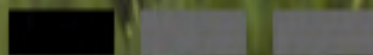


REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°2 – 2^{ème} trimestre
du 30 juin 2020

ISSN 2707-8604





Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-ua.org](http://www.riss-ua.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamoi Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhender les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, *La Domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, *Le développement durable comme compromis*, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial	8
------------------------	----------

Sociologie

KORA LAFIA Sahadath / SAMBIENI N'koué Emmanuel: Fondements sociaux et institutionnels du travail des enfants dans le grand marché Arzèkè de Parakou au Bénin	9-22
---	-------------

Rodrigue Sèdjrofidé MONTCHO : Ethnicisation numérique des rapports sociaux à travers les réseaux sociaux à Cotonou (Bénin)	23-38
---	--------------

DOMINGO Marie-Damicella Rufine / MELIHO Pierre Codjo / KPATCHAVI Codjo Adolphe : Taxinomie versus itinéraires thérapeutiques des femmes porteuses de fistule obstétricale soignées au CHU-MEL à Cotonou	39-51
--	--------------

SALIFOU BIO Afissétou Lauriane / Zoul-Kifilou NANSOUNON / GOUDA Souaïbou: Analyse socio-anthropologique des mécanismes d'implication des femmes au processus d'élaboration des PDC à Kerou au nord Bénin	52-69
---	--------------

NOUATIN Guy Sourou : Conseil à l'exploitation familiale et genre : Étude de cas dans la commune de Banikoara	70-82
---	--------------

KOUADIO N'gnanda Anne-Marie : Culture et résilience sur fond de contraception en période de conflit armé à Danané	83-96
--	--------------

Digo E. K. D Jean-Paul AKAKPO-AHIANYO / Tionyéfé FAYAMA : Stratégies de lutte contre les mariages précoces au Togo : L'expérience du projet d'autonomisation de la jeune fille de l'ONG WILDAF-AO	97-116
--	---------------

TAKPE Kouami Auguste : La déification de l'eau dans la communauté Xweda de Ouidah au Bénin	117-128
---	----------------

Meless Siméon AKMEL / Yao Edmond Patrice KOUAKOU / Amenan Constantine KOUASSI : Étiologie et incidences socio-sanitaires des relations sexuelles des filles scolarisées à Bouaké	129-140
---	----------------

Nicaise Léandre Mesmin GHIMBI : La souffrance des parents face au handicap de leur enfant en République du Congo	141-155
---	----------------

Hassoumi DJIBO / Dilwani ADAMOUM / Abdouramane ALOU HAMIDOU / Issaka HAMIDOU : Perception sociale de la malnutrition en milieu Songhay: cas du département de tillabéri	156-167
--	----------------

DALLY Brou Michel Hermann : Crise foncière, insécurité alimentaire et stratégies d'adaptation dans la sous-préfecture de Domangbeu (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)	168-183
--	----------------

TOGBE Codjo Timothée : **Le crinclin, une ressource naturelle structurant des inégalités et des conflits dans la commune d’Athiémé au Bénin** 184-198

MOUTORE Yentougle / MOUTORE Mindele : **Les logiques sociales et culturelles de la mendicité des enfants à Kara** 199-210

Azizou CHABI IMOROU / Ayélodjou Roger ATCHOUTA / Nassirou BAKO ARIFARI : **Femmes et jeunes dans l’arène politique au Bénin d’hier à aujourd’hui. Leçons, enjeux et défis pour la réforme du système politico-partisan** 211-226

ETTIEN Ablan Anne-Marie / ATSE Achi Amedée-Pierre / AINYAKOU Taiba Germaine : **Relation thérapeutique et promotion de la consultation prénatale dans les centres de santé à Korhogo** 227-237

EKRA Amino Marcelle Florence : **La pratique de la tontine : un pas vers l’autonomisation des ménages ivoiriens dans un contexte de développement** 238-255

Géographie

Frédéric Armel MEMEL: **La ville de Yamoussoukro : de la notoriété à la décadence urbaine** 256-271

KOUMAGNON D. Raymond W. Aurel / VIGNINO Toussaint : **Contraintes au fonctionnement et à la gestion des marchés dans la commune d’Adjarra (sud est du Bénin)** 272-285

Histoire

KAMARA ADAMA : **Du *diagokèla* au *diagotigui* : l’ascension sociale du commerçant manding à l’époque précoloniale** 286-298

Criminologie

KOUASSI Koffi Justin / MENZAN Kouakou Rodolphe : **Réactions émotionnelles et comportementales chez des enseignants-chercheurs victimes de violences à l’Université Félix Houphouët-Boigny d’Abidjan** 299-313

Psychologie

KOUGBEAGBEDE Kuassigan Idriss Thierry : **Vécu psychologique de l’infertilité féminine au sein du couple à l’hôpital Saint Luc de Cotonou** 314-327

Économie

YAÏ Dimon Emmanuel / GLIGJA Bai Judith / BONI Gratien / TCHALA Esobiyou Komla Kuma / BIAOU Gauthier: **Vulnérabilité des moyens de subsistance des ménages agricoles au changement climatique: cas de Boukombe et de Kerou au Bénin** 328-345

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

FONDEMENTS SOCIAUX ET INSTITUTIONNELS DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LE GRAND MARCHÉ AZEKE DE PARAKOU AU BENIN

KORA LAFIA Sahadath

Doctorante-chercheuse à l'Université de Liège/Belgique et Université de Parakou/Bénin;

Kolasa2@yahoo.fr;

E-mail : kolasa2@yahoo.fr

/

Dr. SAMBIENI N'koué Emmanuel

Maître Assistant du CAMES, Enseignant chercheur à l'Université de Parakou et au
Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement

Local (LASDEL)

E-mail : esambieni@yahoo.fr

Résumé

Le travail des enfants au Bénin est au départ un ensemble de pratiques de socialisation et d'aides que les enfants apportaient aux parents dans les cadres domestiques et agropastoraux. Cette pratique a connu des perversions avec la modernisation en devenant nuisible pour les enfants placés auprès de tuteurs. Quelles sont les causes sociales et institutionnelles ont favorisé ce changement dans le travail des enfants ? Pour répondre, la présente recherche a été au Bénin dans le marché Arzèkè de Parakou, l'un des plus grands marchés du pays. Les résultats montrent une évolution socio-spatiale du travail des enfants, malgré l'existence de structures chargées de sa lutte et des nombreuses actions menées par différents projets de développement. Le travail des enfants qui se limitaient au cadre familial, où ils apprenaient un métier en observant et en contribuant à la production des ressources aux côtés des hommes et des femmes s'est progressivement déplacé hors du cadre familial, surtout dans les marchés, pour devenir contraignants et aliénants dans certains groupes sociaux du Nord-Bénin.

Mots clés : Travail des enfants, fondements sociaux, fondements institutionnels, Marché Arzèkè, Parakou.

SOCIAL AND INSTITUTIONAL FOUNDATIONS FOR CHILDREN'S WORK IN THE LARGE ARZEKE MARKET IN PARAKOU, BENIN

Abstract

Child labor in Benin is initially a set of socialization practices and supports that children brought to parents in domestic and agropastoral settings. This practice has experienced perversions with modernization by becoming harmful to children placed with guardians. What are the social and institutional causes of this change in child labor? In response, this research was conducted in Benin in the Arzèkè market in Parakou, one of the largest markets in the country. The results show a socio-spatial evolution of child labor, despite the existence of structures responsible for its fight and the numerous actions carried out by various development projects. Child labor, which was limited to the family setting, where they learned a trade by observing and contributing to the production of resources alongside men and women, gradually moved outside the family setting, especially in markets, to become binding and alienating in certain social groups in North Benin.

Keywords: Child labor, social foundations, institutional foundations, Arzèkè Market, Parakou.

Introduction

Des études de l'Organisation Internationale du travail (OIT)¹ ont montré que 250 millions d'enfants sont astreints au travail et cela se fait au mépris de leurs droits fondamentaux et de leur santé. G. Friedmann & P. Naville, cité par P. Tripièr (2012, p. 158) dans la sociologie du travail évoquent le caractère aliénable du travail. Selon eux, pour qu'un travail ne soit pas aliénant, il doit bénéficier de conditions favorables au niveau technique, physiologique mais aussi psychologique. C'est dans ce cadre que l'OIT a encouragé les Etats à fixer dans leur législation la lutte contre le travail des enfants en vue d'y apporter des solutions adéquates. En 1999, une nouvelle convention sur les pires formes du travail des enfants a été signée. Elle fait suite à la convention de 1973 sur l'âge minimum et vise à éliminer au plus vite toutes les formes intolérables de travail (OIT, 2006). Elle a aussi conduit à l'élaboration d'une série de liste de travaux dangereux interdits aux enfants dans nombre de pays dont le Bénin. La particularité de la convention N°138 est de faire la distinction entre les travaux légers et dangereux (A. Bhukuth, 2010, p. 30).

Le phénomène du travail des enfants est depuis quelques années au cœur de la préoccupation des structures et institutions internationales et des administrations privées et publiques au Bénin (OIT)². Pour répondre à cette exigence de l'OIT en ce qui concerne la lutte contre le travail des enfants, le Bénin s'est doté de plusieurs textes de lois ; en l'occurrence, le code des personnes et de la famille et, plus récemment, la loi n° 2015-08 portant code de l'enfant en République du Bénin. Mais les dispositions de ces outils juridiques ne sont pas appliquées, d'où l'on peut noter l'impact peu significatif de ces différentes lois sur le terrain (M. Agoli-Agbo, 2006, p. 996).

Les dynamiques autour de la traite des enfants montrent qu'elle a pris d'ampleur au Bénin dans les années 80 suite à la forte demande de main-d'œuvre dans l'agriculture et dans le secteur informel aussi bien à l'intérieur du pays que dans les pays limitrophes J. Adanguidi & A. Tollegbé (2012, p. 224). Ce fléau s'est marqué dans le sud du pays par le phénomène « *Vidomègon* » où les enfants de la campagne sont envoyés chez des proches en ville pour aider aux tâches ménagères, mais aussi pour avoir une vie meilleure. J-P. Lachaud (2008, p. 49), A. Bahri & F. Gendreau (2006, p. 2); et M. Lahlou (2006, p. 1014) imputent à la pauvreté le travail des enfants lorsqu'ils affirment que certains parents en manque de ressources financières envoient les jeunes enfants en travail afin de compléter leur maigres revenus. Peut-on encore justifier le travail des enfants, dans le contexte béninois par la pauvreté ? Les fondements du travail des enfants sont bien plus profonds et doivent être vu au-delà de l'aspect économique pour être mieux appréhendé.

Pour mieux comprendre le phénomène, les agences de protections des enfants ont identifié des zones de concentration des enfants travailleurs tels que les carrières et les marchés. Dans ces lieux, le phénomène prend des proportions préoccupantes. Il s'observe particulièrement et de façon notable dans les trois grands marchés du pays (Dantokpa, Ouando, Arzèkè) où on dénombre environ 7882 enfants en situation de travail dont 78% de filles et 46% de garçons³. Les statistiques spécifiques au marché Arzèkè montrent, principal marché du nord du pays, montrent 1 056 enfants en situation de travail dont la tranche d'âge varie entre six (06) et

¹ Sur les pires formes de travail des enfants, juin 2006

² Séminaire de l'OIT sur le travail des enfants en 2006. L'élimination du travail des enfants dans les économies en transition et en développement pourrait générer des avantages économiques environ sept fois supérieurs aux coûts liés principalement aux investissements pour l'amélioration des services sociaux et éducatifs

³ Unicef et la RGPH4 sur le recensement de la population du Bénin en 2013

moins de quatorze (14) ans (UNICEF, 2013)⁴. Les enfants travailleurs du marché Arzèkè se retrouvent dans des activités telles que la restauration, la vente postée, le colportage, et les activités de portefaix dès l'ouverture du marché à 07h30 jusqu'à sa fermeture (19h30), soit en moyenne 12 heures de travaux par jour. A cela s'ajoutent les travaux domestiques qui commencent dès quatre (04) heures du matin avant l'ouverture du marché (BIT/LTE2, 2009). Toutes ces conditions difficiles de travail dans lesquelles se trouvent les enfants, en dépit des nombreuses structures existantes pour l'éradiquer, méritent de porter une attention particulière sur des causes profondes qui facilitent et maintiennent les enfants dans cette situation qui va à l'encontre de leurs droits.

Le présent travail n'a pas la prétention de démontrer que le travail des enfants est mauvais et nuisible en soi, parce qu'il faudra prouver que l'enfant qui aide sa mère en portant une bassine de 25l d'eau est en situation de travail difficile, qu'il faut éradiquer dans le contexte béninois, où l'enfant a l'obligation de participer à la vie familiale en aidant. Le travail analyse les causes profondes qui font de la lutte contre l'exploitation économique des enfants un objectif difficilement atteignable, en dépit des nombreuses actions menées par différentes structures à travers différents projets. La question que l'on est tentée de se poser est de savoir, pourquoi la persistance de ce phénomène malgré les nombreuses actions menées pour son éradication ? Au Bénin, la frontière entre les pratiques traditionnelles de placement d'enfants et les pratiques d'exploitation d'enfants est difficilement remarquable à cause des forts liens socio-communautaires entre les individus et la faiblesse des actions institutionnelles pour la lutte contre ce phénomène. Analyser les facteurs socio-culturels et institutionnels qui favorisent le travail des enfants dans le marché permettra d'aller au-delà des aspects normatifs afin de comprendre la complexité de ce phénomène.

1. Matériels et méthodes

Capitale régionale du Nord Bénin, la ville de Parakou, chef-lieu de la commune de Parakou est située au centre de la République du Bénin à 407 km de Cotonou. Elle est constituée d'importants grands axes routiers du pays. C'était surtout le terminus de la voie ferrée non fonctionnelle qui quittait Cotonou, capitale économique du Bénin. Avec une population d'environ 200.000 habitants selon RGPH4 2013. La ville de Parakou abritait trois grands marchés dont le plus important était le marché Arzèkè. De classe internationale, le marché Arzèkè, ancien vaste site de caravanes était situé au centre de la ville de Parakou non loin de la grande auto-gare, de l'agence Ecobank, et de l'hôtel de ville (Mairie). Il compte 1000 à 2000 vendeurs de différents groupes socioculturels, vendant divers articles entre autres des textiles, des poteries, toutes sortes d'ustensiles, des fruits et légumes, des produits cosmétiques, des céréales et tubercules, etc. La plupart des marchands étaient des quartiers périphériques du marché, venaient ensuite les yoruba venus du Nigéria et les nigériens du Niger. Le marché était un lieu de troc entre les étrangers et les autochtones. Par la suite, il a été agrandi et modernisé et est devenu « Yebu Beri » qui signifiait grand marché en Dendi. Le marché international Arzèkè a été construit sur l'ancien site de caravane. Il s'animait de façon ordinaire tous les jours. Le samedi était le jour de l'animation hebdomadaire : ce jour, il connaît un pic de ses activités. Le nombre d'enfants travailleurs dans le marché accroissait à partir du vendredi pour atteindre le niveau maximal le samedi. Beaucoup d'enfants qui y travaillent viennent de la Donga, de l'Atacora, de l'Alibori et du nord-Nigéria sous tutelle des proches parents ou intermédiaires pour être placés chez des tuteurs/commerçants.

⁴ Unicef et la RGPH4 sur le recensement de la population du Bénin en 2013

L'enquête est qualitative avec des techniques d'observation et d'entretien individuel grâce à des outils comme la grille et le guide, pour décrire cette multiplicité d'interactions entre acteurs occupant des positions variées autour des enfants et de leur travail dans le marché. Pour comprendre les différentes dynamiques autour du travail des enfants dans le marché, il était important de questionner un certain nombre d'acteurs stratégiques. Autour de ces acteurs s'organisaient des réseaux d'individus qui facilitaient ce phénomène et ceux qui étaient censés lutter contre celui-ci. L'ensemble des acteurs impliqués dans la question du travail des enfants n'étant préalablement pas connu, la Société Générale des Marché de Parakou (SGMP) a facilité la rencontre des acteurs intéressés par cette recherche.

L'échantillon est composé des enfants vendeurs de 6 à 15 ans, parce que c'est la catégorie d'âge d'enfants astreints au travail dans le marché ; les parents adoptifs/employeurs ; les chefs traditionnels du marché ; les agents SGMP, les usagers du marché, la Police Républicaine de Parakou, les agents de sécurité du marché, les agents du centre de promotion sociale, les parents d'enfants, les conducteur de taxi dans le marché, tous sont concernés par le phénomène du travail des enfants. La taille de l'échantillon est déterminée sur le principe du seuil de saturation thématique et empirique. Après des entretiens individuels avec quarante (40) acteurs et des observations sur une durée de trente (30) jours dans le marché, aucune nouvelle information ne permettait plus d'enrichir les thématiques du guide et de la grille. Les outils empiriques arrivaient donc à saturation. L'entretien et l'observation ont été les techniques utilisées dans cette recherche. L'entretien individuel libre a permis à chaque acteur impliqué dans la problématique du travail des enfants de raconter son histoire et son vécu du phénomène. Il a été combiné avec l'observation qui a permis de vivre de près la situation du travail des enfants et l'écart entre les « dites causes » du travail des enfants et leur vécu dans le marché. Elle s'est faite au moyen d'une grille.

La question du travail des enfants reste encore très sensible à cause de son caractère répressif. Néanmoins, la pratique de ce phénomène est toujours marquante, à cause du besoin sans cesse croissant d'une main-d'œuvre pour les commerçants. Malgré les précautions prises, la conduite d'une telle étude n'a pas été sans difficulté. La grosse difficulté a été l'indisponibilité des données récentes sur les enfants travailleurs. A cela, se sont ajoutées la réticence et l'hostilité manifestées par la majorité des enquêtés. Les tuteurs/commerçants ont une mauvaise opinion, voire une certaine appréhension du sujet. Une certaine gêne a souvent régné au cours des entretiens. Ces difficultés ont été contournées grâce à des organisations de rencontre avec certains enfants loin du regard impérieux des tuteurs et une autorisation lue aux tuteurs afin de les mettre en confiance. Malgré ces difficultés, les données suivantes ont été collectées et analysées grâce au logiciel QDA Miner. Les discours des acteurs rencontrés sur le travail des enfants ont été catégorisés puis traités selon le protocole de l'analyse de discours.

2. Résultats

2.1. De la tradition du placement d'enfants à la modernité de l'exploitation économique de l'enfant

L'histoire du placement d'enfants nous a référé aux pratiques traditionnelles qui ont consisté à exprimer son attachement à la grande famille, à la communauté et aux valeurs qu'elles véhiculent en élevant un enfant et en s'assurant de sa bonne éducation et de sa réussite future. Autrefois, il n'y avait pas de différence entre un enfant placé chez un tuteur et un enfant de la famille d'accueil (proche parent ou parent lointain). Le placement se faisait dans l'intérêt de l'enfant. L'objectif pour les parents est de faire profiter à l'enfant du système traditionnel tout

en lui assurant un avenir meilleur. L'enfant tout en apprenant se socialisait et bénéficiait de la protection de l'ensemble du système traditionnel.

« ...moi j'ai été élevé par mon oncle maternel qui m'a considéré au même titre que ses enfants. On faisait tout ensemble avec ses enfants et il n'y avait même pas de distinction entre nous. Un étranger croirait que je suis l'enfant biologique du couple. On accompagnait tous le vieux au champ. Aujourd'hui je ne me plains pas parce que je suis conducteur de véhicule, mes autres frères sont des agriculteurs qui se débrouillent aussi bien au village... ». Z.B., 42 ans, Chauffeur de taxi, 15/07/2018, Parakou.

Le principe traditionnellement défini était que la réussite d'un enfant dépendait de son placement auprès d'un tuteur, qui s'assurait de sa bonne éducation et de son épanouissement dans la vie sociale. Les parents biologiques étaient jugés trop laxistes dans l'éducation de leurs propres enfants. Ce qui ne facilitait pas l'intégration sociale de ces enfants, qui ne se socialisaient pas au même rythme, que ceux qui sont placés auprès de tuteurs. « Un enfant qui a grandi auprès de ses parents devenait soit fainéant ou voleur. Ils sont tellement surprotégés qu'ils ne deviennent rien de bon plus tard dans la vie ». T.A., 56 ans, Chef traditionnel du marché 14/07/2018, Parakou.

Le processus de placement permettait d'assurer une bonne prise en charge de l'enfant en même temps qu'il garantissait aux tuteurs une marque de confiance et de considération sociale. Confier un enfant à un tuteur était perçu par ce dernier comme une faveur et une reconnaissance que les membres de sa société lui accordaient. Il avait l'obligation d'assurer une bonne éducation à cet enfant afin de jouir totalement de son statut d'homme influent et de notoriété au sein de sa communauté. De ce fait, l'objectif principal du placement d'enfant ne pouvait être détourné au profit d'une exploitation car il était perçu comme une trahison à l'égard de sa communauté, donc une déviance. Selon les exigences coutumières, toute personne déviante d'une société reçoit une sanction par l'ensemble de la communauté qui veille au bon fonctionnement de cette pratique.

« ...autrefois, il était impossible de maltraiter l'enfant d'un frère ou d'une sœur qu'on a à charge. Lorsque quelqu'un osait le faire, toute suite les autres membres de la famille étaient informés. Et ce ne sont même pas les parents directs qui viendront arracher l'enfant mais les autres membres de la famille. Et lorsqu'un enfant fui ou est récupéré pour maltraitance, son tuteur perd tout respect et crédibilité dans la grande famille. Les autres peuvent même décider de ne plus lui adresser la parole le restant de sa vie ». T.S., 72 ans, Notable du marché, 14/07/2018, Parakou.

L'organisation sociale était hiérarchisée de sorte à créer un environnement favorable à l'équilibre et à l'épanouissement de l'enfant. Grâce à cette pratique autrefois très encrée, des milliers de béninois du Nord-Bénin avaient bénéficié d'une bonne éducation et d'une réussite sociale dans le respect des normes et règles communautaires.

« Tous les anciens présidents béninois du nord que vous connaissez, Hubert MAGA, Mathieu KEREKOU, Boni YAYI n'ont pas grandi avec leurs parents. Ils ont été gardés soit par leur oncle ou tante et pourtant ils ont été les premières autorités de notre pays. Les tuteurs avaient l'obligation de s'assurer de leur réussite, sinon il répondra devant tous ». T.T., 63 ans, Sage, 25/07/2018, Parakou.

Dans cette vision communautaire, l'éducation de l'enfant ne reposait pas que sur ses seuls parents parce qu'un enfant qui a réussi, fait le bonheur de toute sa communauté et constitue de ce fait l'assurance de tous les membres et la garantie de la continuité de la tradition. Il devra de ce faire maintenir cette chaîne de pratiques garante d'une cohésion sociale entre les membres de la famille voire de la communauté. Cette pratique était longtemps restée caractéristique des communautés jusqu'à l'émergence de la modernité.

Avec la globalisation et de la mondialisation, la société béninoise est passée d'un système traditionnel à un système moderne avec tous les revers de ce changement. A l'instar de tous les domaines de la vie sociale béninoise, la quasi-totalité des valeurs et normes sociales ont

connu des bouleversements sous cette mutation. La mondialisation et l'économie monétaire ont en partie entraîné la non maîtrise de l'évolution de certaines valeurs et pratiques coutumières au Bénin, et cela se remarque tout autant au Nord du pays où la pauvreté grandissante et l'esprit mercantile ont abouti à la « marchandisation » de l'être humain et plus particulièrement de l'enfant. Le système de placement d'enfants jadis connu a évolué et est devenu aujourd'hui un moyen « d'exploitation économique des enfants ». Certaines valeurs coutumières au Nord du Bénin sur le placement d'enfants a perdu son sens communautaire et s'est retrouvée dans la perversion. Le phénomène se définit de nos jours par la maltraitance et l'exploitation des enfants placés. Ce système autrefois protecteur des droits des enfants est devenu aujourd'hui celui de « traite des enfants ».

« ...avant, c'est l'enfant même qui fuyait parfois la maison de ses parents pour aller vivre avec un autre membre de la famille. Aujourd'hui, envoyer son enfant chez un parent, c'est comme l'envoyer dans un abattoir. Il va souffrir là-bas et vivra comme un domestique pendant que leurs propres enfants sont bien habillés et bien nourris. Les valeurs d'avant son entrain de mourir, pour ne pas dire qu'elles sont mortes. L'amour trop poussé pour l'argent a pris la place partout. Les oncles et tantes maltraitent les enfants de leurs frères et sœurs sans pitié parce qu'ils sont en ville et envoient quelques fois un peu d'argent à la famille. La pauvreté des parents aussi favorise cette souffrance des enfants ». T.S., 72 ans, Notable du marché, 14/07/2018, Parakou.

Les effets pervers de la mondialisation et de la globalisation qui ont vu le jour, grâce à la décolonisation n'ont laissé personne à la marge d'un repositionnement social stratégique. Les victimes de cette situation sont les enfants, qui se sont retrouvés de plus en plus exploités par des adultes parce qu'ils seraient dociles et accessibles. La pauvreté a amené certains parents à utiliser les enfants comme moyen de rentabilité économique pour la survie des autres membres de la famille. L'enfant qui était autrefois protégé par l'ensemble de la communauté est désormais livré à lui-même, seul garant de son devenir, il devra également se battre pour apporter de quoi aider les autres membres de la famille.

2.2. Le recul de la solidarité familiale favorable au travail des enfants

La modernité n'a pas eu pour seul effet l'exploitation économique des enfants. Elle a aussi marqué les valeurs communautaires prônées en faveur des enfants. Désormais, l'enfant qui représentait un « capital humain » autour duquel s'opéraient toutes les dynamiques sociales et coutumières est devenu la bête de somme des adultes. La solidarité familiale qui consistait à élever et éduquer l'enfant d'un membre de la famille en s'assurant de sa réussite avait perdu sa valeur et fragilisé les liens familiaux. Ce recul de la solidarité familiale explique l'ampleur du phénomène des enfants placés et économiquement exploités dans le grand marché Arzèkè de Parakou au Nord-Bénin.

« ...je n'ai aucun intérêt à garder l'enfant d'autrui s'il ne peut pas m'aider dans mes activités. Les parents eux-mêmes savent qu'en nous confiant leurs enfants, ce n'est pas pour les dorloter et les envoyer à l'école. C'est pour qu'ils nous aident dans nos commerces respectives. Alors ne venez pas nous prendre pour des méchants qui maltraitent les enfants. En plus à la fin de chaque mois, moi personnellement j'envoie quelque chose aux parents de la fille qui est avec moi c'est le contrat que nous avons signé. Si elle grandit et est en âge de se marier où d'apprendre un métier, je peux lui offrir des cadeaux et la libérer ». S.A., 45 ans, commerçante de pagne, 24/07/2018, Parakou.

L'intérêt du placement d'enfant chez des tuteurs a pour finalité une exploitation économique. L'enfant qui se socialisait en apprenant et en participant à la vie familiale avec épanouissement a cédé place à cet enfant travailleur au détriment de ses droits et de son épanouissement. Le suivi de quelques enfants vendeurs ambulants au cours de la recherche a montré qu'il passait la journée avec des plateaux d'articles sur la tête, exposé à tous les risques (accident, exposition aux caniveaux mal entretenus et puants, risque de viol, etc.), sans

manger ni boire après sept heure (7h) de vente. « ...ma mère m'a interdit de prendre de l'argent pour manger après avoir vendu. Je dois retourner lui faire le point avant qu'elle ne me donne 50f pour aller acheter à manger. Si je ne respecte pas ce qu'elle a dit, elle va me taper et me punir ». A.T., 10 ans, Fille placée, 21/07/2018, Parakou. Les sévices corporels étaient la punition réservés aux enfants qui ne respectaient pas les consignes des tuteurs. Se nourrir se faisait sur la base des consignes donnés par les tuteurs.

« ...ma tante m'a demandé de prendre 50f pour manger vers 14h quand je vais vendre. [...] le jour je n'ai pas vendu, je ne mange pas jusqu'au retour à la boutique à 17h. Quand j'ai trop faim, je demande à mes copines qui me donnent un peu leur part de nourriture. Quand je rentre sans avoir vendu, elle n'est souvent pas contente parce qu'elle ne demande pas si j'ai mangé ou pas. Je dois donc attendre le repas du soir à 22h avant de manger ». Z.Z., 08 ans, Fille placée, 19/07/2018, Parakou.

La perte des valeurs familiale a pris une grande place dans ces communautés du nord Bénin. L'enfant d'un membre de la famille n'avait plus les mêmes droits que les enfants de la famille d'accueil. Et pour tout argument, les tuteurs brandissaient les cadeaux envoyés à la famille à la fin de chaque mois comme paiement logique du traitement reçu. L'enfant était cédé sur base d'un contrat d'échange en nature ou en argent. Compte tenu du fait que le déplacement se faisait beaucoup plus des campagnes vers les villes, certains parents pensaient qu'en plaçant leurs enfants auprès d'une personne de la ville pourrait assurer un avenir meilleur aux enfants et à la famille.

« ...ma mère m'avait dit que ma tante qui allait me garder à Parakou était riche et que je n'allais manquer de rien chez-elle, qu'elle allait me mettre à l'école et que je serai une grande personne plus tard. Si je savais que c'était pour venir vendre et souffrir ici, je serais restée dans mon village avec ma famille et mes amis. J'étais bien mieux là-bas qu'ici même si nous n'avions pas d'argent ». B.N., 12 ans, fille placée, 20/07/2018, Parakou.

De même, pour d'autres parents, cette pratique était un excellent moyen de se débarrasser des nombreux enfants qu'ils avaient sous les bras. Très souvent, quand les parents décident de déplacer les enfants, c'est qu'ils n'ont pas réussi à trouver des réponses à leurs besoins économiques et sociaux. Face à un choix limité d'alternatives, les parents consentent à laisser partir leurs enfants.

« ...j'ai voulu moi-même venir rester avec ma tante parce qu'on est trop nombreux dans la maison de mon papa qui a quatre femmes. Je n'allais pas à l'école au village parce que mes parents n'avaient pas les moyens. J'espère pouvoir gagner de l'argent en travaillant ici pour apprendre un métier plus tard ». B.L., 10 ans, Fille placée, 21/07/2018, Parakou.

Par ailleurs, les enfants travailleurs du marché étaient en majorité issus de familles polygames. Les conflits qui apparaissent dans ces familles représentaient un des facteurs déterminants du travail des enfants en ce sens que les familles dans lesquelles vivaient ces enfants traversent de graves crises entre coépouses-époux-enfants. Les enfants ont affirmés que les scènes de ménages entre les coépouses sont souvent dues à l'injustice de l'époux qui préfère l'une que l'autre. Pour certaines mères, la meilleure façon de protéger les enfants de ces crises étaient de les éloigner de cet environnement permanemment conflictuel.

« ...maman et la seconde femme de papa se disputaient beaucoup. J'ai souvent entendu maman traiter l'autre femme de papa de sorcière en lui disant qu'elle ne pourra rien contre elle et ses enfants. Qu'elle a fait des gris-gris pour notre papa c'est pour ça qu'elle et ses enfants sont ses préférés mais qu'elle payera ça un jour de sa vie. Elle l'a aussi accusé du décès de mon frère. Elle m'a envoyé chez son frère à Parakou pour me protéger de cette sorcière... ». P.K., 12 ans, Garçon placé, 27/07/2018, Parakou.

On a pu expliquer le phénomène du travail des enfants en partie par le dysfonctionnement noté au niveau des structures familiales traditionnelles. Aujourd'hui, la famille n'assume plus ses responsabilités comme elle le faisait jadis, surtout en matière de solidarité envers ses membres. On note de plus en plus un individualisme qui a éloigné les uns des autres membres d'une grande famille. Les fonctions principales de la famille qui étaient d'assurer la protection, la socialisation, la consolidation des liens sociaux a disparu pour laisser place à de nouvelles valeurs individualistes. A cela s'est ajouté le besoin de leurs petites mains habiles et efficaces que les tuteurs prennent du plaisir à exploiter au mépris de leurs droits.

« Les besoins de l'enfant, que ce soit en nourriture ou en autres choses sont moins grands que celui de ses aînés. En plus d'être obéissant, il peut bien se contenter de 25f ou 50f là où les plus grands prennent 100f. C'est pour cela que moi je ne prends pas les enfants qui ont déjà poussés les seins ». T.A., 11 ans, Commerçante, 26/07/2018, Parakou.

Plus ils étaient jeunes, plus ils étaient dociles et efficace dans le travail. C'est ce qui caractérisait leur préférence chez les tuteurs/commerçants. Les plus grands sont considérés comme difficiles à garder parce qu'ils sont mesurés de se défendre face aux diverses maltraitances. L'ouverture de ce marché d'exploitation des plus jeunes a été l'occasion rêvée pour les tuteurs qui ont avoués le besoin de garder et de faire travailler les enfants. Leurs activités commerciales nécessitaient des déplacements pour le ravitaillement de stocks ; ce qui rend nécessaire le besoin d'une main-d'œuvre innocentes à leurs côtés pour minimiser les risques de vol et de détournements d'argent.

2.4. Entre normes d'interdiction du travail des enfants et pratiques liées à leur violation

La communauté internationale s'est engagée dans la lutte contre le travail des enfants à travers L'OIT (2004 : 16) qui a défini le « travail des enfants » comme un travail susceptible de nuire à la santé et au développement physique, mental, moral ou social des enfants et de compromettre leur scolarité. Autrement dit, l'enfant qui a passé sa journée à vendre de la marchandise sur un plateau, exposé au soleil et aux risques est en situation de travail dangereux à éliminer. Pour la praticabilité de ces politiques de lutte, l'OIT a disposé d'un instrument général sur le travail des enfants et a adopté la Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi. Elle a motivé chaque Etat membre à instaurer une politique nationale de lutte contre le travail des enfants qui vise à assurer l'abolition effective du travail des enfants tout en élevant progressivement l'âge minimum d'admission à l'emploi.

C'est à l'instar de cette convention internationale de l'OIT que le Bénin a ratifié la convention 182, le 11 novembre 2001 et s'est engagé à combattre les pires formes de travail des enfants. Il a aussi adhéré au Programme International pour l'Elimination du Travail de l'Enfant (IPEC) de l'OIT qui lui permettra d'être plus efficace dans les interventions. Cette volonté politique de lutte contre le travail des enfants s'est traduite par la prise du décret n° 2008-423 du 28 avril 2008 portant conditions de fond, effets et mesures de contrôle de l'exécution du contrat d'apprentissage, et la mise en place de certaines structures étatiques de protection des enfants. L'article 107 du code du travail notifie que tout travailleur doit être âgé d'au moins 14 ans.

Malgré ces dispositions normatives institutionnelles, marquant une volonté politique de lutte contre le travail des enfants, force est de constater que sa mise en application et son respect a posé problèmes dans les structures opérationnelles de l'Etat et dans les familles des enfants. L'existence des textes n'a pas garanti leur mise en application par les institutions étatiques. Les textes adoptés sont restés dans les documents de politiques pour permettre à l'Etat de maintenir une « réputation d'un Etat sérieux » qui s'est inscrit dans les exigences internationales nécessaires. Lorsqu'action il y a eu, elle s'est limitée à des séances d'information et de sensibilisation de façon sporadique. L'Etat lui-même reconnaît son

incapacité à lutter contre ce phénomène en brandissant l'argument de manque de moyens financiers. Mais le constat démontre que même lorsqu'il y a du financement dans le cadre des actions de lutte contre le travail des enfants, ce financement est détourné à d'autres fins jugées plus utiles par l'Etat.

« ...la direction manque vraiment de moyens, je crois que c'est d'ailleurs la direction la plus pauvre de tout le système étatique. La lutte contre le travail des enfants n'est pas une préoccupation de l'Etat. Pour eux il y a mieux à faire et plus urgent que de s'occuper de ce volet. Il n'y a qu'à voir le budget qu'on nous octroi pour savoir que le gouvernement s'en fou de la situation des enfants. Compte tenu du manque de moyens, nous avons les pieds et mains liés, alors nous faisons la sensibilisation comme on peut. C'est généralement la seule action que nous menons vraiment dans le sens de lutte contre le travail des enfants ». A.J., 43 ans, Directrice protection des enfants, 05/07/2018, Parakou.

Ceci confirme la position selon laquelle l'adoption des textes ne signifie pas leur application. Entre ce qui s'est dit officiellement et ce qui s'est fait en action, il y a une énorme différence. Ce qui fait de la lutte du travail des enfants au Nord Bénin « une chimère ». Le manque d'actions répressives contre le travail des enfants a conforté les parents dans la violation des droits des enfants en persistant dans leur exploitation économique pour combler certains besoins de la famille en situation de précarité.

« ...ce n'est pas l'Etat qui nous nourrit ici, donc il ne peut pas venir nous empêcher de développer des stratégies de survie. Le travail n'a jamais tué un enfant ; ça lui permet de devenir plus battant dans la vie et de pouvoir bien prendre soin de sa famille plus tard. Il travaille pour apprendre et gagner de l'argent. Nous souffrons et n'avons pas les moyens de nourrir tout le monde, il faut bien que quelques-uns travaillent pour aider la famille. Ce sont nos enfants, et personne ne peut les aimer plus que nous. Nous faisons juste ce qui est mieux pour leur survie ». K.L., 47 ans, Femme ayant placé sa fille et son garçon, 21/07/2018, Parakou.

L'autorité étatique sur la protection des enfants est remise en question par les parents des enfants qui estiment que l'Etat n'a pas le pouvoir d'interdire de faire des enfants ce qu'ils veulent parce qu'ils en sont les géniteurs. Ceci pose le problème de divulgation des textes et de leur « digestion » dans les communautés analphabètes. Les textes de lois ont dit qu'en cas d'incapacité des parents à assurer un bien-être à leurs enfants, l'Etat a l'obligation de les protéger. Les propos précédents montrent la remise en question de la légitimité en matière de protection des enfants. La relativité de la question du bien-être au niveau communautaire a démontré que les parents n'ont pas perçu le travail des enfants comme une entrave à leur bien-être, bien au contraire, il participerait à leur bon développement présent et futur. La dérive transforme la représentation sociale de l'enfant, viole les différentes conventions sociales et internationales en matière de protection de l'enfant. En peinant à s'acquitter de ses obligations éducatives et de protection des enfants, le pouvoir a laissé un terrain libre au phénomène du travail des enfants. Ces derniers sont aujourd'hui abandonnés, comme en témoigne le manque de mesures spécifiques sur les conditions de leur placement et des obligations des tuteurs.

2.5. Les structures étatiques de protection des enfants en dysfonctionnement

Les Centres de Promotion Sociale (CPS) représentent les services déconcentrés de la Direction de la Protection des Enfants. Ils ont été responsabilisés pour assurer au niveau local, la sensibilisation des populations sur les conditions de vie des enfants. Leurs secteurs d'intervention sont la scolarisation des enfants, la traite des enfants, la nutrition des enfants et la planification des naissances. Leurs modes opératoires ont été les émissions radiophoniques, les campagnes d'information, l'éducation et la communication. Malgré son cahier de charge bien déterminé parmi lequel figurait la lutte contre la traite des enfants, le Centre de Promotion Sociale de Parakou n'intervenait pas directement dans le marché. Les acteurs de

cette structure ont expliqué ce manque d'intervention par le manque de moyens humains et matériels. Les trois agents qui s'occupent des questions de violences conjugales, de déscolarisation des enfants, de soutien de démunis ont déjà du mal à bien jouer ces rôles avec le peu de moyens à leur disposition. De ce fait, ils lèguent au second rang, les enfants en situation de travail dans le marché qui selon eux vivent déjà dans des conditions acceptables. Ceci dénote de la défaillance de cette structure qui n'offre pas des garanties de protection de l'enfant travailleur du marché.

« ...regardez déjà l'Etat de nos locaux, est ce que c'est digne d'un centre de promotion sociale de la troisième ville du Bénin ? Il n'y a même pas de tables et de chaises nécessaires pour nous installer. ça montre combien de fois nous sommes obligés de faire pression sur nous même avec le strict nécessaire que nous recevons de la direction pour faire fonctionner le centre. Nous nous sommes donné des priorités et parmi celles-ci, il n'y a pas la question de la lutte contre la traite des enfants bien qu'elle soit dans notre cahier de charge. Regardez tous les problèmes sociaux qu'il y a à Parakou, est ce que nous pouvons tout régler ?... ». Z.F., 39 ans, Chef CPS Parakou, 19/07/2018, Parakou.

Ses conditions de travail et son cahier de charge trop lourd pour un personnel dérisoire expliquait le fait qu'il soit dépassé par l'ampleur du travail des enfants malgré les nombreux dispositifs législatifs de protection de l'enfant en vigueur au Bénin. C'est conscient des limites des actions de cette structure que l'Etat a mis en place une structure répressive de la violation des droits des enfants. Dans son cahier de charge, elle est chargée d'aider le CPS à travers des actions de répression et d'aide à la mobilisation sociale.

La Brigade de Protection des Mineurs (BPM) est une unité spéciale de la Police Nationale qui a été mise en place en vue d'une lutte plus efficace contre la traite des enfants au Bénin. Malgré l'existence de cette unité de la BPM à Parakou, on a noté un déplacement toujours massif des enfants vers le marché pour s'adonner aux activités économiques au détriment de leurs droits. Cette force a été très peu existante dans le champ de la protection des enfants dans le marché. Ceci porte à croire que leur fonction ne consistait pas à protéger les enfants travailleurs du marché qui sont en situation de traite. Leurs actions se sont limitées à l'intercession des trafiquants d'enfants. Elle explique son silence sur la traite des enfants dans le marché par le fait que les pratiques autour de ce phénomène dans le marché ne sont pas dénoncées par les acteurs concernés que sont les enfants eux-mêmes, les parents d'enfants placés, les témoins de traite d'enfants. Or il ne peut y avoir d'intervention sans plainte de cas ou sans prise de flagrant délit. Les enfants se sont retrouvés dans ce cercle complice de leur exploitation qui ne permet pas une intervention efficace de cette force de l'ordre.

« ...nous ne pouvons pas intervenir si quelqu'un n'est pas venu porter plainte pour maltraitance d'enfant dans le marché. Nous ne sommes pas sur place pour vivre le quotidien des enfants, il faut forcément une plainte pour intervenir. Nous n'avons pas les moyens d'arrêter chaque enfant avec un plateau sur la tête pour commencer à lui demander s'il est maltraité ou pas. Vous-même savez que ce n'est pas possible dans la réalité. Notre contexte ne permet pas cela. Nous sommes pieds et poings liés tant qu'il n'y a pas de plaintes. Il faut sensibiliser la population pour porter plainte lorsqu'elle constate qu'un enfant est maltraité par un tuteur ». G.M., 36 ans, Agent de la BPM, 14/07/2018, Parakou.

La Brigade de Protection des Mineurs n'a pas été très protectrice des enfants travailleurs. Si sa faiblesse s'est située au niveau de la rareté des plaintes, elle n'a pas été très proactive dans ses actions. Elle se contente juste de régler les rares cas graves de maltraitance d'enfants qui sont portés à sa connaissance. Les observations de terrain ont révélé des cas de maltraitance dans le marché et malgré ça, aucun commerçant n'a presque jamais été interpellé pour cas de maltraitance d'enfants par la Brigade de Protection des Mineurs. Tous sont demeurés muets et personne n'a pas osé dénoncer ce phénomène. La problématique de la protection des enfants dans le marché semble ne pas connaître des cas de sanction pour maltraitance d'enfants. Ceci pourrait tout au moins permettre au phénomène du travail des enfants de ne pas prendre de

l'ampleur. Le silence coupable de l'ensemble des acteurs (parents, Etat, communauté) rend quasi impossible la lutte contre le travail des enfants au Nord Bénin. La solidarité communautaire, et le dysfonctionnement des structures étatiques chargées de la protection des enfants vont à l'encontre du respect des droits des enfants et favorisent leur violation. Ces résultats ont été discutés.

3. Discussion

L'ampleur du travail a des causes aussi bien socio-culturelles qu'institutionnelles. La question du travail des enfants relevait du contexte traditionnel africain selon lequel l'enfant apprend dans et par le travail. Ce que soutient G. Étienne (1991, p. 717) en s'appuyant sur la thèse M. Weiner pour avancer que le travail des enfants représente la persistance des conceptions traditionnelles préindustrielles de l'enfant par rapport au travail et aux parents. Cette conception traditionnelle dans la plupart des sociétés soutenait que les enfants soient socialisés en contribuant au maintien de la famille. En effet, dans de nombreuses régions, les enfants travaillent encore dans un contexte familial, ce qui ne nuit pas nécessairement à leur croissance ni à leur développement ultérieur. Selon P. Denieuil & H. Laroussi (2012, p. 139), la mise des enfants au travail est un phénomène multidimensionnel lié à la pauvreté des parents ; attaché à des croyances institutionnelles, sociales et culturelles en la filiation [...].

« Quand l'éducation, au sens de préparation à la vie adulte, s'effectue par les parents, dans le cadre des activités familiales, le travail, au sens de tâches ménagères ou de soins domestiques, commence souvent avec les premiers pas et s'accroît en même temps que la force physique de l'enfant, ses connaissances, sa capacité à remplir les petites obligations de la vie quotidienne. Aujourd'hui. Aujourd'hui, des millions d'enfants sont élevés dans un contexte où les notions « aide aux parents », éducation, préparation à la vie adulte et travail sont bien difficiles à distinguer les unes des autres (B. Schlemmer, 1999, p. 18).

Toute la logique du placement des enfants dans des familles repose sur la conviction qu'il est légitime de les faire travailler. En échange de la pension, de l'entretien et d'un peu d'instruction, il était convenu que les enfants aideraient la famille nourricière dans diverses tâches domestiques. Le marché était estimé honnête. Après tout, si les enfants travaillaient pour leurs propres parents, pourquoi ne travailleraient-ils pas pour ceux qui en prenaient soin à leur place (V. Zelizer, 1992, p. 13). Bien que la lisière entre aide et travail difficile des enfants à combattre soit difficile à déterminer, il faut noter que le travail dont il est question n'est pas l'aide que les enfants apportaient aux membres de la famille dans le cadre de leur participation à la vie de celle-ci. Il est question du travail exercé par les enfants dans des conditions difficiles au détriment de la jouissance de leurs droits (jouer, s'instruire, se soigner, s'épanouir, etc.). Ces enfants placés chez des tuteurs qui les exploitaient dans leurs activités commerciales dans des conditions difficiles. Il serait judicieux dans le cadre de ce travail, d'éviter un amalgame entre travaux aliénants des enfants et aides familiales. Ces aides qui étaient autrefois considérées comme bénéfiques pour l'enfant placé auprès d'autres membres de sa famille, mais qui a connu des transformations perverses dues à la modernisation.

Cette mutation a conduit les enfants dans des situations difficiles de travail dans des conditions qui nuisent aussi bien à leur épanouissement qu'à la jouissance de leurs droits. Les enfants en situation de travail étaient les premiers à se lever et les derniers à se coucher. Ils s'occupaient aussi bien de toutes les tâches ménagères que des activités économiques de leurs tuteurs. Sous le regard complice des parents qui qualifiaient de formative cette situation de vie des enfants. Ils ont été privés de leur enfance, menant ainsi une vie d'adulte. Ce qui amène V. Zelizer (1994, p. 71) à qualifier « les parents de conspiration et de collaborer dans l'exploitation de leurs propres enfants et à accusés les tuteurs de ces enfants, de tyrans avides et brutaux qui mettent la prospérité au-dessus de la vie d'une enfance sacrée ». Le fait que ces

enfants vivent dans des conditions sociales peu enviables (la discrimination en matière de soin de santé, le fait qu'ils ne mangent pas à leur faim et le manque de distraction et de repos) explique que des structures comme l'UNICEF les considèrent comme en situation de vulnérabilité alors que certains acteurs sociaux de base considèrent qu'ils traversent là l'immense tissu d'initiation constitutif de leur personnalité future. Le phénomène des petites domestiques met en jeu l'ensemble de la structure sociale, aussi paraît-il difficile, voire utopique de viser son éradication, du moins à court terme (M. Jacquemin, 2002, p. 308)

Le travail des enfants a été identifié comme une des stratégies de survie des populations pauvres du Nord-Bénin. Ces populations étaient la plupart du temps démunis et à charge plusieurs enfants. Leur seul moyen de survie était d'envoyer travailler les plus dynamiques afin d'assurer le quotidien des autres membres de la famille. Ces stratégies visaient à assurer l'essentiel et en premier lieu l'alimentation du jour. Chaque membre de la famille étant une bouche à nourrir, tous sont appelés à contribuer au revenu familial. La pauvreté empêchant le pouvoir de décision à long terme et entraînant une lutte quotidienne pour sa survie, les familles peuvent être amenées à accepter n'importe quelle proposition les aidant à améliorer leur situation. La pauvreté rime facilement avec le travail des enfants et augmente donc la (mal) chance des enfants à atterrir dans l'univers du travail précoce (E. Eyebiyi, 2011, p. 1).

S'intéresser au travail des enfants en toute logique, a été de penser à la complexité d'une question où il a été nécessaire, à la fois, de protéger l'enfant de l'exploitation au travail et donc, de le poser comme victime potentielle, mais aussi de réaliser que cette surprotection l'enferme dans une alternative dont il ne peut sortir. Il doit être un enfant "normal", c'est-à-dire un écolier, ou il doit s'attendre à être nié dans toute une partie de sa réalité : il n'est pas seulement un enfant privé de son droit à l'éducation scolaire, mais lui est aussi dénié le droit de participer à la survie de sa famille. S'il assume souvent avec fierté cette responsabilité économique, il doit apprendre à le faire dans un statut de non-droit, à travailler et à revendiquer dans une quasi-clandestinité (M. Bonnet & B. Schlemmer, 2009, p. 11). Face à l'ampleur du travail des enfants est né une conscience publique et la volonté de protéger de façon spécifique les enfants travaillant dans des conditions difficiles. D'autant que même dans la logique du développement capitaliste, à long terme, leur retrait du travail s'est imposé, comme s'est imposé celui d'améliorer leur niveau d'instruction et leurs conditions physiques. Le travail des enfants est de ce fait devenu une question sociale (B. Schlemmer, 2006, p. 173).

Dans les emplois formels, l'OIT interdit aux enfants de moins de 12 ans de travailler 14 heures par semaine ou plus : or, certains enfants de cet âge passent bien plus de temps à des travaux ménagers, aux dépens de toute scolarité.

«Supprimer totalement le travail des enfants est un objectif que l'on ne peut espérer atteindre [...] qu'en menant une action à long terme s'appuyant sur des politiques propres à promouvoir l'emploi des adultes, à élever les revenus et à améliorer les niveaux de vie [...] Néanmoins [...] il est possible d'entreprendre dans l'immédiat une action directe pour mettre fin aux pratiques les plus choquantes dans ce domaine et en attendant d'abolir totalement le travail des enfants pour empêcher que les enfants ne soient exploités et exposés à des conditions de travail dangereuses ou insalubres» (M. Lansky, 1997, p. 253).

Certaines expressions officielles soulèvent le risque de dérives graves, comme lorsque le rapport de 2006 de l'OIT parle "de sanctions qui pourraient être appliquées par le siège d'institutions financières internationales et d'organismes bilatéraux de donateurs" vis-à-vis de pays réticents à intégrer les plans d'action dans leurs politiques (B. Schlemmer, 2005, p. 2033). L'Etat est perçu comme premier garant de la protection des enfants contre le travail. Protéger ceux-ci contre les employeurs « avides et brutaux » qui mettent leurs intérêts au-dessus de la vie des enfants. Lorsque l'Etat se trouve dans l'incapacité de jouer ce rôle qui lui

revient, il est qualifié de défaillant dans son silence « complice et coupable » (J. Wouango, 2012, p. 367).

Le nouveau paradigme sur l'enfance porté par les sociologues et anthropologues anglais remet en cause cette conception de l'enfant comme sujet passif et immature biologiquement. La *sociology of childhood* (A. James et A. Prout, 1997 ; A. James et al 1998) et the *Childhood studies* en général (A. James et A. James 2009) qui ont émergé au cours des années 1990, cités par (Wouango, 2012, P. 41), placent l'enfant au cœur de la réflexion et montrent que l'enfance est une construction sociale et une expérience à part entière qui se distingue de l'immature biologique. Se basant sur J. Hart (1992). L'enfant n'est pas un sujet passif mais est un actif. Dès lors, il n'a pas seulement le droit à la protection, mais aussi à la participation, qui doit être effective et pas simplement symbolique ou décorative. Dans les débats contemporains sur le travail des enfants et son élimination, l'approche de « l'enfant acteur » prend le contrôle de l'approche traditionnelle et conventionnelle de l'enfant victime. Elle met en exergue la participation et la contribution de l'enfant qui, pour le travail, est avant tout un acteur qui contribue à sa propre survie et à celle de sa famille, ce qui fait de lui un acteur économique, social et politique dans sa société (J. Wouango, 2012, p. 41).

CONCLUSION

Le travail des enfants au Bénin est autrefois vu comme un processus de socialisation de l'enfant. Il a progressivement perdu cette vertu pour devenir contraignant et aliénant pour l'enfant dans nombre de groupes sociaux. Quand le travail ne correspond pas à l'individu qui l'exerce, il peut entraîner des effets nocifs.

Dans le marché arzikè de Parakou, les enfants se retrouvent dans diverses situations de travail passant de la vente sur poste à la vente ambulante en complément des travaux domestiques. Leurs travaux quotidiens durs plus de 14 heures par jours au mépris de leurs droits fondamentaux. Divers facteurs sociaux expliquent cette situation de travail dans lesquelles trouvent les enfants. Toute analyse faite sur la situation des enfants montre le contraste qu'il y a entre la perception de l'enfant par les textes étatiques et celle de sa société. En effet, les textes étatiques caricaturent l'enfant comme cet être qui a besoin de protection de l'ensemble de son entourage, à travers son droit de manger, de jouer, d'aller à l'école, de jouir d'une bonne santé, etc. Mais pour la société, c'est à l'enfant de travailler pour mériter ses droits. De ce fait, le travail n'est pas nuisible pour lui, mais participe à sa formation pour une vie future meilleure.

La complexité du cadre social de l'enfant rend toutes les actions de lutte contre le travail des enfants inefficaces. Malgré une volonté politique à travers les textes et lois sur l'abolition du travail des enfants ratifiés par l'Etat, on remarque une difficulté de mise en application de ses différents textes. Les services habilités à jouer le rôle de protecteur des enfants travailleurs dans le marché peinent à réussir leur mission, car ils ont du mal à cerner ce phénomène dans toute sa complexité.

Références bibliographiques

- Adanguidi, Jean & Tollegbé, Appolinaire. (2012). Facteurs explicatifs de la traite des enfants au Bénin. *Revue d'économie Théorique et Appliquée*, 2(2), 223–245.
- Agoli-agbo, Micheline. (2006). Le Travail Des 10-14 Ans Au Benin : Les Normes a L ' Epreuve Des Faits. *CEFORP/UAC-Bénin*, 988–997.
- Bahri, Amed & Gendreau, Francis. (2006). Le travail des enfants dans le contexte institutionnel africain. *Institute of Research for Developpement*, 2–15.
- Bhukuth, Augendra. (2010). *La labellisation et la lutte contre le travail des enfants. Études Internationales* (Vol. 99è sessio). <https://doi.org/10.7202/011414ar>
- Bonnet, Michel & Schlemmer, Bernard. (2009). Aperçu sur le travail des enfants. *Monde En Développement*, 146(2), 11–25.
- Denieuil, Pierre-Noël & Laroussi, Houda. (2012). Les valeurs internationales à l'épreuve du terrain: adhésions et résistances à la lutte contre le travail des enfants au Maroc. *Monde En Développement*, 157(1), 137–152.
- Étienne, Gilbert. (1991). M . Weiner , The Child and the State in India. *Tiers-Monde*, 127(Tome 32), 717–718.
- Eyebiyi, Elieth. (2011). Bénédicte Manier , Le travail des enfants dans le monde. *Lectures, Les Comptes Rendus*, 0–4.
- Jacquemin, Mélanie. (2002). Travail domestique et travail des enfants , le cas d'abidjan (côte-d'ivoire). *Revue Tiers Monde*, 43(170), 307–326.
- Lachaud, Jean-Pierre. (2008). Le travail des enfants et la pauvreté en Afrique: Un reexamen appliqué au Burkina Faso. *Economie et Prevision*, 186(5), 47–65. <https://doi.org/10.3917/ecop.186.0047>
- Lahlou, Mehdi. (2006). Le travail des enfants au Maroc . Cadre macro-économique et social et données de base. *INSEA, Rabat, Maroc*, 1009–1027.
- Lansky, Mark. (1997). Le travail des enfants: un défi à relever *. *Revue Internationale Du Travail*, 136(n°2 (été)), 253–280.
- Schlemmer, Bernard. (1999). L'idéologie de l'enfance et les spécialistes du travail des enfants: grandeurs et limites. *Labour, Capital and Society*, 32(2), 229–244.
- Schlemmer, B. (2005). Le BIT, la mesure du travail des enfants et la question de la scolarisation. *Cahier de La Recherche Sur l'éducation et Les Savoirs, hors série*, 229–248.
- Tripier, Pierre. (2012). Histoire de la sociologie du travail en France. *Sociologies Pratiques*, 25(2), 157–168.
- Wouango, Joséphine. (2012). *L'action publique de lutte contre le travail des enfants au Burkina-Faso*. Université de Liège.
- Zelizer, Viviana. (1992). Repenser le marché La construction sociale du “marché aux enfants” aux États-Unis. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 94(1), 3–26. <https://doi.org/10.3406/arss.1992.3023>

Ethnicisation numérique des rapports sociaux à travers les réseaux sociaux à Cotonou (Bénin)

Rodrigue Sèdjrofidé Montcho

Docteur en Sociologie-Anthropologie, Maître-Assistant du CAMES/Département de Sociologie-Anthropologie, FLASH/Université de Parakou (Bénin)

robachims9@gmail.com;

Résumé

Des liens ethniques sont aujourd'hui vivifiés à travers les réseaux sociaux numériques. En tant qu'enjeu socio-communicationnel, ces réseaux contribuent ainsi à l'expression d'autres formes du droit de s'associer et de s'exprimer sur la base de critères socioculturels dans la ville de Cotonou. L'objectif de cette recherche est d'analyser cette forme d'ethnicisation numérique des rapports sociaux. Il est adopté une démarche méthodologique qualitative basée sur l'approche ethnométhodologique. 70 personnes ressources ont été constatées par les techniques du choix raisonné et de la boule de neige. Il apparaît que le numérique par le biais des réseaux sociaux offre un nouvel espace d'expression identitaire et ethnique et facilite la production des formes de solidarité et déviations au sein de la communauté urbaine. C'est une forme d'ethnicité en téléchargement ou une ethnicisation numérique.

Mots clés : Ethnicisation numérique, réseaux sociaux, rapports sociaux, déviations, Cotonou.

Abstract

Ethnic links are now being revived through digital social networks. As a socio-communication issue, these networks thus contribute to the expression of other forms of the right to associate and express themselves on the basis of socio-cultural criteria in the city of Cotonou. The objective of this research is to analyze this form of digital ethnicization of social relationships. A qualitative methodological approach based on the ethnomethodological approach is adopted. 70 resource persons were identified by reasoned choice and snowball techniques. It appears that digital through social networks offers a new space for identity and ethnic expression and facilitates the production of forms of solidarity and deviance within the urban community. It's a form of download ethnicity or digital ethnicization.

Keywords: Digital ethnicization, social networks, social relationships, deviances, Cotonou

Introduction

L'omniprésence du numérique et des médias sociaux a favorisé de profondes mutations au niveau de plusieurs institutions sociales du fait de leur hyper-accessibilité. Tout s'emprunte au numérique au point où les réseaux socio-numériques abritent plusieurs groupes qui se forment par affinités idéologique, identitaire, linguistique, religieuse (B. D. Blama, 2018 : p.17). Tout se passe comme si « les réseaux sociaux numériques ne sont qu'un type différent, une autre forme d'espace public » (D. Boyd, 2007 : p.3). Mieux, les réseaux sociaux combinent au moins trois fonctions fondamentales : celle de support de l'identité numérique, celle de moyen de sociabilité sur la base de critères d'affinité, et celle de média réticulaire de communication interpersonnelle et/ou intergroupe (N. Smyrniotis, 2011 : p.24). L'autonomie et le fonctionnement en réseau ne sont pas des inventions d'Internet (P. Mercklé, 2011 : p.10). Mais l'internet, constitue une opportunité que les réseaux ethniques traditionnels ont saisie. C'est le cas de la ville de Cotonou.

Ville multiethnique et espace de rencontre par excellence compte tenu de sa position stratégique au Bénin, où cohabitent plusieurs groupes socioculturels et ethniques. On constate en effet, que plusieurs réseaux sociaux numériques à caractère ethnique existent et qui grâce à cette sociabilité en ligne, construisent de nouvelles relations contribuant ainsi à leur intégration au sein de leur nouvel environnement social, linguistique et culturel (J. V. Landaverde, 2017 : p. 33). La ville étant l'expression par excellence d'une proximité organisée dans le but de maximiser les interactions (Huriot, 1998 : p.17), ces réseaux produisent et consomment à la fois des contenus numériques pour les membres et leur communauté. C'est dire que des liens ethniques sont aujourd'hui vivifiés à travers les réseaux sociaux numériques. En tant qu'enjeu socio-communicationnel, ces réseaux contribuent ainsi à l'expression d'autres formes du droit de s'associer et de s'exprimer sur la base de critères socioculturels dans la ville de Cotonou. C'est ainsi que plusieurs associations et groupes à caractère ethnique et socioculturel profitent du cadre des médias sociaux pour se former, se renforcer et produire des interactions sociales multiples.

Comment s'opère cette forme d'ethnisation des rapports sociaux à travers les réseaux sociaux numériques dans la ville de Cotonou ?

Cette recherche vise à analyser l'ethnisation des rapports sociaux à travers les réseaux sociaux numérique dans la ville de Cotonou.

1- Matériels et méthode

1-1 Approche méthodologique

L'approche qualitative a été plutôt privilégiée dans la perspective de produire et d'analyser les données telles que les paroles écrites ou dites et le comportement observable des personnes (C. Assaba, 1998 : p.8). Pour la représentativité des données empiriques, des précautions ont été prises. En effet, par les techniques de choix raisonné et de boule de neige, 70 personnes ressources concernées par le phénomène ont été contactées par le biais d'un guide d'entretien semi structuré. La taille de l'échantillon est retenue après avoir atteint le seuil de saturation. Le groupe cible est constitué d'administrateurs de réseaux sociaux à caractère ethnique (10), de membres de réseaux sociaux à caractère ethnique (30), de spécialistes de la communication et ou du numérique (05), de responsables de formation politique utilisant ces réseaux sociaux à caractère ethnique (05) et de 04 responsables des services numériques au niveau central et décentralisé pour des entretiens individuels. De même, deux focus group discussion ont été organisés avec 16 personnes pour identifier quelques logiques collectives et les mutations liées à ces médias sociaux à caractère ethnique ou socioculturel. Les variables concernées par cette recherche sont l'ethnie, les médias sociaux, les formes de mutations ethniques liées aux réseaux sociaux, les fonctions des réseaux sociaux dans l'espace ethnique ou socioculturel, les positionnements stratégiques des acteurs ethniques et les formes de déviance relatifs aux réseaux sociaux.

L'environnement du numérique et ses usages sont très dynamiques. C'est pourquoi, le modèle théorique de la désorganisation sociale combinée à celui de l'analyse stratégique de Crozier et de Friedberg a été privilégié. En effet, la théorie de désorganisation sociale met l'accent sur les facteurs fragilisant le contrôle social formel et informel et est représentée ici par W. Thomas. La désorganisation sociale apparaît comme la conséquence des changements rapides de l'environnement économique et social. Mieux, elle renvoie à l'idée du déclin de l'influence des valeurs collectives sur l'individu qui, se détourne de son groupe primaire (W. Thomas, 1920 : p. 23). Cette théorie est identifiée pour analyser les mutations observées au niveau des anciens groupes socioculturels et qui se sont retrouvés sur les médias sociaux à travers des supports numériques. Quant à Crozier et Friedberg, le comportement des acteurs peut s'expliquer par le fait qu'il n'est jamais totalement contraint dans une organisation et

qu'il a toujours une marge de manœuvre (M. Crozier et E. Friedberg, 1977 : p.30). Les organisations comme celles socioculturelles sont des espaces d'enjeux de pouvoirs, de positionnement stratégiques d'acteurs comme c'est le cas ici et dont les mutations sont nourries par les nouveaux médias sociaux. Effectivement, dans cet environnement de fortes mutations engendrées par le numérique et ses nombreuses applications, les acteurs sociaux mettent en œuvre des stratégies individuelles et collectives en vue de leur survie ethnique. Ces stratégies ont engendré bien des déviations et qui ont désorganisé les réseaux sociaux traditionnels d'expression ethnique. Cela explique la combinaison de ces deux approches théoriques.

Enfin, cette recherche s'est inspirée de l'approche ethno-méthodologique (Garfinkel, 1968 : p.50). C'est une posture articulant la description des activités à un niveau strictement local et certains invariants. Cette posture affiche un « refus radical de l'induction », c'est-à-dire le refus de formuler des généralisations sociologiques à partir des situations décrites. En quelque sorte, cette recherche a mis l'accent sur bien des réalités propres à la ville de Cotonou même si l'internet est difficilement une question à isoler compte tenu de ses caractéristiques.

1-2 La ville de Cotonou comme espace de recherche

Le choix de la ville de Cotonou se justifie par le fait qu'elle est dans un environnement à la fois ouvert, urbain avec bien des dynamiques locales. En tant que capitale économique, elle est encore le siège du numérique, siège de la modernité et carrefour des civilisations, elle impacte toutes les autres localités du Bénin voire de la sous-région. Cotonou est sans doute le siège de tous les groupes ethniques du Bénin.

Cotonou est une ville de la République du Bénin située en Afrique de l'Ouest à côté du Nigéria (cartes 1 et 2). Elle a été créée en 1830 sur l'initiative du Roi Guézo (illustre roi d'Abomey). Selon l'une des légendes, « Kutonou », signifierait la « lagune de la mort » en raison de sa situation de carrefour du trafic des esclaves. A la fin du 19^{ème} siècle, Cotonou s'est développée à partir de quelques villages de pêcheurs situés à l'Est et à l'Ouest de la lagune. En 1888, le territoire de la ville a été cédé à la France par le roi d'Abomey, ce qui a eu pour effet l'accélération du processus de son développement. A partir du noyau originel des Toffins, la ville de Cotonou s'est progressivement enrichie de toutes les ethnies du Bénin. Certains quartiers en portent aujourd'hui la marque. Ainsi, Guincomé signifie « sur la terre des populations Guin », venues de Grand- Popo et d'Agoué pour participer à la construction du Wharf de Cotonou. De même, Xwlacodji désigne la terre des Xwla.

Aujourd'hui, Cotonou est devenue une représentation du Bénin en miniature et sa croissance accélérée donne naissance à une vaste « agglomération urbaine » allant de Porto- Novo (à l'Est) jusqu'à Ouidah (à l'Ouest) et Abomey-Calavi (au Nord). Capitale économique du Bénin, elle reste et demeure l'espace économique le plus dense du Bénin. Sur le plan administratif, la ville de Cotonou est divisée en 13 arrondissements qui s'étendent sur une superficie de 79 Km² (Carte 3). Cette ville présente un statut administratif particulier et est érigée en un département (Département du Littoral). On y compte la plupart des services administratifs, les Ambassades, les agences de coopération, les sièges des institutions internationales. Elle abrite également la quasi-totalité du potentiel économique du pays (maisons de commerce, industrie etc.). Cotonou est située sur le cordon littoral qui s'étend entre le lac Nokoué et l'océan Atlantique, constitué de sables alluviaux d'environ cinq mètres de hauteur maximale, le relief du cordon a deux caractéristiques principales :

- dépressions longitudinales parallèles à la côte ;
- bas-fonds érodés par l'écoulement des eaux pluviales qui communiquent avec le lac.

Le site est coupé en deux par le chenal appelé "lagune de Cotonou", communication directe entre le lac et la mer, creusé par les Français en 1894. La liaison entre les deux parties de la ville est assurée par trois ponts. La nappe phréatique se trouve à proximité de la surface du sol dont la perméabilité élevée accélère l'infiltration des eaux pluviales et usées (risques de pollution). Selon le RGPH4, la population de Cotonou est de 760 00 habitants avec une densité de 9 620 habitants par km² en 2013 (INSAE, 2013). Cette ville est surtout connue à travers le marché international de Dankpota et les conducteurs de taxi motos communément appelés « zémidjan ».



- limite de quartier
- limite d'arrondissement
- limite communale

Cellule du Registre Foncier Urbain (RFU) de Cotonou
 Novembre 2007

Carte n°1: Découpage administratif de la Commune de Cotonou
 Source : PDC, Mairie de Cotonou, 2018

2- Résultats

2-1 Ethnicisation numérique ou l'ethnicité en téléchargement à travers les réseaux sociaux à Cotonou

Dans la tradition de l'école de Chicago, la ville a été souvent comprise comme espace d'émergence de l'individualisme. Et pourtant dans les villes bien des groupes trouvent leur moyen d'expression communautaire voire ethnique. La question des identités territoriales dans les villes africaines ne peut être absolument distinguée de la question de la production d'identités dites « ethniques ». Celles-ci sont complexes, et surtout on sait qu'elles sont des construits socio-politiques, que les sentiments d'appartenance ethnique sont revivifiés au gré des stratégies d'acteurs politiques et sociaux (Gervais-Lambony, Nyassogbo (éds), 1977 : p. 22). C'est le cas de la ville de Cotonou. Par excellence, espace multiethnique du Bénin compte tenu de sa situation stratégique, Cotonou est le "melting pot" national où se rencontrent les ressortissants de toutes les régions (B. N'Bessa 1997 : p.12). Dans cet espace multiculturel, plusieurs réseaux sociaux s'objectivent à travers plusieurs formes d'institutions mises en place par les acteurs ayant des intérêts communs et ayant la triple fonction de support identitaire, de moyen de sociabilité et de média de communication interpersonnelle ou intergroupe (B. D. Blama, 2018 : p. 18). On peut constater dans la ville de Cotonou que plusieurs de ces réseaux sociaux sont aussi des espaces d'identification et d'expression ethnique en ligne. A titre illustratif, on peut citer « Fraternité aïzo », « idaatcha info », « Association des Elèves et Etudiants Peulh de Tchaourou ». A ce titre, ils favorisent l'expression identitaire et ethnique, la production de la solidarité et sont des espaces stratégiques d'actions individuelles et collectives. L'expression ethnique de ces réseaux sociaux ethniques se fait dans de petits groupes ou dans de grands groupes. Ils peuvent afficher publiquement leur caractère ethnique ou de façon latente à travers plusieurs autres facteurs comme la langue, le milieu d'origine, leurs activités, la valorisation des symboles ethniques, etc. La plupart d'entre elles empruntent au numérique pour leur autopromotion. C'est ainsi que plusieurs réseaux sociaux à caractère ethnique ont transposé leurs activités traditionnelles à travers les réseaux socio-numériques. S'il y a des éléments communs aux réseaux traditionnels et ceux numériques, bien des nuances et des mutations existent entre eux comme le montrent les matériaux de collecte des données ayant permis d'élaborer le tableau I:

Tableau I : Comparaison des réseaux sociaux traditionnels et ceux numériques

Réseaux sociaux	Ethniques traditionnels	Ethniques numériques
Caractéristiques		
Ressemblances	Espace d'expression identitaire et ethnique, de solidarité, de stratégique d'actions individuelles et collectives, de mobilisation et d'autopromotion	
Dissemblances	Faible utilisation du numérique	Forte utilisation du numérique
	Proximité physique accentuée	Proximité physique réduite
	Discussion réduite	Instantanéité dans les discussions
	Moins de visibilité	Visibilité accentuée
	Rapports sociaux à tendance hiérarchique	Rapports sociaux à tendance horizontale

Source : Rodrigue S. Montcho, 2019.

De l'analyse du tableau I, il apparaît qu'un réseau social, qu'il soit traditionnel ou numérique combine la triple fonction de support identitaire, de moyen de sociabilité et de média de communication interpersonnelle ou intergroupe (B. D. Blama, 2018 : p.23). Mais la particularité du réseau social numérique est qu'il est plus accessible, ubiquitaire et itératif à travers cette triple fonction grâce à la technologie, même s'il réduit considérablement le contact physique comme le souligne cette personne ressource : « nous n'avons plus besoin de nous tracasser avant de participer aux réunions, nous pouvons échanger à travers notre réseau en ligne (facebook ou whatsapp), décider et faire les cotisations en ligne, prendre les décisions et les mettre en œuvre », membre d'un réseau social. Comme l'indique cet enquêté, même si plusieurs plates-formes servent de supports aux réseaux sociaux à caractère numérique, on peut citer par ordre décroissant, Whatsapp et Facebook. Whatsapp est venu détrôner Facebook depuis près de 3ans. Comme les réseaux traditionnels, l'étendue du réseau dépend de ses objectifs. Pour ce membre de ce réseau numérique ethnique : « leur association leur permet de débattre des questions relatives à leur ethnie, développer la solidarité entre ses membres, faciliter les contacts et promouvoir leur ethnie. Parfois on nous oblige à faire les discussions dans notre langue d'origine » Responsable d'un réseau social. Ces réseaux peuvent être multi-acteurs ou inter-catégories regroupant des membres de plusieurs catégories socio-professionnelles ou économiques politiques comme c'est du réseau Fraternité Aizo. Ils peuvent être intra-catégories regroupant des membres de même catégorie comme c'est le cas

de de l'Association des Elèves et Etudiants Peulh de Tchaourou (AEEPCT). De même ces réseaux peuvent être micro (à l'échelle du village, de la famille), méso (à l'échelle de la commune ou du département) ou macro (à l'échelle du pays, ou à l'internationale). La densité des relations sociales faites de collaboration et de conflits dépend de l'échelle. Plus l'échelle est élevée plus la densité des relations sociales sont fortes. Pour ce membre de l'AEEPCT : « leur association leur permet de promouvoir leur langue et leur culture, de nouer des partenariats avec des associations visant les mêmes objectifs d'insertion sociale et professionnelle puisque nous sommes souvent exclus de la scolarisation et de débats liés à la transhumance.»

Le dénominateur commun de ces réseaux à caractère numérique ou en ligne, est qu'ils ont la désignation ethnique comme point commun (fon, aïzo, peulh, dendi, gun, yoruba, mina, adja, etc.). Mieux, dans leurs expressions, ils empruntent des matériaux notamment culturels à leurs groupes ethniques pour mieux se faire identifier comme c'est le cas des photos n°1 et n°2.

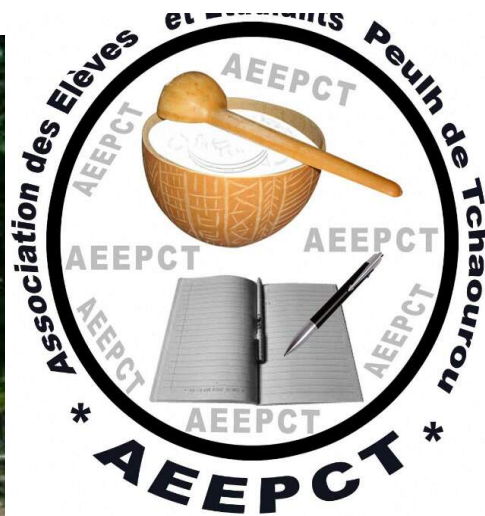


Planche de Photos n°1 : Image de profil du réseau

Prise de vue : réseaux sociaux en ligne

Comme le montre la planche de photos n°1, les symboles de ces réseaux sociaux numériques à caractère numérique sont en rapport avec leurs activités et réalités culturelles parce qu'en tant qu'éléments identitaires, leurs objectifs c'est aussi d'assurer la visibilité de ces groupes. C'est ainsi que plusieurs autres éléments sont mobilisés comme c'est le cas de la langue, la culture, les emblèmes, etc. Le numérique offre ainsi un espace ethnique d'expression multiple (expression identitaire, production de la solidarité, espace stratégiques d'actions individuelles

et collectives). L'ethnie est donc en ligne à travers les réseaux sociaux en ligne. Leur forte propension est liée à plusieurs facteurs dont :

- leur accessibilité induisant des trajectoires individualisées ou individualisation de la vie associative (possibilité d'information en ligne sur l'association, échanges en ligne, discussion en ligne sur son ethnie) ;
- l'espace d'expression libre qu'ils offrent réduisant les relations hiérarchiques de leurs membres. Ainsi, d'un système traditionnel dans lequel les réseaux sociaux sont de type hiérarchique et rassemblent physiquement des individus partageant des valeurs et des objectifs communs, l'on est passé à un système numérique, une organisation égalitaire, non hiérarchisée, qui réunit plutôt des individualités et établit essentiellement des liens faibles (B. D. Blama, 2018 : p.25).

La trajectoire numérique des membres des réseaux sociaux sont multiples. Ils appartiennent en effet, à plusieurs réseaux dont ils mettent les expériences et acquis au profit de leur groupe ethnique.

2-2 Réseaux socio-numériques ethniques comme espace stratégique de positionnement

Les réseaux sociaux à caractère numérique sont des espaces de positionnement stratégique. A leur création, il y a fort engouement des membres, après il tourne autour du désintérêt et de la remobilisation ponctuelle en fonction des sujets, de l'actualité et des intérêts des membres.

L'utilisation stratégique des réseaux est liée à leur origine de création. Parfois, ils sont commandités par des acteurs ou des administrateurs et qui en font des miradors sociaux numériques à tendance de suivi et de contrôle du groupe ethnique. Il s'agit pour ceux comme le souligne J. Perriault de regarder constamment ce qui se passe sur l'écran, sur le « mur », sans intervenir (J. Perriault, 2009 : p.9). L'écran est ici le réseau social numérique qui facilite la liberté de la parole et des interactions sociales. Les acteurs qui s'en servent comme mirador social interviennent rarement, mais exploite activement tous les matériaux issus de ces interactions. Comme le souligne cet enquêté :

« C'est notre grand frère qui a dit de créer ce groupe, mais il n'intervient jamais. Personne ne sait qu'il est sur le forum. S'il doit dire des choses, il passe par le biais de quelqu'un d'autre que nous avons identifié. Parfois, on introduit de faux débats juste pour connaître la position de chacun sur un sujet, un débat afin d'orienter nos actions. Tout cela, parce qu'il se prépare pour être candidat aux élections » Administrateur d'un réseau social en ligne.

L'objectif visé à travers la constitution de ces réseaux n'est pas forcément ceux affichés. Chaque membre y tire son profit en fonction de ses propres objectifs. En effet, comme les réseaux traditionnels, chacun y intègre parce qu'il a besoin de l'autre ou parce qu'il a besoin du groupe. Ainsi sont-ils dans la ville de Cotonou des espaces :

- de mobilisation pour le développement pour le milieu social d'origine ;
- politisé, d'enjeux de pouvoir ;

- d'espace économique et de marketing ;
- d'autopromotion, de recherche d'emploi, de nomination ;
- rencontres stratégiques ;
- d'horizontalisation du pouvoir.

2-3 Réseaux socio-numériques comme espace de déviance

Comme toute organisation, plusieurs problèmes naissent de l'interaction entre les membres de ces réseaux sociaux numériques et sont à la base de bien des déviances. Un des membres d'un réseau social souligne qu'il « est souvent déçu du niveau parfois très bas des discussions, des insultes et sautes d'humeur inutiles, de l'insertion sur le forum des images inutiles sans rapport avec les objectifs du forum. » membre d'un groupe en ligne. Effectivement, plusieurs déviances sont notées en déphasage avec les objectifs du groupe et d'autres inhérentes à la vie en communauté.

Parmi ces problèmes, on peut citer :

- les conflits de toute sorte surtout les conflits de leadership ;
- les violences verbales numériquement exprimées ;
- l'expression instantanée des mécontentements des membres du groupe vis-à-vis du groupe et vis-à-vis des autres groupes ;
- l'auto-valorisation de soi au détriment des autres membres ;
- l'auto-valorisation de son groupe ethnique et la dévalorisation des autres groupes ethniques ;
- la violation fréquente du règlement intérieur du groupe ;
- etc.

On peut retenir que jusque les expressions jusque-là sont des expressions ethnicistes parfois ethnocentristes et non ethnocides à travers les réseaux sociaux à Cotonou. Mais l'individualisation des trajectoires de production de l'information, la spontanéité des mécanismes de production de l'information et son instantanéité ne sont pas de nature à garantir la maîtrise de soi et la maîtrise de l'autre sur ces réseaux. Il importe de renforcer de ce point de vue l'éducation numérique. Car, si par les hommes l'ethnie a été source de clivage, par les hommes à travers le numérique, l'ethnie est plus accessible et pourrait donc accélérer les conflits ethniques sur toutes leurs formes. S'éduquer aux réseaux socio numériques reviendrait à cultiver ce que L. Corroy a appelé l'empowerment (L. Corroy, 2013 : p.5). Un terme qui traduit l'idée de développer une autonomie et exercer un contrôle sur les médias en général et les réseaux socio numériques en particulier. Des précautions utiles car l'usage des réseaux sociaux numériques laisse des traces numériques volontaires ou non comme c'est le cas des captures d'écran, les enregistrements audios et vidéos, etc. Dès lors, il faut apprendre à gérer sa e-réputation, en fonction du type de message que nous voulons véhiculer ou voir circuler sur nous (B. D. Blama, 2018 : p. 9).

1- Discussion

On peut retenir de cette recherche que le numérique par le biais des réseaux sociaux offre un nouvel espace d'expression identitaire et ethnique en ligne. Cet espace favorise un positionnement stratégique des groupes ethniques ou socioculturels. De même plusieurs

déviances émanent de ce fort emprunt des médias sociaux. L'accessibilité des réseaux socio-numériques, l'horizontalisation du pouvoir induit ont été des facteurs explicatifs de la forte production des formes de solidarité. D. Blama arrive à la même conclusion lorsqu'il dit que les réseaux sociaux numériques ont favorisé le développement de leur région à l'aune des nouvelles technologies de communication (B. D. Blama, 2018 : p.15).

En ce qui concerne le positionnement stratégique, il apparaît que les réseaux sociaux numériques à caractère ethnique font partie des construits ethniques revivifiés au gré des stratégies d'acteurs (Gervais-Lambony, Nyassogbo, 2007 : p.18). C'est ce qui fait qu'ils sont pris d'assaut par des acteurs stratèges comme des tremplins d'autopromotion ou de positionnement de leur communauté. Comme le souligne J-P Olivier Sardan, des mouvements culturels et ethniques sont animés par des fonctionnaires ou des intellectuels et permettent à la fois de faire bénéficier les populations dont ils se réclament d'une grande part de la rente de développement, au nom en général d'inégalités dont ils estiment victimes dans la répartition de cette rente, et d'obtenir pour les dirigeants un meilleur accès aux positions politiques nationales (J-P Olivier Sardan, 1995 : p.40). C'est cela qui fait de ces réseaux socio-numériques ethniques parfois des miradors sous le contrôle des acteurs stratèges dans la ville de Cotonou. Sur les réseaux sociaux à caractère numérique, tout se passe comme si chacun a un intérêt à satisfaire soit individuellement, soit collectivement. Cela s'assimile à l'effet de club de N. Curien qui est :

« un effet de club, une externalité positive de consommation qui se manifeste lorsque chaque acheteur présent sur le marché tire avantage, non seulement de sa propre consommation, mais également de celle des autres. Il y a externalité, en ce sens que la satisfaction d'un individu ne dépend pas uniquement de sa décision d'adhérer au réseau, mais aussi de décisions qui lui sont externes, celles des autres individus ; et l'externalité est positive, parce que la satisfaction individuelle s'accroît avec le nombre d'adhésions » (N. Curien, 2000 : p.19).

La particularité des réseaux sociaux numériques à caractère ethnique est qu'ils ont engendré une certaine désorganisation sociale par rapport aux réseaux traditionnels liée à deux facteurs. Le premier est relatif à la distanciation physique et le second à une individualisation des trajectoires numériques des institutions ethniques. Lespinas arrive à la même conclusion lorsqu'il pense que du réseau traditionnel au numérique on s'est passé d'un espace métrique avec un niveau de distance mesurable physique, à un nouvel espace de vie digital qui entraîne la suppression de barrières spatio-temporelles, la mutation de l'identification de l'individu et de nouveaux processus d'interactions (Lespinas et al. 2013 : p.8). Les réunions et autres rencontres se font en ligne en lieu et place des réunions traditionnelles qui favorisaient les échanges physiques et humaines. Cette numérisation des rapports sociaux entraîne une mutation de la définition du concept d'ethnie. En effet, elle était souvent appréhendée comme :

- soit de vastes aires culturelles et linguistiques, soit des zones d'influence politique, soit des subdivisions des deux c'est-à-dire des sociétés disposant d'un cadre minimum qui permette le fonctionnement de relations économiques, sociales, culturelles (J-P, Olivier de Sardan, 1978 : p.18) ;

- essentiellement une population désignée par un appellatif se réclamant d'une origine commune, fondée sur un segment culturel spécifié par une conscience collective d'appartenance à un groupe dont l'unité s'appuie d'une manière générale sur une langue, un territoire et une histoire commune (A. Tingbe Azalou, 1997 : p.22).
- un "groupe fermé, descendant d'un ancêtre commun ou plus généralement ayant une même origine, possédant une culture homogène et parlant une langue commune selon (C. Mercier, 1978 : p. 32) ;
- un groupement naturel d'Hommes caractérisé par des traits communs, somatiques, linguistiques et le sentiment d'appartenance (M. Grawitz, 2002 : p. 50).

Ces approches définitionnelles du concept ethnique sont aussi riches que variées mettent ici en exergue cinq caractéristiques à savoir : le territoire, la culture, la langue, les aspirations et la mémoire. Si le territoire est un élément important dans les réseaux traditionnels ethniques, il est ici en mutation parce que fortement numérique. Et c'est dans cet espace là que les réseaux sociaux s'épanouissent. Ce facteur est justement à la base de l'individualisation des trajectoires et une horizontalisation des pouvoirs au sein des réseaux sociaux ethniques numériques.

Enfin, ces réseaux ne sont pas étrangers aux déviations des réseaux numériques et il convient d'aller vers une éducation numérique qui vise à la fois l'intégration et la régulation en leur sein. Il s'agit de la capacité à accéder aux médias, à comprendre et apprécier, avec un sens critique (L. Corroy, 2013 : p.30) dans ce contexte où les réseaux sociaux numériques sont souvent des construits stratégiques dans cet environnement urbain qu'est la ville de Cotonou.

Conclusion

Cette recherche a eu la particularité d'avoir mis en exergue la portée des réseaux sociaux numérique dans la ville de Cotonou. Il est à préciser que les réalités ethniques telles ici décrites à travers les réseaux sociaux s'objectivent dans la ville de Cotonou en termes d'ethnicité et non encore en termes d'ethnocentrisme ou d'ethnocide, car la plupart des personnes ressources contactées sont à la fois membres de leur réseau ethnique et en même temps membres d'autres réseaux. Il n'y a pas un repli systématique sur son groupe ethnique et un refus des autres. D'ailleurs l'étude a porté sur la ville de Cotonou qui est par excellence un espace d'échanges même s'il y a résurgence des facteurs ethniques à travers les réseaux sociaux. Cette résurgence ethnique à travers le numérique accessible est liée à la mobilisation stratégique des acteurs autour des réseaux sociaux numériques à caractère ethnique. Il convient d'anticiper sur les risques de téléchargement d'ethnocide en privilégiant une éducation à l'usage éclairé du numérique.

Dans cette recherche, l'approche est ethnométhodologique. C'est une posture de refus de radical de l'induction parce que tout est ici articulé autour du niveau local. C'est une manière d'accepter d'approfondir cette recherche en vue d'approfondir cette question qui est d'une grande portée historique et qui refait surface par le biais des réseaux sociaux numériques.

Références bibliographiques

Bourdieu Pierre, 1980, « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janv, p. 2-3.

Boyd Danah & Ellison Nicole, 2007, « social Network sites : Definitions, History and Scholarship », *Journal of computer – Mediated communication*, 13 (1), article 11

Boyd Danah, 2007, « Social Network Sites : Public, Private, or What ? » *Knowledge Tree 13, May*. Texte traduit en français par Tilly Bayard-Richard, Paris, France.

Corroy Laurence, 2013, « Panorama historique de l'éducation aux médias et perspectives d'actions pour l'Afrique », *conférence prononcée lors du colloque sur l'éducation aux médias à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 13 mars 2013*.

Curien Nicolas, 2000, *Économie des réseaux*, Paris, La Découverte.

Gervais-Lambony Pierre. , 2007, *Lomé: Dynamiques d'une ville africaine*, Paris, Karthala.

Gnéré Blama Dagnogo, « Du réseau social traditionnel au réseau social numérique : pistes de réflexion pour une éducation aux médias sociaux numériques en Côte d'Ivoire », *Revue française des sciences de l'information et de la communication [En ligne]*, 12 | 2018, mis en ligne le 05 février 2018, consulté le 22 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/3495> ; DOI : 10.4000/rfsic.3495

Grawitz Madeleine, 2000, *Lexique des Sciences Sociales*, Paris, Dalloz 7ème édition, 423 p.

Ohany Vanessa Landaverde, 2017, *Médias et réseaux socio-numériques des minorités en France : le rôle des médias ethniques et socio-numériques dans la communication et l'intégration des communautés ethniques et immigrantes : le cas de la communauté cap-verdienne*, Sciences de l'information et de la communication, Université Côte d'Azur.

Kiyindou Alain, 2011, « Réseaux socionumériques et solidarité », *Ces réseaux numériques dits sociaux*, CNRS éditions, Hermès, n° 59, pp. 117-122.

Lespinas Julie et al., 2013, « Les réseaux sociaux numériques : quel impact sur notre sociabilité ? ».

Marie Mallet, 2016, « La formation des réseaux intra ethniques au sein des communautés d'immigrés Latinos : analyse comparative de Miami et Los Angeles », *L'Ordinaire des Amériques* [En ligne], 220 | 2016, mis en ligne le 13 juillet 2016, consulté le 22 février 2019. URL : <http://journals.openedition.org/orda/2905> ; DOI : 10.4000/orda.2905.

Mercier, Corneille. et al, 1995, *Au coeur des changements sociaux, les communautés et leurs pouvoirs*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke. métropole, Paris, L'Harmattan.

Merckle Pierre, 2011, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Répères », troisième édition.

Montcho Rodrigue, 2003, *Influence du facteur ethnique sur le développement local en milieu aizo dans la commune d'Allada*, mémoire de maîtrise en Sociologie-Anthropologie, DSA/FLASH/UAC. 39.

Montcho Rodrigue, 2007, *Identité socioculturelle dans la ville de Cotonou*, Mémoire de DEA Sociologie de Développement, FLASH/UAC.

Montcho Rodrigue, 2012, *Dynamiques multiculturelles de la gouvernance locale : études de cas dans la ville de Cotonou*, Allemagne, Editions Universitaires Européennes.

Müller Hans-Peter & Sintomer Yves, 2006, « Action et structure. La praxéologie de Pierre Bourdieu », Pierre Bourdieu, théorie et pratique, La Découverte, pp. 47-62

N'Bessa Benoît, 1997, *Porto-Novo et Cotonou (Bénin) : origine et évolution d'un doublet urbain*, thèse de doctorat d'Etat ès-lettres, Bordeaux, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

N'Bessa Benoît., 1999, "Origines " in *Cotonou: regards sur une ville* dir. Emile Ologoudou, Editions Esprits Libres, p 65.

Olivier de Sardan, Jean Pierre, 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.

Olivier de Sardan, Jean Pierre, 1994, « La logique de la nomination. Les représentations fluides et prosaïques de deux maladies au Niger », *Sciences Sociales et Santé*, pp 15-45.

Olivier de Sardan, Jean Pierre., 1969, *Système des relations économiques et sociales chez les Wogo (Niger)*, Paris, Institut d'Ethnologie.

Perriault Jacques, 2012, « Réseaux socio-numériques et frontières », Hermès, *La Revue*, 2012/2 (n° 63), p. 152-159. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2012-2-page-152.htm>

Perriault, Jacques., 2009, « Traces (numériques) personnelles, incertitude, lien social », Hermès, no 53, 2009, p. 13-20. (en ligne)

Sautédé Éric, 2011« Les réseaux sociaux numériques en Chine : une constellation de petits mondes », *Hermès, La Revue*, 2011/1 (n° 59), p. 151-158. URL : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2011-1-page-151.htm>, consulté le 25 février 2019.

Serres Michel, 2012, « Bienvenu à l'Homme nouveau », Article disponible à cette url <http://www.lepoint.fr/grands-entretiens/michel-serresbienvenue-a-l-homme-nouveau>
Consulté le 03 février 2019.

Simard, Carolle, 2003, « Les élus issus des groupes ethniques minoritaires à Montréal : perceptions et représentations politiques, une étude exploratoire », *Politique et Sociétés*, 22(1), 53–7. <https://doi.org/10.7202/006577ar>

Smyrnaioi Nikos, 2011, « Les réseaux sociaux : reflet des différences culturelles ? » in Newsletter,

Tingbe Azalou, 1997, « Les ethnies comme enjeux ou instruments politiques en Afrique » in *La Discrimination raciale en Afrique*, UNESCO/IDHPD-DQ, Editions Flamboyant, Cotonou.

Wolton Dominique, 2011, Ces réseaux sociaux numériques, Revue Hermès, CNRS Editions.

TAXINOMIE VERSUS ITINERAIRES THERAPEUTIQUES DES FEMMES PORTEUSES DE FISTULE OBSTETRICALE SOIGNEES AU CHU-MEL A COTONOU

TAXINOMY VERSUS THERAPEUTIC ROUTES OF WOMEN CARRIERS OF OBSTETRIC FISTULA CARED AT THE CHU-MEL IN COTONOU

DOMINGO Marie-Damicella Rufine (1), MELIHO Pierre Codjo (2), KPATCHAVI Codjo Adolphe (3)

1. Université d'Abomey-Calavi, (UAC, Bénin), micelladomingo@yahoo.fr
2. Université National d'Agriculture, (UNA, Bénin), pmeliho@gmail.com
3. Université d'Abomey-Calavi, (UAC, Bénin), kpatchaviadolphe@yahoo.com

Résumé

Cette recherche a pour objectif d'analyser le rapport entre la taxinomie de la fistule obstétricale (FO) et les itinéraires thérapeutiques des femmes soignées au Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL) à Cotonou. Conduite par une approche qualitative, la recherche a permis de mobiliser onze informateurs clés par la technique de choix raisonné et de boule de neige. Au-delà des femmes porteuses de fistule obstétricale, les médecins de diverses spécialités ont participé à des entretiens individuels semi-structurés d'où résultent des matériaux rendus en corpus puis analysés par l'analyse qualitative du contenu des représentations sociales. Les résultats montrent en premier lieu que les femmes construisent plusieurs nosographies en fonction de leur appartenance sociolinguistique, celles-ci étant enchâssées dans chaque socio-culture. En second lieu, les espaces de soins domestiques et biomédicaux interagissent dans l'itinéraire thérapeutique des femmes porteuses de la FO en lien avec la construction de son étiologie.

Mots-clés : fistule obstétricale, espace domestique, itinéraires thérapeutiques, CHU-MEL, Cotonou

Abstract

The aim of this research is to analyze the relationship between the taxonomy of obstetric fistula (OF) and the therapeutic routes of women treated at the University Hospital Center of the Mother and Child Lagoon (CHU-MEL) at Cotonou. Conducted by a qualitative approach, the research made it possible to mobilize eleven key informants using the reasoned choice and snowball technique. In addition to women with obstetric fistulas, doctors from various specialties have participated in semi-structured individual interviews, from which result materials rendered in corpora and then analyzed by qualitative analysis of the content of social representations. The results show first of all that women build several nosography's according to their sociolinguistic membership; these being enshrined in each socio-culture. Secondary, domestic and biomedical care spaces interact in the therapeutic route of women with OF linked to the construction of its etiology.

Keywords: obstetric fistula, domestic space, therapeutic routes, CHU-MEL, Cotonou

Introduction

La fistule obstétricale est un mal qui touche la vie des femmes en général et la santé maternelle, particulièrement la santé sexuelle et reproductive. Elle découle des risques dus à l'accouchement prolongé et renforce les inégalités sociales de santé (A. Desrumaux, 2013, p. 6). Reconnue de nos jours comme un problème de santé publique, elle prend de l'ampleur et touche souvent les femmes des pays d'Asie du sud et ceux des pays d'Afrique subsaharienne dont le Bénin. Mais elle est camouflée par la pensée populaire dans ces régions du monde. La pauvreté serait le facteur principal aggravant de cette pathologie, car les femmes les plus démunies n'ont pas accès à des soins obstétricaux d'urgence pour faute de moyen. Cependant, d'autres facteurs socioculturels sont aussi à prendre en compte tels que le mariage précoce, les grossesses précoces et les violences sexuelles (UNFPA, 2011, p. 13) sans négliger les mutilations génitales féminines.

La fistule obstétricale prend de l'ampleur et est surtout répandue dans les communautés d'Afrique subsahariennes et d'Asie du Sud où l'accès aux soins obstétriques est limité. Dans la littérature scientifique, ce mal est appréhendé comme un fait social total impliquant de nombreuses interrogations auxquelles seule la sociologie et l'anthropologie pourraient répondre. Il est remarqué qu'au Bénin, les femmes porteuses de fistule obstétricale sont bannies de leur communauté et souvent répudiées par leurs maris qui les considèrent comme impures et comme ayant été frappées par un "mauvais sort", autrement dit souillées (M. Douglas, 1992). Elles sont condamnées à vivre hors de la communauté, sans revenus économiques, isolées et à l'écart de leur famille, ce qui amène certaines femmes porteuses de fistule obstétricale à élire domicile dans les centres où elles ont été accueillies et soignées.

Au Bénin, le Ministère de la santé a développé une stratégie nationale de lutte contre les fistules obstétricales sur la période de 2007 à 2015. Il s'agit d'une stratégie intégrée qui comprend les volets prévention, réparation et réinsertion sociale. Le pays s'est aussi inscrit dans la campagne globale de lutte contre les fistules obstétricales depuis 2003, par le biais du projet intégré de lutte contre les fistules obstétricales. Les études réalisées au Bénin montrent l'ampleur des difficultés inhérentes aux fistules obstétricales dans toutes les communautés et dans toutes les régions du pays (UNFPA, 2003). Malgré les nombreux projets financés par le Ministère de la Santé pour la prise en charge des fistules obstétricales puis l'accompagnement psychosocial apporté par les associations et organisations, cette maladie demeure toujours récurrente. Les représentations sociales jouent un rôle important dans son enracinement au Bénin. Celles-ci sont construites autour des cadres nosographiques (D. Fassin, 1990, p. 9) entre le social et le biomédical (P. C. Mèliho, Th. T. Dikpo, 2019, 110). Les deux principales causes de la fistule obstétricale comme l'a relaté différentes études en sciences sociales et en santé publique sont l'accouchement difficile et le manque de moyens financiers. Autrement dit le défaut d'accès à la césarienne et la pauvreté. Les femmes n'étant pas informées de cette pathologie se cachent et vivent la maladie dans le silence. Les femmes souffrant de cette pathologie pour la plupart vivent dans les milieux ruraux, ne sont pas instruites et ne dispose de moyens de télécommunication comme la radio ou la télévision pour s'informer et comprendre la maladie. Même lorsqu'elles parviennent finalement à aller dans un centre de

santé et qu'on leurs explique, l'entourage immédiat ou la famille leurs font comprendre que c'est une perte de temps qu'elle sont juste maudites. Elles s'enforment donc dans cette ignorance et accepte leurs destins. C'est le cas pour les femmes des pays Africains, en l'occurrence celles du Bénin. Grace aux différentes campagnes de sensibilisation menés par la Fondation Claudine Talon ; les femmes ont pu se déplacées pour se rendre au centre de santé CHU-MEL de Cotonou pour une mission de réparation financés par cette fondation.

La présente recherche a pour objectif d'analyser le rapport entre la taxinomie de la fistule obstétricale (FO) et les itinéraires thérapeutiques des femmes victimes soignées au Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL) à Cotonou .Les expériences documentées ici articulent les contextes médicaux et sociaux de prise en charge de la fistule obstétricale dans le cas spécifique des femmes observées au CHU-MEL à Cotonou par une démarche empruntée à la sociologie qualitative.

1. Matériel et méthodes

1.1. Présentation et justification du cadre de la recherche

Le Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL) est situé dans le cinquième Arrondissement de Cotonou dans le département du Littoral. Il a une position centrale au sein de la ville de Cotonou, car implanté au bord du Lac Nokoué dans la zone commerciale avec deux grandes voies d'accès. D'une part, l'avenue Delorme reliant l'ancien pont et d'autre part le nouveau pont et la rue de la maternité. Il est limité au Nord par le Lycée Technique Coulibaly, au Sud par les centres commerciaux, à l'Est par le lac Nokoué et à l'Ouest par la voie pavée menant au marché Missèbo. La figure 1 présente une carte de la situation géographique du CHU-MEL réalisé par l'Institut National Géographique du Bénin en 2018.

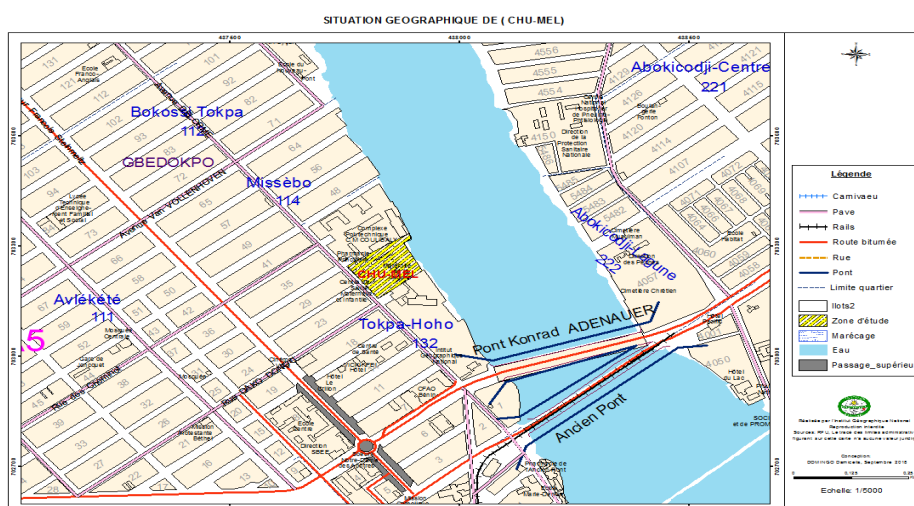


Figure 1 : Carte de la situation géographique du CHU-MEL

Source : Réalisée dans le cadre de cette étude sur fond topographique de l'Institut Géographique National du Bénin au 1/5000, 2018

En effet, outre les populations de Cotonou et environ, on compte également parmi les usagers du CHU-MEL, des malades provenant des départements limitrophes (Ouémé, Plateau, Mono, Couffo, Zou, Collines). Le CHU-MEL ou ex Hôpital de la Mère et de l'Enfant (HOMEL) est un établissement public à caractère social, car il accueille les cas de référence en matière de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie. Il comprend les services spécialisés comme la médecine générale, la pédiatrie, la chirurgie pédiatrique, la gynécologie obstétrique, l'anesthésie et la réanimation, l'exploration fonctionnelle de type Oto-Rhino-Laryngologie (ORL), le laboratoire, d'autres spécialités médico chirurgicales telles que la cancérologie, la kinésithérapie et la rééducation, la nutrition et la diététique, la psychiatrie, la pharmacie, le service social et le service d'hygiène hospitalière, des conditions de vie et de travail du personnel.

Le choix du Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL) dans le cadre de cette recherche est dû au fait qu'il est un hôpital de référence du Bénin, intervenant dans la prise en charge de la fistule obstétricale ; ce qui a permis d'interroger plusieurs catégories d'acteurs relevant de l'offre et de la demande de soins liés à cette maladie. Notons également une diversification culturelle (*Fon, Ayizo, Goun, Holli*, etc.) au niveau des femmes hospitalisées pour la FO au CHU-MEL.

1.2. Méthode

Cette recherche met en exergue les données empiriques autour de la construction de l'étiologie de la fistule obstétricale en rapport avec les entités nosographiques tenant compte des groupes socioculturels des femmes porteuses de cette maladie. La collecte des données auprès de ces catégories d'informateurs repose sur une démarche qualitative qui a associé la revue documentaire (données secondaires) avec des enquêtes de terrain (données primaires) d'une durée d'un mois entre avril et mai 2018. Onze informateurs clés ciblés sur la base de l'échantillonnage à choix raisonné et la boule de neige ont pris part à des entretiens semi-structurés individuels (cf. Tableau 1) après avoir consenti à participer à l'enquête.

Tableau I : Répartition statistique des informateurs par catégorie des patientes et du personnel soignant

Groupe cible	Sexe Féminin	Sexe Masculin	Effectif	Pourcentage
Anciennes Patientes	02	00	02	18.18
Nouvelles Patientes	05	00	05	45.46
Médecins gynécologues	00	02	02	18.18
Sages-femmes	02	00	02	18.18
Total	9	2	11	100

Source : Données de Terrain, avril-mai 2018

A la lecture de ce tableau, on observe que les femmes porteuses de fistule obstétricale (anciennes comme nouvelles patientes) occupent 64 % des personnes interrogées tandis que les agents de santé (médecins gynécologues et sages-femmes) font 36 %. La faible taille des informateurs est caractéristique des enquêtes qualitatives où on cherche à savoir « quoi », « pourquoi », et « comment » pour produire des concepts par description d'attitudes, d'émotions, d'opinions et de valeurs d'une réalité dite subjective et gouvernée par la culture. Les matériaux collectés auprès de ces informateurs clés ont été transcrits puis mis en corpus en vue d'obtenir des discours exploitables par la tri-thématique, la méthode de triangulation et de l'analyse qualitative du contenu des représentations sociales dont les résultats ci-dessous. Un guide d'entretien à été utilisé pour collecter les différentes données, notons que deux guides ont été faits adaptés aux personnels soignas et aux femmes porteuses de fistules obstétricale. Ce guide à permis de collecter les informations tel que : la connaissance de la maladie, les causes et conséquences sur la vie sociale, l'appellation linguistique de la maladie dans l'aire socio-culturel. Pour les médecins s'ajoute la structuration de la prise en charge dans l'hôpital et une explication de la maladie.

2. Résultats

Trois résultats importants émergent de cette recherche.

2.1. Nosographie de la fistule obstétricale (FO) chez les femmes porteuses

Plusieurs types de nosologie ont été distingués dans la recherche en fonction de l'appartenance sociolinguistique au regard des aires géographiques des femmes porteuses de fistule obstétricale. En fait, la fistule obstétricale est un dysfonctionnement qui attaque la partie du bas-ventre de la femme. Il s'agit d'une partie du corps perçu socialement comme sensible puisqu'elle renferme les organes de reproduction.

Le *fon* considère qu'il y a fistule obstétricale lorsque l'organe qui retient les urines est cassé. Le nom attribué à ce problème est « *adôgogba* ». Littéralement ce terme est composé de trois monèmes « *adô* » (urine) + « *go* » (bouteille) + « *gba* » (cassé) ; ce qui signifie « *la bouteille de l'urine est cassée* ». Cernée dans ce sens, la fistule obstétricale renvoie à l'idée que l'urine est contenue par un organe « *go* » dont la cassure entraîne l'écoulement de l'urine, une forme d'expression de la maladie. Il ressort de cette nosologie une représentation que l'on pourrait assimiler à l'analogie du « contenant » et du « contenu ». En effet, le « contenant » représente l'organe, qui, « fragmenté » ou « cassé » entraîne l'écoulement de l'urine et donc la FO. Le « contenu » renvoie à l'urine qui dans les manifestations de la FO ne peut plus être contenu. Cette même traduction nosographique est retrouvée dans la culture *Ayizo* d'Abomey-Calavi. Au regard de cette culture, c'est l'expression *adidôgo eton gblé*, une forme du langage des maux qui désigne la FO. Littéralement, « *adidô* » signifie urine en langue *Ayizo*; *go* veut dire « bouteille » et *Gba* qui signifie est « cassée ». Il en résulte que la bouteille d'urine est cassée. On observe que le *fon* et le *ayizo* partagent deux invariants servant d'entités pour nommer la fistule obstétricale, notamment *go* = bouteille et *gba*=cassée pour signifier bouteille cassée. La

conséquence, c'est que le contenu symbolique (urine) coule par le vagin (contenant) pour donner la maladie nommée en biomédecine par la fistule obstétricale.

Également, chez les *Goun*, la fistule a plusieurs appellations qui renvoient à la même idée d'incontinence ; celle d'un organe anormalement ouvert et qui laisse couler l'urine. Ainsi les expressions employées sont *adô koun-koun* ou *adô e non wi wa yi* qui signifie l'urine est en train de couler ou en train de " sortir". Pour d'autres communautés sociolinguistiques telles que les *hòli* de Massè, la fistule est nommée *Atôsi*. Approximativement ce terme signifie « *pisser dans* » de « *Atô* » urine et « *si* » « dans » ou « sur ». *Atôsi* est un lexème du terme « *Tôsi* » ou « *Tôsilé* » (uriner et / ou mouiller la natte) évoqué dans un contexte de moquerie ou de querelles entre enfant souffrant de l'anorexie (pipi au lit). Employé pour désigner une femme porteuse de fistule, il cache une insulte à sa personne traduisant une forme de stigmatisation et de discrimination. C'est pour cette raison que « la maladie est nommée par les symptômes qui la caractérisent ou par la stigmatisation ou exclusion qu'elle engendre » (C. Benoît, 2011, p. 36). On retrouve cette idée de C. Benoît (2011) résultant de ses travaux en Haïti chez les femmes porteuses de la FO soignées au CHU-MEL au Bénin. On en déduit que les représentations sociales de la FO se fondent sur des modèles symboliquement logiques enchâssés dans chaque socio-culture, mieux dans des aires culturelles et géographiques permettant une construction de sa nosographie populaire faisant le lien aux entités étiologiques qui lui sont associées.

2.2. Entités étiologiques de la fistule obstétricale (FO) entre le biomédical et social

Dans le cas spécifique de la FO, plusieurs causes ont été évoquées en interférence entre des registres biomédicaux et sociaux. La principale cause est l'accouchement difficile dont la durée est en moyenne de trois jours et habituellement au terme duquel on procède à une césarienne. Cette cause s'accompagne des explications ancrées dans les cultures *fon* et *ayizo* par exemple. Pour les acteurs sociaux appartenant à ces socio-cultures, « ce n'est pas en même temps que le travail commence qu'il faut aller à l'hôpital » (entretien 2, ancienne patiente CHU-MEL, mai, 2018). Ces propos mettent en exergue un premier niveau de retard dans l'admission à un centre d'accouchement approprié. Les dépositaires de cette perception accordent une place prépondérante à la douleur de l'accouchement. La douleur apparaît, selon eux, comme un élément symbolisant le passage d'une sphère sociale à une autre. Elle conscientise la jeune fille qui devient mère et la prépare à affronter les différentes tâches assignées à ce statut. Ainsi, la longue durée de travail et la douleur de l'accouchement sont assimilées selon les interprétations populaires comme causes primordiales de la FO.

En outre, les causes relevant de la persécution, notamment la sorcellerie, l'envoutement par un proche, la malédiction, les mutilations génitales féminines, l'accouchement à domicile par des matrones, bref, les considérations culturelles sont aussi énumérées par les femmes porteuses de la FO et les professionnels de santé. Une informatrice rapporte : « hein ! oui ! quand ça a commencé pour moi aussi les gens ont dit la même chose. Je ne sais pas, mais, c'est possible qu'on m'est envouté ; la famille de mon mari peut-être » (Entretien 8, patiente CHU-MEL, mai 2018). Ce qu'il est important de retenir de ce verbatim c'est que l'individu

est plus influencé par ce qu'il entend et qui ressort de son environnement social. On retient un enroulement du moi malade (*illness*) par la pensée communautaire renforcée par les représentations collectives (*sickness*).

Par contre, d'autres femmes n'envisagent pas la malédiction comme cause de la fistule obstétricale. Elles s'en prennent plutôt à leur Dieu, à la prière et aux soins biomédicaux comme témoigné ci-dessous.

« Hum ! ... C'est une question que tu as posée hein ma sœur. Mais moi, je dis quelque chose, là où je connais mon Dieu, je sais ce qu'il peut faire pour moi. Mes parents par exemple, ils ont accusé ma belle-mère. Mais moi, je dis non, car si quelque chose doit t'arriver ça t'arrivera. Heureusement que partout où tu passes on te dit que c'est seulement à l'hôpital qu'on peut te guérir cette maladie, ce n'est pas un envoutement comme le dis certaines personnes. D'après moi, ça peut arriver à tout le monde. On nous a dit que l'urine sort par le vagin donc vraiment ça ne peut pas être un envoutement. » (Entretien N° 5, CHU-MEL, mai 2018).

De ce discours, on retient essentiellement que la croyance et la foi (C. A. Kpatchavi, 2012) en Dieu sont privilégiées par rapport aux représentations populaires de l'entourage qui parle plutôt d'un envoutement ou d'une malédiction par un proche. On note également la perception que la patiente se fait de la vie. Pour elle, « si quelque chose doit t'arriver, ça t'arrivera. ». Les causes de la maladie dans ce contexte sont essentiellement biologiques et non culturel. A l'opposé de son entourage, mieux dans un rapport au *sickness*, la femme évoque que ses parents ont soupçonné sa belle-mère par l'évocation du maléfice humain.

Par ailleurs, et ce, dans le contexte clinique, les femmes qui subissent le « *Douhoui-Douhoui* », c'est-à-dire travail d'accouchement prolongé accompagné de douleur, c'est la même cause qui est mentionnée mais s'explique par un retard ou non de la pratique de la césarienne. C'est ce que les propos d'un professionnel de la santé sou tendent.

« C'est le défaut d'accès à la césarienne qui peut être considéré comme la principale cause de la fistule. C'est pour ça que dans les cas de fistule tout le monde se rend compte que les femmes font deux, trois jours, quatre à cinq jours de travail d'accouchement alors qu'il est dit " que le soleil ne doit jamais se lever deux fois sur le même travail d'accouchement ". Donc une femme ne doit pas faire 48 h de travail d'accouchement. C'est anormal, ça signifie qu'elle a besoin d'une césarienne qui doit lui être donné dans les délais requis. Si ce n'est pas fait, alors la conséquence c'est la fistule obstétricale » (entretien 1, Médecin, avril 2018).

Dans ce verbatim, il faut souligner la présence d'un proverbe africain qui dit « le soleil ne doit jamais se lever deux fois sur une femme qui est en travail ». On comprend par là qu'une femme ne doit pas faire plus d'une journée pour accoucher, après une journée cela devient inacceptable. A l'opposer de la conception populaire qui soutient que la durée de la douleur de l'accouchement marque l'ascension sociale de la femme, le modèle biomédical le perçoit comme un danger pour la santé de la femme et de l'enfant et dont l'une des conséquences tangibles est la FO. Il en résulte que les modèles explicatifs portant sur les causes et origines et les représentations sociales généralisées jouent un rôle important dans l'itinéraire thérapeutique des femmes porteuses de FO.

2.3. Itinéraires thérapeutiques au prisme des entités étiologiques chez les femmes porteuses de fistule obstétricale

Cette partie retrace et dessine les itinéraires thérapeutiques des femmes porteuses de fistule obstétricale approchées en rapport avec les causes qu'elles évoquent. Il est admis que la notion d'itinéraire thérapeutique a connu beaucoup d'explications rationnelles au prisme des disciplines de la santé et des sciences sociales ; et par conséquent, une évolution selon les époques qu'elle traverse. La commensalité des multiples dispositifs de soins mis en place par chaque société est susceptible de l'engendrer, l'entretenir voire le complexifier.

En effet, on remarque qu'au nombre des femmes interviewées une seule femme parmi les sept a accouché à domicile et donc n'a pas été suivi médicalement durant sa grossesse. Une autre a contracté la FO des suites d'une hystérectomie (ablation chirurgicale de l'utérus). Les autres pour la plupart souffrent d'une fistule causée par un accouchement difficile qui est un accouchement qui varie de deux à quatre jours selon chaque femme. L'exercice de description de l'itinéraire thérapeutique entrepris ici part donc des différentes causes de la FO pour mettre en lumière les raisons liées à la diversité des recours thérapeutiques choisis par les malades. A partir de ce moment, il est constaté que, de façon générale, la trajectoire thérapeutique des femmes est plus ou moins divergente au regard des causes liées à la survenue de la fistule obstétricale.

En effet, à cause des difficultés relatives à l'offre de soins médicaux et des rapports du genre qui renforcent les inégalités dans l'accès aux soins des femmes, nombreuses sont celles qui n'ont pas très tôt bénéficié d'une prise en charge médicale appropriée. Ceci a conduit certaines femmes à démarrer les traitements dans l'espace domestique (F. Saillant, 1999) basé sur l'automédication, puis à le poursuivre dans un système alternatif ou à l'achever dans un espace biomédical, par exemple au CHU-MEL. Cependant, d'autres ont fait un empilement des soins médicaux à travers différents espaces et ce, à cause de la quête de satisfaction rapide et de l'efficacité thérapeutique symbolique ou réelle. Il s'agit d'une quête basée sur de multiples itinéraires voire trajectoires de soins. L'expérience de l'une des femmes faisant allusion à la thérapie à domicile en donne une illustration pertinente.

« Lorsque ça avait commencé, je ne savais pas quoi faire [...] je ne pouvais en parler à personne et donc je n'avais pas d'avis sur le traitement adéquat [...] plus tard, ceux qui étaient au courant de ma maladie ont supposé qu'il s'agit d'une infection vaginale [...] J'ai commencé donc le traitement avec des feuilles antibiotiques et j'ajoutais du *oligbamédji* (tétracycline) [...] » (entretien 7, patiente au CHU-MEL, mai 2018).

Du discours de cette informatrice, on comprend que les raisons évoquées par les femmes porteuses de FO soutiennent leur recours à l'automédication par usage de plantes antibiotiques prélevées dans l'espace domestique. C'est bien sûr lié au manque d'informations sur sa maladie et à l'ordonnance socialement prescrite par son entourage. Pour une autre

femme l'usage des ordonnances sociales est dû à des dépenses économiques excessives liées à la FO et répond à une posologie spécifique.

« Moi, j'ai utilisé *Hlinwé* qui est un antibiotique et des trucs de palu [...]. J'utilisais le bicarbonate pour les infections et après les dépenses étaient trop [...]. J'ai commencé par utiliser *Atinkin gba do tâ* (clou de girofle) [...], je mets 28 morceaux dans une eau de 4 L. L'eau bouillit d'abord avant que je ne mette les feuilles dedans et c'est avec ça je nettoyait mes parties intimes [...] » (entretien 2, ancienne patiente CHU-MEL, mai 2018).

Le contenu des propos de cette informatrice révèle d'autres causes explicatives du recours à la thérapie sociale et à l'automédication dans l'espace domestique. L'informatrice l'a bien mentionnée dans la portion du verbatim qui dit « moi, j'ai utilisé *Hlinwé* qui est un antibiotique et des trucs de palu ». Cette réflexion explique ici comment les femmes porteuses de FO ont recours aux objets prélevés de leur environnement afin d'avoir des soins dans leur espace domestique. C'est une preuve de la production sociale de la santé dans un espace thérapeutique (F. Saillant, 1999), voire un champ médical (C. A. Kpatchavi, 2011).

En général, deux espaces de soins interagissent dans l'itinéraire thérapeutique des femmes porteuses de la FO. Il s'agit de l'espace de soins domestiques et celui des soins biomédicaux. Loin d'être utilisé simultanément, les malades partent d'abord de l'espace de soins domestiques considéré logiquement comme l'espace pouvant fournir des réponses immédiates et appropriées à la pathologie. Ensuite, l'échec des ressources de cet espace à gérer la maladie prolonge la quête de soins dans l'espace des soins biomédicaux, qui, dans le cas de la présente recherche est le CHU-MEL. Toutefois, cet itinéraire se distingue de l'empilement des soins biomédicaux qu'on observe chez quelques-unes d'entre elles. Certaines femmes porteuses de la FO sollicitent à maintes reprises l'expertise biomédicale pour mettre fin à leur épisode pathologique. Cela s'explique, en premier lieu, par une mauvaise connaissance de la maladie (1), ensuite par le bénéfice de soins non spécialisés (2) et des échecs pendant les tentatives de la réparation de la FO (3) et enfin la réussite de la réparation au CHU-MEL.

3. Discussion

Le premier pont jeté pour une compréhension profonde des causes (étiologie) des maladies dans les sociétés par A. Zempléni et M. Augé, 1985 ont décrypté plusieurs mécanismes mettant en jeux représentation et traitement. En effet,

« il est admis que la maladie est la manifestation à travers le malade d'une inconduite située à l'extérieur de ce dernier. Le malade subit une volonté qui s'impose à lui. Qu'elle soit, somatique ou psychique, la maladie est le signe d'une faute échappant à la conscience présente de l'acteur social qu'est le malade et, en conséquence, à sa culpabilité. Une maladie est repérée et parfois nommée en fonction de sa causalité explicitée par le diagnostic » (O. Reveyrand, 1983, p. 145).

La fistule obstétricale, une maladie qui survient suite à plusieurs causes, notamment biologique et social n'échappe pas à cette conception émiq. Les femmes porteuses de fistule ne sont pas dans une certaine mesure responsable de ce qui leur arrive, elles subissent plutôt la maladie et sont contraintes de vivre avec. De même, « la biomédecine, elle aussi construit des syndromes, c'est-à-dire rapproche des symptômes éloignés et sans liens apparents. Elle aussi parle de

l'évolution d'une maladie, et sait que les symptômes peuvent non seulement se transformer mais également se déplacer et s'extérioriser en fonction de cette évolution » (J.-P. Olivier de Sardan, 1999, p. 85).

Au *continuum* de cette réflexion, d'autres femmes victimes de fistule observent qu'il s'agit de la malédiction biblique que le premier chapitre de la bible décrit : « tu enfanteras dans la douleur » (Genèse 3 :16). Cependant, bien au-delà de ces considérations, « la perception douloureuse est un phénomène complexe, la représentation de la douleur est éminemment individuelle [...] ce n'est pas tant la douleur en elle-même qui préoccupe les femmes enceintes mais c'est surtout la gestion dans le temps de cette douleur » (E. Bouquet, 2016, p. 34). Puisque le déclenchement de la douleur du travail n'entraîne pas une obligation d'aller à la maternité selon la perception populaire. Il faut attendre..., quoi ? pourquoi ? et comment ? On ne sait pas.

A l'instar d'E. Bouquet (2016) certains discours recueillis sur le terrain montrent que la douleur est vécue de façon individuelle. A en croire une informatrice : « celles qui accouchent vite pendant le travail sont appelées en *fon* « *Alinkenouvi* » (entretien 2, ancienne patiente CHU-MEL, mai 2018). Littéralement « *alin* » désigne le bassin « *kenou* » signifie « a ouvert la bouche » et « *vi* » renvoie à l'appellation de l'enfant en langue *fon*. L'explication anthropologique à laquelle ce type de femme renvoie est : « l'enfant du bassin qui a ouvert la bouche ». Les femmes de type *Alinkenouvi* sont donc celles dont leur bassin s'ouvre facilement pour libérer l'enfant. Elles sont généralement de taille élancée et sont considérées par la logique sociale comme des femmes qui ne sont pas prédisposées à la FO. Or, celles qui souffrent du « *Douhoui-Douhoui* » pour lesquelles le travail d'accouchement a une longue durée sont souvent de taille courte et les plus exposées à la FO. Cette analyse est confirmée par les observations des auteurs telles que M. Muleta, 2004 ; L. Wall et *al.*, 2004 qui ont indiqué que la taille courte peut être un facteur de risque prédisposant à la fistule. Sous un autre angle cette perception est renforcée par la consultation prénatale ou pas.

« Certaines coutumes profondément ancrées jouent un rôle fondamental dans les difficultés auxquelles sont confrontées les jeunes femmes pour accéder au suivi obstétrique au cours de la grossesse. En Afrique, la décision relative au suivi médical qui doit être dispensé à la femme est prise par le mari, les parents de sexe masculin ou la belle-mère » (F. Ullmann, 2009, p. 25).

D'où le recours aux soins domestiques en cas d'accouchement voire une prolongation volontaire, involontaire de la durée d'accouchement pour des raisons qui ne s'expliquent pas. En fait, dans le contexte de l'ensemble ethno médical québécois, F. Saillant (1999, p. 15) observe que « pour ce qui concerne les éléments paradigmatiques des soins domestiques [...] en milieu rural comme en milieu urbain [...] on avait d'abord recours aux herbes, aux aliments ou aux éléments divers de l'environnement familial de la maisonnée pour fabriquer les remèdes domestiques ».

Cette quête loin d'être spécifique à la FO est généralisée à d'autres maladies. Selon S. Mulot et *al.* (2012) elle est assimilée à une réalité en santé publique. Pour ces auteurs, « dans des espaces globalisés, les thérapeutes et les malades se mettent en quête de soins, à donner ou à recevoir, ce qui les pousse à se déplacer, à migrer selon les contraintes des cadres politiques et institutionnels [...] » (S. Mulot et *al.*, 2012, p. 1). Ainsi, ces pratiques sont sollicitées pour

constituer le cocktail de soins en vue de la guérison car, ils sont considérés comme étant « tout objet technique [...] employé par l'homme à des fins déterminées et procédant par une force (magique ou autre) capable de produire une action non seulement sur la santé de l'individu, mais également sur sa vie en général, son destin, son environnement social ou naturel » (L. Chilliot, 2003, p. 429). Au continuum de cette réflexion, M. Akrich (1989, p. 4) envisage dans son essai sur une anthropologie des techniques que « nous ne nous arrêterons pas à l'analyse de la mise en forme des objets techniques, mais nous tenterons, à chaque étape du processus de montrer comment le tracé d'un détail du dispositif technique est en même temps une description de l'univers socio-économico-physico, etc. ». Et c'est cette réalité que vivent les femmes porteuses de fistule obstétricale en quête de soins

Conclusion

Cette recherche a utilisé la démarche qualitative pour décrire la nosographie et les entités étiologiques et leur influence sur le choix des itinéraires thérapeutiques en cas de fistule obstétricale. L'analyse des discours a porté sur les contextes biomédicaux et sociaux. Ainsi onze informateurs clés composés des femmes porteuses de fistule obstétricale et du personnel soignant du CHU-MEL ont été approchés par les techniques de choix raisonné et de la boule de neige. Les données mobilisées ont été triangulées dans la perspective de l'analyse qualitative des représentations sociales pour ouvrir deux charpentes contiguës.

Premièrement, les résultats montrent que plusieurs explications nosologiques voire nosographiques en fonction de l'appartenance sociolinguistique et sociogéographique des femmes porteuses de fistule obstétricale ont été identifiées. La similitude que ces explications présentent renvoie à l'idée que la fistule obstétricale est un dysfonctionnement qui attaque la partie du bas-ventre de la femme et est caractérisée par une incontinence de l'urine. Il est remarqué également que les représentations de la FO façonnent la construction de sa nosologie / nosographie et se fondent sur des modèles symboliquement logiques enchâssés dans chaque socio-culture (Fon, Ayizo, Goun, Holli, etc.).

Deuxièmement, deux espaces prioritairement domestiques d'où émergent les représentations du *illness* et du *sickness* et médical (*disease*) autour des soins interviennent dans l'itinéraire thérapeutique des femmes porteuses de la FO. Le second espace, celui des soins biomédicaux intervient des suites de l'échec des réponses apportées à la maladie dans l'espace domestique. Ce qui fait remarquer que les entités étiologiques entretenues par ces deux espaces sont quelque peu distinctes et orientent les itinéraires thérapeutiques. En réalité, contrairement à la conception populaire qui soutient que la durée de la douleur de l'accouchement marque l'ascension sociale de la femme, le modèle biomédical le perçoit comme un facteur de risque pour la santé de la femme et de l'enfant et dont l'une des conséquences tangibles est la survenue de la FO ou la mort du nouveau-né voire les deux.

Références bibliographiques

Agbo Inès, Apki Eric, Johnson Christian, Dodji Amouzouvi, 2018, « Enjeux de négociation en santé communautaire : cas des relais communautaires/membres du groupe de soutien dans

la lutte contre l'ulcère de Buruli a Sedje-Houegoudo (Sud Bénin) », *Cahiers du CBRSI, Lettres Sciences Humaines et Sociales*, N°13, pp. 725-752

Akrick Madeleine, 1989, « La construction d'un système socio-technique : Esquisse pour une anthropologie des techniques », *Anthropologie et sociétés*, Québec, Département d'Anthropologie, Université Laval, pp. 31-54

Anoukoum, Attipou, Agoda-Koussema, Akpadza, Ayite, 2010, « Aspects épidémiologiques, étiologiques et thérapeutiques de la fistule obstétricale au Togo », *Elsevier Masson, Progrès en Urologie*, Volume 20, pp. 71-76

Auge Marc, Herzlich Claudine (ed.), 1984, *Le sens du mal. Anthropologie, histoire, sociologie de la maladie*, Paris, Editions des archives contemporaines.

Bible de Jérusalem, 2016, Genèse 3 : 16, 4^{ème} Edition, Les Editions du Cerf.

Bouquet Élise, 2016, « La représentation de la douleur de l'accouchement ». *Gynécologie et obstétrique*, HAL, 45 p

Chilliot Laurent, 2003, *Médicaments et préventions en milieu populaire Songhay-Zarma*, Niger, p. 429

Dany Rondeau, Mbonda, 2015, « La contribution des savoirs locaux à l'éthique, au politique et au droit », Québec : *Presses de l'Université Laval*, 2 pp. 27-48

Desrumaux Aurélie, 2013, *Eliminer la fistule obstétricale en Afrique subsaharienne : Vers l'élaboration d'un projet intégré au Bénin*, Master 2 Santé publique et Environnement, Université de Lorraine, 59 p.

Djadda Ali Abderrahmane, 2006, *Les pesanteurs socioculturelles et comportementales des fistules obstétricales*, Mémoire de Maîtrise, Institut de Formation, de Développement et de la Santé de la Reproduction, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 112 p.

Douglas Mary, 1992. *De la souillure Essai sur les notions de pollution et de tabou*. Paris : Ed. La découverte. 193 p.

Fondation Genevoise pour la formation de la Recherche Médicale, 2017, *Rapport sur la mission de cure des fistules obstétricales au Bénin, Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta*, ONG-ESSOR, p. 11

Fonds des Nations-Unies pour la Population, 2013, *La Santé maternelle en Afrique*, Sommet de la CARMMA, www.unfpa.org, 6 p.

Fonds des Nations-Unies pour la Population, 2011, *Etude socio-anthropologique sur la fistule obstétricale en Haïti*, CREDI, Université d'Etat d'Haïti. 74 p.

Fonds des Nations-Unies pour la Population, 2014, *Quand l'accouchement nuit à la Santé, la fistule obstétricale*, www.endfistula.org

Jaffré Yannick, Diallo Yveline, Vasseur Patricia, Grenier-Torrès Chrystelle, 2009, *La bataille des femmes : Analyse anthropologique de la mortalité maternelle dans quelques services d'obstétriques de l'Afrique de l'Ouest*, Descartes, Les Editions Faustroll. 288 p.

Jodelet Denis, 1994, *Les représentations sociales*, Paris, PUF. 457 p.

- Kessler-Bilthauermsh Déborah, 2016, « Constructions et expériences subjectives des territoires ruraux « isolés » et « déficitaires » en soins de premiers recours en Lorraine », pp. 252-257
- Kpatchavi Adolphe, 2011, *Savoirs, maladie et thérapie en Afrique de l'Ouest : Pour une anthropologie du paludisme chez les Fon et Waci du Bénin*, Cotonou, Editions Ablodè, 355 p.
- Kpatchavi Adolphe, 2012, « Thérapie par la prière et quête de la maternité au Sud Bénin : Une enquête anthropologique auprès d'une prêtresse et ses patientes dans la Communauté de Comè », *Revue DEZAN*, pp. 16-18
- Mannoni Pierre, 2016, *Les représentations sociales*, Que-sais-je, Sixième édition. 62 p.
- Manolova Yanina, 2013, « 10 faits sur la fistule obstétricale », OMS, 1 p.
- Marcellini Anne, Turpin Jean-Philippe, Rolland Yannick et Ruffié Sébastien, 2007, « Itinéraires thérapeutiques dans la société contemporain », *Corps et Culture*, URL : <http://corpsetculture.revues.org/710>
- Muleta, 2004, Socio-demographic profile and obstetric experience of fistula patients managed at the Addis Ababa Fistula Hospital. *Ethiopian Medical Journal* 42(1) :9–16.
- Musso Sandrine, Sakoyan Juliette, Mulot Stéphanie, 2012, *Anthropologie de la Santé : En quête de soins : Soignants et malades dans la globalisation*, p. 1
- Olivier de Sardan Jean- Pierre, 1999, « Les entités nosologiques populaires internes : quelques logiques représentationnelles » in Jaffré Yannick et Olivier de Sardan Dire *La Construction sociale des maladies : les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest*, Paris, Editions PUF. pp. 71-87
- Reveyrand Odile, 1983, *Etiologie et perception de la maladie dans les sociétés modernes et traditionnelles*, Paris, pp. 144-148
- Saillant Francine, 1999, « Femmes, soins domestiques et espace thérapeutique ». *Anthropologie et sociétés*, 23(2), pp.15-39
- Ullmann Frédéric, 2009, *La fistule, une affection ignorée au cœur des rapports sociaux de sexe*, Coopération Internationale Action Humanitaire et Politiques de Développement (CIAHPD), Master 2 Professionnel, Université Panthéon Sorbonne-Paris 1, 91 p.
- USAID, Fistula Care, 2012, *Vivre avec la fistule obstétricale : une recherche qualitative du Bangladesh et de la République Démocratique du Congo*, 12 p.
- Vilpert Sarah, 2008, *De la planification familiale à la Santé Sexuelle et Reproductive : Une étude de cas*, Université de Genève, 117 p.
- Wall, et al. 2004. The obstetric vesicovaginal fistula: Characteristics of 899 patients from Jos, Nigeria. *American Journal of Obstetrics and Gynecology* 190(4):111–119.
- Zempléni András, 1985, « La maladie et ses causes », *L'ethnographie*, 96-97 : 13-44.

ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES MECANISMES D'IMPLICATION DES FEMMES AU PROCESSUS D'ELABORATION DES PDC A KEROU AU NORD BENIN

**1- SALIFOU BIO Afissetou Lauriane, doctorante en sociologie de développement à
l'Ecole Pluridisciplinaire de la FLASH**

E-mail : aurianesalifoubio@yahoo.fr, afisetou1991@gmail.com

/

2- Zoul-Kifilou NANSOUNON, Etudiant à l'université de Parakou

E-mail : zounansounon@gmail.com

/

**3- GOUDA Souaïbou, enseignant-chercheur (Sociologie des Organisations) INJEPS-
UAC**

E-mail : goudalompo@gmail.com

Résumé

Cette recherche a pour but de comprendre les mécanismes d'implication des femmes à l'élaboration des PDC et au processus du développement. L'approche méthodologique utilisée est qualitative. Les techniques de choix raisonné et de boule de neige ont été utilisées pour retenir l'échantillonnage. A l'issue de l'analyse des données, il ressort que, pour respecter les textes sur la décentralisation et la gouvernance locale participative, les acteurs communaux utilisent à la fois des mécanismes formels et stratégies informelles de communication pour impliquer les acteurs dans le processus d'élaboration des PDC. Les principaux acteurs impliqués sont entre autres les fonctionnaires, les partenaires techniques et financiers, les services déconcentrés de l'Etat, le conseil communal, les représentants des organisations locales de producteurs, des groupe d'intérêts et les confessions religieuses. Aussi dans le processus d'élaboration du PDC3 dans la commune de Kérou, 80.10% des participants sont des hommes contre 19.90% de femmes.

Mots clés : mécanisme, acteur social, participation, genre, femmes et PDC.

Abstract

this research aims to understand the mechanisms of women's involvement in the development of PDC3 and the development process in the commune of Kerou. The methodological approach used is qualitative. After the analysis of the data it is noted that, in order to respect the texts on decentralisation and participatory local governance, communal actors use, formal mechanisms and informal communication strategies to involve them players in the process of developing CDPs. The main actors involved include civil servants, TFPs, decentralized state services, the local council, representatives of local producer organisations, interest groups and religious denominations. It should also be noted that on behalf of the development of the PDC3 in the commune of Kérou. It should also be noted that on behalf of the development of the PDC3 in the commune of Kérou, 80.10% of the participants are men compared to 19.90% of women.

Keywords: mechanism, social actor, participation, gender, women and PDC.

Introduction

Dans le monde et en Afrique, le poids démographique des femmes est considérable. La population féminine est partout supérieure à la population masculine. Par exemple en République du Bénin, selon le rapport (d'INSAE-RGPH4, 2013), les femmes représentent plus de 51,2% de la population totale. Malgré cela elles sont souvent sous représentées dans presque toutes les étapes de prise de décisions dans la vie politique. Et pendant longtemps, le statut qu'elles occupent se trouve au foyer. Pour remédier à cette situation des femmes dans le monde, les conventions, conférences et accords, ont adopté des dispositions en faveur de l'élimination des discriminations faites à la gente féminine. Cependant, des dispositions, des textes et lois existent tant au niveau international que local. Ceci se reflète dans les politiques publiques aussi bien multilatérales que nationale. Ainsi, depuis l'adoption des divers textes relatifs à l'implication des femmes dans le processus de développement, la plupart des régimes politiques tant au niveau international que national associe les femmes à la gestion des affaires publiques et au processus de développement. Au niveau communal, depuis l'avènement de la décentralisation qui est comme un mode de gouvernance, s'inscrit dans cette vague de sensibilité pour les exclus en ce sens que l'objectif est de transférer les ressources et la gestion des affaires à des instances politiques plus proches des communautés afin de favoriser l'implication des diverses couches sociales à la gestion des affaires publiques. En effet, le Plan de Développement Communal constitue un instrument de cadrage de la politique communale et de mise en œuvre des actions de développement à court et moyen termes par le Conseil Communal (CC) et portées par toutes les populations du territoire communal. Ceci implique théoriquement que toutes les couches sociales, notamment les femmes et hommes doivent interagir dans l'équité et la justice sociale pour l'élaboration du PDC et à la mise en œuvre des actions publiques prévues.

Mais force est de constater que dans le cadre de l'élaboration du PDC3 à Kérou, le Comité de pilotage comporte en son sein uniquement deux femmes dont une seulement a participé de bout en bout et de manière active à tous les ateliers. (PDC3 Kérou, 2018-2022, p. 67). Il en est de même au sein de la population. Très peu de femme participe à l'élaboration du PDC. Cela, voudrait dire que la concertation des acteurs sur les modalités d'élaboration du plan de développement communal n'est pas équitable ni inclusive de toutes les forces vives de Kérou. Et par conséquent ralentit le développement de la commune dans la mesure où le respect des critères du genre dans les PDC, la protection et l'affirmation des droits des populations et des femmes en particulier constituent l'un des acteurs du développement territorial prôné par plusieurs lois et textes au plan communal et national. Il est constaté que les femmes participent faiblement au processus de développement en tant qu'actrices et bénéficiaires et que leurs rapports de pouvoir avec les hommes sont inégaux. Cependant, les femmes n'exploitent pas et ne s'approprient pas les infrastructures réalisées pour elles. Ce qui implique donc l'abandon de multiples infrastructures, tels que les marchés, les ouvrages hydrauliques et même maternité. Cela est dû à la faible participation des femmes dans le processus de développement qui ne tient pas compte des aspirations réelles des femmes à la base. Il se pose un problème de faible implication ou de faible participation des femmes dans le processus d'élaboration des PDC du aux caractères non englobant des mécanismes implicatifs. De ce fait, il nous revient de poser la question suivante: quels sont les mécanismes d'implication des femmes à l'élaboration des PDC à Kérou ? L'objectif de la présente recherche est de comprendre le mécanisme d'implication des femmes à l'élaboration des PDC et au processus de développement de la commune de Kérou. « L'acteur et le système » de Crozier M. et Friedberg E. (1977) est retenu comme modèle d'analyse spécifiquement l'approche stratégique. Pour ces acteurs, pour comprendre les dynamiques, le plus déterminant n'est pas le système formel, mais les acteurs qui chacun, ont leurs enjeux, leurs objectifs ; cela signifie que les dysfonctionnements ne sont pas le fruit de l'irrationalité des acteurs mais au contraire

de leur rationalité. Ainsi les divers acteurs travaillent dans une forme d'organisation sociale régie par des normes, des pratiques et des interactions, formant ainsi ce que ces auteurs nomment "le système". « L'acteur n'existe pas en dehors du système qui définit la liberté qui est sienne et la rationalité qu'il peut utiliser dans son action. Mais le système n'existe que par l'acteur qui seul peut le porter et lui donner vie, et qui peut le changer ». Ainsi, l'approche stratégique, va permettre d'analyser de mettre en exergue les diverses stratégies des acteurs face aux mécanismes d'élaboration du PDC.

1. Matériel et Méthodes

L'approche qualitative a été adoptée pour mener cette recherche. Toutefois, des données quantitatives ont été utilisées comme données secondaires ayant permis d'avoir quelques données statistiques pour l'appréciation du taux de participation à l'élaboration du PDC. La présente étude est de type compréhensif et descriptif à la fois ; elle est basée sur l'approche qualitative. Toutefois, des données quantitatives ont été utilisées comme données secondaires qui ont servi de base pour la collecte des données qualitatives. Il faut retenir que l'étude est à dominance qualitative. Cette étude a pour cible les élus locaux et techniciens de la mairie, les femmes ayant participé au processus d'élaboration du PDC3, les producteurs agricoles ayant participé au processus d'élaboration du PDC3, les femmes leaders, les femmes ménagères et les services déconcentrés de l'Etat. Ces derniers ont été retenus sur la base de la technique d'échantillonnage à choix raisonné combinée à la méthode de boule de neige qui permet à la fin de chaque entretien, d'être orienté vers une autre personne ressource. Cependant, l'indisponibilité et l'absence de certains acteurs n'a pas permis d'atteindre les prévisions. Cela explique pourquoi certaines catégories d'acteurs ne sont pas représentatives dans la présente étude. Ainsi, au départ, nous avons commencé les entretiens avec vingt-cinq (25) femmes et vingt-deux (22) hommes qui ont pris part au processus d'élaboration du PDC3. Mais avec le temps l'échantillon s'est agrandi. Ainsi, au total, on a réalisé 90 entretiens. La collecte des données auprès des enquêtés a été possible grâce aux techniques suivantes : entretien semi structuré, la recherche documentaire et l'observation. Il est important de notifier que les entretiens ont été arrêtés dès que nous avons atteint le seuil de saturation c'est-à-dire lorsque les enquêtés ont commencé par tenir les mêmes propos. Nous avons choisi la commune de Kérou parce que lors de la recherche documentaire il a été constaté que contrairement à la mandature précédente qui avait comme maire une femme de surcroît la seule femme maire du Bénin, le conseil communal de Kérou de la troisième mandature en cours ne compte en son sein aucune femme conseillère. Cette situation s'explique essentiellement par le mauvais ou le non positionnement des femmes sur les listes électorales. PDC3 Kérou (2018-2022, p. 66). Aussi, il est signalé que dans le cadre de l'élaboration du PDC 3, le Comité de pilotage comporte en son sein deux femmes dont une qui a participé de bout en bout et de manière active à tous les ateliers. Ce faible taux de participation de la femme est dû aux pesanteurs sociologiques qui relègue la femme au deuxième rang ; les hommes pour ne pas être sujet de critique, applique les normes sociales dans la gestion des affaires publiques. Suite à ce constat, nous avons retenu la commune de Kérou afin d'analyser le niveau de participation des femmes au processus d'élaboration des PDC, de même que les stratégies d'implication des acteurs concernés.

2. Résultats et analyse

2.1. Acteurs stratégiques dans le processus d'élaboration des PDC à Kérou.

Tableau 1: les différents acteurs et leurs rôles

Acteurs clés	Rôles
<p>Le conseil communal Est composé du maire et ses adjoints, des chefs arrondissements etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autorise le Maire à enclencher le processus d'élaboration des documents ; • Veille à la participation de tous les acteurs ; • Participe aux différentes rencontres ; • adopte les documents.
<p>Le Maire</p>	<p>Il est l'acteur principal et à ce titre doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'impliquer fortement dans la mobilisation des autres acteurs clés du processus ; • Arrêter de concert avec le responsable de la planification et le BE les dates des différentes rencontres lors du processus et les communiquer ; • S'assurer que tous les acteurs concernés sont invités à temps ; • coordonner l'organisation des rencontres notamment les aspects logistiques
<p>Le Secrétaire général de la mairie en collaboration avec le planificateur (le SDLPCD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assure que les différents services techniques de la Mairie qu'il coordonne s'impliquent activement dans le processus ; • Assiste le Maire dans l'organisation et les invitations des acteurs impliqués ; • Met à la disposition des experts toutes les informations susceptibles d'être exploitées dans le cadre de la mission ; • Participe activement aux rencontres du processus ; • collecte les données statistiques (auprès des services déconcentrés, ONG, etc.)
<p>Les services techniques de la mairie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire Général de la commune ; • Service de Développement Local et de la Planification ; • Service Technique ; • Service Financier ; • Autres personnes ressources (2). 	<p>Ils doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à la disposition des experts toutes les informations susceptibles d'être exploitées dans le cadre de la mission ; • Participer activement aux rencontres du processus ; • collecter des données statistiques (auprès des services déconcentrés, ONG, etc.)

Acteurs clés	Rôles
Services déconcentrés de l'Etat (SONEB, CSC, SBEE)	<ul style="list-style-type: none"> • Mettent à la disposition des experts toutes les informations susceptibles d'être exploitées dans le cadre de la mission ; • Participent activement aux rencontres du processus ; • S'assurent de la prise en compte des différents secteurs de leurs compétences dans les documents ; • S'assurent de la mise en cohérence des documents avec les orientations régionales et nationales ; • collaborent avec les experts pour la réussite de la mission
Les partenaires techniques et financiers <ul style="list-style-type: none"> • (Les consultants) • Préfecture • ONG • L'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettent à la disposition des experts toutes les informations susceptibles d'être exploitées dans le cadre de la mission ; • S'assurent de la prise en compte des différents appuis qu'ils comptent apporter à la commune dans les documents ; • Collaborent avec les experts pour la réussite de la mission.
Les Représentants des organisations locales des producteurs, Les Groupes d'intérêts (GIE, Commerçants, etc.) les Confessions religieuses, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Représenter les communautés ou groupes sociaux d'appartenance

Source : enquête terrain, 2019

Les femmes, les producteurs et la population en générale, font partie des acteurs de la dernière catégorie du tableau.

Tableau 2: Répartition des enquêtés ayant participé au processus du PDC3 selon l'arrondissement et niveau communal

Etape	Arrondissements	Nombre de participant homme	Nombre de participante femme	Total
Atelier d'analyse diagnostique	Kérou	125	15	140
	Firou	70	37	107
	Kaobagou	33	10	43
	Brignamaro	65	11	76
	Niveau communal	293	73	366
Fréquences		80.10%	19.90%	100%

Source : Registre de présence PDC3, 2017

Il ressort de ce tableau que le nombre d'hommes ayant participé au processus d'élaboration du PDC3 est de 293 soit un taux de 80,10% contre 73 femmes soit un taux de 19,90%. Le tableau révèle que tous les arrondissements de la commune ont été pris en compte. Cependant, chaque arrondissement a tenu compte des hommes et des femmes dans le processus d'élaboration du PDC même si le nombre des hommes fait le double et même le triple de celui des femmes par

arrondissement. Il en ressort donc que le mécanisme de réalisation du PDC est confronté à la faible implication des femmes ce qui induit une discrimination du genre, une inégalité sociale.

2.1.2. Caractéristiques sociologiques des femmes et hommes qui participent à l'élaboration du PDC3

Il s'agit de faire la description des acteurs ayant participé à l'élaboration du PDC3 de la commune de Kèrou. Diverses catégories d'acteurs, appartenant à diverses professions et classe sociale ont contribué à l'élaboration du PDC.

Tableau 3 : profil sociologique des acteurs

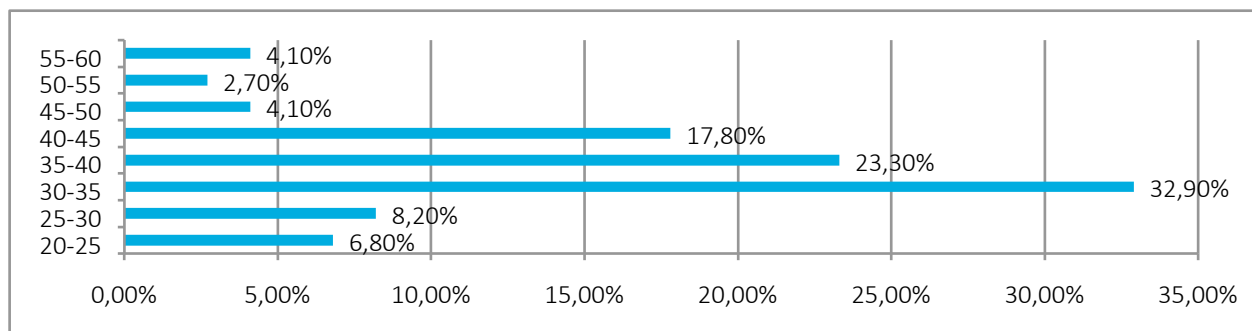
Profil	nombres	marié	instruit	analphabètes	Agent de l'Etat	Agent du privé	Autres
hommes	22	15	14	8	9	-	12
femmes	40	40	15	25	-	2	38

Source : donnée de terrain, 2017

Au total les enquêteurs interviewés sont au nombre de 62 dont 22 hommes et 40 femmes ces derniers sont les acteurs ayant participé à l'élaboration du PDC3. Cependant parmi les femmes faisant partie sur la liste des acteurs ayant contribué à l'élaboration du PDC3, toutes étaient des femmes mariés ; quinze (15) sont lettrées ; 25 /40 sont analphabètes ; Deux (2) ont pour profession présidente des affaires privées / présidente des personnes handicapées et 38 exercent à leur propre compte : coiffure, maraîchage. Contrairement aux hommes qui étaient au nombre de 22, une quinzaine était mariés, 14 instruits ; 8 analphabètes ; 9 sont agents de l'Etat dont un (1) occupe le poste de chef service de développement local et de la coopération décentralisée ; un (1) est le chef service des affaires financières et enfin un (1) occupant le statut du maire, quatre (4) sont chefs d'arrondissements, un (1) est chef médecin de la commune, et deux (2) sont des forces de l'ordre (la police républicaines) ; et 12 producteurs agricoles.

Les données révèlent que les femmes étaient plus nombreux que les hommes pas parce qu'elles étaient impliquées en grand nombre mais parce que l'indisponibilité de la plupart des hommes ayant participé à l'élaboration du PDC3 a eu un impact sur le nombre d'homme interviewé retenu. L'indisponibilité et absence de certains acteurs surtout du côté des hommes, ne nous permet pas de réaliser des analyses et des comparaisons objectives entre le statut socioéconomique et capital politique des femmes et des hommes qui participent au processus d'élaboration du PDC3. Cependant, d'après les données du tableau 2 ci-dessus, il est clair que les hommes participent plus au processus que les femmes. Aussi il faut rappeler que selon les informations contenues dans le PDC3, le taux net de scolarisation selon le genre est de 76.30% pour le sexe masculin contre 91.46% pour le sexe féminin. Ainsi à voir le pourcentage féminin du taux net de scolarisation, l'on a l'impression que les filles sont nettement en avance sur les garçons. Mais le taux de promotion montre que les filles en classe de CM2 ne sont plus que 60% alors que les garçons maintiennent leur présence jusqu'à 70%. Cette situation peut s'expliquer par les facteurs de déscolarisation comme grossesse, mariage forcé, exode rural, etc. (PDC3 Kèrou, 2018-2022, p. 38).

Figure 1: répartition des acteurs selon l'âge: illustration



Source : enquête de terrain, juin 2019

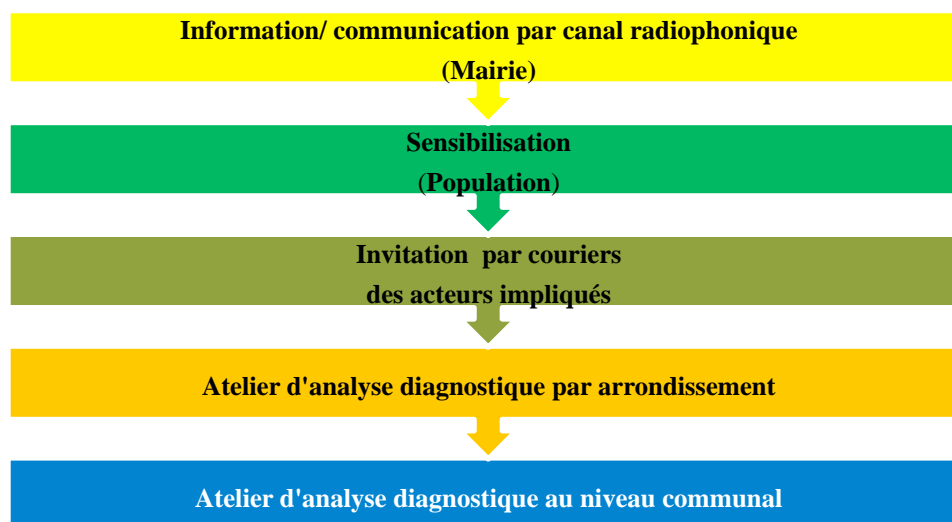
Il ressort de cette figure que parmi les acteurs ayant participé à l'élaboration du PDC3 à Kérou, 6.8 % ont entre 20-25 ans, 8.2% ont atteint entre 25-30 ans. Il est important de notifier que la majorité des acteurs ayant participé au processus ont entre 30-35 soit un taux de 32.9%, contre 23.3% de acteurs ayant entre 35-40. La catégorie des acteurs ayant entre 45-50, 50-55, et 55-60 ont respectueusement atteint chacune un taux de 4.1%, 2.7%, et 4.1%.

2.2. Les mécanismes institutionnels et les formes de régulation limitant la participation des femmes au processus d'élaboration du PDC3 à Kérou.

2.2.1. Les mécanismes institutionnels liés à la participation de tous

Il s'agit du processus d'implication des acteurs dans l'élaboration du PDC. Ce processus répond aux normes officielles instituées.

Figure 2: Mécanisme formel d'implication des acteurs au processus



Source : enquête de terrain, juin 2019

Ce mécanisme formel est basé sur un aspect sélectif des acteurs à impliquer dans le processus d'élaboration du PDC3 à Kérou. Il s'agit des acteurs clés ci-dessus dans le tableau 1. Cependant, l'implication de ces acteurs se fait sur la base du dispositif ci-dessus. Il ressort de cette figure que le schéma normal d'implication des acteurs au processus d'élaboration du PDC3, passe par l'étape d'information / communication grâce au canal radiophonique, vient ensuite l'étape sensibilisation de la population qui est suivie de l'étape invitations des acteurs impliqués, ensuite la phase d'analyse diagnostique (c'est un atelier ou un assemblée générale

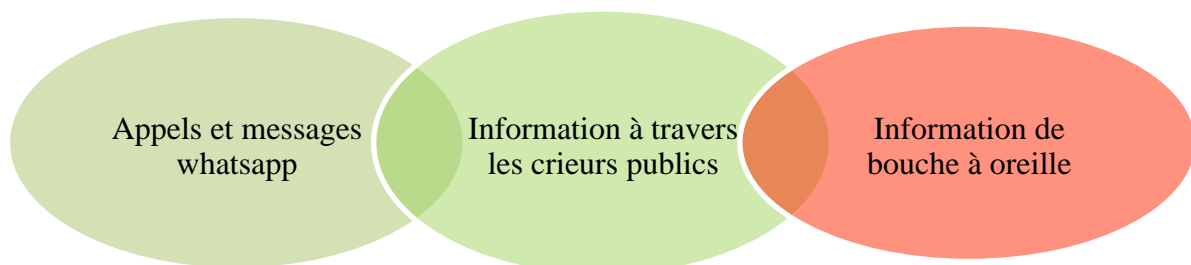
des principaux acteurs impliqués au niveau arrondissement) qui se déroule pendant deux jours dans chaque arrondissement ; enfin la phase d'analyse diagnostique au niveau communal qui fait la synthèse des résultats des ateliers d'arrondissement, synthèse analysée et validée par les acteurs impliqués au niveau communal au cours d'un atelier qui se déroule en trois jours. Cependant, le processus d'élaboration et d'implication des acteurs se fait en cinq (5) étapes successives qui sont toutes importantes pour faciliter la participation de tous les acteurs notamment la population au processus d'élaboration du PDC. En effet, Les élus municipaux sont choisis par les citoyens pour les représenter au sein de leur municipalité. Ils sont chargés de prendre des décisions pour le bien-être de la collectivité et, par ce fait même, ils ont le devoir de communiquer avec leurs concitoyens de façon suivie pour leur faire connaître les programmes, les politiques, les réalisations, les mesures administratives prises ainsi que les services qui lui sont offerts. Cela se traduit dans les propos d'un de nos enquêtés : « Le maire, tout comme les autres sont les élus du peuple, donc pour ce fait ils doivent rendre compte à la population de tous ce qui se passe dans la commune, et aussi ils doivent garder le contact avec ceux-ci » G.I., Kérou, juin 2019.

Dans la mise en œuvre, il a été constaté que le mécanisme institutionnel souffre de mise en application stricte. Cela est dû aux jeux des autorités locales qui sont les premiers acteurs qui transgressent les normes formelles. Pour atteindre les objectifs en un temps record, l'étape de la sensibilisation de la population ne se fait pas selon les normes. Quelques personnes proches sont contactées par téléphone et invitées aux ateliers d'analyse diagnostique par arrondissement. La plupart des habitants des villages et hameaux ne participent pas aux séances de diagnostique parce que la sensibilisation a été partielle. Cela transparaît dans l'assertion suivante :

« Je ne savais même pas que le PDC 3 a été déjà élaboré parce que je n'ai eu aucune information. Je l'ai appris fortuitement lorsque j'étais allé soumettre un problème au délégué qui rentrait de l'une des séances tenues à la mairie. C'est lui qui m'avait dit qu'il était allé pour la séance de restitution à la mairie » H.I., 2017.

Il en ressort donc que la mairie ne procède pas à l'information et à la sensibilisation de masse avant de procéder à l'élaboration du PDC. De même, les agents de la mairie tiennent compte de quelques besoins exprimés par la population lors de la séance de reddition de compte. Ainsi, ils tiennent compte de ces quelques aspirations dans l'élaboration du nouveau PDC. Outre, les autorités locales procèdent par un mécanisme non formel pour informer et inviter les autres acteurs à prendre part à l'élaboration du PDC. Il se présente ainsi comme suit :

Figure 3: stratégies d'information des acteurs au processus d'élaboration



Source : enquête de terrain, juin 2019

Il ressort de la figure 3 que les moyens d'informations des acteurs dans le processus d'élaboration du PDC3 se caractérisent par trois types de communications. Il s'agit de la communication par appel et message WhatsApp, de la communication par le biais des crieurs publics, et enfin, la communication de bouche à oreille. Ces trois types de communication ne

sont pas formels à la norme prescrite. La stratégie d'information formelle est le canal radiophonique. Par ce canal, les informations pourraient être transmises en diverses langues sur tout le territoire. La radio étant un compagnon fidèle et aussi l'appareil le plus utilisé et le plus écouté dans les villages, est susceptible de faire passer en un temps record et simultanément sur tout le territoire les informations relatives à l'élaboration du PDC. Ainsi, tous auraient sans discrimination la même information ; cela permettrait au représentant de chaque groupement de prendre part aux ateliers d'analyse diagnostique par arrondissement. De plus, cette stratégie regroupe les acteurs en fonction des affinités. Les autorités locales de bouche à oreille ou par message téléphonique informent les personnes qui leur sont proches. Cela permet de fidéliser leur base politique et de se faire également apprécié par ses proches là. L'un des enquêtés affirme ceci :

« A chaque fois qu'il y a élaboration du PDC, je reçois toujours une invitation. Cela me permet de participer aux diverses séances, de bénéficier des perdiems des divers ateliers. J'apprécie sincèrement l'attention du délégué cela prouve qu'il ne m'a pas oublié malgré son titre de délégué » K.O., 2017

Cette stratégie informelle n'a pas de garantie et ne motive pas les acteurs comme la précédente stratégie. En effet, pour atteindre la population, le maire de la commune passe l'information de la tenue des ateliers d'analyses diagnostiques dans les quatre arrondissements par des communiqués radiophoniques diffusés matins et soirs dans toutes les langues dans le but d'atteindre la majorité de la population y compris ceux-là qui sont dans les zones les plus reculées de la commune. Ensuite le communiqué est adressé aux chefs d'arrondissements qui à leur tour informe les chefs villages qui, à l'aide des crieurs publics relaient l'information en direction de la population, et enfin, la population elle-même se mobilise pour informer les proches. Dans ledit communiqué, il est mentionné vivement l'invitation des femmes, des groupements de femmes, des associations paysannes et autres à prendre part à cette séance. (Cf. les photos des dits communiqués en annexe). Les propos suivants de l'un des enquêtés témoignent les faits cités ci-dessus.

« En effet, le communiqué passe par la radio communale en langues locales, ensuite on informe les CA qui à leur tour, informe les chefs-village, et les chefs- village s'appuie sur les crieurs publics pour étendre l'information ». K.K., Kérou, Juin 2019.

2.2.2. Formes de régulation limitant la participation des femmes en particulier et des populations en général au processus d'élaboration des PDC

La stratégie formelle d'implication des acteurs au processus d'élaboration du PDC3, a un aspect sélectif c'est-à-dire un aspect qui permet d'impliquer plus spécifiquement les acteurs clés liés au processus que sont (les fonctionnaires, les PTF, les services déconcentrés de l'Etat, le conseil communal, les représentants des organisations locales de producteurs, des groupes d'intérêts et les confessions religieuses). En effet, les invitations par courriers conventionnels sont établies en fonction des organisations de base et du statut socioéconomique de ces acteurs en particulier. Ce mécanisme ne permet pas d'impliquer un grand nombre de femmes car, certes les femmes représentent plus de la moitié de la population, mais malheureusement ont un niveau inférieur d'étude en général par rapport aux hommes dans la commune de Kérou. Ce qui fait qu'elles occupent peu de poste et statut significatifs dans l'administration, en général, et dans les services déconcentrés de l'Etat, en particulier. Le monde des acteurs liés au processus est fortement masculinisé. Les invitations établies dans ce cas ne touchent que cette minorité de femmes leaders et les représentantes des groupes homogènes d'activités (les présidentes d'association paysannes) reconnus par la

mairie. Par exemple au cours de notre stage à la mairie nous avons pu constater à chaque session qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire, toutes les fois que l'un des partenaires au développement vient pour des activités, les acteurs les plus présents sont les hommes. Parmi ces acteurs on pouvait compter le nombre de femme présente dans la salle. Cette minorité de femmes et ces hommes, sont essentiellement des acteurs ayant reçu les invitations à l'avance par courrier électronique pour certains et par courrier conventionnel pour d'autres sur la tenue desdites séances avec les partenaires. Ce que nous voulons souligner par ce passage est qu'aucun des acteurs n'est présent auxdites séances par le fruit du hasard. Ces acteurs sont essentiellement les chefs services, les chefs divisions, le maire, les partenaires et parfois les représentantes des organisations paysannes. Il est à noter que l'article 30 de la loi 97-029 portant organisation des communes en République du Bénin permet à toute personne d'assister aux sessions du Conseil Communal en qualité d'observateur pour s'informer des débats qui se mènent et des décisions qui se prennent sur les questions de développement de la commune ou sur des sujets particuliers figurant à l'ordre du jour des sessions du Conseil Communal. Cela devrait être une occasion pour la population, en général, et les femmes, en particulier, de participer aux sessions du conseil communal sans nécessairement attendre une invitation formelle.

Le second aspect regroupe les différentes stratégies d'information des acteurs. Il se manifeste par trois types d'informations : information par appel et message WhatsApp ; information à travers le crieur public et enfin information de bouche à oreille. Cet aspect n'est pas sélectif et donne la chance à toute personne informée de participer aux ateliers d'analyse diagnostique dans la commune. Par contre il n'offre pas la même garantie aux acteurs de cette catégorie qui constituent la majorité par rapport aux premiers acteurs cités ci-dessus. Les motivations et les chances de prendre la parole lors des séances entre ces deux catégories d'acteurs sont nettement différentes. Dans ce volet, seules les personnes éveillées dans la population et qui ont un accès facile aux informations, font un effort de venir prendre part aux séances. Par exemple pour le compte de l'élaboration du PDC3, la présence des femmes maraîchères dans le processus peut s'expliquer par le fait, qu'elles sont les plus actives dans la commune en ce qui concerne la production maraîchère et la culture des produits vivriers de base dans la commune. Par conséquent elles sont intéressées par toutes informations relatives aux appuis/opportunités de la mairie ou des Partenaires Techniques et Financiers qui vont leur permettre de développer leurs activités génératrices de revenus.

2.2.3. Autres aspects limitant la participation des femmes au processus

Le troisième aspect est lié d'une part à la faible sensibilisation de la population sur l'importance de leur participation au processus d'élaboration des PDC ; à la non prise en compte de certains besoins et préoccupations des populations dans le PDC précédant ; à la situation d'analphabétisme des populations et des femmes ; à l'opposition des emplois du temps de la mairie et de la population ; au manque de réel collaboration entre les CA et la population, etc. et, d'autre part, à la culture Kéroise ; à la religion ; la situation matrimoniale des femmes ; et au manque de postes radios et télévisions dans certains ménages. En effet, dans la plupart des sociétés béninoise, l'on considère plus les femmes mariées que les femmes célibataires. Une femme célibataire est vue comme une femme non responsable et cela va de pair avec un l'homme célibataire. A ces deux personnalités la société ne les implique pas dans toutes affaires pour des raisons liées à la culture qui dit qu'un homme ou une femme célibataire n'est pas responsable et par conséquent ne peut prendre la parole devant ce qui sont mariés et responsables. A partir de cette analyse on peut comprendre pourquoi tous les acteurs impliqués dans le processus d'élaboration des PDC à Kérou sont mariés.

2.3. Appréciation du niveau de satisfaction des femmes et autres acteurs par rapport aux programmes et projets du PDC3.

Le plan de développement communal de la commune de Kérou, comprend cinq grands programmes notamment : (i) « Promotion d'une culture de développement institutionnel et organisationnel des organisations de base » ; (ii) « Programme de développement économique et des infrastructures » ; (iii) « sécurité alimentaire et nutritionnelle » ; (iv) « Aménagement du territoire, gestion des ressources forestières et adaptation aux changements climatiques » ; (v) « Développement sociocommunautaire ».

La manière et la façon dont sont organisés les programmes du PDC3, nous permet de constater que ces derniers, portent tout d'abord sur l'intérêt général de la population ; aucun des programmes ne tient compte spécifiquement des problèmes ou aspiration des femmes. Ainsi, selon les données recueillies, les besoins des populations et des femmes en particulier se traduisent par : la réalisation des infrastructures (écoles, dispensaire, maternité, ouvrages hydraulique) et appui aux activités génératrices de revenu. Cela transparait dans les propos suivants :

« Les besoins et préoccupations des femmes d'ordre général sont : appui pour la réalisation des activités génératrices de revenus (AGR), notamment le maraichage, des équipements (machines) pour la transformation des produits agricoles, la réalisation des magasins de stockage des produits agricoles, la construction des hangars dans les marchés, des appuis financiers pour la promotion du commerce ». (K. K., Kérou, mai 2019).

Un autre tient presque les mêmes propos que le précédent. Ainsi selon lui les besoins des femmes sont : « En termes de besoins et préoccupation des femmes on peut citer principalement un appui dans la création des activités génératrices de revenus (le maraichage, le commerce, etc.) ». N. F., Kérou, mai 2019.

Par ailleurs en ce qui concerne la satisfaction des femmes et d'autres acteurs par le contenu des programmes du PDC3, on a enregistré à travers trois modalités, trois niveaux de degré de satisfaction des acteurs. En effet, au même moment que certains enquêtés disent qu'ils sont satisfaits d'autres approuvent le contraire comme l'illustre les propos suivants : « Moi personnellement je suis satisfaite des actions contenues dans le PDC3, car le mois dernier dans mon organisation de femmes maraichères, nous avons reçu des équipements pour nous faciliter la tâche dans notre travail ». B. B., Kérou, juin 2019. A l'opposé du premier le second groupe déclare le contraire : « Nous dans notre organisation de producteur, nous n'avons reçu aucune aide venant de la mairie, donc nous ne sommes pas satisfaits pour l'instant ». A.S., Kérou, juin 2019

Tableau 3: répartition des enquêtés selon le degré de satisfaction

	Nb. cit.	Fréquence
Peu satisfait	35	38.88%
Satisfait	32	35.55%
Non satisfait	23	25.55%
Total obs.	90	100%

Source : enquête de terrain, 2019

Il ressort du tableau ci-dessus que les acteurs ayant répondu être peu satisfaits par le contenu des programmes du PDC3 ont atteint un taux de 38.88%. Ceux qui sont satisfaits par le contenu des programmes ont atteint un taux de 35.55% contre 25.55% de ceux qui disent qu'ils ne sont pas satisfaits.

3. Discussion

L'analyse des données a permis de révéler qu'il existe une inégalité sociale dans le mécanisme d'élaboration du PDC dans la commune de Kèrou. Cependant, très peu de femmes sont impliquées dans le processus d'élaboration. Le Tableau 2: intitulé "Répartition des enquêtés ayant participé au processus du PDC3 selon l'arrondissement et niveau communal" révèle que le taux de participation au processus d'élaboration du PDC chez les hommes est de 80,10% versu 19,90% chez les femmes. Il en ressort que le nombre de participant chez les hommes largement supérieur à celui des femmes. Cette discrimination est due à plusieurs facteurs notamment : l'analphabétisme massif des femmes, les pesanteurs socioculturels, la stratégie d'information des acteurs, à la faible sensibilisation de la population spécifiquement les femmes sur l'importance de leur participation au processus d'élaboration des PDC. De même, il ressort de l'analyse des données le degré d'appréciation des enquêtés sur les stratégies d'élaboration du PDC de même que les diverses actions publiques posées à l'endroit de la population. Ainsi, 38,88% des enquêtés sont peu satisfaits du contenu des programmes du PDC3 ; 35,55% sont satisfait contre 25,55% qui ne sont du tout pas satisfait. Outre ces donnée, il ressort que les femmes qui tendent plus à participer au processus d'élaboration des PDC dans la commune de Kèrou, sont principalement les présidentes d'association ou de groupements de femmes, parmi lesquelles on dénombre, des femmes leaders, des analphabètes, des ménagères, des trésorières, des coiffeuses et des maraichères ; avec pour activité le maraichage, la coiffure, le commerce et le ménage ; mariée pour la plupart et âgées majoritairement de 30-40 ans, certaines sont lettrées et d'autres sont non lettrées (analphabètes) pour la majorité. Du côté des hommes, mis à part les agents de la mairie et les fonctionnaires, ce sont les producteurs agricoles qui prennent plus part aussi au processus. Ces catégories des hommes et des femmes sont les plus présentes dans le processus par le fait qu'ils, sont les plus proches de la mairie et des CA). En effet, ces catégories de femmes et d'hommes appartiennent à l'une des organisations paysannes de bases reconnues par la mairie et dans les arrondissements de Kèrou. Ainsi, en dehors des femmes leaders, seul les présidents ou présidentes représentantes de chaque organisation paysanne, reçoivent une invitation de la part de la mairie. Les autres sont informés par la radio de la commune à travers un communiqué bien ciblé ou par un proche.

En effet, le profil sociologique des femmes de kèrou est un facteur déterminant pour faire partir des participants au processus d'élaboration du PDC. Les caractéristiques tels que révélés démontrent que parmi les participantes au processus d'élaboration du PDC, il existe plus de femmes analphabètes que lettrées, qui sont leaders des diverses organisations féminines. Les autres femmes analphabètes de la commune n'ayant aucun titre ne sont pas associées au processus d'élaboration. Ce fort taux d'analphabétisme se justifie par le fait que la proportion des femmes dans les ménages agricoles est de 49,8% (INSAE 2013). Ces données corroborent ceux de Kakai H. (2010), qui révèle dans son document, intitulé : « Analyse par genre de la participation et de la sous-représentativité des femmes au sein des instances décisionnelles et décentralisées au Bénin », que : dans le département de Zou, la proportion des femmes sans instruction est particulièrement élevée dans les zones rurales (78%) contre (44%°) en milieu urbain. Selon lui, le taux élevé d'analphabétisme au sein des femmes en milieu rural constitue un handicap à leur pleine participation à l'élaboration des politiques et stratégies de développement local. De même, les travaux de Jacquet, cité par Kebe A. O. (2003) affirme dans le domaine de la participation aux projets de développements, à l'occasion de l'Assemblée Général de l'ONU consacrée au genre, le comité de liaison des ONG (composé de 700 membres) a conduit une enquête d'où il ressort qu'il n'y a que 11% de femmes dans les services et projets des ONG, contre 89% d'hommes. Toujours dans la même optique, l'auteur révèle que le rapport de la Banque Mondiale cité par (le réseau Ouest

Africaine de la Documentation d'Information et de la Communication, indique qu'en matière de taux de représentativité des genres dans les projets de développement dans certains pays d'Afrique, qu'au Maroc, on compte 79% d'hommes contre 21% de femmes ; en Ethiopie 63% des hommes sont pris en compte dans les projets et ONG contre 37% de femmes. Dans le même contexte, Au Bénin, les travaux Bouba A. (2016) sur la représentativité féminine dans les gouvernements de 1960 à nos jours que la moyenne est de 12,64% pour cinquante-trois représentations en cinquante-six années d'indépendance.

Quant aux données relatives aux mécanismes de participation des femmes aux processus d'élaboration du PDC3 dans la commune de Kérou, au terme des analyses, il ressort que dans le souci du respect des dispositions de la loi N°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, à savoir (élaborer et adopter son plan de développement, veillez à son exécution en harmonie avec les orientations nationales et assurer les meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population) ; le conseil communal dont l'acteur suprême est le maire et d'autres acteurs emploient deux mécanismes ou stratégies pour impliquer les femmes en particulier et la population en général dans le processus d'élaboration du PDC3 à Kérou. Il s'agit des stratégies formelles qui regroupe « information /communication par la radio ; la sensibilisation de la population ; l'invitation par courriers ; et enfin la phase analyse diagnostique ». Ce mécanisme est basé sur un aspect sélectif des acteurs à impliquer dans le processus d'élaboration du PDC3 à Kérou. Il s'agit des acteurs clés ci-dessus dans le tableau 4. La seconde stratégie qui est informelle regroupe « les appels et messages WhatsApp ; l'information à travers les crieurs publics ; et l'information de bouche à oreille ». Cette stratégie crée une discrimination ou une inégalité sociale parce que seuls les privilégiés des autorités locales ont les informations requises pour participer à l'élaboration du PDC. Les mécanismes ou stratégies formels sont indispensables pour la réussite d'implication des populations dans le processus décisionnel, dans la mesure où la communication s'avère importante pour l'administration communale dans la réussite de l'implication des femmes dans le processus d'élaboration du PDC3 à Kérou, car celles-ci jouent un rôle de relais auprès des citoyens. Ce mécanisme permet à l'administration communale à travers l'appui des CA, des Délégués, des crieurs publics et la Radio locale, d'influencer le comportement et les mentalités des citoyens à travers des actions de communication bien ciblées et permet d'aboutir à des changements substantiels.

Selon, le (Guide réalisé par le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation de la Mauritanie, 2015, p. 9),

« La communication est l'action de communiquer, d'établir une relation avec autrui, de transmettre une information à quelqu'un ; elle peut être définie aussi comme l'ensemble des techniques permettant la diffusion d'un message auprès d'une audience. Elle est l'action pour quelqu'un ou pour une organisation d'informer et de promouvoir son activité auprès du public, d'entretenir son image par tout procédé médiatique. Elle est considérée comme un système complexe qui prend en compte tout ce qui se passe lorsque des individus entrent en interaction et fait intervenir à la fois des processus cognitifs, affectifs et inconscients. Dans cette optique, on considère que les informations transmises sont toujours multiples, que la transmission d'informations n'est qu'une partie du processus de communication et à différents niveaux de sens ».

Pour nous, la communication dans un processus social pour le développement est destinée à établir un dialogue véritable et permanent entre les différents acteurs du développement, à susciter, appuyer et accompagner les initiatives prises par consensus afin de jeter les bases d'une gestion concertée indispensable à la réussite de l'œuvre entreprise. Son objectif est de permettre aux populations de mieux maîtriser leur environnement, notamment l'agriculture, la santé, l'habitat et les autres facteurs dont dépend la qualité de leur vie. L'invitation qui est le

fait de proposer à quelqu'un de se réunir en un même lieu pour participer à quelque chose, est une considération envers la personne invitée. Cette stratégie adoptée par la commune vient renouer les liens que crée la communication entre les acteurs de la société. Les résultats obtenus par cette enquête vont dans le même sens.

Par ailleurs, il importe de notifier que, les stratégies d'implication des populations dans le processus d'élaboration du PDC3, optées par la mairie s'inscrivent dans la logique des jeux de l'acteur de la théorie de l'acteur stratégique de Crozier et de Friedberg parce que, d'une part ces stratégies relèvent d'une analyse stratégique qui part de l'acteur pour aller vers le système, et d'autre part d'une analyse systémique qui part du système pour retrouver l'acteur. Ainsi en se situant dans ce contexte, l'informel se développe comme une exception plus ou moins tolérable au formel par rapport à la vie réelle de l'organisation qui se situe dans l'informel. Par contre le formel est une réponse aux pressions des chantages informels. Tel est le cas des interactions qui existent entre les acteurs de la commune de Kérou. Autrement dit, les comportements réels ne sont pas simplement des déviations par rapport aux normes officielles, ils relèvent en fait d'autres normes, non dites, que l'on appellera normes pratiques. C'est-à-dire que les comportements dont on constate qu'ils ne suivent pas les normes officielles, ne sont pas simplement erratiques, non conformes, aléatoires, ils sont réglés par d'autres normes de fait, qu'il convient de découvrir » (Olivier de Sardan, 2001 p.67).

Pour ce qui concerne la phase « d'analyse diagnostique », c'est le point focal qui réunit la population ou qui permet aux agents de la mairie d'aller vers ou d'inviter la population et les femmes à participer au processus d'élaboration du PDC3. Cette phase est très capitale pour la réussite d'un projet ou programme communautaire. En effet, c'est une démarche qui permet de faire ce que les communes appellent le « le faire ensemble », elle permet également d'éviter ce proverbe qui dit « tout ce que vous fait pour nous, sans nous, vous le fait contre nous ». Ainsi pour les acteurs de la commune de Kérou, on peut définir le concept de « analyse diagnostique » comme suit :

« L'analyse diagnostique » est l'action de faire participer les membres d'une communauté à un projet en responsabilisant certains d'entre eux et en faisant les choses ensemble avec eux c'est ce que nous appelons ici le faire ensemble ». K. K., Kérou, juin 2019

En sociologie, le « diagnostique participatif » est cette démarche qui permet de collecter des informations (les données) sur la situation et les besoins d'une communauté ; d'impliquer la communauté dans la collecte et l'analyse des informations ; d'inviter la communauté à une réflexion approfondie sur leur situation ; d'identifier et classer les besoins par ordre de priorité. Il est la première étape de la mise en place d'un projet ou programme à base communautaire ». La conception « d'analyse diagnostique » par les acteurs de Kérou dans cette étude va de pair avec celle que propose la Sociologie.

Les données relatives à l'appréciation du niveau de satisfaction des femmes sur les programmes et projets du PDC3 à Kérou, il faut notifier d'après l'analyse des données que, les femmes participent moins que les hommes au processus d'élaboration du PDC3 à Kérou, elles sont moins instruites et moins actives que les hommes dans la commune. Cela fait partie des conséquences de l'ensemble des mécanismes qu'utilise la commune pour impliquer les acteurs dans le processus d'élaboration des PDC à Kérou. La participation des femmes dans le processus d'élaboration est très faible, parce que selon les observations que nous avons faites, on remarque que pour des actions plus sensibles qui engagent des enjeux de contrôle de l'action du pouvoir public, le niveau de participation des femmes diminue considérablement et se réduit à un jeu de manipulation. Aussi, allant dans le même sens, les données d'Erin V. (2016) révèlent que dans les pays européens les plus peuplés où la représentation

proportionnelle était en vigueur, la représentation des femmes au classement régional, était de 41,1 %, ce sont les pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège, Danemark et Islande) qui arrivent largement en tête en pourcentage de législatrices siégeant à la chambre basse ou au parlement national. Viennent ensuite les Amériques (27,7 %), suivies de l'Europe sauf les pays nordiques (24,3 %), de l'Afrique subsaharienne (23,1 %), de l'Asie (19,2 %), des États arabes (18 %) et des États du Pacifique (13,5 %). Ainsi, le taux de représentativité des femmes à la gestion des affaires publiques tant dans les pays du nord que du sud est faible.

Les enjeux de transparence sont mis alors en évidence. Les acteurs sont bien conscients que les femmes participent faiblement aux prises de décision, car de leur propos il ressortait : je cite, « La participation des femmes au processus d'élaboration du PDC3 est une bonne chose, mais la représentativité des femmes, elle est faible. ». I. G., Kérou, mai 2019. Un autre tient presque les mêmes propos que le précédent. Les raisons évoquées sont entre autres, la population n'est sollicitée qu'à l'étape « analyse diagnostique », l'analphabétisme de la population, la faible diffusion des communiqués, la situation matrimoniale des femmes qui sont soumises dans les foyers. Ainsi, si nous essayons d'évaluer le niveau de participation de ces derniers, c'est-à-dire des femmes et la population en générale, en prenant pour repère l'échelle d'Arnstein, on peut dire, que la participation de la population et celle des femmes à Kérou est au niveau qu'Arnstein nomme « non-participation » et « coopération symbolique ». En effet, Les deux premiers degrés de l'échelle « Manipulation » et « Thérapie » constituent le niveau de « Non-participation ». Dans les faits, ils procèdent d'une volonté des acteurs publics, au travers de dispositifs planifiés, d'éduquer et de guérir des citoyens y participant car ils seraient à l'origine de problèmes sur un territoire donné. L'objectif est alors d'influencer les citoyens dans le sens des intérêts prédéterminés des pouvoirs publics ; ne visant pas une vraie participation des citoyens, ce premier niveau relève de la propagande et du marketing politique au travers de dispositifs qui ne délèguent aucun pouvoir aux citoyens. Le deuxième niveau est articulé en trois degrés. Il s'agit d'abord d'inscrire les citoyens dans des dispositifs leur permettant d'être informés, mais sans que la possibilité ne leur soit offerte de s'exprimer en retour sur les informations diffusées : si ce degré est nécessaire pour initier une approche participative, il n'est en rien suffisant pour parler authentiquement de participation. Le deuxième degré est la consultation, mode participatif qui permet d'être entendu en plus d'être informé. Néanmoins, rien n'assure que les attentes et propositions formulées seront prises en compte par les pouvoirs publics. Enfin, le troisième degré correspond à ce qu'Arnstein (1960) nomme dans l'échelle de la participation citoyenne la réassurance, processus de consultation amélioré où, si les citoyens ont délibérément l'occasion d'exprimer des suggestions et d'émettre leurs avis, seuls ceux qui ont le pouvoir peuvent juger de la validité et de la légitimité des propositions. Ces trois degrés constituent la « Coopération symbolique (*Tokenism*) ». Si la participation se limite à ces trois degrés, elle « reste avortée, sans consistance, (...) ». Cela corrobore avec le degré de participation des femmes au processus d'élaboration du PDC dans la commune de Kérou. Il en résulte qu'une partie de la population et des femmes sont sensibilisées, informées et participent au processus d'élaboration du plan de développement communal ; toutefois, elles n'ont pas le pouvoir de décider ou d'imposer leur choix sur la réalisation des projets et programmes de développement. Parce que, dans les huit (8) étapes du processus d'élaboration du PDC3 à Kérou, seul dans la phase d'analyse diagnostique sont impliquées les populations. Autrement dit, même si la population expose ses besoins et préoccupations, seuls les acteurs intervenant dans le reste des étapes du processus d'élaboration du PDC, détiennent le pouvoir de décider de la validité et de la réalisation des projets soumis par ces derniers. L'ensemble de ces pratiques ou mécanismes, qu'ils soient formels ou informels au sens de Crozier permettent de maintenir l'équilibre dans le système d'acteurs. Autrement dit, les diverses formes de régulation observées permettent de maintenir le système. En dépit du faible taux de

participation des femmes, les divers programmes cadrent bien avec les divers axes de développement qui prennent en compte les besoins de la population.

Conclusion

La présente recherche a pour objectif d'analyser les mécanismes d'implication des femmes à l'élaboration des PDC et au processus du développement dans la commune de Kèrou. Ainsi, l'approche qualitative a été adoptée pour mener cette recherche. Cependant, l'analyse des données a révélé que très peu de femmes ont participé à l'élaboration du PDC3. De plus, quelques facteurs explicatifs justifient le faible taux de participation des femmes. Il existe un mécanisme formel d'implication au processus d'élaboration, qui a un aspect sélectif c'est-à-dire un aspect qui permet d'impliquer plus spécifiquement les acteurs clés (les fonctionnaires, les PTF, les services déconcentrés de l'Etat, le conseil communal, les représentants des organisations locales de producteurs, des groupes d'intérêts et les confessions religieuses). Outre cela, il existe un mécanisme informel d'implication. Il s'agit notamment de : l'information par appel et message WhatsApp ; l'information à travers le crieur public et enfin l'information de bouche à oreille. Aussi, l'analyse des données a permis de révéler le degré de satisfaction des femmes relatif aux programmes du PDC. L'équilibre économique dans la commune de Kèrou repose sur une stricte division des tâches entre les sexes. La couche des femmes et des hommes à chacune sa sphère d'activités distinctes. Ne pas prendre en compte la participation de l'une revient à mettre en cause les réalités fondamentales de celle-ci, gage de réponses aux problèmes, besoins et préoccupations de la société. La participation des femmes au processus d'élaboration du PDC3 à Kèrou est indispensable vue qu'elles occupent plus de la moitié de la population et ont pour activité principale les dérivés de l'agriculture et du commerce susceptible de générer de revenus ; base fondamentale sur lesquelles les partenaires au développement se fondent la plupart pour réaliser des projets communautaires. Les femmes sont donc dans la commune de Kèrou de potentielles actrices qui détiennent les réalités sur les besoins et préoccupations de leur communauté d'appartenance. Partant de ce point, il faut comprendre que le processus de participation citoyenne permet d'améliorer la gouvernance au niveau local, au sens notamment où il améliore la circulation de l'information et où il permet que ceux qui sont directement touchés par les décisions publiques aient la possibilité de s'exprimer. La participation constitue ainsi un levier de la citoyenneté. Il demeure néanmoins important que le pouvoir décisionnel continue d'appartenir aux élus, mais il est aussi impératif que les autorités et la population comprennent qu'à un moment donné, si les individus organisés cherchent via la participation à dépasser, voire transcender la hiérarchie brute propre à leur organisation, à l'espace dans lequel ils évoluent, cela ne renverse pas la pyramide, mais plutôt active de meilleurs allers-retours en termes de fréquence, de quantité, de qualité et d'échange entre le sommet et la base. Dans la commune de Kèrou la participation des populations et des femmes aux processus d'élaboration des PDC n'est pas un sujet tabou, mais il faut noter qu'elle est encore fragile en termes de représentativité des groupes prenants. Toutes les couches ne participent pas de façon active au processus d'élaboration des PDC dans cette commune. Les femmes qui dominent la population dans cette commune sont majoritairement analphabètes et sont presque toutes issues des ménages agricoles. Elles sont sources du développement des cultures maraichères dans la commune mais, elles sont également celles-là qui participent un peu plus au processus d'élaboration des PDC. Au niveau communal la participation des populations et des femmes en particulier est très faible malgré les efforts menés par la commune pour une participation inclusive de toutes les couches sociales. Cela est lié d'abord aux méthodes et moyens de communication utilisés par la mairie pour impliquer la population et les femmes au processus,

à la faible sensibilisation de la population sur l'importance de leur participation au processus d'élaboration des PDC, à la non prise compte de certains besoins et préoccupations des populations dans le PDC précédant, à la situation d'analphabétisme des populations et des femmes, à l'opposition des emplois du temps de la mairie et de la population, au manque de réel collaboration entre les CA et la population, etc. et, d'autre part, à la culture Kéroise, à la religion, la situation matrimoniale ; et le manque de postes radios et télévisions dans certains ménages.

Références bibliographiques

1. Akimabéra Codja Fébronie, Alagbe Claudia & Gendrin-Guinebault Jocelyne, 2011, Intégration du genre dans les PDC du département des Collines : stratégie intercommunale, plan d'actions et cadre du dispositif de suivi, Publication UNGANA 1367, 44p.
2. Bouba Atman, 2016, Représentativité féminine dans le gouvernement du Bénin de 1960 à nos jours, bouba.mondoblog.org/2016/11/29/representativite-feminine-dans-les-gouvernements-1960-a-nos-jours/, 3 p.
3. Constitution actuelle de la République du Bénin.
4. Crozier Michel, Friedberg Erhard, 1977, L'Acteur et le système, Editions du Seuil, 146p.
5. Erin Virgint, 2016, « les systèmes électoraux et la représentation des femmes » n°2016-30-F, 12p.
6. Grosbon Sophie, 2014, Extrait de l'ouvrage : La convention pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes sous la dir. de Diane Romain, ean : 978-2-233-00727, éditions A. Pedone 2014, pp : 20-24.
7. Guide d'élaboration du PDC 3 Kérou, 2017, 13p.
8. Jean-Pierre Olivier de Sardan, 2001, « La sage-femme et le douanier. Culture professionnelles locales et culture bureaucratique privatisée en Afrique de l'Ouest », in Autrepart, n° 20, pp : 61-73.
9. Kakai Hygin Faust, 2010, « Analyse par genre de la participation et de la sous-représentativité des femmes au sein des instances décisionnelles et décentralisées au Bénin », Revue Perspectives & Sociétés, n°1, 22p.
10. Kébé Alpha Oumar, 2003, La faible participation des femmes dans les projets de développement dans la CRD de Mankoutant en République de Guinée, Université de Gamal Abdel Nasser de Conakry, memoireonline.com/08/09/2469.
11. Lagace Catherine, 2007, Femmes et Politique au Bénin: Un défi à relever, mémoire de maîtrise en Science Politique Université du Québec à Montréal, 148p.
12. MDGL, 2017, Recueil des lois sur la décentralisation et décrets d'application, Afrique Gestion, 4ème édition, 65p.
13. PDC Kérou 3ème génération, 2018-2022, 209p.
14. Rajaa Mohammed, Mulayali Salima & Essouissi Omar, 2016, Absence de la femme dans les postes de responsabilité, analyse des transformations vitales, 14p.
15. Rapport d'INSAE, RGPH4 Bénin, 2013.

16. Rapport des Nation Unies, 2014, Droit de l'homme : les droits des femmes sont des droits de l'homme, New York et Genève, 130p.
17. Rapport du Ministère de l'intérieur et de la décentralisation de la Mauritanie, 2015, Guide de communication communale, édition 2015, 47 p.
18. Rapport du Réseau Ouest Africain de la documentation d'information et de communication, 1999, La question du Genre et Développement, Cotonou.

CONSEIL A L'EXPLOITATION FAMILIALE ET GENRE : ETUDE DE CAS DANS LA COMMUNE DE BANIKOARA

NOUATIN Guy Sourou

Enseignant chercheur à la Faculté d'Agronomie de l'Université de Parakou, Bénin

Email : guy.nouatin@fa-up.bj

BP: 123 Parakou

Résumé

Le renforcement des capacités des ménages agricoles par l'enseignement des outils d'aide à la prise de décisions, leur permet de faire une bonne gestion des exploitations. L'objectif de cette étude est d'analyser les effets de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du conseil à l'exploitation familiale à Banikoara au Bénin. Quarante hommes et quarante femmes ont été choisis de façon aléatoire dans quatre groupements bénéficiaires du conseil agricole. Les informations ont été collectées grâce à un questionnaire et un guide d'entretien. La théorie du comportement adaptatif basée sur la perception et la statistique descriptive ont servi pour l'analyse des données. Il ressort que 37,5 % des femmes adhérentes remplissent le Journal de Caisse contre 12,5% maîtrisant la Fiche de Stock. En outre, 38% des femmes voient qu'il y a une amélioration de la gestion du revenu agricole contre 25% des hommes. Le Conseil à l'Exploitation Familiale participe de ce fait à l'autonomisation féminine.

Mots clés : Conseil à l'exploitation familiale, Genre, Effet, Revenu, Bénin.

Abstract

The capacity building of women through decision-making tools has helped them in farm the management. The focus of this study is to analyze the importance of the gender in the system of family farming advisory service in the district of Banikoara, Northern Benin. The sampling was composed to forty men and forty women farmers based on a simple random sampling technique including four groups of beneficiaries. Data were collected through a survey by questionnaire and individual semi-structured interview. The theory of adaptative behavior and descriptive statistics were used to analyze data. Results show that 37.5 percent of women beneficiaries complete the cash flow monitoring whereas 12.5 percent take control of inventory management system. Moreover, 38 percent of the women against 25 percent think that the management of the family income has been improved. The Advice for family farm favour the empowerment.

Keywords: Advice for family farm, Gender, Effect, Income, Benin.

Introduction

Le rôle de l'état béninois dans le processus d'accompagnement des producteurs à travers la formation et l'appui conseil a évolué depuis des années 80. Il s'en suit un désengagement de l'Etat des secteurs sociaux avec le Plan d'Ajustement Structurel comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Cela va amener les femmes à sortir de la sphère privée dans laquelle elles étaient sensées évoluer pour s'investir dans la sphère publique.

En milieu rural, on note la naissance des groupements ou associations des femmes pour la production ou de transformation des produits agricoles. « Huit femmes sur dix qui travaillent en Afrique sub-saharienne sont dans un emploi précaire et produisent 20% de plus que les hommes » (A. Ben Lazrak, 2015, p. 217). Au Bénin, « 51,1 % des femmes vivent en milieu rural » (INSAE, 2018, p. 30). Elles travaillent aux champs et de plus assurent la transformation des produits agricoles comme activités génératrices de revenus. Dans le ménage, les femmes doivent s'occuper du foyer, de l'alimentation, du soin aux enfants et de l'hospitalité vis-à-vis des invités. Elles vivent parfois seules avec des enfants en charge en situation de précarité et incapables de subvenir aux besoins de la famille.

De nos jours, le milieu rural est devenu un espace de la mise en œuvre de plusieurs interventions pour accompagner les ménages agricoles à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail et surtout à la réduction de pauvreté. Cependant, il est remarqué que « Malgré la reconnaissance de la diversité des réalités agricoles, de promotion de certains modèles alternatifs et la volonté des pouvoirs publics de lutter contre la pauvreté, les producteurs les plus vulnérables se trouvent exclus de l'ensemble du système de production d'innovations » » (F. Vanclay et G. Lawrence, 1994, p. 85 ; J. D. Van Der Ploeg et *al.*, 2009, p. 59). Pour A. De Romémont (2014, p. 483), « La prise de conscience de la nécessité de placer les producteurs au centre des processus va progressivement faciliter l'émergence d'approches favorisant un renforcement de compétences des acteurs et un accompagnement des trajectoires d'évolution des exploitations sur le long terme ». L'auteur met ainsi l'accent sur l'implication et la participation des bénéficiaires à tout processus d'intervention à leur profit.

En 2001, après quinze ans de mise en œuvre du CEF dans différents pays, avec des visions et approches très diverses, les acteurs du CEF (partenaires techniques et financiers, gouvernements, centres de recherche, ONGs et structures locales mettant en œuvre le CEF) décident de se réunir pour échanger et capitaliser sur les expériences apportées jusqu'alors. Lors de « l'atelier sous régional sur le conseil aux exploitations agricoles d'Afrique de l'Ouest et du Centre », organisé en 2001 à Bohicon au Bénin, les différentes réflexions tant chez les professionnels du conseil que chez les chercheurs et les bailleurs sur le renforcement de compétences des professionnels du CEF rejoignent les enjeux actuels autour du CEF (G. Faure et *al.*, 2012, p. 11 ; G. Faure et *al.*, 2013, p. 37). En effet, ces réflexions ont mis en évidence le besoin de renforcement de capacités de l'ensemble des acteurs du conseil en mobilisant des institutions pérennes, mais également en diversifiant l'offre de conseil tout en conservant le « cœur du CEF ». P. Dugué et *al.*, (2003, p. 51) expliquent que « les démarches de type CEF visent à aller au-delà de la logique de la vulgarisation classique, en dotant les producteurs de capacités à définir leurs besoins, à préciser leurs objectifs tant au sein de leur exploitation que de leur famille, à maîtriser leurs actions et, plus largement, les processus de gestion concernant leurs unités familiales de production ». « Le CEF permet aux agriculteurs, de posséder des connaissances suffisantes en matière de gestion et de diagnostic technico-économique afin de prendre des décisions raisonnées et pertinentes sur leur exploitation » (P. Nana Djamen et *al.*, 2003, p. 243). Selon L. Foy-Sauvage et P. Rebuffel, (2003, p. 3), le CEF doit permettre l'autonomisation progressive de la réflexion du producteur ainsi que le renforcement des capacités d'adaptation des exploitants et de leurs exploitations agricoles, en étant « accessible à tous les agriculteurs qui peuvent en avoir besoin ». Les femmes étant les plus vulnérables, le renforcement de leur capacité de gestion de l'exploitation agricole pour les rendre proactives

va réduire la pauvreté accrue dans les milieux ruraux. Alors, comment le CEF favorise-t-il l'autonomisation des femmes à Banikoara ? Pour conduire cette étude, deux objectifs ont servi de guide : dans un premier temps, il s'est agi de mesurer le niveau de maîtrise des outils du CEF selon le genre des bénéficiaires. Pour ce faire, les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés ont été d'abord présentés avant de voir les outils du CEF enseignés. Dans un second temps, l'objectif de l'étude est d'analyser la perception des producteurs et productrices sur la gestion de leur revenu. La perception des effets du CEF sur la gestion des exploitations et des revenus et les usages sociaux de ces revenus par les ménages rencontrés ont été analysés. Cela a permis de comprendre comment les femmes saisissent les enseignements des outils du CEF pour s'autonomiser dans les ménages agricoles à Banikoara.

1- Méthodologie

1-1- Présentation de la zone d'étude

La commune de Banikoara est située au Nord-Ouest Bénin dans le département de l'Alibori, entre 2°05' et 2°46' de longitude est et entre 11°02' et 11°34' de latitude nord et est limitée au nord par la commune de Karimama, au sud par les communes de Kérou et de Gogounou, à l'Est par la commune de Kandi et à l'Ouest par le pays de Burkina-Faso (Figure 2). Elle couvre une superficie de 4397,2 km. Banikoara est une zone essentiellement agricole, reconnue comme "la capitale de l'or blanc" (production du coton). Selon les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) réalisé en 2013, la proportion des femmes dans les ménages agricoles est de 50,0%. Le choix porté sur cette localité s'explique par l'importante place qu'occupe la femme dans la production agricole à Banikoara.

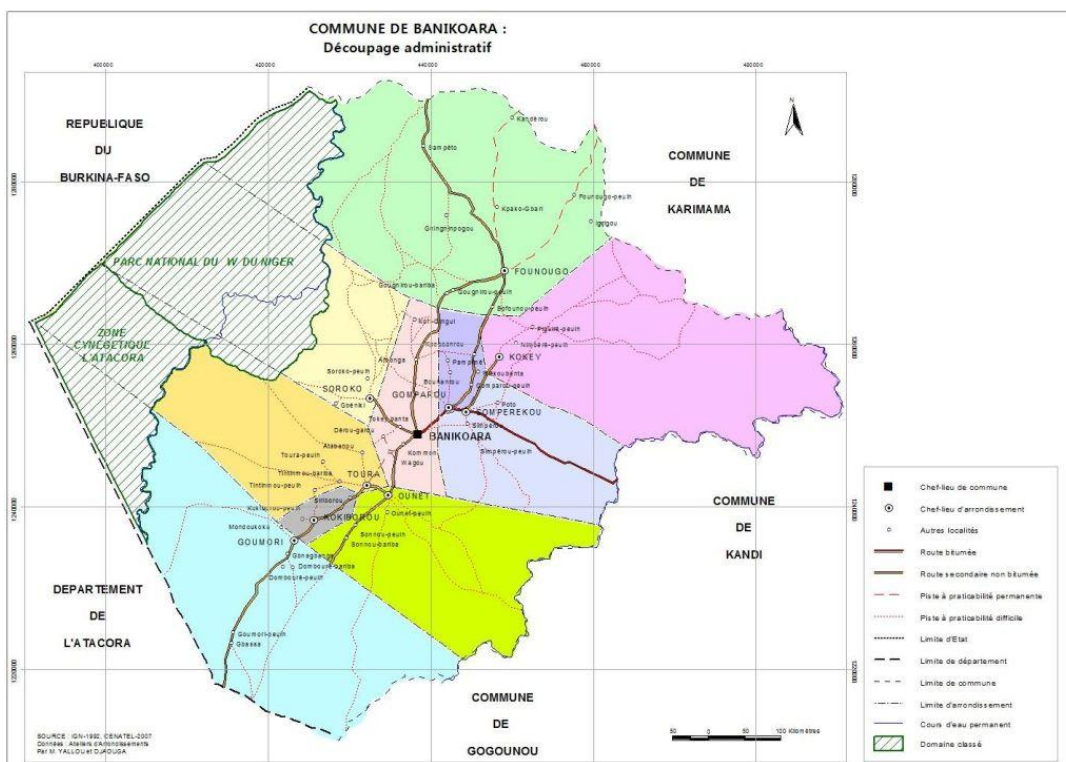


Figure1 : Carte de la zone d'étude

1-2-Technique d'échantillonnage

Dans le cadre de cette étude les données sont collectées auprès des hommes et femmes de la Cellule d'Appui au Développement du conseil de Gestion (CADG), qui est l'unité de la mise en œuvre de l'approche CEF. Cette opération a commencé par une rencontre d'échange avec

les membres de la cellule. A l'issue des échanges, une liste a été mise à notre disposition en vue de constituer l'échantillon à interviewer. La liste des groupements bénéficiaires de CEF a été obtenue au siège de la CADG. La technique d'échantillonnage aléatoire stratifié a été ensuite utilisée pour réaliser d'abord un groupe d'hommes et de femmes. Puis, il a été procédé au choix de 80 personnes à raison de quarante hommes et quarante femmes au hasard dans quatre Groupes Focaux de Conseil (GFC). Il s'agit des groupes *Tokey*, *Gongagnimian*, *Niéakoubanta* et *Korkiré*. Le tableau 1 ci-après présente l'effectif de personnes enquêtées sur l'effectif total dans chaque groupement focal de conseil.

Tableau I: L'effectif des personnes enquêtées

Groupes Focaux de Conseil	Effectif enquêté		Effectif du groupement	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Tokey	0	20	0	33
Gongagnimian	20	0	40	1
Niéakoubanta	20	0	30	0
Korkiré	0	20	0	30

1-3-Méthodes, techniques et outils de collecte des données

Dans le cadre de cette étude, la méthode utilisée est de type mixte avec une dominance des données quantitatives. Cela se justifie par la nature des données collectées. Ces données sont liées aux outils de gestion enseignés dans le cadre du CEF, leur maîtrise, les décisions prises suite aux résultats de remplissage des cahiers, les effets de ces décisions sur les ménages. A cet effet un questionnaire a été adressé aux personnes retenues avec l'utilisation de quelques entretiens semi-structurés pour appréhender la maîtrise des outils et leurs perceptions des effets du CEF sur leur vie quotidienne. Les outils liés à chaque technique sont respectivement, un questionnaire et un guide d'entretien.

1-4-Méthodes, techniques, outils et cadre d'analyse.

A l'issue de la phase de collecte des données, nous avons transcrit dans un fichier Excel les données quantitatives et qualitatives collectées sur terrain. Il s'en est suivi une codification des données. Les données quantitatives telles que : le remplissage des outils du CEF, la compréhension, connaissance de l'importance de ces outils, le revenu a fait l'objet d'un traitement statistique. Le traitement statistique a adopté la méthode classique et simple, fondée sur les figures et l'utilisation de la théorie du comportement. La figure 1 ci-dessous représente les éléments centraux de cette « théorie du comportement adaptatif », qui permet d'analyser la gestion de l'exploitation agricole de manière systémique. Les données qualitatives sur les effets et la perception des bénéficiaires ont fait objet d'une analyse de contenu. Selon une méthode d'analyse clinique (E. Chia et *al.*, 1991, p. 31), l'individu est placé au cœur de ce système. « La perception de l'individu de sa situation et de son projet sont considérées comme déterminantes dans la gestion de l'exploitation agricole » (M. Petit et J. Brossier, 1977, p. 35) et l'action des agriculteurs varie en fonction des représentations qu'ils ont de leur situation (passé) et de leur projet (avenir) (A. D. Romémont, 2014, p. 483).

La « théorie du comportement adaptatif », basée sur une vision globale de l'exploitation agricole, intégrant une prise en compte de l'environnement, de la famille et des caractéristiques de l'exploitation. La théorie du comportement adaptatif repose sur quatre hypothèses fondamentales : (1) le postulat de cohérence de l'individu : le comportement de l'individu, ses décisions de gestion et les actions qui y sont liées dépendent principalement de la recherche de cohérence entre ses moyens et ses objectifs ; (2) les finalités du système : tous les agriculteurs ont un projet, avec des finalités, plus ou moins explicitées et plus ou moins claires ; (3) la situation de l'individu : ensemble de caractéristiques qui vont aider l'acteur à

agir, ou au contraire limiter ses possibilités d'action. Les auteurs postulent qu'il existe des « contraintes » et des « atouts » objectifs, donnés, indépendamment de ce que l'on veut en faire ; (4) et la perception à la fois de la situation et des finalités : c'est bien la perception qu'a l'acteur à la fois de ses finalités et de sa situation qui détermine son comportement. Suivant cette théorie, notre étude a considéré, de façon séparée, les hommes et les femmes pour analyser les décisions de gestion de revenus des exploitations, l'état et la finalité de leurs actions et leur perception sur la situation à travers l'approche CEF.

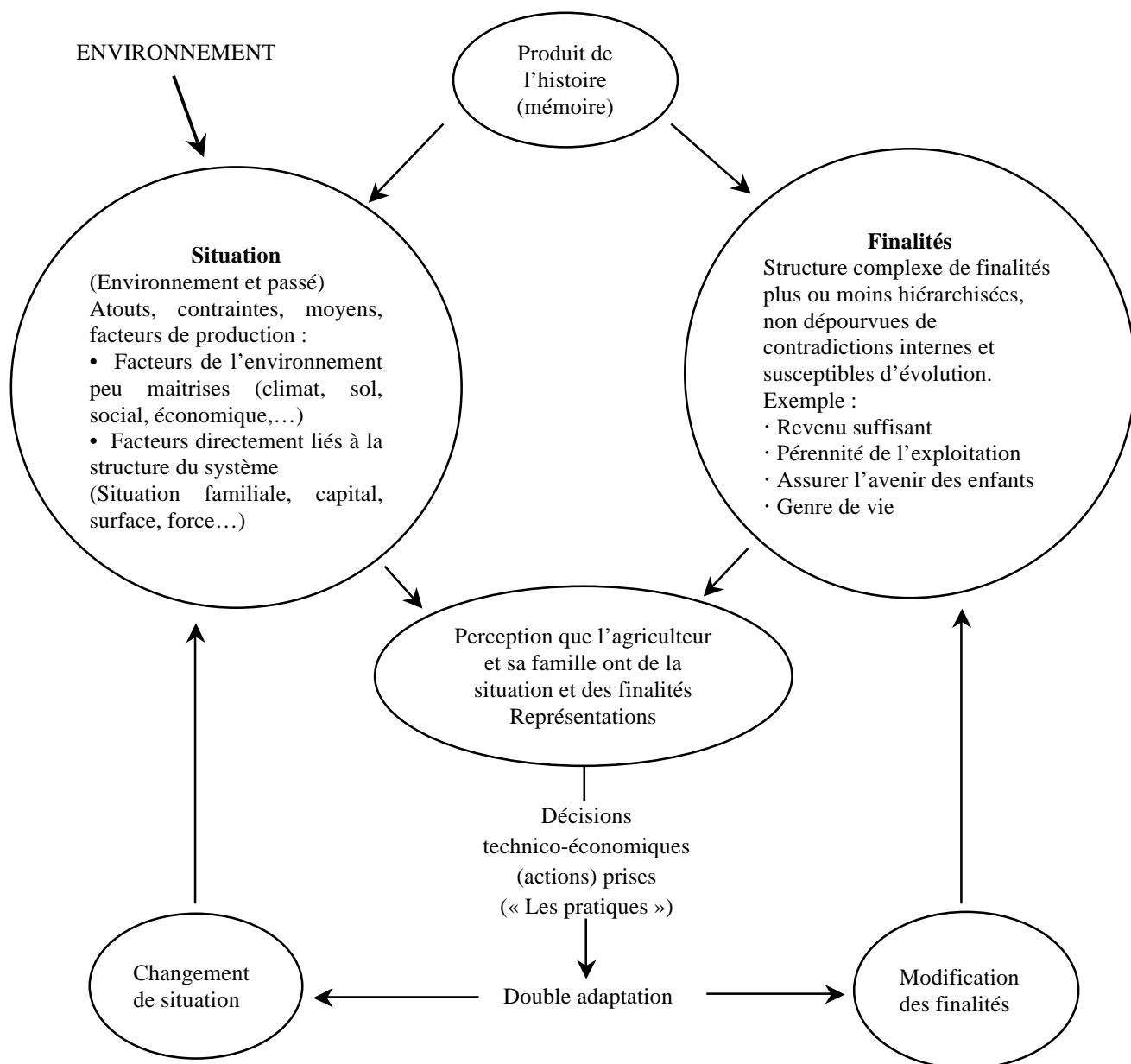


Figure 2 : Source : (M. Petit et J. Brossier, 1997, p. 190-197), la théorie du comportement adaptatif

2- Résultats

2-1- Données sociodémographiques

2-1-1- L'âge et le nombre d'actifs agricoles dans le ménage des adhérents CEF

L'actif agricole dans le ménage d'adhérent CEF est la personne qui est en mesure de travailler avec lui ou elle dans son exploitation. L'âge des actifs agricoles varie de 9 à 15 selon le sexe.

La taille du ménage est le nombre de personnes dans le ménage. Le tableau 2 ci-dessous présente l'âge de l'adhérent CEF, le nombre d'actif agricole et la taille du ménage.

Tableau II: l'âge, le nombre d'actif agricole et la taille du ménage

Critères	Maxi	Moyenne	Mini	Ecart type
Age	55	37	24	8,89
Nombre d'actifs agricoles	18	5	2	16,45
La taille du ménage	22	10	3	12,02

De ce tableau, sur 80 personnes enquêtées, l'âge moyen est de 37 ans avec un écart-type de 8,274 ans. Le plus jeune de l'échantillon est âgé de 24 ans et le plus âgé a 55 ans. De même, l'actif agricole varie entre 18 et 2 avec en moyenne 5 actifs agricoles. La taille du ménage est de l'ordre de 22 à 3. Il résulte dudit tableau que la maîtrise des outils, sa compréhension et la disponibilité du temps pour le remplissage sont en fonction de l'âge, le nombre d'actifs agricoles et la taille du ménage.

2-1-2- Niveau de scolarisation des adhérents CEF

L'apprentissage des outils CEF se déroule en langue étrangère (le français) et en langue locale (*Bariba*). Les adhérents qui suivent la formation aux outils en *Bariba* sont alphabétisés. Celui ou celle qui suit la formation en français ont un niveau minimum de scolarisation. Le tableau 3 ci-après montre le niveau de scolarisation des adhérents CEF suivant le genre.

Tableau III: niveau d'instruction des adhérents

Genre	Sans instruction	Niveau primaire	Niveau secondaire 1 ^{er} cycle	Niveau secondaire 2 ^{ème} cycle	Effectif total
Homme	11	6	17	6	40
Femme	18	13	8	1	40

Les résultats montrent que le nombre de femmes sans instruction est plus élevé que celui des hommes. De ce fait, la prise en compte des alphabétisés en langue locale permet aux femmes non instruites en langue française de bénéficier de l'enseignement sur les outils de gestion du CEF. Au Bénin, « le taux d'alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue française et le taux d'alphabétisation des adultes de (15 ans et plus) en langue nationale en milieu rural sont respectivement » 29,9 % et 8,2% (INSAE, 2019, p. 33).

2-2- Présentation des outils de CEF enseignés aux adhérents

Le CEF est fondé sur l'utilisation d'outils d'aide à la décision permettant aux adhérents d'analyser leurs résultats techniques et économiques, en se basant sur l'enregistrement de données. De ce fait, les outils d'aide à la décision sont des outils de gestion dont le remplissage est enseigné au cours des formations. Le tableau 4 ci-après présente le contenu de chaque et son utilité.

Tableau IV : Outils du CEF enseignés aux organisations paysannes

Types de formations		Contenu	Objectif/utilité
Outils de collecte et de suivi	Journal de caisse	Encaissements et décaissements liés à l'exploitation, solde de caisse.	Enregistrer les mouvements financiers
	Cahier de culture	Quantité intrants, superficie de culture, indemnité de la main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Répertorier le temps consacré aux opérations culturales. - Identifier les différentes catégories de main d'œuvre employées sur l'exploitation. - Savoir le type et la quantité d'un intrant utilisé sur une culture.
	Fiche de stock	<ul style="list-style-type: none"> - Entrées, sorties des quantités de stock - Règlement de créances et de dettes 	Savoir l'utilisation faite des productions et des intrants agricoles.
Outils d'analyses	Tableau des flux mensuels de trésorerie	Total entrées, sorties, dépôt banque, retrait banque, solde mensuel, mouvement banque, caisse début mois, disponibilité début mois.	- Connaître d'où sont venus et où sont allés les fonds.
	Marge brute	Charges opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre au producteur d'avoir une idée sur les activités qui consomment assez d'argent et d'intrant - Aider à effectuer des comparaisons interannuelles pour une même culture et de comparer des cultures entre elles pour une même année.
	Bilan	Immobilisations, stock, créance, trésorerie, capitaux individuels, don, subvention, legs, capitaux externes	Permet d'avoir la photographie de l'exploitation agricole en un moment précis.
Outils prévisionnels	Plan de campagne agricole	Eventaire des ressources, de la main d'œuvre, besoin de l'exploitation, besoins hors exploitation, plan de financement, crédit à rechercher, calendrier d'exécution des activités	- Conduire son exploitation suivant une succession logique d'activités.

L'usage de ces outils permet aux producteurs de prendre en main la responsabilité de leurs conditions de vie et de travail, plutôt que de rechercher des causes de leur échec ou de rechercher d'appuis des personnes extérieures. Ce dispositif du CEF leur rend « producteurs proactifs ». Il y ressort que la proactivité d'un individu est caractérisée par : sa vision stratégique ou sa vision anticipée de l'avenir, du risque, son attitude vis-à-vis du changement. « Anticiper l'avenir sous-entend être capable d'imaginer les transformations, de leur donner une signification, c'est se représenter ce qui va se passer » (M. Laberge, 2003, p. 17). Cette vision stratégique est associée à un discours qui montre une préférence pour « agir sur » son environnement, plutôt que de « faire avec » (B. Lemery et *al.*, 2005, p. 185). « Le proactif prend les devants, il agit rapidement avant les autres, avant qu'il n'y soit contraint alors qu'il reste encore de la latitude pour exercer un choix afin d'influencer, de modeler l'environnement. Il est donc initiateur et participant au changement » (M. Laberge, 2003, p. 383). Convaincue des changements futures, F. A. affirme : « Avec le CEF, je serai un jour autonome dans la prise et la mise en œuvre des décisions car mon mari va trouver les actions et mes projets pertinents. Maintenant il me dit que je ne regarde pas le futur quand je prends les décisions » (F. A. 28 ans, productrice à Tokey).

Les actions stratégiques ou actions qu'il met en œuvre pour atteindre cette vision anticipée : l'analyse de cette mise en œuvre d'actions, de cette mise en pratique d'intentions, permettra de caractériser ce que chaque producteur réalise pour atteindre la vision et les objectifs qu'il a définis, comment il planifie et adapte ses actions au fur et à mesure du temps pour atteindre ces objectifs. On cherche à déterminer ce que le producteur fait (ou pense faire), en lien avec la vision qu'il a de son avenir. « Le proactif considère que c'est sa responsabilité d'initier l'action. Il se prépare au changement. Il prend rapidement les décisions qui s'imposent pour atteindre cette représentation de l'avenir et agit aussitôt. Orienté vers l'action, il n'agit pas, il proagit » (M. Laberge, 2003, p. 387).

2-3- Maîtrise des outils de gestion selon le genre

La maîtrise d'outil du CEF signifie de bien remplir l'outil afin de tirer des conclusions qui peuvent servir à la prise des décisions pour l'amélioration de l'exploitation. Les outils appris au cours des séances de formation et utilisés par les adhérents à Banikoara sont les suivants : le Journal de Caisse (JC), la Fiche de Stock (FC) et la Fiche de culture (FC). L'enseignement de ces outils est effectué par un animateur ou conseiller. Parfois, l'animateur ou le conseiller est assisté par un animateur relais, notamment dans l'enseignement en langue locale pour le suivi de remplissage des outils. Le remplissage des outils est individuel. Les difficultés de remplissage amènent les adhérents à solliciter l'aide d'un proche qui comprend bien l'exercice. La sollicitation d'aide au niveau des femmes est une problématique qui les limite dans la maîtrise des outils de CEF. L'enregistrement des données c'est-à-dire le remplissage des outils de gestion se fait à la fin de journée après avoir effectué les opérations agricoles. De ce fait, cet enregistrement se fait au niveau de la majorité (95%) des adhérents à partir de sept heures du soir. Cette période correspond à la fin de la journée où chacun est rentré chez lui. C'est à ce moment que les femmes s'acquittent de leur devoir domestique qui consiste à préparer la table à manger. Certains enquêtés ont révélé le dynamisme de leur animateur dans la maîtrise des outils du CEF. Ce qui fait appel au profil des animateurs ou conseillers du CEF. Ceci témoigne de la satisfaction de G. M. : « Je suis vraiment content que les séances de formation se passent en Bariba ; cela permet à ce que nos femmes suivent et nous aide plus tard. De plus, cela montre que ce ne sont pas ceux qui sont allés à l'école qui peuvent bénéficier de ces connaissances » (G. M., 45 ans, producteur à Gongagnimian).

2-4- Perceptions de l'effet du CEF sur la gestion du revenu agricole selon le genre

La mise en œuvre du CEF permet aux producteurs d'améliorer la prise de décisions concernant la gestion de leur exploitation. Pour savoir si le CEF a amélioré la prise de décision des ménages agricoles rencontrés, l'étude a considéré leur perception. Cela vise à

appréhender les incidences directes ou indirectes de l'utilisation CEF sur la gestion des exploitations par les bénéficiaires. « Les perceptions de l'individu sur sa situation et son projet sont considérées comme déterminantes dans la gestion de l'exploitation agricole » (M. Petit et J. Brossier, 1977, p. 37). Ces perceptions sont très importantes d'après la théorie du comportement adaptatif de M. Petit et J. Brossier (1997, p. 35). D'après Moumouni *et al.*, (2011, p. 379), « les processus d'apprentissage induits par le CEF vont au-delà d'une simple adoption d'outils de gestion dans une posture de conseil de nature prescriptive ». Le CEF induit un processus d'apprentissage permettant aux « producteurs de changer leur perception de leur situation, en découvrant leurs marges de manœuvre et leur pouvoir sur le changement » (A. De Romémont, 2014, p. 485). La perception est le processus par lequel nous recevons des informations et des stimuli de notre environnement et les transformons en actes psychologiques conscients.

La figure 3 ci-après montre la perception sur la gestion de revenu selon le genre

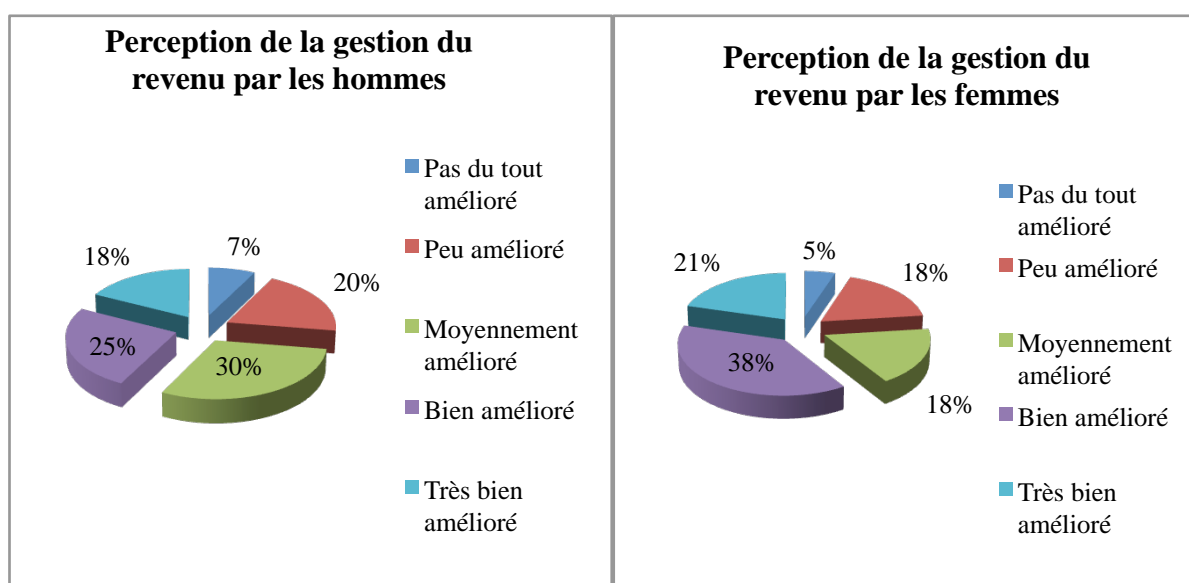


Figure 3 : Perception sur la gestion de revenu selon le genre

A la suite de l'utilisation des outils de gestion du CEF et après les décisions prises, il ressort de nos analyses que 93% des hommes et 95% des femmes perçoivent la gestion de leur revenu agricole améliorée. Suivant le genre, 21% des femmes adhérentes enquêtées jugent la gestion de revenu agricole très bien améliorée contre 18% des hommes. 38% des femmes perçoivent la gestion de revenu agricole bien améliorée contre 25% des hommes. Dans une troisième catégorie, 18% des femmes adhérentes jugent la gestion de revenu agricole moyennement améliorée contre 30% des hommes adhérents. A travers les résultats sur les effets du CEF sur les pratiques de planification et de gestion des ressources a montré qu'à plus long terme, les producteurs attribuent au CEF des changements principaux dans la planification des activités (80% attribuent beaucoup de changement dus au CEF, contre 1% pas du tout), leur gestion de la trésorerie (80% / 1%), la planification des stocks alimentaires (77% / 8%) et la planification des investissements (66%, 2%).

2-5- Gestion du revenu agricole par les adhérents CEF selon le genre

La féminisation de certaines responsabilités et des obligations au sein des ménages est la base de la prise de décisions des femmes par rapport à la gestion du revenu. La figure 3 ci-dessous montre le pourcentage de répartition du revenu des adhérents au CEF selon le genre en ce qui concerne l'achat de matériels, les cérémonies, la scolarisation des enfants et les besoins alimentaires.

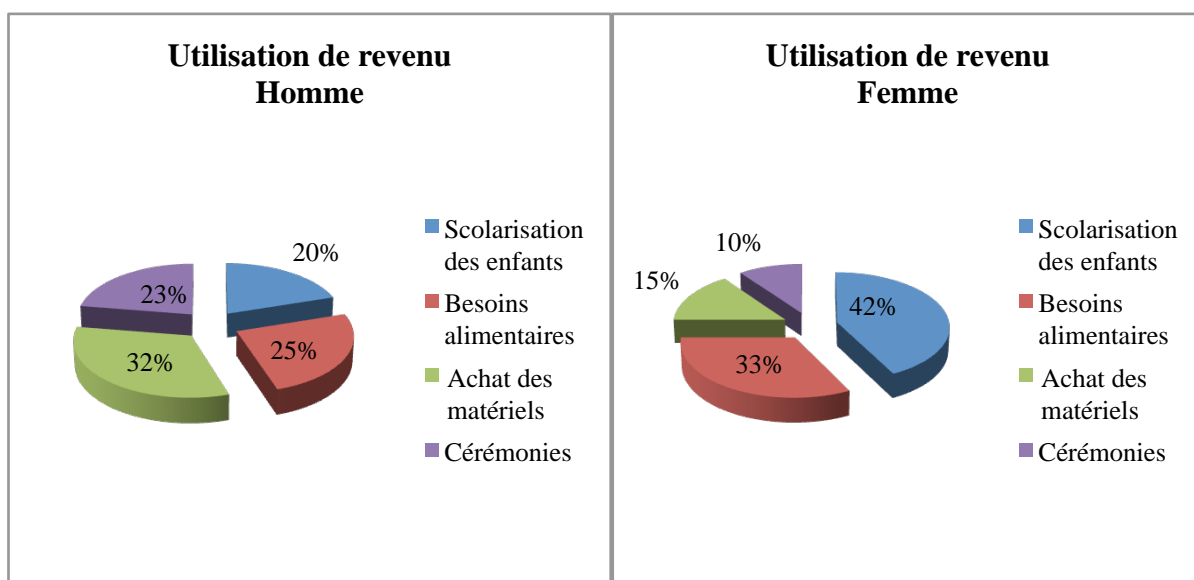


Figure 4 : Utilisation du revenu agricole

Il ressort de cette figure que les femmes investissent en moyenne 42% de leur revenu d'exploitation dans la scolarisation des enfants contre 20% pour les hommes ; 33% pour les besoins alimentaires contre 25% pour les hommes ; 15% pour l'achat des matériels contre 32% pour les hommes ; et 10% pour les cérémonies contre 23% pour les hommes. Après avoir révélé que le CEF a amélioré la gestion de leur revenu, les femmes se disent efficaces dans l'orientation de leurs dépenses. A cet effet, madame K. A. déclare ce qui suit : « *je suis apte pour ne plus faire de gaspillage d'argent comme auparavant* ». Les outils de CEF ont amené les femmes à prendre conscience de leur situation et se rendre coupables des erreurs commises par le passé. « *Si j'avais connu le CEF auparavant, ma première fille ne va jamais cesser l'école pour aller à l'apprentissage de couture* » affirme S. O. une adhérente au CEF.

2-6- Proactivité des femmes adhérentes au CEF

Le CEF est fondé sur l'utilisation d'outils d'aide à la décision permettant aux femmes adhérentes d'analyser leurs résultats techniques et économiques, en se basant le plus souvent sur l'enregistrement de données. Malgré le faible niveau d'instruction des femmes en langue française, elles ont constaté une amélioration de leur gestion quotidienne. A la suite des résultats des outils de CEF, certaines femmes remarquent que leur passivité a arriéré leur ménage. Ainsi, en évitant les dépenses inutiles, elles se disent d'avoir la capacité d'anticipation et d'initiation des actions. Une femme chef de ménage affirme qu'« *avec l'avènement du CEF rien ne serait plus comme auparavant, je dois "attacher ma ceinture" et réfléchir sur le futur* » (S. K., 42 ans, productrice à Korkiré. L'utilisation des outils de CEF a impulsé chez les femmes les réflexions stratégiques pour sortir de la précarité. On entend ici par réflexion stratégique un processus de création de sens dans et pour l'action (C. Torset, 2005, p. 4). La réflexion stratégique induit le changement si elle est mise en œuvre. Ainsi, le changement des femmes adhérentes au CEF s'est fait remarquer par les hommes.

« Depuis que ma femme a commencé le remplissage de ces outils du CEF, elle me soutient plus dans mes projets pour les enfants. Auparavant, elle était plus préoccupée par les activités du présent c'est-à-dire porté d'assistance à la famille, faire la fête comme les autres. La fois passée, elle a demandé de payer le maïs et stocker pour revendre au début de rentrée scolaire afin de ne pas manquer les frais de rentrée des enfants » (M. H., 47 ans, producteur à Tokey).

En milieu rural, l'autonomie de la femme commence de jugement de la pertinence de leurs décisions prises par le mari. Ainsi, le mari doit l'accorder d'importance, lui faire confiance et le laisser une marge de manœuvre dans la prise de décisions. Selon les femmes enquêtées, la femme serait autonome au moment où elle prend des décisions pertinentes, propose des

projets fiables au mari avec anticipation des risques. Pour ce faire, elles doivent être capables de mettre en œuvre les actions qui protègent la famille dans l'avenir d'où l'importance de maîtriser les dépenses qu'elles effectuent. Ainsi, le CEF est la solution qui accompagne les femmes rurales vers l'autonomisation avec le concours des hommes.

3- Discussion

A partir des résultats présentés et sur la base du modèle de la théorie du comportement aditif de M. Petit et J. Brossier (1997), il en découle deux axes majeurs d'analyse et de discussion. Le premier concerne l'apprentissage des outils du CEF aux producteurs enquêtés et le second prend en compte les effets du CEF sur les bénéficiaires.

L'apprentissage des outils du CEF est fonction de la demande ou de l'analyse des besoins des producteurs et productrices et de leurs capacités à pouvoir acquérir les connaissances. Ces deux variables intègrent respectivement, l'environnement des producteurs et la situation des ménages agricoles (leurs caractéristiques sociodémographiques). Selon une étude conduite par V. Westerberg et *al.*, (2017) à Banikoara sur l'économie de la dégradation des terres, il est révélé que certains producteurs, notamment les femmes n'arrivent à participer activement aux campagnes agricoles par manque de revenus. Et pourtant, les producteurs capitalisent des ressources suite aux campagnes agricoles précédentes. En milieu rural comme le cas de Banikoara, les ménages agricoles sont majoritairement soumis à l'autorité des hommes, chefs de ménages. Mieux encore, l'accès des femmes aux facteurs de production dépend le plus souvent des hommes. Dans une approche genre, le CEF doit être « accessible à tous les agriculteurs qui peuvent en avoir besoin » (L. Foy-Sauvage et P. Rebuffel, 2003, p. 4). Pour ce faire, l'initiative d'enseigner les outils du CEF aux ménages agricoles de la commune de Banikoara a pris en compte une analyse des besoins des producteurs en termes d'appui-conseil. Les adhérents à l'initiative ont été formés dans trois principaux outils du CEF. Il s'agit du journal de caisse, de la fiche de stock et de la fiche de culture. En adaptant les besoins de formation à la situation des bénéficiaires, l'apprentissage des outils a été fait en français pour ceux qui sont instruits et en langue locale pour ceux qui sont alphabètes. Les acteurs du CEF ont ainsi introduit de nouvelles méthodes (avec ou sans alphabétisation) pour que les producteurs volontaires, qui souhaitent participer CEF, aient la possibilité de se faire former avec équité (G. Faure et *al.*, 2012, p. 14). Quant à ces nouvelles méthodes d'apprentissage du CEF aux producteurs, nos résultats sont conformes à ceux de F. Amounsou-Biaou et I. Moumouni., (2015, p. 10), qui ont trouvé que « le profil, l'expérience professionnelle antérieure et les représentations d'un conseiller ou animateurs sont déterminants sur le type de conseil fourni, dispensé et l'intensité de ce conseil au profit des bénéficiaires ». Par conséquent, les résultats de cette étude montrent que l'environnement des bénéficiaires et leur situation sont déterminants dans l'apprentissage des outils du CEF.

En analysant les incidences du CEF sur les bénéficiaires, l'étude s'est intéressée à l'utilisation des outils CEF par les producteurs et à voir si cela améliore la gestion de leur revenu agricole. La perception positive qu'ont les producteurs enquêtés, notamment les femmes, permet de noter qu'ils ont opéré des changements dans la gestion de leur revenu. Ces résultats corroborent avec ceux de A. De Romémont (2014, p. 483) dans sa thèse de doctorat. De même, les tendances observées sont conformes à ceux de A. Arouna et J. Moutangou., (2011, p. 9), G. Faure et *al.*, (2013, p. 32) qui ont montré que les producteurs attribuent des impacts importants suivant le CEF : 94% des producteurs interrogés ayant participé au Projet d'amélioration et de diversification des systèmes d'exploitation (PADSE) estiment que l'amélioration du rendement des principales cultures est imputable au CEF, 98% pour l'amélioration du revenu agricole, 85% pour l'amélioration de la disponibilité en produits vivriers en période de soudure, 68% pour l'augmentation des dépenses pour la scolarité des enfants. Ces changements se traduisent aussi par la vision anticipée et la proactivité dans la gestion des ressources des ménages par les femmes. L'anticipation dans l'action vient de la réflexion stratégique et détermine la proactivité. Il ne s'agit pas seulement de l'évaluation de

la situation financière que le CEF apporte aux femmes mais également l'esprit d'anticipation dans les actions à venir. Le CEF favorise la proactivité, en fournissant des outils permettant aux producteurs de mieux connaître leurs ressources et de mieux les calibrer aux actions qu'ils mettent en œuvre pour atteindre leur vision stratégique (A. De Rememont, 2014, p. 457). En conséquence, le développement de l'esprit d'anticipation et de proactivité chez les femmes productrices formées contribue à leur autonomisation.

Conclusion

Le CEF est une approche fondée sur l'utilisation d'outils d'aide à la décision permettant aux producteurs agricoles d'analyser leurs résultats techniques et économiques, en se basant le plus souvent sur l'enregistrement des données des opérations agricoles effectuées. L'intégration des femmes dans le processus d'apprentissage des outils de CEF, permet à ces dernières d'appréhender plus le système agricole et les ressources, d'avoir plus d'autonomie pour agir, changer, et mobiliser leurs ressources de manière plus adéquate. Ainsi, en prenant en compte du genre, le CEF s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des producteurs pour renforcer leur autonomie en cherchant à toucher la population marginalisée qui est le sexe féminin. Les résultats de cette étude montrent que les femmes deviennent proactives comme les hommes à travers la perception qu'elles ont de leur situation de gestion de revenu. Il a été montré que les outils du CEF entrent dans cette perspective de proactivité et semble reposer sur la propension d'améliorations des revenus desdits bénéficiaires.

Références bibliographiques

1. Amounsou-Biaou Fortuné et Moumouni Ismail, 2015, *Diversité des représentations des conseillers et conséquences sur la mise en œuvre du conseil aux exploitations familiales au Bénin*, CIRAD, Université de Parakou, p.19.
2. Arouna Aminou et Moutangou Judicael, 2011, *Evaluation des effets à long terme du Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF) : cas des anciens adhérents du PADSE au Bénin*, IREEP, Cotonou, p.31.
3. Ben Lazrak Asma, 2015, *Empowerment et économie sociale et solidaire : étude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest*, Thèse de doctorat Economiques et Finances, Ecole doctorale de Sciences Economiques, Université de Grenoble, p.305.
4. Brossier Jacques, Chia Eduardo, Marshall Eric et Petit Michel, 1998, « Gestion de l'exploitation agricole familiale : Eléments théoriques et méthodologiques », *Economie rurale*, N°244, p.59-60.
5. Chia Eduardo, Brossier Jacques et Marshall Eric, 1991, « Démarche clinique et décisions : une méthode de recherche en gestion », *Economie rurale*, N°206, p.29-36.
6. De Romemont Aurelle, 2014, *Apprentissage et réflexion stratégique des producteurs agricoles : Construction de la proactivité dans le conseil à l'exploitation familiale au Bénin*. Thèse de doctorat en Sciences de gestion, Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques-SupAgro Montpellier, p.534.
7. Nana Djamen Patrice, Djonnéwa André, Havard Michel et Legile Anne, 2003, « Former et conseiller les agriculteurs du Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de décision », *Cahiers Agricultures*, N°4, Vol.12, p241-245.
8. Dugué Patrick et Faure Guy, 2003, *Le conseil aux exploitations familiales*, CIRAD, Bohicon, p.78.
9. Faure Guy, Toillier Aurélie, Legile Anne, Moumouni Imail, Pelon Vital, Gouton Pascal, et Gansonré Marc, 2012, *Synthèse de l'atelier de réflexion pour l'amélioration de la durabilité des démarches de conseil aux exploitations familiales en Afrique*, AFD et CIRAD, Bénin, p.17.
10. Faure Guy, Toillier Aurélie, Legile Anne, Moumouni Ismail, Pelon Vital, Gouton Pascal et Gansonré Marc, 2013, « How to improve the sustainability of approaches for

- management advice for family farms in Africa? Toward a research and development agenda », *Extension System*, N°29, Vol. 2, p.29-50.
11. Foy-Sauvage Ludmilla et Rebuffel Pierre, 2003, « Etude des processus d'échange d'information et d'apprentissage en milieu rural sahélien pour l'accompagnement des dynamiques d'auto développement », *Acte de colloque*, Garoua, Cameroun, p.10.
 12. INSAE et ICF, 2019, *Enquête Démographique et de Santé au Bénin, 2017-2018*, Cotonou, Bénin, p.675.
 13. Laberge Murielle, 2003, *La proactivité des professionnels en ressources humaines*, Thèse de doctorat à l'École de Relations Industrielles, Faculté des arts et sciences, Université de Montréal, p.457.
 14. Legile Anne et Faure Guy, 2012, *Le conseil à l'exploitation familiale en Afrique francophone en 2013 : une démarche novatrice ancrée dans les réalités paysannes*. Actes de l'atelier Bohicon, Bénin, 6 p.
 15. Lemery Bruno, Ingrand Stéphane, Dedieu Benoît et Dégrange Béatrice, 2005, « Agir en situation d'incertitude : le cas des éleveurs de bovins allaitants », *Économie rurale*, N°288, p.57-69.
 16. Moumouni Ismail, Faure Guy et De Romemont Aurelle, 2012, *Le rôle des conseillers et des animateurs paysans dans les apprentissages*, Acte de l'atelier, Bohicon, Bénin, p6.
 17. Moumouni Ismail, Nouatin Guy Sourou et Baco Nasser, 2011, « Du système formation et visites au conseil à l'exploitation agricole familiale au Bénin : rupture ou continuité ? » *Cahiers Agricultures*, N°20, Vol.5, p.376-381.
 18. Petit Michel et Brossier Jacques, 1977, « Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs », *Economie rurale*, Vol.122, p.31-40.
 19. Torset Christophe, 2005, « La réflexion stratégique : objet et outil de la recherche pour le management stratégique ? » *XIVème conférence internationale de management stratégique*, Angers, France, p.32.
 20. Van Den Ban Anne W., Hawkins Stuart, Brouwers Jan H. A. N. et Boon Can André M., 1994, *La vulgarisation rurale en Afrique*, Paris, Karthala, p374.
 21. Van der Ploeg, Jan Douwe, 1994, « Styles of farming: An Introductory note on concepts and methodology, Born from within: practice and perspectives of endogenous rural development », *Environmental Sciences*, p7-30.
 22. Van Der Ploeg Jan Douwe, Laurent Catherine, Blondeau Cécile F. et Bonnafous Patrick, 2009, « Farm diversity, classification schemes and multifunctionality », *Journal of Environmental Management*, Vol.90, p124-131.
 23. Vanclay Frank et Lawrence Geoffrey, 1994, « Farmer rationality and the adoption of environmentally sound practices; A critique of the assumptions of traditional agricultural extension », *European Journal of Agricultural Education and Extension*, Vol.1, p.59-90.
 24. Westerberg Vanja, Golay Anne, Houndekon Victorin et Costa Luis, 2017, *L'économie de la dégradation de terre, le cas de la commune de Banikoara. Le coton est-il vraiment l'or blanc à Banikoara?*, Rapport d'étude, Bonn, GiZ et ELD, p.56

CULTURE ET RESILIENCE SUR FOND DE CONTRACEPTION EN PERIODE DE CONFLIT ARME A DANANE

Culture and resilience against a backdrop of contraception during a period of armed conflict

KOUADIO N'gnanda Anne-Marie *
Département d'ethnosociologie.
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).
ngnanda1974@gmail.com

Résumé

En période de conflit armé à Danané, s'est structurée une résilience contraceptive à partir des compétences locales. L'étude vise à montrer comment, à partir du capital culturel, les populations face à la guerre ont développé une résilience contraceptive. Cela, en vue d'intégrer les méthodes locales de contraception aux programmes de planification familiale afin d'améliorer la prévalence contraceptive. Le guide d'entretien semi-structuré a été mobilisé pour réaliser quarante-sept entretiens individuels approfondis auprès des populations à l'étude. La résilience contraceptive s'est structurée à partir des pratiques naturelles, des décoctions thérapeutiques et des pouvoirs surnaturels. La culture a servi de base et stimulé la résilience contraceptive pour éviter des grossesses à risque chez les Yacouba. Cela pour assurer la santé des mères et des enfants pour une capacité de résilience plus forte. La population a puisé dans le capital culturel existant des compétences, des valeurs sociales capables de les aider à construire et développer une résilience contraceptive collective.

Mots-clés : Résilience, santé, culture, contraception, planification familiale.

Summary

During a period of armed conflict in Danané, contraceptive resilience was structured based on local skills. The study aims to show how, from cultural capital, populations facing war have developed contraceptive resilience. This is to integrate local methods of contraception into family planning programs to improve contraceptive prevalence. The semi-structured interview guide was mobilized to carry out forty-seven in-depth individual interviews with the populations under study. Contraceptive resilience is structured around natural practices, therapeutic decoctions and supernatural powers. Culture served as a basis and stimulated contraceptive resilience to avoid risky pregnancies among the Yacouba. This is to ensure the health of mothers and children for a stronger capacity for resilience. The population drew on the existing cultural capital of skills and social values capable of helping them to build and develop collective contraceptive resilience.

Keywords: Resilience, health, culture, contraception, family planning.

Introduction

La guerre à Danané a été particulièrement violente avec pour corollaires des pertes en vies humaines et le pillage des services sociaux de base. C'est dans ce contexte de crise, d'absence de structure nationale et internationale destinée à répondre aux besoins fondamentaux que de façons internes les communautés se sont organisées pour résister aux affres de la guerre. Ainsi, des femmes motivées en s'appuyant sur le capital culturel ont relativement assuré la santé des mères et des enfants avant l'aide humanitaire internationale. L'ensemble de ces actions nous introduit au cœur des réflexions sur le phénomène de résilience ; concept pluridimensionnel abordé dans presque toutes les disciplines. Emprunté aux sciences physiques, il a fait son apparition dans les sciences sociales avec la psychologue E. Werner en 1982. Il est abordé sous deux approches.

La première, longtemps dominée par la psychologie clinique s'est intéressée à la résilience individuelle. Elle analyse la capacité de l'individu à réagir positivement face à un traumatisme. Cette perspective a guidé les psychologues sur le champ de la résilience avec les enfants comme objet principal d'étude. Il s'est agi de montrer comment face aux situations difficiles (viol, maltraitance, handicap psychologique ou physique, etc.) l'enfant, seul ou avec l'aide de la famille et/ou une personne extérieure, arrive à les surmonter et à mener une vie normale, M. Manciaux (2006) ; B. Cyrulnik (2004) ; M. Delage (2004) et Y.H. Haesevoets (2016). Aussi des approches théoriques et conceptuelles ont-elles émergé pour mieux cerner le phénomène, M. Anaut (2015).

Dans son évolution et dans sa diversité, le concept s'est orienté vers la résilience collective ou communautaire et a fait l'objet de la sociologie, de la médecine (santé publique), etc. Il est non seulement analysé comme outil organisationnel stimulant la capacité collective, S. Harrison, L.A. Landry, M. McGraw, et D. Schlosser (2016) ; mais également comme une capacité interne du groupe à s'organiser pour répondre à ses besoins vitaux en période difficile en s'appuyant sur le réseau social (Réseau français des Villes- santé de l'OMS, 2014).

Le lien entre la résilience et la culture a été aussi analysé par plusieurs auteurs sous plusieurs angles. Dans un contexte de migration forcée ou non, de guerre, la culture joue un rôle déterminant dans la capacité de l'individu ou du groupe à se refaire une nouvelle histoire. La médiation culturelle offre des référents sociaux aux collectivités et aux individus comme support de résilience. B.G. Ratcliff (2007) ; L. Guilbert (2009), L. Guilbert, J. Tessier, et R. Gagnon (2011) ; L. Ladiges (2012) ; M. Tousignant (2004).

Plus l'individu est attaché à sa culture, plus il développe des mécanismes de résilience plus grande pour réussir son développement personnel et son intégration communautaire. L'intervention de la résilience sur le champ de la santé reproductive (planification familiale) est appréhendée jusque-là dans une perspective antinataliste. Car, le recours à la planification familiale pour une réduction de la taille de la descendance « permet aux familles d'être plus aptes à réagir positivement et à s'adapter harmonieusement aux crises » (J. Bremner et al. 2015, p.5).

Cependant, la prévalence contraceptive reste encore faible 13,9% en Côte d'Ivoire. (RGPH, 2012) surtout en milieu rural.

La présente étude en s'appuyant sur les pratiques contraceptives comme phénomènes culturels analyse l'apport du savoir culturel dans la résilience contraceptive des communautés en période de conflit armée. De la sorte, elle dévoile que les populations possèdent des pratiques locales de contraception. Or, une étude menée entre 2015-2016 par interpeace à Danané avait

établi la corrélation positive entre la capacité de résilience et les compétences locales dans l'aide aux communautés.

Quelles sont les pratiques culturelles de contraception utilisées par les populations en période de crise ? Quelle est l'origine de ce retour à la culture ? Quels liens les populations établissent-elles entre la planification familiale et la capacité de résilience ?

L'étude vise à montrer comment, à partir des pratiques culturelles, les populations face à la guerre ont développé une résilience contraceptive. Cela, en identifiant les compétences locales en pratiques contraceptives en vue de leur probable intégration aux programmes de planification familiale afin d'améliorer le taux de prévalence contraceptive. Aussi, elle décrit le lien entre la résilience et la planification familiale tel que perçu par les populations et les logiques qui sous-tendent les programmes de planification familiale.

1.Méthodologie

1.1 Site de l'étude

De ce fait, la ville de Danané située à 630 km d'Abidjan et localisée dans l'extrême ouest de la Côte d'Ivoire a été choisie pour servir de cadre géographique à cette étude sur la résilience en lien avec les pratiques contraceptives en période de crise. La ville s'intercale entre 07°15" de latitude nord et 07°09" de longitude ouest aux frontières du Libéria et de la Guinée¹. Le 28 novembre 2002 des tirs de sommation marquaient le début d'un conflit armé et d'une généralisation de l'insécurité humaine à Danané. Deux mouvements rebelles MPIGO et MJP² ont envahi et pris possession de la ville. La guerre à Danané a été particulièrement violente occasionnant la destruction des biens matériels, des pertes en vies humaines et le pillage des services sociaux de base. Ainsi, les communautés éprouvaient d'énormes difficultés à satisfaire leurs besoins essentiels. C'est dans un contexte de crise, d'absence de structures étatiques destinée à répondre aux besoins fondamentaux, que de façons internes les communautés se sont organisées pour résister aux affres de la guerre. Les populations à travers la gente féminine se sont structurées pour assurer la santé des mères et des enfants avant toute intervention extérieure.

1.2 Collecte et analyse des données.

La collecte des informations a eu lieu dans la localité de Danané et les villages environnants en décembre 2016 et février 2017. Les données ont été collectées auprès des trois types de cibles. La première est constituée de femmes en âge de procréer au moment de la crise de 2002. Elles ont été témoins des événements et ont eu recours à des pratiques locales pour les questions liées à la procréation. Quant à la seconde cible, les matrones ou accoucheuses traditionnelles ont une expérience avérée en matière de maternité et de soins des enfants et des mères. La troisième cible constituée des personnes ressources en l'occurrence les responsables d'associations locales d'aide aux personnes sinistrées, les leaders communautaires et les hommes.

¹Informations tiré d'un document fait par Soko en 2007 sur la ville de Danané qui décrit la localisation et les spécificités agro-climatiques ainsi que le dénouement et les parties prenantes de la guerre dans cette ville de l'ouest de la Côte d'Ivoire.

²Le Mouvement populaire ivoirien du grand ouest (MPGO) et le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) Ces mouvements étaient pour l'essentiel composés de supplétifs libériens et sierra léonais, placés sous le contrôle et la direction de rebelles ivoiriens. N'Dri N'Guessan Saint-Clair alias sergent Félix Doh pour le MPIGO et Déli Gaspard pour le MJP.

Tenant compte de la triangulation et la saturation, l'échantillon a été évalué à vingt-sept personnes afin de garantir la qualité des informations. La technique de boule de neige a été utilisée pour sélectionner et choisir les personnes à interroger. A partir d'un point focal, le directeur du centre social, le contact a été établi entre la première femme enquêtée, responsable de la fédération des femmes à Danané, quelques personnes ressources et l'équipe de recherche. Les structures internes, mises en place par les populations en l'absence des structures sanitaires, pour éviter les grossesses non désirées, ont été identifiées. Les perceptions sur la nécessité d'une planification des naissances en lien avec la capacité de résilience des populations face aux crises violentes ont été recueillies. Le guide d'entretien semi-directif a été le principal outil de collecte de données. Il a permis de faire des entretiens individuels approfondis auprès des différentes cibles. Les discours relatant les expériences, les vécus et les témoignages des enquêtés ont été recueillis. Les prises de notes expliquant des phénomènes ou situations particulières et des observations sur le terrain ont fait également l'objet d'analyse minutieuse.

Les données ainsi collectées ont fait l'objet d'une analyse de contenu. À partir des synthèses des entretiens, des unités de sens pour chaque thème et idées structurantes ont été dégagés.

Le contenu des discours livrés lors des entretiens individuels a été analysé d'abord par extraction des messages clés à partir de chaque thème tels qu'exprimés par les enquêtés, suivie de la codification. Ce sont (i) les codes descriptifs qui ne suggèrent aucune interprétation, (ii) les codes interprétatifs qui consistent à interpréter les codes descriptifs et (iii) les codes explicatifs qui permettent de déchiffrer les explications des événements ou les relations sociales selon (M. Matthew et H. Michael, 2017).

L'étude est qualitative et a concerné uniquement le département de Danané. Ainsi, elle n'est pas assez représentative de l'ensemble de la Côte d'Ivoire. Ce qui constitue une insuffisance à cette étude. Des études qualitatives complémentaires dans d'autres zones sinistrées en 2002 peuvent compléter cette première étude et la rendre plus générale et représentative.

2. Résultats

2.1. La résilience contraceptive entre pratiques naturelles, décoctions thérapeutiques et pouvoirs surnaturels sous le sceau du secret.

Deux types de méthodes (naturelles et de tradition africaine) ont été utilisés par les femmes en période de crise comme pratique contraceptive pour la bonne santé des enfants et des mères. La résilience contraceptive est la capacité de retour aux pratiques contraceptives anciennes basées sur des pouvoirs et/ou savoirs médicaux culturels en santé de la reproduction lors du conflit armé de 2002. Elle consiste en l'usage de méthodes de tradition africaine ou naturelle par les populations en période de crise violente dans le but d'empêcher les grossesses à risque afin d'assurer la santé des enfants et des mères. Ces pratiques contraceptives anciennes ont servi de référents culturels aux populations en détresse dans leurs efforts d'adaptation.

2.1.1. L'abstinence périodique

En période de crise, caractérisée par l'absence de système de soins modernes, l'abstinence périodique a été utilisée par la majorité des femmes. Elle consiste à s'abstenir de tout rapport sexuel pendant les périodes d'ovulation ; moment propice pour la conception d'un enfant. Dans la pratique, cette méthode revient à compter les jours du cycle ovarien et à éviter les rapports sexuels le quatorzième jour, date probable de l'ovulation ovarienne. C'est une pratique contraceptive naturelle observable chez presque toutes les femmes. Elle est connue par la majorité des femmes et est plus ou moins utilisée par celles-ci. Pour certaines femmes, elle est qualifiée de méthode divine car instituée par Dieu pour observer des moments de

répits dans les maternités. Cependant, des obstacles peuvent subsister dans l'usage et le succès de cette méthode.

En effet, des erreurs dues à l'oubli peuvent survenir dans le comptage des jours. De nombreuses femmes surtout les non-instruites contractent des grossesses non désirées. Aussi, quelques partenaires de ces femmes refusent-ils d'observer les jours d'abstinence. Du coup, la pratique devient inefficace et caduque. Face à l'urgence, les femmes et leurs conjoints ont recouru à d'autres méthodes naturelles plus anciennes et plus rudes. Il s'agit notamment de la méthode dite de séparation des époux. Elle autorise la femme à s'abstenir de tous rapports sexuels avec son mari jusqu'à ce que l'enfant atteigne un âge raisonnable d'environ deux ans. A cet âge, la femme est apte à contracter une autre grossesse car, l'enfant peut être sevré et est jugé grand et à l'abri des maladies infantiles. Il peut également se séparer de la mère et prendre de la distance vis-à-vis d'elle. Les femmes aidées par leurs époux ont eu recours à cette pratique culturelle ancienne en l'absence de toute structure sanitaire. Un homme l'a exprimé en ces termes : «Y a la séparation de corps, c'est-à-dire pendant un certain moment, on ne se touche pas tant que l'enfant n'a pas marché. Je peux me cacher et aller me défendre dehors et puis je reviens à la maison»³

A côté de cette principale méthode naturelle (cycle ovarien), il existe des méthodes d'ordre magico-religieux et médicinal relevant du sacré et utilisées par les femmes. Avec la première méthode, il s'est posé un problème d'utilisation. En effet, elle est bien souvent hors de portée pour les non-instruites. Son utilisation demande beaucoup de calculs et d'attention et donc pas toujours maîtrisée par celles-ci. De plus, elle n'est pas toujours acceptée par certains hommes et femmes. C'est pourquoi elles se sont orientées vers d'autres pratiques de tradition africaine pour se protéger plus efficacement contre les grossesses non désirées pendant les périodes difficiles.

2.1.2. Les méthodes de tradition africaine.

Elles sont multiples et relèvent toutes du potentiel culturel existant et sont toutes des pratiques locales de contraception ; plus ou moins spécifiques à la population étudiée. Elles sont des pratiques propres à la culture des peuples rencontrés (Yacouba en majorité). Ce sont : les décoctions, mixtures de plante et d'argile, les sauces à base de plantes spécifiques, les champignons et les gris-gris.

Les décoctions, mixtures de plante et d'argile : ce sont des produits obtenus à partir d'un mélange de plante ou d'écorces d'arbres destinées à la consommation ou à faire des purges régulières. Ceci pour ne pas contracter des grossesses non souhaitées, trop rapprochées, préjudiciables pour l'enfant et la mère. Les femmes d'un âge avancé (les vieilles) sont généralement dépositaires de ce savoir-faire traditionnel non accessible par tous. Cette culture jadis tenue secrète par les femmes a été plus ou moins divulguée et mise pratiquement à la disposition des parturientes pendant le conflit armé. Lorsqu'une femme fait un enfant, les détentrices de ce savoir lui donnent ces potions sans trop d'explication au préalable sur l'origine, la composition etc. du produit qu'elle est sensée utiliser pour empêcher une grossesse à risque. Cet accès à ces méthodes est dû à la situation délétère (sans hôpital, sans personnel de santé, sans eau etc.) qui prévalait. Généralement, le couple ignorait le nom et la composition de ces décoctions. Un leader communautaire l'a témoigné en ces termes : « Pendant la crise, nos femmes, elles utilisent indigénat ; ce qui est sûr je ne connais pas le

³ Propos d'un homme âgé de 36 ans, marié, 5 enfants à Danané

nom, c'est des feuilles, on pile avec le kaolin. D'autres mettent dans l'eau tiède pour boire pour empêcher aussi la grossesse»⁴

Les sauces à base de plantes spécifiques : ce sont des sauces faites de plantes spéciales. Dans certains cas, on y ajoute un morceau de viande de vipère à ces sauces contraceptives. Elles sont à consommer par celles qui ne doivent pas contracter une grossesse. Les demandeuses ne possèdent pas de connaissance liée à ces feuilles. Ce sont des tradi-thérapeutes qui les remettent aux femmes qui expriment le besoin de planifier leurs naissances. « Moi, j'utilise des feuilles, c'est une femme qui me donne, je prépare dans ce petit canari ma sauce avec cette feuille. Et, depuis que je mange, je ne suis pas tombée enceinte »⁵

Les champignons : ce sont des champignons spécifiques qui poussent sur des bois secs en décomposition. Selon certaines sources, ils ont été utilisés comme des contraceptifs par les femmes à l'absence de la médecine moderne. Ces champignons spéciaux sont cités comme faisant partis des produits contraceptifs traditionnels issus du savoir local et non répandus également.

Les gris-gris, sont des cordelettes fabriquées par les spécialistes (hommes ou femmes) et qui se nouent au bassin de la femme. Toutefois qu'elle a cette cordelette à la hanche pendant les rapports sexuels, elle est supposée ne pas contracter une grossesse. Lorsqu'un besoin d'enfant est ressenti par le couple, alors la corde est ôtée du bassin de la femme. Un jeune homme a témoigné de l'usage de ce contraceptif en ces termes : « Ma grand-mère, elle utilisait les cordes pour mettre sur les reins (bassin) de la femme, si vraiment elle ne veut pas faire d'enfant. Si elle est prête aussi elle peut enlever et accrocher. En dioula, elle appelle ça "dodjourou" c'est tout. Nous, on ne connaît pas bien ça »⁶.

Les gris-gris appartiennent au système magico-religieux relevant des croyances sont réapparues comme résilience contraceptive pour aider les femmes et les enfants vulnérables. Ces savoirs tenus secrets à l'exception des méthodes naturelles ont plus ou moins été rendus accessibles aux femmes dans le besoin pour parer à l'urgence.

« Elles ne nous montrent pas le médicament parce que c'est un secret. Bon, elle met dans canari, elle appelle ça, carrément "louyi" et nous, on utilise »⁷. Quel est le mécanisme social explicatif à l'origine de ce retour aux savoirs traditionnels pour garantir une bonne santé reproductive dans un contexte de conflit armé ?

2.2. L'ancrage culturel : l'origine et le stimulus de la résilience contraceptive.

2.2.1. L'origine de la résilience contraceptive.

La résilience contraceptive locale questionnée ici est perçue comme une résilience collective de survie. Une réponse spontanée du groupe destinée à répondre aux besoins essentiels de santé maternelle et infantile dans un contexte d'urgence, difficile et de raréfaction des biens de première nécessité. Elle est une réinvention de soi, un repli sur soi pour puiser dans le savoir local des éléments nécessaires à l'adaptation et à la résistance aux catastrophes.

⁴Propos recueillis d'un entretien Individuel avec leader communautaire, marié, 8enfants, 61ans à Danané,

⁵ Propos d'une femme âgée de 31 ans, 5enfants, mariée à Danané

⁶ Propos recueilli d'un entretien individuel d'homme, 25 ans, 1 enfant à Téapleu Cavally (Danané)

⁷Témoignage d'une femme en âge de procréer 4 enfants 35 ans à zonneu (Danané)

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, les différentes réponses endogènes et locales produites pendant la crise de 2002 à Danané ont eu pour socle le savoir local existant relativement usité par certaines femmes en temps de paix. Ainsi, dès l'éclatement du conflit armé à l'absence de structure sanitaire, face à la souffrance, elles ont eu recours aux matrones pour assurer les accouchements, les soins des mères et des enfants. Ces femmes (matrones) détentrices de compétences locales avérées en matière d'accouchement ont été souvent sollicitées par les populations malgré leur absence dans le système moderne de soins.

Du coup, l'on assiste à un retour au savoir traditionnel et à une valorisation du potentiel local à travers la formation des jeunes matrones par les plus anciennes possédant cette compétence, un savoir-faire endogène. Cette pratique a existé dans la culture Yacouba avant l'arrivée de la médecine moderne. L'introduction des soins de santé modernes dans le système de soins traditionnel a relativement annihilé le recours des femmes à cette forme de médecine africaine. Pendant les moments difficiles marqués par la désorganisation du système de santé moderne (absence d'hôpital), les populations ont eu recours aux pratiques culturelles anciennes de contraception pour assurer la santé maternelle et infantiles comme l'a souligné une femme leader communautaire : « ...nous avons réveillé le travail des matrones. Donc, on a rassemblé les jeunes femmes et elles ont appris le travail de matrone avant l'arrivée de la santé ». ⁸

En effet, les femmes en âge de procréer ont eu massivement recours à des savoirs locaux partiellement pratiqués déjà par les femmes. Ce sont en général des méthodes naturelles et culturelles. L'ensemble de ces méthodes est composé de décoction, mixture d'écorce d'arbre, de gris-gris, de champignon, de feuille, de kaolin, de morceau de vipère, etc. identifiées plus haut. Elles sont détenues par certaines tradi-thérapeutes et/ou matrones. Ces pratiques sensiblement abandonnées ont refait surface et ont servi de socle à la résilience contraceptive afin d'assurer la santé de la population.

Ces potentiels endogènes ont eu pour source le patrimoine culturel et ont participé à la stimulation de la résilience contraceptive chez les populations.

2.2.2. La solidarité comme valeur culturelle et stimulus de la résilience contraceptive.

La réponse d'adaptation locale en période de guerre ; qu'elle soit individuelle ou collective s'est appuyée et développée autour de la notion de solidarité active de proximité caractérisée par l'entraide, la charité et l'amour pour son prochain. Ce sont des vertus sociales contenues dans les normes culturelles locales et véhiculées aux nouvelles et jeunes générations par le biais de la socialisation. En effet, poussées par la nécessité de venir en aide à son prochain, les populations ont développé des stratégies propres pour soulager et secourir les plus vulnérables.

Dans le domaine de la santé de la reproduction, pour combler le vide créé par le départ des agents de santé ; suite à la destruction de l'hôpital, des réponses internes et spontanées ont été données. Alors, face aux besoins criards en santé maternelle des femmes, il naît au sein de la population la nécessité de s'organiser collectivement pour soutenir les plus fragilisés moralement et physiquement par la crise. La solidarité a été développée comme stratégie de survie des femmes et des enfants. Les premières actions à cet effet ont débuté par le regroupement des matrones afin d'aider gratuitement les femmes. La solidarité, valeur culturelle, est analysée à travers des pratiques sociales comme le travail communautaire, la circulation de biens et dons entre les populations lors des moments de joie ou d'épreuve

⁸Propos recueilli d'un entretien individuel de leader communautaire, femme, mariée sans enfant 50 ans à Danané

(funérailles, mariage, naissance) en période de paix. Ces élans de solidarité exprimés entre les familles et les communautés sont perçus comme des normes sociales et ont soutenu les assises de la résilience contraceptive en période de guerre.

En effet, ces formes de solidarité sont devenues de plus en plus des sortes d'obligation qu'il faut s'acquitter et créer la cohésion du groupe. La vie du groupe social est organisée et soutenue par cette solidarité culturelle qui a été mise à contribution pendant le conflit armé. Toutes les actions (regroupement des femmes, formation des jeunes matrones par les plus anciennes, divulgation des méthodes anciennes de contraception) entreprises en faveur de la résilience contraceptive se sont inspirées de la solidarité comme valeur culturelle. Ce lien créé entre les hommes par l'assistance mutuelle est devenu une conscience collective et a impulsé ces mouvements de solidarité.

Au-delà du besoin d'organisation en vue de s'entraider, il transparait une nécessité de partage de savoir et de connaissances issues de la tradition. Ainsi, une plateforme d'échange, de vulgarisation et de valorisation de connaissances s'est mise en place. Ces savoirs internes ont constitué des leviers sur lesquels se sont greffées des initiatives locales en termes de pratique contraceptive. Une responsable d'association des femmes l'a décrit en ces termes :

« Le phénomène de matrone qu'on a réveillé, les vieilles qu'on va voir pour soigner les femmes et les enfants, ce n'est pas nouveau, c'est des choses qui existaient avant dans notre tradition et nous on s'est simplement appuyé dessus pour nous aider. C'est pourquoi ça marché et on a pu aider les femmes avec ça ».⁹

La culture, à travers les pratiques de solidarité d'union et de fraternité a modelé les comportements des populations en période d'affrontement sanglant. La coopération caractéristique aux pratiques anciennes a permis aux femmes de s'organiser et de promouvoir les méthodes contraceptives de résilience, et ce, en vue d'éviter des grossesses à risque et préjudiciables dues à l'environnement délétère qui régnait pendant les moments de crise violente. Cependant, quelques connaissances culturelles liées à la contraception, tenues secrètes par les dépositaires ont été rendues accessibles comme résilience contraceptive pour une planification des naissances. Alors quelle signification première les populations donnent-elles à la planification des naissances ?

2.3. La planification familiale à connotation pro-nataliste pour une capacité de résilience plus forte.

La planification familiale dans la représentation des populations est d'une importance capitale. Elle permet d'assurer prioritairement la santé de l'enfant et celle de la mère. C'est pourquoi dans la conscience collective, elle est uniquement destinée à espacer les naissances et à garantir une bonne santé de l'enfant et de la mère. Car, elle permet à l'enfant de marcher, d'être sevré et d'avoir une bonne santé. Quant à la mère, elle lui assure la reprise de ses forces afin d'assumer physiologiquement et moralement une autre grossesse. Le moyen local pour y parvenir est le "gbannoussé", qui signifie le repos chez les Yacouba.

Elle est loin d'être pratiquée pour une limitation stricte des naissances. Les enfants constituent pour les couples un bien, une force de travail, une assurance et une sécurité sociale pour les parents devenus vieux inactifs et improductifs. Une fécondité plus forte était la préférence des populations, car avoir beaucoup d'enfants est un signe de puissance économique, de prestige

⁹Propos d'une responsable de groupement de femme, 55 ans, divorcée, mère de 3 enfants à Danané

social. Bien souvent l'évaluation sociale des parents passait par le nombre élevé d'enfants. C'est pourquoi, ils affirment très souvent « qu'un enfant est une richesse, c'est une bonne chose, quand tu as des enfants tu es considéré vraiment comme riche »¹⁰. Cependant, il est primordial de maintenir la bonne santé de la mère et des enfants, futures richesses des parents.

Cette meilleure santé permet à la femme de procréer et d'être capable de s'en occuper convenablement. De plus, elle garantit la bonne croissance des enfants et les maintient en vie et en grand nombre destinés à la force de production de richesses familiales. « Ce qui fait la valeur d'une famille ce sont les enfants, quand vous avez beaucoup d'enfants vous avez la richesse »¹¹. La richesse, la force et la capacité d'action collective plus forte reposait essentiellement sur les actifs de la famille. Plus la descendance était nombreuse, plus la capacité d'action et d'adaptation aux adversités et agressions était grande et diverse. Le premier lien entre la planification familiale et la capacité de résilience des populations face aux difficultés est celui de procréer autant que possible en maintenant la bonne santé des enfants et des mères. En ce sens que les enfants constituent la première source de richesse pour les parents. Cependant, cette perception face à certains facteurs sociaux économiques connaît des mutations.

3. Discussion

3.1. Culture, tuteur de résilience contraceptive.

La résilience de survie en santé de la reproduction surtout en pratiques contraceptives, s'est greffée et développée sur un savoir local considéré comme patrimoine culturel appartenant au système socioculturel des populations étudiées. La réinvention de soi s'est construite autour des éléments culturels considérés comme une richesse, une valeur et un savoir plus ou moins rependu ou à l'état latent. Cette capacité de l'individu ou du groupe à prendre appui sur sa culture dans les situations difficiles et s'adapter à sa nouvelle histoire est analysée par L. Ratcliff (2007) à travers l'enfant migrant dans sa trajectoire d'adaptation. Dans ces analyses, la culture offre des référents sociaux aux groupes et aux individus pour se refaire une nouvelle carapace après le choc.

Pour L. Ladiges (2012), la culture est une bouée de sauvetage à laquelle s'accroche l'individu face aux traumatismes. Dans ce cas d'espèce le degré d'attachement de l'individu à sa culture (religion), détermine sa capacité de résilience. Ici, l'élément culturel spécifique sur lequel la résilience se greffe est la religion. Dans le cas de la santé de la reproduction, les matrones vers qui les femmes se sont orientées pour trouver de l'assistance en période difficile, sont des femmes dotées de compétence, d'un savoir-faire culturel dans le domaine de l'accouchement, de soins aux enfants et aux mères. On pourrait les qualifier de sages-femmes traditionnelles.

Les populations ont eu recours exclusivement à ce système de savoir traditionnel pour soutenir les maternités et assurer la bonne santé des enfants et des mères pendant le conflit armé. La résilience contraceptive parce qu'issue des survivances culturelles a, tant soit peu, pu répondre aux besoins des populations. Elles se sont appropriées avec célérité ces pratiques particulières dans le but de sauver des vies. Ces résultats montrent également que les populations ont des pratiques endogènes de contraception qu'on pourrait valoriser pour permettre aux femmes de pratiquer efficacement leurs méthodes préférées. Les secrets autour

¹⁰ Cette phrase est revenue dans plusieurs entretiens et exprime la valeur accordée à l'enfant chez le peuple Yacouba.

¹¹ Propos d'un Imam leader communautaire, bigame, père de 10 enfants, 55 ans à Danané

de ces méthodes peuvent être rompus et divulgués afin de rendre manifeste ces méthodes de tradition africaine pour une meilleure prévalence contraceptive.

La capacité de résilience locale en santé maternelle des femmes devenues vulnérables par la crise est le fruit d'une construction sociale émanant de pratiques anciennes relativement abandonnées. Face à la détresse, les individus ont fait un retour en arrière, un repli sur soi, en puisant des éléments du savoir culturel pour répondre aux besoins pressants et essentiels. L'innovation, ici, n'est pas une invention nouvelle inconnue totalement des acteurs de l'action collective développée comme stratégie pour résister au choc. Le mécanisme d'adaptation mis en place par les femmes a fondé ses assises sur les compétences locales, sur le savoir-faire culturel acquis à l'état latent qui a donné naissance à la résilience contraceptive. C'est dire que la résilience contraceptive s'est développée sur les survivances, des particularités culturelles du peuple Yacouba. Ainsi, cette résilience fait partie de ce que les populations possèdent comme ressource propre à portée de main. Une sorte de richesse intérieure enfouie dont on peut faire la mise à jour dans les moments de raréfaction des biens fondamentaux. B. Cyrulnik (2004) avait usé en son temps de cette richesse intérieure à portée de main (pitre), afin de développer une résilience individuelle de survie au plan psychologique et échapper à la folie.

En santé reproductive, le capital culturel a servi de tuteur à la résilience collective. Cela en suscitant et en faisant la promotion des pratiques contraceptives anciennes acquises et tenues secrètes par les dépositaires de ce savoir pour une planification familiale des populations en détresse. Par ailleurs, ces pratiques contraceptives anciennes et naturelles sont des méthodes auxquelles les femmes ont, dans la mesure du possible, recours pour planifier leurs naissances A. Anoh, (2004). Elles existent déjà dans les pratiques culturelles d'espacement des naissances des femmes, et constituent la préférence de certaines femmes rurales en planification familiale. N. A.M. Kouadio (2014).

Les pratiques culturelles en santé maternelle ont été les bases de la résilience contraceptive locale en santé de la reproduction. Elles ont servi de levier au mouvement collectif pour assurer la santé des enfants et des mères aux heures chaudes de la crise à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. En clair, la résilience contraceptive locale s'est construite autour du capital culturel existant. Elle n'est pas le fait d'un apport extérieur stimulateur de la résilience collective. De plus, la résilience a eu pour appui les valeurs culturelles et morales comme la solidarité, l'amour du prochain, la charité et le partage, la fraternité et l'assistance aux personnes vulnérables. L'ensemble de ces valeurs est contenu dans le système culturel des communautés, et est véhiculé et enseigné par le truchement de la socialisation. Ces valeurs déterminent selon F. Boas (1940) l'organisation sociale des sociétés humaines, cité par D. Cuhe (2001).

La solidarité en question est spontanée et à l'état pure. Une solidarité sans intérêt, sans profit, centrée sur le développement de l'autre et de la collectivité. C'est ce que, E. Durkheim (1960) appelle la solidarité mécanique émanant du solidarisme qui fait de la solidarité entre les citoyens le fondement de la vie en société ou de la morale, cité par G. Ferréol *et al.* (2003). Le principe de cette solidarité est caractérisé par un mouvement de spontanéité vers l'autre en souffrance, par l'entraide, la protection et l'amour de son prochain. Ces valeurs sont, dans un premier temps, enseignées au sein de la cellule familiale. Par diffusionnisme elles sont véhiculées à travers les instruments comme la religion, les associations et groupements, etc. dans toute la communauté.

C'est la solidarité agissante dépourvue de tout profit, modelée dans le moule de la culture, qui a aiguillonné les populations à se regrouper pour apporter assistance aux autres. Elle a contribué à la création de réseau dans le domaine de la santé de la reproduction et à faire la promotion de certaines pratiques anciennes en matière de contraception. A ce sujet, le réseau français de Ville santé (2014), à travers son point sur la résilience communautaire et la santé pour tous, a exposé les notions de solidarité, l'accès à l'information et de réseau comme des facteurs stimulant la résilience communautaire. Cette forme de résilience est importante dans la promotion et la prévention de la santé communautaire.

La solidarité agissante, valeur morale et culturelle a influencé le comportement des individus. Elle a inspiré et impulsé la résilience communautaire au sein de la population en souffrance. Elle a donné naissance à des groupements de personnes pour promouvoir et conserver la santé des femmes et des enfants pendant la crise à Danané. En effet, les femmes de diverses catégories sociales et économiques, de divers groupes ethniques ont ressenti le besoin et la nécessité de se mettre ensemble pour une capacité de résilience plus forte.

Capital culturel demeure une source de capacité de résilience locale plus grande. Il a été également une forme de capitalisation de la résilience communautaire chez les populations face à la crise militaro-politique dans l'ouest de la Côte d'Ivoire en 2002. La promotion de la santé de la reproduction (PF) dans le contexte de crise s'est focalisée sur des ressources internes propres, sur des facteurs microsociaux (l'Eglise, la famille, les pairs, etc.), produits de la culture. Les sources et les stimuli de la résilience contraceptive sont issus du potentiel local comme patrimoine culturel, particularité des communautés humaines. Le travail à consister à mobiliser et à valoriser des compétences psychosociales et des capacités culturelles locales. Ce, en vue de s'entraider afin de résister, de s'adapter et de survivre face au désordre social, culturel et économique provoqué par la crise violente dans la plupart des localités dans l'Ouest du pays.

Ya-t-il un lien entre la planification familiale et la capacité de résilience des populations face à la catastrophe ?

3.2. La logique des politiques de Planification familiale versus celle des populations.

La principale intention derrière les programmes de planification familiale est de montrer l'existence du lien entre la planification familiale et le renforcement de la résilience des populations et des pays. Cette politique est en vogue dans les sociétés dites développées, elle lie la capacité d'action et d'adaptation individuelle et familiale à une descendance plus réduite et contrôlée. Ici, la planification familiale a également pour but d'assurer la bonne santé et le développement économique et social des femmes et des familles. Le recours des femmes aux contraceptifs modernes leur permet de faire des enfants désirés et d'éviter les avortements clandestins, dangereux pour la santé de la reproduction. Ce lien entre le recours à la planification familiale et la bonne santé gage de capacité de résilience a été mis en exergue à travers ceci : « 40% des grossesses dans le monde était non désirées et 50% d'entre elles se sont soldées par un avortement » S. Gilda et al cité par J. Bremner et al, (2015, p.3). Ces avortements pratiqués souvent hors des structures sanitaires en Afrique sont susceptibles d'engendrer des problèmes de santé chez les femmes.

La bonne santé et le choix d'un espacement et/ou d'une limitation des naissances permettent à la femme d'être plus active, d'exercer des activités hors du ménage et de renforcer le pouvoir économique de la famille. Toute chose qui profiterait aux enfants en matière d'éducation, de santé car elle accroître le taux d'investissement dans les enfants. De plus, le recours aux pratiques contraceptives permet également aux adolescentes d'éviter des grossesses précoces

pouvant compromettre leur cursus scolaire afin d'atteindre un niveau d'étude acceptable. Ce qui leur permet d'occuper des emplois bien rémunérés dans le futur pour le mieux-être (sanitaire, social, économique) de toute la famille. En effet :

« La diversification d'actifs financiers et de sources de revenus à travers l'autonomisation, le relèvement économique (activités génératrices de revenu) de la femme, est fondamental pour aider les ménages à mieux réagir et à s'adapter plus efficacement en cas de crise » C. Mercy (2013) cité par J. Bremner, P. Patterson et R. Yavinsky (2015, p.3).

En outre, la capacité collective d'action des individus en période trouble est fortement corrélée à leur niveau d'étude. Il est un facteur favorisant la capacité d'action collective et individuelle à s'adapter face aux situations difficiles. L'éducation permet aux individus de faire une analyse de la situation, de trouver des alternatives et de faire une mobilisation communautaire à adhérer à l'action salvatrice. Ainsi : « Le niveau d'éducation, et en particulier celui des femmes, fait partie des facteurs essentiels de la réduction des risques et de la création de capacités adaptatives au sein des foyers ... » W. Lutz, R. Muttarak, E. Striessnig (2014, p.6).

L'accès des femmes aux programmes de PF permet une réduction de la croissance démographique des pays. Il s'établit un lien étroit entre la pauvreté et le fort taux de croissance démographique des pays et leur capacité à réagir face aux chocs. Dans ces pays à fort taux de croissance démographique, le développement des services sociaux de base comme la santé, l'éducation etc. sont ralentis par la pression démographique rapide. Du coup la santé et l'éducation, identifiées comme des facteurs essentiels de la résilience, sont fortement annihilés et agissent négativement sur la résilience nationale ou régionale.

En somme, l'essentiel des politiques de planification familiale est de contrôler les naissances par l'espacement et la limitation. Cette logique qui sous-tend les politiques de planification familiale n'est pas toujours perçue par les populations. Elles soutiennent une autre relativement s'opposée à celle des programmes de Planification Familiale.

En effet, la population perçoit la planification des naissances comme un moyen de promotion et de maintien de la santé des enfants et des femmes. Dans ce cas la planification familiale est vue sous l'angle de l'espacement des naissances et non comme un mécanisme pour réduire absolument la taille des familles. Ainsi, la capacité d'action collective est intimement liée au nombre d'actifs dans la famille. Par conséquent, plus la taille de la famille est grande, plus la capacité de travail et d'action collective est forte. Cette conception fondamentale, ancienne et culturelle tient de l'organisation du travail social, du sens de la procréation et de la famille dans les sociétés africaines. La famille était l'organisation de base de la production des biens destinés à la consommation et du patrimoine familial. Tout le travail (capacité d'action et d'adaptation collective) est structuré autour des membres de la famille principalement les enfants L. Bazziveil, S. Kambou (2002). La force de production, la capacité économique des familles reposait sur les bras valides de celles-ci.

Les valeurs sociales et culturelles comme l'union, la solidarité agissante, l'amour du prochain, la fraternité, l'entraide, etc. nécessaires à la capacité d'action collective sont enseignées, véhiculées et pratiquées au sein des familles. Ces vertus sociales transmises aux générations jeunes faisaient parties des valeurs spécifiques caractéristiques des familles. Par ailleurs, l'usage des contraceptifs par la femme est destiné à la maintenir en bonne santé pour qu'elle soit physiquement apte à entreprendre une activité économique (relèvement économique par les activités génératrices de revenu). La bonne santé physique et psychologique est

stimulatrice de mouvement d'action collective et individuelle chez les femmes. Elle soutient la capacité à entreprendre et réussir toute activité capable d'assurer la survie et maintenir socialement et économiquement les individus en équilibre. Dans ce contexte, la planification familiale orientée vers la réduction de la taille des familles ne peut assurer le développement des communautés. La famille nombreuse permet de soutenir et renforcer la capacité économique de celle-ci.

En définitive, ici, le recours à la planification familiale est recommandé pour assurer la bonne santé des mères afin de procréer et à entreprendre sans contrainte en vue d'accroître le nombre des actifs. Il assure également la bonne croissance des enfants afin de renforcer plus tard la capacité collective au travail. Elle n'est nullement destinée à réduire la taille de la famille mais plutôt à l'accroître, la diversifier et développer les moyens de production. En période de conflit armé, à défaut de soins modernes, les populations ont eu recours à des pratiques culturelles locales pour assurer la bonne santé maternelle et infantile. Cette valeur est une source fondamentale de capacité d'adaptation des femmes face aux crises. La résilience contraceptive a eu pour finalité pratique d'assurer l'espacement idéal entre les naissances en garantissant une meilleure santé aux femmes et aux enfants. Aussi, recourir à une planification familiale a pour objectif de promouvoir la bonne santé des enfants d'une part et celle des mères d'autre part pour une famille plus grande. Ce qui justifierait la corrélation positive entre le recours à la planification familiale et la capacité de résilience plus forte des familles face aux conflits violents.

Conclusion

Face à une quelconque situation difficile (catastrophe naturelle, guerre, changement climatique etc.) les communautés humaines ne restent pas sans actions salvatrices internes. Celles soumises à étude ont puisé dans le capital culturel existant des compétences, des valeurs sociales capables de les aider à développer une résilience contraceptive collective. A ce titre, des réponses locales et endogènes en planification familiale ont été proposées à partir des pratiques anciennes et naturelles d'espacement des naissances. Ce retour aux valeurs a permis de répondre aux problèmes de santé des femmes et des enfants. Les valeurs sociales de solidarité, d'union et d'amour fraternel contenues dans le patrimoine culturel ont stimulé les stratégies collectives de résilience contraceptive dans le domaine de la santé maternelle et infantile. Toutes ces actions montrent qu'il existe des compétences locales en pratique contraceptive. La planification familiale, celle qui assure la bonne santé familiale et accroît le nombre des actifs pour une plus grande capacité d'action des familles face aux désastres est plus répandue. Toutes actions en direction des populations dans le but de limiter les naissances en vue de renforcer leur capacité de résilience ainsi que leur prévalence contraceptive nécessite un travail préalable. Ce travail consiste à définir des stratégies de communication ciblant les facteurs internes susceptibles d'amener les individus à un revirement des mentalités vis-à-vis de la Planification Familiale. Une réelle collaboration intégrative des capacités locales est aussi primordiale.

Référence

1. Anaut Marie, 2015, « La résilience : évolution des conceptions théoriques et des applications cliniques », Recherche en soins infirmiers, 2, p. 28-39.
2. Anoh Amoakon. 2000, « Famille polygame et monogame face à la planification familiale en Côte d'Ivoire », Le journal des sciences sociales, 1, p. 111-130.
3. Bazziveil Leatitia et Kambou Sié, 2002, *Etude communautaire sur le travail des enfants dans les plantations cacaoyères en Côte d'Ivoire*. Abidjan. 68P

4. Bremner Jason, Patterson Partesson, et Yavinsky Rachel, 2015, *Vers une plus grande résilience grâce à la planification familiale : une approche transformatrice qui s'adresse aux femmes, aux familles et aux collectivités*, communiqué de politique de gestion, population référence bureau, USIA, IDEA, PRB. 4P
5. Cuhe Denys, 2001, *La notion de culture dans les sciences sociales*, nouvelle, édition, La Découverte, Paris. 157P
6. Cyrulnik Boris, 2004, *Les petits vilains canards*, Odile Jacob, Paris. 241P
7. Delage, Michel, 2004, « Résilience dans la famille et tuteurs de résilience. Qu'en fait le systémicien ? », *Thérapie Familiale*, 3/25, p. 339-347.
8. FerreoL. Gilles et al, 2003, *Dictionnaire de sociologie*. Arman Colin, Paris. 368P
9. Guilbert Lucille, Tessier Joanna et Gagnon Raymonde, 2011, *Le travail de deuil culturel chez le migrant et chez l'intervenant : L'atelier interculturel de l'imaginaire comme tuteur de résilience*, *Revue Développement humain, handicap et changement social/Journal of Human Development, Disability, and Social Change*
11. Guilbert, Lucille. 2009. « Médiation culturelle et résilience : La pratique du dit de vie en groupe interculturel. » *Frontières*, 22/1-2, p. 108-119.
12. Haesevoets Yve-Hiram, 2016, *Traumatismes de l'enfance et de l'adolescence*. De Boeck Supérieur. 400P
13. Harrison Suzanne, et al, 2016, « évaluation d'une initiative pédagogique auprès d'étudiantes et d'étudiants de 2ème année en science infirmière », *Recherche en soins infirmiers*, 3, p. 71-79.
14. Kouadio N'gnanda Anne Marie, 2015, « Représentations socioculturelles de l'enfant : quels impacts sur les pratiques contraceptives des femmes rurales ivoiriennes ? » *Journal Africain de communication scientifique et technologique*, 31, p. 40-67
15. Ladiges Ludivine, 2012. « La culture et le bouddhisme tibétains comme moyens de résilience dans la migration ? ». *L'Autre*, 13/3p. 331-335.
16. Lutz Wolfgang, Muttarak Raya et Striessnig Erich, 2014, *Universal Education Is Key to Enhanced Climate Adaptation*, *Science*346/ 6213, p. 1061-1062.
17. Manciaux Michel. 2006, « Handicap, résilience, éthique », *Reliance*, 20, p. 11-16.
- ONU, 2012, *Pour l'avenir des hommes et la planète : choisir la résilience*, rapport du groupe de haut niveau du secrétaire-général sur la viabilité mondiale.
18. Milles Matthew et Huberman Michael. 2003, *analyse des données qualitatives*, De Boeck Supérieur, 2^{ème} édition, Bruxelles. 626P
19. Ratcliff Betty Goguikian, 2007, « Traumatismes et résilience chez l'enfant migrant : le rôle de l'ancrage culturel et familial », *L'Autre*, 8/2, p. 249-256.
20. Réseau français des Villes- santé de l'OMS, 2014. *La résilience communautaire et la santé pour tous*. 4P
21. Shea Rutstein, 2008, *Further Evidence of the Effects of Preceding Birth Intervals on Neonatal, Infant, and Under-Five-Years Mortality and Nutritional Status in Developing Countries: Evidence From the Demographic and Health Survey*, DHS Working Papers Series 41 (Calverton, MD: Macro International,) 78P
22. Tönnies Ferdinand, 2013, *Compte rendu d'Émile Durkheim*, De la division du travail, Paris, 1893 (traduction par Sylvie Mesure), *Sociologie*, 2/4, P219-220
23. Tousignant Michel, 2004, « Résilience et anthropologie : comment la culture fait face au malheur collectif » *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, 8/74, p. 7-11.

STRATEGIES DE LUTTE CONTRE LES MARIAGES PRECOCES AU TOGO : L'EXPERIENCE DU PROJET D'AUTONOMISATION DE LA JEUNE FILLE DE L'ONG WILDAF-AO

Digo E. K. D Jean-Paul AKAKPO-AHIANYO (Auteur de correspondance)
Sociologue, chercheur à l'Unité de Recherche Démographique-Université de Lomé, Togo
Enseignant vacataire de Sociologie/Département de Sociologie Université de Lomé, Togo
Courriel : dekdakahianyo@gmail.com / enyota2019@yahoo.com

/
Tionyéélé FAYAMA

Sociologue, chercheur à l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles/ Centre National de Recherche Scientifique et Technologique/Laboratoire de recherche en « Genre et Développement »,
Université Joseph Ki-Zerbo, Ougadougou, Burkina-Faso
[Courriel : tionyele@yahoo.fr](mailto:tionyele@yahoo.fr)

Résumé

L'ONG Women in Law and Development in Africa (WiLDAF AO) basée au Togo en partenariat avec le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) a mis en œuvre un projet axé sur la stratégie d'autonomisation de la jeune fille pour réduire les mariages précoces. L'Unité de recherche Démographique de l'Université de Lomé (URD/UL) est l'institution ayant mené le volet recherche-action du projet. A partir de l'analyse documentaire basée sur les différents working papers produits lors de la recherche action, cet article a permis de relever que la stratégie d'autonomisation mise en œuvre a eu comme effets, des changements de perceptions et d'attitudes sur le phénomène des mariages précoces chez l'ensemble des membres desdites communautés. Les mariages précoces sont perçus par ces dernières comme des pratiques néfastes qui nuisent à la santé de la jeune fille et qui bloquent son développement holistique.

Mots clés : Autonomisation, Fille, Mariage, Précoce, Stratégie.

Abstract

The NGO Women in Law and Development in Africa (WiLDAF AO) based in Togo in partnership with the Center for Research for International Development (CRDI) has implemented a project focused on the girl's empowerment strategy to reduce early marriages. The Demographic Research Unit of the University of Lomé (URD / UL) is the institution that led the action-research component of the project. Based on the documentary analysis based on the different working papers produced during the action research, this article made it possible to note that the empowerment strategy implemented had as effects, changes in perceptions and attitudes on the phenomenon of early marriage among all members of said communities. Early marriage is seen by them as harmful practices that harm the health of the girl and block her holistic development.

Keywords: Empowerment, Girl, Marriage, Early, Strategy.

Introduction

La préoccupation sociale qui fait l'objet d'étude scientifique dans cet article est celle du mariage en général mais spécifiquement les représentations sociales dans le contexte socioculturel de l'Afrique. M. Messu (2015, p. 289) cité par D. E. K. D Akakpo Ahiany et I. Tchitou, (2019, p 110), en parlant du mariage, rappelle ses fondamentaux qui portent sur la notion d'alliance entre les individus. Sans conteste dit-il, l'alliance entre les individus apparaît comme une préoccupation sociale de toutes les sociétés connues. Le mariage, quant à lui, ne se présente que comme une forme juridique singulière de l'alliance entre les individus. Pourtant, cette dimension de l'alliance entre personnes et entre familles n'est jamais vécue et expérimentée par une catégorie de jeunes filles parce que ces dernières sont données de manière précoce, en mariage pour des raisons assez diverses comme le mariage par don, par alliance etc... De même, dans ses recherches sur le couple et la famille au Gabon, C. Bounang Mfoungué (2012, p.14) fait le constat suivant : « *aujourd'hui la plupart des mariages sont des mariages dits « mariages d'amour. Les jeunes gabonais aspirent eux aussi à l'amour, à un couple libre et heureux* ». Elle évoque par ailleurs les travaux de H. Ngou (2007) qui étudie le mariage dans la société traditionnelle fang et qui y a recensé de nombreux témoignages de femmes qui ont été mariées de force. On voit bien qu'en Afrique comme au Togo, des formes de mariages dits « précoces » continuent de briser le rêve d'un mariage heureux auquel aspire toute jeune fille. Les conséquences sanitaires et psychologiques néfastes engendrées par les mariages précoces dans la vie des adolescentes qui en sont victimes constituent des facteurs qui justifient que des stratégies soient développées pour lutter contre elles.

En effet, au Togo, d'après les données de l'enquête MICS¹ (2010), une proportion de 7,0% de femmes de 15-49 ans se sont mariées ou étaient en union avant l'âge de 15 ans tandis que 29,1% de femmes de 20-49 ans ont contracté leur mariage ou union avant l'âge de 18 ans. Les proportions de femmes mariées avant l'âge de 15 ans et celle des femmes mariées avant l'âge de 18 ans sont plus importantes en milieu rural (9,0% et 36,8%, respectivement) qu'en milieu urbain (4,5% et 19,4%, respectivement). Parmi les femmes âgées de 15-19 ans, 11,5% étaient mariées ou en union au moment de l'enquête (UNICEF, 2012). D'une façon générale, l'âge d'entrée en union des femmes est précoce au Togo. En effet, 9% des femmes de 25-49 ans au moment de l'enquête étaient déjà en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans. Environ trois femmes sur dix (32 %) étaient déjà en union avant 18 ans exacts (DGSCN,² 2014). L'observation des résultats par rapport à la région révèle que le phénomène est plus répandu dans la région de la Kara (16,7%).

Pourtant, de multiples interventions/actions ont été initiées par le gouvernement et les Ong. Afin de prévenir et d'éradiquer les mariages précoces. Comme exemples, on peut citer : (i) l'adoption, par l'Etat togolais, de la résolution 69/156 du 18 décembre 2014 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies relative à l'élimination des mariages des enfants et initié la création d'une Direction technique consacrée aux enfants au sein du Ministère en charge de la Promotion et de la Protection de l'Enfance et de la Femme ; (ii) la mise en place des Conseils Consultatifs nationaux, régionaux et préfectoraux des enfants (CCNE, CCRE, CCPE), conformément à l'article 453 de la résolution 69/156 du 18 décembre 2001 et (iii) la création d'un cadre de concertation des acteurs de la protection de l'enfance au niveau central et dans toutes les préfectures pour coordonner la lutte et renforcer la synergie entre les acteurs.

¹ MICS : Multiple Indicator Cluster Surveys ou Enquête par grappes à indicateurs multiples.

² Les résultats divers obtenus aux différentes phases du projet ont servi justement au partage d'expériences et de pratiques en matière de conduite de projets et d'évaluation en ce qui concerne les jeunes et adolescents.

Les Organisations de la Société Civile contribuent entre autres à la mise en place d'espaces sûrs pour les enfants à risque (centres d'écoute par le Groupe Femmes Démocratie et Développement (GF2D) ; clubs d'enfants et de jeunes pour participer à la lutte contre les pratiques néfastes à l'endroit des enfants y compris les mariages d'enfants par BØRNE Fonden) et à la production de données probantes qui pourraient être utilisées pour susciter des changements dans les normes et les pratiques.

Cependant, en dépit de ces mesures, le mariage précoce reste une pratique relativement courante dans le pays même si le Togo a ratifié la plupart des instruments juridiques internationaux qui contiennent des dispositions protectrices contre le mariage précoce et les a intégrés dans la Constitution (Article 50 de la Constitution Togolaise, ratification de la Convention relative aux Droits des Enfants (CDE) en 1990 et de la Convention Africaine sur les Droits et le Bien Etre de l'Enfant (CADBE) en 1998 ; criminalisation du mariage d'enfants (loi N°2007-017 du 06 juillet 2007 portant Code de l'enfant) ; prise d'arrêtés interministériels fixant l'école obligatoire pour les enfants jusqu'à 15 ans (article 35). Le cadre juridique protège donc peu les enfants togolais en l'occurrence les jeunes filles contre les mariages précoces.

C'est dans ce contexte national qu'un projet de recherche action intitulé : « Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles en Afrique de l'Ouest : MALI_NIGER_TOGO » a été mis en œuvre au Togo de 2016 à 2018 par l'ONG WiLDAF-AO sur financement du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI). L'Unité de Recherche Démographique de l'Université de Lomé (URD-UL) est l'Institut de Recherche qui a réalisé les études de base et l'évaluation finale du projet. Les expériences tirées de la mise en œuvre dudit projet ont servi à l'élaboration du présent article. L'objectif général visé par le projet est de contribuer, dans les deux localités du Togo (Lama Tessi et Tamongue), à la baisse des mariages précoces à travers la génération de connaissances nouvelles et de solutions alternatives durables. De manière spécifique, le projet a visé : (i) à identifier les causes profondes des mariages précoces dans les communautés togolaises de même que les acteurs clés dans la décision de marier une fille précocement; (ii) à cerner les perceptions des populations, des autorités religieuses et traditionnelles, des gardiens des us et coutumes sur les mariages précoces; puis, (iii) à mesurer l'ampleur des mariages précoces dans les communautés togolaises, (iv) à proposer un modèle intégré d'actions de lutte contre les mariages précoces à l'issue de l'évaluation finale, lequel devra servir de plaidoyer au niveau national et régional. La stratégie d'intervention a consisté en la formation des jeunes filles et garçons adolescents de sorte que ces derniers prennent conscience des incidences néfastes du mariage précoce sur leur vie et qu'elles soient ensuite en mesure de prendre la décision de s'y opposer. L'intervention vise en finalité à contribuer à la réduction de la prévalence du mariage précoce par l'autonomisation des filles dans les zones d'étude au Togo.

Les résultats de l'étude de base du projet ont permis de proposer un modèle d'actions³ qui a été testé lors des activités réalisées par la phase d'intervention. En effet, le modèle d'intervention proposé et testé décrit la stratégie de l'intervention articulée autour de l'objectif d'autonomisation de la jeune fille pour réduire les mariages précoces dans les localités de l'étude. Cette stratégie consiste à agir au niveau local en mettant les filles au centre du

³ A travers la notion de « modèle d'actions », il faut comprendre spécifique le concept « stratégie » comme la l'action, la réponse ou la riposte développée par les acteurs de l'ONG WiLDAF-AO pour prévenir et lutter contre les mariages précoces. Dans cette perspective, le modèle d'actions testé constitue aussi une stratégie globale mise en œuvre au niveau communautaire, laquelle comporte aussi des stratégies spécifiques.

processus de changement social. Autrement dit, il s'est agi d'impliquer activement et responsabiliser les filles victimes et potentielles victimes dans cette lutte contre les mariages précoces. Ainsi, la formation et l'accompagnement ont été les outils qui ont permis de renforcer leur capacité et les autonomiser. Ce travail de renforcement doit être compris comme un processus tout au long de la mise en œuvre du projet et non un acquis déjà après les activités de formation. La stratégie est d'agir par des activités de sensibilisation de diverses cibles au niveau local, de plaider au niveau institutionnel auprès des services gouvernementaux et des ONG en lien avec le mariage précoce.

La stratégie d'intervention précise également les acteurs/cibles impliqués dans la réalisation des activités d'intervention. Elle est développée autour de nombreuses cibles/acteurs tels que : les filles et les garçons, les Chefs coutumiers et religieux, les acteurs étatiques. D'abord, il a été réalisé l'identification et la formation de 60 filles et 30 garçons. Les filles et les garçons sont dans un premier temps des cibles du projet. Ils sont sensibilisés et ont reçu des formations. Ensuite ils sont eux-mêmes des acteurs du changement au sein de la communauté. Ils ont été accompagnés dans leurs activités par un groupe d'appui issu des cibles ci-dessous qui est devenu un acteur clé du projet de lutte contre le Mariage Précoce. Certaines filles avaient déjà été pressenties lors de la phase de collecte des données de base. Toutefois des critères de sélection ont été déterminés pour le choix de ces filles et garçons (volontariat, disponibilité, sensibilité pour le sujet, être âgé d'au moins 14 ans). Deux modules de formation ont été élaborés par les chercheurs et le bureau WILDAF. Les types de formation donnés aux jeunes sont entre autres : i) la formation en communication pour le changement notamment pour véhiculer des messages clés en relation avec les mariages précoces et les droits des femmes, les conséquences sur leur santé, les opportunités manquées ; ii) la formation en négociation pour la promotion et le respect des droits des filles et pour profiter des opportunités qui se présentent à elles dans le sens de leur autonomisation. Le contenu des formations a pris en compte les problèmes thématiques relevés dans les résultats de l'étude de base. Outre l'identification des filles et des garçons, des chefs coutumiers et religieux ont été également identifiés et impliqués dans la réalisation des activités menées par les filles et les garçons comme un groupe d'appui. L'identification des chefs religieux et traditionnels a été faite à l'occasion de la restitution auprès des communautés dans les sites d'intervention, par les chercheurs et le bureau WILDAF de concert avec les filles et les garçons. Des chefs coutumiers et religieux ont été ainsi sélectionnés par les filles et garçons en partenariat avec le bureau WILDAF-Togo en vue d'appuyer les activités menées dans le cadre du projet. Ainsi, en vue de renforcer les capacités des leaders communautaires et religieux, 30 leaders ont été identifiés et ont été formés au cours d'un forum des leaders traditionnels et religieux mais 29 y ont pris part.

Au sein de la communauté, certaines femmes leaders ont été également identifiées. Une catégorie de cible importante est constituée des acteurs étatiques (personnes ressources identifiées par leur hiérarchie au sein des services judiciaires et exécutifs (enseignants, fonctionnaires de l'administration décentralisée et déconcentrée, préfets, chef de canton, policiers, gendarmes). Ces cibles ont été touchées par les filles et les garçons sélectionnés avec le bureau WILDAF, pour des activités de sensibilisation et plaider.

L'évaluation finale a été réalisée à la fin des interventions par les équipes de recherche et celle de l'ONG WILDAF-AO en collaboration avec les filles et les garçons. Elle a touché également les services administratifs et judiciaires, les membres des communautés et a permis en définitive de confirmer l'impact réel du projet, les difficultés et les facteurs de réussite ou d'échec. Quant aux outils de suivi-évaluation, deux types de questionnaires ont été utilisés : un pour le suivi du changement au niveau des filles et garçons et du groupe d'appui et un autre pour les services administratifs et judiciaires. Au regard du dispositif d'intervention

développé, il est logique de se demander ses impacts réels sur le phénomène des mariages précoces. Pour cela, la question de recherche de cet article est de savoir : quels sont les principaux résultats et les effets générés par les interventions menées par l'ONG WiLDAF-AO dans le cadre du projet d'autonomisation de la jeune fille pour lutter contre les mariages précoces au Togo ? L'objectif de cette contribution consiste essentiellement à analyser les principaux résultats générés, dans les communautés de l'étude, par les interventions menées par l'ONG WiLDAF-AO dans le cadre de son projet d'autonomisation de la jeune fille pour lutter contre les mariages précoces au Togo. L'hypothèse de recherche se fonde sur la proposition selon laquelle les interventions menées par l'ONG WiLDAF-AO ont essentiellement permis de changer les perceptions et les attitudes des différents membres des communautés sur le mariage précoce.

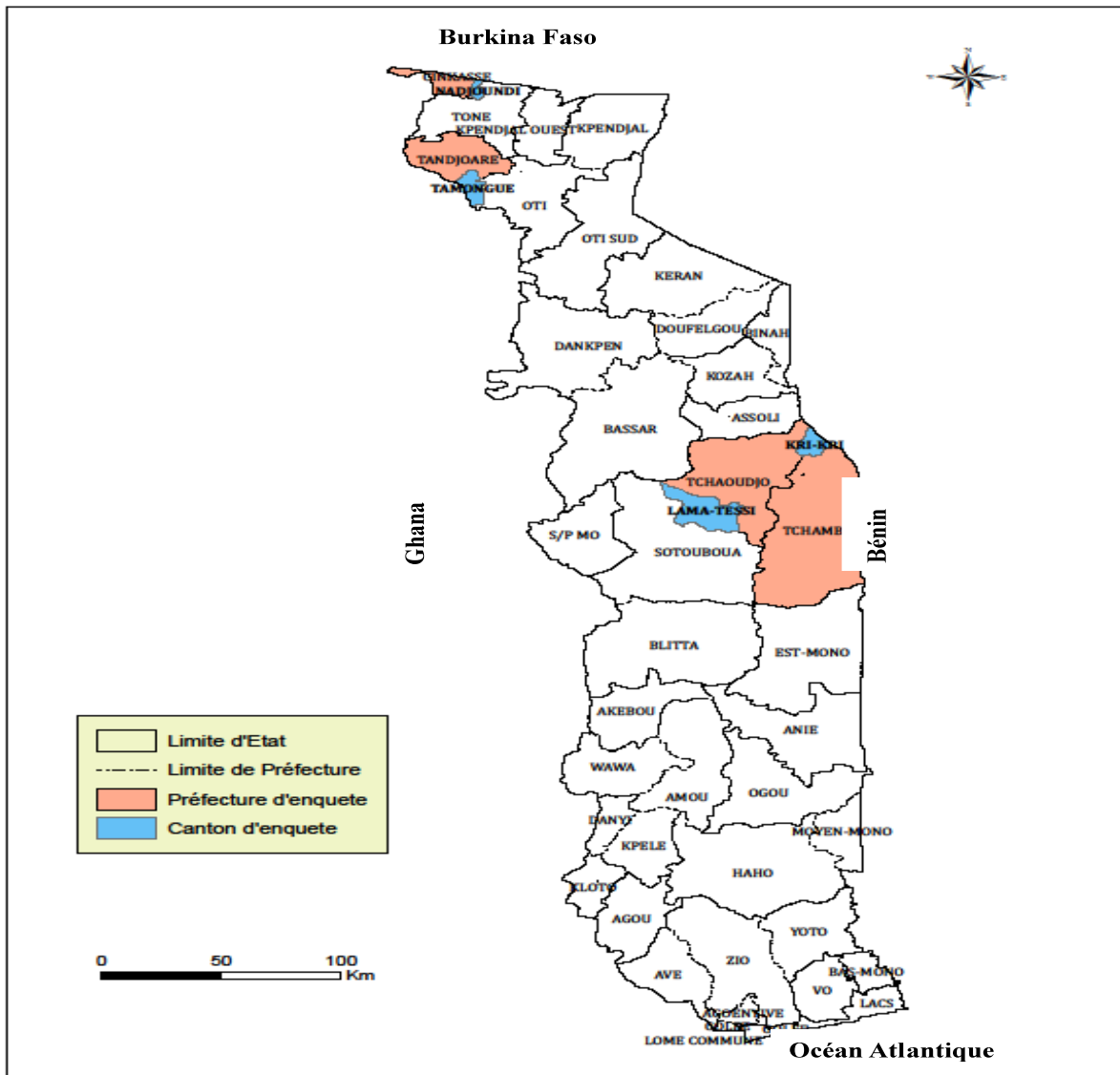
1 – Méthodologie de la recherche

La méthodologie décrit le champ de l'étude, les méthodes de la recherche utilisées, les techniques de traitement et d'analyse des données et la stratégie d'intervention mise en œuvre dans le cadre de la mise en œuvre du projet de recherche-action énoncé dont l'intitulé est énoncé dans l'introduction.

1.1 - Champ de l'étude et échantillon

Le champ de l'étude du projet d'autonomisation de la jeune fille porte sur deux régions du Togo où la prévalence des mariages précoces chez les femmes de 20 à 49 ans est supérieure à 35% : la Région des Savanes (cantons de Tamongue et de Nadjoundi) et la Région Centrale (Cantons de Lama-Tessi et de Kri-Kri). Le volet quantitatif a touché au total 1199 individus (500 hommes et 699 femmes). Sur le plan qualitatif, 35 entretiens individuels et 8 focus-groups ont été réalisés. La zone de l'étude est illustrée sur la carte ci-dessous :

CARTE DU TOGO



Source : URD (2017), *Rapport de l'étude sur « Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles au Togo*, Lomé, p. 28

1.2 – Méthode de collecte de données

Cet article émane de l'exploitation des données issues de la mise en œuvre du projet dans ces deux régions du Togo (la région centrale et la région des savanes). Précisément, la méthodologie de recherche adoptée est qualitative. Elle est essentiellement basée sur le recueil et l'analyse des données documentaires et la recension des écrits (notamment des données des documents physiques et numériques). La recension de différents documents du projet (portant notamment sur le protocole du projet, le rapport de l'étude de base, les rapports trimestriels de suivi, les rapports semestriels de suivi, les rapports de réunions tenues avec les membres du cadre collaboratif et le rapport de l'évaluation finale) a permis une exploitation des données qualitatives et quantitatives compilées. Les données du rapport de l'évaluation finale ont aussi

permis de cerner les principaux changements et effets induits par la mise en œuvre des interventions. D'autre part, l'identification et l'analyse des ressources numériques sur les mariages d'enfants et sur les études d'impact environnemental et social ont été également recherchées et exploitées.

1.3. – Méthode de traitement et d'analyse des données compilées

La méthode de traitement des données utilisée dans le cadre de cette rédaction repose sur une démarche qualitative. Il s'agit en l'occurrence de l'analyse documentaire. Une fois que les ressources documentaires précitées ont été compilées, elles sont passées à l'étape du traitement.

Les étapes suivies dans le traitement et l'analyse de ces données portent sur la lecture de chacun des documents précités ; l'analyse de contenu des données lues dans chaque rapport ; l'écriture des documents de synthèse et de résumés brefs sur chaque document en faisant ressortir leurs conclusions significatives ; la rédaction d'un plan provisoire de l'article sur la base de la confrontation des différents résumés et synthèses apprêtés ; la finalisation du plan provisoire de l'article et la rédaction de l'article en fonction de la structuration prédéfinie dans le plan.

2-Principaux résultats obtenus à l'issue des interventions

Les principaux résultats de cette recherche décrivent premièrement les différentes activités menées par les filles et les garçons formés et impliqués dans la réalisation du projet. Ces jeunes formés sont impliqués comme des acteurs et actrices de changement social. Il s'est agi de faire le point du point de vue quantitatif de la réalisation de leurs activités (y compris les activités de sensibilisation, de plaidoyer, d'émissions radiophoniques etc...). Deuxièmement, le travail montre quels sont les effets de ces activités ou en d'autres termes les changements générés par la mise en œuvre des interventions du projet au niveau des différentes cibles impliquées et touchées par les actions.

2.1- Activités réalisées pendant les interventions

Globalement, peu d'activités de plaidoyers ont été réalisées par les jeunes leaders formés. On distingue : les activités de formation des jeunes filles et garçons, la réalisation d'activités de plaidoyers (21 plaidoyers menés), d'émissions radiophoniques (15 émissions radiophoniques réalisées) et d'assistances juridiques (10 assistances juridiques apportées). Les plaidoyers n'ont pas été bien cernés par les jeunes à la formation. En conséquence, les activités de plaidoyers n'ont effectivement démarré qu'après les renforcements des capacités supplémentaires effectués lors des réunions trimestrielles et semestrielles. Parmi les plaidoyers réalisés, certains constituent de bonnes pratiques.

2.1.1. L'identification des filles et des garçons

L'identification des filles et des garçons a été effectuée à partir des propositions faites par les chefs coutumiers et les volontaires d'organismes de la société civile travaillant avec les jeunes des localités. Les jeunes proposés ont été soumis à des entretiens dont l'objectif est d'évaluer leur disponibilité et leur engagement pour l'implication dans les activités communautaires et les activités d'intervention du projet. De cette manière, 90 filles et 30 garçons dont 45 filles et 15 garçons par zone ont été

2.1.2. Les activités de formation des jeunes filles et des jeunes garçons

La formation des jeunes constitue un maillon très important de la stratégie d'intervention du projet. Les forces et les faiblesses de la formation des jeunes ont été relevées. Les thématiques traitées lors des formations ont été bénéfiques aux jeunes dans le sens où elles leur ont permis d'acquérir des connaissances nouvelles sur le mariage précoce. Ces thématiques sont issues des modules du manuel national et régional (WiLDAF-AO). Les modules de formation des jeunes filles et jeunes garçons identifiés sont entre autres (i) les Droits Humains fondamentaux, (ii) les relations de genre : les rôles biologiques et sociaux des femmes et des hommes, (iii) les violences faites aux filles et les mariages précoces ; (iv) le leadership, (v) l'éducation juridique, (vi) les techniques de consultation et d'aide juridique ; (vii) les techniques de communication, (viii) le plaidoyer.

2.1.3 - Les activités de sensibilisations menées par les filles et les garçons formés

A l'issue de leur identification, les jeunes filles et jeunes garçons ont été impliqués au cœur de la stratégie d'intervention et ils ont mené des activités de sensibilisation sur les méfaits des mariages précoces dans leurs communautés. Ces 120 jeunes ont pu réaliser au total 271 activités de sensibilisations dans les deux sites de l'intervention. En effet, après avoir travaillé dans 11 villages du canton, les jeunes de Tamongue ont pu réaliser 139 sensibilisations (Tamongue). Les jeunes leaders de Lama-Tessi ont quant à eux réalisé dans 10 villages, 132 activités de sensibilisation (Lama-Tessi). Ces sensibilisations ont touché 5438 femmes et 4416 hommes (Lama-Tessi) et 4791 femmes et 3749 hommes (Tamongue). Les jeunes ont également réalisé 22 activités de plaidoyer pendant toute l'intervention. Ils ont pu réaliser également 15 émissions radiophoniques sur les médias communautaires et 8 assistances juridiques qui sont des recours communautaires aux adolescents pour intervenir en cas de mariage précoce. Les tableaux ci-dessous renseignent globalement sur les différents aspects ci-dessus évoqués :

Tableau 1 : Nombre de sensibilisations réalisées par les jeunes leaders formés par canton et par village

Canton de TAMONGUE (Région des Savanes)		
N°d'ordre	Noms des villages	Nombre de sensibilisations réalisées
1	Nabina	11
2	Nassongue	12
3	Tambigue 1	15
4	Tambigue 2	17
5	Gorokouan	13
6	Satkounou	10
7	Tamongue	14
8	Batingue	12
9	Kombiabague	11

10	Lampogogue	12
11	Wantabongue	12
<i>Total</i>		<i>139</i>
Canton de LAMA-TESSI (Région Centrale)		
N°d'ordre	Noms des villages	Nombre de sensibilisations réalisées
1	Lama-Tessi Tarè	13
2	Lama-Tessi centre	16
3	Lama-Tessi Zongo	12
4	Yara-Kabyè	11
5	Yao-Copé	12
6	Peuhl	12
7	Damala-Kalare	12
8	Tchèvè	16
9	Yara-Yara	17
10	Datcha	11
<i>Total</i>		<i>132</i>

Source : URD (2018), Rapport d'Evaluation finale des interventions sur les mariages précoces au Togo, Lomé.

Tableau 2 : Nombre de personnes touchées par les sensibilisations à Lama-Tessi selon le sexe

Localité	Participants			
	FEMMES : 4791		HOMMES : 3749	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Damala-Kalaré	208	251	160	226
Datcha	145	135	96	117
Lama-Tessi Zongo	119	161	57	87
Lama-Tessi Centre	297	420	159	184
Peuhl	175	186	243	142
Tarè	204	245	135	166
Tchèvè	423	418	350	351
Yao kopé	142	221	86	141
Yara Kabyè	341	164	395	145
Yara-Yara	299	237	264	245
TOTAL	2353	2438	1945	1804

Source : URD (2018), Rapport d'Evaluation finale des interventions sur les mariages précoces au Togo, Lomé.

Tableau 3 : Nombre de personnes touchées par les sensibilisations à Tamongue selon le sexe

Localité	Participants			
	FEMMES : 5438		HOMMES : 4416	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Batingue	436	124	317	95
Gorokouane	235	210	184	187
Kombiabogue	163	166	127	159
Lampogogue	257	212	232	218
Nabina	251	230	269	233
Nassongue	235	259	121	160
Satkounou	275	168	187	175

Tambigue 1	183	211	145	252
Tambigue 2	485	536	325	330
Tamongue Centre	264	270	212	322
Wantambongue	124	144	65	101
TOTAL	2908	2530	2184	2232

Source : URD (2018), Rapport d'Evaluation finale des interventions sur les mariages précoces au Togo, Lomé.

Tableau 4 : Nombre de plaidoyers menés par les jeunes formés selon la localité

Localité	Nombre de plaidoyers réalisés
Lama-Tessi	10
Tamongue	11
Total	21

Source : URD (2018), Rapport d'Evaluation finale des interventions sur les mariages précoces au Togo, Lomé.

Tableau 5 : Nombre d'émissions radiophoniques réalisées par les jeunes leaders formés selon la localité

Localité	Nombre d'émissions radiophoniques réalisées
Lama-Tessi	9
Tamongue	6
Total	15

Source : URD (2018), Rapport d'Evaluation finale des interventions sur les mariages précoces au Togo, Lomé.

Tableau 6 : Nombre d'assistances juridiques apportées par les jeunes leaders formés selon la localité

Localités	Nombre d'assistances
Lama-Tessi	8
Tamongue	2
Total	10

Source : URD (2018), Rapport d'Evaluation finale des interventions sur les mariages précoces au Togo, Lomé.

Il existe trois cas d'exemples de plaidoyers relevés dont 2 dans le canton de Lama-Tessi (Région Centrale) et 1 dans le canton de Tamongue :

2.1.4 – Les réunions de suivi trimestrielles et semestrielles

Au total, 06 activités de suivi ont été effectuées depuis le démarrage des interventions jusqu'à sa fin. Ces activités de suivis se répartissent en des réunions trimestrielles et semestrielles. Il faudrait faire remarquer qu'initialement, 08 activités de suivis devraient être réalisées. La dernière réunion semestrielle n'a donc pas été effectuée. Cette évaluation a permis de comprendre que la consolidation constitue un maillon important du modèle d'intervention. Les réunions trimestrielles et semestrielles ont été très utiles pour les jeunes car elles les ont aidées à corriger les lacunes des formations. Le tableau ci-après montre les réunions trimestrielles et semestrielles réalisées.

Tableau 7 : Nombre de réunions trimestrielles et semestrielles réalisées selon la localité et selon les dates de réalisation

Localités	Type de réunion de suivi	Nombre réalisé	Date de réalisation
Lama-Tessi	Réunion trimestrielle 1	01	26-29 Février 2018
	Réunion trimestrielle 2	01	16-18 Juillet 2018
	Réunion semestrielle 1	01	12-14 Mars 2018
Tamongue	Réunion trimestrielle 1	01	18-20 Juillet 2018
	Réunion trimestrielle 2	01	18-20 Juillet 2018
	Réunion semestrielle 1	01	14-16 Mars 2018

Source : URD (2018), Rapport d'Evaluation finale des interventions sur les mariages précoces au Togo, Lomé.

3.1.5 - Le conseil consultatif

Le modèle d'intervention a mis en place un comité consultatif au niveau du Togo. Ce comité consultatif est composé de membres représentant des institutions étatiques, organisations non gouvernementales et autres acteurs pertinents intervenant sur la question des mariages précoces et susceptibles d'être intéressés par les résultats. Le comité aura pour rôle de conseiller les chercheurs en s'appuyant sur leur propre expérience dans le domaine de la lutte contre les mariages précoces. Il a été prévu que ce comité, organe de contrôle de qualité de la recherche, soit consulté au cours des différentes étapes de l'étude et pour donner son avis sur la méthodologie, les outils et autres choix pertinents à opérer le long de l'étude. Il est également chargé de se prononcer sur les conclusions de l'étude avant sa finalisation. Le conseil consultatif a été convoqué par le WiLDAF TOGO aux diverses phases de l'intervention. Ces membres ont toujours répondu avec beaucoup d'intérêt aux différentes convocations de réunions en participant à toutes les quatre (04) réunions tenues au cours des activités d'intervention. Ils sont au total au nombre de douze (12) provenant de douze (12) organisations différentes de la société civile. Ces OSC sont : WiLDAF-Togo, Plan International Togo, l'UNFPA, UNICEF, le PNUD, l'Union Chrétienne de Jeunes Gens (UCJG/ YMCA-Togo), la Chefferie, le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, le Ministère de la Justice, le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle, Ministère de la Santé, le RELUTET, le Ministère de la Sécurité. Les échanges et les commentaires de ses membres ont suscité auprès des chercheurs et de WiLDAF TOGO, la prise en compte du lien entre les mariages et les grossesses précoces. Le tableau ci-après montre le nombre de réunions tenues avec les membres du Conseil Consultatif avec les dates afférentes.

Tableau 8 : Nombre de réunions tenues avec le Conseil Consultatif selon les dates et les buts

N°d'ordre	Nombre de réunions par avec le Conseil Consultatif (CC)	Dates	But de la reunion
1	Réunion 01	09 Septembre 2016	Prise de contact
2	Réunion 02	07 Octobre 2016	Présentation et validation des outils de collecte
3	Réunion 03	11 Janvier 2017	Présentation des résultats de l'étude de base
4	Réunion 04	18 Mai 2018	Présentation des activités réalisées et le plan de plaidoyer
TOTAL	04	-	-

Source : URD (2018), Rapport d'Evaluation finale des interventions sur les mariages précoces au Togo, Lomé.

2.2 - Changements de nature qualitative générés par les interventions du projet

La réalisation des activités d'intervention a généré des changements qualitatifs importants au niveau des acteurs pris individuellement (c'est-à-dire chez les jeunes leaders formés et chez les leaders communautaires et religieux) et au niveau collectif (c'est-à-dire au niveau de l'ensemble des membres de la communauté). En effet, chez l'ensemble de ces acteurs, le premier changement remarqué porte sur l'amélioration de leurs connaissances sur le phénomène des mariages précoces grâce aux formations reçues. Avant les activités d'intervention, leurs connaissances sur le phénomène étaient lacunaires. L'enquête complémentaire de référence (2017) révèle que, que ce soit à Tamongue ou à Lama-Tessi, la majorité des personnes interviewées (93%) n'ont pas connaissance du Code des Personnes et de la Famille. Les déclarations des chefs traditionnels et coutumiers de Notsé et de Togblékopé ne sont également connues de personne.

En revanche, les nouvelles connaissances acquises par les membres des communautés portent sur l'âge légal au mariage, le consentement des époux, le genre, les amendes et peines d'emprisonnement pris par les leaders communautaires et sanctionnant les auteurs des mariages précoces. Au niveau des jeunes formés particulièrement, la formation leur a permis de développer la capacité de prise de parole en public.

« Avant je ne pouvais pas parler en public. Mais maintenant avec le projet et les sensibilisations que nous faisons, je parle sans crainte le public. Je suis d'ailleurs le porte-parole de notre groupe de sensibilisation. J'arrive maintenant à m'exprimer librement en public » (Propos d'un garçon lors du Focus Group avec les Garçons_Lama-Tessi).

D'autre part, on remarque chez eux, une attitude à prendre spontanément position pour refuser les mariages précoces ou une tendance à se marier après avoir achevé leurs études des cycles du secondaire et de l'Université et l'apprentissage de leurs métiers respectifs. Les élèves sont confortés dans l'idée de poursuivre leurs études et les apprentis, sont décidés à achever l'apprentissage de leurs métiers. On pourra rencontrer des jeunes parcourir des dizaines de kilomètres pour se rendre au Lycée. Or, avant les interventions, la vie sociale était caractérisée par une négligence des études par les jeunes d'une part ; puis, par le manque d'intérêt de l'éducation des enfants par les parents d'autre part. On note également la capacité des jeunes à engager des dialogues avec leurs parents sur la thématique.

L'entretien ci-dessous en dit long sur ce changement survenu chez les jeunes formés :

« Le changement le plus significatif qui se soit produit dans ma vie est que j'ai décidé de ne pas me marier précocement. Je vais avant tout avoir un emploi et une situation financière avant de me marier » (Entretien Individuel Approfondi avec un Garçon Formé_Tamongue).
« Entre-temps j'ai voulu me marier parce que j'ai mes petits frères et sœurs qui se sont déjà mariés et ont des enfants alors moi qui suis la grande sœur, je ne me suis pas encore mariée. Je m'inquiétais donc en pensant que j'étais en retard. Quand les jeunes ont commencé les sensibilisations, j'ai compris qu'il ne fallait pas se précipiter que ce serait une grande erreur de se marier sans avoir de bonnes conditions » (Propos d'une jeune fille lors du focus group avec les Filles de Lama-Tessi).

Par ailleurs, les moteurs de ces changements ne sont pas identiques chez la jeune fille et chez le jeune garçon compte tenu des positions différentes qu'occupent ces derniers dans la survenue du phénomène. Le garçon est classé parmi l'un des auteurs des mariages précoces alors que la fille en est la principale victime. Ainsi, chez la jeune fille formée, la décision du

retard du mariage précoce a pour moteur, la compréhension des conséquences sanitaires du mariage précoce c'est-à-dire surtout les complications liées à l'accouchement difficile de la jeune fille qui se marie précocement voire son décès. Chez le jeune garçon formé, le moteur du changement est la prise de conscience relative au risque de misère et de pauvreté qu'il court s'il prenait précocement une fille en mariage au moment même où il sait qu'il ne dispose pas des ressources financières pour prendre en charge la grossesse.

Des changements inattendus ou indirects ont été également relevés lors de l'évaluation finale des incidences du projet à travers la technique du Changement le Plus Significatif (CPS). Chez les garçons comme chez les filles, la connaissance de leurs droits et devoirs les a poussés à développer des qualités d'enfants exemplaires, respectueux envers leurs parents/tuteurs et accomplissant leurs tâches domestiques. Or, autrefois, la vie des jeunes était marquée par un désintérêt pour les activités / tâches domestiques et une impolitesse caractérisée envers leurs géniteurs. Voici ci-dessous, quelques déclarations illustratives des changements de perceptions et d'attitudes chez les jeunes formés :

« Avant, je ne saluais personne. Quand je passe, je ne cherche pas à savoir qui est devant, qui n'est pas devant. Ce n'était pas mon souci. Mais depuis mon implication dans le projet, je salue les gens et ils sont surpris de mon changement. C'est à cause de la formation que je trouve ce changement significatif parce que j'ai compris que saluer est une bonne chose » (Propos d'une jeune fille formée lors du focus group avec les filles de LamaTessi).

« Avant je ne respectais pas mes parents. Avec le projet et la formation que j'ai reçue, je respecte maintenant mes parents. Je fais même des travaux ménagers à la maison. Il y a eu ce changement par la formation que j'ai reçue avec ce projet. C'est parce qu'au cours de la formation on nous a parlé de l'importance du respect des parents et que nous devons aider nos parents dans les tâches ménagères. Maintenant je respecte les gens, les aînés de la localité, je participe même aux travaux communautaires » (Propos d'une jeune fille formée lors du focus group avec les filles de Tamongue).

« Avant, moi je ne respectais pas les gens, je m'entêtais ; ce que moi je décide de faire je le fais sans crainte. Mais maintenant je suis devenu poli et respectueux envers mes parents. J'ai compris que si moi-même je ne change pas en donnant le bon exemple, lors de nos sensibilisations, je ne pourrai pas donner des conseils aux autres » (Propos d'un jeune garçon formé lors du focus group avec les garçons formés de Lama-Tessi).

Au niveau des Leaders Communautaires, les formations ont corrigé et amélioré leurs connaissances et leurs perceptions sur les mariages précoces d'adolescentes. En conséquence, ils sont mieux aguerris pour résoudre les problèmes liés aux mariages précoces dans leurs communautés. Cette acquisition de compétences nouvelles a eu comme effet inattendu, la revalorisation et la reconquête de leur statut de chef traditionnel, statut jadis méprisé par les administrés.

Au niveau des Leaders Religieux, la formation reçue et les sensibilisations faites à leur endroit par les jeunes leur ont permis de mieux cerner le phénomène des mariages précoces, ses causes, ses conséquences. Elles leur ont aussi permis d'améliorer le contenu des messages délivrés lors des prédications de même que les processus de célébration des mariages coutumiers. Ainsi, les actes de naissances sont systématiquement exigés par les leaders religieux avant toute célébration. Lors des activités d'évaluation du projet, un leader religieux a parlé de sa perception des mariages précoces après les activités d'intervention :

« Le changement le plus significatif qui s'est produit est que j'ai compris que les mariages précoces pouvaient entraîner beaucoup de conséquences chez la jeune fille telles que les fistules obstétricales. Je me suis donc engagé à lutter contre ces formes de mariages dans notre localité. Ces changements de perception et d'attitude se sont opérés en moi lorsque j'ai été formé par le projet » (Entretien Individuel Approfondi avec un diacre de l'Eglise des Assemblées de Dieu, Tamongue).

Au niveau communautaire, les activités de sensibilisations des jeunes leaders ont essentiellement engendré des changements de perceptions et d'attitudes des hommes et femmes sur les mariages précoces. Ces changements de perceptions emmènent les communautés à ne plus marier de manière précoce leurs enfants. A proprement parler, tous les acteurs communautaires (les femmes, les hommes, les jeunes filles et les jeunes garçons formés, les leaders communautaires, les leaders religieux) font observer une irrégularité de la survenue des mariages précoces dans leurs localités avec la mise en œuvre des interventions. En effet, les mariages précoces qui, autrefois, étaient perçus comme des pratiques normales par ces derniers sont aujourd'hui perçus comme néfastes pour la santé des filles. De plus, l'éducation et la scolarisation de la jeune fille qui, de par le passé, ne faisaient pas partie des priorités des parents, requièrent désormais une attention particulière de leur part. Les déclarations suivantes des acteurs au niveau communautaire évoquent l'idée de changement de perceptions survenues dans leur vie en matière de mariage précoce.

« Avant, la pratique des mariages précoces était très courante dans nos communautés mais aujourd'hui, avec la venue de ce projet, nous avons compris que cette pratique est très néfaste et actuellement les mariages précoces sont en recul. Au cours des sensibilisations, les jeunes leaders formés nous ont parlé des conséquences néfastes des mariages précoces, de la nécessité de la scolarisation des enfants surtout de la jeune fille» (Propos d'un homme lors d'un focus group avec les Hommes à Lama- Tessi).

« Je constate que l'échelle des mariages précoces est actuellement faible dans notre communauté à cause des Jeunes leaders qui ont été formés et qui sont revenus faire des sensibilisations sur les mariages précoces dans notre localité. Il y a eu une diminution de l'ampleur du phénomène par rapport à autrefois» (Entretien Individuel Approfondi avec un Leader Communautaire à Tamongue_Tambigue).

« C'est par la formation que nous avons reçue et les sensibilisations que nous faisons au sein de la communauté que l'échelle des mariages précoces est faible. Nous leurs parlons aussi des conséquences des mariages précoces, ce qui fait que les gens ont compris l'importance d'abandonner ces formes de mariages » (Entretien Individuel Approfondi avec une fille à Tamongue).

« Avant, nos filles ne nous écoutaient pas. Elles ne faisaient qu'à leurs têtes et quand elles venaient à tomber enceintes, sous l'effet de la colère sans se soucier de conséquences, on les mariait de force, qu'elles soient en âge ou pas. Mais aujourd'hui, avec ce projet et les sensibilisations, nous avons compris que c'était une erreur de notre part. Le projet a apporté des changements dans notre communauté. Avant, on croisait des jeunes filles et garçons dans les coins cachés du village en train de faire les rapports sexuels. Mais aujourd'hui, avec le projet de WILDAF Togo, on ne voit plus de ces situations dans notre village. Aussi, les jeunes filles formées sont devenues des exemples pour les autres filles du village et elles n'hésitent pas à donner des conseils à leurs camarades filles qui n'ont pas été formée. Tous ces facteurs ont contribué à réduire les sorties nocturnes des filles»

(Propos d'un membre de la communauté lors d'un focus group avec les membres de la communauté, Lama-Tessi).

Les chefs traditionnels ont également élaboré une charte communautaire qui porte sur les amendes et les peines d'emprisonnement des auteurs des mariages précoces au sein de leurs localités respectives. La présence des Leaders Communautaires et Leaders Religieux auprès des jeunes filles et garçons a donc constitué une véritable force pour le projet parce que ces derniers sont considérés comme des acteurs clés au niveau communautaire qui dissuadent et qui montrent le caractère sérieux du projet lorsque les jeunes vont mener des activités de sensibilisations sur les méfaits des mariages précoces. Le projet a donc en finalité, instauré un éveil de conscience généralisé auprès de nombreux acteurs (jeunes formés, jeunes non formés, leaders communautaires et religieux, autorités locales). Cet éveil constitue une opportunité importante pour le projet en vue d'obtenir plus d'impact.

3 - Discussions des résultats

Les discussions permettent de comprendre d'une part, comment la notion de l'« efficacité d'un projet de développement » est mise en exergue pour cerner les changements sociaux dans le domaine des mariages précoces d'adolescentes. Elles illustrent d'autre part, les liens entre les effets des projets de développement visant les mariages d'adolescentes et la notion du « changement social ». L'approche théorique adoptée est relative à un changement de paradigme dans le recours aux stratégies de développement (Albertini J-M, 1967, Bartoli H., 2000).

3.1. La mise en exergue des résultats d'un projet pour répondre à la question de son efficacité.

La démarche d'analyse de la stratégie d'intervention axée autour de l'autonomisation de la jeune fille pour réduire les mariages précoces vient s'inscrire dans l'éventail des actions de développement dont les buts ultimes sont en lien avec le changement sociétal. Cerner le changement social peut se réaliser par des entrées multiples dont celle de l'évaluation de projet par exemple. A proprement parler, faire une évaluation d'effet ou d'impact d'un projet de développement revient à questionner les résultats significatifs et concrets que les activités de ce projet ont permis de produire. Pour spécifier la notion de « résultat », U. B. Tsala (2019) pense de manière générale que les résultats sont l'expression d'un ensemble de changements à la fois qualitatifs et quantitatifs induits directement par la mise en œuvre des activités d'un projet. En étroite relation avec les objectifs du projet, ils sont clairement établis dans les documents du projet. Le terme en lui-même est porteur de confusion à cause de la hiérarchisation des résultats qui apparaît dans la conception des projets. Par ailleurs, selon que l'on se situe dans le domaine de la planification des projets ou de l'évaluation, cette terminologie peut revêtir une signification différente. Dans le domaine de la planification des projets et programmes, il désigne le plus souvent le premier niveau d'objectifs de la matrice du cadre logique, celui des produits ou réalisations attendues. En évaluation des projets, il désigne parfois les effets (outcomes) obtenus au niveau de l'objectif spécifique (purpose).

Pour d'autres auteurs comme L. Judy Baker (2000), « les résultats sont les conséquences ou changements directement attribuables aux activités du projet et ceux-ci peuvent être mesurés au niveau des intrants, des extrants, des objectifs et du but du projet ». A propos de la notion d'« effet », l'auteur pense qu'elle revoie à « ce qu'une action de développement doit accomplir ou a accompli à court ou à moyen terme ». Il s'agit des changements tangibles sur les plans comportemental, institutionnel et social qui surviennent sur une période de trois à dix ans, généralement à la suite d'investissements coordonnés à court terme, faits dans le renforcement des capacités individuelles et organisationnelles des principaux acteurs.

La question de l'analyse des résultats générés par la mise en œuvre de modèle d'intervention basé sur la stratégie d'autonomisation des filles évoque celle de l'effet des projets sociaux de développement sur la cible adolescente et la jeunesse féminine. En mettant en œuvre des actions diverses au niveau communautaire, le projet a produit des effets, qui ont finalement eu du sens pour les acteurs dont les perceptions, étaient au départ, favorables aux mariages précoces. P. Laville Delvigne (2016) a déjà posé la question visant à cerner les impacts des interventions communautaires sur la dynamique du changement social. Il se demande en substance, comment des interventions de développement focalisées sur des objectifs de changement définis entrent-elles en interaction avec des processus de changement plus larges, arrivant à les influencer et même les contrer, dans certains cas. Ses interrogations portent aussi sur les stratégies d'analyse, d'évaluer des interventions de développement aux processus de changement social, au « développement », au sens large.

3.2. De l'analyse des effets des projets de développement à celle du changement social

Si le projet d'autonomisation de la jeune a provoqué des effets tels que les changements de perceptions et d'attitudes dans le domaine des mariages précoces, pouvons-nous conclure qu'il a produit dans les localités de l'intervention, du changement social ? Cette interrogation requiert qu'on apporte une définition au concept de changement social. Le concept de changement social est en effet défini selon G. Rocher (1968) comme « toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire ». Pour lui, la notion d'idéologie est justement associée à la représentation que les sociétés ou les membres d'un groupe social se font d'eux-mêmes, mais il ne qualifie ni négativement ni positivement cette représentation : il la constate. G. Rocher (1968) ajoutera que le changement social renvoie précisément à « une perception du monde, une certaine conviction ». Il soutient en conséquence que le changement social ne se produit pas qu'en dehors de l'homme mais qu'il se produit aussi par l'homme (G. Rocher, 1968, tome 3, p. 394).

On reconnaît ici l'importance que le sociologue accorde aux dimensions culturelles de l'action sociale tout comme à l'intervention sociale dont témoignent ses propres engagements : « Dans l'analyse du changement social, j'ai tâté expérimenté qu'il n'y avait pas d'évolution nécessaire ni irréversible » (G. Rocher, 2006, p. 15), ce qui l'a tenu éloigné selon ses mots de « toute forme de pensée déterministe » (*Ibid.*). L'idéologie du changement est, en ce sens, suffisamment forte-faut-il ajouter dans la conscience collective tout autant que dans la conscience individuelle-pour insuffler une nouvelle morale où le *statu quo* apparaît comme une faute. « Cette fusion de l'idéologie des plans sociologique et psychologique lui confère assurément une force d'action exceptionnelle », affirmera-t-il ailleurs (G. Rocher, 1968, tome 2, p. 397).

Aussi, selon les sources précédentes, les éléments de structure de l'organisation sociale qui peuvent connaître des changements sont, par exemple, la structure de la population active (selon les secteurs d'activité, selon les professions, etc.), l'importance de l'urbanisation, etc. Les éléments du fonctionnement de l'organisation sociale qui peuvent se modifier et traduire un changement social sont, par exemple, les règles qui permettent à la vie sociale de s'organiser (au sein de la famille, des entreprises, d'un établissement scolaire, etc.), la nature de la socialisation et du contrôle social (plus ou moins impératif), les formes de régulation sociale (espaces de négociation plus ou moins étendus), etc. Le cours de l'histoire de la société est affecté par ces changements avec, par exemple, le développement de l'individualisme, la modification des liens sociaux, le respect moindre des hiérarchies établies, etc.

C. Beauchamp et M. Gauthier (2019) soutiennent la thèse de G. Rocher (1973) selon laquelle le changement n'est pas seulement un phénomène extérieur à nous, se produisant dans les choses ou dans notre milieu ; le changement, c'est aussi une idéologie, une perception du monde, une certaine conviction. Pour ces derniers, si beaucoup de choses changent effectivement autour de nous, c'est pour une large part parce que nous croyons qu'elles changent, ou parce que nous voulons qu'elles changent, ou parce que nous avons accepté qu'elles changent. Comme le faisait remarquer G. Rocher (1973), cet aspect du changement est trop souvent négligé par l'analyse sociologique. Pour lui, la plus grande mutation du XX^{ème} siècle, c'est peut-être que l'homme moderne perçoive et juge les réalités sous l'angle du changement.

S'il est compris que le changement social repose sur l'idéologie des acteurs au sens de G. Rocher (1973, idem), de C. Beauchamp et M. Gauthier (2019) et qu'il est attendu d'un véritable « changement social » qu'il modifie de manière observable dans le temps et affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire, on peut à raison s'interroger sur la dynamique de changement générée par le projet d'autonomisation de la jeune fille pour réduire les mariages précoces au Togo. En choisissant de discuter les résultats obtenus sous l'angle de l'analyse du changement social, on est conscient qu'à l'étape actuelle de son histoire, il est peu évident d'assumer la conclusion selon laquelle ce projet a modifié de manière durable et qui ne soit pas provisoire, l'organisation sociale. En revanche, il a contribué à créer les conditions idoines pour affecter, de façon durable, les communautés dans le sens où de nombreux acteurs communautaires ont mieux compris les méfaits des mariages précoces et adoptent des attitudes qui illustrent leur opposition à ces formes de mariages.

Dans la perspective d'un changement social qui doit théoriquement s'inscrire dans la durée, on ne peut souligner que le projet d'autonomisation de la jeune fille n'a fondamentalement engendré que des changements dans les perceptions et l'adoption d'attitudes défavorables au phénomène des mariages précoces dans les localités de Lama Tessi et de Tamongue au Togo. Ces effets ont ceci d'essentiel, qu'ils préparent l'environnement social au changement social attendu. C'est pour cette raison que d'énormes défis relatifs aux normes socioculturelles méritent d'être relevés afin que pérenniser les acquis des effets du projet. Ce n'est qu'à ce prix que le concept de changement social s'expliquerait plus rationnellement dans le contexte précis de ce projet. Le poids des normes traditionnelles et culturelles dans la survenue des mariages précoces est documenté :

« Les normes culturelles justifiant les mariages précoces sont développées dans un contexte culturel et social qui exerce une forte emprise sur la jeune fille dans la mesure où il ne lui est pas demandé son avis en ce qui concerne la décision de la donner en mariage précocement. Dans la plupart des cas, les jeunes filles de ces communautés désirent choisir librement leur conjoint. Mais leur communauté exerce sur eux, une pression sociale si forte au point où elles arrivent à comprendre que même si elles opposent un refus, elles sont contraintes de rentrer au foyer d'un homme qu'elles n'ont pas désiré, choisi et aimé ». (D. E. K. D Akakpo-Ahiany et T. Ibitola, 2019, pp.120-121).

Au sujet des normes, N. Ramognino (2007) constate que la question de la nature et de la connaissance des normes est omniprésente dans les débats actuels en sciences sociales. Et s'interroge sur les manières dont ceux-ci se présentent-ils en sociologie. Entre contrainte et rationalité selon les approches traditionnelles ou classiques, la notion de norme prend des significations différentes pour expliquer ou comprendre l'action sociale. En définitive, dans le domaine de l'analyse relative aux mariages précoces, les normes traditionnelles exercent un

poids social sur les acteurs sociaux et elles influencent de manière contraignante, leurs représentations sociales au point où ces acteurs perçoivent la pratique comme normale et sont réfractaires au changement social dès le démarrage des interventions sociales. Mais on observe qu'à la faveur des activités d'intervention à caractère social, ces mêmes acteurs changent d'attitudes et de comportements. Ces constats emmènent à penser que les acteurs sociaux sont, en amont et en aval, au cœur de la dynamique du changement social. En dépit des contraintes sociales et des pesanteurs socioculturelles, les représentations sociales des individus ne sont point statiques. Elles sont plutôt dynamiques. Le développement communautaire est en conséquence, un processus de changement dynamique. Ainsi, « les normes exigeraient une rationalisation intellectualisée de régulation de l'action qui différencie la norme du « normal. Les corrections apportées au modèle durkheimien s'effectuent en refusant de fonder l'autorité de toute norme sur l'autorité de la société en général » (R. Boudon et F. Bourricaud, 1990).

Conclusion

La présente contribution aborde la question principale des mariages d'adolescentes, laquelle est encore une question d'actualité au moment où les gouvernements et les organismes internationaux investissent d'énormes ressources pour lutter contre elles. L'expérience du projet d'autonomisation de la jeune fille de l'ONG WiLDAF-AO montre que les approches des interventions sociales sont utiles en vue de combattre les fléaux qui minent la jeunesse africaine dans les divers domaines qui touchent à leur vie sexuelle, émotionnelle et sociale.

Mis en œuvre dans les régions centrale et savanes au Togo, le projet a contribué essentiellement à changer positivement les perceptions et les attitudes des membres des communautés en ce qui concerne la pratique des mariages précoces. C'est ces éléments qui ressortent comme des résultats immédiats du projet, lesquels vont faciliter à moyen et à long terme, la réduction de l'ampleur des mariages précoces. Le projet a donc créé les conditions pour le changement social. Cependant, la mise en œuvre de ce projet a rencontré quelques difficultés. Les acteurs de l'intervention soutenus par les chercheurs ont rencontré des défis dont la majorité touche à la difficulté de prise de parole chez certains jeunes leaders formés, leurs difficultés à remplir convenablement les fiches mensuels de suivi et leur difficulté d'assimilation de la notion de plaidoyer.

En effet, il a été d'abord relevé que le projet a pu effectivement renforcé le courage et l'audace de parler en public chez les jeunes leaders, mais ils ont été confrontés lors des sensibilisations, à des difficultés de clarifications des questions liées à l'avortement, à celles relatives aux grossesses précoces, à la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adultes, à la planification, les trafics d'enfants. Or, leur formation initiale ne les a pas outillés sur ces thématiques. Le second défi identifié lors des réunions trimestrielles est lié à la non maîtrise, par les jeunes leaders formés, de la notion de plaidoyer. Les défis liés à la non maîtrise de la notion de « plaidoyer » ont été relevés par les renforcements des capacités des jeunes leaders formées lors des réunions de suivi trimestrielles et semestrielles. Mais globalement, les connaissances des acteurs communautaires sur la notion de plaidoyer sont demeurées plus ou moins bonnes.

Par rapport aux capacités, aux compétences des jeunes formés, même si la majorité ont acquis la prise de parole en public et la maîtrise des thématiques de sensibilisation, il existe dans la proportion de filles et de jeunes garçons formés, une minorité qui, jusqu'à la fin du projet, a éprouvé des difficultés dans la prise de parole en public. Il y a également eu des défis liés au remplissage des fiches de suivi qui sont mensuellement renseignées par les jeunes et compilées chez la chargée de programme de WiLDAF- Togo. On a pu noter aussi sur les fiches de suivis mensuels, des confusions de cibles, de lieu d'activité, des omissions de

données à renseigner, des imprécisions. Le remplissage correct des outils de collecte a constitué de ce fait, un grand défi pour assurer l'efficacité du rapportage des activités d'interventions.

Par ailleurs, l'étude de base a relevé que la pauvreté constituait un facteur clé dans la perpétuation du phénomène des mariages précoces. En guise de leçon apprise, Il serait intéressant pour reproduire le modèle ailleurs que les interventions ultérieures prévoient un paquet d'activités liées aux services financiers et au don matériel aux jeunes leaders formés parce que malgré toute leur volonté, ils sont toujours confrontés à des défis pécuniaires pour assurer leur scolarisation et l'apprentissage de métiers. L'absence de ce volet pourrait éventuellement augmenter la vulnérabilité économique des filles formées avec le grand risque qu'elles ne succombent aux mariages et grossesses précoces. En somme, le changement le plus significatif apporté par le projet, c'est qu'à l'issue des entretiens de groupe auprès des différentes cibles telles que les hommes, les femmes de la communauté, les jeunes filles formés et non formés, et après la réalisation des entretiens individuels approfondis menés avec les leaders communautaires et religieux, il est ressorti, à tous les niveaux, que l'échelle des mariages précoces est faible.

Références bibliographiques

- Akakpo-Ahiany Digo E. K. D. J-P et Tchitou I. (2019), « Déterminants sociaux des mariages précoces dans les régions centrale et savanes au Togo : étude réalisée à partir du projet d'autonomisation de la jeune fille en Afrique de l'ouest de l'ONG Wildaf-Afrique de l'ouest », *Lɔɔgbowu*, N° 007, pp. 109-126.
- Akakpo-Ahiany D. E. K. D. J-P. et Edoh A. M. interviewés par Toudeka S. A. M-R, (2020), « Combattre le mariage précoce au Togo Les leçons tirées d'une étude expérimentale réalisée par l'ONG Women in Law and Development in Africa-Afrique de l'Ouest (WiLDAF-AO) dans les cantons de Lama Tessi (région centrale) et de Tamongue (région des savanes) in Gina Crivello et Gillian Mann (2020) (Eds), *Rêver d'une vie meilleure: le mariage des enfants à travers les yeux des adolescents*, Oxford, Young Lives Editions, pp. 163-173.
- Albertini J-M (1967), *Les mécanismes du sous-développement*, Paris, Editions ouvrières.
- Amouzou E. A. (2009), *Pourquoi la pauvreté s'aggrave-t-elle en Afrique ?* Paris, Harmattan
- Baker J. L (2000), *Evaluation de l'impact des projets de développement*, Banque Mondiale.
- Bartoli H. (2000), *Repenser le développement*, Paris, Economica
- Boisteanu C., (2016), « Analyser, suivre et évaluer sa contribution au changement social_Donner du sens à la mesure des pratiques de solidarité internationale et de coopération décentralisée », *Etudes de l'AFD*, N°2.
- Bouang Mfoungué C. (2012), *Le mariage africain, entre tradition et modernité : étude socioanthropologique du couple et du mariage dans la culture gabonaise*. Thèse de Doctorat en Sociologie. Université Paul Valéry - Montpellier III.
- Bravo G. (2012), *Enquête sur les mariages forcés et l'accompagnement des victimes en Seine-Saint-Denis Réalisée en Seine-Saint-Denis*, Paris, Observatoire des violences envers les femmes du Conseil général de Seine-Saint-Denis.7.
- De Singly F. (1989) « Sociologie de la famille et sociologie de l'intérêt » In: *Recherches et Prévisions*, n°18-19, Activité féminine - Vie familiale. pp. 68-75.
- DGSCN (2014)-*Enquête Démographique et de Santé au Togo*, ICF International et DGSCN, Lomé.
- DGSCN (2006), *Suivi de la situation des enfants et des femmes*, Lomé, 304p.
- Durufle G., Fabre P., Yun J-M (1988), *Les effets sociaux et économiques des projets de développement. Manuel d'évaluation*. Paris : Ministère de la coopération, 201 p.
- EDST-TOGO (2010), *Suivi de la situation des enfants et des femmes_Enquête par grappes à indicateurs multiples*, Lomé, 244p.

Lavigne Delville P. (2016). Evaluer la contribution des actions de développement au changement social : regards de sciences sociales, dilemmes méthodologiques. In : Aberlen E. (coord.), Bedecarrats F. (coord.), Boisteau C. (coord.) Analyser, suivre et évaluer sa contribution au changement social : donner du sens à la mesure des pratiques de solidarité internationale et de coopération décentralisée. Paris : AFD, (2), 19-29. (Etudes - AFD ; 2). ISSN 2492-8313 IFAD (2009), *Guide pratique de suivi et évaluation des projets, pour une gestion orientée sur l'impact*, [http:// www.ifad.org/evaluation/guide_f/](http://www.ifad.org/evaluation/guide_f/)

Ngou H (2007), *Mariage et violence dans la société traditionnelle fang au Gabon*, Paris, Harmattan, 251p.

Ramognino N. (2007) « Normes sociales, normativité individuelle et collective, normativité de l'action », *Langage et société*, Vol 1 (n° 119), pp.13- 41

Rocher G. (2019), « L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale », *SociologieS* [En ligne], *Découvertes / Redécouvertes*, mis en ligne le 28 octobre 2008, Consulté le 28 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/2353>.

Tsala U. B. (2019), « La Chaîne des Résultats et la Théorie du Changement pour améliorer le cadre conceptuel d'une évaluation d'impact », *African Evaluation Journal*, Vol 7, N° 1.

URD (2017), *Rapport de l'Etude de base du projet : « Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles au Togo »*, Lomé, 109p.

URD (2018), *Rapport définitif de l'Evaluation finale des activités d'intervention du projet « Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles au Togo »*, Lomé, 48p.

Weber M (1964)., *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.

LA DEIFICATION DE L'EAU DANS LA COMMUNAUTE XWEDA DE OUIDAH AU BENIN

TAKPE Kouami Auguste
auguste.takpe@flash.uac.bj
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Education au Développement Durable (LAAEDD)

Résumé

. La présente recherche vise à analyser la symbolique de l'eau dans les communautés xweda de Ouidah. Pour ce faire, une démarche méthodologique à travers les bases de l'observation directe, du questionnaire et de l'entretien avec un échantillon de 52 individus a été utilisée. De nature quantitative, les données empiriques ont été analysées suivant l'approche structuro-fonctionnaliste de J-C. Lugan (2009) et l'approche ethnométhodologique de D. Céfai (2010). Il ressort que l'usage de l'eau est indéniable à tout être vivant. L'eau joue des rôles importants dans certaines pratiques coutumières et culturelles dans la communauté xweda. Elle demeure un élément fondamental pour la vie de l'homme. Elle est symbolise la paix qu'on souhaite à l'hôte et manifeste une présence sacrée dans les pactes entre l'homme vivant et le monde des invisibles.

Mots clés: Eau, divinité, culte, symbolique, communauté xweda

Abstract

This research aims to analyse the symbolism of water in the xweda communities of Ouidah. To do so, a methodological approach based on direct observation, questionnaire and interview with a sample of 52 individuals was used. Of a quantitative nature, the empirical data were analysed according to J-C's structural-functionalist approach. Lugan (2009) and the ethnomethodological approach of D. Céfai (2010). It emerges that the use of water is undeniable for all living beings. Water plays important roles in certain customary and cultural practices in the Xweda community. It remains a fundamental element for human life. It is a symbol of the peace that is wished for the host and manifests a sacred presence in the pacts between the living man and the world of the invisible.

Keywords: Water, divinity, worship, symbolic, xweda community

Introduction

Les hommes utilisent l'eau pour tous leurs besoins quotidiens. Elle est présente dans toute l'existence de la vie humaine. Elle conditionne toutes les activités terrestres des hommes telles que l'agriculture, la cuisson des aliments, la santé, la lessive, la construction des habitats, les transports (C. Amoussou, 2017). L'eau est la source de toutes les richesses qui soient et source de rayonnement pour les peuples qui en sont dotés, mieux qui en sont gratifiés (C. Bagbonon, p.2012). Sans l'eau, la terre n'est qu'un désert aride, pays de la faim et de la soif, où hommes, bêtes et végétation sont vouées à la mort, à la destruction à grande échelle.

L'eau est le socle du monde vivant et source de maintien de la vie. Elle est un facteur essentiel pour l'éradication de la pauvreté. C'est un patrimoine commun à usage multiple (A. Takpé, 2008). Cela témoigne de toutes les politiques élaborées par la quasi-totalité des pays du monde, qu'ils soient riches ou pauvres, puissants ou faibles au sujet de sa quête, de son utilisation, de sa sauvegarde en un mot de sa gestion quotidienne. Ces politiques se traduisent dans les multiples programmes initiés à grands investissements. Cela traduit une fois encore son importance et sa nécessité voire sa sacralité (P.C. Méliho, 2013, p.20).

L'eau, soit de surface, ou d'un cours d'eau du sous-sol, ou qu'elle provienne de la pluie revêt un caractère religieux chez les Xweda. Cette dimension culturelle est relative aux actes, la parole et les rites de la vie religieuse. Elle est règlementée sous la forme d'adorations, les sacrements, les cérémonies, etc. Ce qui pousse G-G. Bouakou (2015, p.42) à écrire: « En se référant aux symbolismes de l'immersion, il est important de signaler que désintégrant toute forme et abolissant toute histoire, les eaux possèdent cette vertu de purification, de régénération et de connaissance ».

Dans la communauté xweda de Ouidah, l'eau est considérée non seulement comme un besoin vital à usage usuel mais un élément fondamental dans la vie spirituelle des acteurs. Selon ceux-ci, l'eau a été laissée sur la terre par dieu. C'est pourquoi, « elle devient le symbole de la vie spirituelle » (E. Adé, 1990). Tous les espaces ou les composantes du territoire sont perçus et gérés en fonction du sacré. Ils sont considérés comme « des emplacements de communication avec et remplissent des fonctions qui s'accompagnent toujours de particularités de gestion » (A. Afouda, 2015, p.23). Les devins jouent un rôle important dans l'exercice de la justice, du maintien de l'ordre et de la cohésion sociale.

1.Approche méthodologique

La présente recherche prend pour terrain la commune de Ouidah. Celle-ci est située dans le département de l'Atlantique à 40km de Cotonou et est limitée au Nord par la commune de Tori-Bossito, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune d'Abomey-Calavi et à l'Ouest par les communes de Kpomassè. Elle comprend soixante villages et quartiers de ville répartis dans dix arrondissements, à savoir : Avlékété, Djègbadji, Gakpé, Houakpè-Daho, Pahou, Savi, Ouidah I, Ouidah II, Ouidah III et Ouidah IV. Selon le RGPH4 en 2013, sa population est de 96.551 habitants dont 52% de femmes et composée majoritairement de Fon, de Yoruba, de Xwéda, de Mina et d'Adja.

De nature aussi bien quantitative que qualitative, l'approche méthodologique utilisée comprend les recherches documentaires, le questionnaire et l'entretien. Ces outils ont permis de collecter les données empiriques avec un échantillon de 65 acteurs. Nous avons procédé par la technique d'échantillonnage raisonné dans le choix des dignitaires du culte Sègbolissa, les adeptes du culte Mamy water (reine des eaux), les prêtres de l'oracle *Fa* résidant dans la zone de recherche et les personnes ressources. Quant à la cible principale, nous avons procédé à l'échantillonnage par « quota » afin de faire le choix des unités de l'échantillon selon les variables : âge, sexe, profession, dans le but de catégoriser les informations collectées.

La collecte empirique a permis de concocter les résultats tout en analysant les données.

2.Résultats de la recherche

2.1.Conception de l'origine de l'eau chez les Xweda

Pour l'homme xweda qui a encore les germes de sa tradition dans le sang, l'origine de l'eau est l'œuvre de la nature. Selon lui, les façons de comprendre l'origine de l'eau ne sont pas conformes à la pensée que révèlent les religions importées, (pensée biblique et coranique). En effet, l'Afrique est un continent où, sur le plan culturel, on n'a pas facilement tendance à considérer comme élémentaires, vides de sens des faits qui couvrent de profondes réalités.

2.1.1. Usage courant dans la communauté

Aussi bien, dans le domaine de la potion et de la cuisine que dans celui de la lessive et de la toilette, l'usage de l'eau est d'une importance capitale. En effet, n'importe quelle boisson n'étanche pas la soif. C'est l'eau potable, donc limpide, inodore et d'une saveur agréable, « *si fifa* » qui désaltère. C'est également, elle qui est recherchée pour la cuisson des aliments. Et,

parce qu'elle peut dissoudre facilement les corps, elle se montre d'une utilité dans la lessive et dans les industries alimentaires, de toilette et de tous les soins susceptibles de garantir la santé humaine. L'eau intervient également dans la construction des maisons. C'est l'eau qui permet de pétrir la terre de barre ; c'est elle qui permet aux maçons de faire tous les mélanges dont ils ont besoin pour édifier les grands bâtiments que nous admirons dans nos villes.

2.1.2. Sacralisation de l'eau

La plupart des cours d'eau sont perçus comme des zones de prédilection des esprits ou des divinités. Celles-ci étaient souvent des hommes dont les noms se perpétuent dans l'appellation des étendues d'eau. Autrement dit, les noms que prennent les cours d'eau sacrée ont une origine mystique. Ce n'est pas toujours l'eau que l'homme adore, mais plutôt la divinité qu'elle abrite ou la divinité qui vit à sa proximité. La divinité elle-même s'identifie à l'eau qui porte son nom.

« Chez nous ici, l'eau est une des réalités naturelles, une des réalités qui conditionnent la vie terrestre et dans l'au-delà. A travers l'eau, nous voyons les divinités et nous sentons la présence des ancêtres. Quelle que soit la forme de l'étendue d'eau, la divinité des cours d'eau, la divinité de la mer et la divinité de la pluie répondent toujours à leur invitation quand elles sont implorées. Nous les invoquons souvent dans les moments difficiles et nous leur offrons des sacrifices en retour» (Q.Z. Pêcheur, 55ans).

Les bords des mers, des cours d'eau sacrée sont exploités comme des lieux de culte. Les gens y vont pour prier et faire des sacrifices aux divinités qui s'y trouvent. La société hweda a ses interdits, l'observance des règles détermine un mode de vie qui permet aux communautés de vivre quelque peu son système de valeurs, vivre et affirmer son être, vivre son identité culturelle. La tradition véhicule des croyances telles que l'homme est double en sa nature. Il est matière et esprit. L'homme est immortel par son côté spirituel, l'homme mort peut continuer de vivre parmi les vivants par son esprit ou par son âme qui hante les lieux qu'il habitait. Il se réfugie, mieux s'installe en un endroit sacré pour être vénéré.

2.1.3. Adeptes de la divinité de la pluie.

La vie au couvent s'identifie à une école où les adeptes apprennent et découvrent une nouvelle vie, une nouvelle manière d'être et de se comporter. L'éducation est progressive et se subdivise en plusieurs phases où le néophyte apprend la langue du couvent, la danse, les institutions de la divinité. Le couvent est fortement hiérarchisé. Les adeptes se répartissent en trois grands paliers : le prêtre se trouve au premier rang. Au deuxième se situent les dignitaires chargés de la bonne marche de la communauté et de l'éducation des novices puis viennent ensuite les novices. Dans la même optique, un enquêté confie :

« Lorsque j'étais au couvent, nous les nouveaux consacrés à notre temps, nous portons des colliers en perles blanches intercalées par deux rouges. Ils portent des scarifications aussi bien sur le visage que sur les épaules. Nous avons reçu après notre initiation des recardes symbolisant la divinité. C'est un genre de recarde que nous avons gardé dans le temple et n'utilisé qu'au cours des cérémonies. La forme de la recarde est liée au rang du détenteur dans la hiérarchie » (T.F. Adeptes du culte xêbiosso, 67ans).

Les faits qui occasionnent les manifestations de la foudre sont divers : fendre du bois sous la pluie, tendre la main pour recueillir l'eau de pluie, se mirer alors qu'il pleut, se mettre à l'entrée d'une porte en pleine pluie, arroser le maïs ou l'igname, empoisonner l'eau que l'on offre à boire à quelqu'un, enterrer un gris-gris nocif pour nuire à son prochain, être possédé par un esprit maléfique qui pousse à faire le mal : la sorcellerie, voler l'objet d'autrui, etc.

2.2. Quelques divinités des cours d'eau

A titre illustratif, il y a des divinités Mamiwata, Toxosu, etc.

2.2.1. Mamy water ou Mamiwata

Dans la mer, résident les sirènes ou les Mamy water qui sont les divinités tutélaires des acteurs. L'ensemble de ces divinités constitue une famille dont le père est Mamy water mâle est appelée papa gbehusu et Mamy femelle est dénommée nana sila. Il y a des mamies water auxiliaires que portent les noms tels que *mami sika, mami ablo, mami dabé, mami ayidoxedo, mami lisa, mami awlaba, mami aponké, mami puji, mami xufon, mami dagbedoxusi, mami ajaflo*, etc. Mamiwata est à la fois une divinité collective et privée. Elle est la divinité titulaire de la plupart des clans. C'est une divinité que les ancêtres éponymes auraient importée du Ghana pour le mieux-être des siens. Mamiwata est la divinité détentrice par excellence de la richesse matérielle. C'est pourquoi, on l'appelle *mamidokunon*, c'est-à-dire Mamy water la mère de la richesse. On l'identifie au serpent voir au serpent mystique qui a donné du fruit à Adam et Eve et leur a ouvert les yeux. Cette réflexion est partagée par (M. Quenum, 1983, p.72) en soulignant en ces termes :

« Mami est le serpent qui comble ceux qui l'adorent de biens matériels. Il revient à chaque maisonnée de lui donner une ou deux voire trois épouses. Le choix s'opère par la voie de l'oracle. C'est à eux que s'adressent ceux qui deviennent adepte de façon singulière ; ces derniers, avant de naître auraient noué alliance avec Mami dans le monde imaginaire. C'est un genre de mariage qu'ils auraient contacté d'avance avec la divinité. "Tout cela est lié au destin, au " sê " et se passe sous forme de promesse, d'engagement qui orienterait la vie d'ici-bas dans l'optique de tenir fidélité au premier époux :Mami).

2.2.2. Toxosu

Les toxosu sont des personnages mythiques dont un enquêté a raconté leur histoire. Il confie en ces termes :

Les Toxosu sont des enfants nés anormaux de certains acteurs. Nos parents les dénommaient *Toxosu* Ils étaient hissés au rang de divinité et nous aussi continuons les même pratiques. Ils sont considérés comme les rois des eaux douces. Leurs esprits vivent dans certaines sources ou lagunes. Le culte était parti d'Abomey et s'est étendu de nos jours à la quasi-totalité de la communauté xweda. C'est la lignée royale qui fut la première à l'instituer. Elle avait en tous neuf Toxosu : zomadonou, bosouhon, kpélou, adonou, donouvo, houê-moun, zè-oua, sèmassou, lô-oulinon. Chacun a son temple, son prêtre et ses adaptes. Des rites de purification s'organisent annuellement. (D.S. Chef de collectivité, 82 ans).

Quand les adeptes se rendent aux sources sacrées : chaque participante est munie d'une petite jarre dans laquelle elles puisent une première fois pour se purifier; une seconde fois pour l'approvisionnement du temple en eau.



Photo : Source d'eau sacrée abritant l'esprit toxosu à Savi
Source : Prise de vue, A. Takpé

2.3. Valeur religieuse de l'eau

L'offrande de l'eau est très remarquable dans la plupart des pratiques religieuses. L'eau qui est offerte a pour but moins d'étancher la soif du donataire que de lui communiquer le sentiment que l'on éprouve à son égard. Ainsi, on donne de l'eau à boire à qui vient rendre visite, même en temps de pluie. L'eau précède toute offrande de liqueur. Autant on fait boire les divinités et les mânes des ancêtres.

2.3.1. Sacrifice de l'eau entre les hommes

Les occasions où l'eau est servie sont diverses. On présente de l'eau à qui revient d'un voyage, fût-il ami ou parent. Quand un inconnu entre dans une maison, on se presse de lui donner de l'eau, car on croit que l'inconnu pourrait être un parent déjà décédé ou une divinité qui s'est fait homme. Le mal recevoir pourrait engendrer des conséquences fâcheuses. Et comme l'eau est ce qui accueille le mieux, il ne faut donc pas être hésitant, ou du moins chercher d'abord à connaître l'identité du visiteur avant de lui servir de l'eau.

« Le donneur doit goûter au préalable devant l'étranger l'eau qu'il lui présente. Celui-ci verse quelques gouttes par terre en l'honneur des ancêtres avant de boire. Dans les rues, l'eau s'offre aux passants d'une autre manière. Jadis chez nous ici, l'eau était mise de distance en distance sur les grandes routes, au pied d'un tertre et d'un cactus pour les passants qui auraient soif afin qu'il puissent boire » (D.R. Dignitaire du fa, 71ans).

2.3.2. Offrande aux mânes des défunts et aux ancêtres

Au cours des cérémonies, l'eau est utilisée en offrande aux ancêtres. Une fois toute la famille réunie, après la présentation des présents, les officiants, sous l'ordre du chef de famille, vont dans l'antichambre des ancêtres pour implorer leur bénédiction. Ils versent d'abord de l'eau trois fois en libation avant de présenter les dons et avant de dire la prière (G.G. Bouakou, 2015). Dans la l'aîné de la famille prend unealebasse d'eau fraîche, en répand quelques gouttes au chevet de la tombe du défunt en disant : « l'eau que vous avez longtemps désirée, nous vous la répandons. Donnez-nous la paix, la santé, l'argent et la progéniture ». Cette eau qui est répandue sur la tombe apaise donc la colère des ancêtres et attire leur grâce sur la famille.

2.3.3. Rituel de l'eau en offrande aux divinités

La plupart des divinités consomment de l'eau, le cérémonial diffère selon les divinités. C'est tout un cérémonial qui entoure l'approvisionnement. La divinité *Xu* reçoit en libation l'eau sacrée. A ce propos, (C. Assaba, 1984, p.68) décrit :

« Ceux qui sont chargés du puisage vont à la source avec une jarre particulière sur la tête, une feuille à la bouche pour s'empêcher de parler. Les membres de la lignée royale reçoivent en libation l'eau de la source. L'eau offerte aux divinités royales est puisée dans un marigot sacrée. Ceci n'est pas encore souillé, c'est une eau pure. Le puisage est assuré par des femmes ménopausées, épouses des dignitaires avec de petites jarres posées sur les têtes jarre. Elles ne doivent pas regarder derrière tant à l'allée qu'au retour ».

Mais ce ne sont pas toutes les divinités qui s'alimentent en eau de provenance sacrée. Il y en a qui reçoivent d'eau simple. Des divinités s'alimentent d'eau après offrande de cola, sacrifice d'animal, de l'huile. L'eau est pour éteindre l'huile.

2.4. Eau comme symbole de purification

L'eau purifie le nouveau-né et favorise son intégration dans sa famille d'appartenance. En cas de maladie, de décès et de renouvellement de vie, l'eau est utilisée à titre de purification. Elle purifie l'environnement des mauvais esprits source de calamité, de désastre. Elle débarrasse le néophyte de sa vie passée et le plonge davantage dans sa nouvelle vie religieuse (C. Amoussou, 2017). Quand un individu intègre le couvent, après la mort symbolique, il doit subir un bain de purification. C'est le signe du commencement d'une vie nouvelle, d'une

alliance nouvelle, d'un nouveau départ, en compagnie de la divinité épouse. A ce sujet, un acteur témoigne :

« Dès la naissance de l'enfant, il dispose dans la mesure de ses capacités de legs que constituent les éléments de culture de son peuple. Il se façonne ainsi à l'image de son peuple et de la communauté xwéda. Si tel choix venait à être découvert, il faudrait y voir un fait de hasard qui serait dû à la manière dont sont présentés les faits. Je voulais simplement souligner certaines mauvaises lectures de la culture xwéda dans sa mise au service de développement » (H.D. Dignitaire de divinité, 67ans).

Les individus qui sont déjà intégrés à la vie religieuse font parfois le bain. C'est comme un sacrement de réconciliation. Ils se débarrassent ainsi de leurs fautes. Quand les néophytes, après leurs résurrections vont pour la première fois dans leur maison paternelle, l'eau versée au seuil de l'enclos pour leur passage signifie qu'ils rentrent chez eux en paix et apportent la paix avec eux. Il en est de même, quand l'eau est versée au seuil de l'enclos pour leur passage signifie qu'ils rentrent chez eux en paix et apportent la paix avec eux. Il en est de même quand l'eau est versée à la porte pour l'entrée de la jeune mariée dans la demeure conjugale. Cette paix, elle la portera pour consolider le foyer en naissance.

Les acteurs disent : « *sin non sa xue be non hunzo a, fifa jn na nyi,* » ce qui veut dire « l'eau ne construit par une maison pour qu'elle soit brûlante », la fraîcheur ne saurait ne pas régner. La fraîcheur ici, c'est la paix. Le bain rituel du roi prend la même signification. Mais ici, c'est l'ensemble du royaume qui est purifié à travers le roi. L'eau est symbole de paix.

3. Discussion

3.1. Eau dans la communauté xwéda

Très tôt, l'homme de Ouidah a pris conscience de la place de choix qu'occupe l'eau dans l'ordre du sacré. Il a saisi le rôle inégal qu'elle peut jouer dans le monde des vivants et des morts, c'est-à-dire dans le monde du visible et de l'invisible. L'eau dans la mentalité des acteurs est une réalité de la nature, un élément dont l'existence a toujours précédé celle de toute vie humaine. Plus que cela, elle est cette chose qui en impose par sa force et par ses vertus. Ceci explique les différentes attitudes du Xwéda en face d'elle.

On apprend à l'école que la pluie est causée par les nuages se déplaçant, se trouvant dans des conditions telles qu'ils se liquéfient pour se répandre sous forme de pluie. Pour plus d'informations scientifiques, on renvoie à la météorologie, à la chimie avec des listes interminables d'éléments qui entre dans la constitution des molécules. Plus précis, il est souligné ce qui est suit :

« L'être s'était éclaté, s'est subdivisé et multiplié pour se rendre visible par les divers êtres sensibles. Sa présence est rendue effective par l'inhabitation, dans tout être, d'esprits qui signalent cette présence et que l'on rencontre partout dans les forêts vierges, dans les champs, dans les eaux, dans certains animaux si bien qu'en rendant un culte à ces esprits, c'est l'absolu en définitive qu'on vénère. Ce qui signifie qu'il aurait une seconde où il se manifeste dans les esprits. Dans les communautés xweda, l'eau est divisée. Ses esprits s'appellent Avlékété, Toxosu et Mamy water ou Mamiwata » (C.Bagbonon, 2012, p.47).

L'eau est une réalisation d'un démiurge qui serait l'acolyte, l'exécutant, le mandataire du ciel. Et ce démiurge s'appelle dans les régions du sud-Bénin-Togo- Nigeria, Héviosso, Shango, le tonnerre. Quand ce phénomène veut montrer sa puissance, se venger ou punir les hommes, il envoie la pluie au sein de laquelle il lance ses effroyables coups de foudre qui terrassent hommes, bêtes, arbres géants, édifices colossaux, rien ne résiste à sa colère. Sa manifestation au milieu d'une pluie torrentielle est si éclatante qu'on le range parmi les divinités et qu'on lui rend un culte. C'est de lui que viennent les eaux du ciel et celles qui couvrent la terre

3.2.Valeurs culturelles de l'eau

L'eau est avant tout une matière, une substance matérielle qui regorge des valeurs. Elle recouvre plusieurs symboles à travers les divers usages culturels dont elle fait l'objet. Chaque symbole à propos de l'eau prend nature dans le mouvement et le contexte culturel qui le favorisent. L'eau est tantôt la vie, tantôt la mort, la paix, la purification, la fidélité, la sincérité, la vérité, la divination, le temple de culte, etc. L'eau de pluie est comme la vie.

En effet, le tonnerre, très généraux, envoie l'eau du ciel qui descend pour féconder la terre et donner vie à la vie, à la semence. Cela est très fondamental pour une civilisation agraire qui ne vit que de produits essentiellement agricoles. C'est donc à juste titre que pour avoir la pluie, les exploitants agricoles font des sacrifices en l'honneur de la divinité de la pluie. Dans la divination par l'oracle (Fa),

Le premier signe *gbe* qui est un signe de l'eau symbolise la vie. Le signe *gbe*, placé sous l'esprit qui anime l'eau de mer : Dan ou mamy water. Cette divinité est source de bonheur. Etre heureux en Fon se dit "du gbe", ce qui veut dire "mange la vie", manger le signe, symbole de la vie. La vie s'identifie au bonheur, au mieux-être » (E. Houdedin, 1992, p.71).

L'eau représente la vérité à cause de son pouvoir réfléchissant et de sa tendance naturelle à rester horizontale. Elle reflète fidèlement le message des divinités. L'eau comme tout symbole, recouvre deux aspects opposés. Autant elle est source de vie, autant elle est aussi source de mort. Elle est à la fois créatrice et destructrice. Le symbole de l'eau, dans ses deux aspects contradictoires : la vie et la mort, la création et la destruction, dévoile l'inconstance, l'immobilité et le changement qui caractérisent l'eau. L'eau de mer est le symbole de l'inconstance. Elle présente des hauts et des bas. L'eau du fleuve détermine l'évolution, le

progrès. C'est à juste titre que les autres du dictionnaire des symboles cités par J. Amoussou (2017, p.59) définit la valeur de l'eau en ces termes:

«Les eaux, masse indifférenciée, représentent l'infinité des possibles, elles contiennent tout le virtuel, l'informel, le germe des germes, toutes les promesses de développement, mais aussi toutes les menaces de résorption. S'immerger dans les eaux pour en ressortir sans s'y dissoudre totalement, sauf pour une mort symbolique, c'est retourner aux sources, se ressourcer dans un immense réservoir de potentiel et y puiser une force nouvelle: phase passagère de régression et de désintégration conditionnant une phase progressive, de réintégration et e régénérescence».

3.3.Sacrifice à l'eau

L'offrande de l'eau à l'étranger est une expression de sentiment de paix que l'on nourrit à son endroit. Au cours des libations, l'eau est servie aux défunts contre la paix. L'eau longtemps désirée est répandue. Les acteurs, au cours de l'offrande, offrent de l'eau aux ancêtres pendant les funérailles. L'eau est symbole de confiance et d'intimité entre les hommes. « Lui et moi nous buvons dans la mêmealebasse». Ce dicton est pour exprimer les liens de confiance et d'intimité qu'il y a entre des personnes qu'il s'agisse des gens d'une même famille ou de familles différentes. Cela signifie que, entre ces personnes, il n'existe de secret. L'eau est symbole de réconciliation. Elle prend sens dans le règlement de conflit entre les membres d'une même famille, soit entre deux frères, soit entre un époux et une épouse. Dans le pacte d'eau, l'eau symbolise la fidélité, la sincérité. Elle garantit l'alliance et oblige les partenaires à observer le statu quo. Le pacte devient inviolable.

« Par la divination, elle symbolise la certitude et la vérité. Dans une épreuve judiciaire, elle permet de détecter les coupables. Elle permet d'entre en communication avec les divinités. Elle permet à l'homme d'interroger le "se » percevoir le message des divinités. Les Bambara aussi rangent l'eau dans la classe des éléments de sincérités et de vérité. "L'eau seule, disent-ils, est vraie et ne se trompe jamais » (D. Zahan, 1982, p.21).

La théorie sociale du devenir porte non seulement sur la formation économique et sociale, mais aussi sur les problèmes liés à l'avènement d'une culture nationale, vivante et révolutionnaire. En effet, la purification du village et de la maison s'effectue dans le cadre d'une préservation sanitaire. « Les mauvais esprits qui conditionnent les maladies et la mort sont chassés de l'environnement grâce à l'eau lustrale purifiante. La vie est alors rendue possible à l'homme au sein de la nature » (G.-G. Bouakou, 2015). L'eau crée aussi l'harmonie entre les hommes. L'harmonie est d'abord cherchée de façon individuelle en chaque homme. En effet la maladie rompt l'équilibre de la personne et des processus des ajustements personnels et sociaux. Par le biais du bain de purification, l'homme rétablit l'ordre en son être. En gros, l'eau réconcilie le profane et le sacré, le visible et l'invisible l'individu et la collectivité.

Conclusion

La présente recherche sur la déification de l'eau dans la communauté xweda de Ouidah montre la valeur non seulement sociale mais aussi spirituelle de l'eau. L'hypothèse selon laquelle l'eau est un dieu pourvoyeur de puissance et bien-être social de la parole, la puissance du verbe est vérifiée. Les acteurs hweda adorent donc les eaux de surface. Ils considèrent le fleuve, les étangs, la marre et la mer somme des entités divinatoires auxquelles ils font des sacrifices. Ces entités ne sont pas des œuvres humaines Leur existence ne saurait être expliquée outre mesure. Considérant sous cet angle l'homme de Ouidah doit leur faire des cérémonies culturelles pour implorer leur clémence. La symbolique est rangée dans la tradition léguée par les ancêtres qui veillent toujours sur celle-ci et conditionnent les habitudes des vivants dans les différents services de l'eau.

La symbolique de l'eau s'explique par les mythes qui donnent l'origine sacrée de l'eau et qui témoignent son usage sacré. Elle joue un rôle essentiel dans la quête de l'unité, objectif fondamental de la religion traditionnelle. L'imité par les symboles de l'eau se fait entre les hommes, entre les hommes et la nature, entre les hommes et l'environnement, entre les hommes et les défunts, entre les hommes et les divinités, et entre les hommes et la nature. C'est l'harmonie du profane et du sacré que favorise l'usage de l'eau.

L'eau apporte la paix, la fraîcheur. Pour d'autres divinités après la prière d'imploration, l'officiant pulvérise sur le sanctuaire de la boisson forte. Il avale un peu d'eau en signe de pouvoir mystique et dit que la présence de l'eau dans une maison en écarte la chaleur, tout événement douloureux, et elle y apporte la paix. C'est pourquoi, dans la communauté xweda, on offre de l'eau aux divinités et aux ancêtres, même s'il n'y a pas la possibilité de leur immoler des animaux. L'eau est donc un élément indispensable et minimal pour un culte vrai au point que tout être visible ou invisible ne peut se passer.

Références Bibliographiques

ADE Edouard, 1984, *Repères sociologiques du développement en Afrique*, UNB, FLASH, 254p.

AFOUDA Abel, 2015. *Faire de l'eau, l'affaire de tous*, Cotonou, 19p.

AMOUSSOU Célestin, 2017, *Gestion des ouvrages hydrauliques et dynamique sociale à Abomey-Calavi*, FASHS, UAC, 92p.

AUGE Marc, 1979, *Symbole, fonction histoire*, Paris, Hachette, 213p.

- AUGE Marc, 1982, *Le génie du paganisme*, Paris, Gallimard, p.336p.
- ASSABA Claude, 1984, *La dialectique du sacré, du pouvoir et du savoir dans la divinité Ondo*. Anthropologie sociale et culturelle, Paris, 111p.
- BAGBONON Carmidelle, 2012, *Perception de l'eau potable en milieu rural d'Abomey-Calavi*, FLASH, UAC, 121p.
- BOUAKOU Guy-Georget, 2015. *Analyse socio-anthropologique de la participation des acteurs sociaux de la commune de Djakotomey dans la réalisation des points d'eau potable*, UAC, Cotonou, 75p.
- HINDEDIN Edmond, 1992, *Structure, Méthode et Connaissance en Fa*, UNB, FLASH, 113p.
- MELIHO Pierre Codjo, 2013, « Usages de l'eau et risques des maladies hydriques en contexte Aizo au sud Bénin : une contribution anthropologique », Actes du XVI^e colloque de l'UAC, p.235-250
- QUENUM Maximilien, 1983, *Au pays des Fon (us et coutumes) du Dahomey*, Paris, éditions Larose, 130p.
- TAKPE K. Auguste, 2009, *L'eau et le problème sanitaire en milieu rural : cas de la commune de Bantè*, DEA, FLASH, UAC, 131p.
- THOMAS Louis-Vincent, 1975, *La Terre Africaine et des Religions*, Paris, Larousse, 339p.
- ZAHAN Dominique, 1982, *La dialectique du verbe chez les Bambara*, Paris, édit Mouton et Co, .207p.

ETIOLOGIE ET INCIDENCES SOCIO-SANITAIRES DES RELATIONS SEXUELLES DES FILLES SCOLARISEES A BOUAKE

ETIOLOGY AND SOCIO-SANITARY IMPLICATIONS OF THE SEXUAL RELATIONS OF SCHOOL GIRLS IN BOUAKE

- 1- **Meless Siméon AKMEL, Enseignant-chercheur, Maître de Conférences, Département d'Anthropologie et Sociologie, Université Alassane Ouattara (Bouaké – Côte d'ivoire), E-mail : melessovsky65@gmail.com**
- 2- **Yao Edmond Patrice KOUAKOU, Enseignant-chercheur, Maître-assistant, Département d'Anthropologie et Sociologie, Université Alassane Ouattara (Bouaké – Côte d'ivoire), E-mail : peyk.jubile@gmail.com**
- 3- **Amenan Constantine KOUASSI, Master sociologie, Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire), E-mail : goalconsty@gmail.com**

Résumé

L'objectif de ce travail est d'analyser les facteurs en cause dans la sexualité précoce des filles scolarisées et les risques psycho-socio-sanitaires auxquels elles sont exposées. L'approche qualitative a été utilisée pour ce travail. Ainsi, un entretien semi-directif a été réalisé avec 34 filles et 5 garçons dont l'âge est compris entre 12 et 19 ans, des responsables éducatifs. Les facteurs explicatifs de la sexualité précoce chez les filles du collège Koko de Bouaké sont de deux ordres : 1/ les facteurs individuels qui sont : le besoin de réalisation de soi, l'attrait pour les biens matériels ; 2/ les facteurs structurels, eux, évoquent la crise familiale et l'inefficacité de l'éducation sexuelle à l'école. L'incidence de la sexualité précoce sur la vie des filles se traduit par un faible rendement scolaire, des infections sexuelles et des grossesses précoces. Les décideurs publics doivent alors travailler au développement socio-économique et sanitaire des filles.

Mots clés : fille scolarisée, sexualité précoce, famille, niveau de vie, éducation sexuelle.

Abstract

The objective of this work is to analyze the factors involved in the early sexuality of school girls and the psycho-socio-health risks to which they are exposed. The qualitative approach was used for this work. Thus, a semi-structured interview was carried out with 34 girls and 5 boys whose age is between 12 and 19 years old, and educational managers. The explanatory factors of precocious sexuality in the girls of the Koko college of Bouaké are of two orders: 1/ the individual factors which are: the need for self-realization, the attraction for material goods; 2/ structural factors evoke the family crisis and the ineffectiveness of sex education at school. The impact of early sexuality on girls' lives is reflected in poor academic performance, sexual infections and early pregnancy. Public decision-makers must therefore work on the socio-economic and health development of girls.

Keywords : early sexuality, adolescent, school, family, standard of living, sex education.

Introduction

La sexualité fait partie intégrante du développement de tout individu. Elle est essentielle pour son épanouissement ; c'est une dimension incontournable de la pérennité de l'espèce (M.-L. Brival, 2013 : 205). Si dans la société traditionnelle, le début des premiers rapports sexuels coïncidait avec le mariage, aujourd'hui, il existe un décalage temporel entre les deux phénomènes. Aujourd'hui, avec l'influence du monde moderne, on assiste à un autre type d'éducation. Pour preuve, le développement des jeunes générations se partage entre la structure familiale et la structure scolaire, second lieu de socialisation de l'individu et nouveau pôle d'éducation (O. Keita, 2015 : 72).

Mais, la sexualité comporte des risques et ses impacts restent souvent indélébiles et irréversibles, surtout quand il s'agit des filles en situation scolaire. C'est pourquoi dit E. de Becker (2008 : 675) à propos de la vie sexuelle des jeunes, interpelle les aînés quant aux désagréments vécus par ces derniers.

En général, il est recommandé aux élèves de sexe féminin de s'abstenir des rapports sexuels pendant le cursus scolaire, ou à défaut de faire preuve de prudence. Ceci afin d'éviter tout risque qui pourrait compromettre leur vie et en particulier, la poursuite de leurs études.

Située entre l'enfance et l'âge adulte, les filles scolarisées sont généralement âgées de 10 à 21 ans. Cette tranche d'âge est une période de transition physique, psychologique, émotionnelle et sociale où la construction de la personnalité se complète (OMS, 2002). Pendant cette phase de maturation physique qui débute pendant la puberté, elles prennent conscience de leur sexualité ; dans ce contexte, elles cherchent à créer leur identité en explorant de nouveaux domaines, y compris l'univers sexuel (C. Broqua et F. Eboko, 2009 : 7). La sexualité devient alors le canal d'exploitation qui permet de satisfaire à des besoins sociaux jugés nécessaires par les filles scolaires, souvent au mépris de la fragilité de leur situation biophysique. Plusieurs facteurs y sont en cause.

D'abord, notons que la situation de pauvreté des parents emmène les jeunes filles à vouloir assumer elles-mêmes leurs propres besoins, et le cas échéant, les besoins de leur famille. Aussi, les charges professionnelles des parents les privent de l'accompagnement et du suivi nécessaires pour leur développement et maturation moraux et émotionnels. A cela il faut ajouter que les jeunes filles scolarisées, très envieuses, nourrissent le désir de posséder les biens à la mode même quand ceux-ci ne sont pas à leur portée ; ce qui est facteur d'affirmation et pour elle, la seule façon de les obtenir, c'est d'avoir des rapports sexuels avec les hommes (F. Akindès, 2016 ; Kouakou Bah J.-P. et Konan A. T. 2018 : 49).

De plus, il faut mentionner l'ignorance des risques liés à la sexualité quand elle est mal orientée, ou la non utilisation consciente des moyens contraceptifs par des filles scolarisées non mariées (J.-P. Kouakou Bah et A. T. Konan, 2018 : 47). Quant à A.A.C. Ahuie, A.P.C. Vonan et Z.A.K. Dayoro (2016 : 120), ils expliquent que les jeunes filles entrent en activité sexuelle, sans prendre de précautions, d'où l'occasion de risques encourus, du fait du désir d'assouvir un fantasme, par manque d'informations ou par immaturité. Ainsi les jeunes filles se retrouvent-elles en situation de risques permanents face aux menaces que représentent le VIH/SIDA et les IST ; ainsi que les grossesses non désirées, voire la mortalité.

A propos des conséquences liées à la sexualité des filles scolarisées, L'ONG Equilibres & Populations (2018 : 31) relève que 4471 cas de grossesses avaient été enregistrés dans le secondaire général en Côte d'Ivoire, contre 4054 au cours de l'année scolaire précédente. Ces grossesses précoces et non désirées ont d'importantes conséquences sur la scolarisation, l'accès aux opportunités économiques, le pouvoir décisionnel et le bien-être des filles.

En tout état de cause, la sexualité active et précoce dont sont l'objet les filles des lycées et collèges en général et celles du collège moderne Koko de Bouaké en particulier, les font courir le risque d'arrêter leur cursus scolaire du fait des éventuelles responsabilités qui s'y rattachent.

Dans ce travail, la question principale de recherche qui nous a conduits est la suivante : quelles sont les causes et les conséquences de la sexualité précoce chez les filles scolarisées du collège moderne Koko de Bouaké ? A cette question correspond l'hypothèse suivante : la précocité sexuelle compromet le développement des filles scolarisées du collège moderne Koko de Bouaké.

Notre travail s'articule autour des points suivants : d'abord la méthodologie utilisée, puis les résultats et leur analyse, et enfin la discussion des résultats.

Ainsi passons-nous à la méthodologie.

1. Méthodologie

Pour cette étude nous avons mobilisé deux types de données. D'une part, les données bibliographiques et d'autre part, les données collectées auprès des enquêtés. Notre population cible était les filles régulièrement inscrites au collège moderne Koko. Notre enquête a duré 3 semaines, du 8 au 27 novembre 2018 et s'est déroulée en deux phases : la préenquête qui a eu lieu du 8 au 10 novembre 2018, a consisté à constituer notre échantillon ; Pour retenir les enquêtés, nous avons procédé par l'élimination de ceux qui ne remplissaient pas nos critères précités. La technique utilisée est le choix raisonné qui s'est appuyé sur deux (2) critères d'inclusion des enquêtés: 1/ avoir entre 12 et 19 ans et 2/ avoir déjà eu des rapports sexuels ; et l'enquête qui s'est déroulée du 11 au 27 novembre 2018 a permis de recueillir les données. Notre étude s'inscrivant dans l'approche qualitative, nous avons procédé à des entretiens semi-directifs avec ces différents acteurs. Nous avons interrogé au total 39 personnes dont : 34 filles et 5 garçons dont l'âge varie entre 12 et 19 ans. L'entretien avec les garçons se justifie par le fait qu'ils disposent d'informations utiles pour notre étude à partir des relations amicales ou amoureuses entretenues dans bien de cas avec les filles.

Aussi nous sommes-nous entretenus avec la responsable de la Direction de la Mutuelle des œuvres Sociales et Scolaire (DMOSS) à la DREN 1 de Bouaké, le principal du collège moderne de Koko, 1 éducateur et 4 responsables de l'ONG Miriam Makéba. Ceux-ci nous ont situés sur la sexualité en milieu scolaire dont les indicateurs sont les grossesses des filles et les cas d'abandon scolaire dans les différents lycées et collèges de Bouaké et en particulier au collège moderne Koko. Le contact avec les élèves a été facilité par les responsables du collège de Koko. Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone et les données qui en sont issues ont été analysées et organisées à l'aide du logiciel Nvivo.

La partie qui suit porte sur les résultats des recherches que nous avons effectuées.

2. Résultats et analyse

Les résultats que nous présentons ici proviennent des entretiens que nous avons réalisés avec nos enquêtés.

2.1. Les facteurs explicatifs de la précocité sexuelle des filles du milieu scolaire

Plusieurs facteurs ont été évoqués par les filles. Ces facteurs sont à la fois individuels et socio-structurels.

2.1.1. Le faible niveau de vie des familles des filles

Nous avons établi un rapport entre le niveau de vie des ménages dont les filles sont issues et leur vie sexuelle. Les propos de A. N., 16 ans, en classe de 2nd sont évocateurs :

« Moi je suis chez un tuteur au quartier N'dakro. Ce n'est pas tous les mois que mes parents m'envoient de l'argent pour manger et me déplacer. C'est mon copain, chauffeur de taxi-moto qui m'aide; souvent il me dépose à l'école et me donne de l'argent. ».

Il découle de ces propos que les filles en situation scolaire connaissent des difficultés. Ces difficultés se présentent sous plusieurs formes : Premièrement, le faible pouvoir d'achat des parents se présente comme un facteur déclenchant de la sexualité précoce chez les filles scolarisées ; en effet, manquant du peu, les filles ont recours aux hommes qui sont capables de subvenir à leurs besoins essentiels ; deuxièmement, habiter une chambre seule ou en colocation, ou habiter chez un tuteur constitue parfois une ligne de fracture dans l'observation de conduites exemplaires. Disposant d'elles-mêmes dans ces conditions, et ne bénéficiant parfois d'aucun regard de responsabilité, elles se livrent aux activités de leur gré. C'est alors que certaines, pour subvenir à leurs besoins, empruntent la voie de la sexualité. En effet, elles entretiennent des relations sexuelles avec des hommes capables de répondre à ces besoins.

D'autres filles vont plus loin en s'adonnant à la prostitution occasionnelle. Ce qui est subséquent à la perte de l'autorité des parents qui ne peuvent plus contrôler leurs progénitures du fait de l'incapacité pour eux d'accomplir leur devoir envers celles-ci. Dans ce contexte familial de laxisme, la prostitution devient une sève nourricière. T.R., 15 ans, élèves en classe de troisième affirme : « il y a des filles du collège qui après avoir fini les cours ont une seconde activité qui est "la prostitution" derrière la RTI. ».

Et même, des filles s'érigent en pourvoyeuse de ressources pour la maison. K. A., 14 ans, en 5^{ème} et vivant avec sa mère avoue :

« Chez nous à la maison, nous sommes sept (7) et notre papa est décédé. Notre maman vend au marché, mais toujours elle dit qu'elle n'a pas l'argent ; donc souvent ma sœur et moi, on se cotise pour faire à manger à la maison ; moi je ne travaille pas, ce sont les garçons avec qui je sors qui me donnent l'argent. ».

Il ressort de notre enquête que la précocité sexuelle est du fait des problèmes financiers ; et le principal du collège ne dit pas le contraire : « Le ventre vide n'a point d'oreille ». Pour lui, bien que les élèves reçoivent le cours d'éducation sexuelle dispensé dans l'établissement, si ces jeunes filles ne sont pas soutenues financièrement par leur famille et la communauté, elles ne mettront jamais en pratique les recommandations qui leurs sont données.

2.1.2. L'attrait pour les biens matériels et technologiques

Nos enquêtées ont avoué être attirée par les produits technologiques, ce qui est considéré comme une ouverture sur le monde et sur la mode. En réalité, elles ne veulent pas être en marge des progrès technologiques ; fascinées et poussées au snobisme, elles veulent faire comme les autres. Pour celles qui n'ont pas personnellement de moyens pour s'en acquérir,

elles y arrivent par le biais d'un "gars¹" qui fait montre d'homme nanti. Un enquêté, K.F., 16 ans en classe de 1^{ère} et vivant avec ses parents déclare :

« j'ai une copine, elle est en 2nd. Dès qu'on s'est connu, elle m'a demandé de lui acheter un portable. J'ai "kêté kêté²" auprès de ma maman pour avoir l'argent. Et j'ai acheté un téléphone iPhone pour elle. ».

L'on en déduit que cette fille a le désir de se donner une haute image qui en fait ne reflète pas son origine sociale. Les propos de F.N., 15 ans élève en classe de 3^{ème} : « Mes parents ne vont jamais acheter portable que je veux pour moi ; mon gars vend des portables au marché, c'est lui qui m'a donné mon Samsung. ».

Dans d'autres cas, il s'agit de biens dont le standing est plus élevé. Pendant notre enquête, nous avons vu des filles venir à l'école avec une moto. Une enquêtée, 17 ans en classe de 2nd répond : « je sors avec un jeune, c'est un commerçant. Je lui ai demandé de m'offrir un cadeau d'anniversaire. C'est là qu'il m'a donné une moto "KTM³" ».

Aussi, des filles sont mues par le désir de se faire belle à l'instar de stars connues sur la scène internationale. Selon les propos de K.A. 18 ans, en classe de terminale et louant un studio :

« Une femme doit toujours être belle ; J'aime bien le style de Emma Louhes⁴ ; j'essaie de faire comme elle pour me sentir belle parce que je la trouve jolie. Je sors avec un professeur du collège. Chaque mois il doit me donner de l'argent pour m'entretenir. Lui-même, il aime quand je suis belle, bien habillée. ».

En tout état de cause, la demande de mise à disposition de ces biens que les filles font auprès des hommes, répond à leur besoin de coquetterie.

2.1.3. L'inobservation des règles liées à l'éducation sexuelle à l'école

Au collège moderne de Koko, il existe un cours pour l'éducation sexuelle des élèves. Ce cours, dispensé par les éducateurs de la 6^{ème} en 3^{ème} est fait dans le cadre d'un programme dénommé « *campagne zéro grossesse à l'école* ». Il consiste à sensibiliser les élèves en général et en particulier les filles sur les dangers liés à la sexualité précoce et la nécessité pour elles de se consacrer à leurs études. Interrogé, le principal du collège répond :

« On fait de notre mieux pour tirer la sonnette d'alarme quant aux danger que nos élèves courent concernant la sexualité précoce à travers les cours sur la sexualité que nos enseignants donnent en classe. Chez nous ici, l'éducation sexuelle commence par le respect du règlement intérieur ; on met un accent sur le respect des tenues exigées par l'établissement ».

Quant aux filles, elles reconnaissent qu'il est important de donner une éducation sexuelle aux élèves, mais avouent que face aux difficultés rencontrées, il n'y a de solution que de répondre aux désirs sexuels des hommes qui les courtisent. K.A. 17ans, en 1^{ère} D et vivant chez sa tante ne cache pas cette réalité : « ce qu'on nous dit là, on sait, mais on va faire comment ? Si j'ai faim et puis quelqu'un me dit, voilà 2 000 f, est-ce que je vais refuser ? ». Cette adolescente, face aux difficultés liées à la vie scolaire est amenée à faire fi des conseils reçus lors des cours d'éducation sexuelle. Il en découle que les cours d'éducation sexuelle dispensés à l'école sont confrontés à l'inobservation. Les résultats attendus ne peuvent donc être atteints.

¹ Un amant ou un copain.

² Se débrouiller, agir pour se tirer d'affaire.

³ Une marque de moto.

⁴ Une star internationale.

2.1.4. La crise de l'autorité parentale et l'absence de l'éducation sexuelle à la maison

Le sexe est et demeure un sujet tabou. Pour les parents, les informations sur le sexe ne sauraient être transmises aux enfants. Sur la question, il s'établit entre parents et enfants un rapport de conflit, matérialisé par les mises en garde des premiers aux derniers.

Presque toutes les filles interrogées disent subir le tabou de la sexualité dans leur famille. K. V. affirme: « On nous met en garde seulement contre les grossesses. A la maison, on ne nous dit pas comment l'éviter, personne ne nous parle de sexualité ».

L'un des éducateurs regrette :

« nous, on fait ce qu'on peut. Si les parents ne savent pas ce qu'ils doivent faire, qu'est-ce qu'on peut ? c'est à eux d'éduquer leurs enfants, de les suivre, de savoir qui ils fréquentent. Mais ils ne font rien. ».

L'un des facteurs en cause dans cette déviance qu'est la précocité sexuelle, c'est la perte de l'autorité des parents qui naît éventuellement du conflit intergénérationnel. En effet, les jeunes filles considèrent les parents comme appartenant à l'ancienne génération dont les réalités diffèrent des leurs. En conséquence, elles ne font pas bonne écoute des conseils des parents. S.T., 20 ans, en classe de 2nd ne cache pas son cynisme :

« Le vieux-père a fait son temps avant. Il ne veut pas que nous on fasse notre temps. Il ne veut même pas qu'on sorte. Mais moi, ah tchèh ! je sors dèh. Quand c'est vendredi comme ça là, je sors. Je vais au bar avec mon chéri. Si je fais pas ça, je ne peux pas avoir l'argent ».

2.2. Les incidences de la précocité sexuelle sur la vie des filles scolarisées

La sexualité précoce a des incidences sur la vie des filles.

2.2.1. Sur le plan scolaire

Dans certains cas, la sexualité précoce entraîne une baisse du rendement scolaire. Cette baisse est due aux exigences de la vie sexuelle : répondre aux désirs sexuels de l'homme, effectuer des sorties dans des lieux de distraction, comme les bars, les boîtes de nuit. Ces exigences de la vie sexuelle les détournent de celles de la vie scolaire : être assidu et ponctuel en classe, réviser les cours et faire régulièrement les exercices. Les propos de G. S., 16 ans, en 3^{ème}, confirment :

« Depuis que j'ai connu mon copain en classe de 4^{ème}, je n'arrive plus à étudier comme avant. Je suis très souvent avec lui, et je le surveille aussi, pour ne pas que d'autres filles me "rasent". Je rentre à la maison tard, je ne peux pas bien étudier ; mes moyennes ont baissé et je reprends ma 3^{ème} ».

Plus encore, la grossesse, entraîne éventuellement la rupture dans le parcours scolaire. Pour celles qui ont contracté une grossesse, elles abandonnent définitivement ou momentanément les études du fait d'un avortement ou d'un accouchement. A cet effet, F.T., enseignant, déclare :

« j'ai une classe de 3^e, et sur la liste des élèves, une fille manque à l'appel pour raison de grossesse. Et il y a une autre qui est présente mais est en grossesse. La grossesse fait que souvent elle ne peut pas venir en classe. ».

Cette dernière évoquée par l'enseignant, Y.N., 16 ans, en 3^{ème} répond :

« je suis enceinte de deux mois et ça me fatigue. Ce n'est pas tous les jours que je viens à l'école (...) je voulais venir jusqu'à sept ou bien huit mois ; mais tel que je vois là, je vais arrêter. J'ai déjà parlé de ça à mon type. Je lui ai dit d'aller voir mes parents, comme ça je vais habiter chez lui. ».

2.2.2. Sur le plan sanitaire

La sexualité précoce expose les filles à plusieurs risques sanitaires. En pratique, la majorité des filles interrogées affirment avoir plusieurs partenaires sexuels afin d'accroître les avantages et gain financier. Aussi, n'utilisent-elles pas les préservatifs pour se préserver du SIDA et des IST. N.E. avoue :

« mon copain n'aime pas le préservatif, moi aussi je ne lui demande pas. Une fois, j'ai eu des démangeaisons et quand je suis allé à l'hôpital, l'infirmier a dit que c'était une infection. Il nous a mis nous deux en traitement ... ».

Pour garder leur virginité et éviter les grossesses, des filles optent pour la sodomie. Ce qui provoque des douleurs et déformations au niveau anal. Sans oublier les risques d'IST qu'elles encourent. Le mal-être est encore présente chez les filles lorsque la grossesse fait l'objet d'une interruption ou tentative d'interruption. D.V., 17 ans, en classe de première déclare : « On a une de nos amies qui a fait un avortement à base de médicament indigénat et qui s'est retrouvée à l'hôpital pendant au moins une semaine. ».

2.2.3. Sur le plan psycho-social

Si les filles sont fières de leur relation amoureuse dont elles tirent du profit, elles sont désillusionnées quand survient une grossesse non désirée, ou même une IST. En effet, du fait des grossesses précoces chez les filles du milieu scolaire, la famille et la communauté sont emmenées à les rejeter, abandonner ou arrêter de payer leur scolarité, vu que ce qui est attendu de ces dernières n'est pas obtenu. Cet état de fait, synonyme de déception des parents crée le regret, l'angoisse et le malaise psychologique chez les filles, choses qui naissent de leur désintégration du milieu familial. F.T., 19 ans, en classe de Terminale D, dit à propos :

« quand je suis tombée enceinte l'année surpassée, mon papa m'a chassée de la maison, et j'étais obligée d'aller vivre chez mon type. Vraiment ça m'a fait mal et je pleurais tout le temps. Et puis l'enfant n'est pas resté. ».

Il en découle que les grossesses précoces sont facteur d'échec ou de retardement de la réalisation des projets de vie des jeunes filles. Elles en sortent déçues et en viennent à perdre leur repère dans le cursus scolaire; en clair, même après la grossesse, certaines n'arrivent pas à rattraper le retard, encore moins à compenser les lacunes dues à la grossesse.

Aussi, la perte de l'estime de soi est un facteur que vivent les filles qui contractent une grossesse. Elles se disent dévalorisées, inutiles dans la vie. A.N., 16 ans, en classe de quatrième, s'exprime : « Lorsqu'on tombe enceinte et on a personne pour nous aider, on maigrit et on ne sait plus quoi faire pour s'en sortir ; et on se cache même. On ne veut pas se faire voir. ». De plus, « celles qui décident de garder la grossesse s'exposent aux regards malveillants de l'entourage, et ça joue sur le mental des filles. », propos tenus par D.M., un éducateur.

Après avoir présenté les résultats, nous passons à la discussion de ceux-ci.

3. Discussion des résultats

Il s'agit ici de mettre en rapport nos résultats et ceux des autres aux fins de comparaison. Ainsi la discussion focalise notre attention sur quatre points.

3.1. Les relations sexuelles comme solution aux problèmes existentiels des filles scolarisées

Dans notre étude, nous avons montré que la pauvreté financière est l'un des facteurs qui font le lit de la sexualité précoce des filles scolarisées du collège Koko. Cette réalité a été relevée par A.T. Mazambi (2015 : 45) :

« Quant à leur origine sociale, il s'avère que la quasi-totalité des enquêtées sont issues des familles modestes comme l'attestent les catégories socio-professionnelles de leurs parents. Ceux-ci sont pour la plupart des fonctionnaires, des chauffeurs, petit commerçant et des sans emploi, dont les maigres revenus ne couvrent pas les dépenses familiales. ».

En conséquence, les relations sexuelles que ces filles entretiennent avec les hommes ne sont pas fortuites. Elles le font en contrepartie de gains financiers ou d'autres biens matériels qui leur permettent de satisfaire leurs besoins quotidiens.

Aussi, B. Dagnogo (2014 : 144) atteste que c'est « la pauvreté qui pousse certaines jeunes élèves à se livrer au premier venu moyennant un soutien financier. ». A.A.C. Ahuie, A.P.C. Vonan et Z.A.K. Dayoro (2016 : 119) ne disent pas le contraire. Pour eux,

« les jeunes filles (...) ont souvent fait référence à la pauvreté comme élément déterminant dans leur entrée dans la sexualité. La majorité des jeunes filles dans ce cas s'engagent dans une relation soit avec un homme nanti, soit avec un homme en mesure de subvenir à leurs besoins. ».

Par ailleurs, notre étude a mentionné que le besoin de coquetterie qui est un indicateur d'existence, pousse-les jeunes filles à la sexualité précoce. J. Léief et J. Delay (1968 : 96) attestent :

« La coquetterie, plus facilement observable dans ses formes les plus banales, constitue une conduite significative (...). En clair, la coquetterie liée au statut de la femme, traduit l'acceptation de sa condition de femme. C'est la voie indiquée de la mise en relief de sa personne »

A cela s'ajoute l'attrait pour la mode et des produits technologiques que nous avons évoqué dans notre travail. Etre à la mode est considéré comme une ouverture sur le monde ; en réalité, elles ne veulent pas être en marge des progrès technologiques. Fascinées et poussées au snobisme, elles veulent faire comme les autres. J.-P. Kouakou Bah et A. T. Konan, (2018 : 49) l'ont dit si bien : « ces jeunes filles se voient dans l'obligation d'aller vers les hommes pour satisfaire ces besoins et envies. ».

3.2. La famille, le chaînon dysfonctionnant de la chaîne de valeurs éducationnelles

Aussi notre étude a-t-elle relevé le rôle de la famille. Si la famille, en tant qu'institution sociale de base, ne joue pas son rôle de premier éducateur, les autres institutions sociales ne peuvent remplir et réussir leurs fonctions spécifiques. J. Thollembeck (2010 : 4) a indiqué que celles-ci ne sont que le relais de la famille. Mais la famille manque de remplir ses fonctions surtout en matière de sexualité. La question de la sexualité relève de la problématique de la loi du silence en usage dans les différentes familles en Afrique en général et en particulier en Côte d'Ivoire. En effet, les parents n'évoquent pas le sexe et la sexualité de peur d'y inciter les enfants. Et S. Dédy et G. Tapé (1995 : 28) rappellent que les parents ont toujours été et resteront les premiers éducateurs de l'enfant. Ils lui assurent l'acquisition des valeurs socio-culturelles fondamentales. Ils ont pour rôle, selon E. Durkheim (1922 : 16),

« d'initier l'enfant aux divers devoirs, de susciter en lui les vertus particulières (...) de développer en lui l'aptitude générale à la moralité, les dispositions fondamentales qui sont à la racine de la vie morale, de constituer en lui l'agent moral, prêt aux initiatives qui sont la condition du progrès ».

Portant son analyse sur la dynamique familiale, G. Neyrand, (2007 : 149) soutient que, l'autorité parentale a connu un déclin ; en conséquence, la structure familiale n'arrive plus à jouer ses rôles. Les profondes transformations subies par la structure familiale au cours des dernières décennies sont en cause. Cela s'explique entre autres par

« La chute du mariage et de la natalité, associée à l'augmentation des divorces, des unions libres et des naissances hors mariage ainsi qu'aux facteurs économiques et idéologiques comme l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et la diffusion d'une idéologie d'émancipation des sexes et des générations... » (A. Grigorakis, 2014 : 50).

Ces réalités ont pour corollaire l'éclatement et la décomposition des liens familiaux qui deviennent instables et ne résistent plus au temps ; ainsi que la dramatisation, le déclin et l'affaiblissement des valeurs fondatrices de l'institution familiale ainsi que ses répercussions sur l'ensemble de l'organisation sociale. Grigorakis conclut que la famille devient alors « incertaine, se dés-institutionnalise et se dé-ritualise ». Ensuite, les exigences socio-économiques empêchent dans une grande mesure les parents d'accomplir leurs devoirs vis-à-vis des enfants. En effet, face aux charges tels que le loyer, le transport, la nourriture, la scolarité des enfants, tout ceci dans un contexte d'inflation, les parents sont contraints de fournir des efforts considérables afin de pourvoir à ces besoins (G. Fain, 1947 : 125). Ainsi, sont-ils quasi absents du domicile, laissant les enfants aux grés des médias (télévision, internet...). Ajoutons que le chômage des chefs de familles et la pauvreté des ménages les désorientent en les éloignant des normes établies. Les jeunes en sortent sans repaire comme l'affirment Interpeace et Indigo (2015) :

« Dans l'incapacité de subvenir aux besoins d'une famille souvent nombreuse, les parents en viennent à perdre de leur autorité. En effet, le père en plus d'être le pourvoyeur de la famille traditionnelle, en est aussi traditionnellement le garant moral. (...) la fragilisation de sa position de chef de famille entraîne bien souvent un relâchement dans la discipline familiale. Volontairement ou non, l'éducation des enfants est délaissée par les parents. Dans ce contexte, les parents, pères et mères confondus, n'arrivent plus à faire montre d'autorité suffisante pour l'éducation des enfants »

Enfin, notons avec T. Nguimfack (2011) citant Macaire (1993 :102) que l'école et la famille sont en complète rupture dans la mesure où « beaucoup de parents ignorent ce qui se passe à l'école, en classe et pendant la classe. ».

3.3. L'école ivoirienne, en perte de ses fondements traditionnels

Comme dit dans notre étude, les élèves reçoivent des cours d'éducation sexuelle. Mais malgré cela, les élèves ont des pratiques sexuelles à risque ; l'on peut donc dire que l'éducation sexuelle est inefficace, vu qu'elle n'arrive pas de par son contenu, à jouer son rôle de persuasion et de dissuasion chez les élèves. Cette réalité a été évoquée par S. Dédy et G. Tapé (1995 : 135) :

« Or, en se substituant à l'éducation traditionnelle, l'école conventionnelle s'est contentée d'instruire, laissant de côté l'éducation sexuelle. Celle-ci a aujourd'hui tous les traits

d'une catastrophe nationale qui a pour noms : précocité sexuelle, sexualité occasionnelle ou polysexualité, commerce de sexe, grossesses en milieu scolaire, avortement clandestin, phénomène des filles-mères, effritement et déclin des valeurs de mariage, etc. ».

3.4. La précocité sexuelle, perturbatrice de vie

Nous avons indiqué dans ce travail que la précocité sexuelle a des conséquences sur la santé des filles, sur leur vie scolaire et sociale, ainsi que sur leur avenir. Des résultats de travaux ayant précédé le nôtre ont relevé ces réalités.

A.K. Adjibadé (2004 :230) citant Stars (1987) mentionne que la précocité sexuelle a pour première conséquence les grossesses précoces provoquant souvent des problèmes de santé maternelle et infantiles. Il précise que les complications liées à ce type de grossesse sont nombreuses chez les jeunes mères en raison de leur immaturité physiologique, et que le risque de mortalité maternelle est 5 à 7 fois plus élevé avant 15 ans. Aussi ajoute-t-il que le risque de morbidité et de mortalité est plus élevé chez les enfants du fait des naissances prématurées et faible poids à la naissance. Pour G.B. Dagnogo (2014 : 144), en dehors des risques chez la mère et l'enfant cités plus haut, a évoqué des troubles et maladies obstétricaux tels que la fistule obstétricale, le risque de stérilité lié à l'interruption volontaire et clandestine de la grossesse, la mort suite aux complications de la grossesse et de l'accouchement. Elle ajoute que ces grossesses peuvent aussi engendrer des carences affectives de sorte à pousser certaines filles à abandonner ou à négliger leurs enfants. Aussi, les mères trop jeunes n'ont pas une grande expérience de la maternité. En conséquence, des maladies ou la malnutrition peuvent apparaître du fait d'une mauvaise appréhension des notions d'hygiène et d'alimentation par la jeune mère.

De plus, les effets des grossesses sur la vie scolaire ont été relevés. Pour Dagnogo (2014 :149), les grossesses précoces constituent un fléau qui menace le système éducatif en général et la scolarisation féminine en particulier. Selon Berrewarerts et Noirhomme-Renard (2006 :10), la survenue d'une grossesse à l'adolescence est associée significativement à un plus grand nombre d'échecs scolaires. Cette rupture n'est pas seulement scolaire mais sociale car la grossesse précoce est un phénomène qui, si l'on n'y prend garde, enfonce le clou des inégalités sociales. J.-P. Kouakou Bah et T. Konan Amoumé (2018 : 52), eux, déplorent que la poursuite d'objectifs personnels, citant l'exemple des études chez les mères adolescentes est une situation préoccupante dans la mesure où elles semblent parfois isolées de tout du fait de leur maternité. Ils précisent qu'au niveau scolaire, la grossesse conduit à une baisse du rendement car le temps consacré aux études a diminué à cause de la fatigue due à la grossesse.

Enfin, notre étude a relevé des cas d'abandon scolaire, qu'ils soient momentanés ou définitives, du fait des conséquences liées à la sexualité précoce. Equilibres & Populations (2018 : 31) avait déjà évoqué ces conséquences. Selon cette ONG, les grossesses précoces constituent un frein au développement intellectuel, social et économique de plusieurs jeunes filles qui sont prédestinées à se marier et à demeurer à la charge de leurs maris, ce qui les maintient dans une dépendance financière et sociale vis-à-vis des hommes, plutôt que de se mettre en situation d'employable ou d'auto-employable.

Faisant le point des discussions, nous disons que dans l'ensemble, nos résultats se sont inscrits dans le même sillage que les résultats des études consultées.

Conclusion

Partis de la question de savoir les causes et les conséquences de la sexualité précoce chez les filles scolarisées du collège moderne Koko de Bouaké, nous avons voulu connaître les raisons qui poussent les filles de cette école à pratiquer la sexualité, ainsi que les impacts de cette pratique sur leur vie. Pour ce faire nous avons, à travers une enquête, procédé au recueil des données dans ledit établissement.

Au terme de l'étude, la précocité sexuelle est et demeure une problématique à laquelle le collège moderne de Koko est confronté. En effet, les filles de cet établissement sont sexuellement actives et les stigmates y liées sont bien visibles.

Plusieurs facteurs, tant individuels que structurels permettent d'expliquer la sexualité précoce des filles scolarisées à Bouaké. Ces facteurs évoquent la vie des jeunes filles, leurs besoins vitaux et légitimes et leurs désirs intrinsèques de paraître belles ; ils sont aussi structurels dans la mesure où la famille et l'école y jouent indéniablement leur responsabilité. L'environnement urbain n'est pas exclu, étant donné que la ville de Bouaké impose aux filles des contraintes à résorber absolument. Nous mentionnons aussi que les filles scolarisées au collège moderne Koko de Bouaké en situation de sexualité précoce sont exposées à plusieurs risques dont les principaux sont : les grossesses non désirées, les IST, les malaises psychologiques nés à l'occasion, les arrêts momentanés ou définitifs du cursus scolaire, sans omettre l'entrée inattendue des filles en responsabilité conjugale. Pour ainsi dire, la sexualité précoce constitue un socio-psycho-drame du fait de ses impacts engendrés tant au niveau individuel que social. Ainsi, c'est le contenu du programme scolaire d'éducation sexuelle qui doit être revu et adapté de sorte à sensibiliser les élèves sur leurs responsabilités individuelles. De même, les parents d'élèves doivent être appelés à leurs devoirs et obligations vis-à-vis de leurs enfants.

Bibliographie

1. ABIGNENTE Giovanni, 2004, « Transformations : les changements de la famille », in *Les racines et les ailes*, De Boeck Supérieur, pp. 21 à 49 ;
2. ADJIBADE Aboudou Karimou, 2004, *L'enfant en Centrafrique: famille, santé, scolarité, travail*, Paris : Edition karthala, 400 p ;
 3. AHUIE Assian Agnès Chantal, VONAN Amangoua Pierre Claver et DAYORO Z. Arnaud Kevin, 2016, « Précocité sexuelle des adolescents et grossesse en milieu scolaire. Une étude réalisée dans la commune d'Abobo (Côte d'Ivoire) », in *KASA BYA KASA*, n° 33, pp. 111-127 ;
4. AKINDES Francis, 2016, *Grossesses en milieu scolaire: élèves et gérants de cabine, premiers responsables*, in *Le Nouveau Réveil* du jeudi 29 décembre 2016 ;
5. BERREWAERTS Joëlle et NOIRHOMME-RENARD Florence, 2006, « Les grossesses à l'adolescence : quels sont les facteurs explicatifs identifiés dans la littérature ? » in *Série de dossiers techniques*, Réf. 06-40, p. 10 ;
6. BILLON Annick, 2019, « Dénoncer, pour y mettre fin, le mariage des enfants et les grossesses précoces : un enjeu décisif pour les droits des filles, partout dans le monde », in *Rapport d'information* du Sénat, numéro 262, du 23 janvier 2019 ;
7. BRIVAL Marie-Laure, 2013, « La question de la sexualité chez les adolescents », in *Les enjeux du développement de l'enfant et de l'adolescent*, pp. 201-212 ;
8. CALVES Anne-Emmanuelle et MEEKERS Dominique, 1997, « Statut matrimonial et valeurs des enfants au Cameroun », in *Dossiers du CEPED*, n° 47, Paris, p. 16 ;

9. DAGNOGO Gnéré Blama, 2014, « Les grossesses en milieu scolaire au prisme de la communication pour le changement de comportement: l'exemple du lycée moderne de tengréla en côte d'ivoire », in *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, in *Nouvelle série, Sciences humaines*, N 003- 2^{ème} semestre 2014, 135-151 ;
10. DE BECKER Emmanuel, 2008, « Quand la sexualité des adolescentes devient préoccupante », in *L'information psychiatrique* 2008/7 (Volume 84), pp. 675-683 ;
11. DEDY Séri F. et TAPE Gozé, 1995, *Famille et éducation en Côte d'Ivoire, une approche socio-anthropologique*, Abidjan : Edition des lagunes, 147 p ;
12. DURKHEIM Emile, 1922, *Education et sociologie*, Paris : Librairie Félix Alcan, 160 p ;
13. EQUILIBRES & POPULATIONS, 2018, *La Côte d'Ivoire en marche pour les droits et la santé sexuels et reproductifs Opportunités et défis*, Rapport d'activités ;
14. FAIN Gaël , 1947, *Lutte contre l'inflation et stabilisation monétaire*, Paris : payot, 177 p ;
15. GRIGORAKIS Anastasios, 2014, *Les stratégies familiales dans la reproduction et la transformation sociale dans la Grèce d'après-guerre*, Thèse de doctorat, Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, Ecole Doctorale des Sciences Sociales, 399 p. ;
16. INDIGO et INTERPEACE, 2015, *Obstacles à la cohésion sociale et dynamiques de violence impliquant les jeunes dans l'espace urbain. Les voix des populations des communes d'Abobo, Treichville et Yopougon dans le district d'Abidjan (Côte d'Ivoire)*, Rapport de recherche participative ;
17. JEUNE AFRIQUE et AFP, *La Côte d'Ivoire face au phénomène persistant des grossesses à l'école*, 23 mai 2017 ;
18. KEITA Oumou, 2015, *Connaissances, Attitudes et Pratiques des jeunes sur les IST/VIH/SIDA à Bamako (Mali): cas des communes III et IV*, Thèse de Doctorat, Faculté de Médecine et d'Odonto-Stomatologie - Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, 94 p ;
19. KOUAKOU Bah J.-P. et KONAN A. T., 2018, « Facteurs déterminants et répercussions des grossesses précoces en milieu scolaire ivoirien », in *International Journal of Advanced Education and Research*, Volume 3; Issue 1; pp 47-53 ;
20. KOUAME Marius et TCHOUDJA Victorien, 2007, « Inégalités sociales et comportements sexuels à risque des jeunes en milieu urbain en Côte d'Ivoire », [En ligne], Disponible sur < <https://www.memoireonline.com>>.
21. LEIEF Joseph et DELAY Jean, 1968, *Psychologie et éducation*, Tome 2 : Paris : Fernand Nathan, 602 p ;
22. MAZAMBI Arsène Thombo, 2015, « Etude des conflits entre parents et filles-mères dans la commune d'Ibanda (ville de Bukavu): cas du quartier Panzi », Mémoire de Licence, Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR-BUKAVU), 67 p ;
23. MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA, 2016, *Politique nationale de santé des adolescentes et des jeunes*, 2016-2020 ;
24. NGUIMFACK Tekitsa, 2011, *Le suivi parental des enfants à domicile et performances scolaires des élèves dans les classes à promotion collective*. Mémoire CAPIEM, ENIEG de Douala, 41 p., [En ligne] Disponible sur < <https://www.memoireonline.com>>; consulté le 6 mai 2020 ;
25. 731. Genève: Organisation mondiale de la santé, disponible sur < http://whqlibdoc.who.int/trs/WHO_TRS_731_fre.pdf> consulté le 5 mai 2020 ;
26. THOLLEMBECK Julie, 2010, *La famille, une instance de socialisation fondamentale pour l'enfant*, Analyse UFAPEC 2010, n°26.10 ;

LA SOUFFRANCE DES PARENTS FACE AU HANDICAP DE LEUR ENFANT EN REPUBLIQUE DU CONGO

Nicaise Léandre Mesmin GHIMBI

Nicaise.ghimbi@umng.cg

Université Marien Ngouabi

Résumé

Cette étude a pour objectif, de montrer comment les parents vivent le handicap de leur enfant, selon que l'on soit mère ou père. Sur un échantillon par convenance de 15 sujets, dont 12 femmes et 3 hommes, un entretien clinique a été administré et une étude de cas multiple a été réalisée, pour répondre aux questions suivantes : quel est l'impact de la naissance d'un enfant handicapé sur les processus de parentalité ? Comment les parents vivent-ils ce handicap ? Les résultats montrent que face à l'espoir pour tout parent de recevoir à la naissance un enfant en bonne santé, la naissance d'un enfant handicapé est traumatisante pour les parents. Le handicap de leur enfant provoque la sidération, l'angoisse et le sentiment de culpabilité au niveau des parents. Cette symptomatologie révèle un stress post-traumatique.

Mots-clés : angoisse, handicap, sentiment de culpabilité, sidération, stress post-traumatique.

THE SUFFERING OF THE PARENTS FACING THEIR CHILD'S DISABILITY IN REPUBLIC OF CONGO

Abstract

The aim of this study is to show how the parents live their child's disability, depending on whether one is mother or father. On a sample by suitability of 15 topics, of which 12 women and 3 men, a clinical interview has been managed and a multiple case study has been achieved, to answer the following questions: what is the impact of a child's birth disabled on parenting processes ? How do the parents live this disability ? The results show that facing the hope for all parent to receive to the birth a child in good health, the birth of a disability child is traumatic for the parents. Their child's disability causes parents to be dumbfounded, anxious and guilty. This symptomatology reveals a post-traumatic stress.

Keywords : anguish, disability, feeling of guilt, amazement, post-traumatic stress

Introduction

La naissance de l'enfant marque le passage où un adulte devient parent et ce passage mobilise les identifications ou les contre-identifications avec leurs propres parents. Généralement, à la naissance, personne n'est ni père, ni mère, mais on le devient. Comment parvenir à considérer cet enfant comme celui ayant sa personnalité et ses possibilités propres ? Et comment reconnaître comme son enfant ce bébé qui ne correspond pas aux attentes de ses parents et semble si éloigné de l'image de l'enfant idéal et parfait que véhiculent les médias ? Lorsqu'un enfant arrive au monde « pas comme les autres », c'est tout l'univers d'une famille qui bascule. L'annonce du diagnostic est un choc qui partage la vie familiale en un « avant », qui semble disparu à tout jamais, et un « après », qu'il va falloir construire et aménager (D. Houzel, 1994 : p. 58). Dans le cadre de l'étude générale des effets psychologiques du handicap, il y a souvent une question que les parents se posent. Comment accepter l'inacceptable ? le handicap d'un enfant fait l'effet d'un tremblement de terre ou de l'explosion d'une bombe, qui entraînent des réactions en chaîne : bouleversement de tout le réseau relationnel à l'intérieur de la famille, retentissement sur l'équilibre psychique de chaque membre du groupe familial (les parents, mais aussi les frères et les sœurs (L. Bernard-Tanguy et D. Reniers, 2013 : p. 53). L'arrivée d'un enfant handicapé provoque aussi un changement de l'ambiance familiale, souvent même des conditions matérielles (mère qui s'arrête de travailler, déménagement pour se rapprocher d'un centre spécialisé...). Quel est l'impact de ce bouleversement sur les processus de parentalité ? Comment les parents vivent-ils le handicap de leur enfant ? A cette problématique, nous avons proposé les hypothèses suivantes : Face à l'espoir pour tout parent de recevoir à la naissance un enfant en bonne santé, la naissance d'un enfant handicapé peut-être traumatisant pour les parents. Le handicap de leur enfant peut provoquer la sidération et le sentiment de culpabilité au niveau des parents. Cette étude s'articule autour de la revue de la littérature, l'approche méthodologique et la présentation des résultats.

1. Revue de la littérature

1.1. La question de la souffrance

La souffrance est en effet, à entendre sur le modèle basique énoncé par M. Klein. Celui-ci est, en quelque sorte, le rappel de cette souffrance originaire de la phase dépressive. Selon M. Klein (2003, p. 412) :

« Sa présence permanente à l'arrière-plan de notre fonctionnement psychique nous renvoie sans cesse l'incontournable conscience de notre incomplétude et au vécu permanente des

manques qui nous assaillent. L'intensité de cette souffrance dépend de la réalité de notre vie, des événements de notre histoire, mais aussi de notre capacité psychique défensive ».

Et, de manière plus corsée, on peut soutenir que :

« La souffrance est l'expression d'une activité de compromis liée elle-même à nos tentatives d'adaptation à la réalité. Elle est le signe d'un travail interne de digestion des difficultés auxquelles nous avons à faire face. Ce qui fait pathologie dans cette souffrance, ce n'est donc pas tant son existence, mais son emballement ou son impossibilité de dépassement et de gestion positive qui finissent par empêcher quelqu'un de se développer et de poursuivre sa vie ». (M. Klein, 2003 : p. 412).

C'est, justement, au niveau de la souffrance que tout se joue et, c'est aussi à ce niveau que les projecteurs doivent être braqués pour tenter de déceler le contenu du malaise et, ce, par l'écoute. Cette écoute doit être orientée vers la situation de maladie ou du handicap, certes dans son élaboration morbide, car c'est elle qui conditionne tout le processus d'interpellation médicale et/ou psychologique. Mais, pensons-nous, elle doit être orientée plus vers le patient qui vit sa souffrance, l'exprime, l'extériorise, c'est-à-dire la remet à l'autre en y donnant sens par-delà la médicalisation de son discours historique, quelquefois inconsciemment suggérée par le praticien (D. Tsokini, 2017 : p. 194).

1.2. La fonction parentale

En considération des apports épistémologiques dans la démarche consistant à intellectualiser le fait parental actuel, du fait des changements sociaux, on est en droit de postuler la notoriété de la problématique d'une conflictualité familiale profonde marquée par l'émergence d'une nouvelle forme de parenté où d'une part, l'enfant inadapté est mal intégré au milieu familial ou scolaire, de façon passagère ou permanente ; d'autre part, l'adolescent se voit investi d'une instance psychique précocement élaborée et susceptible de produire chez lui une structure mentale spécifique qui marque et ébranle le système traditionnel ou initial d'organisation psychoaffective et de structuration de relations parentales.

La notion d'a-structure confirme cette nouvelle configuration par de nouvelles formes de constellations dans la gestion de la dynamique relationnelle parent-enfant, une dynamique à la fois réelle ou symbolique projetée sur d'autres figures de père, d'adulte avec, pour corollaire défensif, la crise d'autorité soutenue par une inversion ou une confusion de rôles et de toutes les représentations statutaires subséquentes (D. Tsokini, 2017 : p. 172).

F. Hürstel, travaillant sur la question de la famille et la filiation, précisément sur « L'autorité et la transmission de la dette de vie », dans une perspective anthropologique et clinique, a épinglé un certain nombre de mécanismes et processus qui, dans leurs articulations, rejoignent les préoccupations énoncées par M. Wawrzyniak et G. Schmitt (1999, p. 10-14) sur la crise de

la fonction parentale. Deux concepts sont d'une grande opportunité réflexive et intégrative, quant à l'impact heuristique qu'ils suggèrent.

Il s'agit de la perte d'autorité et de la non-transmission de la dette de vie à l'enfant pour qu'il se construise. Il s'agit, comme elle le martèle, « d'une mission impossible » à laquelle ils sont astreints et ne pas le faire est un signe de démission en terme de père « démissionné », c'est-à-dire un père ayant mal intégré la fonction parentale et devenu, de fait, impuissant devant l'enfant pris pour un adulte, mais pour ne pas dire, l'homologue du père.

Cette asymétrie statutaire génère des images « a-statutaires » qui viennent compliquer le système de fonctionnement parental et favoriser des dissonances relationnelles assez redoutables pour l'équilibre de l'enfant. Ce que l'auteur met en relief dans cette approche anthropo-clinique, c'est la nécessité de l'utilisation de ce potentiel ontologique humanisant et généalogiquement déterminé qu'est l'autorité du père que J.P. Lebrun (1999, p. 62) désigne, dans la même vision, par la place du père comme « place d'exception » dans une contexture trans-générationnelle. Les parents doivent normativement utiliser cette responsabilité généalogique, du point de vue de la préservation de l'espèce culturelle, en transmettant à l'enfant des savoir-faire indispensables à des pertes nécessaires à sa socialisation et son humanisation qui, elle, relève de l'entourage, c'est-à-dire de l'éducation donnée, acquise et intégrée.

Ce qu'il convient de retenir, c'est la maxime hypothétique que l'auteur dégage à savoir :

« Si les parents n'ont pas la position d'autorité, c'est-à-dire une position généalogique au cœur de la fonction parentale, ils ne peuvent transmettre la dette de vie, cet héritage culturel essentiel, autrement dit, ce que l'on reçoit des parents et que l'on doit absolument transmettre »¹.

Ce qui apparaît dominant et majeur, du point de vue de la psychopathologie ordinaire du lien social, c'est l'absence de différence nécessaire à la transmission. En effet, s'il n'y a pas de différence, la transmission ne se réalisera pas et la dette de vie étant non transmise, l'enfant n'intégrera pas la notion d'autorité et, est donc voué à une crise ontologique, facteur de déstabilisation empruntant des profils morbides divers en fonction de la diversité des personnalités des sujets, des adolescents en l'occurrence. Et pourrions-nous entériner cette dimension de la dette de vie pour dire que cette dette de vie est la fonction fondamentale des parents ; l'enfant étant le lieu narcissique du père.

¹ Lebrun, J.P., « Quelles légitimités pour une rencontre parents/professionnels ? », Colloque de l'AEPE, Reims_2005.

Celui-ci, pris dans le contexte congolais se sent père, un père fort, jouissant d'une responsabilité liée à sa virilité parce qu'il a 'des enfants » et, non pas seulement « un enfant », preuve de sa virilité fécondatrice, et donc, de ne pas avoir un enfant pour un homme (plus pour un homme que pour une femme) est signe de dévitalité et facteur d'irresponsabilisation sociale. Le devoir attendu est de laisser sa trace sur terre et de prolonger son existence sur terre dans le monde parmi les autres vivants.

1.3. Parentalité et psychopathologie

La parentalité est un concept en émergence désignant le processus menant à l'état d'être parent, ou dans une perspective plus synchronique, l'état d'être parent. Certains auteurs y placent les évènements psychopathologiques considérés comme des avatars de la parentalité : psychose puerpérale, dépression du post-partum ou du post-abortum. Pour eux, les aléas psychiques ou physiques de la grossesse peuvent être à l'origine de la haine ou de l'hostilité envers l'enfant, surtout s'il est handicapé (D. Houzel, 1999 : p. 60).

Devenir parent implique un double mouvement d'identification :

Un mouvement régrédient d'identification au bébé qui vient de naître amène les adultes à renouer avec des parties infantiles de leur personnalité ou à revivre de manière inconsciente des expériences précoces.

Un mouvement progrédient d'identification à l'adulte-parent, qui assume les responsabilités liées à l'éducation de son enfant. Il ou elle deviennent père et mère à leur tour, comme leurs parents, ce qui met en jeu les liens fantasmatiques entre la mère et sa propre mère, entre le père et son propre père. (S. Korff-Sausse, 1997 : p. 56).

1.4. Evolution de la notion de handicap

Selon la Déclaration des personnes handicapées adoptées par les Nations unies en 1975, une personne handicapée, « par suite d'une déficience congénitale ou non de ses capacités physiques ou mentales », ne peut assurer elle-même les nécessités d'une vie individuelle et sociale normale. Le mot de « handicap » s'est progressivement substitué à d'autres dénominations et a été consacré, en France, par la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées. L'utilisation généralisée de ce terme est le résultat d'un effort pour éviter les qualificatifs péjoratifs concernant les personnes définies exclusivement par ce qui les différencie négativement : d'accident, « invalide » stigmatisait l'absence de bonne santé, « inadaptation » décrivait de façon plus dynamique l'état du sujet par rapport à un groupe social déterminé.

« Handicap » est un terme emprunté à l'anglais qui désignait initialement un jeu de hasard où la mise était déposée dans un chapeau, etc. De là, vient le sens figuré d'« entrave, gêne, infériorité » selon le *Dictionnaire historique de la langue française (Le Robert)*.

Pour H. Lafay (1991), la notion de handicap a le mérite « de ne pas mettre hors course la personne handicapée » et de désigner « une situation commune de désavantage dont l'ampleur fait apparaître un véritable problème de société ».

Pour les parents, le handicap de l'enfant provoque une souffrance inexprimée, caractérisée par une blessure narcissique, qui atteint l'enfant imaginaire, prolongement du narcissisme parental. Mettons en regard cet enfant malade ou « abimé » avec ce qu'un enfant représente d'une manière générale pour ses parents. Lieu de refuge de leur narcissisme infantile, chargé de réparer toutes les blessures et de combler tous les manques, il est à la fois l'enfant qu'ils ont été, l'enfant merveilleux qu'ils auraient aimé être et l'enfant qu'ils ont rêvé avoir de leurs propres parents.

1.5. Devenir mère d'un enfant handicapé

Au moment de devenir mère, les angoisses précoces sont réactivées, avec en particulier les craintes de malformation, la peur des représailles. Dans les cas favorables, l'expérience positive de la maternité et l'arrivée d'un bébé en bonne santé apaisent ces angoisses. Mais on peut imaginer à quel point le handicap va accentuer au contraire ces fantasmes archaïques : l'anomalie de l'enfant évoque non seulement le fantasme d'un châtiment pour punir une faute, mais elle est aussi vécue comme une sorte de confirmation des angoisses de destructivité du corps interne. Dans ces cas, les craintes de la femme enceinte d'avoir un enfant anormal sortent à la fois du domaine fantasmatique pour venir se confirmer dans la réalité. L'enfant handicapé est alors à la fois le châtiment d'une faute œdipienne liée à un désir incestueux, mais aussi la confirmation des représailles de la mère archaïque que la femme aurait pu détruire par ses tendances destructrices. (M. Klein, 2006 : p. 62)

1.6. Devenir père d'un enfant handicapé

En effet, plusieurs travaux portant sur les parents d'enfants handicapés parlent exclusivement de la mère, soit qu'ils « oublient » d'évoquer la souffrance paternelle, soit qu'ils argumentent que les pères sont moins touchés par le choc du handicap et par la blessure narcissique qu'il provoque. Pour R. Liberman (1991, p. 95) :

« Le registre dans lequel fonctionne le père est d'un autre ordre ; du point de vue conscient, il perçoit intellectuellement la « maternalité » de son épouse sans s'impliquer

dans les mêmes profondeurs. Il n'est pas indifférent à ce qui se passe : il peut être attentif, attendri ou irrité, inquiet ou confiant, mais il n'est pas concerné de la même manière »

2. Approche méthodologique

2.1. Population d'enquête, échantillon et outils de collecte et d'analyse des données

Les parents des enfants handicapés suivis au Centre Médico-PsychoPédagogique (MédiPsyP) de Brazzaville, ont constitué notre population d'étude. Il sied de signaler que, a été choisi, l'échantillonnage par convenance qui consiste à travailler avec les sujets qui ont adhéré à l'étude. C'est ainsi que l'échantillon est de quinze (15) parents qui se sont intéressés à cette dernière. Pour aborder cette étude, les outils de collecte des données sont : la recherche documentaire et l'entretien clinique. La recherche documentaire est un ensemble de recherches et d'analyses au sujet du handicap. Mieux, de la souffrance psychologique des parents face au handicap de leur enfant. Plusieurs auteurs ont mené des réflexions relatives au handicap. La recherche documentaire a l'avantage de permettre d'avoir accès aux données relevées dans d'autres pays. L'analyse de la souffrance psychologique des parents face au handicap de leur enfant, nécessite la rencontre des parents concernés par cette étude, afin de recueillir leur histoire singulière à travers leur témoignage direct. L'entretien clinique inscrit une démarche de recherche qualitative, vise à recueillir un matériau sur le vécu des sujets. Il correspond à un dispositif approprié et à une démarche de rupture avec des études qui apparaissent comme étant trop réductrices. La démarche clinique, dans laquelle s'inscrit cette étude, suppose, comme le souligne J. Gagey cité par C.R. Kohn et P. Nègre (1991, p. 62) que :

« Toujours l'autre y est vu, non en tant qu'objet, mais en tant que son intériorité interdit à jamais qu'on l'approche au même titre qu'une réalité physique (...). L'intériorité psychique n'est pas inférée comme un ensemble de caractéristiques des êtres qui s'adressent à nous, elle est directement vécue dans le fait primordial de la communication, pour autant que celle-ci ne fait pas l'objet d'une reprise objectivante (...) (mais) émerge du sens dans l'échange des paroles (...) cogenèse des personnes dans l'émergence dialoguée du sens. »

La mise en application de l'entretien appelle à observer certains principes afin de favoriser des conditions de production de discours des sujets et de recueil des données cliniques. Il s'agit de : prendre en compte les motifs latents des énoncés et le « contexte discursif et situationnel » par rapport auquel chaque proposition énoncée trouve sens ; tenir compte du fait que la personne rencontrée ne dit pas seulement ce qu'elle a envie de dire. Ce qui implique, en tant que chercheur, être attentif à des signes ou des indices qui sont révélateurs

de ce qui n'est pas ouvertement exprimé ; s'intéresser à la dimension affective, imaginaire, voire fantasmatique du discours ; considérer que l'entretien constitue une situation sociale de rencontre et d'échange, et non pas un simple recueil d'information ; la situation sociale de rencontre et d'échange, caractéristique de l'entretien, implique une activité d'écoute qui s'effectue de façon patiente, bienveillante, mais aussi intelligemment critique et non passive. Le rapport interpersonnel est variable d'un entretien à l'autre (N.L.M. Ghimbi, 2014 : p. 316).

Dans la situation d'examen clinique, au cours d'entretien visant à une investigation, en préliminaire à une décision thérapeutique, le clinicien cherche à repérer la signification inconsciente des symptômes, à évaluer le fonctionnement mental du sujet et à repérer les différents processus de régulation en fonction du principe plaisir-déplaisir.

Selon D. W. Winnicott (1971), le cadre de l'entretien est la possibilité offerte au patient de manière adéquate et professionnelle, et, dans le cadre limité du contact professionnel, d'apporter et de révéler « son problème affectif du moment, son conflit affectif ou encore le schéma de tension qui est le sien à cette période de sa vie » (D. Houzel, M. Emmanuelli et F. Moggio, 2000 : p. 237).

Les items de recherche sont les suivants :

- Les conditions de naissance de l'enfant handicapé
- La cause de ce handicap
- Le vécu du handicap de l'enfant par les parents.

3. Présentation des résultats

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des sujets d'enquête

Sur les quinze (15) sujets, nous avons douze (12), soit 80% femmes et trois (03), soit 20% hommes. Dix (10) d'entre eux, soit 66.67% ont l'âge qui varie entre 40 et 44 ans cinq (05), soit 33.33% entre 45 et 50 ans.

Six (06), soit 50% de femmes ont un niveau de CEPE, deux (02), soit 16.66%, un niveau de collège, trois (03), soit 25% un niveau de lycée et une (01), soit 8.33% ont un niveau supérieur. Un (01) homme sur trois (03), soit 33.33% un niveau de lycée et deux (02), soit 66.67% ont un niveau supérieur.

- Lien entre les conditions de naissance de l'enfant et le handicap

Sexe	Bonnes conditions	Accouchement difficile	Total	%
Femmes	8	4	12	80%
Hommes	1	2	3	20%

Total	9	6	15	100%
%	60%	40%		

Source : enquêtes de l'auteur, 2019

Il ressort que neuf (09) parents, soit 60% déclarent que leur enfant est né dans des bonnes conditions, contre six (06), soit 40% qui disent avoir eu leur enfant pendant un accouchement difficile.

- **Mise en évidence de la cause du handicap de l'enfant**

Cause	Femmes	Hommes	Total	%
Neuro-paludisme	1	1	2	13.33 %
Naturelle	1	1	2	13.33 %
Problèmes de famille	10	1	11	73.34 %

Source : enquêtes de l'auteur, 2019

Les résultats montrent que onze (11), soit 73.34 % parents pensent que le handicap de leur enfant est dû aux problèmes de famille, deux (02), soit 13.33 % confirment que ce handicap est causé par un neuro-paludisme, et deux autres parents, soit 13.33 % pensent que ce handicap est naturel et n'a aucune cause surnaturelle.

- **Lien entre le handicap de l'enfant et la souffrance psychologique des parents**

Ce lien est mis en évidence à travers l'étude de cas multiple.

3.2. Etude de cas

Pour des besoins d'anonymat et de respect du code déontologique et éthique du Psychologue, des pseudonymes ont été attribués aux sujets d'étude. Le compte rendu de deux (02) entretiens cliniques réalisés sur le terrain a été choisi, en préservant l'anonymat des sujets rencontrés. Ces entretiens cliniques, dans la mesure où ils recouvrent des thèmes majeurs présents dans la plupart des entretiens cliniques, paraissent représentatifs de la population des sujets rencontrés. Ils retracent le cheminement de la parole des sujets dans diverses situations.

3.2.1. Cas n°1 (EC1...)

Rencontre clinique

La rencontre avec EC1... a eu lieu au Bureau du Directeur du Centre Médico-PschoPédagogique. C'était le jour où il y avait eu lieu l'assemblée générale des parents d'élèves suivis au niveau dudit centre. En qualité d'enseignant-chercheur en psychologie clinique et psychopathologie, nous nous étions rapproché de EC1... et avons obtenu un rendez-vous, après lui avoir expliqué l'intérêt de notre étude. A l'issue de cette conversation, nous avons convenu nous entretenir le lendemain après-midi.

EC1... nous a paru un peu réservée au début. Après les consignes de l'entretien insistant sur la liberté de réponses de sa part, l'absence de jugement de valeur de notre part, EC1... s'est montrée plutôt à l'aise tout au long de l'entretien. Elle nous a paru attentive aux questions qui

lui sont posées, et vigilante dans sa manière de répondre, intervenant souvent longuement, donnant des détails des situations qu'elle évoque.

Eléments d'anamnèse

EC1... est âgée de 40 ans. Elle est scolarisée à l'âge de 6 ans. Après son certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE) obtenu à 11 ans, EC1, aînée d'une fratrie de sept (07) enfants, a bénéficié d'une attention particulière de la part de ses parents qui tenait à sa réussite. Elle a obtenu avec brio, d'abord son Brevet d'études du premier cycle (BEPC), après avoir passé quatre (04) ans au collège et ensuite son baccalauréat série C, sans avoir repris une classe au lycée.

Après son baccalauréat, elle tombe enceinte. Cette grossesse inattendue des parents, avait perturbé son état de santé et l'avait empêché de poursuivre ses études universitaires. Malheureusement, à la fin, elle a fait une fausse couche. Les parents avaient décidé la déposer chez son conjoint parce qu'ils avaient été déçus par leur fille.

EC1... a finalement réussi au concours d'entrée à l'école normale des instituteurs (ENI), d'où elle sort, trois (03) ans plus tard, Institutrice de l'école primaire. Après son intégration à la fonction publique et son affectation à l'intérieur du pays, EC1... et son mari vont célébrer leur mariage à l'état civil. Ce qui leur donnera le droit de se rapprocher conjugalement, avec pour suite, la grossesse qui a engendré l'enfant handicapé.

Eléments d'entretien

« Moi je suis très choqué par l'état de mon enfant. Et pourtant ce dernier était né dans des bonnes conditions. Lorsqu'il avait atteint l'âge de 3 ans, il commençait à changer par son regard d'abord qui était devenu évasif, puis il devenait rigide dans ses mouvements, son langage ne s'améliorait pas. C'est beaucoup plus quand j'avais pensé le mettre à la maternelle que les maîtresses m'avaient conseillées de le mettre dans une école spéciale parce qu'il ne s'adaptait pas avec les enfants de son âge.

Cela m'avait traumatisé. Lorsque j'observais mon fils, il y avait des moments où je fondais en larme. J'ai l'impression qu'on m'avait donné un autre enfant à l'hôpital. Ce n'est pas croyable. J'ai suivi régulièrement mes pesées, respecté les consignes de mon médecin qui m'a d'ailleurs fait accoucher à l'hôpital militaire.

Nous avons préparé la layette de cet enfant en Chine. Nous l'attendions de pieds fermes. Je n'ai pas de chance. La première fois j'avais fait une fausse couche, avant que je vienne chez mon mari. Le pauvre avait versé la dot auprès de mes parents. Nous nous sommes mariés à l'état civil quand j'ai été affectée à l'intérieur du pays. Avec la grossesse de cet enfant, j'avais pris des précautions mais hélas. J'ai l'impression que je suis en train de payer pour une faute que je ne reconnais pas. Mon mari est très déçu. Je le sais mais il fait des efforts de ne pas me le faire savoir.

Notre foyer n'est plus en harmonie comme au départ. J'ai appris qu'il aurait trouvé une maîtresse. J'ai peur qu'il ne me quitte. Il ne se promène jamais avec notre enfant. D'ailleurs, lorsque nous recevons des visiteurs, il l'enferme dans sa chambre, prétextant

qu'il va les déranger. Toutes ces choses me choquent. Je ne dors presque pas la nuit. Cette situation m'énerve. Il y a des moments où je n'ai pas appétit. J'ai maintenant peur d'accoucher de nouveau. Au risque d'engendrer un enfant semblable à celui que nous avons eu.

Il doit se passer quelque chose de flou dans ma famille. Je suis l'aînée d'une famille, j'ai fait des études brillantes jusqu'en classe de terminale. Mon père souhaitait à tout prix, que je fasse des études de médecine. Il n'a jamais voulu que je devienne enseignante. Il l'accepte malgré lui. Je le sais ! Je suis convaincue de ce que les sorciers de ma famille profitent de ce je n'ai pas pu respecter le souhait de mon père, pour me faire mal.

Mon mari n'a jamais eu le temps d'aller à l'école de l'enfant. Je fais cette corvée seule. De toutes les façons, la majorité des enfants qui fréquentent avec mon enfant ne sont accompagnés que par leur mère. On ne peut pas fuir son enfant parce qu'il est malade. Il n'a pas voulu venir seul au monde. Je me prive beaucoup pour cet enfant. Il y a des moments où je ne vais pas au travail pour lui.

A cause de cet enfant, il arrive des moments où je me dis que je vis une situation injuste vis-à-vis de Dieu. Je fais des cauchemars régulièrement. Cette situation m'empêche d'aller visiter des amis et même les parents. Moi pour bien dormir, il faut que je prenne au moins deux (02) bières. Mais dès que je me réveille, les mauvaises pensées me reviennent ».

Les indicateurs de sens

« Moi je suis très choqué par l'état de mon enfant (...). Lorsqu'il avait atteint l'âge de 3 ans, il commençait à changer par son regard d'abord qui était devenu évasif, puis il devenait rigide dans ses mouvements, son langage ne s'améliorait pas (...). Cela m'avait traumatisé. Lorsque j'observais mon fils, il y avait des moments où je fondais en larme. J'ai l'impression qu'on m'avait donné un autre enfant à l'hôpital. Ce n'est pas croyable. »

Expression d'un désespoir envahissant et de douleur morale soutenue par le sentiment de dévalorisation.

« J'ai l'impression que je suis en train de payer pour une faute que je ne reconnais pas (...). Il doit se passer quelque chose de flou dans ma famille (...). Je suis convaincue de ce que les sorciers de ma famille profitent de ce je n'ai pas pu respecter le souhait de mon père, pour me faire mal (...) ».

Sentiment de culpabilité et de victimisation devant une existence compromise et presque incertaine et irréversible, tout au moins vécu comme tel.

« (...) Toutes ces choses me choquent. Je ne dors presque pas la nuit. Cette situation m'énerve. Il y a des moments où je n'ai pas appétit. (...) A cause de cet enfant, il arrive des moments où je me dis que je vis une situation injuste vis-à-vis de Dieu. Je fais des cauchemars régulièrement. Cette situation m'empêche d'aller visiter des amis et même les parents. Moi pour bien dormir, il faut que je prenne au moins deux (02) bières. Mais dès que je me réveille, les mauvaises pensées me reviennent ».

Présence des symptômes de stress post-traumatique, caractérisés par l'insomnie, l'irritabilité, les cauchemars, l'isolement, la colère, les conduites pathologiques (alcoolisme et même dépression).

Approche compréhensive

Cette observation offre un tableau clinique caractérisé par l'angoisse liée à des circonstances évènementielles d'une vie jalonnée d'écueils existentiels déstabilisants ; sujet présentant une personnalité marquée par un conflit psychique, lié la présence d'un enfant handicapé, qui loin d'être un enfant idéal et attendu pouvant engendrer la joie de devenir mère.

Il s'agit d'un cas dont la problématique clinique renvoie à un mode de dysfonctionnement de la personnalité sous-tendue par une dynamique traumatique, avec comme inférence somatique l'insomnie, les conduites pathologiques, la peur et l'irritabilité. Prises comme une manifestation de stress post-traumatique, ces symptômes procèdent du processus d'inhibition généré par l'angoisse de la perte d'estime de soi à jamais compromise par l'existence des sentiments qui se mêlent et qui sont semblables au processus de deuil.

3.2.2. Cas n°2 (EC2...)

Rencontre clinique

La rencontre avec EC2... a eu lieu un après-midi dans son bureau. Après avoir présenté l'objet de notre étude, EC2... était très intéressé par celle-ci. Compte tenu de son emploi du temps très chargé, nous avons convenu de travailler l'après-midi. Il nous a paru très attentif aux questions qui lui sont posées, et vigilant dans sa manière de répondre, intervenant souvent longuement, donnant son point de vue sans hésitation.

Eléments d'anamnèse

EC2... est un quinquagénaire, marié et père de quatre (04) enfants dont le premier a 28 ans et, étudie en Belgique. Deux (02) autres aussi étudient à l'étranger, particulièrement en France et au Canada. Le quatrième enfant, c'est celui qui vit avec handicap. EC2... est Médecin chef de service de médecine et a eu tous les enfants avec une seule femme. Cette dernière est Infirmière de profession.

Eléments d'entretien

Après l'installation dans son bureau, nous avons intervenu pour redéfinir l'objet de notre étude. Nous l'avons invité à parler en tenant un discours :

« Je suis Médecin depuis environ 18 ans. Mon expérience me permet d'avoir une certaine vue qui tient compte de mes connaissances biologiques. Notre enfant handicapé porte le même nom que moi. La seule chose qui crée la différence, c'est le prénom junior que j'ai ajouté à son nom. Vous comprendrez aisément que j'ai l'impression d'être malade autant que mon fils. Son état m'irrite quelquefois lorsque je vois comment je me dépense pour lui.

Cet enfant est né dans des très bonnes conditions. Il bien évolué jusqu'à l'âge de cinq ans. Pendant que j'étais allé passer ma spécialité en Europe, d'après le récit de sa mère, il avait développé un paludisme cérébral, mal diagnostiqué au départ. C'est quelques semaines plus tard que l'on a pu poser un vrai diagnostic.

Ce que je souligne est qu'il y a eu un moment de tâtonnement, pendant lequel, devant une complication sanitaire oriente très souvent vers les pasteurs, etc. Mon épouse est de la santé, mais j'avoue, qu'il y avait eu une petite inattention face à la situation de l'enfant. Pendant que ses parents et elle, me faisaient comprendre que c'est une situation surnaturelle, j'avais fini par convaincre mon épouse de ce que l'état mental de notre enfant était la conséquence d'un neuro-paludisme mal soigné.

En qualité d'agents de santé que nous sommes, mon épouse et moi, nous avons entendu beaucoup de choses autour l'état actuelle de notre enfant. D'aucuns n'ont pas hésité de dire que j'ai sacrifié mon enfant, parce que, comment se fait-il que celui-ci ne soit tombé malade de la sorte que pendant ma formation. D'autres par contre disent que les personnes de mauvaise foi, ont profité de mon absence, pour atteindre ma petite famille.

Croyez-moi monsieur le Psychologue, je ne connais pas un parent digne de ce nom, qui puisse vouloir du mal à ses semblables. Combien à plus forte raison à ses enfants ? chez nous en Afrique en général, et au Congo en particulier, les enfants constituent un investissement pour garantir nos vieux jours. Sans le montrer à mon épouse, mais je vis la situation de notre enfant comme étant un des échecs de ma vie. Cette situation me préoccupe souvent.

Vous voyez, mon épouse et moi sommes comme les cordonniers qui sont mal chaussés. Je me culpabilisais au début. Il y a des moments où je me disais que si je n'étais pas parti pour ma spécialité, peut-être que l'état de santé de mon enfant ne se dégraderait pas ainsi. Je me fais ce reproche. Mais, c'est trop tard ! Je me bats pour le rendre utile dans la société.

Heureusement que c'est mon dernier enfant. Je ne compte plus en avoir encore. Nous avons bien commencé et mal terminé la conception de notre progéniture. Mais qu'à cela ne tienne, c'est un enfant comme les autres. Il est dans une école spéciale où la prise en charge est remarquable. Nous faisons avec. On ne peut pas le renier, c'est notre sang. »

Les indicateurs de sens

« Mon épouse est de la santé, mais j'avoue, qu'il y avait eu une petite inattention face à la situation de l'enfant. Pendant que ses parents et elle, me faisaient comprendre que c'est une situation surnaturelle, j'avais fini par convaincre mon épouse de ce que l'état mental de notre enfant était la conséquence d'un neuro-paludisme mal soigné ».

Objectivation de la cause quant à la présence du handicap. Dans ce contexte, il apparaît visiblement que la cause n'est pas surnaturelle. Le neuro-paludisme est mis à l'index.

« (...) Sans le montrer à mon épouse, mais je vis la situation de notre enfant comme étant un des échecs de ma vie. Cette situation me préoccupe souvent. (...) Je me culpabilisais au début. Il y a des moments où je me disais que si je n'étais pas parti pour ma spécialité, peut-être que l'état de santé de mon enfant ne se dégraderait pas ainsi. Je me fais ce reproche. Mais, c'est trop tard ! (...) ».

Expression de l'impuissance sociale soutenue par un sentiment de sidération, de dévalorisation et de culpabilité.

Approche compréhensive

Il s'agit d'un sujet dont le complexe psychologique est centré sur l'affirmation de son identité professionnelle (Médecin) compromise par la présence d'un enfant handicapé. Cet enfant constitue la motivation centrale. EC2... présente une personnalité profondément affectée par l'état de santé de l'enfant, la remise en cause de son statut de médecin. Dans la cosmogonie congolaise, l'existence d'un enfant handicapé dans une famille, présente le mysticisme. La présence de cet enfant renvoie au mécanisme de négation identitaire professionnelle qui, de ce fait, pose le problème de l'image et de la conscience de soi face à cette évidence.

En somme, la présence d'un enfant handicapé dans la famille de EC2..., l'impuissance du père à éviter les conséquences du neuro-paludisme, du fait de son absence pendant le début de la pathologie et le sentiment de culpabilité, constituent la trame du malaise existentiel et de la souffrance psychique dont la traduction clinique évoque un stress post-traumatique.

3.3. Synthèse

Le handicap questionne l'énigme de l'origine au double sens du mot : au sens des commencements, avec l'interrogation des parents et de l'enfant au sujet de la scène primitive qui a donné naissance à cette anormalité. Mais origine également au sens de causalité. Les parents s'engagent dans la recherche d'une origine qui pourrait donner une explication à cette anormalité, en se lançant dans une quête de causalité où de croyances, superstitions, magie se superposent à un savoir médical de toute façon insatisfaisant. (S. Korff-Sausse, 1997).

Les aspects particuliers qui déterminent la souffrance des parents face au handicap de leur enfant sont : le traumatisme, la blessure narcissique, le deuil impossible de l'enfant imaginaire, un remaniement de l'identité, un risque de dépression ou de somatisations. Pour comprendre ces réactions psychologiques, il est souhaitable d'examiner comment le devenir-parent va être infléchi par le fait du handicap. Il est aussi important de différencier ce processus chez chacun des parents, le devenir-mère et le devenir-père.

Pour les parents, le handicap suscite un intense sentiment de culpabilité en réveillant, par cette transmission anormalité, voire monstrueuse, des fantasmes de filiation fautive. « On peut dire que dans le cas de rencontre traumatique avec le handicap de l'enfant, ce sont les parents qui se retrouvent dans un état de « prématurité psychologique ».

A partir de EC1... et EC2..., il apparaît que le handicap d'un enfant a des répercussions psychologiques liées aux divers traumatismes psychiques basés sur le sentiment de culpabilité, la sidération, l'angoisse, la peur d'avoir un autre enfant handicapé et les troubles de sommeil (insomnie), etc. Cette symptomatologie révèle un stress post-traumatique.

Cependant, le niveau d'instruction et les croyances socio-culturelles impactent significativement au sens que l'on donne au type de conditions de naissance d'un enfant handicapé, à la cause de ce handicap et au vécu de celui-ci par les parents.

Conclusion

Cette étude ayant pour objectif, de montrer comment les parents vivent le handicap, selon que l'on soit mère ou père ; nous a permis d'apporter des réponses aux questions suivantes : Quel est l'impact de la naissance d'un enfant sur les processus de parentalité ? Comment les parents vivent-ils le handicap de leur enfant ? Les résultats montrent à travers la recherche documentaire et l'entretien clinique que, face à l'espoir pour tout parent de recevoir à la naissance un enfant en bonne santé, la naissance d'un enfant handicapé est traumatisant pour les parents ; qu'être parent d'un enfant handicapé constitue une épreuve qui désorganise tous les repères sur lesquels s'appuient habituellement la parentalité. Dans ce cas, le devenir-parent doit traverser des obstacles et passer par certaines étapes. Dans une première phase, l'annonce du handicap provoque une sidération. Comment se reconnaître dans cet enfant ? la deuxième phase est plus réaliste, parce qu'elle tient compte de la différence et de la singularité de cet enfant au sens d'une caractéristique liée au handicap. Sachant que l'arrivée d'un enfant handicapé provoque aussi un changement de l'ambiance familiale, souvent même des conditions matérielles. Le handicap de leur enfant provoque la sidération et le sentiment de culpabilité au niveau des parents. Malgré le traumatisme, le déni et la culpabilité face au handicap de leur enfant, les parents peuvent dire : « Mon enfant est handicapé » ou « Je suis parent d'un enfant handicapé », mais avant et par-delà tout : « Ils sont parents ».

Références bibliographiques

Bernard-Tanguy Laurence & Reniers Dominique, 2013, *Mini Manuel de Psychologie clinique*, Paris, Dunod, 179 p.

Ghimbi Nicaise Léandre Mesmin, 2014, *La représentation sociale du psychologue clinicien dans les centres hospitaliers de Brazzaville : identité et appartenance*, Thèse de doctorat unique option : Psychologie pathologique et clinique, sous la direction de Dieudonné Tsokini, Maître de Conférences, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, 444 p.

Houzel Didier, Michelle Emmanuelli et Moggio Françoise, 2000, *Dictionnaire de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, PUF, 807 p.

Houzel Didier, 1999, *Les enjeux de la parentalité*, Paris, ESHEL, 240 p.

- Houzel Didier, 1994, « Handicap de fonctionnement interactif précoce », *Contraste enfance et handicap*, ANECAMSP, p. 119-128
- Klein Melanie, 2006, *Le complexe d'Œdipe*, Paris, Payot et Rivages, 288 p.
- Klein Melanie, 2003, *Deuil et dépression (1882-1960)*, Paris, Payot.
- Kohn Ruth Canter et Nègre Pierre, 1991, *Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Paris, Nathan, 240 p.
- Korff-Sausse Simone, 2006, « Un double étrange. Handicap et relation fraternelle », dans Bert C. (sous la direction de), *La fratrie à l'épreuve du handicap*, Toulouse, Ères, p 149-152.
- Korff-Sausse Simone, 1997, « Vous n'y êtes pour rien. Hasard et devenir psychique », *Topique*, p. 97-123.
- Lebrun Jean Pierre, 2005, « Quelles légitimités pour une rencontre parents/professionnels ? », Colloque de l'AEPE, Reims.
- Lebrun Jean Pierre, 1999, *Un monde sans limite, Essai pour une clinique de la psychanalyse du social*, Toulouse, Ères, 190 p.
- Liberman Romain, 1991, La souffrance des parents devant la naissance d'un enfant handicapé », *Psychiatrie française*, vol. XXII, 3, p. 67-72.
- Tsokini Dieudonné, 2017, *Mutation sociale et post-conflit. Perspectives psychopathologique et clinique*, Paris, L'Harmattan, 280 p.
- Wawrzyniak Michel & Schmitt Guillaume, 1999, La lutte du prime adolescent pour être reconnu, in *Journal de psychiatrie*, tome XII, n°3, p. 10-14.
- Winnicott Donald Woods, 1971, *La consultation thérapeutique et l'enfant*, Paris, Gallimard.

**PERCEPTION SOCIALE DE LA MALNUTRITION EN MILIEU
SONGHAY : CAS DU DEPARTEMENT DE TILLABERI**

**SOCIAL PERCEPTION OF MALNUTRITION IN SONGHAY
ENVIRONMENT/ CASE OF DEPARTEMENT OF TILLABERI**

Hassoumi DJIBO, Maitre-Assistant du CAMES, Université Boubacar Ba de Tillabéri
BP. 175/Ti

/

Dilwani ADAMOU, Maitre-Assistant du CAMES, Département de philosophie, Culture et
communication; Université de Zinder
dilwaniadamou@yahoo.fr dilwaniadamou@gmail.com

/

Abdouramane ALOU HAMIDOU, Maitre-Assistant du CAMES, Université Boubacar Ba
de Tillabéri, BP. 175/Ti

/

Issaka HAMIDOU, ONG Dimol, Tillabéri
Corresponding auteur : dhassoumi@yahoo.fr
Université de Tillabéri

Résumé

Il semble trivial d'assumer l'existence de liens puissants entre les habitudes alimentaires d'une communauté d'humain et les pratiques culinaires et la culture de cette communauté. Pour vérifier cette assertion, nous avons choisi de conduire notre étude au sein de populations Songhaey du Niger, et précisément dans le département de Tillabéri chef lieu de la région administrative de même nom. Nous avons voulu sonder la perception des femmes en milieu songhay sur des aspects de pratiques alimentaires considérées ailleurs comme mauvaises pour la santé humaine. Notre étude qui a porté sur huit (8) villages a donc visé l'établissement d'un lien étroit entre des pratiques alimentaires et la culture ancestrale prévalente au sein des communautés étudiées. Notre enquête a concerné un échantillon de quarante (40) mères d'enfants malnutris, qui ont été admis dans des foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN). Nos résultats montrent que la malnutrition est une construction sociale liée à des représentations collectives de l'image de la femme idéale au sein de leur société. Cet idéal phénotypique recherché aboutit inexorablement au développement d'un surplus de poids par rapport aux besoins du corps.

Mots-clés : perception, malnutrition, Songhay , département, Tillabéri.

summary

It seems trivial to assume the existence of powerful links between the eating habits of a human community and the culinary practices and culture of that community. To verify this assertion, we have chosen to conduct our study among

Songhay populations in Niger, and specifically in the department of Tillabéri, capital of the administrative region of the same name. We wanted to probe the perception of women in Songhay environment on aspects of eating practices considered elsewhere as bad for human health. Our study, which focused on eight (8) villages, therefore aimed to establish a close link between eating practices and the ancestral culture prevalent within the communities studied. Our survey concerned a sample of forty (40) mothers of malnourished children, who were admitted to homes for apprenticeship and nutritional rehabilitation (FARN). Our results show that malnutrition is a social construction linked to collective representations of the image of the ideal woman within their society. This sought after phenotypic ideal inexorably leads to the development of excess weight compared to the body's needs.

Keywords : perception, malnutrition, Songhay, department, Tillabéri

Contexte et justification

Le contexte de Tillabéri est caractérisé par une forte instabilité sécuritaire sans précédent causée par la présence de bandits armés et un accroissement rapide de la pauvreté, particulièrement dans les milieux ruraux. Cette instabilité sécuritaire a accru les problèmes nutritionnels déjà existant comme conséquences des changements climatiques. En effet, le département de Tillabéri est l'un des plus exposés aux aléas climatiques, et notamment la faiblesse de sa pluviosité et ses sols dunaires fortement dégradés. Ces aléas naturels impactent de façon négative la disponibilité des ressources alimentaires et financières. Une conséquence directe de cette précarité accrue est la forte augmentation des troubles de nutrition, particulièrement dans la plus vulnérable des tranches d'âges, notamment celle des enfants de moins de cinq (5) ans. Ce phénomène est encore plus accentué en milieu rural où il a atteint 34% de la population (INS-Niger,2016).

Pourtant, le département de Tillabéri ne manque pas de potentiel agricole appréciable à travers ses dix sept (17) aménagements hydroagricoles (AHA) (DRA/Ti, 2019). Toutefois, du fait d'un ensemble de facteurs dont la faiblesse des rendements, la mauvaise application des paquets technologiques (dates et fréquences d'irrigations, fréquence et qualité du contrôle des déprédateurs du riz, quantité des engrais organiques et minéraux etc.), non maîtrise des bonnes pratiques de gestion des rizières etc., qui concourent à abaisser la production (Mossi et al.2017). Cette dernière est très faible et ne couvre pas les besoins alimentaire des rizières et de la population. Ce qui expose l'importation du riz asiatique dans le département.

En dépit donc du grand potentiel de terre irrigable du département, on y note une majeure insuffisance en disponibilité de denrées alimentaires particulièrement celles riches en protéines comme les légumineuses et les légumes mieux appropriées à la nutrition des enfants. De ce fait, dans ce département, et particulièrement en milieu rural, de nombreux enfants souffrent de troubles alimentaires aigus pouvant aller de modérés à très sévères.

D'un point de vue purement humanitaire, la situation de conflit armé dans la région a motivé l'intervention de plusieurs acteurs au développement (Institutions et ONG). Leur présence dans le département a permis d'apporter une assistance et du secours d'urgence aux populations hôtes vulnérables et à celles déplacées. Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, les acteurs mettent l'accent sur la

prévention à travers l'approche « Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle ».

Il convient de noter qu'aujourd'hui, l'impact de l'insécurité armée et du banditisme voilé ont imposé aux populations du département et de la région, des mesures administratives d'urgences qui restreignent considérablement leurs mouvements et qui impactent négativement leur qualité de vie. En effet, ces mesures de sécurité limitent l'accès des populations et des ménages aux ressources alimentaires de premières nécessités ainsi que leurs accès à l'aide humanitaire¹internationale.

C'est dans ce contexte de restrictions et de précarités, que nous tenterons d'analyser la *perception sociale de la malnutrition en milieu Sonney : cas du département de Tillabéri*.

Introduction

L'objectif de cette étude est d'analyser la perception sociale de la malnutrition en milieu Songhay . L'analyse part de la définition selon laquelle, la malnutrition se traduit par un déséquilibre entre la façon dont un individu s'alimente, et les besoins vitaux de son organisme (UNICEF, 2016). De cette définition on peut comprendre que la malnutrition dépend de comportements et de pratiques alimentaires. En d'autres termes, la malnutrition est la conséquence d'une multitude de facteurs incluant la surnutrition, la sousnutrition ou la dénutrition. Ces formes de malnutrition se distinguent les unes des autres.

Ainsi, il convient de noter que la première forme, c'est-à-dire la surnutrition, elle est un trouble provoqué par la suralimentation. Les personnes atteintes de trouble sont soit des enfants, soit des adultes. La sousnutrition quant-à elle traduit un état de manque important de nourriture. Cet état est uniquement observé chez les enfants de zéro à cinq (5) ans. La dénutrition résulte elle de l'absence d'apports nutritionnels suffisants par rapport aux dépenses énergétiques journalières de l'organisme. La dénutrition est donc un trouble alimentaire plutôt fréquent chez les personnes âgées.

Dès lors, il se pose une série de questionnement entre autres sur :

- la forme de malnutrition la plus fréquente en milieu songhay ?
- les habitudes alimentaires des mères sonney qui sont à la base dudit trouble alimentaire ?
- la malnutrition des enfants est-elle liée à des croyances culturelles sur l'alimentation?

Ainsi, pour répondre à ces questions, nous avons élaboré un protocole de recherche axé sur la démarche méthodologique mettant l'accent sur la mobilisation sociale et la participation des mères d'enfants à la préparation culinaire. Nous abordons dans un second temps les résultats obtenus. Finalement nous discutons ces résultats et formulons des conseils.

¹ <https://reca-niger.org/spip.php?article1276>

1. Matériel et méthode

Cette partie du travail aborde le matériel utilisé, et la méthodologie appliquée. Ainsi, nous traiterons dans un premier temps du matériel, avant d'aborder la méthodologie du travail.

1.1. Matériel

1.1.1. Zone de l'étude

L'étude s'est intéressée à huit (8) villages administratifs de quatre(4) communes du département de Tillabéri, à savoir : Tamtala et Koiria Haoussa pour la commune rurale de Kourtheye, Sakoira et Bonféba pour la commune rurale de Sakoira, Darbani et Dangala pour la commune rurale de Sinder, Diomona et Nassiré pour la commune rurale de Dessa (Figure 1). Il faut retenir que cette zone est liée au fait que la plupart de ces villages disposent de site de Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN) dans lesquels sont traités les enfants malnutris. A cela s'ajoute au constat selon lequel les mères de ces villages donnent le sentiment de ne pas maîtriser les bonnes pratiques alimentaires.

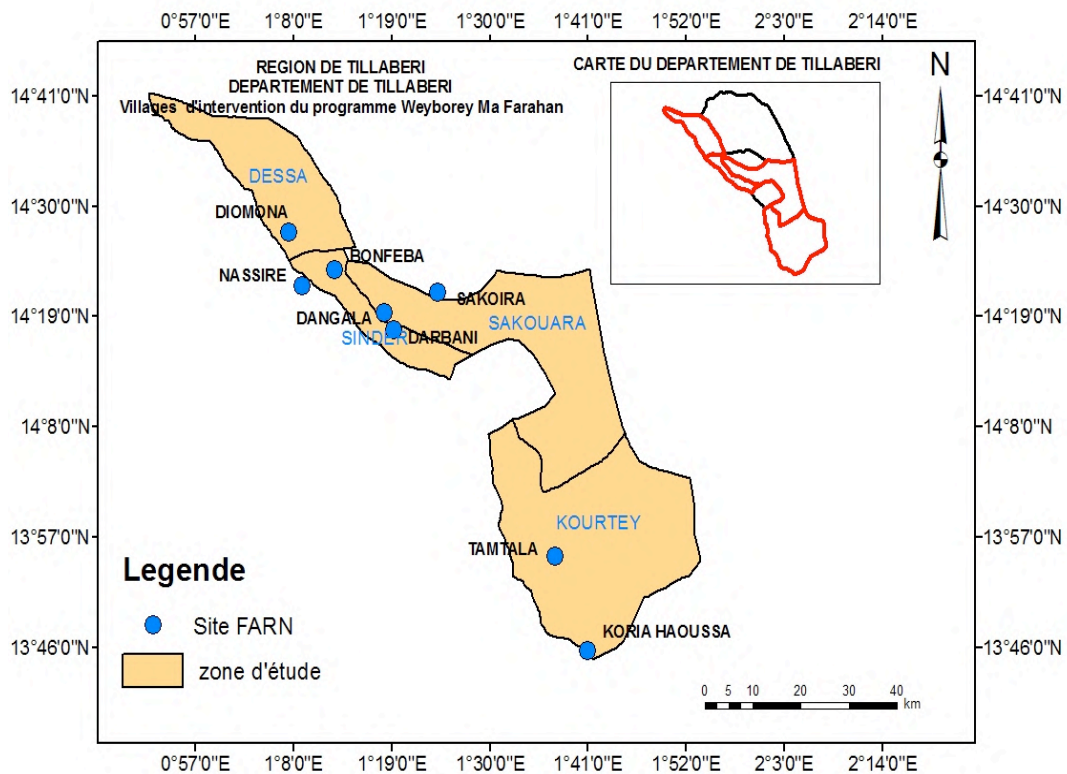


Figure 1: Zone de l'étude

Source : Document du projet Weyborey Ma Farhan (2018)

1.1.2. Outils de collecte de données

Les outils de collecte des données sont :

- *Instrument d'observation pour les enfants inscrits dans les FARN*

Il a été conçu dans le but d'avoir un aperçu général du suivi nutritionnel d'un échantillon d'enfants pris au hasard dans le FARN. Il permet de comparer le poids

et le périmètre brachial (PB) de chaque enfant lors de son entrée dans le foyer, à son état nutritionnel à sa sortie du FARN. La différence de poids entre l'intervalle concerné permet ainsi d'estimer les gains ou les pertes en poids durant le séjour dans le FARN.

○ ***Questionnaire destiné aux membres des ménages***

Cet outil est destiné à un échantillon de ménages pris au hasard dans chaque communauté de la zone de l'étude. Il permet d'avoir une idée des habitudes alimentaires et d'estimer le degré de vulnérabilité des ménages à une insécurité alimentaire. Il permet ainsi d'aborder d'un côté, la perception de la malnutrition par les occupants du foyer, et de l'autre côté, il permet également d'évaluer les itinéraires thérapeutiques suivis par les mères des enfants malnutris. Finalement, cet outil tente aussi de cerner les principales causes de la malnutrition chez les enfants, et les solutions préconisées par les communautés pour y faire face.

○ ***Questionnaire destiné aux mères d'enfants inscrits dans les FARN***

Ce questionnaire s'intéresse aux connaissances des mères sur les causes de la malnutrition, aux habitudes alimentaires des ménages, et surtout à l'alimentation des enfants. Il aborde aussi, les conditions de vie de l'enfant dans le foyer, puis l'appréciation que font les mères des enfants malnutris par rapport à l'approche FARN.

○ ***Questionnaire destiné aux mamans lumières***

Ainsi, ces outils nous renseignent sur la formation qu'elles ont reçue, et sur le paquet d'activités ont mené au sein du FARN.

○ ***Guide d'entretien en focus group***

Ce guide traite de la connaissance de la communauté par rapport aux causes et les conséquences de la malnutrition sur la qualité de vie des enfants, sur les interdits alimentaires, sur les itinéraires thérapeutiques à suivre par les mères des enfants malnutris, sur les terminologies utilisées pour désigner les divers états de malnutrition, finalement, sur le jugement et le comportement de l'entourage vis-à-vis de l'enfant malnutri ou ses parents. Ce guide aborde aussi les aspects sur l'implication des communautés dans les activités de lutte contre la malnutrition, par l'approche FARN et les relations entre les agents de santé et les communautés. En outre, en dehors des outils de collecte de données précédents, des entretiens semi-structurés ou focus groups ont complété notre collecte d'information. Ces échanges à bâton rompu en petits groupes ont permis d'avoir des discussions plus larges sur des points d'intérêt communs. En outre, nous avons aussi utilisé la technique d'observation participative et l'écoute des traditions orales, qui nous ont aussi fourni des informations sur les habitudes alimentaires, les comportements sociaux liés aux aliments et les changements dans les pratiques alimentaires, à travers des chansons et des rites liés à la nourriture.

Pour les ménages, nous avons utilisé la technique d'échantillonnage aléatoire. La zone d'enquête couvre les huit (8) villages d'intervention du projet *Weyborey Ma Farahan* (rendre les femmes heureuses en langue locale). Dans chaque village, les ménages sont choisis au hasard.

Au niveau des mères des enfants inscrits dans les FARN, nous avons utilisé la même technique d'échantillonnage aléatoire. Il y a huit (8) FARN et dans chaque foyer, cinq (5) mères ont été tirées au hasard pour être questionnées. Donc au total, notre échantillon est constitué de 40 mères d'enfants.

Tableau 1: Population enquêtée

Caractéristiques	Nombre de personnes
Enfants malnutris observés dans les FARN	80
Ménages enquêtés dans les villages	40
Mères interviewées dont les enfants inscrits dans les FARN	40
Relais communautaires interviewés	16
Mamans lumières interviewées	8
Facilitatrices interviewées	8
Agents de santé communautaires interviewés	8
Personnel du district interviewé	2

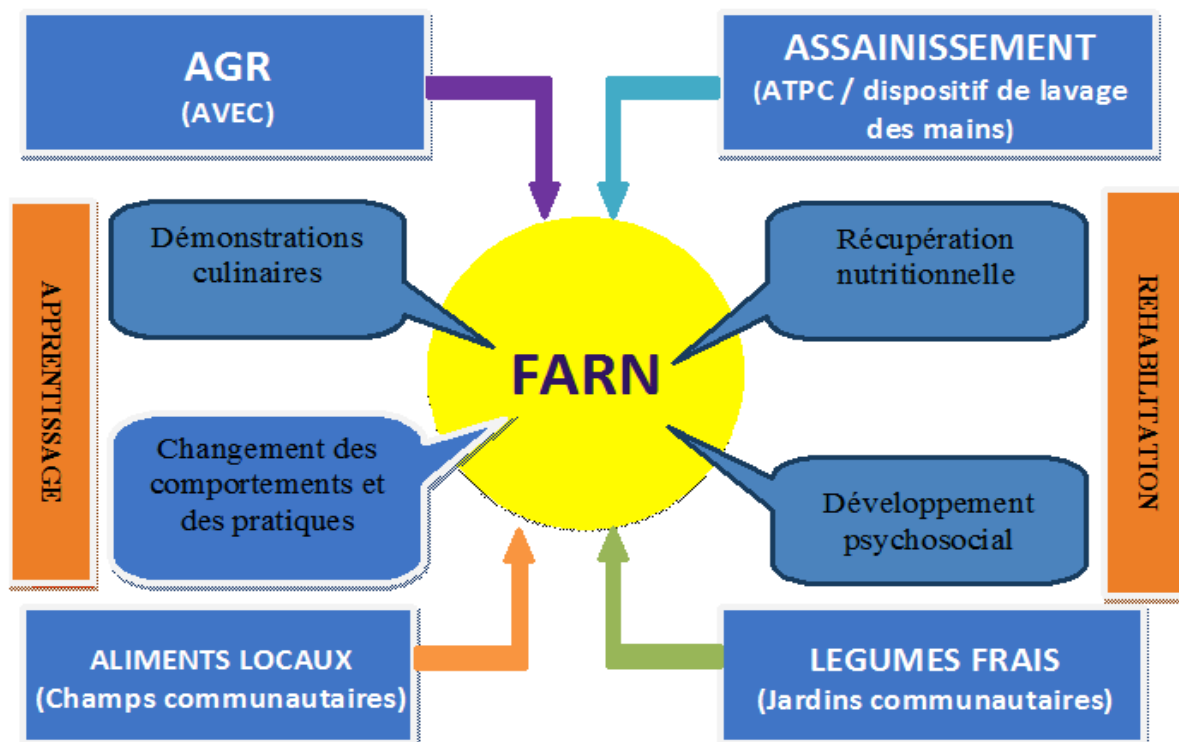
Source : enquête, 2018

1. 2. Méthodologie

La méthodologie appliquée à cette étude est basée sur l'approche FARN qui consiste à réunir les mères d'enfants afin qu'elles suivent des formations culinaires. Cette approche permet également de soigner les enfants malnutris à travers la consommation des aliments locaux. Dans la plupart des cas, le travail des FARN est réalisé à travers six (6) catégories d'acteurs qui sont les relais communautaires pour le dépistage, les facilitatrices pour l'animation du FARN, les mamans lumières pour les démonstrations culinaires, les mamans des enfants malnutris pour le suivi nutritionnel des enfants, le personnel de santé pour les pesées de confirmation et de sortie et la communauté pour son appui dans la mobilisation des ressources.

L'approche FARN est développée par le Programme « Weyborey Ma Farahan » d'une ONG locale (DIMOL), dont le programme comporte plusieurs composantes qui une fois mises en commun, permettront de mieux prévenir et lutter contre la malnutrition dans la communauté, à travers la distribution des aliments locaux. C'est la raison pour laquelle, il a déjà prévu la constitution d'un stock d'aliments locaux, la mise en place de jardins maraîchers pour l'approvisionnement en légumes frais, la mise en place d'associations villageoises d'épargne et de crédits (AVEC), pour développer des activités génératrices de revenus, finalement, la réalisation d'activités d'assainissement.

Figure 2 : Schéma d'organisation des FARN



Pour mener à bien les activités des FARN, le programme a procédé au renforcement des capacités des acteurs communautaires (relais, mamans lumières, facilitatrices) ainsi que l'organisation de formations sur l'importance de la diversité alimentaire, les valeurs nutritionnelles des aliments cultivés localement, la nutrition des enfants, la préparation des aliments. Il convient de noter, que des cours sur l'importance du sevrage et des soins médicaux ont été également dispensés à tous les acteurs communautaires. Les activités des foyers ont facilité également le regroupement des femmes mères d'enfants le jour de la cérémonie communément appelée en langue locale « Mani Hori », qui a permis de la compréhension de leur perception vis-à-vis de la malnutrition.

1. 3. Déroulement de l'enquête

L'enquête de terrain a été réalisée par quatre (4) enquêteurs, sélectionnés parmi les étudiants de l'Université Boubacar Bâ de Tillabéri, qui par la suite ont été formés à l'utilisation des différents questionnaires. Ainsi, dans un premier temps, nous avons procédé à un pré-test de tous les outils. Ce pré-test, nous a permis de corriger certaines erreurs et de faire des réajustements dans la hiérarchisation des questions, dont certaines ont été supprimées compte tenu de la durée limitée des entretiens. Après les corrections apportées aux outils, les enquêteurs ont été déployés dans les villages.

L'enquête proprement dite, s'est déroulée en huit (8) jours, du 02 au 10 Novembre 2018, et a couvert les huit (8) zones d'intervention du projet à savoir Diomona, Nassiré, Bonféba, Sakoira, Darbani, Dangala, Koiria Haoussa et Tamtala. Les focus groups ont été réalisés chez les chefs de villages pour les hommes, et au niveau des groupements féminins pour les femmes. En somme, quatre (4) focus

groups ont été organisés dans quatre (4) villages qui sont Nassiré, Dangala, Sakoira et Tamtala.

2. Résultats et analyse

Dans cette partie du travail, nous traiterons d'abord la façon dont la malnutrition est perçue en milieu songhay. Nous aborderons ensuite la perception de la rondeur chez les femmes.

2.1. Malnutrition en milieu Songhay

Les résultats de l'enquête révèlent l'existence d'interdits alimentaires pour les enfants dès la naissance, émanant de pratiques de leurs mères. En effet, selon 88% des personnes interrogées, les interdits alimentaires, par ailleurs généralement basés sur les traditions et croyances ancestrales, interviennent dès la grossesse. Les mères d'enfants évoquent certains interdits alimentaires comme par exemple la consommation de l'œuf ou du poisson, et notamment, celle prohibée du poisson appelé, silure. Ce poisson mythique est associé à l'évolution des communautés songhay le long du fleuve et ses affluents. Quant aux 12% de l'échantillon, elles n'ont pas d'interdits alimentaires liés à une quelconque croyance ancestrale.

Il existe aussi des interdits comportementaux tels que le port de bracelets ou tout autre objet protecteur, par des femmes enceintes. Ces objets sont généralement portés afin de se prémunir contre le mauvais œil et les esprits malveillants qui en voudraient à la future mère ou son fœtus en développement. Parmi les interdits comportementaux, il y a également les interdictions faites aux femmes enceintes, de sortir à certains moments de la journée. De tels moments comme lorsque le soleil est à son zénith, ou encore, aux crépuscules du matin, considérés dans les traditions songhay, comme des moments propices aux esprits malveillants.

Dans le passé, un malnutri dans un ménage songhay constitue une source de déshonneur pour l'homme, et les parents sont traités par la communauté de négligents, d'incapables, ou même d'irresponsables. Dans la société songhay, les représentations collectives autour de l'alimentation obligent les hommes, à se dépasser pour assurer les besoins élémentaires de la vie de leurs enfants, et particulièrement les besoins alimentaires de toute sa famille, d'où la culture de l'embonpoint, afin de montrer que le chef de famille est capable de procurer la nourriture à tous les membres de sa famille.

Dans le département de Tillabéri comme dans toutes les régions songhay des cérémonies de danses « *maani gaani* » communément « *appelé danse de la rondeur* » ou des chansonnettes comme « *zankey ma han hari, hari no ga maani te* » autrement dit « les enfants doivent boire de l'eau, c'est l'eau qui fait grossir » pour encourager les parents à améliorer l'alimentation de leurs enfants ou encore « *jandaro ma jandi; jandaro ma jandam* » pour faire l'éloge de la femme ronde.

Cette pratique ancestrale semble être aujourd'hui révolue dans la société moderne, et notamment par sa composante médicale qui cri haro contre la graisse du fait de ses effets néfastes sur la santé des communautés.

La médecine moderne traite la malnutrition comme une conséquence d'un déséquilibre en nutriments en excès, ou en défaut. Pourtant, on constate que la construction sociale de la malnutrition est ancrée dans les sociétés songhay. En effet, chez les Songhays, et contrairement aux sociétés occidentales, l'image de la femme ronde est très estimée. Cette appréciation de la femme aux formes rondes accentue la culture du « gavage traditionnel », et à défaut de gavage, la prise de

produits pharmaceutiques appelés « la fusi » et qui se traduit littéralement en « qui fait se gonfler » en créant un « super appétit ».

2.2. La perception de la rondeur

La perception de la rondeur est également exprimée à travers une cérémonie, dite « *Maani Hori* ». Cette cérémonie consiste à égorger un poulet et à le répartir entre les différentes femmes et chaque partie du poulet possède une signification. Le but de la cérémonie est d'encourager les femmes à prendre du poids, afin de donner naissance à des enfants bien portants, et de pouvoir bien allaiter ceux-ci. Car, dans la logique de la communauté sonney, non seulement une femme maigre est synonyme d'épouse affamée donc ne pouvant donner naissance qu'à des enfants faméliques, mais en outre, la maigreur des membres d'une famille est perçue comme preuves de chefs de familles incapable de subvenir aux besoins de base de leurs familles. Cette du chef de famille incapable est inacceptable dans la société songhay.

Au cours du « *Maani Hori* », les différentes parties du poulet ont des significations symboliques. Ainsi, la tête, le bec ou la langue du poulet est réservée à la femme réputée dans la communauté, comme incapable de garder secret des confidences à elle faites. Le cou de l'oiseau, qui habituellement est jeté, est au cours de cette cérémonie donné à la femme connue pour être fouineuse dans la vie privée d'autrui. La poitrine du poulet sacrifié est octroyée à la femme la plus gavée, donc la plus ronde de la communauté. Il faut retenir que chez les Sonney, cette dernière femme représente le phénotype idéal recherché pour une femme, et de ce fait est appelée également femme suprême.

Toujours dans la symbolique des parties du poulet sacrifié, le gésier et les intestins de ce dernier sont utilisés comme caricatures de la femme supposée la plus sale de la communauté. Le cœur ou le foie de l'oiseau sont donnés à la femme qui a l'âme la plus paisible du groupe, c'est-à-dire, celle qui est sans violence ni agitation. L'aile est réservée à la femme mariée maigre, aimant beaucoup se déplacer, pour ainsi illustrer son caractère instable et volatile. La cuisse du poulet est le cadeau de la femme qui a fourni beaucoup d'efforts, accroître son poids devenu bien visible. La jambe et les ergots constituent la récompense à la femme qui a échoué à la compétition du gain de poids. Quant au dos du poulet, dépourvu de chaire, il symbolise le mieux la femme la plus maigre de la communauté, et est de ce fait réservé à cette dernière. Enfin, quelques plumes vont être sélectionnées et rassemblées, puis envoyées spécialement aux femmes de mauvais comportement alimentaire, et surtout vestimentaire dans le quartier.

3. Discussion

Selon l'UNICEF, à travers le cercle vicieux de la pauvreté et de la malnutrition, il existe un lien entre les trois éléments qui suivent : l'état de pauvreté des ménages, l'insuffisance de la production alimentaire et l'accès aux soins de santé. Une autre étude, réalisée en décembre 2006 par l'INS sur « Pauvreté et Santé » démontre que le taux de malnutrition (toutes formes comprises) est plus élevé parmi les ménages pauvres à cause du faible accès aux services publics. Le profil de pauvreté basé sur le DSBE² et les résultats de l'enquête montrent d'ailleurs que la pauvreté toucherait 62 % de la population nigérienne avec une incidence plus

²Degré de Satisfaction des Besoins Essentiels

élevée en milieu rural (66%). Or, à ce niveau, la région de Tillabéri fait partie des régions les plus touchées par la pauvreté au Niger avec un taux de 56%.

Quant aux problèmes d'allaitement, ils ont été évoqués par les ménages qui font allusion aux mauvaises conditions d'hygiène et de soins de santé. En effet, le manque d'hygiène constitue l'un des principaux éléments qui sont en rapport avec la prévalence des maladies diarrhéiques qui entraînent la malnutrition (Core group, 2005). Le manque d'hygiène à son tour, est directement et principalement lié au niveau d'éducation des populations. En effet, bien qu'il existe une forte corrélation entre la pauvreté et le manque d'hygiène, cette corrélation ne traduit pas forcément dans les faits une relation de cause à effet. Ainsi, on peut voir d'un côté que la pauvreté économique d'un pays ou d'une région peut couvrir de larges espaces et communautés car c'est une notion relative, mais de l'autre côté, cela ne veut pas dire que les membres de cette communauté manquent obligatoirement d'hygiène car cela ne serait pas vraie. De façon précise, on peut dire que les communautés des pays en voies de développements et notamment ceux d'Afrique font partie des plus pauvres de la planète. Mais, du fait du haut niveau d'éducation de certains de ses membres, le niveau d'hygiène que ces pays montrent prouve que la pauvreté n'est pas forcément synonyme de manque d'hygiène.

De façon converse, à l'intérieur d'une communauté pauvre donnée, on peut voir que le niveau d'hygiène appliqué varie en fonction premièrement de l'éducation de ses membres.

Il faut par ailleurs reconnaître que des conditions d'hygiène inadéquates et des pratiques de sevrage inadaptées peuvent considérablement affecter l'état nutritionnel des enfants (Mariatou K., 2008). Selon (MASSAMBA et al. 198), les mauvaises pratiques de sevrage chez les jeunes enfants sont dictées par des attitudes de leurs mères, des croyances religieuses et des perceptions culturelles telles que celles précédemment décrites dans le milieu songhay sont néfastes vis-à-vis de l'alimentation et de la santé.

Il convient de noter que le sentiment de gêne tend à disparaître peu à peu et la malnutrition des enfants est en passe de devenir un fonds de commerce. A Madarounfa, les femmes « utilisaient des produits provoquant la diarrhée chez l'enfant afin qu'il présente des signes de malnutrition » (Mariatou K., 2008). Cette situation a entraîné une baisse du sentiment de responsabilité (culpabilité) des parents vis-à-vis de leurs progénitures. Ce sentiment de culpabilité n'est exprimé que par 13% des membres des ménages interrogés.

Cette « négligence sociale » (Olivier Bernard, al. 1999) fait référence au comportement moins attentif de la mère envers son enfant en cours de socialisation. Nous remarquons que le sentiment d'accusation demeure faible par rapport aux variables de pitié ou d'indifférence autrement dit la communauté semble tolérer cet état de fait. Autrefois, dans les sociétés nigériennes, la capacité de bien nourrir sa famille était une condition sinequanon à remplir par le prétendant pour prendre une femme en mariage. Dans la zone sonney, il existait des rituels pour magnifier l'embonpoint des femmes comme les cérémonies de danses³ ou de gavage⁴. C'est pour cette raison d'ailleurs que, pour contourner le

³ En région songhay, il y a une danse populaire appelé « zankey ma han hari, hari no gamaani té » autrement dit « les enfants doivent boire de l'eau, c'est l'eau qui fait grossir » pour encourager les parents à améliorer l'alimentation de leurs enfants ou « jandaro ma jandi; jandaro ma jandam » pour faire l'éloge de la femme ronde.

⁴ Cette pratique est aujourd'hui dénoncée par le corps médical compte de l'effet d'exagération. Mais il ya un aspect très important et très significatif qui consiste à égorger un poulet et à le répartir entre les différentes

sentiment de honte, certaines familles attribuent l'état de malnutrition à d'autres phénomènes en disant que l'enfant est possédé, hanté, « mangé par les sorciers », etc.

Conclusion

La conclusion tirée de cette étude consiste à considérer le surpoids comme un fait social, c'est-à-dire qu'il s'impose aux membres de la communauté. Cela se traduit par l'importance que la société accorde aux femmes obèses, bien que celles-ci sont exposées à des graves maladies (diabète, hypertension artérielle, etc). De ce fait on peut dire que la malnutrition est dans le cas de cette étude une construction sociale. En effet pour remédier à ce fleau les femmes doivent abandonner le gavage naturel ou la prise de médicaments qui font grossir. Mais cela n'est possible que, lorsque l'Etat du Niger et ses partenaire techniques et financiers prennent le problème avec acuité et mettent en avant la mobilisation sociale autour de la pratique du gavage.

Références bibliographiques

Direction régionale de l'agriculture de Tillabéri (DRA/Ti), 2019, *compagne agro-sylvo-pastorale*, DRA/Ti, Niger. 139 p.

Hassoumi. D. et al., 2019, *Lutte contre la malnutrition à travers les foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle (FARN) : De la consommation des aliments locaux à la guérison des enfants malnutris*, Volume 7, Issue 7, July 2019, pp.1318-1328, Inde, 10 p.

Illiassou Mossi Maiga et al, 2017, Normes techniques et pratiques locales des producteurs dans les périmètres rizicoles irrigués de TOULA et de BONFEBA au Niger, *African Crop Science Journal*, Vol. 25, No. 4, pp. 441 – 456, Uganda, 2017. 15 p.

INS, 2016, *Evaluation nationale de la situation nutritionnelle par la méthodologie SMART au Niger*, Niger . 127 p.

INS, 2015, *pauvreté et santé, SMART au Niger*, INS, Niger. 44 p.

INS, 2012, *recensement de la population et de l'habitat au Niger*, INS, 2012

Massamba. J. et al., 16 - 21 novembre 1998, *Attitudes, croyances, perceptions culturelles et facteurs socio-économiques de nature à détériorer le statut nutritionnel du nourrisson et de l'enfant d'âge préscolaire*, Conférence internationale sur la nutrition du nourrisson. et de l'enfant d'âge préscolaire, Ibadan, Nigeria.

femmes et chaque partie du poulet possède une signification. Les femmes seront encouragées à améliorer leur alimentation pour avoir des enfants bien portants à la naissance car selon l'UNICEF, la malnutrition commence parfois le ventre de la mère. Aujourd'hui, le gavage traditionnel est remplacé par la prise des produits pharmaceutiques appelés « la fusi » ou « super appétit ».

Koné Mariatou, 2008, *Stratégies des ménages et malnutrition infantile dans la région de Madarounfa*, Collection Afrique contemporaine, **2008/1 (n° 225)**, pages 161 à 197.

Olivier. B. et al, 2016, *Perception de la malnutrition chez l'enfant préscolaire dans la vallée du Ntem (Sud-Cameroun)*, Collection L'homme et la forêt tropicale, 1999

UNICEF, 2016, rapport annuel,
[www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_AnnualReport_2016_Fr_\(1\).pdf](http://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_AnnualReport_2016_Fr_(1).pdf), consulté 07décembre 2019

INRAN-CERRA DE MARADI, *manuel de production et d'utilisation des fourrages vert hydroponiques (SVH) au Niger*, <https://reca-niger.org/spip.php?article1276>, consulté le 04 décembre 2019

CRISE FONCIÈRE, INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET STRATÉGIES D'ADAPTATION DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE DOMANGBEU (CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

DALLY Brou Michel Hermann

*Département de Sociologie/Anthropologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
dallyhermann4@gmail.com*

Résumé :

Le système d'extension des parcelles, pratiqué par les paysans pour développer l'économie de plantation, a conduit à une crise foncière dans la sous-préfecture de Domangbeu, la quasi-totalité des terres arables étant arrivée à saturation. Incapables de créer de nouvelles plantations pour leur subsistance, beaucoup de ménages agricoles se retrouvent donc en insécurité alimentaire. Face à cette situation, les paysans mettent en œuvre des stratégies adaptatives. L'objectif de cette étude est de montrer comment, par des stratégies innovantes, les ménages de la sous-préfecture de Domangbeu tentent d'améliorer leur situation alimentaire rendue délétère par la crise foncière. Pour ce faire, des enquêtes socio-économiques ont eu lieu auprès de 102 ménages. Les résultats ont montré que les paysans mettent en œuvre des stratégies dont le but est, soit d'augmenter quantitativement et qualitativement les productions agricoles, soit de diversifier les sources de revenus. Ces stratégies concernent l'association des cultures, la diversification agricole dans les bas-fonds et la pratique d'activités économiques parallèles.

Mots-clés : Crise foncière, Domangbeu, Economie de plantation, Ménages agricoles, Insécurité alimentaire, Stratégies d'adaptation.

Summary :

The system of extension of the plots, practiced by these peasants to develop the plantation economy, led to a land crisis in the sub-prefecture of Domangbeu, almost all of the arable land having reached saturation. Unable to create new plantations for their subsistence, many farm households therefore find themselves in food insecurity. Faced with this situation, farmers are implementing adaptive strategies. The objective of this study is to show how, through innovative strategies, households in the Domangbeu sub-prefecture are trying to improve their food situation, which has been made disheveled by the land crisis. To do this, socio-economics surveys were carried out with 102 households. The results showed that the farmers are implementing strategies whose aim is either to increase quantitatively and qualitatively the agricultural productions, or to diversify the income earners. These strategies relate to the combination of crops, agricultural diversification in the lowlands and the practice of parallel economic activities.

Keywords : Land crisis, Domangbeu, Plantation economy, Agricultural households, Food insecurity, Adaptation strategies.

INTRODUCTION

Au lendemain de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance politique en 1960, les pouvoirs publics ivoiriens ont fait le choix d'un développement économique basé sur l'agriculture de plantation dominée par le café et le cacao (Brou, et al., 2005 ; Cogneau et Mesplé-Somps, 1999 ; Koménan, 2016 ; Zamblé, 2015). Pour ce faire, un système de motivation a été mis en œuvre. Il était basé notamment sur l'instauration d'un mécanisme de stabilisation et de garantie des prix d'achat aux producteurs, la création de structures d'encadrement et de vulgarisation agricole pour accompagner et suivre techniquement les exploitations villageoises, la préférence plus ou moins affichée pour un cadre législatif suffisamment souple pour permettre un large accès aux facteurs de production – terre et main-d'œuvre – alors disponibles en abondance (Léonard et Oswald, 1996 ; cités par Kouamé, 2007). Ce système incitatif étatique a débouché, dans les zones forestières, sur une importante immigration de populations en quête de terres pour l'agriculture pérenne.

Dans les milieux paysans de la région du Haut-Sassandra, cette immigration a été encouragée aussi et surtout par les disponibilités foncières importantes et les nombreuses potentialités agricoles (Koffie-Bikpo et Kra, 2013) de la région. Ces potentialités ont, en effet, amené, à partir des années 1970 – marquées par la fin du cycle pionnier du Sud-Est de la Côte d'Ivoire – les populations venues du nord et des pays limitrophes à s'y installer dans le but d'y trouver des terres propices à l'agriculture de rente. La décennie (1970-1980) qui a suivi ce flux migratoire a été l'occasion d'une course à la terre et un développement rapide de ces spéculations, faisant de la région du Haut-Sassandra la deuxième zone de production du cacao avec 30% de la production nationale et la première du café, avec 19,8% de la production du pays (MINAGRI, 2009 et 2010). Cette place de choix qu'occupe la région dans l'économie de plantation est due à une pratique agricole extensive qui consistait, pour le paysan, à associer cultures pérennes et vivrières. Cependant, depuis quelques années, le modèle agricole prôné par les paysans se trouve essoufflé, puisqu'il a conduit à une situation de saturation foncière dans les terroirs de la région (Dally, 2016).

La sous-préfecture de Domangbeu est caractéristique de cette saturation des terres arables. En effet, la plupart de ces terres sont déjà mises en culture et occupées par des exploitations de caféiers et de cacaoyers, limitant ainsi la possibilité pour les paysans de pratiquer les cultures vivrières, essentielles pour leur sécurité alimentaire. Ainsi, ne pouvant plus continuer avec ce système extensif qui leur permettait de disposer non seulement d'une quantité importante de nourriture, mais également d'augmenter la production des cultures d'exportation et d'étendre leur patrimoine foncier (Brou et Chaléard, 2007), beaucoup de paysans et leurs ménages se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire. En 2009, déjà, les résultats d'une étude menée par le ministère de l'agriculture ivoirien et ses partenaires ont montré que 11% des ruraux étaient en situation d'insécurité alimentaire (MINAGRI et al., 2009), ce qui représentait plus de 80 000 ruraux (Kaudjhis, 2011). Ce constat pose les questions suivantes : Quels sont les déterminants de la saturation foncière dans la sous-préfecture de Domangbeu ? Comment cette saturation des terres arables impacte-t-elle sur la situation alimentaire des ménages ? Quelles sont les stratégies mises œuvre par les paysans pour s'y adapter ?

L'objectif de cette étude est de montrer comment, par des stratégies innovantes, les ménages de la sous-préfecture de Domangbeu tentent d'améliorer leur situation alimentaire rendue délétère par la crise foncière. Pour ce faire, la présente étude sera structurée en trois parties. La première analysera l'état de la disponibilité foncière dans les milieux paysans de ladite sous-préfecture. La deuxième partie traitera de la situation alimentaire des ménages dans un

contexte de rareté des terres arables. Enfin, la troisième partie analysera les stratégies mises en œuvre par les paysans.

MATÉRIELS ET MÉTHODE

1. Type de l'étude et nature des données collectées

La présente étude se veut mixte, c'est-à-dire qu'elle s'inscrit dans une approche à la fois quantitative et qualitative. Elle est basée sur l'analyse de données statistiques et de discours des paysans. Le choix de l'approche quantitative répond à un souci de saisir, par des données quantifiables, l'ampleur de la crise foncière et de l'insécurité alimentaire. Pour ce qui est de l'approche qualitative, son choix répond à un besoin de compréhension des logiques qui sous-tendent les stratégies mises en œuvre par les paysans. En clair, à travers cette approche, nous avons voulu, comme usuellement dans les démarches de recherche qualitative, produire une connaissance non pas représentative en termes statistiques ou géographiques, mais significative de situations et de pratiques foncières (Denzin et Lincoln, 2005 cités par Tredan et Colin, 2016).

2. Lieu de collecte des données

La sous-préfecture de Domangbeu, dans le département de Daloa a servi de lieu de collecte des données. Trois (03) villages (Domangbeu, Litobly, Bahibly) et deux (02) campements (Zilakro et Kakakro) ont été enquêtés. Beaucoup de raisons expliquent le choix de ces localités pour étudier la crise foncière, son impact sur la situation alimentaire des ménages et les réactions qui en découlent. Nous donnons ici quelques-unes :

- la situation foncière : il y prévaut, dans ces terroirs, une situation de saturation foncière qui empêche les paysans de créer notamment de nouvelles plantations ;
- la situation géographique : les villages et campements qui ont servi de lieu de collecte des données sont, en effet, situés à la périphérie de la forêt classée du Haut-Sassandra (FCHS), limitant ainsi toute possibilité aux paysans d'accéder à la forêt pour la création d'éventuelles nouvelles plantations ;
- la situation des exploitations caféières et cacaoyères : la quasi-totalité des exploitations villageoises de café et de cacao sont vieillissantes et improductives. Elles ont été, pour l'essentiel, mises en culture dans les années 1980.

3. Instruments de collecte et d'analyse des données

Pour la collecte des données quantitatives, un questionnaire, subdivisé en plusieurs rubriques a été administré aux enquêtés. En termes de contenu, les rubriques du questionnaire étaient relatives aux caractéristiques socioéconomiques des enquêtés, la production agricole, la situation alimentaire et la disponibilité foncière. Pour la collecte des données qualitatives, nous avons eu recours à un guide d'entretien, dont le contenu permettait de documenter sur les logiques qui sous-tendent les pratiques paysannes dans un contexte de crise foncière et d'insécurité alimentaire. L'analyse des données s'est faite aux moyens des logiciels Sphinx Plus et SPSS, pour les données quantitatives. Les données qualitatives ont été, quant à elles, analysées manuellement.

L'analyse de la situation alimentaire des ménages s'est appuyée sur le cadre conceptuel d'analyse de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité adopté par le PAM. Ce cadre utilise

le score de consommation alimentaire (SCA) comme indicateur proxy de l'insécurité alimentaire. Ce score s'obtient par calcul de la consommation alimentaire des ménages durant les sept (07) jours précédant l'enquête. Les ménages sont ainsi répartis en trois classes : (i) les ménages en insécurité alimentaire sévère ($SCA \leq 21$) ; (ii) les ménages en insécurité alimentaire modérée (SCA est compris entre 21,5 et 35) ; (iii) les ménages en sécurité alimentaire ($SCA \geq 35,5$).

Figure 1 : Méthode de calcul du score de consommation alimentaire

$$SC = \frac{(x_1 G_1 n_j) + (x_2 G_2 n_j) + (x_3 G_3 n_j) + (x_4 G_4 n_j) + (x_5 G_5 n_j) + (x_6 G_6 n_j) + (x_7 G_7 n_j) + (x_8 G_8 n_j)}{A \quad 3}$$

Avec : x_i =poids attribué à chaque groupe d'aliments ; n_j = nombre de jour de consommation

Tableau 1: Classification des aliments selon leur poids

Groupes d'aliments	Aliments	Poids
Céréales et tubercules (G1)	Mais, riz, sorgho, mil, pain et autres céréales, Manioc, igname, pomme de terre, patate douce	2
Légumes secs (G2)	Haricots, pois, arachides, noix de cajou	3
Légumes (G3)	Choux, tomate, carotte, oignon, poireau, aubergine	1
Fruits (G4)	Ananas, avocat, citron, orange, mangue, autre fruits	1
Protéines animales (G5)	Viande, poisson, œuf	4
Produits laitiers (G6)	Lait et autres produits laitiers	4
Sucre (G7)	Sucre	0,5
Matières grasses (G8)	Huile, beurre	0,5

Source : MINAGRI et al. (2009)

4. Technique d'échantillonnage

Nous avons eu, dans le cas de la présente étude, recours à la technique probabiliste, précisément la technique aléatoire ou accidentelle pour déterminer l'échantillon. Cette technique a été privilégiée parce que nous voulions que chaque élément de la population d'enquête – les ménages agricoles – ait la chance d'être choisi (Vilatte, 2007).

Dans les faits, la démarche que nous avons adoptée sur le terrain a consisté à nous adresser d'abord, dans chaque localité enquêtée, à la chefferie qui, par le biais du secrétaire, se chargeait d'informer les ménages de notre passage. Ainsi, nous avons procédé à du « porte à porte » et interrogé les ménages en fonction de la disponibilité du chef de ménage. Toutefois, dans certains ménages, ce sont les représentants des chefs de famille qui ont été entretenus, parce qu'ils faisaient office de substitut de ce dernier. Il s'agit de l'épouse, du frère ou du fils aîné du chef de la famille. Nous avons, par cette technique, enquêté un échantillon de cent

deux (102) ménages composés à vingt-deux pour cent (22%) d'autochtones, à soixante-deux pourcent (62%) d'allochtones et à seize pourcent (16%) d'allogènes.

RÉSULTATS

1. Disponibilité foncière dans la sous-préfecture de Domangbeu

1.1. Des terres insuffisantes pour l'activité agricole

« Pour trouver bonne place pour faire champ, c'est devenu compliqué ; tout est gâté. Même jachère pour faire manger là même on gagne plus... » [Serges, paysan à Domangbeu]

Ces propos tenus par un paysan dans le village de Domangbeu donnent le ton en matière de disponibilité des terres cultivables dans les terroirs qui nous ont servi de lieu d'enquête. Dans la totalité des villages que nous avons parcourus, les paysans, dans leur grande majorité, ont estimé n'avoir pas suffisamment d'espaces pour pratiquer l'agriculture. Dans l'ensemble de la zone d'étude, les paysans ont déclaré, à cinquante et six pourcent (56%), disposer de terres insuffisantes pour pratiquer l'agriculture. Le problème des terres cultivables se pose avec plus d'acuité dans le village de Domangbeu où seulement 33% des ménages ont déclaré disposer de terres suffisantes pour l'agriculture. Toutefois, à Bahibly, la situation est équilibrée. Dans ce village, cinquante pour cent (50%) des ménages disposent de terres suffisantes contre cinquante pour cent (50%) également qui ne disposent pas de terres suffisantes.

Tableau 2 : Taux de disponibilité des terres pour l'agriculture en fonction des localités

Villages	Terres suffisantes (%)	Terres insuffisantes (%)
Domangbeu	33,33	66,67
Litobly	41,38	58,62
Bahibly	50,00	50,00
Ensemble zone d'étude	43,48	56,52

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

L'analyse du tableau ci-dessus montre que dans la sous-préfecture de Domangbeu, les paysans, dans leur majorité, ont du mal à trouver des terres pour pratiquer l'agriculture. Pour la campagne agricole 2015-2016, bon nombre de ménages n'ont pu pratiquer l'agriculture, faute d'avoir trouvé des terres disponibles. Selon l'explication des paysans, non seulement, la plupart des terres sont déjà occupées, mais en plus, celles qui restent sont impropres à la pratique agricole.

« Bon, il faut dire que les places sont déjà occupées hein ; tout partout c'est les champs de cacao ou bien café. Tu ne vas pas trouver un villageois qui n'a pas champ de cacao ou bien café au village ici. Donc pour trouver des places comme ça, qui sont là que personne n'a encore utilisé, c'est vraiment rare. » [La joie, jeune paysan de Domangbeu]

« C'est pas chaque année qu'on arrive à faire champ hein ! L'année où tu n'as pas eu de terre, tu ne fais pas ; c'est comme ça. Si quelqu'un a eu pitié de toi qu'il t'a prêté un peu de place, tu fais un peu de champ pour manger. La vérité hein, y'a plus de place pour faire plantation. Les champs de cacao qu'on avait fait là, tout est rentré en brousse. » [K.L, paysan sexagénaire de Litobly]

Ces propos montrent qu'effectivement les terres arables sont, presque déjà, toutes mises en culture. Les cultures pérennes, le cacao et le café à leur tête, ont colonisé la quasi-totalité de ces terres.

1.2. La prépondérance des cultures pérennes dans l'occupation des sols

Les résultats ci-dessus ont montré que la plupart des paysans ne disposent pas de terres suffisantes pour exercer leurs activités agricoles. Les discours des paysans dénotent l'importance des cultures pérennes en général, de la cacao-culture et de la caféiculture en particulier, dans les systèmes agricoles de la sous-préfecture. Les données recueillies, à cet effet (Tableau 3), font état de ce que, dans la sous-préfecture de Domangbeu, la quasi-totalité (99%) des ménages possèdent au moins une exploitation cacaoyère. Le café, quant à lui, est pratiqué par 39% des paysans, alors que moins de trente pourcent cultivent le vivrier.

Tableau 3 : Types de parcelles agricoles en possession du ménage

Types parcelles agricoles	Nombre de ménages	Proportion (%)
Cacaoyère	101	99
Caféière	40	39,21
Hévéa	11	10,78
Anacarde	17	16,67
Cultures vivrières	30	29,41

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

L'étude de l'occupation des terres agricoles (Tableau 4) révèle que les cultures pérennes sont prépondérantes. Le cacao (58,57%) et le café (20%) occupent la plupart des terres arables. En y ajoutant l'hévéa (4,29%) et l'anacarde (7,14%), il ressort que les cultures pérennes occupent, à elles seules, 90% des terres arables dans la sous-préfecture de Domangbeu. Les cultures vivrières, elles, n'occupent que sept pourcent (7,14% plus exactement) des espaces agricoles. En outre, les jachères qui devaient constituer les derniers remparts pour les paysans, sont presque déjà toutes mises en culture, de sorte qu'elles occupent moins de trois pour cent (2,86% en valeur réel) des espaces cultivables.

Tableau 4 : Taux d'occupation des terres arables en fonction du type de parcelle

Types de parcelles	Proportion (%)
Cacaoyère	58,57
Caféière	20,00
Hévéa	4,29
Anacarde	7,14
Jachère	2,86
Cultures vivrières	7,14
Total	100

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

1.3. L'impossibilité pour les paysans de créer de nouvelles plantations

Il est devenu quasi impossible pour les paysans de la sous-préfecture de Domangbeu de créer de nouvelles plantations. Parmi les facteurs évoqués par les paysans pour expliquer le fait qu'ils ne peuvent pas créer de nouvelles plantations, le manque de terres occupe la plus grande proportion. A plus de soixante et huit pour cent (68%), les paysans ont, en effet, évoqué la rareté des terres arables pour justifier l'impossibilité de créer de nouvelles plantations. A côté de cela, viennent le manque de moyens financiers qui représente près de dix-neuf pour cent (19%) des facteurs et le manque de main-d'œuvre qui compte pour douze pour cent (12%). D'autres facteurs, tels que les conflits fonciers ont été évoqués par les paysans.

Tableau 5 : Facteurs expliquant l'impossibilité de créer de nouvelles plantations

Facteurs	Proportion (%)
Manque de terre	68,50
Manque de moyens financiers	18,68
Manque de main-d'œuvre	12,09
Autre	0,73
Total	100

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

En somme, la sous-préfecture de Domangbeu est confrontée à un déficit de terres pour la pratique de l'agriculture. Les cultures pérennes qui occupent la plupart des espaces agricoles sont un frein à la création de nouvelles plantations, surtout vivrières. Dans ces conditions, les ménages agricoles de Domangbeu qui, comme partout en milieu rural, n'ont que la terre pour satisfaire leurs besoins alimentaires, sont confrontés à une situation d'insécurité alimentaire.

2. La sécurité alimentaire à l'épreuve de la crise foncière dans la sous-préfecture de Domangbeu

2.1. Amenuisement des surfaces destinées à l'agriculture vivrière

Dans la sous-préfecture de Domangbeu, les principales cultures vivrières cultivées sont le manioc, le maïs, l'igname et la banane plantain. Les superficies cultivées ne cessent, depuis 1984, de décroître. En l'espace d'une trentaine d'année, les superficies réservées pour les cultures vivrières sont devenues insignifiantes. De l'analyse des données (Tableau 6), il ressort qu'en 1984, quelle que soit la spéculation vivrière cultivée, les superficies allouées étaient supérieures ou égales à quinze (15) hectares (ha). En 2016, il n'y avait que le maïs qui était cultivé, sur l'ensemble de la sous-préfecture, sur un espace de plus de 10 hectares. Le manioc, l'igname et la banane plantain sont cultivés sur des superficies allant de 3,5 hectares à 6,75 hectares.

Tableau 6 : Evolution de la superficie (ha) des cultures vivrières de 1984 à 2016

Types de Cultures	1984	1998	2006	2016
Igname	37	22	12	6,75
Maïs	57	34	23	16,5
Manioc	30	21	8,5	4,75
Banane plantain	15	7,5	6	3,5

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

Pour expliquer cette situation, les paysans évoquent le développement des exploitations caféières et cacaoyères. Plus les superficies de ces deux cultures grandissaient, plus celles des cultures vivrières s'amenuisaient. C'est après 2004 que, revenus pour la plupart de leur « exil », les paysans constatèrent l'ampleur de cette situation. C'est ce que nous dit un paysan de Litobly. Pour lui, la diminution des superficies vivrières s'explique non seulement par le développement des cultures pérennes, mais aussi par le fait que, pendant trop longtemps, elles ont été mal entretenues, à cause des déplacements causés par la crise de 2002.

« C'est vrai que ça commencé y'a un peu longtemps, mais c'est la crise-là qui a empiré les choses. C'est quand je suis revenu de Daloa que j'ai vu ça, sinon quand on partait en 2002, y'avait un peu de place pour faire nourriture. Aujourd'hui quand tu arrives, y'a plus rien. » [N.D, paysan à Litobly]

Comme N.D, beaucoup de paysans ont dû abandonner leurs plantations pendant la crise. Certains ont perdu une bonne partie de leur domaine foncier, surtout les espaces qui étaient réservés pour l'agriculture de subsistance. La production vivrière qui, déjà dans les années 1980, commençait à décliner, connaît une baisse accélérée.

2.2. Baisse continue de la production vivrière

La production vivrière connaît, suite à l'amenuisement des terres arables qui lui étaient dédiées, une baisse significative. De 1984 à 2016, la production de l'igname est passée de 290 tonnes à 20,7 tonnes, soit une baisse de 92,86%. La production de maïs a perdu, sur la même période, 89,27% de sa valeur. La banane plantain, quant à elle, est passée de 75 tonnes en 1984 à 7,2 tonnes en 2016, soit une baisse de 90,4%. C'est le manioc qui, de toutes les cultures vivrières, a connu le plus faible taux de décroissance, avec 79,33%.

Tableau 7 : Dynamique de la production (tonne) vivrière de 1984 à 2016

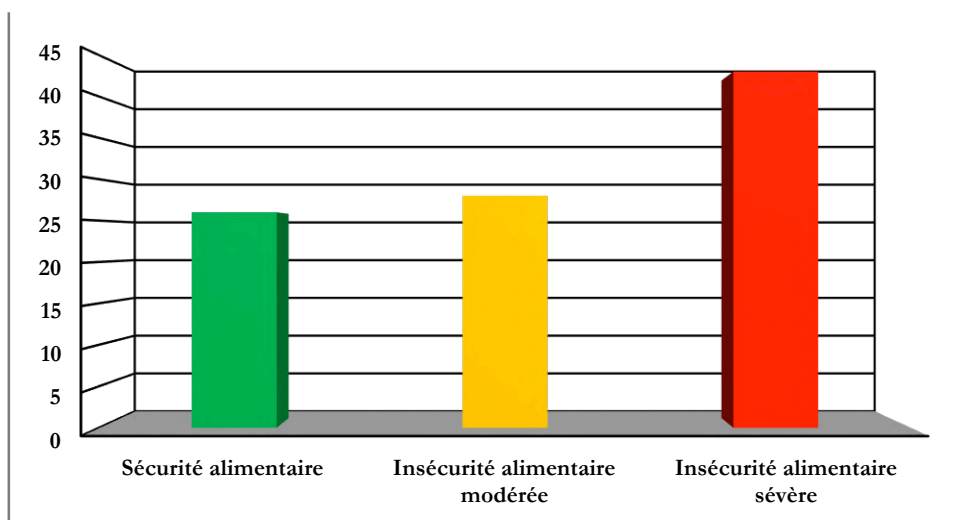
Types de Cultures	1984	1998	2006	2016
Igname	290	207	24,5	20,7
Maïs	480	320	130	51,5
Manioc	75	63	16,3	15,5
Banane plantain	75	67	15,6	7,2

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

2.3. Des ménages agricoles en situation d'insécurité alimentaire

L'évaluation de la situation alimentaire des ménages montre que l'insécurité alimentaire est grandissante dans la sous-préfecture de Domangbeu. Il ressort, en effet, que dans l'ensemble, il y a beaucoup plus de ménages en situation d'insécurité alimentaire que de ménages en situation de sécurité alimentaire. Les données statistiques (Graphique 1) révèlent que seulement vingt-cinq pourcent (25%) des ménages que nous avons enquêtés sont en situation de sécurité alimentaire. Ces ménages sont à mesure, non seulement, de satisfaire à leurs besoins alimentaires quotidiens, mais également, ils consomment des aliments dont la qualité est jugée bonne pour leur santé. Par contre, soixante-quinze pourcent (75%) des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire. Parmi les paysans en situation d'insécurité alimentaire, soixante-trois pourcent (63%) sont en situation d'insécurité alimentaire sévère et douze pourcent (12%), en situation d'insécurité alimentaire modérée.

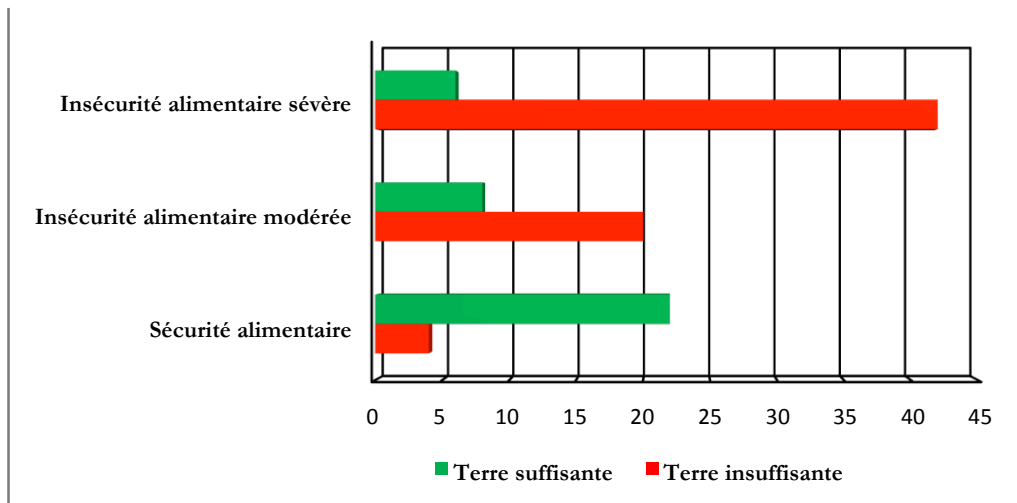
Graphique 1 : Situation alimentaire des ménages



Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

Quand l'analyse se concentre sur la disponibilité des terres arables, le constat, là encore, n'est pas reluisant. On s'aperçoit que la disponibilité des terres impact significativement la situation alimentaire des ménages. Les ménages dont les terres sont suffisantes pour pratiquer l'agriculture ont une bonne situation alimentaire par rapport à ceux dont la pratique de l'agriculture est rendue difficile à cause du manque de terres. L'analyse croisée des données (Graphique 2), montre, à cet effet, que quatre-vingt-quatre pourcent (84%) des ménages en situation de sécurité alimentaire sont ceux dont les terres sont suffisantes pour l'agriculture, alors que, seulement seize pourcent (16%) des ménages dont les terres sont suffisantes sont concernés par cette bonne situation alimentaire. Pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée, les données révèlent que plus de soixante-onze pourcent (71%) sont composés de ménages dont les terres agricoles sont insuffisantes, alors que ce taux est de vingt-neuf (29%) pour cent pour les ménages possédant des terres arables suffisantes. Enfin, il ressort que l'insécurité alimentaire sévère, concerne quatre-vingt-sept pourcent (87%) des ménages dont les terres sont insuffisantes contre seulement treize pourcent (13%) qui disposent de terres suffisantes.

Graphique 2 : Situation alimentaire des ménages en fonction de la disponibilité des terres arables



Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

3. Stratégies des paysans de la sous-préfecture de Domangbeu

La sécurité alimentaire est un défi auquel doivent faire face les ménages de la sous-préfecture de Domangbeu. Bon nombre de paysans et leurs ménages sont, aujourd'hui, confrontés à des difficultés pour assurer leur sécurité alimentaire. La crise foncière a, en effet, réduit la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens. Les terres cultivables manquent et la petitesse des productions agricoles n'est pas à mesure de fournir suffisamment de ressources financières pour permettre aux ménages de se procurer la nourriture sur de longues périodes. Dans ces conditions difficiles, les paysans adoptent des stratégies diverses dans les exploitations agricoles.

3.1. Association de cultures dans les exploitations agricoles

La manière de pratiquer l'agriculture sur les parcelles agricoles de la sous-préfecture de Domangbeu a évolué. Les paysans, dans leur grande majorité, pratiquent désormais l'association de cultures sur leurs parcelles. Qu'elles soient pérennes ou vivrières, les cultures ne sont plus cultivées seules sur les parcelles. Il ressort, en effet, de nos données de terrain que les paysans cultivent de plus en plus les parcelles en mettant en association plusieurs cultures pérennes entre elles ou en associant ces cultures pérennes avec les cultures vivrières. Les cacaoyères ou caféières par exemple qui, après trois ou quatre années, se retrouvaient en monoculture, sont aujourd'hui associées à nouveau avec d'autres spéculations agricoles. Les parcelles de vivriers n'échappent pas aux changements à l'œuvre dans les exploitations agricoles. Dorénavant, sur un même espace, plusieurs spéculations vivrières sont associées par les paysans.

Tableau 8 : Nombre de spéculations associées en fonction du type de parcelle

modalités de réponse	cultures pérennes		cultures vivrières	
	nombre de ménages	Proportion (%)	nombre de ménages	Proportion (%)
Une spéculation	7	6,93	1	3,33
Deux spéculations	12	11,88	4	13,33
Trois spéculations	32	31,68	7	23,33
Plus de trois spéculations	50	49,50	18	60
Total	101	100	30	100

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

L'analyse du tableau ci-dessus laisse apparaître une forte concentration de spéculations sur les parcelles agricoles. Sur les parcelles de cultures pérennes et vivrières, les paysans, dans leur grande majorité (49,5% pour les cultures pérennes et 60% pour les cultures vivrières), associent plus de trois spéculations. Il n'y a qu'un petit nombre (6,93% pour les cultures pérennes et 3,33% pour les cultures vivrières) de paysans qui continuent de pratiquer la monoculture sur leurs parcelles agricoles. À la question de savoir pourquoi cette forte concentration de spéculations sur les parcelles, les paysans répondent qu'il s'agit de maximiser leurs productions. Pour certains paysans, en effet, cultiver concomitamment plusieurs spéculations agricoles, est un moyen efficace d'augmenter leurs productions agricoles en berne depuis quelques années.

« Tu sais, depuis que problème de terre est venu, on ne produit plus comme avant. Donc le peu (de terre) que tu as, tu en profites pour mettre ce que tu peux mettre dessus pour avoir beaucoup. Sinon, ça ne peut pas aller. » [N.D, paysan à Litobly]

« C'est pour que la production n'a qu'à augmenter... » [K.L, paysan sexagénaire à Litobly]

De ces propos des planteurs de Litobly, il est clair que pour les adeptes de l'association des cultures dans les exploitations agricoles, la logique est de produire beaucoup pour satisfaire les besoins de la famille.

3.2. Diversification agricole dans les bas-fonds

Dans la sous-préfecture de Domangbeu, soixante-trois pourcent (63%) de ménages exploitent un bas-fond contre seulement trente-sept pourcent (37%) qui n'en exploitent pas. L'exploitation des bas-fonds s'est avérée nécessaire pour beaucoup de ménages qui, auparavant, ne s'y intéressaient pas. En effet, pendant de nombreuses années, les populations autochtones de la sous-préfecture de Domangbeu considéraient les bas-fonds comme des lieux malsains et nuisibles à la virilité des hommes. De ce fait, ces espaces étaient cédés aux manœuvres allogènes qui travaillaient dans les cacaoyères et caféières. Mais depuis quelques années, le manque de terres arables couplé à l'insécurité alimentaire grandissante a amené les uns et les autres à reconsidérer leur position. Selon les données (Tableau 9), l'exploitation des bas-fonds est source de sécurité alimentaire pour les ménages. En effet, l'analyse croisée des données a révélé que les ménages qui exploitent un bas-fond sont plus en situation de sécurité alimentaire que les ménages qui n'en exploitent pas.

Tableau 9 : Situation alimentaire (%) des ménages en fonction des parcelles agricoles exploitées

Situation alimentaire	Cultures pérennes	Cultures vivrières	Bas-fond
Sécurité alimentaire	25,74	30,00	63,49
Insécurité alimentaire modérée	12,87	20,00	26,98
Insécurité alimentaire sévère	61,39	50,00	9,52

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

On voit, du tableau ci-dessus, que soixante-trois pourcent (63%) des ménages qui exploitent un bas-fond sont en situation de sécurité alimentaire, contre trente-sept pourcent (37%) environ dont la situation alimentaire est insatisfaisante ou alarmante. Comparativement, les ménages qui n'exploitent que les cultures pérennes ou les cultures vivrières sont plus en insécurité alimentaire. Les données montrent que, dans les deux cas, près d'un ménage sur trois est en situation d'insécurité alimentaire, avec une plus grande proportion pour les cas sévères (61,39% pour les cultures pérennes et 50% pour les cultures vivrières).

3.3. Pratique d'activités économiques parallèles

L'agriculture seule ne suffit plus aux ménages pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Les productions agricoles étant en constante baisse, les revenus s'amenuisent, eux aussi. Dans ces conditions, la recherche de sources de revenus additionnels semble la voie choisie par bon nombre de chefs de ménage de la sous-préfecture de Domangbeu. Une multiplicité d'activités économiques a ainsi vu le jour dans cette sous-préfecture, à l'initiative des planteurs villageois. Dans le tableau ci-dessus, on relève que l'élevage, avec un taux de pratique de près de 52%, est l'activité économique à laquelle s'adonne le plus les chefs de ménage, à part l'agriculture. Ensuite vient le petit commerce (boutique, restaurant, etc.) qui est pratiqué par 33% des chefs de ménage. La maçonnerie et d'autres activités telles que la mécanique et le transport, sont pratiquées, pour leur part, par environ 15% des chefs de ménages que nous avons enquêtés.

Tableau 10 : Activité économique exercée par le chef de ménage

Activité économique	Nombre de paysans	Proportion (%)
Petit commerce	34	33,33
Elevage	53	51,96
Maçonnerie	10	9,80
Autre	5	4,90
Total	102	100

Source : notre enquête de terrain (septembre-octobre, 2016)

A la question de savoir les raisons qui les ont conduits à développer ces activités, les planteurs répondent :

« Mon fils, regarde cacao qui est au soleil là ! Est-ce que ça peut faire quelque chose ? Porc que je vends là, c'est ça qui fait que mes enfants vont à l'école et nous aussi on mange ici. » [La joie, jeune planteur à Domangbeu]

« Mais c'est pour avoir un peu d'argent pour compléter sur cacao-là ! Quand tu te promènes dans le village, tu vas voir que les gens font des petits trucs devant leurs maisons maintenant hein ! Ah, si tu ne fais pas ça, tu peux pas avoir l'argent pour t'occuper de ta famille. » [S.G, paysan à Domangbeu]

DISCUSSION

L'analyse des données collectées sur la disponibilité foncière dans la sous-préfecture de Domangbeu a mis en exergue le déficit criard de terres arables, pour l'activité agricole, auquel ladite sous-préfecture fait face aujourd'hui. Dans la quasi-totalité des localités, les terres sont insuffisantes pour la pratique agricole. Beaucoup de ménages n'arrivent donc plus à pratiquer l'agriculture, faute de terres disponibles. Cette indisponibilité des terres arables tire son essence dans le développement de l'économie de plantation, notamment le café et le cacao. En effet, s'inscrivant dans ce qui était, dans les années 1970, une volonté politique, les paysans de Domangbeu se lancèrent massivement dans la caféiculture et dans la cacaoculture, de sorte que, la plupart d'entre eux possèdent une cacaoyère ou une caféière. Les espaces consentis pour développer ces cultures rendent difficile aujourd'hui l'accès au foncier. Oswald (2005) faisait déjà écho de cette situation. Il explique que, parce que les terres sont déjà saturées, il est impossible pour les nouveaux arrivants à V12 (Domangbeu) d'accéder au foncier, la faute à une prépondérance des cultures pérennes qui bordent même les pistes villageoises. Dans ces conditions, il devient impossible pour les paysans de créer de nouvelles plantations, non seulement parce que les terres sont déjà « cacaotisées ou caféitisées » mais également, parce que celles qui restent sont impropres à l'agriculture. La même problématique se pose également dans la sous-préfecture de Dania où à cause de la pratique cacaoyère, les terres destinées à l'agriculture de subsistance deviennent insuffisantes (Koffi et al. 2018).

Les données de terrain ont également montré que les ménages agricoles de la sous-préfecture de Domangbeu sont durement touchés par l'insécurité alimentaire. Aujourd'hui, trois ménages sur quatre ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires quotidiens. La cause de cette situation est la baisse continue de la production vivrière. Au fil des années, en effet, les terres allouées aux cultures vivrières se sont amenuisées, ne permettant pas ainsi aux ménages de produire suffisamment de denrées alimentaires. Les productions des cultures telles que l'igname, le maïs, le taro ou la banane plantain qui, dans les années 1980, étaient produites en abondance, sont aujourd'hui devenues rares dans les exploitations agricoles. Pour Koffi (2015) et Koffi et al. (2018), tout part de la crise de la production cacaoyère. Dans l'étude qu'ils ont menée dans la sous-préfecture de Dania, les auteurs montrent que la crise cacaoyère a entraîné, de fait, une baisse de la production vivrière, induisant ainsi plus de la moitié des ménages agricole en insécurité alimentaire. Pour leur part, MINAGRI et al. (2012) font de la baisse des disponibilités alimentaires et des problèmes d'accès, les facteurs de l'insécurité alimentaire des ménages dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Mais face à ces difficultés, les paysans ne restent pas les bras croisés ; ils mettent en œuvre des stratégies innovantes.

L'étude des stratégies paysannes nous révèle que les paysans ont recours à l'association de cultures, à la diversification agricole dans les bas-fonds et à la pratique d'activités économiques parallèles. D'abord, pour ce qui est de l'association des cultures, nous avons

montré que, aussi bien sur les parcelles de cultures pérennes que sur les parcelles de vivriers, la tendance à Domangbeu est l'association de plus de trois spéculations sur une même parcelle agricole. Les terres arables étant devenues exiguës, les paysans espèrent, dans ce système, la maximisation des productions agricoles. Sur ce point, la présente étude rejoint celles menées par Lounang et al. (2014) et Diomandé et al. (2013) respectivement au Cameroun et dans l'écotone forêt-savane de la Côte d'Ivoire. Pour la première étude, les auteurs révèlent que pour faire face à la crise dans le secteur du café, les paysans camerounais adoptent l'association de cultures dans les bas-fonds pour maximiser leur production. Dans la seconde étude, c'est plutôt sous l'effet des changements climatiques que les agriculteurs ont adopté l'association de cultures sur leurs parcelles agricoles. L'étude montre, à cet effet, que la logique paysanne de maximisation de la production est caractérisée par le taux élevé (76% dans la zone nord et 92% dans la zone forêt) des agriculteurs pratiquant plus de deux spéculations agricoles sur leurs parcelles. Par contre, selon Codjo et al. (2015), l'association de cultures n'est pas toujours une affaire de maximisation de la production ; elle est sous-tendue, des fois, par une logique d' « espoir ». Ils affirment que les agriculteurs de la commune d'Adjohun au Bénin pratiquent l'association de cultures dans l'espoir que les conditions climatiques locales répondraient aux exigences de l'une au moins des cultures associées. De ce fait, les agriculteurs associent, au cours de la première saison agricole, le maïs et le manioc et le maïs et le gombo, au cours de la seconde saison agricole.

Ensuite, concernant la diversification agricole dans les bas-fonds, l'analyse des données a montré que, de plus en plus, les paysans de Domangbeu investissent ces espaces qui, autrefois, à cause des imaginaires sociaux, étaient inexploités. L'exploitation des bas-fonds a permis aux ménages d'augmenter leur production vivrière, améliorant ainsi leur situation alimentaire. L'insécurité alimentaire qui sévit dans les milieux villageois a fait que ces écotones sont devenus des endroits prisés. L'intérêt renouvelé des ménages pour les bas-fonds n'est pas fortuit, puisqu'ils donnent à ceux qui les exploitent un meilleur indice de sécurité alimentaire (Koffi et al, 2018). A cet effet, Kaudjhis (2011) explique que les paysans du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire s'engagent désormais dans les bas-fonds pour assurer quantitativement et qualitativement leurs besoins alimentaires.

Enfin, quant à la pratique d'activités économiques parallèles, il est ressorti que la totalité des paysans (chefs de ménage) que nous avons interrogée pratique une activité économique, hormis l'agriculture. Dans le souci de diversifier leurs sources de revenus, beaucoup de paysans de Domangbeu sont devenus, pour certains, éleveurs ou maçons, et pour d'autres, commerçants ou mécaniciens. Les productions agricoles étant en baisse, ces activités économiques permettent aux paysans d'être moins dépendants des revenus du café et du cacao – eux-mêmes fortement touchés par la crise foncière – pour l'achat des biens manufacturés.

CONCLUSION

Se basant une politique agricole particulièrement incitative mise en œuvre par les pouvoirs publics au lendemain de l'indépendance, les paysans de la sous-préfecture de Domangbeu ont adopté l'extension des parcelles comme système de culture en économie de plantation. Ce système consistait, pour les ménages, sur les nouvelles parcelles défrichées chaque année, d'associer, aux côtés des cultures pérennes, les cultures vivrières pour leur subsistance. L'abondance des terres arables dans les années 1980 a ainsi permis aux paysans d'étendre

leurs exploitations cacaoyères et caféières et de disposer de suffisamment de nourriture. Seulement, comme le prédisait Ruf (1991 et 1995), ce système d'extension des parcelles n'est plus possible. Les terres arables sont arrivées à saturation, mettant à jour une crise foncière dans la sous-préfecture.

Cette crise foncière se manifeste d'abord par l'insuffisance des terres pour l'activité agricole. Beaucoup de ménages ont déclaré insuffisantes pour pratiquer l'agriculture, les terres dont ils disposent. Ensuite, elle se manifeste par la prépondérance des cultures pérennes dans l'occupation des sols. La quasi-totalité des terres est occupée par des exploitations de caféiers et de cacaoyers, mais aussi par des anacardiés et l'hévéa. Enfin, la crise foncière dans la sous-préfecture de Domangbeu se manifeste par l'impossibilité pour les ménages de créer de nouvelles plantations. Dans ces conditions, beaucoup de ménages se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire, incapables de répondre aux exigences d'une bonne situation alimentaire.

Cette incapacité des ménages à avoir une bonne situation alimentaire les a contraints à développer des stratégies d'adaptation. Ces stratégies, innovantes à certains égards, ont pour but d'augmenter quantitativement et qualitativement les productions agricoles – surtout vivrières – et de diversifier les sources de revenus. Il s'agit de l'association de cultures sur une même parcelle, de la diversification agricole dans les bas-fonds et de la pratique d'activités économiques parallèles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Brou Y. T., Oswald M., Bigot S. et Servat E., (2005). « Risques de déforestation dans le domaine permanent de l'Etat en Côte d'Ivoire : quel avenir pour ces derniers massifs forestiers ? », in *Revue de télédétection de l'AUF*, vol.5, n°1-2-3, pp.17-33.

Brou Y.T. et Chaléard J.L. (2007). « Visions paysannes et changements environnementaux en Côte d'Ivoire », in *Annales de géographie*, n°653, pp.65-87.

Codjo T., Ogouawalè E., Boko M., et Agbossou E. (2015). « Stratégies paysannes d'adaptation aux changements climatiques dans la commune d'Adjohu », XXVIIIème Colloque de l'Association Internationale de Climatologie, Liège.

Cogneau D. et Mesplé-Somps S. (1999), *La Côte d'Ivoire peut-elle devenir un pays émergent ?*, Paris, OCDE, 118p.

Dally H. (2016). *Saturation foncière et stratégies de sécurisation alimentaire dans les exploitations agricoles du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)*, Mémoire de master, Bouaké, Université Alassane Ouattara, 125p.

Denzin N. et Lincoln Y., 2005, *The sage handbook of qualitative research*. Thousand Oaks, sage.

Diomandé M, Dongo K, Djè K.B., Kouadio K., Koné D., Biemi J., et Bonfoh B. (2013) « Vers un changement du calendrier culturel dans l'écotone forêt-savane de la Côte d'Ivoire », in *Agriculture Africaine*, vol.25, n°2, pp.133-147.

Kaudjhis A. (2011). « Sécurité alimentaire à travers la valorisation des bas-fonds : un enjeu majeur pour les paysans du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire », in *"Les lignes de Bouaké-la-neuve"*, n°2, pp.24-43.

- Koffi Y. (2015). *Dynamique cacaoyère et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Dania*, Mémoire de master, Bouaké, Université Alassane Ouattara, 246p.
- Koffi Y., Konan K., Barima S., et Kaudjhis A. (2018). « Pratique cacaoyère, délitement de l'accès au foncier et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Dania », in *TROPICULTURA*, vol.36, n°2, pp.380-391.
- Koffie-Bikpo Y. et Kra S. (2013). « La région du Haut-Sassandra dans la distribution des produits vivriers agricoles en Côte d'Ivoire », in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°2, pp.95-103.
- Koménan F. (2016). « La prédominance du café et du cacao dans la colonie de Côte d'Ivoire de 1930 à 1960 », in *Folofolo*, pp.101-120.
- Kouamé S. (2007). *Privatisation et stratégies de résilience dans les exploitations villageoises de palmier à huile en Basse Côte d'Ivoire*, Thèse unique de Doctorat, Bouaké, Université de Bouaké, 374p.
- Léonard E., et Oswald M. (1996). « Une agriculture forestière sans forêt : changements agroécologiques et innovations paysannes en Côte d'Ivoire », in *Nature, Sciences, Société*, vol.4, n°3, pp.202-216.
- Loungang F, Damfa R., Happi Y., Tchawa P., et Grozavu A. (2014). « Expansion des cultures de contre-saison, changements d'utilisation du sol et les implications environnementales dans les paysanneries de l'ouest Cameroun », in *Scientific Annals of University of IASI*, vol.LX (2) : 4157.
- MINAGRI, (2009). *Etat des ressources photogéniques pour l'alimentation et l'agriculture : Second rapport national*. Abidjan, Côte d'Ivoire: Ministère de l'Agriculture, 65p.
- MINAGRI, (2010). *Annuaire des statistiques agricoles*. Abidjan, Direction des statistiques, de la documentation et de l'informatique, 73p.
- MINAGRI, PAM, FAO et INS, (2009). *Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire*. Rome, Italie, Programme Alimentaire Mondial, 79p.
- MINAGRI, FAO, et PAM, (2012). *Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence: données de janvier et février 2012*. Abidjan, Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture, 65p.
- Oswald J., 2005, *Dynamiques des formations agroforestières en Côte d'Ivoire (des années 1980 aux années 2000). Suivi par télédétection et développement d'une approche cartographique*. Thèse de Doctorat de Géographie, Lille, Université des Sciences et Technologiques de Lille, 304p.
- Ruf F. (1991). « Les crises cacaoyères : La malédiction des âges d'or ? ». in *Cahiers d'études africaines*, vol.31, n°121, pp83-134.
- Ruf F. (1995). *Booms et crise du cacao : Les vertiges de l'or brun*. CIRAD-SAR, Ministère de la coopération, Paris, KARTHALA Editions, 459p.
- Vilatte J-C. (2007). *Méthodologie de l'enquête par questionnaire*, Grisolles, France, Formation « Evaluation », 56p.
- Zamblé C. (2015). *Impact du changement de politique agricole dans la filière cacao en Côte d'Ivoire : analyse de son évolution*, Canada, Université Laval, 92p.

LE CRINCRIN¹, UNE RESSOURCE NATURELLE STRUCTURANT DES INEGALITES ET DES CONFLITS DANS LA COMMUNE D'ATHIEME AU BENIN

TOGBE Codjo Timothée

Université d'Abomey-Calavi, Département de Sociologie-Anthropologie, Laboratoire d'Analyse des Dynamiques Socio-anthropologiques et d'Expertise pour le Développement (LADSED), Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Education au Développement Durable (LAAEDD), codjo1981@yahoo.fr

Résumé

La production et la vente du crinclin dans la Commune d'Athiémé conduisent à la fabrique des inégalités qui alimentent des conflits entre les parties prenantes. Pour identifier les pratiques qui entretiennent les inégalités entre les acteurs, la méthode qualitative de recherche a été adoptée. Ainsi, au moyen du choix raisonné, dix-sept (17) interlocuteurs ont été sélectionnés et entretenus à l'aide de l'entretien semi-structuré. Pour compléter les discours recueillis, l'observation directe a été associée aux entretiens. Les données, triangulées en raison de la diversification des acteurs, ont été traitées avec l'analyse de contenu. Les résultats montrent que la production et la vente du crinclin se font dans un contexte de duperie, d'escroquerie et de jeux du marché ; ce qui creuse des inégalités chez les femmes métayères. Les intermédiaires jouissent plus du crinclin que les producteurs ainsi que les commerçantes en raison du flou qu'ils entretiennent dans leur activité de courtage.

Mots-clés : Athiémé, conflits, crinclin, inégalités, ressource naturelle.

Abstract

The production and the sale of "crinclin" in the Municipality of Athiémé lead to the creation of inequalities which fuels conflicts between the stakeholders. To identify the practices that maintain the inequalities between the actors, qualitative research method have been adopted. Thus, by reasoned choice, seventeen (17) interlocutors have been selected and interviewed using semi-structured interview. The direct observation was also associated to the interviews. The data, triangulated due to the diversification of the actors, was processed with the content analysis. The results show that the production and the sale of "crinclin" take place in a context of deception, scam and market forces. This situation widens inequalities among the women sharecroppers. The intermediaries benefit more from "crinclin" than the producers and the traders because of the vagueness they maintain in their brokerage activity.

Keywords : Athiémé, conflicts, crinclin, inequalities, natural resource.

Introduction

Les résultats de certaines investigations scientifiques montrent que l'agriculture ouest-africaine a la capacité de nourrir les populations si elle est accompagnée et soutenue (H. Basquin, 2014) par des politiques et stratégies qui intègrent toutes les parties prenantes. Cette position de l'auteur est pertinente quand on se réfère à une institution qui estime que Si l'agriculture est bien guidée et sous-tendue par les politiques et stratégies adéquates, il n'y a

¹ C'est un légume qui se cultive au Sud-ouest du Bénin. Il est gluant quand il est préparé comme une sauce pour accompagner certains repas. Certaines catégories sociales en font une tisane pour traiter la fièvre typhoïde.

pas de doute qu'elle influera positivement sur l'élimination de la faim et sur la réalisation de la sécurité alimentaire, mais aussi sur l'accès aux moyens économiques et sociaux contribuant au développement humain (PNUD, 2015).

L'agriculture constitue, en République du Bénin, « le socle du développement économique et social » (C.T. Togbé *et al*, 2015, p.486) car elle « représente 33 % du Produit Intérieur Brut (PIB), 75 % des recettes d'exportations et emploie 70 % de la population active » (INSAE, 2015). Dans ce contexte, il est plus aisé de dire qu'au Bénin, le secteur agricole constitue la principale source de richesse (PAM, 2014) ; une lecture qui alimente, dans une certaine mesure, la logique marchande ou économique de l'agriculture (T. Bierschenk, 2003 ; Le Meur, 2000, p.93).

En raison de la place qu'occupe l'agriculture dans le développement du Bénin, le gouvernement a opté pour la diversification des produits agricoles. Cette option stratégique a été matérialisée par l'adoption en 2001 du Schéma Directeur de Développement Agricole et Rural (SDDAR) qui fixe la « diversification des productions agricoles comme une de ses priorités » (C.T. Togbé, 2015, p.486). La politique de diversification est perçue et interprétée comme « un instrument important de réduction de pauvreté, comme le sont aussi l'augmentation de la productivité agricole et l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole » (FAO, 2004, p.8). Dans cette dynamique,

« [...] la promotion de nouvelles filières agricoles devient une exigence à la fois pour les pouvoirs publics et les producteurs eux-mêmes pour diversifier leurs sources de revenu puis assurer la sécurité alimentaire. La diversification concerne tant la filière végétale, animale, halieutique, que des cultures vivrières » (E. Yantikoua, 2018, p.8).

En matière de diversification de l'agriculture, le plan d'investissement agricole (2017-2021) a été orienté vers la promotion de certaines spéculations agricoles dont la production maraîchère (filière végétale) dans laquelle s'insère la culture du crinrin qui fait la centralité de ce papier. Le maraîchage, une filière porteuse et rentable, « génère d'emplois et de revenus temporaires » (K. F. Agbété, 2017, p.18). PADAP (2003) confirme que le maraîchage contribuerait à la création de 60.000 emplois directs et de 25.000 emplois indirects ; ce qui amène directement ou indirectement à l'ériger au rang de filière prioritaire (FIDA, 2015).

Selon les travaux des chercheurs qui ont mené des investigations sur le maraîchage, la promotion de la filière verte, mieux, la production et la vente du crinrin permettraient non seulement aux producteurs d'assurer une certaine sécurité alimentaire mais également et surtout d'avoir une sécurité économique grâce à la vente qui génère des ressources financières. Contrairement donc à l'une des analyses sur le monde rural de J.P. Olivier de Sardan (1995, p.131) qui fait des paysans « des acteurs qui cherchent à assurer leur subsistance et leur reproduction », les producteurs de crinrin cherchent bel et bien de l'argent par le truchement de cette ressource naturelle. La production et la vente du crinrin devraient permettre à toutes les catégories sociales qui y travaillent de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Paradoxalement, l'on constate que le secteur est jalonné par plusieurs contraintes (A. Alinsato et U. Yagbedo, 2018) dont la faible prise en compte du genre (MAEP, 2017). Cette situation construit des inégalités et des conflits entre les différents acteurs. Les entretiens et observations exploratoires faits dans le cadre de cette recherche ont montré que les différentes catégories sociales qui interviennent dans la production du crinrin se plaignent non seulement entre elles mais également à la police. En réponse à la question « Comment une ressource naturelle structure-t-elle des inégalités et des conflits ? », il est postulé que les pratiques qui se développent dans la production et la vente du crinrin construisent des inégalités de genre entre les acteurs selon leur statut/position ; ce qui se solde parfois par des conflits. L'objectif de cette investigation est d'analyser les inégalités et les conflits enchâssés dans le crinrin, une ressource naturelle. Pour ce faire, la démarche

méthodologique ainsi que les modèles théoriques sont présentés avant les résultats et discussions.

1. Démarche méthodologique et modèles théoriques

1.1. Démarche méthodologique

La présente investigation qui s'inscrit dans l'approche qualitative de recherche en sciences de l'homme et de la société a débuté par des entretiens et observations exploratoires. Cette étape de la recherche a facilité la construction de la problématique et l'identification des catégories sociales qui interviennent dans la production du crinclin.

La collecte des données de terrain s'est faite au moyen de dix-sept (17) entretiens individuels semi-structurés réalisés auprès des informateurs sélectionnés grâce à la technique d'échantillonnage de choix raisonné. En articulation avec le principe de diversification, l'échantillon a été constitué de cinq (05) producteurs de crinclin, deux (02) acheteurs/commerçants, cinq (05) femmes-coupeuses, une (01) métayère chargée du désherbage du champ de crinclin, deux (02) intermédiaires/démarcheurs, un (01) vendeur d'intrants, un (01) Agent de la police républicaine.

Les données collectées ont été traitées en lien avec les variables qui fondent l'hypothèse de travail : les pratiques qui se développent dans la production et la vente du crinclin construisent des inégalités de genre entre les acteurs selon leur statut/position ; ce qui se solde parfois par des conflits. La triangulation des informations reçues auprès des acteurs approchés et l'analyse de contenu ont permis de retenir et d'organiser les axes articulatoires de la réflexion. Les résultats obtenus ont été discutés à la lumière des théories sociologiques.

1.2. Modèles théoriques

Dans l'analyse des pratiques qui construisent des inégalités et alimentent des conflits entre les acteurs impliqués dans la production et la vente du crinclin, deux théories ont été sollicitées : la théorie du jeu des acteurs et la théorie du gradient social.

La théorie du jeu des acteurs ou encore l'analyse stratégique, mise en avant dans la sociologie des organisations, stipule clairement que dans chaque structure ou secteur d'activités, « [...] les acteurs sont inégaux, liés par un pouvoir de dépendance. Ceux qui par leur situation, leurs ressources sont capables de contrôler, utiliseront leur pouvoir pour s'imposer face aux autres [...] » (M. Crozier et E. Friedberg, 1997, p. 24). En arrimage avec cette réflexion des auteurs et considérant la production du crinclin comme une organisation, cette théorie est pertinente dans la mesure où son application à ce secteur convient à l'analyse des inégalités associées aux pratiques qui s'y développent.

La théorie du "gradient social" (*closing the gap*) élaborée par M. Marmot *et al.* (2008) permet d'analyser les écarts qui existent entre les acteurs dans une société, dans une communauté, dans un secteur d'activités, etc. Cette théorie stipule que plus un acteur descend l'échelle dans un système plus il vit les inégalités et les injustices qui s'y trouvent. Dans ce contexte, la théorie du gradient social est indiquée pour analyser les situations d'inégalités qui structurent la production et la vente du crinclin.

2. Résultats et discussions

Cette partie du document est consacrée à la présentation des résultats issus des investigations ainsi qu'à leurs discussions.

2.1. Résultats

Les résultats sont articulés en deux points essentiels : production du crinrin : acteurs, pratiques structurant des inégalités, conflits (1), vente du crinrin : acteurs, pratiques structurant des inégalités, émergence de conflits (2).

2.1.1. Production du crinrin : acteurs, pratiques structurant des inégalités, conflits

Il est présenté ici les différentes catégories sociales qui interviennent dans la production du crinrin, les pratiques structurant des inégalités et les conflits.

Acteurs intervenant dans la production du crinrin

La production du crinrin nécessite des acteurs tels que les producteurs/productrices, les métayers, les vendeurs d'intrants, les métayères, les femmes coupeuses de crinrin. *Les producteurs/productrices* sont les premiers acteurs qui se positionnent dans la production du crinrin. Ce sont eux qui sont "responsables"² de l'espace sur lequel se cultive ce produit maraîcher. Ils préparent les terres (défrichages, sarclages, etc.) en vue de la semence, achètent les intrants (semences, engrais, insecticides, etc.), font les semences et organisent l'arrosage et le suivi du de crinrin jusqu'à la récolte. La photo1 présente un producteur en train d'arroser son champ de crinrin.



Photo1 : Arrosage d'un champ de crinrin par un producteur

Source : Cliché Zomahoun, Village d'Atchannou, janvier 2020.

Les métayers constituent la main d'œuvre dont se servent les producteurs/productrices dans la préparation des terres (défrichages, sarclages) lorsqu'ils n'arrivent pas à faire le travail seuls. Ce sont souvent les hommes qui sont sollicités à cette phase de la production qui nécessite plus d'efforts physiques. *Les vendeurs d'intrants* fournissent aux producteurs/productrices les semences, les engrais et les insecticides nécessaires à la culture du crinrin. Les producteurs/productrices qui ont les moyens financiers payent les vendeurs avant de prendre les intrants. Ceux qui n'ont pas les moyens financiers prennent à crédit les intrants et payent leurs dettes aux vendeurs après la récolte et la vente du crinrin. *Les métayères* sont des femmes spécialisées dans le désherbage des champs de crinrin. Elles sont souvent sollicitées par les producteurs/productrices dans le processus de la production du crinrin. Dans l'espace d'investigation, elles sont souvent perçues comme des personnes modestes ne disposant pas de moyens pour produire du crinrin. *Les femmes coupeuses* représentent la main d'œuvre

² Le domaine de production du crinrin peut leur appartenir, soit ils le louent auprès des propriétaires terriens.

qu'utilisent les producteurs pour récolter le crinrin. Elles sont en aval de la production et sont payées en fonction du nombre de colis et du coût du colis sur le marché au moment de la récolte. La photo 2 montre un colis pendant la coupe du crinrin.

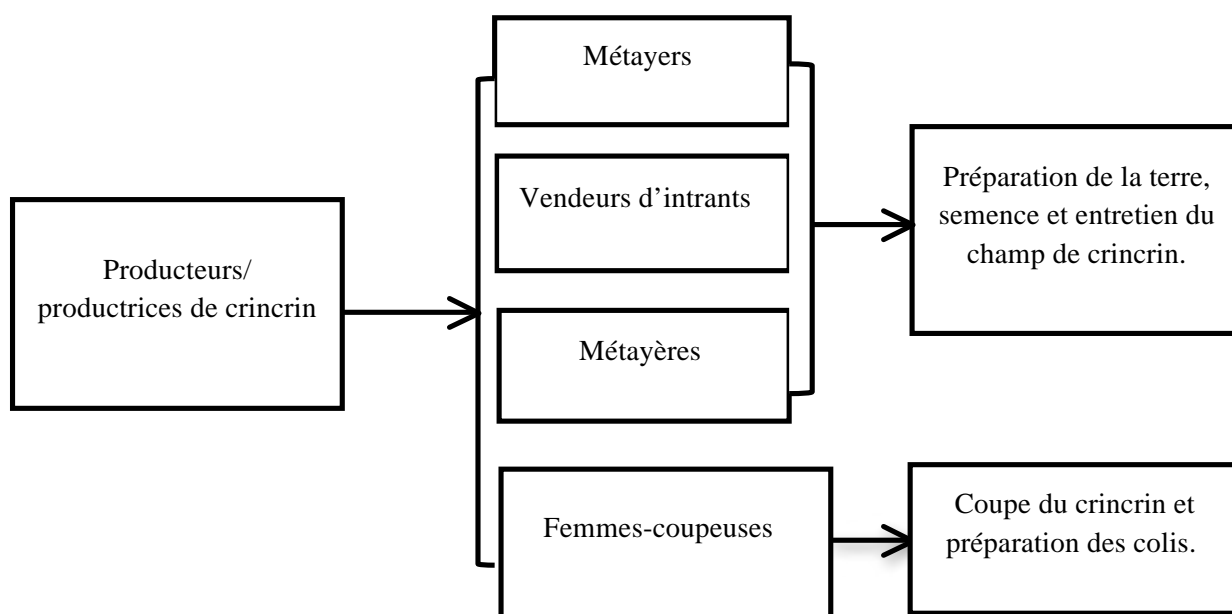


Photo2 : Un colis de crinrin pendant la coupe.

Source : Cliché Zomahoun, village d'Atchannou, janvier 2020.

Les différents acteurs ci-dessus décrits et qui interviennent dans la production du crinrin sont présentés sur la figure 1.

Figure 1 : Présentation des acteurs intervenant dans la production du crinrin



Source : Résultats obtenus.

Les acteurs impliqués dans la production du crinrin développent des pratiques qui entretiennent des inégalités.

Pratiques structurant des inégalités dans la production du crinrin

Les inégalités observées dans la production du crinrin se situent au niveau des acteurs qui jouent un rôle non négligeable dans le processus de la culture mais qui occupent une position moins considérée et moins valorisée dans l'univers d'investigation. Il s'agit notamment des

métayères qui désherbent les champs de crincrin et des femmes-coupeuses du crincrin. Les producteurs savent bien qu'ils ne peuvent pas avoir une bonne qualité de crincrin si le champ n'est pas désherbé ; ce qui les oblige à recourir aux métayères. De même, ils sont conscients que la récolte de leur production ne peut se faire sans les femmes-coupeuses de crincrin. Cependant, les pratiques qu'ils développent envers ces deux catégories sociales (femmes qui font le désherbage, femmes-coupeuses) creusent les inégalités économique et sociale. Deux pratiques des producteurs structurant les inégalités sont prises en compte ici : le sous-paiement et le manque de considération. Les femmes qui désherbent les champs de crincrin sont souvent sous-payées et subissent parfois de la négligence de la part des producteurs comme l'indiquent les propos d'une interlocutrice :

« Nous voyons régulièrement dans le champ des serpents. C'est un travail difficile qui se fait à la main si bien que nous tombons malades (courbatures, mal de dos). Mais, ce que le producteur nous paye ne nous avantage pas puisque le travail abattu dépasse largement ce que nous percevons. Les producteurs nous payent par Kaci³ 2000 à 3000 FCFA selon la quantité des mauvaises herbes qui se trouvent dans les champs de crincrin. Nous faisons ce travail pour pouvoir subvenir à nos besoins et aux besoins de nos enfants. Les producteurs ne nous taillent pas d'importance souvent. Mais ce qui me réjouit, quand nous tombons malades et que la femme du chef-cite (producteur) est au courant, elle envoie ces enfants pour nous acheter des médicaments » (Métayère, Village de Hokpamè, le 15/02/2020).

Le sous-paiement et le manque de considération ne sont pas développés seulement à l'égard des métayères qui désherbent les champs de crincrin. Les femmes-coupeuses en sont également victimes. C'est le prix de vente du colis de crincrin sur le marché qui détermine leur paiement. Elles ne jouissent donc pas d'un montant fixe. Elles prennent 1000 FCFA par colis fait si le colis coûte dix mille francs (10.000 FCFA) sur le marché, cent francs (100 FCFA) si le colis est vendu à mille francs (1000 FCFA) sur le marché. Dès fois, elles ne gagnent rien si les produits ne sont pas vendus en raison de l'abondance du crincrin sur le marché ou de la non-venue des acheteurs. C'est dire que les femmes-coupeuses de crincrin sont dans un risque permanent de précarisation de leur travail ; ce qui ne les sécurise pas et les maintient directement ou indirectement dans une inégalité provenant des pratiques inhérentes à la production du crincrin. Les conflits ne manquent pas d'émerger dans ce contexte d'insécurité économique et sociale.

Conflits qui émergent dans la production du crincrin

Les différents conflits qui émergent dans la production du crincrin sont liés aux rapports qui existent entre les producteurs et les autres catégories sociales, notamment les propriétaires terriens, les femmes qui désherbent les champs de crincrin et les femmes-coupeuses de crincrin.

Les producteurs qui ne disposent pas de leur propre parcelle sont souvent menacés de renvoi par les propriétaires terriens. Cette situation les met dans une insécurité foncière qui repose sur un pouvoir de domination que les propriétaires terriens peuvent exercer sur eux à tout moment pour les déguerpir. L'accès à la terre dans la production du crincrin constitue donc dans une certaine mesure un enjeu conflictuel dans l'espace de recherche. Les producteurs qui éprouvent des difficultés dans l'accès à la terre pour la production du crincrin sont souvent les allogènes qui ne disposent d'aucun droit de propriété ou d'un droit de tutorat. Certains autochtones, en raison d'antécédents (conflits familiaux, adultères, détournement de femmes d'autrui, etc.) subissent aussi des conflits dans l'accès à la terre pour la production du crincrin,

³ Kaci signifie dans la langue Talla la superficie conventionnelle que travaille un métayer ou une métayère pour être payé.

une ressource perçue comme un produit de rente dans le milieu de recherche. Cependant, il faut dire qu'ils arrivent à trouver une sécurité foncière comparativement aux étrangers.

Les femmes qui désherbent les champs de crincrin opposent des résistances symboliques aux producteurs. Elles estiment que non seulement ces derniers les sous-payent mais également ne leurs taillent pas d'importance, du moins au travail qu'elles font. Elles se voient donc maltraitées par les producteurs qui ne courent aucun risque (désherbage à la main, se blesser, être mordu par un serpent, etc.) par rapport au travail qu'elles exécutent. Les résistances symboliques qu'elles manifestent sont liées à la non-valorisation de leur travail, la non-reconnaissance de leur statut. Elles matérialisent leurs mécontentements parfois par le refus de désherber les champs de crincrin ; ce qui oblige les producteurs à aller dans d'autres villages pour chercher la main d'œuvre. Dès fois, elles acceptent de désherber les champs de crincrin mais font mal le travail ; ce qui énerve les producteurs et se solde par des violences verbales.

Les femmes-coupeuses du crincrin se mettent en conflit contre les producteurs en raison du non-paiement du prix convenu par colis. La plupart d'entre elles sont payées après la vente du crincrin. Ce mécanisme de paiement laisse une marge de manœuvre aux producteurs. En clair, ils peuvent convenir de payer 1000 francs CFA par colis aux femmes-coupeuses et leur payer 100 francs CFA en raison la chute du prix de vente sur le marché. Cette instabilité du prix du colis est parfois perçue et interprétée par les femmes-coupeuses de crincrin comme un marché de dupe ; ce qui les amènent à opposer des violences verbales aux producteurs. En raison de l'instabilité du prix du colis, elles font parfois mal les coupes en augmentant les branches de crincrin pour vite atteindre la quantité par colis. Cette stratégie qu'elles adoptent est une manifestation du conflit qui réduit la qualité du crincrin.

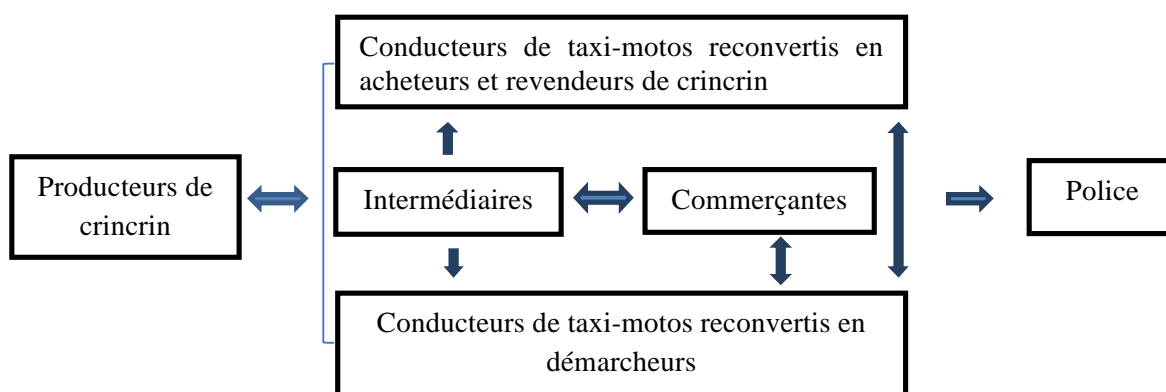
2.1.2. Vente du crincrin : acteurs, pratiques structurant des inégalités, émergence de conflits

Cette partie est consacrée aux différents acteurs qui interviennent dans la vente du crincrin, les pratiques inégalitaires que développent chaque partie prenante ainsi que les conflits qui s'y observent.

Acteurs intervenant dans la vente du crincrin

Les acteurs qui interviennent dans la vente du crincrin sont les producteurs/productrices, les intermédiaires, les commerçantes et la police comme l'indique la figure 2.

Figure 2 : Présentation des acteurs intervenant dans la vente du crincrin



Source : Résultats obtenus.

Les producteurs/productrices, après la coupe et le conditionnement (mise en colis) du crincrin, font appel aux commerçantes pour vendre leur produit maraîcher. Il s'agit là du premier

mécanisme de vente : le producteur va à la recherche de l'acheteur. Ils/elles attendent aussi d'être sollicités par les acheteurs avant de procéder à la coupe. C'est la deuxième trajectoire de vente : l'acheteur va à la recherche du crinrin auprès de ses producteurs. Les producteurs sont donc en amont de la vente du crinrin.

Les intermédiaires sont les groupes stratégiques qui se situent à l'interface entre les producteurs de crinrin et les commerçantes. Il s'agit des conducteurs de taxi-motos. Ils transportaient pour les commerçantes (bonnes dames venues de Cotonou) les colis de crinrin achetés auprès des producteurs des villages vers la voie bitumée Lokossa-Cotonou. Certains d'entre-deux se sont reconvertis aujourd'hui en acheteurs et d'autres en démarcheurs. Ceux qui se sont reconvertis en acheteurs interdisent aux bonnes dames l'accès directe aux producteurs. Désormais, ce sont eux qui achètent auprès des producteurs les colis de crinrin qu'ils vont revendre aux commerçantes qui viennent de Cotonou. Les démarcheurs, quant à eux, négocient pour trouver de commerçantes (bonnes dames venues de Cotonou) ou d'acheteurs (conducteurs de taxi-motos reconvertis) aux producteurs. Les intermédiaires se sont donc créés un espace qu'ils contrôlent dans la vente du crinrin.

Les commerçantes sont les bonnes dames qui quittent Cotonou pour venir acheter les colis de crinrin dans la Commune d'Athiémé. Elles se positionnent souvent à Condji-Agnamè et à Kpinnou, deux villages de l'Arrondissement de Kpinnou situés au bord de la voie bitumée Lokossa-Cotonou. Ce sont elles qui facilitent la vente des quantités de crinrin que produisent les paysans de la Commune d'Athiémé. Elles sont donc en aval de la vente du crinrin.

La police intervient lorsque des conflits émergent dans la vente du crinrin. Il faut dire que les producteurs, les intermédiaires et les commerçantes ne s'entendent pas toujours à la phase de vente du crinrin. Cette situation de mésentente les amène souvent à la police en vue du règlement des différends. La police intervient donc en ces moments de tensions.

Pratiques structurant des inégalités économiques dans la vente du crinrin

Les différentes pratiques qui structurent des inégalités économiques se développent entre les producteurs de crinrin et les intermédiaires de vente (1), entre les intermédiaires et les commerçantes (2), entre les producteurs et les commerçantes (3), au sein des intermédiaires eux-mêmes (4).

Producteurs et intermédiaires de vente

Il s'installe entre les producteurs de crinrin et les intermédiaires une stratégie de dupe. En effet, ce sont les conducteurs de taxi-motos convertis en acheteurs qui fixent le prix d'achat des colis de crinrin auprès des producteurs en qualité d'intermédiaires directs. En raison de cette position stratégique qu'ils occupent, ils ont des marges de manœuvre pour diminuer le prix d'achat en vue de revendre les colis un peu plus chers aux commerçantes qui viennent de Cotonou en vue de faire plus de bénéfice. Dans ce contexte où ce sont eux qui contrôlent le prix de vente au niveau local, ils arrivent profiter du crinrin plus que les producteurs parfois ; ce qui crée une inégalité, voire une injustice sociale. Des fois, ils ne payent pas les producteurs en prétextant que les commerçantes ne les auraient pas encore payés ou envoyés de l'argent même s'ils ont déjà été payés. Ils trompent donc parfois les producteurs de crinrin. Ce sont les intermédiaires qui détiennent le monopole du poids des colis. Ce secret leur permet de gruger les producteurs. Dix (10) colis de crinrin achetés chez un producteur peuvent avoir la valeur de treize (13) colis pour l'intermédiaire. Un interlocuteur révèle cette pratique quand il déclare :

« Le poids du coli de crinrin n'est pas fixé par les producteurs si bien que l'intermédiaire demande à ce que le producteur remplisse correctement le coli de crinrin pour que à son

tour il puisse diminuer le surplus et le revendre à l'acheteur. L'intermédiaire bénéficie ainsi chez l'acheteur et le producteur. Quand l'intermédiaire prend 10 colis de crincrin chez un producteur, il retrouve 13 colis » (Président des jeunes, Village de Goudon, 12/02/2020).

Intermédiaires et commerçantes

Les intermédiaires s'imposent parfois aux commerçantes qui viennent de Cotonou pour acheter le crincrin auprès d'eux. Ayant réussi à empêcher l'accès directe aux producteurs, ils exercent un pouvoir d'influence ou de domination sur les commerçantes en jouant sur le prix d'achat des colis ou en contournant celles qui ne se soumettent pas à leurs décisions par rapport au fonctionnement du marché du crincrin au niveau local. Pour maintenir le marché du crincrin, certaines commerçantes entretiennent leurs relations avec les intermédiaires en acceptant leurs propositions et en leur offrant des cadeaux quand elles arrivent pour faire des achats. En créant cette interface entre les producteurs de crincrin et les commerçantes, les intermédiaires ont réussi à s'illustrer en un maillon incontournable dans la vente du crincrin, une position qui leur permet de contrôler relativement les commerçantes qui, directement ou indirectement vivent des inégalités dans l'accès au crincrin et dans la fixation du prix des colis du crincrin. Ne pouvant pas accéder directement aux producteurs de crincrin, leur pouvoir de contrôle du marché du crincrin au niveau local se trouve limité. En dehors des intermédiaires-acheteurs et revendeurs de crincrin, les intermédiaires-démarcheurs exigent des commissions aux commerçantes qui ont bénéficié de leur service pour trouver de marchandise. C'est dire que les commerçantes ne sont pas entièrement libres dans l'arène du crincrin.

Producteurs et les commerçantes

Certains producteurs de crincrin (ils ne sont pas majoritaires), en raison de leur capacité et de leur influence dans l'espace de recherche, arrivent à discuter directement avec les commerçantes qui viennent de Cotonou sans passer par les intermédiaires. Cette trajectoire de vente donne plus de marge de manœuvre aux commerçantes qu'aux producteurs. Ici, les commerçantes contrôlent plus le marché local en fixant le prix des colis ou en négociant avec les producteurs pour acheter à crédit et à payer après la vente. Elles dominent les producteurs dans le cas d'espèce en les maintenant dans une position d'infériorité. Jouissant d'un pouvoir de contrôle du marché de crincrin, elles dévalorisent parfois le crincrin pour mieux gagner, mettent en avant la mévente pour ne pas bien payer les producteurs auprès de qui elles ont dû acheter à crédit, accusent parfois les producteurs de leur avoir vendu une mauvaise qualité de crincrin pour refuser de les payer ou de payer seulement une partie pour compenser les pertes.

Intermédiaires et pratiques inégalitaires

Il se développe entre intermédiaires directs (conducteurs de taxi-motos reconvertis en acheteurs et revendeurs de crincrin) et intermédiaires indirects (conducteurs de taxi-motos reconvertis en démarcheurs) des pratiques qui alimentent des inégalités. En effet, les démarcheurs prennent sur chaque colis de crincrin une commission proportionnelle à son prix de vente auprès des intermédiaires directs. Admettons qu'ils prennent 100 FCFA par colis de crincrin et qu'ils aident un intermédiaire à trouver douze colis, ils gagneront en un temps record 1200 FCFA sans trop se gêner. Or, les intermédiaires directs se promènent de producteurs en producteurs avec leur moto avant de trouver de la marchandise. Ils dépensent donc de l'énergie physique et de l'argent avant de trouver du crincrin. Dans ce contexte, les démarcheurs s'en sortiraient relativement mieux que les intermédiaires directs qui se tracassent avant de contrôler le marché du crincrin au niveau local. Des fois, les intermédiaires directs sont dupés par les démarcheurs qui leur font de fausses promesses par rapport à l'existence du crincrin chez un producteur alors qu'ils ont déjà trouvé un autre

preneur. Ces situations amènent les conducteurs de taxi-motos reconvertis en acheteurs et revendeurs de crinclin à gaspiller inutilement de l'essence et de temps.

Conflits qui émergent dans la vente du crinclin

Des conflits éclatent entre les acteurs dans la vente du crinclin en raison des pratiques qui jalonnent cette étape. Ces conflits qui se produisent entre producteurs et commerçantes, entre producteurs et intermédiaires se traduisent par des plaintes au commissariat de Kpinnou. Quelques exemples de plaintes qui mettent en exergue des instances de conflits, selon le recoupement des informations collectées, sont présentés ici.

Plainte d'une commerçante contre un producteur :

« Le 25 Octobre 2019, nous avons reçu la plainte de Madame Sophie qui réside à Lokossa contre un producteur de crinclin. Elle est une commerçante. Monsieur T. S. Arnaud, producteur de crinclin, sachant bien qu'il y a eu flambée de prix et craignant que dans les jours à venir il y aura baisse de prix, a mis de l'engrais pour faire pousser et récolter rapidement le crinclin en 10 jours plutôt. Or, après avoir mis l'engrais, il faut attendre 15 jours, soit deux semaines pour récolter le crinclin. Ainsi, le crinclin mûrit normalement. Il a vendu sept (07) colis de crinclin sans respecter le délai de production (15 jours au moins) à 70000 FCFA. Arrivée à Cotonou, Madame Sophie a constaté que toute la marchandise était cuite en raison de la quantité d'engrais et du non-respect du délai de la récolte. Elle a donc tourné à perte et est venue porter plainte contre le producteur pour prendre son argent ou d'autres colis de crinclin. Le producteur a remboursé l'argent à la commerçante. Les deux se sont compris » (**Responsable du poste de commissariat de Kpinnou, 22/02/2020**).

La plainte de la commerçante contre le producteur du crinclin a connu un aboutissement heureux. Le producteur a reconnu qu'il a vendu une mauvaise qualité de crinclin à la commerçante et a remboursé l'argent qu'il a perçu (70.000FCFA). On voit donc que les producteurs peuvent, en raison d'une agriculture marchande démesurée, duper les commerçantes en leur vendant une qualité de crinclin qu'ils savent douteuse. Tout comme une commerçante peut porter plainte contre un producteur, dans la même dynamique, un producteur peut également se plaindre contre un intermédiaire de vente.

Plainte d'un producteur contre un intermédiaire de vente (conducteur de taxi-moto reconverti en acheteur et revendeur de crinclin) :

« Le 14 Octobre 2019, nous avons reçu la plainte du crincliniculteur T. K. contre G., un conducteur de taxi-moto qui achète du crinclin auprès des producteurs et le revend aux commerçantes qui viennent de Cotonou. Cet acheteur demeure au Village de HAHAMEY, Arrondissement de Kpinnou. Monsieur T. K. a vendu du crinclin pour un montant de 103.500 FCFA. Mais, l'acheteur refuse de payer les sous. C'est cette situation qui a amené le producteur à venir se plaindre à la police. Arrivé à la police, l'acheteur n'a pas accepté de payer ce qu'il doit » (**Agent de la police républicaine, Kpinnou, le 23/02/2020**).

En allant se plaindre à la police, le producteur nourrissait l'espoir de récupérer son argent auprès de l'intermédiaire de vente. Mais, ce dernier qui est à l'interface entre les producteurs et les commerçantes, a refusé de payer l'argent (103.500 FCFA) qui lui est réclamé par le producteur. Cette plainte n'est pas encore réglée par la police au moment des investigations tout comme celle qui oppose un producteur à un intermédiaire-démarcheur.

Plainte d'un producteur contre un intermédiaire-démarcheur :

« Un certain Toulassi, producteur de crincrin résident au Village de Tadokomey, Arrondissement d'Atchannou, porte plainte contre Monsieur AMOUNZOUN, un démarcheur dans la vente de crincrin demeurant à Tadokomey. Nous avons enregistré cette plainte courant décembre 2019 ou janvier 2020. Sodé est un intermédiaire (démarcheur) qui a sollicité le producteur pour acheter un certain nombre de colis au profit de sa cliente. Environ sept (07) colis ont été négociés au départ à 5000 FCFA. Il a pris la marchandise qu'il a envoyée à sa cliente à Cotonou. Sodé a informé le producteur que la cliente a pris le colis à 3500 FCFA. La dame a été invitée pour être écoutée mais elle ne s'est jamais présentée à la police ici. On a compris que les deux parties se protégeaient. Nous n'avons donc pas réglé ce problème » (**Agent de la police républicaine, Kpinnou, le 23/02/2020**).

Cette troisième plainte qui oppose un producteur à un intermédiaire-démarcheur repose sur la réduction du prix de vente du colis de crincrin, un prix (5000CFA) sur lequel les deux parties s'étaient entendues au départ. En ramenant le prix de vente à 3500FCFA, le producteur s'est dit qu'il s'agit bien d'une duperie organisée par l'intermédiaire-démarcheur ; ce qui l'a amené à le convoquer à la police qui n'a pas pu régler le problème en ce sens que la troisième partie (commerçante) qui aurait réduit le montant négocié au départ, selon l'intermédiaire-démarcheur, ne s'est jamais présentée à la police pour être écoutée. L'absence de cette commerçante dans le processus de règlement du problème à la police montre bien qu'il y a une complicité entre elle et l'intermédiaire-démarcheur. En clair, les deux se sont entendus pour duper le producteur.

2.2.Discussions

Les discussions s'articulent autour de deux points essentiels qui permettent d'analyser les résultats de façon approfondie à la lumière des théories mobilisées. Il s'agit des pratiques qui structurent des inégalités de genre dans la production du crincrin et les jeux qui se développent autour de la vente du crincrin.

Les résultats issus des enquêtes de terrain montrent que les inégalités qui s'observent dans la production du crincrin sont plus visibles chez les femmes qui s'occupent du désherbage des champs de crincrin ainsi que celles qui participent laborieusement à la coupe et au conditionnement du crincrin (mise en colis pour la vente). Celles qui désherbent les champs de crincrin ne sont pas convenablement rétribuées par rapport aux efforts physiques qu'elles fournissent et aux risques qu'elles encourent (morsures de serpent, blessures possibles par les mauvaises herbes, maladies, etc.) dans l'exercice de leur travail. Les producteurs de crincrin qu'on pourrait qualifier d'entrepreneurs, d'employeurs, de patrons ou de chefs-sites, sans exagérer, n'intègrent pas ces considérations (sous-paiement, risques du métier, etc.) dans les rapports qu'ils entretiennent avec les femmes qu'ils exploitent dans le désherbage et qui, travaillent malheureusement à leur risque et péril à la main nue. L'important pour les producteurs de crincrin est que ces femmes désherbent leurs champs. Les risques encourus pendant le travail ne sont pas forcément leurs problèmes comme l'indique une interlocutrice : « Nous voyons régulièrement dans le champ des serpents. C'est un travail difficile qui se fait à la main si bien que nous tombons malades [...]. Les producteurs ne nous taillent pas d'importance souvent [...] » (Métayère, Village de Hokpamè, le 15/02/2020). Les femmes qui entretiennent les champs de crincrin ont donc moins de valeur aux yeux des producteurs. D'ailleurs, dans l'univers de la recherche et plus exactement dans les milieux ruraux, les métayers ou métayères sont étiqueté(e)s comme des catégories sociales démunies, des personnes qui ne doivent leur survie qu'à l'exercice des activités de métayage. Nous sommes donc dans un contexte où l'organisation sociale dans le monde paysan hiérarchise les rapports sociaux et positionnent déjà les métayers au bas de l'échelle. Les femmes qui s'occupent de la

coupe et du conditionnement du crincrin n'échappent pas à cette hiérarchisation quand on sait que leur activité est une variante du métayage. Elles vivent pratiquement les mêmes situations que celles qui désherbent les champs de crincrin à la différence que leur inégalité peut se creuser davantage. En effet, elles sont payées selon le prix auquel le colis de crincrin est finalement vendu sur le marché et selon les saisons⁴. Dans tous les cas, elles ne sont pas toujours fixées sur l'argent qui va leur être payé par colis après la vente en ce sens qu'elles n'ont pas de marge de manœuvre pour contrôler le marché à part se fier à ce que les producteurs vont leur dire avant de les payer. Les femmes-coupeuses de crincrin sont donc dans un travail précaire et dans une instabilité financière en raison de leur statut. La production du crincrin nourrit la fabrique des inégalités de genre qui plongent les femmes qui désherbent les champs et celles qui font la coupe dans le gradient social (M. Marmot *et al.*, 2008), dans une misère de position (P. Bourdieu, 1995), dans une sorte de « domination masculine » (M. Godelier, 1996). En clair, dans la production du crincrin, les inégalités sont plus subies par les catégories sociales qui se retrouvent au bas de l'échelle.

Les inégalités observées dans la vente du crincrin sont entretenues par des pratiques qu'on pourrait théoriquement résumer par des concepts tels que la duperie, l'escroquerie, les jeux du marché.

La duperie comme pratique qui se développe dans la vente du crincrin structure plus les relations entre producteurs, intermédiaires et commerçantes. Les producteurs ancrés dans les innovations agricoles en articulation avec l'agriculture intensive (J.P. Olivier de Sardan, 1995), arrivent parfois, en se basant sur les rationalités locales, à produire en un temps réduit et à vendre des colis de crincrin de mauvaise qualité aux commerçantes. Celles-ci ne sachant pas et ne pouvant pas forcément s'en rendre compte au moment des achats, constatent qu'elles ont été dupées seulement au moment du déballage des colis à destination ; ce qui leur crée des pertes économiques. Dans cette situation, elles convoquent les producteurs à la justice pour pouvoir rentrer en possession de l'argent perdu. Etant donné que certains producteurs vendent parfois des crincrins de mauvaise qualité, les commerçantes en profitent pour également les duper en mettant en avant cette raison pour ne pas payer ce qu'elles leur doivent, créant ainsi des conflits. Les intermédiaires (conducteurs de taxi-motos reconvertis en démarcheurs, en acheteurs et revendeurs de crincrin) qu'on pourrait encore appeler "courtiers" (J.P. Olivier de Sardan, 1995), dupent également les producteurs et les commerçantes. Ils ne jouent surtout sur la quantité du crincrin qui est souvent diminuée chez les producteurs et augmentée chez les commerçantes. Cette duperie qui se développe dans la vente du crincrin ne profite pas toujours aux dupeurs car elle construit des inégalités entre producteurs, intermédiaires et commerçantes. C'est justement pour empêcher les injustices que l'acteur qui se sent duper porte plainte au commissariat pour être rétabli dans ses droits.

La volonté des intermédiaires à aider les producteurs dans la vente des colis de crincrin et les commerçantes à trouver de la marchandise est chargée d'escroquerie, ce qui se manifeste sous diverses formes. Les conducteurs de taxi-motos reconvertis en intermédiaires directs ayant pour rôle d'acheter les colis de crincrin chez les producteurs prennent parfois de l'argent auprès des commerçantes qui viennent de Cotonou sans leur fournir les marchandises. Des fois, ils ne payent pas les producteurs sous prétexte qu'ils n'ont pas encore reçu l'argent auprès des commerçantes ; ce qui ne traduit pas toujours la réalité. Chaque moment d'achat ou de vente de crincrin peut donc amener les intermédiaires directs à pratiquer une double escroquerie : escroquer les producteurs et escroquer les commerçantes. Des plaintes sont enregistrées en ce sens dans le champ d'investigation. L'escroquerie, au niveau des conducteurs de taxi-motos reconvertis en démarcheurs est caractérisée par l'abus de confiance

⁴Le colis du crincrin n'est pas bien prisé pendant les saisons de pluie où il y a la production en abondance alors qu'il prend de la valeur et est vendu plus cher aux temps de sécheresse.

ou le détournement de la clientèle. L'abus de confiance se manifeste par les fausses promesses. En effet, les démarcheurs soutirent de l'argent (200 FCFA, 500 FCFA, etc.) aux producteurs pour garantir le marché d'écoulement du crincrin alors qu'ils n'ont même pas mené des démarches dans ce sens. En se positionnant comme des acteurs stratégiques qui fidélisent la clientèle, ils prennent parfois des commissions pour dévier ou détourner la clientèle. Les intermédiaires ont donc des pratiques déviantes, c'est-à-dire qu'ils ne respectent pas les règles qui devraient leur permettre de tirer profit du marché du crincrin tout en garantissant l'intérêt des producteurs. Ce fait pourrait créer de déséquilibre dans le marché du crincrin. D'ailleurs des plaintes sont déposées à la police républicaine pour dénoncer ces pratiques anormales.

Les jeux du marché renvoient aux différentes stratégies que mettent en œuvre les acteurs pour capter la rente, jeux qui, tout en profitant à d'autres, défavorisent certains. Ces jeux se développent entre producteurs et intermédiaires, entre intermédiaires et commerçantes.

En s'inscrivant dans la logique de la maximisation des intérêts économiques, les intermédiaires exigent que les producteurs augmentent la quantité du crincrin par colis. Etant donné qu'il n'y a pas un instrument de mesure pour contrôler le poids du colis de crincrin, ce sont eux qui décident du volume convenable. Dans ce contexte, ils font du profit sur les producteurs. En clair, dix (10) colis de crincrin achetés chez un producteur peuvent être reconditionnés en quinze (15) colis avant d'être revendus aux commerçantes qui viennent de Cotonou ; ce qui fait gagner à l'intermédiaire cinq (05) colis. En plus de gagner en colis, l'intermédiaire jouit d'une marge de manœuvre dans la négociation et la fixation du prix de vente d'un colis de crincrin. Ce pouvoir dont il dispose lui permet de diminuer le prix d'achat en vue de faire plus de bénéfice auprès des commerçantes qui viennent de Cotonou. En exemple, un coli de crincrin acheté à 2000 FCFA chez le producteur peut être revendu à 3000 FCFA ou 4000 FCFA ; un coli de crincrin acheté à 7000 FCFA peut être revendu à 10000 FCFA. En raison donc de se faire / de gagner, de trouver plus de bénéfice, l'intermédiaire développe des stratégies pour gagner doublement (colis de crincrin, prix d'achat des colis de crincrin) sur les producteurs de crincrin. Cette pratique s'articule bien avec la théorie du jeu des acteurs (M. Crozier et E. Friedberg, 1997) qui stipule que dans un système donné, chaque acteur développe des stratégies en fonction de sa position pour préserver ou gagner des intérêts. C'est normal que les intermédiaires contrôlent leurs activités pour ne pas tourner à perte. Mais, il faut dire que leur détermination à se faire plus d'intérêts plombent les producteurs dans des inégalités en ce sens qu'ils n'arrivent pas à jouir pleinement de leur production. Les jeux que jouent les intermédiaires avec les producteurs de crincrins sont similaires à ceux qu'ils développent avec les commerçantes. Celles-ci, n'ayant pas accès directement aux producteurs, se retrouvent dans un contexte où le "flou" (J.P. Jacob, 2009) est entretenu sur le prix d'achat du colis de crincrin auprès des producteurs, un flou qui, en réalité, est utilisé comme une stratégie par les intermédiaires pour mieux contrôler le marché du crincrin. Les intermédiaires se positionnent donc comme la clé du marché de crincrin ; ce qui leur permet de s'entendre rapidement pour décider du prix auquel ils vont vendre le colis aux commerçantes qui viennent de Cotonou. Pour réussir leurs jeux, ils recourent au mensonge pour dire que le prix du colis de crincrin leur est revenu cher auprès des producteurs. Par conséquent, ils ne peuvent pas le revendre en deçà de ce qu'ils ont dépensé. Les commerçantes, ne pouvant pas retourner à Cotonou sans les marchandises, tombent dans leurs jeux du marché pour accepter les conditions. En clair, les intermédiaires peuvent déclarer qu'ils ont acheté le colis de crincrin à 2000 FCFA chez les producteurs alors que c'était à 1000 FCFA, puis ils ajoutent les frais de transport pour convaincre les commerçantes à acheter le colis à 3000 FCFA ou 4000 FCFA. Même si les commerçantes arrivent à récupérer l'argent qu'elles ont dépensé dans l'achat du crincrin auprès des intermédiaires dans les marchés à Cotonou, elles subissent d'une manière ou d'une autre les jeux des intermédiaires, lesquels jeux ne sont pas de nature à leur éviter des inégalités. C'est vrai que

les commerçantes développent également des stratégies dans leurs activités pour se faire des profits, mais à y regarder de plus près, on se rend à l'évidence que les intermédiaires jouissent plus du marché du crinrin que les producteurs, les commerçantes et les femmes-coupeuses. Ils arrivent à contrôler le marché du crinrin en raison de l'inorganisation du secteur. D'ailleurs, des initiatives entreprises dans ce sens en vue de restaurer l'harmonie ont rencontré des résistances de la part des intermédiaires ; ce qui prouve que l'organisation du secteur n'est pas dans leurs intérêts. Or, c'est l'organisation du secteur qui permettra à chaque partie prenante de s'épanouir.

Conclusion

La production et la vente du crinrin, une ressource naturelle, sont jalonnées par des pratiques qui engendrent des inégalités entre différents acteurs, à savoir les producteurs, les vendeurs d'intrants, les intermédiaires, les femmes-coupeuses. Ces inégalités contribuent à la construction des espaces de conflits qui se traduisent par des plaintes auprès des autorités juridiques. Cette recherche, conduite dans une perspective qualitative, a permis de se rendre compte que le crinrin constitue une ressource naturelle autour de laquelle des acteurs, aux enjeux divergents, se positionnent pour tirer profit. Mais, ce positionnement qui ne repose pas sur une organisation formelle du secteur, fait que les acteurs qui se situent directement ou indirectement au bas de l'échelle vivent une souffrance verticale. Il s'agit surtout des femmes qui s'occupent du désherbage des champs de crinrin et des femmes qui font la coupe et le conditionnement du crinrin pour la vente. La duperie, l'escroquerie et les jeux du marché qui s'observent autour du crinrin ne permettent pas aux producteurs de vivre pleinement de leurs activités. Ces phénomènes profitent temporellement aux intermédiaires qui sont à l'interface entre les producteurs et les commerçantes. Pour garantir l'harmonie qui passe par la préservation des intérêts de chaque partie prenante à la production et la vente du crinrin, il serait intéressant que le secteur soit organisé. Comment structurer la filière crinrin ?

Références Bibliographiques

- Agbeti Kokou Fostin, 2017, Essai d'analyse prospective du développement du maraichage dans la commune de Grand-Popo à l'horizon 2041, Mémoire de Master, Bénin, Université d'Abomey-Calavi.
- Alinsato Alastair, Yagbedo Urbain, 2018, Analyse d'offre des produits maraichers au Bénin, Université d'Abomey-Calavi & Chaire OMC.
- Basquin Hélène, C. F.-L. (2014). *Nourrir les villes, défi de l'agriculture familiale. Des innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest*. Paris: CFSI et la Fondation de France.
- Bierschenk T., 2003, Le secteur rural dans l'économie rentière du Bénin, Allemagne, Université Johannes-Gutenberg de Magence, Institut d'Anthropologie et d'Études Africaines.
- Bourdieu Pierre, 1995, *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- Crozier Michel et Friedberg Erhard, 1977, « l'acteur et le système », Paris Seuil.
- FAO, 2004, Année internationale du riz, vingt-troisième conférence régionale pour l'Afrique, Bénin, Cotonou.
- Godelier Maurice, 1996, *La production des Grands Hommes*, nouvelle édition, France, Fayard.
- Jacob Jean-Pierre, 2009, « Une brousse connue ne peut pas bouffer un fils de la terre. Droits sur la terre et sociologie du développement dans le cadre d'une opération de sécurisation foncière (Ganzourgou, Burkina Faso) ». In Colin J-P., Le Meur P.-Y. et Léonard E. : *Les*

politiques d'enregistrement des droits fonciers : du cadre légal aux pratiques locales, Paris, Karthala : 167-194.

Le Meure Pierre Yves, 2000, Logiques paysannes au Bénin : courtage, associations, réseaux et marchés, Allemagne, Université Johannes-Gutenberg de Magnence, Institut d'Anthropologie et d'Etudes Africaines.

MAEP (2017). *Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) 2025 et Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et nutritionnelle PNIASAN 2017-2021*. Bénin, 139p.

Marmot Micheal, Sharon Friel, Ruth Bell, Tanja Houweling, Sebastian Taylor, 2008, "Closing the gap in a generation: health equity through action on the social determinant of health", In. *The Lancet*, Vol 372, pp. 1661-69.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement*, Paris Karthala.

PADAP (Programme d'Appui au Développement Agricole Périurbaine) (2003) : Programme d'Appui au Développement Agricole Périurbain au Sud Bénin, étude de faisabilité, Tome 2, IIED 158p.

PAM, 2014, *Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA)*.

PNUD, 2015, *Agriculture, Sécurité Alimentaire et Développement Humain au Bénin*. Cotonou.

Togbé Codjo Timothée, 2015, Botchi Gomido Jean-Marie, Koné Issiaka, Logiques politiques face aux représentations paysannes de la promotion de la culture du riz dans le département du Mono au Bénin, *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication*, N°9, volume 2, éd. Paari, Abidjan, Bazzaville, Paris, p. 485-496.

Yantikoua Eliane, 2018, Valorisation de la filière fonio a Boukombé : analyse et perspectives à L'horizon 2028, Mémoire de Master, Bénin, Université d'Abomey-Calavi.

Les logiques sociales et culturelles de la mendicité des enfants à Kara

MOUTORE Yentougle* et MOUTORE Mindele**

*Université de Kara, (228) 90 89 33 94, email : moutorey@yahoo.fr

**Université de Lomé, (228) 90 77 99 01 email : martina.cons@yahoo.fr

Résumé :

Dans un contexte de renforcement des inégalités entre les classes sociales et plus encore de détérioration aggravée des conditions de vie des populations économiques fragiles, le recours à toute activité économique conventionnelle ou non devient une réponse obligatoire à la survie. C'est pour cela que s'accélère et se légitime dans la ville de Kara le travail des enfants ces dernières années et plus encore le phénomène des enfants-mendiants. L'étude des milieux spécifiques à l'instar de la mendicité des enfants exige une réorientation des dispositifs méthodologiques alliant ethnométhodologie et approche socio-historique et culturelle. C'est pourquoi cette recherche a conjointement fait usage de l'observation directe et de l'analyse du discours et de l'histoire de vie sur 51 enfants-mendiants et 40 de leurs parents, pour saisir les raisons de la persistance du phénomène et de la passivité institutionnelle. Il ressort que la mendicité des enfants est utilisée comme un outil de formation et d'éducation des enfants mais aussi de survie pour les familles. La phase de mendicité chez les enfants est pour les parents une étape indispensable avant le début des initiations traditionnelles.

Mots clés : Enfants-mendiants ; marginalisation ; passivité institutionnelle ; pratique culturelle.

Abstract :

In a context of increasing inequalities between social classes and, even more so, of a worsening deterioration in the living conditions of fragile economic populations, recourse to any conventional or non-conventional economic activity becomes an obligatory response to survival. This is why child labour has accelerated and legitimized itself in the city of Kara in recent years and even more so the phenomenon of child beggars. The study of specific milieus such as child begging requires a reorientation of the methodological arrangements combining ethnomethodology and a socio-historical and cultural approach. That is why this research made joint use of direct observation and analysis of the discourse and life history of 51 child beggars and 40 of their parents, in order to grasp the reasons for the persistence of the phenomenon and institutional passivity. It emerges that child begging is used as a tool not only for the training and education of children but also for the survival of families. For parents, the child begging phase is an indispensable stage before the start of traditional initiations.

Keywords : Child beggars; marginalization; institutional passivity; cultural practice.

Introduction

Les efforts de développement économique du Togo dans la dynamique capitaliste actuelle à travers les politiques publiques, laissent néanmoins entrevoir de fortes inégalités entre les classes sociales : les catégories économiquement fragiles étant victimes d'exclusion. Si ces dernières années, les conditions de vie des populations se sont incontestablement améliorées, en témoignent les résultats du INSEED (2011 : 8) qui relèvent « un taux d'activité pour l'ensemble du pays à 78,8% ». Quoique, le niveau de vie des populations économiquement fragiles s'est davantage détérioré (révèlent les mêmes sources) et les inégalités des revenus se sont davantage creusées pour atteindre un coefficient de Gini de 0,38 « reflétant des inégalités notables », pour un taux de pauvreté atteignant 53%. (BAD, 2020 : 202). Un taux de sous-emploi passé de 22,8% en 2011 à 24,9% en 2015 (INSEED, 2011 : 8 ; 2015 : 2)

Ce qui exige pour les classes défavorisées de nouvelles façons de vivre ou mieux de survivre dans les cellules familiales. Ces dernières années au Togo s'est développé et presque légitimé le travail des enfants, des plus décents au plus aberrants. « Plusieurs types d'asservissement existent : lié à l'inaccessibilité du marché du travail, lié à la famille, lié à un tiers ou une organisation. Un jeune peut être soumis à plusieurs formes d'asservissement » (CODE, 2010 : 10) à l'exemple de la mendicité.

La mendicité des enfants semble s'imposer comme une réponse à la fragilité financière des familles subissant les effets du capitalisme mondain. Si les divergences surgissent quant aux paramètres/critères de qualification de la mendicité, l'opinion générale reconnaît qu'il est « assimilée à un avatar du parasitisme social, comme une anomalie sans racines économique et sociale » (E. Zubkova., L. Zakharova, G. Dufaud, 2013 : 381). Mais il faut néanmoins remarquer que les fils issus de familles modeste et pauvre sont plus enclins à la pratique. Entendu que la fragilité économique affecte davantage les couches vulnérables à savoir les personnes âgées et les enfants, on peut admettre avec la coordination des ONG pour les droits de l'enfant que « la mendicité signifie de faire appel à la générosité des passants sans prestation. C'est la sollicitation d'un don sans retour. Au sens large, la mendicité est toute activité qui fait appel à la générosité des passants. Ces pratiques incluent la demande d'argent ou encore, la vente des fleurs, la pratique d'un instrument de musique, etc. » (CODE, 2010 : 2).

Sur ce principe, on pouvait dénombrer par exemple au Sénégal entre 2009 et 2010 près de 100 000 enfants mendiants (Human Rights Watch, 2010 : 21) contre jusqu'à 7200 dans les rues de Dakar (C. Sirou, 2011 : 12).

Sa forte expansion dans les capitales africaines, si elle peut plus facilement s'expliquer à travers les effets combinés des formes de ségrégation et de dysfonctionnement des cellules familiales, semble être à géométrie variable dans les villes secondaires comme le cas de Kara. Comme l'affirme J-P. Boutinet (1990 cité par E. Jovelin, A-F Déquité, 2014 : 19) : « Une certaine précarité de leur mode d'existence les empêche d'anticiper...il y a des marginaux et des exclus qui peuvent être aussi des sans projets dans la mesure où les contraintes du moment présent les empêchent de prendre du recul nécessaire à l'anticipation ».

Il est en effet récurrent d'observer dans la ville de Kara des enfants mendiants ou vendant des articles dans les lieux publics (bars, cafétéria, lieux de culte, etc.). Dans leurs efforts, ils animeraient plus de pitié et de sympathie auprès des populations qui seraient contraintes moralement ou affectueusement d'acheter ces articles afin de soutenir ou contribuer

indirectement à la survie de ces enfants. Le défi qui se pose désormais, dans un contexte où de plus en plus d'enfants descendent dans la rue, est de situer les responsabilités.

La recherche tente d'analyser les différentes instances de socialisation (tant primaire que secondaire) susceptibles d'influencer les enfants dans leur entrée dans la rue. De la famille à l'école en passant par les églises/moquées, les groupes de pairs ou encore les médias, la recherche tente d'aborder les défaillances institutionnelles ou les pesanteurs culturelles qui servent d'incubateurs à la mendicité des enfants. Le phénomène engagerait la plupart des instances de socialisation que ce soit en amont ou aval dans la mesure où la littérature enregistre les enfants mendiants âgés en moyenne entre 7 et 15 ans correspondant, comme le décrit J. Piaget (1932 cité par N. Bouchard, 2002 : 173), à la 3^e étape de socialisation qui est le « stade de la coopération naissante [où] l'enfant rentre dans un rôle défini dans les jeux. Il doit apprendre la règle du jeu, prendre en compte les attentes d'autrui, tout en créant, de façon imaginaire, sa propre interprétation des règles du jeu social ». Ce stade d'une part précède le stade égocentrique (3 à 5 ans) où l'enfant reproduit ce qu'il observe ; et le stade moteur (0 à 3 ans) et d'autre part, succède à l'étape finale le stade de la codification des règles « l'adolescent se forme une identité particulière reconnue par autrui. Il doit jouer à être lui-même, tel qu'il est attendu et étiqueté par les autres qui lui donnent une fonction dans le jeu social. Il accède ainsi à une place dans l'organigramme social, et ses interactions avec autrui sont fonctionnellement définies. En fait, son "Moi" intériorise l'image qu'autrui a de lui » (Bouchard, op.).

La question que pose le phénomène des enfants-mendiants est de savoir les instances au sein desquelles les enfants développent l'envie ou sont contraints d'opérer ce choix. Comment l'entrée dans la rue peut-elle s'expliquer par l'abandon des familles ou les nouvelles logiques d'éducation des enfants ? Ou encore comment les pesanteurs culturelles redéfinissent les politiques éducatives des enfants en réplique aux valeurs occidentales dites modernes ? Et enfin, comment expliquer la passivité des institutions publiques de protection de l'enfance ? Il s'agit de comprendre pourquoi la société admet et même cautionne l'entrée des enfants dans la mendicité mais la réprimande à l'âge adulte dans le contexte de Kara. La société ou mieux les institutions publiques semblent être devenues de plus en plus ergoteuses et de moins en moins réactives dans la mesure où elles n'ont pu à ce jour intégrer ces « résidus voire [ces] victimes de l'ancien régime » (Zubkhova et al., 2013 : 363).

1. Matériel et méthodes

Entendu que le travail des enfants est prohibé par les sociétés modernes à plus forte raison la mendicité des enfants, réaliser une recherche scientifique dans le domaine est jalonnée de difficultés, encore plus lors des entretiens. Si les entretiens avec les enfants-mendiants sont à la portée du chercheur, ceux avec les parents des enfants nécessitent d'adopter des techniques d'enquêtes particulières pour répondre bien souvent au besoin de confidentialité face à la peur/crainte de réprimande collective. En effet, cette recherche, dans le souci d'analyser le parcours de vie des enfants et identifier les différentes instances de socialisation déterminantes dans leur itinéraire, s'est avant tout appuyée sur les résultats de l'archéologie des discours réalisée par J-J Yvorel (2011 : 9) qui analyse les liens entre la délinquance juvénile et la famille.

En effet, l'entrée dans la rue chez chaque enfant doit se comprendre à partir de son parcours de vie, ou encore comme le relève R. Lucchini (2001), la carrière de la rue permettrait de recenser les facteurs déclencheurs de la mendicité.

1.1.Site d'investigation

A partir de cette approche théorique sociohistorique, l'étude a pu cibler les enfants vulnérables dont le temps les a confortés dans la pratique. Pour le tiré de l'échantillon, l'étude a retenu les espaces publics les plus fréquentés parmi les plus importants dans la ville de Kara (Bar Feu des glaces, Bar restaurant Toute flamme, Cafétéria Muset 1, restaurant Maman Navi, l'esplanade du palais des congrès, le Bar Messe des Officiers, Bar terminus ; bar Cap Tomdè, Bar Adébayor). Ces différents espaces publics sont choisis en fonction de leur localisation afin de couvrir spatialement les lieux animés dans la ville de Kara. Procédant par sondage aléatoire, les entretiens ont été réalisés dans chaque espace public avec les 04 premiers enfants vendeurs ambulants et le premier enfant mendiant direct ; entendu que la mendicité dans cette recherche à deux dimensions : directe pour ceux qui sollicitent directement l'aumône et indirecte pour ceux qui sont des vendeurs ambulants ou joueurs d'instruments de musique. Ainsi au total, 51 enfants en situation de mendicité ont été interrogés : primo pour connaître leur profil (origine sociale, niveau d'instruction) ; secundo, connaître les mobiles de l'entrée dans la rue ; tertio saisir les relations qu'ils entretiennent avec d'une part les autres enfants-mendiants et d'autres part avec les clients. Voilà pourquoi les enquêtes n'ont porté que sur les enfants qui mendient régulièrement et pas ceux qui le font de manière itinérante pour la plupart du temps par suivisme ou pour assouvir un désir juvénile pressant.

A partir de ces enfants interviewés, la recherche a pu remonter la chaîne pour interroger les parents des enfants-mendiants.

1.2.Collecte et analyse des données

La plupart des parents étant des commerçants et des ouvriers, la recherche a fait le choix d'une observation participante par une approche neutre. Elle a consisté à approcher les parents dont les enfants-mendiants ont auparavant donné avec précision (pour ceux qui ont réussi) leur lieu de travail ou résidence. Ainsi, après les rapports clients-vendeur ou client-ouvrier, il s'est agi de glisser les discussions sur le contexte familial, l'éducation des enfants et les difficultés que les familles aujourd'hui rencontreraient. Ensuite, il a été question de susciter un débat subtil sur la question des enfants-mendiants. La démarche consistant à ne pas laisser entrevoir une quelconque connaissance de la situation de leur enfant, a permis de recueillir les positions des uns et des autres d'abord sur le contexte familial. La technique d'enquête a dévoilé les faiblesses des cellules familiales et révélée ce qui pourrait être déterminant à l'entrée dans la rue chez les enfants. Au total, 40 parents ont été interviewés en fonction du référent donné par l'enfant.

Au-delà de ces entretiens auprès des enfants-mendiants et de leur parent, nous avons approché quelques acteurs des institutions de protection de l'enfance (Plan Togo, RESOKA) à partir de leur démembrement à Kara, mais aussi les institutions publiques à l'instar de quelques acteurs de la préfecture et de la Mairie. L'objectif étant d'évaluer les politiques déjà menées et les blocages à la sortie de la rue des enfants dans un contexte où la mendicité des enfants peut s'assimiler au travail des enfants lutté avec hardu. Au total des entretiens individuels ont été réalisés auprès de 07 agents de ces différentes institutions pour comprendre les deux logiques différentes dans la mendicité des enfants : la contrainte et l'exploitation par les parents qui perçoivent les recettes ou la négligence des parents qui amènent les enfants à lutter seuls pour leur survie (J. Ballet, A. Bhukuth, F. Rakotonirinjanahary et M. Rakotonirinjanahary, 2010 : 806).

2. Résultats

Profil des enfants-mendiants à Kara

Il est vrai que la mendicité des enfants comme fait social à Kara interroge les mécanismes de transmission culturelle dans une région dont les exigences culturelles guident et imposent au quotidien une posture exemplaire des populations. Pourtant, de plus en plus d'enfants descendent dans les rues de Kara. Quelles sont les logiques de ces nouvelles pratiques dans cette ville hostile à l'éclectisme et fidèle aux valeurs fondatrices de la communauté. Des résultats des différents entretiens réalisés, il ressort que Kara enregistre deux catégories d'enfants-mendiants : la première, et la moins développée, regroupant les enfants de 8 à 11 ans parcourant les mains tendues les rues et autres espaces publics de la ville à la recherche de la pitance ; la seconde catégorie, la plus développée, regroupant les enfants de 6 à 15 ans, sillonnant les espaces publics de la ville en tentant de vendre le maximum possible les marchandises qu'ils portent entre autres les papiers mouchoirs, les cures dents, les bonbons, l'eau potable (pure-water), du jus, les cache-nez, etc.

Si leurs trajectoires sociales recoupées montrent une précarité, les pratiques divergent d'un acteur à un autre relativement au motif de la descente dans la rue. Des enquêtes réalisées, on peut regrouper la mendicité à Kara dans deux grandes catégories comme le montre le tableau ci-dessous : la mendicité ouverte, celle qui consiste pour un enfant de recevoir gracieusement la pitance des "bons samaritains" ; et la mendicité latente qui consiste à commercialiser les marchandises.

Il ressort que la seconde n'exclut pas la première et bien souvent s'emploie de façon concomitante comme le traduit cet échange commercial entre un enfant-mendiant d'environ 10 ans et un client de restaurant.

Encadré 1 : Discussion entre un enfant-mendiant et un client dans un restaurant

Enfant-mendiant : « Papiers mouchoirs »

Client : « Merci, nous en avons déjà acheté »

Enfant-mendiant : « il faut acheter pour moi aussi monsieur »

Client : « Non, c'est bon »

Enfant-mendiant : « Donnez-moi 25F je vais acheter de l'eau »

Le débat dans ce contexte s'est poursuivi entre les deux acteurs jusqu'à ce que le client ne finisse par offrir un plat de pâte à l'enfant qui commençait à l'agacer.

Source : Enquête de terrain, mars 2020

L'enquête a recensé, comme le montre le tableau ci-dessous, des enfants et adolescents de 04 à 16 ans actifs dans la mendicité dans la ville de Kara. De profil et objectifs différents, ils parcourent sans cesse les rues et les espaces publics de la ville à la recherche de la pitance. Il ressort que 55% des enquêtés sont de sexe masculin tandis que la plupart de ces enfants-mendiants ont entre 08 et 12 ans.

Tableau 1 : Récapitulatif des enquêtés suivant l'âge, le type de mendicité, le sexe et le niveau d'instruction

Tranche d'âge		04-08 ans				08-12 ans				12-16 ans				Total				Total général	
Type de mendicité		Mendicité ouverte		Mendicité latente		Mendicité ouverte		Mendicité latente		Mendicité ouverte		Mendicité latente		Mendicité ouverte		Mendicité latente			
Sexe	Niveau d'instruction	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Masculin	Non scolarisé	0	0	0	0	1	2,5	0	0	1	2,5	3	7,5	2	5	3	7,5	5	12,5
	Primaire	1	2,5	2	5	3	7,5	0	0	0	0	0	0	4	10	2	5	6	15
	Secondaire	0	0	0	0	4	10	3	3	1	2,5	3	7,5	5	12,5	6	15	11	27,5
Féminin	Non scolarisée	0	0	1	2,5	0	0	1	1	0	0	1	2,5	0	0	3	7,5	3	7,5
	Primaire	0	0	2	5	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	5	12,5	5	12,5
	Secondaire	0	0	0	0	1	2,5	3	3	0	0	6	15	1	2,5	9	22,5	10	25
Total		1	2,5	5	12,5	9	22,5	10	10	2	5	13	32,5	12	30	28	70	40	100

Source : Enquête de terrain, mars 2020

Si 12% des recensés pratiquent la mendicité ouverte, 28% vivent de la mendicité latente, la plupart étant de niveau secondaire plus sensible et plus soucieux du culte de la personnalité et de l'image de soi. Voilà pourquoi il ressort que plus l'âge de l'enfant-mendiant est avancé, plus il fait de choix de la mendicité latente, même si, comme relevé plus haut, dans certaines circonstances, l'association des deux pratiques est courante. Les enfants plus innocents sont plus enclins à la mendicité ouverte et plus encore les jeunes garçons que les jeunes filles. En effet, pendant que 27,5% des jeunes garçons pratiquent la mendicité-ouverte et le même effectif la mendicité latente, chez les jeunes filles, tous âges confondus, seuls 2,5% pratiquent la mendicité ouverte et 42,5% se livrent à la mendicité latente. L'analyse du discours permet de comprendre que la commercialisation des marchandises par les enfants de bas âge représente en effet une forme de mendicité active dans la ville de Kara en raison des représentations et de la perception des acteurs ou encore de l'impératif de la solidarité dicté par le cadre culturel et le contexte social.

Les discussions, comme celles résumées ci-dessous, traduisent la compassion que ressentent les clients des lieux de fréquentation à l'égard de cette catégorie sociale fragile et manipulée consciemment ou non par les parents aux fins de survivance alimentaire.

Encadré 2 : Discussion entre deux amis dans bar et un enfant-mendiant

Discussion entre deux amis dans un bar en voyant arriver un enfant commerçant ambulant

Correspondant 1 : « Tu vois comment certains parents sont inconscients ? »

Correspondant 2 : « Je t'assure. Exploiter à ce point son enfant pour nourrir la famille ? »

Correspondant 1 : « et tu vas voir, si à la fin de la journée, l'enfant ne ramène rien, c'est des coups qu'il va recevoir »

Correspondant 2 : « c'est dommage »

Correspondant 1 : « Les autorités aussi laissent faire »

L'enfant interrompt la discussion et s'incruste pour proposer sa marchandise

Enfant : « je vends les cache-nez »

Correspondant 1 : « tu fais quelle classe ? »

Enfant : « 6^e »

Correspondant 2 : « tu vis avec tes parents ? »

Enfant : « oui »

Correspondant 2 : « qui t'a envoyé vendre ? »

Enfant : « c'est maman »

Correspondant 2 : « elle fait quel travail ? »

Enfant : « Elle coud les habits »

Correspondant 1 : « pourquoi elle t'envoie vendre les choses ? »

Enfant : « Pour pouvoir l'aider à payer mon écolage »

(...)

« hum, amène 02 »

Source : Enquête de terrain, avril 2020

Cette conversation interceptée montre que la compassion ressentie par les populations à l'égard de ces enfants qui descendent dans la rue justifie bien souvent leurs décisions d'acheter non par nécessité des produits achetés mais contribuer indirectement soit-il à la vie précaire des enfants face à l'inaction du pouvoir public. On découvre toutefois de façon générale, que le regard qu'on porte même sur la prostitution reste toujours l'indécence d'un acte, qui, bien qu'entré dans les habitudes quotidiennes, choque encore plus que la mendicité des enfants, perdant de vue les jeux de rôle dans la sociabilité et l'excentricité des rapports sociaux qu'elle engendre ou pourrait engendrer. On découvre aussi interloqué, que l'image d'un enfant tendant la main dans un bar (ou dans un espace public) pour recevoir l'aumône ne choque plus personne, même pendant qu'à côté le moteur d'une voiture des Nations Unies (UNICEF précisément) tourne à côté vitres fermées, climatisation en marche pour "glacer" l'intérieur en attendant l'entrée du patron.

Par ailleurs, il faut retenir que la plupart des discours n'est pas critique de l'irresponsabilité des parents mais sur le courage et l'abnégation des enfants qu'on aperçoit et qu'on n'hésite pas à féliciter et à encourager dans la pratique. Elle s'est en effet de plus en plus imposée comme un ferment de l'honnêteté et un gage de la capacité à une auto prise en charge futur de l'enfant. C'est d'ailleurs pour cette raison que la pratique est tolérée jusqu'à un certain âge (bien souvent avant les 16 ans), âge à partir duquel le jeune homme entame souvent les différentes initiations traditionnelles en dehors de celle faite à la naissance (Kiléou¹). A partir de cet âge, l'acteur initié à l'entrée à l'âge adulte doit désormais faire le choix des métiers nobles. C'est pourquoi, il est presque impossible d'observer comme on peut le voir dans la

¹ Kiléou est une cérémonie traditionnelle faite aux nouveau-nés à sa naissance

ville de Lomé et certaines autres villes du Togo, des mendiants au-delà de 16 ans dans les espaces publics et surtout au feu tricolore. A la limite on y croise les handicapés physiques qui eux-mêmes sont bien souvent insultés et humiliés quand on estime qu'ils sont en mesure grâce à quelques membres encore actifs de faire un travail rémunérateur.

Les raisons de la passivité sociale et institutionnelle

Même si en effet le langage collectif condamne quelque rares fois la mendicité des enfants, il est juste de penser que la pratique tend à entrer dans les habitudes des populations vu qu'elle n'émeut plus véritablement une grande partie. Si comme relevé plus haut certains esprits les plus avisés s'insurgent en observant les enfants en situation de mendicité, il est fort bien déplorable de constater que la plupart des acteurs des différents espaces publics rencontrés sont pour le moins indifférents. Ils se contentent en effet, au mieux, de dire un merci gestuel ou verbal quand ces enfants proposent leurs marchandises. Ceci peut traduire soit la lassitude ou l'impuissance face à un phénomène qui s'est au fil des années imposées comme une règle universelle, ou une stratégie de subsistance au sein des populations économiquement et socialement fragilisées.

En effet, des enquêtes il ressort que tous les enfants en situation de mendicité sont issus de famille à revenu faible : la plupart de leur parent étant soit des commerçants-détaillants, soit des ouvriers. Les parents justifient ainsi la descente dans la rue des enfants par la nécessité d'appuyer l'activité commerciale de la famille comme le témoigne les propos de cet enquêté :

...de pareils enfants sont à féliciter. Les enfants de riches ne peuvent pas faire ça. Si par exemple la maman prépare botokoin (gâteau) et qu'elle le vend au bord de la route, au moins l'enfant peut se promener et vendre un peu. Ça l'aide en même temps à apprendre à se débrouiller, se battre dans la vie. Si par malheur la maman meure, au moins il ne va pas devenir un voleur. Alors que s'il reste à la maison, il va faire des bêtises seulement. On va toujours t'appeler que ton enfant a fait ci ou ça (Propos d'une mère, commerçante).

Ces propos résument largement les raisons des autres enquêtés et traduisent l'abandon institutionnel et le manque de solidarité nationale à l'égard des populations fragilisées économiquement et plus encore les enfants. Ce qui rend légitime tous leurs recours à la survie dans un contexte d'austérité et d'accroissement continu des inégalités sociales. Elles définissent et réinventent par-là les étapes d'intégration sociale, les instances et les logiques de socialisation. Considérée par les défenseurs comme un prélude à la formation de l'enfant, la mendicité quand elle commence à 4 ans, comme l'a relevé l'enquête à travers les données récapitulées dans le tableau 1, montre qu'elle bafoue ou tout au moins modifie profondément les étapes de croissance susceptibles de représenter des blocages à l'évolution psychologique de l'enfant et donc impacter ses performances scolaires.

Pourtant, chaque parent responsable de la transmission culturelle y va de sa pratique conventionnelle ou non pour préparer l'enfant non seulement aux différentes initiations mais à la lutte dans la vie. Ce qui légitime pour certains, et pour la plupart d'ailleurs, la descente dans la rue des enfants, ne trouvant nullement d'inconvénients à l'apprentissage de tout genre du moment qu'il n'est pas avilissant. L'enquête rapporte en effet que le premier discours des 71% des enquêtés rencontrés dans les lieux de restauration sur les enfants-mendiants est qu'ils sont « courageux, battant et ils ont de l'avenir ; la plupart réussisse toujours dans la vie » (Propos d'enquêté, client d'un point de vente de boisson locale). Il faut là y lire chez certains, que la profession chez les enfants force admiration et devrait être facteur de reconnaissance sociale, mais que chez les adultes c'est une pratique honteuse et intolérable.

3. Discussion des résultats

Afin d'identifier les logiques sociales et culturelles du phénomène de mendicité des enfants à Kara et surtout les raisons de la passivité institutionnelle, cette étude a commencé par identifier les types de mendicité. Elle est parvenue à la conclusion qu'il existe deux types de mendicité : la mendicité ouverte et la mendicité latente qui résume également la vision de la Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (2010 : 1-2). La première qui consiste pour un enfant à descendre dans la rue et à quémander ouvertement auprès des clients des espaces publics (bar, restaurants, etc.) la pitance de la journée. Si dans le cas de la mendicité ouverte dans la ville de Kara, la présence dans la rue est momentanée et semble ne pas durer chez un enfant comme l'a révélé l'étude, elle peut se prolonger sur plusieurs années dans le second si, à la descende dans la rue, l'enfant parvient à satisfaire quelques "besoins" puérils grâce aux gestes de "motivation" (R. Lucchini, 1998 : 357) de la famille mais aussi de la rue. D'un côté la famille, en reversant une ristourne à l'enfant à la fin de chaque journée en fonction du rendement ; et la rue, relativement au "regard adulte" (R. Lucchini, op. cit.), qui dans ce contexte sont les pourboires et les encouragements, donc une caution à l'exercice par l'enfant de la profession.

Si R. Lucchini (op. cit : 357) lie le phénomène également au regard institutionnel, c'est précisément parce que dans ce cas, le silence institutionnel s'interprète comme une caution dans la logique du « qui ne dit mot, consent ». L'étude du phénomène révèle l'absence d' « une protection sociale que l'on disait auparavant "administrative" (très généralement en accord avec les parents, il s'agit, dans une optique préventive, de services et de prestations visant à améliorer les conditions de l'enfant) et une protection judiciaire (la situation et les comportements des titulaires de l'autorité parentale (les parents, dans la très grande majorité des cas) » (J. Damon, 2014 : 307).

La seconde forme de mendicité, celle latente, qui consiste pour les enfants à pratiquer le commerce ambulante est la plus développée dans la ville de Kara. Elle nécessite davantage, comme l'a fait remarquer R. Lucchini (op. cit. 351), que l'enfant dispose de "compétences symboliques et instrumentales" probablement acquise ou naturellement transmises au sein de l'unité familiale. Le constat est en effet qu'en dépit du fait que ces enfants-mendiants ont bien souvent des frères et sœurs, ce ne sont pas tous les enfants qui descendent dans la rue, mais celui/celle dont les parents jugent les aptitudes suffisantes pour l'exercice de la profession. Ce qui interroge la capacité d'assimilation de l'enfant dans le processus de transmission culturelle qui laisse entrevoir une exploitation de l'enfant du fait de la contrainte exercée par les parents (J. Ballet, 2010, op. cit.).

Toutefois, ce sont les conditions de vie difficile qui accélèrent dans la ville de Kara la descente dans la rue des enfants. Il est en effet ressorti que la plupart des parents des enfants-mendiants sont issus de père commerçant-détaillants ou ouvriers. L'un des déterminants de la descente dans la rue chez les enfants, c'est précisément ce repère social comme le soulignait Lucchini (op. cit.), cette référence constante de l'enfant à la profession d'un des parents qu'ils veulent imiter dans leur construction identitaire.

Dans un contexte où l'école elle-même semble porteuse et actrice de ségrégation au regard de la théorie du paradoxe d'Anderson ou encore de l'effet cliquet, la résignation à la reproduction sociale et professionnelle est de plus en plus privilégiée pour une facile intégration professionnelle. C'est pourquoi les parents privilégient très tôt dans la ville de Kara, la formation anticipée des enfants à la survie modifiant ainsi les étapes de socialisation idéale à la croissance normale des enfants. Ce qui, comme souligné plus haut, est susceptible

de représenter des blocages à l'évolution psychologique des enfants et impacter leurs performances scolaires. Déjà que l'école (bien souvent publique où fréquentent majoritairement ces enfants) se réserve la plupart du temps de s'immiscer dans le fonctionnement des unités familiales même dans un contexte de baisse du rendement scolaire des enfants. La plupart de ces enfants ne percevant l'école que comme une instance formelle ségrégative qui prime les plus aisés et leur faisant perdre toute chance de réussite sociale, à l'exemple de leur parent. C'est dans cette logique que Lucchini (op cit.) recommandait que la lecture de la descente dans la rue doit s'analyser par rapport au regard qu'il porte sur les instances formelles de socialisation pourvoyeuses de compétences.

Par ailleurs, l'identité dans la ville de Kara et ses environs est marquée par un attachement fort aux pratiques culturelles sachant que « la transmission culturelle (...) se questionne (...) avant tout à partir de l'entité familiale ; cadre d'orientation et de protection » (Moutoré, 2018 : 18). Le passage à l'âge adulte exige à Kara que l'enfant se soumette à une série d'initiation/cérémonie traditionnelle à l'instar de Kiléou, Kondona, Evala, Akpema ou encore Habyè², etc. Ce sont des préalables à la reconnaissance sociale et à l'affirmation identitaire. Elle se présente, en dehors de la première (Kiléou), comme une compétition entre plus jeunes dont la performance offre des prérogatives incontestables dans la vie sociale future. La performance lors des différentes initiations passe précisément par la formation antérieure, dans les différentes cellules familiales qui s'appuient également sur les groupes de pairs développés par l'enfant durant la période de mendicité. Néanmoins, le plaisir du vagabondage qui se développe chez l'enfant-mendiant au fil du temps « a ce caractère particulier de façonner l'âme à l'oisiveté, de lui inspirer le dégoût du travail et de le mettre sur le penchant du vice » (J-J Yvrel, 2011 : 194).

La descente dans la rue est aidée en effet chez la plupart des enfants à l'intégration dans un réseau constitué où lui est enseigné les trajectoires et les stratégies. Ces petits groupes de 02 ou 03 personnes tout au plus qui parcourent ensemble les rues et espaces publics de Kara, peuvent fusionner spontanément et ponctuellement avec d'autres et peut varier entre 5 et 10 enfants. Ils sont des instances de socialisation et d'intégration des nouveaux enfants-mendiants comme le pensait Lucchini (op. cit.) comme facteur de descente et surtout de maintien dans la rue.

Conclusion

Le phénomène de mendicité des enfants est une problématique qui trouve son origine dans celui de la pauvreté mais aussi dans la notion de socialisation. Elle est porteuse d'une situation financièrement précaire et d'une justification du droit à l'assistance par l'appartenance du nécessiteux à un groupe social. Une conception de la société qui établit une corrélation entre l'individu et son milieu social faisant du premier le produit du second, lui donnant ainsi le droit de réclamation d'une forme de compensation pour chaque détresse. L'appartenance à une catégorie sociale en détresse s'affiche donc pour ces jeunes enfants à travers la mendicité qui se confirme au travers d'une réaction sociale face à cet acte qui produit une peine publique en interpellant l'humanisme. La réaction sociale qui donne une signification concrète à la pauvreté dans cet ordre s'identifie par l'apport d'une aide, ou éventuelle secours.

² Des cérémonies traditionnelles à différentes étapes de l'évolution de l'individu en pays Kabyè (Région de la Kara)

Traiter donc de la mendicité des enfants en milieu urbain à Kara a exigé une rupture des préjugés pour un examen scientifique des logiques culturelles mais aussi de l'impuissance institutionnelle. L'objectif de cette étude étant d'analyser les différentes instances de socialisation qui influence l'entrée des enfants dans les rues, cette recherche étudie donc les différentes défaillances institutionnelles jouant le rôle d'incubateur dans ce phénomène.

Au terme de cette recherche, il ressort que la mendicité des enfants qui reste un fait social remettant en question les mécanismes de transmission culturelle se développe sous deux formes dont la première se résume à une demande de charité et la seconde une forme plus développée se résumant à la vente de petites marchandises. Cette dernière, plus latente s'affiche au niveau des enfants plus âgés soucieux de leur image.

Une forme de mendicité cependant, qui fait appelle à la conscience et compassion des clients, qui ne s'attardent sur les causes de leur présence dans les rues mais plus sur le courage et le dévouement de ces derniers. Une observation qui motive donc certains clients à l'achat de marchandises pas par nécessité mais bien souvent dans l'ordre d'offrir un soutien les considérant livré à eux-mêmes ou appartenant à une famille à faible revenu nécessitant un appui. Une appréhension qui rend donc légitime leur activité. Outre, le fort attachement de la population de Kara aux pratiques culturelles vient constituer un frein aux institutions soucieuses de cette problématique d'autant plus que leur processus de socialisation composé de rite de passage doit soumettre les jeunes générations à plusieurs formes d'apprentissage afin de les préparer à affronter les difficultés de la vie sociale.

Références bibliographiques

1. Ballet Jérôme, Bhukuth Augendra, Rakotonirinanahary Felana, Rakotonirinanahary Miantra, 2010, « Les enfants mendiants à Antananarivo: quelles logiques familiales à l'œuvre ? », dans *Population, institut national d'études démographiques*, vol. 65, pp.801-819.
2. Banque Afrique de Développement, 2020, « Perspectives économiques en Afrique » ; Africhttps://www.afdb.org/fr/documents/perspectives-economiques-en-afrique-2020, consulté le 19 mai 2020
3. Berry Gérard, 2017, *La mendicité, Sciences sociales*, Hachette Livre BNF, 234p.
4. Bouchard Nancy, 2002, *Pour un renouvellement des pratiques d'éducation morale : six approches contemporaines*, Presses Universitaires du Québec, Québec, 223p.
5. Boutinet Jean-Pierre, 1990, *Anthropologie du projet*, Presses Universitaires de France, Paris, 300p.
6. Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, 2010, *La mendicité des enfants : questions-réponses*, www.lacode.be, 11p.
7. Damon Julien, 2014, « La lutte contre la mendicité des enfants : état du droit », dans *Revue de droit sanitaire et social*, n° 3, pp.553-563.
8. Damon Julien, 2014, « Faire cesser la mendicité des enfants », in *Dominique Reynié, Innovation politique*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 295-327 ; <https://www.cairn.info/innovation-politique-2014---page-295.htm>
9. Gilliard Pierre, 2020, « Les théories du quotidien et la mendicité au Niger », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 1 | 2005, Online since 24 October 2005, connection on 11 May 2020. URL : <http://journals.openedition.org/articulo/829> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/articulo.829>

10. Human Rights Watch, 2010, « Sur le dos des enfants », dans *Mendicité forcée et autres mauvais traitements à l'encontre des talibés au Sénégal*, New York ; <https://www.hrw.org/fr/report/2010/04/15/sur-le-dos-des-enfants/mendicite-forcee-et-autres-mauvais-traitements-lencontre>
11. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques, 2016, *Questionnaire unifié des indicateurs de Base du Bien-être*, République Togolaise, 157p.
12. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques, 2011, *Questionnaire des indicateurs de Base du Bien-être*, République Togolaise, 130p.
13. Javeau Claude, 2003, *Sociologie de la vie quotidienne*, Presse Universitaire de France, Paris, 128p.
14. Jovelin Emmanuel et Dequiré Anne-Françoise, 2014, « La jeunesse en errance dans l'histoire. Entre la potence, l'assistance et la pitié », dans *Pensée plurielle*, Edition De Boeck Supérieur, n°35, pp.9-20
15. Lazartigues Alain, 2016, *Fabriquons-nous de nouveaux enfants ?*, Dunod, Coll Enfances, 240p.
16. Lucchini Riccardo, 1996, *Sociologie de la survie : l'enfant dans la rue*, Presses Universitaires de France, Paris, 323 p.
17. Lucchini Riccardo, 1998, « L'enfant de la rue : réalité complexe et discours réducteurs », dans *Déviance et société*, - Vol. 22 - N°4, p. 347-366
18. Lucchini Riccardo, 2001, « Carrière, identité et sortie de la rue : le cas de l'enfant dans la rue » dans *Déviances et société*, vol 25, pp.75-97
19. Simmel Georg, 1999, *Etude sur les formes de socialisation*, Presses Universitaires de France, Paris.
20. Sirou Corentin, 2011, *Les enfants en situation de rue du Sénégal. L'identité et la socialisation dans le processus de sortie de la rue*, Mémoire de Master 1 en sciences de l'éducation, Université Lumière Lyon 2 (ISPEF), Lyon, 107p.
21. Tabin Jean-Pierre, Knüsel René et Ansermet Claire, 2014, *Lutter contre les pauvres. Les politiques face à la mendicité dans le canton de Vaud*, Éditions d'en bas, Lausanne, 152p.
22. Yvorel Jean-Jacques, 2011, « C'est la faute aux parents... Délinquances juvéniles, famille et justice au XIXe siècle », dans *Dialogue*, Editions ERES, n°194, pp.9-20
23. Zubkova Elena, Zakharova Larissa et Dufaud Grégory, 2013, « Les exclus. Le phénomène de la mendicité dans l'Union soviétique d'après-guerre », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Editions EHESS, vol/2, p. 357-388

FEMMES ET JEUNES DANS L'ARÈNE POLITIQUE AU BÉNIN D'HIER À AUJOURD'HUI. LEÇONS, ENJEUX ET DÉFIS POUR LA RÉFORME DU SYSTÈME POLITICO-PARTISAN

Azizou CHABI IMOROU¹

ciyizou@yahoo.fr

/

Ayélodjou Roger ATCHOUTA¹

dirogo1980@yahoo.fr

/

Nassirou BAKO ARIFARI¹

bakoarif@gmail.com

/

¹Département de Sociologie-Anthropologie
Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Résumé

Cet article analyse le positionnement des femmes et des jeunes dans l'arène politique au Bénin. Il tente d'apprécier la compréhension et la perception des acteurs sociaux et politiques sur les réformes politiques et institutionnelles engagées par le pouvoir de la rupture d'une part et, d'autre part son impact sur une nouvelle ère de processus de démocratisation et d'émergence d'une nouvelle classe politique. A partir d'une démarche méthodologique qualitative focalisée sur l'analyse documentaire, l'entretien, le récit de vie et l'observation directe dans la collecte et l'analyse des données, la présente contribution s'inscrit dans la sociologie politique basée sur une approche systémique et analytique. La triangulation du corpus empirique s'est inscrite dans la perspective théorique des parties prenantes de Yvon Pesqueux (2017), l'approche systémique et stratégique de Crozier et al (1977) et de la construction politique et sociale des rôles du genre de Vidal (2008) afin d'analyser les trajectoires politiques des femmes et des jeunes dans l'arène politique. Ainsi des résultats issus des analyses, il est à noter que le pluralisme des opinions politiques est une caractéristique fondamentale de la démocratie. C'est pourquoi, les partis politiques participent à la concurrence des idées, à l'identification et à la promotion des futurs leaders, mais aussi et surtout au développement de projet de société. A cela s'ajoutent le débat sur l'activisme de la jeunesse béninoise dans le jeu politique notamment à l'échelle locale et nationale et par ricochet la transhumance politique. Les facteurs favorables à cette infidélité politique sont entre autres le manque ou l'absence de formation politique et idéologique, les difficultés d'accès à un emploi décent, la quête permanente de positions politiques considérées comme valorisantes. Le système partisan béninois découle en réalité du fruit d'une prise de conscience collective des tribulations politiques du pays depuis l'indépendance jusqu'au début des années 90.

Mots clés : Arène, Bénin, pouvoir, femmes, jeunes, système partisan, web-activisme. , ,

Abstract

This article analyzes the positioning of women and youth in the political arena in Benin. On the one hand, it attempts to assess the understanding and perception of social and political actors on the

political and institutional reforms initiated by the power of 'Rupture' regime. On the other hand it focusses on impact of these reforms on a new era of democratization process and the emergence of a new political class .. Based on a qualitative methodological approach focused on documentary analysis, interviews, life stories and direct observation in the collection and analysis of data, this contribution is part of political sociology based on a systemic and analytical approaches. The triangulation of the empirical corpus has been carried out from the stakeholder theoretical perspective of Yvon Pesqueux (2017), the systemic and strategic approach of Crozier et al (1977) and the political and social construction of gender roles of Vidal (2008) in order to analyze the political trajectories of women and youth in the political arena. Thus, from the results of the analyses, it should be noted that the pluralism of political opinions is a fundamental characteristic of democracy. This is why political parties participate in the competition of ideas, in the identification and promotion of future leaders, but also and above all in the development of social projects. In addition, there is the debate on the activism of Beninese youth in the political game, particularly at the local and national levels, and by ricochet the political transhumance. Factors conducive to this political infidelity include the lack or absence of political and ideological training, difficulties of access to decent employment, and the permanent search for political positions considered to be worthwhile. Benin's partisan system is in fact the result of a collective awareness of the country's political tribulations from independence to the early 1990s.

Keywords : Benin, Political arena, power, web-activism, women partisan system, youth.

Introduction

Pendant longtemps, le paysage politique béninois a été marqué par deux tendances majeures : un fort pluralisme politique et une fragmentation élevée du système partisan. C'est dans ce contexte que le régime de la rupture s'est engagée dans une réforme visant entre autre le renforcement du système démocratique, la dynamisation du système partisan et l'amélioration des performances des institutions de la République.¹ Une telle réforme dont les bases ont été posées par la révision de la Constitution du 11 décembre 1990 et l'adoption d'une nouvelle charte des partis politiques engendrera de nombreuses transformations dans l'arène politique, en particulier au niveau de la place et du rôle des acteurs. Au nombre de ces acteurs, figurent en bonne place numérique les femmes et les jeunes dont il convient d'élucider la place dans le nouveau contexte d'exercice de l'activité politique.

En effet, la société béninoise est une société essentiellement composée de femmes et de jeunes (RGPH4, 2013). Selon ce recensement, 51 % de la population béninoise est féminine. L'âge médian est d'environ 17 ans tandis que l'âge moyen tourne autour de 22 ans. La population ayant moins de 45 ans représenterait 88,19 % et celle dont l'âge est compris entre 18 et 45 ans est de 47,41% (RGPH4, op.cit). Les personnes ayant plus de 45 ans sont estimées à 11,81% tandis que seulement 4,4 % d'individus ont plus de 60 ans.² Ces statistiques contrastent avec la place que ces couches occupent dans l'arène politique et dans les instances de prise de décisions publiques Se basant sur l'exemple du Parlement, en

¹ PAG 2016-2021, *Le Bénin Révélé*, p.23

² RGPH 4, Projections démographiques

tant que lieu par excellence de la représentation politique, seulement 8,43% des députés sont des femmes et l'âge moyen des députés est d'environ 54 ans tandis que le plus jeune député a 32 ans et le doyen est âgé de 77 ans (Chabi Imorou et al, 2019). C'est donc à juste titre, que dès sa création en 2019, le parti Bloc Républicain (BR) par exemple, s'est fixé entre autres objectifs « *d'œuvrer à la prise en compte du genre et de la jeunesse dans toute action de développement* » (Article 9, Alinéa 7 des statuts du BR). Cet objectif qui est en parfaite symbiose avec les ambitions du Gouvernement contenues dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), n'est réalisable que grâce à une participation plus accrue des jeunes et des femmes au sein des instances de décisions publiques. Bien que le poids de la tradition soit encore très ancré dans les mœurs et coutumes, les femmes et les jeunes représentent les grandes victimes qui plombent sous le fardeau des réalités socio-économiques difficiles du pays.

Au vu de ses pratiques sociales relevant de la tradition, l'espace public se confond ainsi devient au fait historique et normatif découlant des champs politiques modernes qui échappent à la logique de la démocratie représentative par rapport au pouvoir d'Etat (Gaxie, 1994). Ainsi, la politique et le genre ne doivent pas être dissociés. Les droits politiques des femmes et jeunes font partie des droits humains, qui à leur tour constituent un des aspects fondamentaux de tous les environnements démocratiques. Pour ce faire, un pays démocratique ne peut ignorer la question de genre et doit donc s'efforcer à atteindre l'équité entre les sexes au sein de son gouvernement (Marc, 1997).

Dans cette perspective, les réformes politiques et institutionnelles engagées par le pouvoir de la rupture a mis le Bénin sur orbite et a facilité son entrée dans une nouvelle ère de son processus de démocratisation. Ces réformes, dont il est encore trop tôt de mesurer toutes les conséquences politiques à terme, visent de façon implicite l'émergence d'une nouvelle classe politique et un rôle plus déterminant des femmes et des jeunes dans l'arène politique.

Le présent article, se focalise sur le positionnement des femmes et des jeunes dans l'arène politique dans le contexte actuel des réformes politiques béninoises. Il offre l'occasion d'analyser les trajectoires politiques des femmes et des jeunes pour une forte participation qualitative et quantitative de ces derniers au jeu politique même si le débat sur les attributs sociaux et politiques influencent aussi bien les femmes que les jeunes face aux questions d'enjeu politique qui restent d'actualité dans le contexte béninois.

Pour y arriver, la démarche méthodologique suivante a été adoptée.

1. Matériel et Méthodes

La démarche méthodologique adoptée est centrée sur les méthodes de recherche en sciences sociales appliquées à la sociologie politique et à l'approche genre et développement. Elle est descriptive et analytique. Les données collectées proviennent essentiellement de la revue documentaire (exploitation systématique des différents documents puis de quelques entrevues avec les acteurs politiques institutionnels et

individuels (récits de vie de femmes et jeunes leaders). La méthode d'échantillonnage choisie est non probabiliste basée sur la technique du choix raisonné et celle de la boule de neige. L'échantillon s'est ainsi constitué par le principe de saturation. Au total, 40 personnes issues des différents corps sociaux et politiques constitués ont été interviewées. Par ailleurs, les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique et documentaire. Les approches théoriques de fond qui ont gouverné la collecte et l'analyse des données sont celles des parties prenantes de Yvon Pesqueux (2017), l'approche systémique et stratégique de Crozier et *al.*, (1977) et celle de la construction sociale des rôles du genre (Vidal, 2008 : 35). La combinaison de ces approches a permis d'analyser les discours des différents acteurs d'une part et de dégager d'autre part les facteurs qui interagissent sur la participation des femmes et des jeunes dans l'arène politique à l'ère du pouvoir de la rupture. Ainsi, les trajectoires historiques, les vécus politiques des femmes et des jeunes et les opinions de l'électorat béninois sont présentés et discutés.

2. Résultats et analyse

2.1. Aperçu historique sur les mouvements de jeunes et de femmes

L'histoire du Bénin renseigne sur de multiples exemples de femmes ou de jeunes qui, à travers leurs actions individuelles ou collectives, ont marqué la vie politique du pays par leur engagement et la qualité de leurs actions et rôle dans l'arène publique.

2.1.1. De l'indépendance au coup d'Etat du 26 Octobre 1972

La quasi absence des femmes dans l'arène politique et naissance du militantisme jeune

De l'indépendance au coup d'Etat du 26 Octobre 1972, le rôle de la femme dans les arènes politiques était très marginal. Pourtant, au sein des pouvoirs traditionnels (royaumes et chefferies), elles jouaient déjà d'importants rôles dans l'organisation socio-politique. Quant aux jeunes, leur participation à l'animation de la vie politique a été plutôt remarquable.

En effet, pour cerner la place et le rôle des jeunes dans l'arène politique au Bénin (ancien Dahomey), il faut remonter à la période coloniale avec l'adoption en 1946 de la nouvelle constitution qui ouvre l'espace politique au sein duquel se positionnent de nombreux jeunes. C'est d'abord en métropole que seront créés des mouvements associatifs qui joueront un rôle important dans la vie politique avant et après l'indépendance du pays en 1960. Les plus connues de ces associations sont la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire Francophone (FEANF) créée en France en 1950, l'Union Générale des Etudiants d'Afrique Occidentale (UGEAO) créée à Dakar en 1956 et l'Union Générale des Elèves et Etudiants Dahoméens (UGEED) créée en 1956. Ces organisations estudiantines africaines ont servi aux jeunes de cadre de mobilisation pour suppléer la démission de leurs aînés réunis au sein des formations politiques dahoméennes affaiblies par des querelles internes, des jeux d'alliances et de ruptures d'alliance reposant sur des intérêts individuels. Elles se lancent très tôt dans les revendications nationalistes. Les visées politiques (lutte contre le pouvoir

néocolonial) et la revendication des droits des élèves et des étudiants étaient les principaux objectifs poursuivis (Babamoussa, 2003).

De nombreuses jeunes élites intellectuelles qui ont fait leurs premiers pas au sein de ces associations animeront plus tard des partis politiques « pro-jeunes ». C'est le cas du Parti de la Révolution Socialiste du Bénin, PRS Bénin (Béhanzin Sènaïmon, Bidouzo Barnabé, Lalou Oscar, Boya Thomas, etc.), du Mouvement de Libération Nationale MLN (Pliya Jean, Albert Tévoedjrè, Albert Ekué, Pierre Akéké, Gaston Agboton, etc.) ou de la Jeunesse Progressiste Africaine, JPA (Emmanuel Ahounou). On les retrouvera en outre au sein des organisations de travailleurs telles que l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (UGTAN), l'Union Générale des Travailleurs Dahoméens (UGTD).

La jeunesse dans les changements de l'ordre politique

Une fois l'indépendance acquise en 1960, la vie politique est devenue tumultueuse puisque le Dahomey qui venait d'être indépendant va connaître, entre 1960 et 1972, 12 coups d'Etat dont cinq réussis.³ A y voir de près, il semble qu'il y a un lien plus ou moins direct entre les différentes formes d'action collective de la jeunesse et les changements de l'ordre politique et entre ces changements et le positionnement des jeunes dans l'arène politique.

En octobre 1963, le mécontentement social dû à la construction du palais présidentiel jugée inopportune à un moment où les travailleurs peinaient à être rémunérés et l'« affaire Bohiki »⁴ servirent de prétextes à des soulèvements populaires auxquels prennent part de nombreux jeunes. Par la suite, les travailleurs réunis au sein de l'UGTD s'en sont emparés suite à l'arrestation de plusieurs manifestants. Jusque-là, le rôle de l'armée était officiellement un rôle de protection, mais face à la « gravité de la situation » elle dut agir le 27 octobre 1963 et mit fin au gouvernement Maga, dissout l'Assemblée Nationale et suspend la constitution du 26 novembre 1960.

En 1965, une grève générale éclate après la décision du gouvernement d'instaurer une taxe de solidarité de 20% et de réduire de 25% les salaires des travailleurs. Cette dernière grève a connu une forte mobilisation des enseignants. Les militaires profitent de la situation, mirent fin au régime de la coalition Apithy-Ahomadégbé et confiaient à nouveau le pouvoir au Général (ex-Colonel) Soglo le 30 décembre 1966. Le nouveau gouvernement n'apporte cependant pas de solutions aux causes de l'agitation sociale : la grève reprit en 1967 et les « Jeunes cadres de l'armée » obligèrent alors leur Général à leur remettre le pouvoir qui fut confié à monsieur Emile Derlin Zinsou qui prend les fonctions de Président de la République.

En mai 1969, le régime Zinsou prend également des mesures d'austérité contre les fonctionnaires à une époque où les salaires constituaient la colonne vertébrale du système de redistribution des richesses à travers tout le pays. Une grève générale s'ensuit et affaiblit le régime Zinsou pour faciliter son renversement par les militaires, en décembre 1969. Ces derniers conservent le pouvoir jusqu'en 1970. Une charte adoptée le 7 mai 1970 institua le

³ Notamment en 1963, en 1965, en 1967, en 1969 et en 1972.

⁴ Du nom d'un député à l'Assemblée Nationale (Christophe Bohiki) inculpé du meurtre d'un citoyen (le nommé Daniel Dossou). La libération provisoire du député est à l'origine de grèves et soulèvements populaires d'octobre 1963.

conseil présidentiel (présidence tournante) auquel met fin en octobre 1972 le Lieutenant-colonel Kérékou.

Malgré la grande implication des jeunes dans les mouvements populaires ayant précédé la chute des régimes qui se sont succédé, le rajeunissement n'était pas dans les différents Gouvernements. Au contraire, les dirigeants ont tenté d'embrigader les associations estudiantines qui leur avaient servi d'échelle. Cependant quelques jeunes occuperont des postes politiques : Julien Quirino (CT à la Présidence sous Christophe Soglo), Issiakou Kouthon (Ministre de la Jeunesse sous Apithy).

2.1.2. Dans la période révolutionnaire (1972 - 1989)

Le déclic le plus significatif à l'émergence des jeunes et des femmes dans la vie politique interviendra dans la période révolutionnaire. En effet, dès son arrivée Kérékou instaure un régime de parti unique, le Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB). Le nouvel homme fort avait une vision claire du développement qui devrait passer selon l'idéologie prônée par une réorganisation des masses populaires.

Les jeunes : premiers alliés du régime militaire

A son arrivée au pouvoir en 1972, Kérékou fera de la jeunesse son premier allié. Ce sont d'abord des jeunes issus de l'armée ainsi que ceux provenant d'organisations régionales telles que le FACEEN (Front d'Action Commun des Elèves et Etudiants du Nord), le RAJEMO (Rassemblement de la Jeunesse du Mono) ou de l'OJSD (Organisation de la Jeunesse de la Sous-Préfecture de Dassa) qui seront cooptés par le gouvernement. Plusieurs jeunes cadres occuperont ainsi des postes ministériels au sein du Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR). D'autres seront promus comme Préfet, Chefs de District ou élus commissaires du peuple. On peut citer entre autre Abdoulaye Issa ou Adjo Bocco Ignace dont le militantisme quoi que éphémère a été remarquable.

En ce qui concerne les postes électifs, le gouvernement militaire avait institué un système de quotas pour permettre aux jeunes, aux femmes, aux artisans, aux enseignants, aux ouvriers, aux paysans, etc., d'avoir des représentants à l'Assemblée Nationale Révolutionnaire (ANR). En 1974, sous l'influence de jeunes révolutionnaires – les « Ligueurs » – le gouvernement adopta le marxisme-léninisme comme idéologie officielle et engagea un vaste programme de « révolutionnarisation » de la société que devait symboliser le changement de nom du pays, devenu République Populaire du Bénin (RPB) en novembre 1975. (Banégas , 1995). Le Bureau Politique et le Comité Central du PRPB créé en 1975 était constitué de plusieurs jeunes militants qui avaient fait leur première armes au sein des organisations régionales (Bako Arifari, 1995). Pour enraciner l'idéologie marxiste le régime se méfie des intellectuels que Kérékou considère comme des "tarés", capables de trahir sa vision. Il fait alors confiance à la jeunesse considéré comme étant plus patriote. C'est ainsi que dans le secteur de l'éducation, une nouvelle catégorie d'enseignants plus patriotes est repensée par la création en 1976 du corps des Jeunes Instituteurs Révolutionnaires (JIR), du corps des Jeunes Professeurs Révolutionnaires (JPR) et des Jeunes Bacheliers Révolutionnaires (JBR).

Pour enraceriner l'idéologie marxiste, le PRPB parti unique inféodé à l'Etat, fini par créer en 1983 deux piliers importants pour son programme politique : l'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (OFRB) et l'Organisation des Jeunes Révolutionnaires du Bénin (OJRB).

L'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (OFRB)

L'Organisation des Femmes Révolutionnaires du Bénin (OFRB) a été créée le 23 décembre 1983 avec comme principale mission d'unir les femmes, de toutes conditions socioprofessionnelles, autour du combat pour leur éducation politique et leur émancipation. La première femme ministre du Bénin (Karimou Rafiatou nommé en Août 1989) proviendra de cette organisation qui participe pleinement à l'animation de la vie politique sur toute l'étendue du territoire. Mais leur participation politique a été limitée par le fait qu'à cette époque, très peu de femmes étaient instruites. De même, la prégnance des pesanteurs socioculturelles n'encourageaient pas bon nombre de femmes à prendre le devant en politique. Mais déjà en 1977, l'adoption d'une loi fondamentale disposant en son article 124 que la « femme en République Populaire du Bénin est en droit l'égale de l'homme au point de vue politique, économique, culturel, social et familial » offrait aux femmes béninoises un instrument juridique fondamental de promotion de leurs droits.

C'est ainsi qu'à partir de 1979, les femmes feront une entrée significative au parlement. Neuf (9) femmes ont été élues comme commissaires du peuple. Au total, cette première législature du régime marxiste-léniniste a enregistré 28 femmes sur 336 commissaires du peuple, soit un pourcentage de 8,33%. Malgré cette faible représentation, une femme Valentine Gangbo, sage-femme, a fait partie du bureau et est élue troisième vice-présidente en 1979. A ce titre, elle a assumé au moins trois fois l'intérim du Président de la République. Cependant, cette tendance n'a pas duré longtemps puisqu'aucune femme n'a plus siégé au bureau des législatures qui vont succéder jusqu'à la chute du régime du PRPB.

L'Organisation des Jeunes Révolutionnaires du Bénin (OJRB)

A l'instar des femmes, la jeunesse était également réunie au sein d'une association unique : l'Organisation de la jeunesse révolutionnaire du Bénin (OJRB) créée la même année (1983). Selon ses statuts, l'OJRB s'adresse à « tout jeune de 15 à 40 ans qui accepte les principes d'organisation et la direction clairvoyante du Parti de la révolution populaire du Bénin » (parti unique d'État) ; elle vise à « créer les conditions objectives de l'unité des forces juvéniles dans la lutte démocratique anti-impérialiste et antiféodale » et à développer chez les jeunes « le sens du devoir, l'amour du travail bien fait, le dévouement au peuple et la conscience patriotique, anti-impérialiste et antiféodale » (statuts de l'OJRB, article 4, chapitre I). C'est en clair une organisation dépendant du parti unique et visant à la formation politique des jeunes.

Les jeunes : fantassins de la marche vers la démocratie

La fin du régime marxite-léniniste a été marquée par une vague de protestation populaire. En effet, face à la crise économique de la fin des années 80, les vagues de protestation contre le régime Kérékou venait d'abord des jeunes, notamment des étudiants de l'Université nationale du Bénin, avant de s'étendre vers les fonctionnaires et les autres couches sociales. Dans la clandestinité, ces jeunes se sont révoltés au prix de leur liberté contre le régime marxiste à un moment où ce pouvoir dont ils avaient été les premiers alliés s'est montré incapable de payer leur bourse, les salaires de leurs parents, etc. C'est cette pression populaire qui a conduit le régime à la convocation de la conférence nationale des forces vives de la Nation et engagé le pays dans un processus de démocratisation.

2.1.3. Depuis l'avènement de la démocratie pluraliste

L'événement politique qui a précédé l'avènement la démocratie multipartite est la conférence nationale des Forces Vives de la Nation. Cette rencontre d'envergure a réuni en Février 1990 à l'Hôtel PLM Alédjo, de nombreuses personnalités et associations dont plusieurs mouvements de jeunes (BEN-CUE ; RAJEMO, FREDEN, etc.) et de femmes. Une femme, Mme Grâce d'Almeida Adamon a été désigné pour siéger au présidium de la conférence en tant que Membre.

La faible présence des femmes dans les instances politiques

A l'issue de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation, le Bénin est entré dans une nouvelle ère : celle de la démocratie multipartite qui consacre les libertés publiques et ouvre ainsi l'espace politique à tous les citoyens et à toutes les citoyennes. On assistera ainsi à la création de plusieurs partis politiques dont certains seront dirigés par des femmes. Certes cela constitue une avancée, mais l'ouverture démocratique ne profite que très peu aux béninoises. Par exemple, 107 partis politiques régulièrement enregistrés en 2007, il n'y a seulement que sept (7) partis politiques qui sont dirigés par des femmes (Rosine Soglo à la RB, Ramatou Baba Moussa au RDD-Nassara, Kouakannou Jeanne au NCP – Les Abeilles, Bocco Vicentia au FCC, Houngue Hortense au FRAP, Achadé Madeleine au CFV Irédé et Gangbo Grâce au MDCC (Attanasso, 2012).

De même dans aucun des bureaux de parti (même parmi ceux créés par les femmes), la gent féminine ne représentait que moins de 25%, soit une femme sur quatre. Dans la grande majorité des formations politiques, les postes réservés aux jeunes et aux femmes sont ceux chargés de la mobilisation de leur groupe d'appartenance.

A l'Assemblée Nationale, la représentation des femmes est également faible en raison de leur mauvais positionnement sur les listes électorales, du manque de moyens financiers, et des pesanteurs socio-culturelles. Les femmes sont également très faiblement représentées dans les instances de prise de décisions nationales communales et municipales. Cette dernière représentativité connaît une légère augmentation entre les élections communales de 2002 et celles de 2008. A titre illustratif, le nombre de conseillères de 3,66 % en 2002 à 4,60 % en 2008, soit 44 femmes sur 1199 élus en 2002 contre 66 sur 1435 en 2008. Sous ce chapitre électif, le Bénin a connu en 2001 la participation d'une seule femme à une élection

présidentielle : il s'agit de Madame Marie Elise Gbédo⁵, qui a été par ailleurs plusieurs fois ministre. En 2006, ce nombre passera à deux (Marie Elise Gbédo et Célestine Zannou).

Au-delà de ces postes électifs, selon la volonté des différents Chefs d'Etat, plusieurs femmes se sont retrouvées dans les plus hautes institutions de l'Etat telles que la Cour Constitutionnelle, le Conseil Economique et Social, la Haute Autorité de l'Audiovisuel, la Haute Cour de Justice et la Cour Suprême. Dans ces instances aussi, leur représentativité est remarquablement faible. Au niveau de l'exécutif, la situation n'est pas meilleure. La participation des femmes aux différents gouvernements reste toujours faible et les proportions varient en fonction de la volonté politique du Chef de l'Etat en exercice.

Cet encadré indique la présence des femmes dans la gestion des affaires publiques.

Focus sur les femmes et la gestion des affaires publiques

- ✓ 8,43% des sièges parlementaires pour la législature 2019-2023 sont occupés par les femmes soit 7 femmes sur 83;
- ✓ 12% des sièges parlementaires pour la législature 2015-2019 sont occupés par les femmes ;
- ✓ 18% de femmes occupent des positions ministérielles depuis avril 2016 soit 4 femmes ministres sur 22 ;
- ✓ une femme sur six (16%) au niveau des autres institutions de l'Etat ;
- ✓ trois femmes maires sur 77 (3,89%) ;
- ✓ une femme préfet sur 12 (8,33%);
- ✓ 68 femmes parmi 1435 conseillers municipaux et communaux (4,73%) ;
- ✓ trois premières adjointes aux maires sur cinq femmes au total.

Source : Résultats d'enquêtes, mai-juillet 2019.

Pendant longtemps, la présence des femmes dans les postes électifs était contrainte à de nombreux facteurs de blocage. Il faut saluer la révision constitutionnelle qui intègre désormais une discrimination positive à leur endroit. On peut espérer que cette discrimination positive guidera les nominations des femmes dans l'exécutif.

Une jeunesse très active mais souvent manipulée

Depuis bientôt trois décennies de pratiques démocratiques, la jeunesse béninoise s'est montrée très active en ce qui concerne notamment son engagement politique et son soutien aux aînés. Très souvent en effet, leur activisme est remarquable sur le terrain lors des périodes électorales : ils constituent l'essentiel du personnel politique chargé de sécuriser les voies des candidats, ils sont des animateurs inconditionnels de la campagne électorale (à travers l'organisation d'événements tels que les matchs de football, les concerts, les caravanes, etc.), ils sont organisés en équipes pour faire le travail quotidien de mobilisation

⁵ A l'issu du scrutin, elle a occupé la 11^{ème} place sur 17 candidats.

des électeurs. Mais malheureusement les jeunes sont aussi la catégorie la plus instrumentalisée pour alimenter les clivages ou les contestations politiques. Les manifestations de la récente crise électorale montrent à quel point cette jeunesse peut être utilisée comme acteurs de la violence électorale.

La montée de la transhumance politique juvénile

Si la jeunesse béninoise s'est souvent montrée très active dans le jeu politique notamment à l'échelle locale, elle s'est aussi illustrée par les tares qui ont souvent été décriées chez les moins jeunes notamment la transhumance politique. Les facteurs favorables à cette infidélité politique sont entre autres le manque criard de formation politique et idéologique, les difficultés d'accès à un emploi décent, la quête permanente de positions politiques considérées comme valorisantes, etc.

En clair, tout se passe dans la période démocratique comme si le militantisme convaincu des jeunes générations des années révolutionnaires a cédé place à des formes de militantisme temporaire ou par du militantisme multiple (appartenance à plusieurs partis politiques à la fois) orienté vers l'argent, la quête effrénée de prébendes politiques, etc. Cette situation nous a conduit comme dans un cercle vicieux. Plus les jeunes se désintéressent du militantisme, plus les positions que ceux-ci devraient occuper au sein de l'arène politique sont prises par leurs aînés qui ne cessent de les accuser de manque de conviction.

Les récents efforts de rajeunissement et de promotion des femmes dans l'arène politique

Il faut constater que, depuis l'arrivée au pouvoir de la rupture des efforts ont été faits dans le sens du rajeunissement de la classe politique. On l'a vu lors des élections législatives de 2019. Au cours de ces élections en effet, de nombreuses figures emblématiques de la politique au Bénin ont cédé leur place à la jeune génération. Par ailleurs, avec les départs massifs à la retraite de nombreux jeunes se sont vu hisser dans les fonctions politico-administratives : conseillers techniques de ministres, directeurs généraux ou techniques, directeur de cabinet ou secrétaires généraux. Quant aux femmes, 5 femmes sur 24 ministres soit 20%. Elles sont de plus en plus présentes dans les cabinets ministériels. Toutefois, il faut noter que malgré toutes ces volontés politiques pour promouvoir les femmes et les jeunes si non renforcer le genre dans l'arène politique, les pesanteurs culturelles constituent un handicap essentiel pour booster ces cibles de leur léthargie politique.

2.1.4. Les enjeux et défis dans le contexte de la réforme du système partisan béninois : le cas du parti Bloc Républicain (BR)

Les enjeux stratégiques d'utilisation du poids électoral des femmes et des jeunes

Avec l'effectivité de la réforme du système partisan (modification de la constitution, révision de la charte), la participation des femmes et des jeunes à la vie politique s'avère plus que jamais importante. En effet, les femmes et les jeunes constituent une véritable force sur le plan démographique. Le potentiel de cette force démographique est évident dans les stratégies politiques de ceux ou celles qui aspirent à être des élu(e)s. Ces derniers ne

manquent pas de courtiser les jeunes et les femmes à la faveur des échéances électorales. Plus les jeunes et les femmes sont organisés, conscients de leurs forces et de leurs intérêts, plus ils pourront utiliser leur poids électoral pour influencer l'agenda politique du parti, c'est-à-dire déterminer dans une certaine mesure le contenu des programmes du parti, les priorités des politiques publiques et les thèmes de débat qui font l'actualité nationale. Ils pourront ainsi participer qualitativement à la désignation des gestionnaires de la cité (maire, député, président, etc.) en fonction de leurs intérêts et accéder à des postes de décision comme des élus susceptibles d'exercer des responsabilités politiques. Les jeunes ont d'autant plus intérêt à rendre plus efficace leur participation politique que leur avenir en dépend grandement. Une participation plus accrue des jeunes et des femmes permet à cette importante couche de contrôler l'action des élus et de veiller à la prise en compte de leurs besoins qui correspond au besoin du plus grand nombre (femmes et les jeunes).

Les défis de participation des jeunes et des femmes

En 2005, l'Assemblée nationale a initié une excellente étude sur les freins à la participation des femmes à la vie publique. Les principaux résultats de cette étude avaient alors mis en exergue comme facteurs de blocages le faible niveau d'instruction de la majorité des femmes béninoises, les pesanteurs sociologiques, le manque de moyens financiers, mais surtout le manque de confiance en elles-mêmes. Quant aux jeunes, les limites à leur participation sont le manque de moyens financiers, l'absence de creuset devant leur assurer une formation politique adéquate, la trop longue longévité des aînés aux postes ou fonctions politiques, etc. Dans ce contexte, la discrimination positive introduite dans la loi modificative de la constitution apparaît comme un défi : comment contourner ces obstacles et faire émerger des figures politiques féminines capables de se hisser dans l'arène politique ? De même la limitation des mandats législatifs à trois ans est une disposition qui permettra le rajeunissement de la classe politique. Il est alors important d'œuvrer à ce que cette jeunesse soit aussi formée et compétente pour jouer le rôle qui sera le sien.

Les défis de la fidélisation du militantisme jeune et féminin

L'attachement des femmes et des jeunes au parti est un important défi. Ainsi la transhumance politique des « hommes politiques du haut » est systématique et massive « par le bas ». La quête de la réalisation de soi en constitue l'un des facteurs puisque tous les jeunes, toutes les femmes qui se mobilisent pour une cause politique - si éphémère soit-elle - en attendent des retombées. On peut alors s'interroger sur les capacités d'un tel parti à se positionner en tant qu'acteur ou intermédiaire (courtier politique) dans l'accès des femmes et des jeunes aux emplois et sources de revenus. On peut aussi s'interroger sur comment développer la conscience militante auprès des acteurs financièrement vulnérables ? Ce défi est d'autant plus important que les militants du BR sont pour l'essentiel ceux en provenance des anciens partis. Le BR est né quasiment d'un assemblage de plusieurs partis politiques et de ce fait n'a de militants que ceux en provenance des ex-partis

politiques qui ont accepté de se mettre ensemble pour être plus fort et pour aller plus loin. Chacun de ces partis avait sa façon de fonctionner, de fidéliser les militants, de faire les promotions afin de s'inscrire dans la durabilité. C'est pourquoi le Bloc République (BR) par exemple se doit de soutenir les projets phares contenus dans le PAG et qui visent la promotion ou l'autonomisation des femmes, l'emploi des jeunes, etc.

3. Discussion

La participation de la femme et des jeunes dans l'arène politique est une question de justice sociale. S'il est évident que la réforme du système partisan peut induire des changements de la société, elle n'est pas pour autant chose aisée. Donc, parler de réelles avancées par rapport à leur statut ou à leur participation à la chose politique paraît énigmatique. En effet, de l'époque précoloniale jusqu'à nos jours aussi bien aux plans social qu'économique, la promotion de la femme et des jeunes est-elle réellement une priorité absolue.

Une participation politique féminine de qualité malgré les obstacles

Sur le plan politique, les femmes ne sont pas encore intellectuellement, psychologiquement, culturellement, financièrement et sociologiquement aptes pour assumer leur part de responsabilité politique. Le fait de concilier la sphère économique et la sphère politique est une équation à multiples variables (Degbello, 2012: 56). Ainsi, il ressort des discours des acteurs que plusieurs obstacles sont liés à la participation politique des femmes et des jeunes: pesanteurs socio-culturelles, mauvais positionnement sur les listes de candidature, faible niveau d'instruction, faible pouvoir économique, déficit de confiance en soi, faible leadership, absence d'une politique volontariste de promotion des femmes dans les instances politiques, etc. Dans l'arène politique béninoise, toute femme désireuse de faire une carrière politique devra faire face à ces contraintes structurelles. Cependant, l'histoire politique béninoise porte en elle des traces de trajectoires féminines assez édifiantes.

On rappellera ici le leadership de la première femme Ministre du Dahomey (Rafiatou Karimou), la présidence remarquable de la Cour Constitutionnelle assurée successivement par deux femmes (Elisabeth Pognon & Conceptia Ouinsou) dont les compétences résonnent encore dans les mémoires collectives, les candidatures féminines aux élections Présidentielles, les femmes maires, etc au vu du cadre institutionnel de la promotion de la femme qui a subi une réelle évolution avec des fortunes diverses (Olodo, 2012 : 35).

L'intérêt affiché des jeunes pour la « chose politique »

De tout temps la jeunesse a affiché un intérêt pour la chose politique. Selon une étude réalisée par la Fondation Friedrich Ebert (FES), 69% de jeunes ont un intérêt pour les affaires publiques. Cet intérêt, ils l'ont souvent affiché à l'école, à l'université, dans les mouvements syndicaux, les associations et les partis politiques. Cet intérêt affiché n'a cependant pas réussi à les propulser de façon significative dans les structures politiques.

L'épuisement du militantisme et montée du web-activisme

Une autre leçon à tirer de la participation politique des jeunes est l'épuisement progressif du militantisme de base. Militier en politique veut dire s'engager au sein d'une organisation partisane dans le but de promouvoir et défendre une idéologie, une cause, une politique, des idées, etc. Le militant politique est quelqu'un qui :

- *a des convictions profondes et est prêt à les assumer publiquement ;*
- *est animé d'un esprit qui l'amène à recruter d'autres personnes par souci de gagner le maximum de gens à la cause de son parti*
- *s'engage formellement dans son parti*
- *contribue à la vie du parti en donnant son temps, ses réflexions, ses idées, son argent, ses avoirs matériels, etc.*
- *participe à la réflexion, la prise des décisions et la mise en œuvre des décisions au sein du parti.*

Force est de constater qu'au fil des années, ce militantisme s'est épuisé progressivement affaiblissant ainsi les partis politiques. Les raisons de cette déchéance du militantisme sont entre autres le manque de formation pour les jeunes et la patrimonialisation des partis dont le fonctionnement dépendait fortement de leur fondateur.

Cependant, ces dernières années, on a pu observer la montée du web-activisme devenu aujourd'hui le terrain privilégié de l'activité politique quotidienne de la jeune génération. De nombreux forum Whatsapp, des pages Facebook sont créés çà et là et constituent des espaces publics virtuels d'animation de la vie politique. Ces nouveaux instruments, dont la maîtrise par les jeunes générations n'est plus à démontrer, transformant à court et moyen terme les formes de participation et de mobilisation politique. Ce sont en outre des armes de désinformation auxquelles tout parti épris de justice sociale doit veiller.

Difficile renouvellement des générations

C'est un constat saisissant car la progression des jeunes et celle des femmes en politique est filtrée sans qu'on ait des règles précises. En effet, les premières jeunes élites politiques qui se sont révélées dès les premières années de l'indépendance et au début de la révolution marxiste-léniniste, se sont progressivement établies et imposées dans l'arène politique. Ces premières figures politiques ont eu des carrières politiques (nominatives et électives) assez longues. Cette longévité leur a conféré un important capital politique et financier doublé d'un charisme difficile à égaler par une jeunesse souvent non formée. A cela, on ajoutera les considérations socio-culturelles qui font que dans le champ du pouvoir politique, c'est le droit d'aînesse qui prime.

Le renouvellement des générations dans le paysage politique béninois a souvent été l'objet de débat plus ou moins ouverts, le plus souvent sur fond de conflit entre les générations. Dans ces débats, les jeunes ne cessent d'accuser leurs aînés de s'éterniser dans leur carrière politique et de ne rien faire pour « passer le témoin » tandis que les aînés quant à eux reprochent aux jeunes leur manque de formation politique et de conviction pour assurer une relève de qualité. Comme le souligne Emile Durkheim (1897 : 11), contrairement à ce qu'on pourrait penser, la séparation des rôles entraînant la spécification, ne crée pas

l'individualisme mais contribue à entretenir des liens d'interdépendance entre les membres d'un même groupe (solidarité organique). Ainsi, l'individu n'est plus soumis par contrainte mais par la nécessité dans une relation faite de réciprocité. Le refus de toute valeur conduit à la dégradation de la cohésion sociale ou politique. Pour ce faire, toute régulation sociale permet à la société de réglementer les désirs individuels, les limitant et les rendant ainsi possibles à satisfaire.

Il était alors temps d'interroger la durée moyenne de la carrière des hommes politiques. Or, jusque-là les dispositifs législatifs et réglementaires ne permettaient pas de limiter l'âge la carrière politique des citoyens. Si à la présidentielle, la carrière politique se déroule dans l'intervalle des 40 -70 ans pour un maximum de 2 mandats, ce n'était pas le cas pour les fonctions législatives, communales et pour les nominations dans les fonctions politico-administratives de l'appareil d'Etat. Il convient donc de saluer à cet égard la clairvoyance du législateur qui, dans la nouvelle constitution, a limité les fonctions législatives à 3 mandats. En l'absence de mécanismes de limitation de l'âge d'exercice de l'activité politique ne sont pas envisagés, le renouvellement des élites politiques serait une tâche assez difficile d'autant plus que les premiers venus sont souvent les plus établis. C'est un préalable essentiel à l'égalité, au développement et à la paix.

Conclusion

Cette recherche qui s'inscrit dans la sociologie politique appliquée à l'approche genre et développement a permis d'analyser les trajectoires historiques des femmes et des jeunes dans l'arène politique béninoise. Cette contribution sur la réforme du système partisan revêt un intérêt capital pour les femmes et les jeunes dans leur nivellement politique par le haut d'une part et d'autre part pour plus d'équité entre les sexes dans l'arène politique. Bien que le fonctionnement interne des partis vise à renforcer cet idéal de libéralisme politique, il n'en demeure pas moins qu'un régime censitaire où toute volonté de réduction du nombre de partis politiques entrave l'expression démocratique et la saine émulation politique. Comme l'indique la théorie des parties prenantes, chaque individu ou groupe stratégique est porteur d'intérêts qu'il sera donc en position de « défendre » ou de « protéger » à un moment donné. La théorie des parties prenantes, (stakeholder theory), insiste sur l'approche de négociation, pour arriver à une stratégie qui protège les intérêts individuels ou collectifs des parties en présence (Pesqueux, op.cit). Une telle négociation repose sur un processus de gouvernance démocratique visant à freiner au sein des grands partis politiques le marchandage et la transhumance politique car : « C'est dans la jeunesse que la pensée et l'action s'aiguillent pour le reste de l'existence » (Dupuy, 2008 :45).

Si tant est que les femmes et jeunes sont pour autant des parents pauvres dans l'arène politique, ils sont également défavorisés, à la fois par le modèle politique de type patriarcal et également par le faible support des partis politiques envers eux. L'ethnicité quoiqu'on dise est utilisée comme un levier d'hégémonie politique et de conquête du pouvoir. Les grands blocs politiques en exercice sont formés sur une base régionale et deviennent tôt ou tard des plateformes de revendication de la prétention légitime des groupes ethniques au

développement de leurs localités. Il faut convenir avec les tenants de la théorie des parties prenantes (Pesqueux,op.cit) que lorsque les parties prenantes ne sont pas mis en concurrence, chacun dans les intérêts qu'il porte devient un partenaire avec lequel on négocie pour rendre immuable « les principes d'une bonne gouvernance ainsi que les dispositifs à mettre en œuvre pour fédérer et orienter les pouvoirs détenus par chacune des parties prenantes dans un esprit de création de valeurs durable ».

Aujourd'hui plus que par le passé, il importe d'éviter la victimisation des populations ou en faire un ressort de mobilisation politique afin de répondre au crédo qui est celui d'être « plus uni, plus fort, pour construire le Bénin ». L'engagement des jeunes et des femmes ainsi que leur fidélisation dans l'action militante constituent des défis majeurs.

Pour y faire face, tout parti issu des reformes du système partisan béninois à l'ère du pouvoir dit de rupture se doit de :

- rendre plus opérationnelle et autonome dans leur fonctionnement la section des jeunes et celle des femmes du parti de sorte à leur permettre de faire le travail de mobilisation des masses ;
- saisir l'opportunité de la loi portant révision de la constitution (discrimination positive en faveur des femmes , limitation du mandat parlementaire) pour susciter au niveau national et local, l'émergence de nouvelles figures politiques au sein des femmes et de la jeunesse ;
- instaurer l'école politique et définir les modalités de fonctionnement,(sélectionner les premières vagues de militantes et de jeunes à former). Une telle école politique s'inscrira également dans le cadre de la préparation des jeunes aux fonctions de leaders et dirigeant/es du parti politique. Elle comprend les dimensions citoyenne, idéologique, politique et technique.
- Institutionnaliser des événements qui célèbrent la « femme du parti politique » ou la « Jeunesse du parti politique ».

Références bibliographiques

- Attanasso Marie-Odile, 2012, Femmes et pouvoir politique au Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours, Friedrich Ebert Stiftung & CAPAN, 220 p.
- Baba-Moussa Abdel Rahamane, 2003, Associations de jeunesse au Bénin . In: Agora débats/jeunesses, 32, 2003. Les jeunes et le racisme. pp. 108-119
- Bako-Arifari Nassirou, 1995, Démocratie, régionalisme et 'logique du terroir' au Bénin, in *Politique Africaine*, n° 59, pp. 7-24.
- Bio Bigou, Léon Bani, 1995, *Première révolution d'octobre 1963. Massacre à Cotonou-Zongo et douloureux événements de Mars 1964 à Parakou et la question de l'unité nationale du Bénin*, Cotonou: Editeur inconnu
- Chabi Imorou Azizou, Atchouta Roger, Saghui Mathieu, 2019, Audit et analyse du paysage syndical au Bénin, Friedrich Ebert Stiftung, édition COPEF, 186 p.
- Crozier Michel , Friedberg Erhard , 1977, *L 'acteur et le système* , Paris, Seuil.
- Degbelo Amélie , 2012, Etude sur l'accès des femmes aux postes de prise de décision aux niveaux décentralisés/Locale et national, INPF, 134p.
- Durkheim Emile , 1897, *La prohibition de l'inceste et ses origines* », *Année sociologique*, vol. I, 1896-1897, 70p.
- Dupuy Francis, 2008, *Anthropologie politique*, Paris, Armand Colin, 215 p.
- Gaxie Disvenot, 1994, *La Démocratie représentative*, Paris, Montchrestien
- Insee, 2013, Recensement Général de la Population et de l'Habitation 4^{ème} édition (RGPH4), projections démographiques
- March Candida, 1997, Concepts et cadres pour l'analyse et la planification relatives au genre, Londres, Oxfam Royaume-Uni et Irlande.
- Olodo Saratou, 2012, Etude sur la discordance entre le poids économique des femmes et leurs rôles dans les sphères de prises de décision, INPF, 50 p.
- Pesqueux Yvon, 2017, « Robert E. Freeman et la théorie des parties prenantes en question », Master, Paris, France.
- Richard Banegas, 1995, « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin », *Cultures & Conflits* [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/conflits/320> ; DOI : 10.4000/conflits.320
- Stroh Alexander , 2008, Dynamiques et constantes du système de partis béninois, pp 53-80, dans le fonctionnement des partis politiques au Bénin, Friedrich Ebert Stiftung, édition COPEF, 285p.
- Vidal Catherine, 2008, Intervention in the Brain : Politics, Policy, and Ethics « Le cerveau a-t-il un sexe ? », in Stuart Nairn - Nursing Philosophy , 87p.

RELATION THERAPEUTIQUE ET PROMOTION DE LA CONSULTATION PRENATALE DANS LES CENTRES DE SANTE A KORHOGO

ETTIEN Ablan Anne-Marie / ATSE Achi Amedée-Pierre / AINYAKOU Taiba Germaine
Maîtres Assistants, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire).

Résumé

Cet article sur "*Relation thérapeutique entre soignant-soigné et promotion de la Consultation Périnatale dans les centre de santé à Korhogo*" analyse les facteurs qui entravent la qualité de la relation thérapeutique entre soignant et soigné du fait de conflits liés à des facteurs socioculturels, économiques et structurels qui entachent sa qualité. Il a mobilisé les approches qualitatives et quantitatives. Ainsi, 81 parturientes et femmes enceintes ont été soumises à un questionnaire et 18 entretiens individuels ont été réalisés avec le personnel soignant et des tradipraticiens. La méthode dialectique a permis de relever des constructions dans les choix thérapeutiques des enquêtés associées à l'âge, au sexe, à l'insuffisance de personnel de santé, aux coûts des prestations et à l'attachement aux thérapies traditionnelles locales. Ces facteurs suscitent de la réticence dans la quête aux soins, d'où l'urgence de la mise en place d'une politique qui facilite l'accès aux soins pour les femmes.

Mots clés : Relation thérapeutique, médecine moderne, médecine traditionnelle, Korhogo, Côte d'Ivoire.

Abstract

This article on "*Therapeutic relationship between carer and caretaker and promotion of Antenatal Consultation in Korhogo health centres*" analyses the factors that hinder the quality of the therapeutic relationship between carer and caretaker due to conflicts linked to socio-cultural, economic and structural factors that affect its quality. It has mobilized both qualitative and quantitative approaches. Thus, 81 parturients and pregnant women were subjected to a questionnaire and 18 individual interviews were carried out with the nursing staff and traditional practitioners. The dialectical method made it possible to identify constructs in the respondents' therapeutic choices associated with age, sex, lack of health personnel, the cost of services and attachment to local traditional therapies. These factors create reluctance to seek care, hence the urgent need for a policy that facilitates women's access to care.

Keywords: Therapeutic relationship, modern medicines, traditional medicines, Korhogo, Côte d'Ivoire.

Introduction

La santé de la reproduction renvoie à la santé génésique, un état de bien-être général (physique, mental et social) de la personne humaine pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions, son fonctionnement et l'absence de maladies ou d'infirmités. Droit fondamental reconnu à chaque individu dans tous les pays du monde, la santé reproductive est liée au système reproducteur et s'intéresse aux mécanismes de la procréation et au fonctionnement de l'appareil reproducteur à tous les stades de la vie. Elle implique la possibilité d'avoir une sexualité responsable, satisfaisante et sûre ainsi que la liberté pour les personnes de choisir d'avoir des enfants si elles le souhaitent et quand elles le désirent. Cette conception de la santé génésique suppose que les hommes et les femmes puissent choisir des méthodes de régulation de la fécondité sûres, efficaces, abordables et acceptables. Aussi, il faut que les couples puissent avoir accès à des services de santé appropriés permettant aux

femmes d'être suivies pendant leur grossesse et leur offrir ainsi la chance d'avoir un enfant en bonne santé (OMS, 2004, p. 4).

Par ailleurs, sur les 210 millions de femmes enceintes recensées par an, près de 8 millions souffrent de complications parfois mortelles et de séquelles, voire une incapacité permanente, OMS (op. cit., p. 6).

Malgré d'importants progrès réalisés dans le domaine de la santé de la reproduction depuis les années cinquante, l'Afrique se distingue des autres parties du monde en développement par des taux élevés de mortalité. Le niveau de la mortalité maternelle, qui constitue un indicateur sensible des conditions sanitaires d'un pays du fait de l'insuffisance des soins pendant la grossesse, des complications liées à l'accouchement, etc., est particulièrement élevé (Adjamagbo A. et A. Guillaume, 2001, p.12).

En dépit des progrès de la technologie, la situation des femmes en période de grossesse reste préoccupante du fait qu'elles soient en position de risque élevé de mourir soit durant la grossesse ou lors de l'accouchement ou en suites de couches. La hantise de ce drame explique les inquiétudes grandissantes des parents et des familles lorsqu'une de leurs filles est enceinte. Les pays africains restent les plus concernés avec un risque cent fois plus élevé que les pays développés. Le risque de décès durant la vie d'une mère est de 1/12 en Afrique Occidentale contre 1/370 en Amérique du Nord. En Afrique subsaharienne, le taux de mortalité maternelle est de 640 décès pour 100 000 naissances vivantes. La probabilité de décès maternel dans cette région est de 1/31, contre 1/4300 dans les pays développés. Selon l'OMS, pour une femme des pays en développement, le risque, à la naissance, de décès maternel est de 1 sur 75 contre 1 sur 7 300 dans les pays développés, (Belgherras H. et al., 2014, p.7).

En Côte d'Ivoire, le taux de mortalité maternelle est de 71% dont 16 femmes meurent par jours des suites de complications au cours de l'accouchement (UNFPA, 2016).

Cette recrudescence de la mortalité maternelle serait due aux crises successives qui perdurent dans le pays depuis 2002. Ce qui a occasionné un dysfonctionnement du système sanitaire et une dégradation des infrastructures sanitaires, l'inégale répartition du personnel médical en charge de la prise prénatale des femmes dans les centres de santé, l'insuffisance de l'accessibilité, de la disponibilité et de la qualité des soins, l'augmentation des violences en milieu hospitalier, etc. A cela s'ajoutent des facteurs liés à l'environnement socioculturel qui sont entre autres les mariages et grossesses précoces, l'excision, le lévirat, le faible niveau d'instruction et d'éducation des femmes, l'absence de planning familial et d'espacement des grossesses, l'alimentation déséquilibrée, la représentation du système nosologique de la santé génésique, etc. Cette situation s'explique également par l'extrême pauvreté dans laquelle vivent les femmes des milieux les plus pauvres ou qui habitent les zones rurales. Ces populations, plus particulièrement les femmes du groupe ethnoculturel Sénoufo à Korhogo, résistent encore à la fréquentation des centres de santé pour y recevoir des soins. Elles recourent plus à des thérapies traditionnelles, phytothérapeutes, ritualistes, matrones, etc., (S. Goubo et al, 2016, p. 331).

La Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA) lancée en 2013 par l'Etat et la communauté médicale avec l'appui de ses partenaires au développement (OMS, PNUD et UNICEF) visait à limiter les risques au sein de la population. Cette campagne a conduit à la baisse du taux d'abandon des consultations prénatales à Korhogo de 80% en 2012 à 70% en 2013 (AIP, 2013). Cependant, le taux de mortalité maternelle demeure encore élevé car la demande et l'utilisation des services de santé reste limitée par des barrières financières, l'éloignement des centres de santé et des facteurs socioculturels tout comme sur l'ensemble du territoire national (PND, 2016, p.75). Le taux de complication pendant l'accouchement est passé de 23% en 2016 à 27% en 2017 (données de terrain). Les femmes ne fréquentent toujours pas les centres de santé pour certaines ou encore ne respectent pas les quatre (4) consultations prénatales exigées selon les normes internationales pendant la grossesse. Elles font une consultation sur 4 pour certaines ou 2 consultations sur 4 pour d'autres. Ce qui induit des complications pendant l'accouchement.

Dès lors, ce paradoxe retient notre attention et nous autorise à interroger les déterminants qui expliquent la résistance des femmes Sénoufo de Korhogo à la fréquentation des centres de santé malgré les actions de sensibilisation ? Quels sont les facteurs qui entachent la qualité de la relation thérapeutique lors des consultations prénatales favorisant l'éloignement des femmes des centres de santé ?

1. Méthodologie

Le Centre Hospitalier Régional (CHR) et le centre de Protection Maternelle Infantile (PMI) dans la ville de Korhogo ont constitué les sites d'enquête de cette étude. Le choix du CHR s'explique par le fait qu'il est un centre de référence qui accueille la majorité des patients de la commune ainsi que ceux des zones rurales, des localités environnantes et des autres départements. La PMI quant à elle mène des activités de protection des familles et des enfants de 0-6 ans et de promotion de la santé. Ce, afin de réduire la morbidité et la mortalité maternelle et infantile dans la région.

Cette étude mixte a permis au plan quantitatif de soumettre 81 sujets (parturientes et mères d'un enfant et plus) choisis de façon accidentelle à un questionnaire. Cet effectif a été obtenu grâce à la méthode des choix raisonnés. Nous avons choisi d'interroger 1/1000 de la population des 80602 femmes âgées de 15 ans et plus à Korhogo selon le RGPH (2014), soit 81 sujets.

Au plan qualitatif, 18 entretiens individuels ont été réalisés, avec 3 sages-femmes, 5 aides-soignants, 2 responsables des consultations prénatales, 5 Tradipraticiens et 3 matrones. Il s'est agi de recueillir des données portant sur les facteurs favorisant la réticence des femmes visant des consultations prénatales pendant la grossesse.

L'analyse de contenu et la méthode dialectique ont permis de mettre en exergue des facteurs entravant la qualité de la relation thérapeutique. Cette situation conduit à la non fréquentation des centres de santé par les parturientes au profit des médecines traditionnelles.

Le traitement des données quantitatives s'est fait à l'aide d'un dépouillement informatique avec le logiciel SPSS version 2013, le traitement et l'analyse. Le dépouillement des données qualitatives s'est fait manuellement à l'aide de l'analyse de contenu.

2. Résultats

La relation thérapeutique mise en exergue dans le cadre de cette étude est celle existante entre agents de santé de la médecine moderne et parturientes d'une part et entre praticiens de la médecine traditionnelle (matrones, guérisseurs, tradipraticiens) et parturiente d'autre part.

2.1. Relation entre parturiente et spécialistes de la médecine moderne

2.1.1. Perceptions associées au profil sociodémographique du prestataire

L'âge et le sexe du prestataire de santé peuvent constitués un frein dans la relation thérapeutique et facteurs de réticence aux consultations prénatales.

En effet, les sujets enquêtés trouvent inconvenable d'être suivie par un personnel de plus en plus jeune, les jugeant donc incompetents et incapables à exercer le métier dans la mesure où ils manquent de maîtrise dans les gestes, d'où les propos de N., ménagère âgée de 43 ans :

« Quand tu vas à l'hôpital ce sont des enfants uniquement que tu trouves. Ils sont habillés en blanc arrêtés et ce sont eux qui te donnent les ordres. Ils sont jeunes comme ça. Non, ils n'ont qu'à nous

prendre au sérieux ou bien c'est parce qu'il n'y a pas travail ».

Selon elles, ce travail exige une certaine expertise dont le savoir-faire est maîtrisé par des personnes d'âge mûres et expérimentées décrit par Y. A., âgée de 39 ans en ces termes :

« Chez nous, ce sont les femmes âgées, expérimentées qui s'occupent de nous. Mais je suis venue à l'hôpital, je vois des enfants de 18 à 20 ans même qui s'occupent des femmes enceintes. Des femmes qui peuvent les accoucher ou des petites sœurs. Vraiment si c'est celles-là, ce n'est pas la peine quoi ? ».

Par contre, certaines parturientes ayant un niveau d'instruction ne trouvent pas d'inconvenant au niveau de l'âge, l'essentiel est de mieux faire son travail, l'âge importe peu car la maîtrise d'un métier ne tient pas forcément compte de l'âge. S., Caissière, âgée de 31 ans affirme :

« J'ai trois enfants. Mes deux dernières grossesses j'ai été en compagnie de jeunes filles dont l'âge tourne autour de 25 ans. Je suis sortie satisfaite parce que j'ai accouchée normalement, sans difficulté. J'ai vraiment apprécié. En tout cas, ce n'est pas l'âge qui est le problème. Si c'est une jeune fille de 18 ans et qu'elle connaît son travail il n'y'a pas de problème ».

En plus de l'âge, le sexe du prestataire constitue également un frein dans la relation thérapeutique. Selon 35% des sujets enquêtés, la grossesse et l'accouchement sont une affaire de femmes, seules capables de comprendre leur peine et leur souffrance. Cette idée est corroborée par M, 37 ans : *« La femme est sacrée, il faut respecter sa dignité. Ce sont des femmes qui doivent s'occuper de nous ».* Ou encore Mme A., âgée de 33 ans affirme :

« Mon mari a refusé que ce soit un homme qui m'examine. Il a dit qu'il n'acceptera jamais que sa femme soit suivie par un autre homme. Il serait préférable de partir chez les matrones à l'abri des yeux des hommes ».

La relation entre sage-femme et parturiente commence dès l'accueil. Cet accueil est capital et source d'encouragement pour motiver d'autres femmes enceintes à la consultation prénatale. Cependant, des incompréhensions surviennent régulièrement durant la réception des parturientes liés à un déficit de communication entre acteurs. Ces discours nous renseignent sur l'atmosphère qui règne au sein des centres de santé, notamment à l'accueil.

Les longues heures d'attente des parturientes sont souvent jugés longues et pénibles. Les parturientes de lancent donc dans des murmures et des jurons à l'endroit du personnel de santé. A cet effet, H, institutrice âgée de 31 ans affirme :

« Nous sommes nombreuses. Pour cela, il faut venir vite à l'hôpital afin d'être reçue. Malgré cela, les personnels soignants qui doivent nous recevoir ne viennent pas vite et quand ils viennent non seulement c'est lent et le nombre de personnes qu'on reçoit est limité. Du coup, tu peux ne pas être reçue. Vraiment ils n'ont qu'à revoir ça ».

Les parturientes reprochent aux personnels soignant l'insuffisance de temps qui leur est consacrée pendant les consultations. Ce qui ne permet pas de poser toutes leurs préoccupations ainsi que leur manque de respect, de courtoisie et de bienveillance durant les soins. Dame S. M, âgée de 39 ans affirme :

« On n'est même pas écoutés. Dès que tu arrives et que le docteur sait ce que l'examen demande, c'est fini. Il te dit déshabille toi et couche toi. En même temps il commence son travail ». Ou encore « Tu vas attendre plus de 3 à 4 heures de temps devant la porte. Et quand tu arrives, on ne te touche pas assez et on te libère comme si on se débarrasse de toi. C'est tout ça la qui fait que venir prochainement n'encourage pas », S., 49 ans.

Les sentiments de frustrations et d'insatisfaction chez les parturientes après des consultations conduisent au refus des prochaines CPN d'une part. D'autre part, les prestataires de soins de santé reprochent aux patientes de ne pas respecter les prescriptions (4 CPN, examens prénataux et achat de médicaments). Dame P au CHR soutient : *« Elles ne respectent pas les recommandations, elles viennent avec des humeurs maussades ce qui nous poussent quelques fois à élever le ton pour se faire comprendre et face à cela elles réagissent par des insultes »*. Le personnel de soins ne peut pas assurer un suivi et une prise en charge corrects des parturientes qui ne respectent pas les prescriptions. Aussi, la limitation du temps d'écoute des préoccupations des femmes vise à recevoir le plus grand nombre du fait des effectifs importants en consultation.

Dans la relation thérapeutique, l'accueil et la réception, l'âge et le sexe du prestataire, qui ne répondent pas très souvent aux exigences des femmes, freinent le processus de la consultation pour certaines femmes. Cette situation est aggravée par des conflits lors des consultations.

2.1.2. Violences dans les centres de santé

La violence exercée sur certaines parturientes renvoie aux méthodes utilisées par les sages-femmes surtout pendant l'accouchement. C'est un moyen pour accélérer la délivrance des femmes et rendre les salles disponibles pour les patientes en attente. Par conséquent, les "tapes" et autres gestes "violents" sont des actes salutaires susceptibles de sauver la vie des femmes et celle de leur bébé. C'est dans cette optique qu'une sage-femme affirme :

« Un jour une femme est venue accoucher et c'était sa première grossesse, elle avait du mal à pousser, je l'ai incitée pour qu'elle pousse mais elle n'y arrivait pas. Or, plus ça dure plus c'est compliqué et souvent nous sommes fatigué. Vu tous ces contours, j'étais obligé de lui dire certaines paroles et la taper pour susciter en elle l'énervement. Et ça marcher parce-que suite à cet acte elle a accouchée et a sauvé son bébé ».

Les parturientes cependant, n'apprécient pas cette attitude récurrente jugée trop sévère et estiment qu'elles doivent être traitées avec plus de respect. Pour ne pas subir cela, certaines femmes privilégient l'accouchement à domicile.

Ce choix se justifie également par le fait que la naissance est vécue comme un événement social qui nécessite la participation et la contribution des autres membres de la famille à travers certaines pratiques culturelles non prise en compte dans les centres de santé.

Par ailleurs, le manque de moyens financiers constitue également un facteur limitant l'accès aux soins de santé chez les parturientes.

2.1.3. Inaccessibilité financière aux soins et médicaments

L'inaccessibilité financière traduit l'absence ou le manque de ressources financières pour satisfaire aux besoins de soins santé à savoir les examens médicaux et l'achat des médicaments.

Les résultats de l'étude indiquent que 60% des femmes enquêtées ont des difficultés pour payer les frais de santé comme le soutient S. M., âgée de 24 ans « *C'est l'argent qui fait défaut. Souvent tu n'as même pas l'argent, tu vas faire comment pour venir ? Manger même c'est dur* ».

La majorité des enquêtées (80%) ne bénéficie pas d'assurance santé et les coûts des soins demeurent élevés parce que la majorité ne disposent pas d'un revenu régulier. Le choix de suivre les soins ou d'accoucher dans un centre de santé est déterminé par les moyens financiers du couple. Les coûts des soins ou encore de l'accouchement dans un centre de santé revient cher comme selon C. O., âgée de 27 ans : « *L'hôpital c'est les moyens. Et puis si tu finis d'accoucher, il y'a d'autres besoin ? Tout ça fait que je préfère accoucher à la maison, après je vais à l'hôpital* ».

Par ailleurs, la césarienne est un autre motif qui conduit des parturientes à opter pour l'accouchement à domicile. La césarienne serait une nouvelle méthode permettant aux professionnels de la santé de leur soutirer d'importantes sommes d'argent tant les montants exigés sont élevés et souvent hors de portée des familles. Dame S., matrone affirme :

« Il n'y'a pas d'accouchement aujourd'hui qu'on fait à l'hôpital qui n'est pas accompagné de césarienne. C'est ce qui est à la mode maintenant, pourtant nous on n'a pas connu ça. Et puis c'est cher avec tous les soins qui l'accompagnent. Tout ça là c'est de l'argent ? Ce n'est pas moins de 250.000 F CFA ».

De plus, la césarienne est jugée déshonorante et dévalorisante socialement pour la femme. Car une femme qui subit la césarienne devient invalide et incompétente, qui ne peut plus exécuter de tâche. Elle est méprisée et marginalisée par sa communauté. N., âgée de 35 ans, soutient :

« Toutes tes amies accouchent bien et toi on te déchire. Toi-même comment tu vas te sentir, à plus forte raison les parents et ton mari surtout. C'est vrai tu as accouchée, mais c'est une déception et quand c'est comme ça, il y'a des choses qu'on peut t'interdire de faire. C'est comme si ce que les autres peuvent faire toi tu n'y arrive pas ».

Ainsi, pour combler l'incapacité de cette nouvelle charge sociale (la parturiente ayant subi la césarienne), son conjoint peut être amené à prendre une autre épouse. C'est pourquoi malgré les risques de complication durant l'accouchement en dehors des centres de santé, les femmes optent toujours pour l'accouchement à domicile.

En effet, les femmes ont pour activité principale l'agriculture et le commerce de produits agricoles. Leurs ressources sont affectées aux dépenses prioritaires du ménage (alimentation, eau, électricité) et donc ne peuvent pas faire face aisément aux charges de santé.

La biomédecine devient donc la mieux indiquée pour ces femmes ayant de faibles revenus agricoles et commerciaux d'où les propos P., Secrétaire âgée de 29 ans :

« J'ai été une fois dans la même salle d'accouchement qu'une dame. Vraiment la difficulté financière a fait que cette dernière a perdu son bébé parce qu'elle devait subir une opération et il n'y avait pas d'argent pour la suite des soins. Cette dame mourrait d'hémorragie faute d'argent. J'étais dans la salle également, j'étais peinée ».

La contrainte financière est devenue un facteur essentiel dans le rapport à la médecine moderne. Les difficultés financières limitent la fréquentation des centres de santé et entache

la qualité de la relation thérapeutique entre soignant-soigné, obligeant les patientes à se tourner vers la médecine traditionnelle.

2.2. Relation entre parturientes et praticiens de la médecine traditionnelle

Cette relation se traduit par des visites des tradipraticiens au domicile des parturientes et est facilitée par la disponibilité et l'accessibilité des soins et médicaments.

2.2.1. Visites des tradipraticiens au domicile des parturientes

Dans le cadre de la prise en charge de leurs patients, les guérisseurs effectuent des visites à domicile pour constater l'évolution de leur état de santé et faire de nouvelles prescriptions médicamenteuses (tisanes, décoctions, amulettes, etc.). En effet, la majorité des parturientes estime que les guérisseurs sont attentionnés. Les visites des tradipraticiens permettent de suivre l'évolution de l'état de santé des parturientes. A ce titre Dame B. K, âgée de 27 ans, affirme : « *Les gens de l'hôpital ne sont pas solidaires. Tu es malade, tu vas te soigner et c'est tout, le reste importe peu. Alors que les tradipraticiens te suivent, te visitent, ils sont vraiment gentils* ». Ou encore S., commerçante, âgée de 31 ans soutient :

« L'hospitalité n'existe pas dans les hôpitaux. Si tu es malade et que le médecin te prescrit des médicaments, prie pour que tu guérisses, ne compte pas sur quelqu'un pour te suivre, c'est toi-même le malade qui te rend à l'hôpital. Personne ne te visitera ».

Au cours de ces visites, ils expriment leurs compassions et réconforts aux malades surtout aux femmes enceintes. C'est un acte qui participe plus ou moins à la guérison.

La médecine traditionnelle revêt une triple dimension (physique, sociale et spirituelle) dans la prise en charge des patientes. Lorsque la femme doit accoucher, des prières sont faites pour que l'accouchement se passe dans de bonnes conditions. En plus des prières, les familles font également des libations en l'honneur des divinités pour assurer la protection de la mère et du bébé. Car du fait de sa vulnérabilité, la femme enceinte peut être attaquée par de mauvaises personnes comme le soutient T. S. matrone âgée de 38 ans : « *tout le monde va à l'hôpital. On ne sait pas qui est qui, si quelqu'un veut te faire du mal c'est plus facile, à la maison, la femme est bien entourée de personnes qui peuvent l'aider* ».

De plus, quand des complications surviennent durant l'accouchement, des matrones préparent des mixtures ou potions médicamenteuses qu'elles font boire à la parturiente pour accélérer et faciliter l'accouchement selon dame F, ménagère de 30 ans : « *A l'hôpital si tu as des problèmes pour accoucher c'est vraiment difficile. A la maison par exemple, les mamans qui t'aident à accoucher te font boire des portions pour accélérer l'accouchement* ».

Durant la grossesse, la femme enceinte a besoin de beaucoup d'affections, de soutiens et d'assistance de la part de son entourage. Cet accompagnement est beaucoup plus rapproché et accentué par les praticiens de la médecine traditionnelle avec le soutien des membres de la famille. Cet accompagnement par des visites au domicile des patientes permet de s'imprégner des réalités qui peuvent entraver le processus de guérison.

2.2.2 Prix symbolique des médicaments

Les médicaments de la médecine traditionnelle sont accessibles à un grand nombre de populations contrairement à ceux de la médecine moderne. Le prix des médicaments est à la portée de toutes les bourses selon les enquêtés. G.A, vendeuse âgée de 33 ans affirme :

« Quand je suis enceinte et que j'ai un malaise, je vais payer des feuilles au marché. Je les fais bouillir c'est vrai que très souvent elles sont amères mais ça soigne rapidement et

c'est moins chers, tu payes entre 100 et 500 frs CFA. Tu es sûre qu'on peut rentrer à l'hôpital avec cette somme-là ? Là-bas si tu n'as pas la somme demandée, tu dégages ».

Cette situation conduit certaines parturientes à plus solliciter le service de la médecine traditionnelle lorsqu'elles ne peuvent pas faire face aux coûts des prestations de la médecine moderne. A ce propos, S. D., âgée de 28 ans, ménagère, soutient : « *A l'hôpital on ne comprend pas les problèmes des gens, tu as les moyens ou tu n'as pas. Ce n'est pas pour dire après je vais payer après ».*

Sur la base de l'analyse cout-bénéfice, la logique des parturientes s'articule autour de la capacité à s'assurer les soins et les médicaments. Cette accessibilité aux soins traditionnels devient une source de motivation pour ces dernières. O. A., âgée de 35 ans, vendeuse, affirme :

« La vieille qui vend les médicaments est très gentille. Il arrive dès fois où je n'ai rien mais elle a pitié, me donne un peu de médicament pour me soigner or à l'hôpital, on nous a dit qu'on a des soins gratuits mais c'est faux. En réalité il n'y'a rien, on paye tout et puis c'est cher. Soit je reste à la maison ou bien je vais payer les feuilles pour boire ».

La politique de gratuité ciblée ne semble pas encore une réalité dans les centres de santé enquêtés. Les coûts des prestations demeurent encore élevés pour ces femmes à revenu faible qui se tourne vers la médecine alternative qui leur est facilement accessible.

2.2.3 Disponibilité et efficacité des soins traditionnels

La médecine traditionnelle occupe une place importante au sein de la société senoufo. Elle a traversé des générations car pérennisée et valorisée par l'institution initiatique Poro, propre à cette communauté. Cette médecine fait partie du patrimoine socioculturel et utilise un large éventail de soins traditionnels. Elle est accessible par son coût et ses modalités de paiement. C'est une médecine de proximité valorisée au plan culturel. Elle fait appel au savoir-faire traditionnel et connaissances des vertus thérapeutiques. Les plantes médicinales utilisées dans le cadre de cette médecine sont accessibles parfois gratuitement et disponible également sur le marché. S., couturière, âgée de 40 ans soutient : « *je préfère la médecine traditionnelle parce que là au moins on ne te dira pas que les médicaments sont en rupture de stocks, on peut les couper en brousse en un rien de temps ou les acheter à tout bout de champs ».*

Ainsi, plus de 50% des parturientes s'approprient cette forme de thérapie qui ne se limite pas à traiter le mal ou la douleur mais recherche et traite le mal et ses origines dans l'environnement social du patient. C. B, commerçante de âgée de 39 ans, affirme :

« Médicament indigénat c'est naturel, quand tu bois même tu sens que ça te soigne et puis c'est très efficace. Tu peux avoir à tout temps. Non seulement ça soigne le mal que tu as mais autre même que tu ne savais pas. Le seul problème il faut pas abuser, il faut mesurer pour boire pour ne pas se faire mal ».

Selon les parturientes, la médecine traditionnelle est efficace parce qu'elle traite efficacement les maladies naturelles et les maladies surnaturelles (ou mystique). Elle vient combler "l'impuissance" de la médecine conventionnelle¹ en traitant le mal sous ses aspects organique, psychologique, social, spirituel, etc. L'insuffisance de traitements de certaines maladies par la médecine moderne pousse les femmes à se tourner vers la médecine traditionnelle. Les parturientes surtout accordent une très grande importance à cette médecine qui répond plus à leurs besoins de santé. Les populations surtout en milieu rural se soignent à cette médecine comme alternative aux problèmes d'accessibilité aux soins et médicaments de la médecine

¹ Elle utilise les soins de santé, la recherche et les technologies biomédicales pour diagnostiquer et traiter les blessures et les maladies, habituellement à travers la prescription de médicaments, la chirurgie ou d'autres formes de thérapies.

moderne. De plus, elle connaît depuis quelques années un regain d'intérêt dans la politique sanitaire du pays.

3. Discussion : une mobilisation bipartite des traitements thérapeutiques dans la gestion de la grossesse à Korhogo

Cet article s'intéresse à la santé de la reproduction en pays Sénoufo. Il a permis de mettre en exergue les relations entre professionnels de santé moderne et patientes lors des consultations prénatales dans les centres de santé de Korhogo d'une part et entre praticiens de la médecine traditionnelle et parturientes d'autre part.

Pour ce qui concerne la relation thérapeutique entre parturientes et personnels de santé, les résultats indiquent une mauvaise appréciation de la part des enquêtées.

En effet, les facteurs favorisant une bonne collaboration, basés entre autres sur l'accueil et la réception, l'âge et le sexe du prestataire et l'accessibilité financière aux soins de santé, font l'objet de grief dans les centres de santé. Or selon Lasker J. (1981) et Bichman J. et al (1991), le facteur traitant des relations interpersonnelles entre personnel de santé et soigné est l'un des facteurs explicatifs du choix de l'itinéraire thérapeutique. L'art de communiquer, l'accueil, l'assistance, le respect du patient et l'honnêteté du personnel de santé autant d'éléments de qualité perçue par les usagers qui conditionnent l'utilisation des services de santé.

Par ailleurs, Baszanger I. (1986, 22) soutient dans ses travaux que « l'ordre est négocié » entre les différents participants à l'action thérapeutique. Le personnel médical n'a pas de position dominante. Les malades, du fait des relations entretenues avec la famille, les amis, les camarades de travail, tiennent un rôle crucial et structurant sur la trajectoire de la maladie.

Ciccione A. (2014, 2) soutient pour sa part que le soin psychique, corporel, social contient une dose inévitable de séduction, qui est une forme de violence. Il faut, en effet, convaincre l'autre qu'on lui veut du bien, qu'il doit parfois participer à un projet qui n'est pas pleinement le sien mais d'abord celui du soignant, et qui n'apporte pas un mieux-être ou un réconfort immédiat ; il faut que le patient accepte a minima le désir qu'a le soignant à son égard, même si ce désir concerne le fait que le patient doit avoir un désir pour lui-même et par lui-même. Une part de séduction, forme de violence, est donc intrinsèque au soin. Mais si des formes de violence sont inhérentes au soin, il existe bien sûr des violences évitables et inutiles.

Au niveau de la relation thérapeutique entre praticiens de la médecine traditionnelle et patients, les enquêtées relèvent une bonne collaboration. Les soins prodigués trouvent l'adhésion des parturientes parce qu'elle est issue de leur patrimoine culturel et donc répond à leur attentes. Cette idée est corroborée par Kleinman A. (1980, 435) selon qui la relation thérapeutique patient/soignant est fonction de chaque aire culturelle. Le choix d'une médecine au profit d'une autre s'explique par la manière dont le malade est pris en charge. Aussi, il est indispensable de connaître l'origine de toutes maladies pour plus d'efficacité dans le traitement. Cette pratique est généralement le fait des tradipraticiens qui trouvent l'adhésion de la plupart des parturientes.

De plus, Lefèvre (2014, 211) indique que le médecin doit se souvenir que le malade n'est pas seulement un cas porteur d'une pathologie, mais un sujet psychique, conscient et doté d'un inconscient, sentant, désirant, pensant, voulant et s'exprimant. L'écoute clinique décrypte les symptômes livrés par le patient en vue d'y reconnaître les signes d'une maladie. Le travail du clinicien consiste donc non seulement à rechercher le sens médical des symptômes (identifier la maladie), mais aussi à comprendre la valeur et le sens, multiple, évolutif et toujours singulier, que le patient donne à ce qu'il vit, en fonction de son histoire personnelle et de son monde social. Le soigné à son tour doit autoriser le soignant à interpréter ses symptômes afin de l'orienter lors des soins. Cette relation, valorisée par les praticiens de la médecine traditionnelle, répond plus aux aspirations de la majorité des parturientes enquêtées.

La priorisation construite sur la disponibilité du tradithérapeute rejoint les travaux de Dozon, J. P. (2011, 31) selon qui, le tradipraticien est souvent plus disponible qu'un médecin en ce sens que la consultation peut durer plusieurs heures. La tradithérapie, basée sur une médecine de proximité conduit le guérisseur à faire des consultations et visites au domicile.

Par ailleurs, la médecine traditionnelle selon Daleb A. A, (2011, 55 et 65), préconise une rémunération des guérisseurs qui valorise plus l'être (reconnaissance, respect du tradipraticien, etc.) que l'avoir tandis que le système médical moderne fait appel à une économie marchande dans laquelle l'activité de soins est devenue une activité de subsistance voire lucrative. Ce sont les enjeux économiques qui selon les guérisseurs gênent considérablement la collaboration efficace entre médecine traditionnelle et médecine moderne. L'explication des comportements en matière de soins dans ce sens repose plus sur des contraintes économiques. Nos résultats indiquent que la majorité des enquêtées sont économiquement vulnérables avec des revenus irréguliers. Les coûts des prestations de soins dans de la médecine traditionnelle leurs sont plus accessibles contrairement à ce que proposent les centres de santé.

De plus, l'accouchement étant une phase importante dans la vie de la femme, le choix de l'accouchement à domicile s'explique par l'accompagnement pendant l'accouchement en milieu hospitalier. Billet P. (2013), abordant la montée de la violence dans les hôpitaux montre que dans les pays européens, c'est le personnel soignant qui encourt plus des risques de violence. Insultes, crachats, coups, menaces, les manifestations d'animosité sont de plus en plus nombreuses et dangereuses dans les hôpitaux, etc. En cinq ans, les agressions contre le personnel de santé ont augmenté de plus de 80 % et la hausse atteint presque 100% au cours de la dernière année selon l'Observatoire des Violences en milieu de Santé (ONVS). En Afrique, c'est le contraire qui est observé, la violence est de plus en plus exercée sur les patients (parturientes) dans les centres de santé.

Les résultats de ces différents travaux corroborent nos résultats. Cependant, deux points essentiels nous distinguent. Le premier est relatif à la compréhension des parturientes du groupe ethnoculturel étudié. Partant du principe de la variabilité anthropologique, le système de classification et de catégorisation des attitudes et comportements peut différer d'un groupe à l'autre en lien avec le niveau d'instruction. Plus une personne est instruite, mieux elle appréhende facilement une situation donnée. A Korhogo, la majorité des parturientes enquêtées est analphabète. Elles développent un comportement difficile à cerner selon les sages-femmes conduisant au non-respect des prescriptions médicales. Toute chose qui les motive souvent à se tourner vers les thérapies alternatives. De plus, les femmes enceintes observent une prévention liées à des contraintes économiques, religieuses et médicales par l'accouchement à domicile.

Du point de vue économique, les moyens financiers influencent considérablement le choix de l'itinéraire thérapeutique. Ce choix dépend de la perception du rapport entre le coût et le bénéfice des différents traitements et des soins, de leur efficacité, du temps d'attente, du coût des prestations et de la qualité de l'interaction entre le thérapeute et le malade.

La pertinence de ces travaux et l'urgence qu'implique une bonne coopération dans la relation soignant/soigné a conduit le Comité Editorial Pédagogique de l'UVMAF, (2012) à définir le type de comportement et l'attitude à avoir face à une parturiente. Ce sont entre autres, la confiance, la compréhension, la complicité et le respect de la dignité et de la volonté du patient.

Conclusion

Cette étude a mis en exergue les facteurs qui entravent la qualité de la relation thérapeutique dans les centres de santé à Korhogo. Elle a mobilisé les approches qualitative et quantitative. Un questionnaire a été soumis à 81 parturientes âgées de 15 ans et plus et 18 entretiens individuels avec des personnes ressources. Les résultats révèlent des relations conflictuelles liées à la mauvaise appréciation de l'accueil, des incompréhensions, des violences verbales et des abus lors des consultations prénatale et postnatale d'une part. D'autre part,

l'inaccessibilité financière aux examens, soins, médicaments, etc., favorisent la réticence des femmes vis à vis des centres de santé. A cela s'ajoute la crainte de l'accouchement par césarienne qui est jugée socialement dévalorisante pour la femme et trop coûteuse pour les familles.

Ainsi, malgré les progrès significatifs de la médecine conventionnelle pour accroître le taux de fréquentation des centres de santé et réduire les taux de mortalité maternelle et néonatale, les parturientes Sénoufo priorisent les thérapies et pratiques de la médecine traditionnelle. La pauvreté, les conditions de vie et certains facteurs structurels conduisent les femmes à opter pour des pratiques sanitaires culturelles qui répondent plus à leurs besoins et aspirations.

Références bibliographiques

ADJAMAGBO Agnes., Guillaume Agnes., 2001, « La santé de la reproduction en milieu rural ivoirien », Autrepart, n°19, pp. 11-27.

BASZANGER Isabelle. 1986, « Les maladies chroniques et leur ordre négocié. In: Revue française de sociologie », numéro 27-1, pp. 3-27.

BELGHERRAS Hafsa, BENCHOHRA Sabrine, BEKARA Abla, 2014, la mortalité maternelle, mémoire réalisé dans le cadre du stage au service EHS MERE ENFANT TLEMCEM de Tlemcen, encadré par le Pr. Ouali, document de synthèse, Algérie, 51 p.

BILLET Philippe., 2013, « Montée des incivilités et de la violence dans les hôpitaux : et si l'on se préoccupait de la sécurité des personnels soignants ».

<http://www.economiamatin.fr/news-violence-hopitaux-securite-personnel-soignant>

CICCONE Albert, Bonnefoy Catherine, Bonneville-Baruchel Emmanuelle, Calamote Éric, DESVEAUX Jean-Baptiste, GAROT Matthieu, LEVEQUE Christophe, PAILLARD Anne, ROUSSELON Valérie, SYP-SAMETZKY Laurence, VEYRON LA CROIX Estelle, 2014, La violence dans le soin. Collection Inconscient et culture, Dunod.

DALEB Abdoulaye Alfa., 2011, Valorisation de la médecine traditionnelle en contexte africain : Expérience de la maison de la feuille à Porto Novo au Bénin. Mémoire de Maîtrise, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Département de Sociologie-Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi, Benin.

DOZON, Jean-Pierre, 2011, « Le Sida en Afrique subsaharienne : problème culturel ou problème de politique publique ? », Maurice Godelier éd., Maladie et santé selon les sociétés et les cultures. Presses Universitaires de France, pp. 31-52.

GOUBO Siméon, ATSE Achi Amédée-Pierre et IRIGO Gbete Jean Martin, 2016, « Lecture anthropologique de la maladie et du recours aux soins chez les sénoufo de Côte d'Ivoire », Lettres d'Ivoire n° 022, p. 331.

KLEINMAN Arthur., 1980, « Patients and healers in the context of culture », in exploration of the borderland between anthropology medicine and psychiatry, Berkeley, London University Of California Press, Cambridge University Press online, August, 2012, pp. 435-436.

LASKER Judith N., 1981, Choosing among therapies: illness behaviour in the Ivory Coast, Social Science and Medicine, Part A: Medical Psychology & Medical Sociology volume 15, Issue 2, pp 157-168.

LEFEVRE Céline, 2014, De la philosophie de la médecine de Georges Ganguilhem à la philosophie du soin médical, Revue de métaphysique et de morale, N° 82, PUF, p 197-221.

Organisation Mondiale de la Santé, 2004, Santé génésique, Rapport du Secrétariat, Cinquante-Septième Assemblée Mondiale de la Santé, A57/13, p. 1-17.

LA PRATIQUE DE LA TONTINE : UN PAS VERS L'AUTONOMISATION DES MENAGES IVOIRIENS DANS UN CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

EKRA AMOIN MARCELLE FLORENCE
UNIVERSITE ALASSANE OUATTARA DE BOUAKE
E. MAIL : ekra67@yahoo.fr

Résumé

Sur la base d'enquêtes qualitatives, cet article se propose de montrer l'utilité de la tontine dans le développement socioéconomique des ménages ivoiriens, dans la commune de Yopougon dans le district d'Abidjan. Il s'appuie sur le fait que la participation du gouvernement ivoirien dans l'amélioration des conditions de vie des populations à travers son projet d'autonomisation ne peut satisfaire la totalité des ménages ivoiriens. A partir des entretiens semi-directifs et de d'observation directe, l'étude montre que la pratique de la tontine occupe une place importance des ménages dans l'atteinte des objectifs et du développement socioéconomique.

Mots clés : autonomisation, tontine, équilibre social, épargne, épanouissement

Summary

On the basis of qualitative surveys, this article aims to show the usefulness of tontine in the socioeconomic development of Ivorian households in the commune of Yopougon in the district of Abidjan. He relies on the fact that the participation of the Ivorian government in improving the living conditions of the populations through its empowerment project cannot satisfy all Ivorian households. Based on semi-structured interviews and direct observation, the study shows that the practice of tontine occupies an important place for households in achieving objectives and socioeconomic development.

Keywords: empowerment, tontine, social balance, savings, fulfillment

Introduction

La tontine est l'association de personnes cotisant à une caisse commune pendant une période déterminée dont le montant est remis à tour de rôle à chacune d'elles. Cette pratique a connu un essor satisfaisant suite à la crise politique et économique survenue en 2010, ayant pour corolaire la fracture sociale entre les différentes communautés ivoiriennes. Le renforcement des liens sociaux entre les ménages est le fruit du vocable tontine, source de cohésion sociale, d'entraide, d'autonomisation. La tontine de prospérité est le véritable système politique, économique, sociologique et spirituel de l'Afrique Dominique. K (2008, p. 14.).

Les ménages vivant dans la commune de Yopougon plus précisément les femmes Gouro¹ vendeuses de vivriers et une pluralité d'ethnie dont quelques Baoulé, Guéré et Dioula œuvrant dans divers domaines principalement dans la couture, la coiffure, la vente de friperie, de maraichères, de fruits et de friandises ont constitué la cible de cette étude. Ces pratiques commerciales dont la nécessité est de réduire la vulnérabilité des ménages, recadre le chef de famille et la mère dans une responsabilité sociale et de développement. Rovier Djeudja, (2012, p. 115.)

Généralement, les ménagères éprouvent de réelles difficultés dans la gestion de leur épargne. L'épargne des ménages est la part du revenu disponible non affectée à la consommation, Mr Diemer (2004, p. 256.) Ainsi, sous le vocable tontine, les cotisants parviennent non seulement à épargner mais également à développer des activités, des projets longtemps enfouis par manque de ressources financières et/ou de l'accumulation de fonds. Christophe. W. (1996, p. 177) dans son ouvrage *La mentalité à l'égard de l'argent : analyse de la notion de richesse dans les cultures africaines*. Il souligne l'importance des relations sociales et culturelles à travers l'utilisation des moyens dont il dispose, gage d'un renforcement des liens sociaux, de la cohésion sociale et du développement personnel et local.

Le second auteur qui s'est intéressé au développement voire à l'amélioration de la situation des femmes, BEIJING (1995). Dans cette déclaration, il porte son attention sur le renforcement du pouvoir des femmes aux niveaux social, économique et politique en vue d'une meilleure prise en charge personnelle ainsi que celle du ménage, soit de faire de la femme une actrice de développement.

L'objectif fixé de l'étude est de ressortir les différents projets entrepris par les membres affiliés à la tontine, les réalisations existantes et observables puis de prouver l'autonomisation des ménages ivoiriens. Les sources orales ont été les matériaux essentiels, utilisées pour

¹ Le peuple Gouro est un peuple situé dans la région de MARAHOUE

mener à bien cette étude. Il s'agit de même des enquêtes de terrain menées auprès des populations concernées vivant dans les localités d'études. Avant d'entamer la méthodologie, nous avons jugé utile de présenter la commune de Yopougon et de définir la tontine ainsi que tout ce qui y renferme.

1- Présentation de la commune de Yopougon

1.1- Situation géographique

L'étude sur la tontine nous a conduites au cœur de la commune de Yopougon dans le district d'Abidjan. Ladite commune est l'une des communes d'Abidjan nord la plus vaste du District Autonome d'Abidjan. Plusieurs appellations lui sont attribuées telles « Poy ou « Yop City », elle se situe à l'ouest d'Abidjan et s'étend sur plus de 150 km². Elle est délimitée au nord par la ville d'Anyama et la commune d'Abobo, à l'est par Attécoubé, au sud par l'océan Atlantique et à l'ouest par la ville de Songon.

1.2- Situation démographique

La population de la commune de Yopougon est estimée à près de 2 millions d'habitants. La commune comporte 14 villages. Elle présente un caractère diversifié dans son aspect social.

1.3- Situation économique

L'économie de la commune de Yopougon est essentiellement dominée par le commerce. On peut retenir que 78.7% des habitants ont un niveau équivalent au moins à celui du primaire. Yopougon est renommée pour son animation nocturne et sa rue Princesse, qui abrite de nombreux « maquis » et discothèques. La commune abrite également des quartiers populaires, notamment « Yao Séhi » ou « Sicoboïs » qui détonnent avec les quartiers résidentiels situés dans le quartier de Banco nord. Ces facteurs favorisent l'accroissance des activités commerciales sur les marchés publics, en bordure de route et même dans les quartiers s'exerçant de jour comme de nuit. La commune de Yopougon enregistre des établissements scolaires et sanitaires, le secteur formel est également très développé.

2- Définition du concept

2.1- La tontine

C'est l'association de personnes cotisant à une caisse commune pendant une période déterminée dont le montant est remis à tour de rôle à chacune d'elles.

2.2- Les différentes formes du concept

2.2.1-- Les tontines mutuelles

Ces tontines sont les plus répandues. Elles reposent sur la solidarité entre membres qui se connaissent bien. *Les tontines mutuelles peuvent être définies comme des fonds d'épargne rotative où les levées bénéficient à chacun des sociétaires selon un ordre préétabli, mais révisable.* Chacun peut prêter et emprunter et remplacer une créance par une dette. Ces créances et dettes ont plusieurs caractéristiques particulières:

- Elles ne sont assorties d'aucun intérêt. En effet, les créances ne rapportent rien, et les dettes ne coûtent rien non plus. Ainsi, l'épargne et le crédit sont gratuits ;
- Il n'y a pas d'intermédiaire. Tous les adhérents ont certes des créances et des dettes, mais ils les ont les uns envers les autres du fait que la tontine ne dispose pas d'une personnalité juridique propre ;
- Les créances et les dettes se compensent parfaitement tout au long du cycle et s'annulent au dernier tour. L'accumulation n'est ici que temporaire.

2.2.2- *Les tontines commerciales*

Dans cette forme de tontine, les fonds sont collectés par un tiers qui a pris l'initiative de la création du groupe et qui joue le rôle de banquier, prélevant une commission pour le service qu'il rend d'ajuster au mieux l'épargne collectée et les prêts déboursés. Dans cette forme de tontine, on peut également parler de créances et de dettes. En effet, la créance du client augmente au fur et à mesure qu'il dépose son épargne chez le tontinier, qui lui, à l'inverse voit sa dette augmenter d'autant. La créance des clients et la dette du tontinier sont la contrepartie l'une de l'autre: elles progressent à chaque versement et diminuent lors du remboursement. Les caractéristiques de ces créances et de ces dettes sont les suivantes :

- Elles s'accompagnent, contrairement à celles des tontines mutuelles, d'un intérêt. Mais cet intérêt est *négatif* puisque c'est le client qui le paye pour que son argent soit en sécurité. En général, il est de 3% ;

Il n'y a toujours pas d'intermédiaire. Le tontinier ne prête pas aux uns ce qu'il a reçu des autres, mais il y a un agent avec lequel tous les clients sont en relations, et sur lequel ils ont tous une créance juridiquement identifiée. Cette créance est d'ailleurs matérialisée par la carte émise au nom du tontinier qui l'a remise à chaque client et dont il coche une case à chaque versement. Elle est un titre de créance dont la validité a déjà été reconnue en justice. Si le client la perd, le tontinier peut refuser de le rembourser....mais il a plutôt intérêt à garder la confiance de ses clients ;

- La dette du tontinier et la créance de ses clients progressent parallèlement jusqu'au remboursement. Ici également, l'accumulation est temporaire, mais elle est régulière car les

versements s'échelonnent selon un échéancier prévu d'avance. Ainsi, la détermination de la valeur de ces créances et de ces dettes est plus facile car très souvent, les clients qui viennent d'être remboursés reprennent aussitôt leurs versements.

2.2.3- Les tontines financières

Contrairement aux tontines commerciales, où l'on cherche au maximum à récupérer l'argent déposé, les dépôts effectués ici par l'ensemble des adhérents sont mis aux enchères selon des modalités statutairement définies. Le participant le plus offrant paie donc un intérêt pour emprunter l'argent de la tontine. Le taux diminue à mesure que les tours se succèdent puisque les candidats sont de moins en moins nombreux et que la durée restant à courir est de plus en plus courte. Le produit de ces enchères est ensuite reparti entre les participants qui, quelle que soit leur propre enchère, se trouvent rémunérés de leurs propres versements. L'intérêt est négatif pour ceux qui ont besoin d'emprunter rapidement, et positif pour ceux qui ont pu attendre.

- L'intérêt n'est pas le prix d'équilibre de l'offre et de la demande de liquidité à un moment donné, il résulte de l'étalement pendant le cycle des besoins de chacun. Pour clore, soulignons que la part de cotisation varie d'une tontine à une autre en fonction du niveau des revenus des membres et des objectifs qu'ils visent.
- En outre, les divers systèmes des tontines qui peuvent exister se distinguent les uns des autres par les conditions d'adhésion, le nombre des membres, le montant d'adhésion et la périodicité des contributions, le mode de gestion, l'emploi des fonds, le mode de remboursement des prêts etc.

2.2.4- Tontine à accumulation

Dans une tontine à accumulation, les cotisations ne sont pas redistribuées à un des membres mais accumulées dans la caisse de la tontine. Les fonds ainsi collectés appartiennent à la tontine jusqu'à ce que les membres décident d'effectuer un partage, c'est-à-dire de redistribuer tout l'argent accumulé aux membres, au prorata de ce qu'ils ont cotisé. Entre-temps l'argent de la tontine est investi de la façon dont les membres en ont décidé collectivement. Le plus souvent, les fonds sont octroyés aux membres sous forme de crédit. Les conditions du crédit sont décidées collectivement (conditions d'obtention, durée, intérêt, échéances de remboursement, recouvrement et sanctions en cas de retard dans le remboursement, etc.).

Ainsi les membres empruntent auprès de la tontine pour mener des activités économiques. Ils remboursent ensuite la tontine, capital et intérêts. Les crédits étant souvent courts avec des intérêts relativement élevés, les fonds disponibles s'accroissent rapidement, ce qui permet aux

membres d'emprunter plus, plus longtemps, et ainsi de développer progressivement leurs affaires. Au moment du partage, les membres reçoivent nettement plus que ce qu'ils ont cotisé. Ainsi, ceux qui ont avant tout besoin d'épargner et ceux qui ont avant tout besoin de crédit y trouvent tous leur compte. La somme importante ainsi récupérée peut permettre un investissement à plus long terme, ou de faire face à une dépense importante prévisible (fête religieuse ou familiale, frais de scolarité, etc.).

De plus, les tontines à accumulation offrent souvent des services d'assurance à leurs membres, en cas d'accident, de maladie, de décès d'un proche, etc. Ces assurances peuvent prendre la forme de cotisations exceptionnelles (qui sont données au membre affligé) ou de crédits d'urgence, sans intérêt et avec une souplesse dans le remboursement. Ces tontines connaissent un vif succès en Afrique grâce à la palette des services financiers qu'elles offrent (épargne, crédit, assurance), et ce de manière extrêmement souple, accessible et compétitive.

2.2.5- Tontine rotative

- Les participants d'une tontine s'engagent à verser une somme prédéterminée à une fréquence donnée. Pour chaque tour de versement, un des participants est désigné pour être le bénéficiaire des fonds des autres participants. Deux modes de désignation du bénéficiaire existent : soit il y a tirage au sort avant chaque versement, soit le tirage au sort est fait une seule fois au début du cycle et les participants bénéficient des versements en fonction du numéro qu'ils ont tiré au sort.
- Lorsque tous les participants ont été bénéficiaires des fonds une fois, le cycle de la tontine est terminée. À la fin du cycle (quand tous les participants ont déjà reçu les versements) un nouveau cycle est généralement entamé.
- Pour le premier bénéficiaire, la tontine s'apparente à un *crédit*. Pour le dernier participant, la tontine s'apparente à une *épargne*.

Le nombre des participants à une tontine est en principe connu au début du cycle. Cependant, d'autres membres peuvent rejoindre la tontine avant que tous les anciens participants aient bénéficié des fonds. Dans ce cas, chaque nouvel arrivant donne son épargne à chacun des anciens participants qui ont déjà perçu les versements². Dans le cadre de cette étude, notre choix est porté sur la tontine rotative.

² « La deuxième vie de la tontine », dans [Le Monde](#), 5 septembre 2007.

3- La tontine : jeu de pouvoir

Le jeu de pouvoir donne la possibilité à quiconque d'augmenter sa part selon les moyens qu'il dispose durant la cotisation. Ces membres qualifient ce jeu en thème de « bras ». Soit la tontine un bras, deux bras, trois bras etc. Alors, à quoi correspond ces thèmes ?

3.1- La tontine un bras

Elle se réfère à une prise unique de la cotisation. Ainsi, si la cotisation s'élève à 10 000 francs CFA, l'individu cotise 10 000 francs durant la rotation. Le nombre des adhérents est connu d'avance soit dix personnes pour la tontine, soit un versement de cent mille francs (100 000) francs. Ainsi, pour la tontine d'un bras, le cotisant reçoit uniquement ladite somme.

3.2- La tontine à deux bras

Contrairement à la tontine un bras, pour celle-ci, l'individu double sa cotisation c'est-à-dire vingt mille francs (20 000) au lieu de 10 000 francs. Ainsi, la remise des fonds se fait par tirage au sort. Soit le participant peut prendre au début et à la fin ou soit successivement. Pour une cotisation de 20 000 francs soit deux bras, l'individu reçoit un montant de deux cent mille (200 000) francs à la fin de la rotation. Tandis que les autres participants ayant cotisé 10 000 francs, reçoivent 100 000 francs. On en résume qu'à chaque fois qu'on multiplie les bras, le participant reçoit toujours plus que les autres affiliés. Ce qui lui permet d'obtenir autant de fois que les autres adhérents. Ce système ne se répercute toutefois que le jeu du pouvoir s'impose.

3.3- les règles de la tontine

En règle générale, la population qui adhère aux tontines est souvent d'origine urbaine. Les membres qui se regroupent se connaissent toujours à l'avance, et donc, bien que l'adhésion soit libre, elle est le plus souvent sélective. Dans ce cas, on parle de tontine fermée par opposition à la tontine ouverte qui peut regrouper des personnes ne se connaissant pas à l'avance mais décidant de former une tontine à l'initiative de l'une de ces personnes, ou alors une tontine ou des adhérents peuvent parrainer une personne de leur entourage. Mais le facteur prédominant reste la connaissance des membres entre eux et donc la confiance, confiance qui bien souvent constitue un gage de sécurité.

4- Méthodologie de la recherche

Cette étude se veut qualitative basée sur la tradition ethnographique. L'approche ethnographique est constituée par l'ensemble des méthodes empiriques, des recettes grâce

auxquelles, en situation d'enquête, l'ethnologue établit entre son terrain et lui, la relation la plus pertinente. Il n'y a pas une méthode unique, mais plutôt un ensemble de « techniques d'enquêtes » selon les terrains et la personnalité des ethnologues. L'observation participante, les carnets de notes et de croquis, la photographie, les techniques d'entretien, la cartographie sont autant de techniques utilisées par les ethnographes sur leur terrain, et préconisées dans les ateliers (<http://www.ethnoclic.net/Description-ethnographique>, p.162).

Au regard des aspects qui nous intéressent, l'étude ethnographique semble la plus adéquate. Elle nous permet une certaine immersion sur le terrain de l'étude dans le but de cerner les modes de vie et de relever notamment la question de la tontine dans le quotidien des ménages ivoiriens. Tout en observant la pratique de la tontine, nous avons enregistré des entretiens en plus des prises de note faites sur le terrain. L'analyse des données est une activité réflexive qui permet d'informer sur la suite de la collecte des données. Par ailleurs, notons que les premiers éléments se sont dégagés à partir de l'analyse des prises de note.

Quant au travail anthropologique, on cherche à présenter les dynamiques locales (pratiques et savoirs, histoire, aspirations, perspectives d'avenir...) afin d'apporter les connaissances sur la réalité locale et de contribuer à la réflexion sur la problématique générale autour de la pratique de la tontine entre les différents membres d'un secteur d'activité. Comme tout autre travail scientifique, la recherche de l'anthropologue est un travail de construction de la connaissance, « de découverte et d'interprétation de réalités sociales et culturelles, de faits et de pratiques jusque-là inconnus ou méconnus par des personnes étrangères à ces réalités et à ces cultures » (M. Godelier, 2004, p. 194).

Le but de ces entretiens était de recueillir des informations auprès de ces personnes ressources compte tenu du fait qu'elles sont regroupées sous le vocable de la tontine. Ces entretiens sont axés autour des thèmes tels l'autonomisation, le développement et l'épanouissement. Alors, comment avons-nous procédé pour atteindre notre objectif ? Pour les vendeuses de vivriers dénommées Association des Femmes Gouro Vendeuses de Vivriers (AFGVV), nos rencontres ont eu lieu à l'occasion des petites cérémonies qu'elles organisent lorsqu'un membre reçoit sa part. Ce moment marque la réjouissance de l'adhérente qui, après plusieurs efforts parvient enfin de compte à obtenir sa cotisation.

L'enquête sociologique s'est déroulée dans la commune de Yopougon, plus précisément au marché Gouro avec les femmes vendeuses de vivriers et de viande de brousse, dans les périodes d'Octobre et Décembre 2019. Aussi, avons-nous mené l'étude auprès des femmes vendeuses de jus et de friandises ainsi que les vendeuses de fruits et de maraichères dans le quartier Banco 2. Enfin, nous avons terminé nos enquêtes au quartier Maroc bien évidemment

dans la commune de Yopougon, auprès des couturières, des coiffeuses, des vendeuses de friperies et des tenanciers de cybercafés. Cette deuxième partie de notre investigation a eu lieu dans les mois de Janvier et Mars 2020. Certaines associations créées sous le thème de la tontine, nous ont permis de les citer dans notre travail, il en est de même pour certaines femmes qui n'ont trouvé aucuns inconvénients d'être citées dans notre document. Ainsi, trouverez-vous des noms et des associations et groupements cités au sein de la rédaction.

Ces personnes enquêtées représentent l'échantillon de ladite étude. Se sont majoritairement des personnes vulnérables à faible revenu dont la gestion du ménage leur incombe. C'est entre autre des femmes mariées, des concubines et des célibataires responsables du développement socioéconomique du ménage. Nous avons au total enquêté trente-huit (38) personnes dont six (08) vendeuses de vivriers et maraichères, cinq (05) commerçantes de gibiers, quatre (04) coiffeuses, quatre (04) couturières, cinq (05) vendeuses de jus, trois (03) commerçantes de friandises et de fruits trois (03) vendeurs de friperies, deux (02) tenanciers de cybercafé, enfin quatre (04) coursiers pour cette étude sur la tontine.

Les données ont été classées en trois catégories principales : l'histoire de la tontine, ensuite la pratique de la tontine, enfin la portée de la tontine dans le quotidien des ménages. Ce travail a été rédigé sur la base de diverses approches théoriques. On a fait l'usage de la théorie des jeux pour permettre d'entrer au cœur du fonctionnement de la tontine en vue de voir comment les individus s'organisent pour réaliser leur objectif commun. Aussi, avec la théorie de la pratique, c'est de voir la façon dont les êtres sociaux, avec leurs diverses motivations et intentions, construisent et transforment le monde dans lequel ils vivent. Enfin, la méthode historique a été utilisée pour assouvir leur insuffisance.

Ces femmes, dans leurs tâches, se font aider par des jeunes coursiers, ici, l'intérêt n'est pas d'enrichir une tierce personne, mais d'avoir une marge de temps pour vaquer à d'autres occupations. Cependant, ces services profitent à ces coursiers dans la relance de leur propre activité. Cette démarche nécessite des entretiens semi-directifs avec ces jeunes, relatifs à leur relation d'avec ces femmes et les avantages qui y découlent. Quant aux vendeuses de viandes de brousse, reconnues sous l'appellation suivante : Association des Vendeuses de Viande de Brousse (AVVB), nous les rencontrons généralement sous leur hangar lorsque nous constatons qu'elles ne sont pas envahies par les clients. Au sein de cette association, on y rencontre des jeunes filles et des femmes adultes œuvrant dans le même secteur d'activité. Elles sont généralement aidées dans la vente par un membre de la famille, soit leur fille biologique, soit une nièce ou cousine, qui de temps à autre découpe les gibiers ou part à la recherche de la monnaie pour faciliter les échanges.

Cette attitude s'apparente comme un apprentissage en vue de les relayer en cas de fait majeur ou d'une absence. Un membre de ladite association me disait ceci : « le commerce du gibier est très rentable. A Abidjan, les consommateurs mangent beaucoup la viande de bœuf, dégoutés, ils s'orientent vers les restaurants à la recherche du gibier. Les restauratrices en prennent en quantité suffisante pour attirer la clientèle, il y a aussi des ménagères et même des hommes qui viennent au marché spécialement pour s'approvisionner en viande de brousse. J'ai des clients qui font des achats de vingt-cinq mille (25 000 Francs) à trente mille (30 000 Francs). Et toutefois que je les vois c'est la joie qui m'anime». Elles disposent également des jeunes hommes qui font sortir les gibiers du réfrigérateur chaque fois qu'il y a besoin pour les braiser ou fumer. Ensuite il les lave et dépèce. C'est un travail rémunéré qui permet à ce coursier de subvenir autant à ses besoins et ceux de sa famille. Pareil pour celles qui commercialisent les friandises, les fruits et maraichères.

Contrairement à celles-ci, nous nous rendons chez les couturières et coiffeuses dans leurs différents salons ou ateliers pour l'entretien y compris le marché de la friperie et des tenanciers de cybercafés. Les données recueillies ont été soumises à une analyse de contenu. Il faut noter que pour cette étude, nous avons privilégié l'étude qualitative à tradition sociologique. Pour mieux comprendre notre sujet, avons-nous également fait recours à deux approches théoriques qui sont le jeu de l'acteur et la théorie de l'autonomisation.

Les entretiens ont révélé que l'autonomisation des ménages à travers la tontine relève de la persévérance, de la patience et surtout d'une activité lucrative pour s'acquitter de ces cotisations. En effet, la gestion des ressources financières exige de la prudence. Dans le cadre de la tontine, la trésorière est censée garder soigneusement ces cotisations, suivre les entrées et obliger les adhérentes à payer régulièrement leur part en vue de réunir à temps voulu le montant prévu. Comme le disait la trésorière de l'Association des Femmes Commercialisant les vivriers : « gardé l'argent n'est pas une chose facile surtout quand toi-même tu es dans le métier. Quand tu oublies de noter celles qui ont donné leur part, tu t'en rends compte qu'il y a un manque et quand c'est le cas tu es obligé de rembourser parce que la responsabilité t'incombe. Donc, il faut toujours noter la somme reçue et le nom de la personne pour se retrouver dans les comptes. Dans notre association, nul ne rentre si elle n'a pas d'activité pour payer sa cotisation, ceci pour éviter les retards ».

5- RESULTATS ET DISCUSSION

5.1- Résultats de la recherche

5.1.1- Aperçu historique de la tontine

Les tontines existaient bien avant l'introduction de la monnaie dans l'économie. Elles plongent leurs racines dans l'histoire lointaine des peuples concernés. En France par exemple, autrefois, les paysans avaient l'habitude de travailler ensemble dans le champ de chacun à tour de rôle, ou de réparer ensemble le toit des maisons, l'une après l'autre. Contrairement à l'Occident, les pays africains de leur côté faisait de même. En effet, les Africains, eux aussi, se sont depuis longtemps groupés pour travailler ensemble successivement dans le champ de chacun d'eux ou construire chaque maison l'une après l'autre dans le village. Ils constituaient de cette façon une tontine de travail qui pouvait servir par exemple à creuser les tombes, ou alors une tontine en nature pour acheter des tuiles ou organiser une fête.

Par ailleurs, il n'y a que peu de temps que des écrits mentionnant l'existence de tontines en Afrique sont apparus. En 1952, W.R. Bascom parle de l'Esusu au Nigeria et dans les pays voisins où il est pratiqué couramment par les musulmans yorubas. Selon Ardener, l'Esusu serait apparu en réalité vers le milieu du 19^{ème} siècle. Puis, au cours des années suivantes, de plus en plus d'informations sur ce type de pratiques vont permettre de mieux connaître les mécanismes tontiniers, et de s'apercevoir que les tontines existent en fait dans de très nombreux pays d'Afrique. Ce sont les pays d'Afrique de l'ouest qui feront d'abord l'objet d'études sur les tontines, et en particuliers le Nigeria, la Sierra Leone où il semble que le phénomène soit très ancien. Outre, Ce n'est que plus récemment, quand la monnaie a commencé à circuler, qu'ils ont constitué des tontines d'argent. La circulation libre de la monnaie va booster la pratique de la tontine financière qui sera à la portée de tous dans une perspective de montage de projet et de sa réalisation.

5.1.2- Pourquoi la tontine financière?

La faiblesse des revenus monétaires de la grande majorité de la population rend souvent l'épargne difficile surtout individuellement. La tentation est grande de dépenser rapidement les sommes amassées, avant même qu'elles n'aient atteint le niveau du besoin escompté. Les occasions de dépenses sont nombreuses et l'argent sera soutiré quand bien même il serait dans une tirelire. A cet effet, des personnes ont déclaré aller dans une tontine dans le but de pouvoir épargner, chose qu'ils n'arrivaient pas toujours à faire en étant seule. En d'autres termes, l'idéal est de se mettre ensemble pour épargner.

5.1.3- Présentation des caractéristiques relatives à la pratique tontinière

En menant cette étude basée sur la tontine, nous avons jugé utile d'impliquer les deux sexes dans la mesure où l'un et l'autre (le père et la mère) sont impliqués dans la gestion du ménage. En ce qui concerne l'âge, notre choix ne s'est basé sur aucune tranche d'âge ni de

considération ethnique, mais avons-nous pris en compte toute personne impliquée dans la pratique tontinière. Certains facteurs socioéconomiques contraignent bon nombre de personnes à s'intéresser à la tontine pour y accumuler des fonds nécessaires pour des investissements ou de présenter des concours administratifs en vue d'obtenir un statut social bien spécifique.

Parmi ces ménages interrogés, il y a des non scolarisées, des déscolarisés, des diplômés dont certains se sont orientés dans l'informel à partir de la tontine pour maximiser des fonds pour projeter un avenir meilleur dans d'autres domaines. Quant à la taille de la tontine, elle n'accueille toute personne désireuse d'y participer. Cependant, elle implique une certaine confiance entre les membres pour la bonne marche de l'activité. Dans le cas échéant, des personnes à caractère douteux sont exclues du groupe. Existe-il des associations regroupant dix à quinze personnes voir trente personnes sur la base d'affinité, du secteur d'activité, du lieu d'habitation etc.

Pour la cotisation, le montant fixé dépend d'une part des membres mais aussi de l'activité menée et de la rentabilité de l'exercice. Ainsi, les cotisations varient selon le but à atteindre. On a des tontines dont les cotisations se font de façon journalière, hebdomadaire et mensuelle. Soit 200 ou 500 francs par jours, 1000 francs par jour ou par semaine enfin 5000, 10 000 et 15 000 par mois. Ces montants sont fixés de sorte à permettre à quiconque de s'engager selon ses moyens.

5.2- quelques spécificités de la pratique tontinière

5.2.1- La tontine dans l'autonomisation des ménages

L'acquisition d'un fonds de commerce n'a jamais été facile pour débiter une activité. Parfois, on fait recours à l'époux, bien sûr lorsqu'on en possède. Dans le cas contraire, c'est à un membre de la famille qu'on demande de l'aide ou soit des demandes de prêts dans les micros finances. Or, les crédits sont toujours accompagnés d'intérêts parfois trop élevé à s'acquitter. Soit le délai de remboursement semble trop court, d'où désavantageux pour la besogneuse. Déjà en activité, ces ménages parviennent à payer les cotisations afin d'obtenir le montant désiré. Aujourd'hui, c'est en toute aisance que ces femmes continuent de progresser dans le secteur d'activité.

Une vendeuse disait ceci : « par manque de moyen financier pour entreprendre une activité, j'étais obligée de vendre pour ma cousine. Ce que je recevais d'elle à chaque service, je mettais dans une caisse et ce, pendant deux ans jusqu'à ce que j'obtienne une forte somme qui

me permit la vente des vivriers que je prenais chez les revendeuses. A l'heure actuelle, je fais partie des grossistes qui livrent les marchandises à ses fidèles clientes ». A travers la pratique de la tontine, de nombreuses femmes ont atteint leur autonomisation. Elles ne rencontrent aucune difficulté à élargir leurs activités. Même en cas de perte ou de dette, elles utilisent une partie de leur avoir pour obstruer la dette.

D'aucunes ont à leur actif de nombreuses activités gérées par des proches ou des personnes embauchées dont chaque fin du mois, reçoivent leur paie. L'autonomie financière fait d'elles, des personnes incontournables dans leur domaine d'activité. C'est le cas de la présidente des revendeuses de gibiers qui a construit un énorme hangar pour abriter toutes les commerçantes de gibiers afin de se distinguer des autres commerçantes. Ainsi, chaque fin du mois, une somme est reversée à la présidente au profit de la place occupée.

Certains ménages éprouvaient des difficultés financières pour scolariser leurs progénitures au vu de leur statut matrimonial, c'est-à-dire célibataire. Ainsi le revenu qu'elles disposent semble insuffisant pour répondre aux besoins du ménage. En effet, leur intégration dans de différents groupes tontiniers leur a permis de supporter les charges familiales. Une femme précise qu' « Aujourd'hui, je suis plus qu'autonome, je parviens à assurer la scolarité de mes deux enfants inscrits à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké et celle de Nangui Abrogoua d'Adjamé ainsi que son dernier garçon en classe de CE1».

5.2.2- la tontine dans le processus de développement

Le développement est l'action de faire croître, de progresser, de donner de l'ampleur, de se complexifier au cours du temps. Cette transformation s'est opérée dans le secteur informel, notamment dans la vente des vivriers, maraichères, fruits puis dans la couture et la coiffure. La tontine continue de s'afficher comme un moyen d'accumulation de capitaux dans la réalisation des projets bien spécifiques.

Les tontines ont également un rôle économique. Dans ce cas-ci, l'objectif est d'utiliser les fonds pour des investissements à court terme, pour des événements prévus ou imprévisibles, de manière collective ou individuelle. En cas d'usage individuel, l'individu qui souhaite emprunter doit d'abord présenter son projet, qui doit être accepté par le reste des participants. Ils doivent aussi parfois accepter que l'emploi des fonds collectes soit surveillé par un membre de l'association.

Ainsi, l'objectif des membres initiateurs de la tontine est d'une part d'emmener chaque individu à s'auto-suffire et d'autre part de promouvoir le développement socioéconomique des membres. De ce fait, il est ouvert une caisse d'épargne au sein des associations. Ces ressources financières sont généralement destinées à assister les membres en cas d'évènements heureux et malheureux (décès, mariage, naissance d'un bébé, baptême etc.) Outre, ces fonds constituent un crédit mis à la disposition des membres de ladite association pour entreprendre d'autres activités génératrices de revenu.

De nombreuses femmes en ont bénéficié pour débiter leurs projets. Tandis que certaines erraient de peur de s'impliquer dans la tontine, d'autres par contre ont su s'afficher socialement et économiquement grâce à la tontine. On assiste au développement des activités génératrices de revenu avec pour but de satisfaire les besoins du ménage. Le développement à travers la tontine passe par la mise en place des projets sociaux tels la construction des magasins avec les fonds de l'épargne instauré par les membres de l'association. A cet effet, ces magasins sont mis en location pour faire fructifier l'économie, mais également de permettre à d'autres individus de parvenir à leur évolution socioéconomique.

Concernant celles exerçant dans la couture, on constate une évolution au niveau des matériels requis pour le travail. En témoigne Madame KOUADIO : « je constate que mon atelier a changé d'allure, au départ je travaillais avec deux machines à coudre. Ainsi, avec ce que je perçois de la tontine, je dispose deux autres machines occupées par mes apprentis. Je couds également des robes d'enfants que je mets en vente sans attendre que des clients (es) m'en demandent ».

Quant aux coiffeuses, elles affirment que sans les moyens financiers, il est difficile de développer les activités. Ainsi dire, des tontines organisées entre elles ont permis à beaucoup d'entre elles d'accroître leur activité. Madame KOUASSI Victoire et Charlotte N'goran coiffeuses dans l'un des marchés de la commune de Yopougon, témoigne de l'intérêt de la tontine dans leur quotidien. Madame Kouassi affirme ceci : « Mariée légalement, je ne bénéficie d'aucune aide financière de mon mari. Mon métier de coiffure me permet de m'engager dans la tontine. Aujourd'hui, j'ai élargie mon secteur d'activité dans l'apport des produits cosmétiques et bien d'autres produits de beauté grâce à mon affiliation ». Aussi, disait-elle que l'indifférence de son mari dans le ménage, la responsabilise dans la scolarisation de son fils en classe de CP2. Deux jeunes étudiants ont su s'imposer dans le domaine du cybercafé grâce à la tontine qui leur rapporte autant de fonds pour accroître leur activité.

5.2.3- la tontine dans l'épanouissement des ménages

L'enjeu social des personnes regroupées sous le terme de tontine était de couvrir ou prévoir des fonds nécessaires pour la couverture sociale en cas de malheur (maladie, décès, funérailles) mais aussi lors des évènements heureux comme les anniversaires, les mariages, les baptêmes, les naissances et la rentrée scolaire. A l'heure actuelle, cet enjeu social solidifie les relations sociales dont le but ultime est de prôner la cohésion sociale ainsi que l'harmonie et l'épanouissement des ménages au sein de leur communauté.

La gestion du ménage relève de la responsabilité des hommes en général, mais aujourd'hui, les femmes occupent une place importante dans la gestion du ménage. Pour ce faire, elles s'y engagent avec les ressources financières obtenues de la part époux ou de ses propres moyens financiers. Bien souvent, ce sont des épargnes résultant de la tontine qu'elles utilisent pour combler ces insuffisances. Au niveau de la cuisine, la tontine matérielle favorise l'acquisition des ustensiles de cuisine (assiettes, marmites, soupicières). C'est l'une des idées des présidentes de l'association en vue d'inciter les femmes à être équipées en instruments culinaire.

Tandis que d'aucunes s'intéressent aux ustensiles de cuisine, d'autres par contre bénéficient des pagnes, des savons, de l'huile en témoigne Madame Niamket Christine qui reçut sa part de tontine un ensemble de matériels de ménage dont des cuvettes, des seaux, du savon, de l'huile ainsi que des pagnes. A l'occasion des fêtes de mères, une fête est organisée entre les membres pour manifester leur joie autour des mets, accompagner de l'ambiance en vue d'oublier un tant soit peu leurs soucis suivi de la distribution des cadeaux.

6- DISCUSSION

Cet article a consisté à comprendre la logique qui sous-tend la pratique de la tontine par les ménages ivoiriens dans la commune de Yopougon. L'accès difficile au système bancaire rend presque vital le système tontinier. Il agit en tant que micro-crédit, ouvert pour les proches. Chacun des individus peut à son tour emprunter dans la tontine, à condition de rembourser. L'association rotative de l'épargne et du crédit fait donc référence au système selon lequel les individus empruntent chacun leur tour, pour ensuite rembourser. Les résultats désignent que la tontine est un facteur d'autonomisation, de développement et d'épanouissement pour les adhérentes.

Dans ce contexte, les ressources mobilisées dans l'atteinte des objectifs familiales, conclut qu'« en moyenne, la femme investit une part plus élevée de ses ressources dans le bien-être de sa famille que l'homme». (SACO 2012, p.5). A la différence de cette étude qui met l'accent sur la participation effective de la femme dans la gestion du ménage, (Banque Africaine de Développement, 2015, p17) inscrit son analyse dans une approche compréhensive démontrant que « les femmes africaines sont à la fois économiquement actives et très investies dans l'entrepreneuriat », d'où sa présence dans plusieurs activités génératrices de revenu, non seulement pour s'autonomiser mais également pour l'épanouissement des membres de sa famille. Ce, à partir de la pratique tontinière qui lui permet d'augmenter ses fonds de commerce et son épargne.

La tontine en Afrique particulièrement en Côte d'Ivoire, est une idée conçue par une personne dont l'intérêt fait maximiser de la finance mais aussi de permettre aux autres d'en faire autant pour l'intérêt de tous. Ceci dans une atmosphère de communication, à savoir : la liberté, la communion, le partage par les membres d'une conscience collective qui leur est propre, voire même d'une idéologie, d'un mode de pensée commun. L'on ne doit également pas oublier de mentionner les valeurs et les croyances, qui restent des éléments forts de la cohésion des membres. Ainsi :

« Socialement, l'importance des tontines n'est plus à démontrer puisqu'il s'agit là d'un rassemblement de personnes pour des échanges d'idées, une sorte de club de rencontre pour le partage des joies familiales, un groupe de soutien pour des moments difficiles et un réseau d'influence social » comme le prouve (A. Ependa, M.L. 2002, p.5).

La tontine est perçue par leurs membres comme un cadre qui leur permet de transposer dans leurs lieux de travail leur mode d'organisation sociale fondée sur les valeurs de solidarité et d'entraide. Chaque membre de l'association se doit de mettre ses ressources au profit de l'intérêt collectif dans l'atteinte des buts, faute de quoi il court le risque d'être marginalisé. Etant donné que « Le capital social organisationnel renvoie à des relations sociales spécifiques » (Leana et Van Buren, 1999) ou à « des processus sociaux reposant sur des structures relationnelles plus ou moins formelles qui facilitent l'action collective, source de création de valeur » (Tsai et Ghoshal, 1998 ; Soenen, 2006). De ce fait, tous ceux qui ont accepté d'adhérer à la tontine savent ce qui les attend, car toutes leurs actions doivent être orientées vers l'épanouissement du groupe dans les relations de d'activité.

CONCLUSION

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons dire que l'amélioration des conditions de vie des ménages, la recherche de l'autonomisation et le développement des populations demeurent l'une des priorités du gouvernement ivoirien mais singulièrement des ménages ivoiriens dont toute la charge familiale leur incombe. D'où, le recours à la pratique de la tontine s'avère nécessaire. La tontine, depuis belle lurette a occupé une place importante dans le quotidien des ménages en général et ce, de façon collective. De nos jours, on assiste à la tontine financière et matérielle qui favorise une accumulation des biens matériels et financiers. Face à certains problèmes sociaux tels (la rareté de l'emploi, le chômage, l'accès difficile à l'emploi) d'aucuns préfèrent investir dans des secteurs d'activités commerciales en vue d'un repositionnement socioéconomique.

Par ailleurs, avec la tontine c'est en toute quiétude que des personnes parviennent à la réalisation des projets et l'aboutissement des idées mises en suspens. Avec l'autonomisation, le jeu de la tontine devient important dans la mesure où les adhérents parviennent à combler les insuffisances qui surgissent dans leur quotidien, mais aussi d'être indépendant vis-à-vis des autres. Cependant, les détournements de fonds, l'incontinuité de la cotisation faute de ressources financières par certains membres se posent avec acuité. Aussi longtemps qu'il aura des personnes sans vergogne, le risque d'entreprendre une telle activité demeurera une inquiétude pour les cotisants, malgré les avantages qui y découlent.

Références bibliographie

1. Alain Laffitte, 1991, « Les tontines dans Famille et Développement », N° 25, 18p.
2. Augustin Ependa, M.L., 2002, *Typologie et aspects organisationnels des tontines dans le contexte d'une économie sociale informelle à Kinshasa*, Chicoutimi, p.5.
3. Alain. Henry, Guy-Honoré Tchente, Philippe Guillerme, 1991, *Les tontines face à la banque à Bafoussam*, Edition Karthala, 68 p.
4. Ana Revenga, Sudhir Shetty, 2012, « Autonomisation des femmes, un atout pour l'économie », *Finances et développement*, p 41.
5. Banque Africaine de Développement, 2015, *Autonomiser les femmes : plan d'action*, p.11.
6. Binata Fofana Namizata, 2018, *Initiation et Politique du gouvernement en faveur de l'autonomisation des femmes*, CIRES-forum, 3 p.
7. Chevillard N., 1989, *De la Banque à la Tontine, des passerelles à inventer*, 2^{nde} Ed, Afrique industrie, 65 p.
8. Christophe Wondji, 1996, « La mentalité à l'égard de l'argent : analyse de la notion de richesse dans les cultures africaines », n°2, pp.177
9. Dominique Kounkou, 2008, *Pour une renaissance de la tontine*, Edition l'Harmattan, 14 p.
10. Louis Roger Kemayou, François Guebou Tadjuidje, Marie Sophie Madiba, 2011, *Tontine et banque en contexte camerounais*, n° 249-250, 163 p.
11. Michel Lélart, 1990, *La tontine pratique informelle d'Epargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Paris, Edition, 106 p.
12. Mohamed. Hedi Abdellaoui, 2016, *Tontine, la banque des pauvres en Afrique*, Edition l'Harmattan, 170 p.
13. Nations Unies, 2017, *l'autonomisation des femmes, renforcer l'entrepreneuriat féminin en Afrique*, p.11.
14. Jacques, Lufuta Misenga. (2004). *Autonomisation de la femme et problème de genre en RD Congo*, 145 p.
15. Raphael Nkakleu, 2009, « Quand la tontine d'entreprise crée le capital social intra-organisationnel en Afrique »: Une étude de cas, p.3
16. Rovier Djeudja, 2012, « Le financement solidaire à l'épreuve de la crise financière », N° 324, 115 p.
17. SACO, 2012, *Autonomisation économique des femmes : perspectives Saco*, p.5.

LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO : DE LA NOTORIÉTÉ À LA DECADENCE URBAINE

Frédéric Armel MEMEL

Enseignant-Chercheur, Institut de Géographie Tropicale
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
E-mail: mfredericarmel@yahoo.fr

RESUME :

Yamoussoukro est la capitale politique de la Côte d'Ivoire. La ville capitale constitue par ses équipements une exception dans l'urbanisation de la Côte d'Ivoire. Elle a bénéficié d'un aménagement remarquable qui l'a hissé au rang des villes les plus modernes de la sous-région ouest africaine. Mais depuis trois décennies ce pôle urbain perd de plus en plus l'éclat urbanistique qui l'a caractérisé. Yamoussoukro est une ville qui se meurt. L'objectif de l'étude est de montrer l'écriture spatiale de la décadence urbanistique de la cité. La méthodologie est basée sur la recherche documentaire, des observations directes et des entretiens effectués avec des acteurs clés de la gouvernance urbaine.

Il ressort de nos analyses que des équipements structurants ayant une architecture audacieuse parsèment l'espace urbain et donnent au paysage un aspect ostentatoire. La cité affiche plusieurs fonctions du fait de son niveau d'urbanisation. Malgré la politique d'aménagement, le parc immobilier est devenu vieillissant. Dans les quartiers Dioulakro, Habitat, N'zuessi, Assabou et Morofê, les voies ont été détournées de leur fonction primitive par des citoyens. Les rues ont été transformées en marchés permanents, en terrain de football, en en décharge. Les ouvrages de drainage et d'assainissement sont pour la plupart défectueux.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Yamoussoukro, Aménagement Urbain, Urbanisation, Décadence Urbaine.

ABSTRACT

Yamoussoukro is the political capital of Côte d'Ivoire. The capital city constitutes by its facilities an exception in the urbanization of the Ivory Coast. It has benefited from a remarkable development which has raised it to the rank of the most modern cities in the West African sub-region. But for three decades this urban pole has been losing more and more the urban brilliance that has characterized it. Yamoussoukro is a city that is dying. The objective of the study is to show the spatial writing of the urban decline of the city.

The methodology is based on documentary research, direct observations and interviews with key players in urban governance. It emerges from our analyzes that structuring equipment with a bold architecture dot the urban space and give the landscape an ostentatious aspect. The city has several functions due to its level of urbanization. Despite the development policy, the building stock has become aging. In the Dioulakro, Habitat, N'zuessi, Assabou and Morofê districts, the roads were diverted from their primitive function by city dwellers. The streets have been transformed into permanent markets, soccer fields, landfills. Drainage and sanitation works are mostly defective.

Keywords: Côte d'Ivoire, Yamoussoukro, Urban Planning, Urbanization, Urban Decadence

INTRODUCTION

Yamoussoukro est la ville natale du président Félix Houphouët-Boigny, premier Président de la République de Côte d'Ivoire. Cette bourgade devenue poste colonial en 1909, a vite évolué et a été érigée en chef-lieu de Sous Préfecture dès l'accession du pays à l'indépendance en 1960 puis en chef-lieu de région en 1990 (K. Kouassi, P. Delanne, 2014, p.113). Pour répondre à son statut de centre administratif et de capital régional, le centre urbain est doté d'infrastructures et d'équipements modernes.

Cette agglomération est une ville-carrefour qui a connu une urbanisation exceptionnelle. Hissée au rang de capitale politique et administrative du pays en 1983, la ville va connaître un niveau d'urbanisation exceptionnel marqué par la réalisation de vastes projets d'aménagement. Elle a bénéficié des attentions du pouvoir central. Yamoussoukro est un geste du prince car elle doit son développement à la volonté du premier président de la République de Côte d'Ivoire. L'agglomération fut en dehors d'Abidjan, la seule ville ivoirienne qui a bénéficié de cette attention de la part du planificateur. Le centre urbain a connu plusieurs phases d'aménagement qui l'ont hissé au rang de deuxième ville moderne du pays derrière Abidjan (F. A. Memel, 2019, p.131).

Son urbanisation et urbanité furent la conséquence de plusieurs phases d'aménagement opérées dans l'espace urbain. Elle constitue par ses équipements et infrastructures une exception dans l'urbanisation de la Côte d'Ivoire. Des équipements structurants ayant une architecture audacieuse et agréable parsèment l'espace urbain et donnent au paysage un aspect ostentatoire. Son niveau de développement et d'urbanisation lui a valu l'appellation de « Brasilia africaine ».

Cependant, depuis trois décennies, le pôle urbain perd de plus en plus l'éclat urbanistique qui l'a caractérisé. Les édifices implantés dans l'aire urbaine sont soumis à l'effet du temps. Les équipements et infrastructures sont affectés par le problème de vieillissement. Les bâtisses de la fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, de la préfecture, de l'hôtel le Président, de la maison du PDCI-RDA, du lycée scientifique et de la résidence du Président Houphouët etc., sont concernés par la détérioration. Ces édifices sont devenus vétustes et tombent en ruine. La vétusté et la saturation des installations ternissent l'image de cette ville lumière. Le réseau viaire qui constituait l'un des charmes de la ville se dégrade chaque jour. Aussi, on observe des dysfonctionnements dans la production du sol urbain. L'espace urbain de la capitale administrative et politique présente des poches d'insalubrité. Yamoussoukro est une ville qui se meurt.

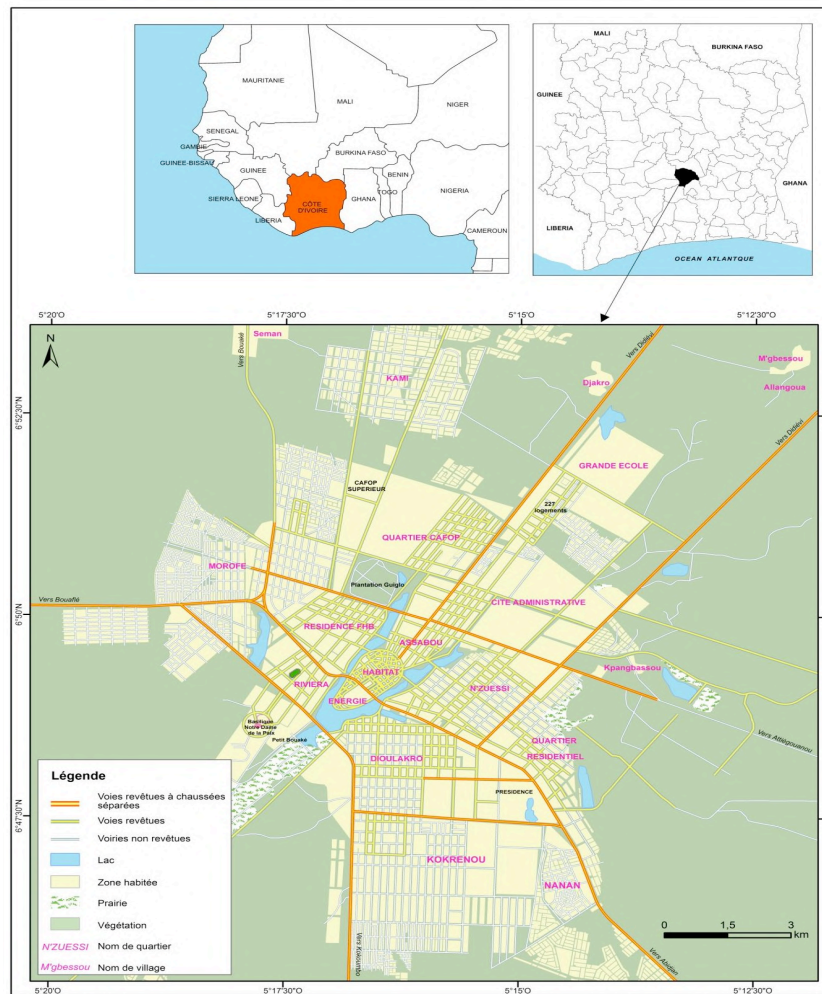
Au regard de ce problème, les préoccupations suivantes méritent d'être posées : Quel est le niveau d'urbanisation de la ville ? Quelle est l'écriture spatiale de la décadence urbanistique de Yamoussoukro ? L'objectif de l'étude est de montrer la décadence urbaine d'une ville planifiée. De manière spécifique, il s'agira d'étudier le niveau d'urbanisation de la ville, de montrer l'écriture spatiale de la décadence urbanistique de Yamoussoukro.

1. METHODOLOGIE

1.1. Le cadre d'étude

La ville de Yamoussoukro, située entre 6°15 et 7°35 de latitude nord et 4°40 et 5°40 de longitude ouest l'agglomération se trouve à 245 km au Nord-Ouest de la capitale économique de la Côte d'Ivoire Abidjan. Localisée au centre du pays, la localité bénéficie d'une position géographique idéale. Au carrefour des axes Abidjan-Bouaké-Korhogo et Abidjan-Daloa-Man, la ville représente la jonction de deux des principales routes commerciales du pays (les routes nationales A3 et A6). Yamoussoukro a acquis les statuts de chef-lieu de commune de plein exercice en 1980 puis de région en 1990 avant de devenir un chef-lieu de District Autonome en 1996 (K. Kouassi et P. Delanne, 2014, p. 113). La figure 1 présente la localisation de la ville de

Yamoussoukro.



Source : BNETD / CCT

Conception et réalisation : Koffi Ange

Figure 1 : Présentation de la ville de Yamoussoukro

1.2. Le cadre méthodologique

La méthodologie adoptée pour collecter les données afin d'atteindre l'objectif fixé s'est basée sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La collecte de données secondaires nous a conduit dans le centre de documentation du Bureau National d'Étude Techniques et de Développement (BNETD), dans les bibliothèques de l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de Université Félix Houphouët-Boigny et au Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP). Dans ces structures, nous avons eu recours au Schéma d'Urbanisme Directeur (SDU) de la ville, à l'étude monographique et économique du district des Lacs. Nous avons consulté l'atlas de la ville ainsi que des thèses de doctorat et des articles scientifiques sur la zone d'étude. Ces documents nous ont été utiles dans l'analyse de la politique urbanistique de la ville. Les documents ont permis de disposer des données sur l'urbanisation de Yamoussoukro, la distribution des équipements et infrastructures, ainsi que la typologie et les caractéristiques des quartiers de la ville.

Grâce aux techniques d'inventaire, d'observation et d'entretien nous avons collecté des données primaires. Nous avons, au cours de nos sorties, observé le paysage urbain au travers du niveau d'équipement des quartiers et de leur typologie. Les équipements et infrastructures ont été inventoriés et classés selon leur nature et date de création. Les visites dans les quartiers de la ville ont permis d'apprécier l'état de leur environnement et d'inventorier les facteurs à la base de

leur dégradation. Nous avons fait des prises de vue pour montrer les phénomènes étudiés. La technique d'entretien a permis de recueillir les opinions des autorités sur la gouvernance de l'espace urbain. Nous avons eu des entretiens avec le directeur du service technique de la mairie, le directeur départemental de la construction et celui de la salubrité. Les rencontres ont porté sur la gestion du cadre de vie, sur la question de la planification urbaine, sur les politiques urbaines développées ainsi que sur la production de l'espace urbain. Le directeur de la construction et celui du service technique de la mairie ont fait ressortir les forces et faiblesses du schéma d'urbanisme directeur de la ville. Les informations ont été reportées dans le guide d'entretien élaboré pour la circonstance. Au terme de la collecte des données, celles-ci ont été dépouillées et traitées en données statistiques, graphiques, cartographique et textuelles en vue de leur utilisation. Toute cette méthodologie a permis de structurer nos résultats en deux points à savoir : le niveau d'urbanisation de Yamoussoukro et les marqueurs spatiaux des dysfonctionnements urbains.

2. RESULTATS

2.1. Yamoussoukro, un niveau d'urbanisation remarquable

2.1.1. Une planification exceptionnelle

La ville de Yamoussoukro fait partie de la région du Bélier anciennement région des Lacs. Cette bourgade, devenue poste colonial en 1909, a été fondée autour du village de N'gokro. La ville s'est développée sur un site plat légèrement vallonné avec des altitudes comprises entre 201 m et 248 m. Les pentes sont faibles (3%). L'inexistence de contraintes majeures a entraîné l'extension de l'espace (Ministère du Plan, 2006, p.112). La première extension se déroule en 1956 avec la construction du quartier Habitat. En 1962, du fait de la réalisation du palais présidentiel sur le site de N'gokro, les habitants dudit village furent relogés au quartier Habitat. C'est le point de départ de la construction de la ville nouvelle de Yamoussoukro. Résultat d'une volonté politique forte et affichée, elle a bénéficié d'un urbanisme exceptionnel. L'édification de l'armature urbaine débute en 1970. C'est à cette époque que les signes de l'urbanité apparaissent dans l'espace. Les travaux engagés dans ce centre urbain découlent de la détermination du chef de l'État d'assurer son développement. Le plan de la ville se développe en damier suivant une trame orthogonale avec des voies intérieures particulièrement larges. Les principales artères ont une emprise excédant 50 mètres, avec des chaussées de 25 mètres encadrées par deux trottoirs revêtus de 12 mètres de large chacun.

Ainsi, dès 1973, la ville est entièrement lotie et tout l'habitat traditionnel a été remplacé par des maisons en dur (A. Dubreson et S. Jaglin, 1993, p.3). Au début des années 1980, Yamoussoukro est devenue une ville moderne. La décision de transfert de la capitale politique dans cette agglomération a boosté son développement. En effet, la loi N°83-242 du 22 mars 1983 portant transfert de la capitale d'Abidjan à Yamoussoukro a élevé la ville au rang de capitale administrative et politique. Le décret N°96-135 du 26 janvier 1996 donna à la ville un statut particulier celui de chef-lieu de district autonome. Mais ce décret est resté bloqué dans son exécution du fait des blocages rencontrés dans le cadre de la politique de décentralisation et des mesures d'accompagnement qui devraient suivre cette décision. Pour permettre à ce pôle urbain de faire face à son statut administratif et politique et de contenir sa croissance urbaine, les autorités étatiques ont doté la ville d'un schéma directeur d'urbanisme qui trace le cadre général et normatif du développement de la ville. Le premier schéma directeur de la localité date de 1997. Ce document circonscrit le cadre général de l'aménagement du territoire urbain. Il en fixe les éléments essentiels, constitue une prévision à moyen et à long terme sur les formes et les étapes du développement et de la modernisation de ce territoire. Ainsi, le plan d'urbanisme directeur permet d'avoir une vue d'ensemble, à long et moyen terme, des hypothèses et des

objectifs d'aménagement de l'agglomération. La loi N°2002-44 du 21 janvier 2002 a renforcé et confirmé le statut de Yamoussoukro en district autonome composé des départements de Yamoussoukro et d'Attégouakro. Son fonctionnement et ses prérogatives ont été définis par la Loi N° 2014-454 du 5 août 2014 portant statut du district autonome de Yamoussoukro. La ville de Yamoussoukro est le véritable moteur de ce district autonome créé.

En réponse aux problèmes de développement à long terme de cette agglomération consécutif au transfert effectif de la capitale administrative et politique dans la localité, un second schéma directeur d'urbanisme a été initié et réalisé en décembre 2014 par le groupement URBAPLAN-TRANSITEC-IOA. Ce dernier document de planification détermine les conditions d'occupation du sol de façon aussi précise que cela est nécessaire. La disponibilité de cet instrument de développement que constitue le schéma directeur d'urbanisme a permis d'articuler l'aménagement et le développement urbain de Yamoussoukro par la mise en place des équipements et infrastructures de portée locale et régionale. Il a permis d'orienter et d'encadrer le développement de la ville malgré les faiblesses observées dans sa mise en œuvre. La distribution des équipements ainsi que la fonctionnalité des entités spatiales découlent des orientations dictées par le document de planification. En tout état de cause, la morphologie spatiale de Yamoussoukro ainsi que son niveau d'urbanisation sont le fait de la planification menée par les acteurs institutionnels dans ce centre urbain.

2.1.2. Un niveau d'équipement digne d'une capitale

Les différentes politiques d'aménagement menées par les acteurs institutionnels ont permis de doter la ville en équipement et infrastructure de qualité. Les travaux de construction engagés dans l'agglomération ont concerné tous les domaines de la vie urbaine. La figure 2 présente la distribution des équipements de la ville.

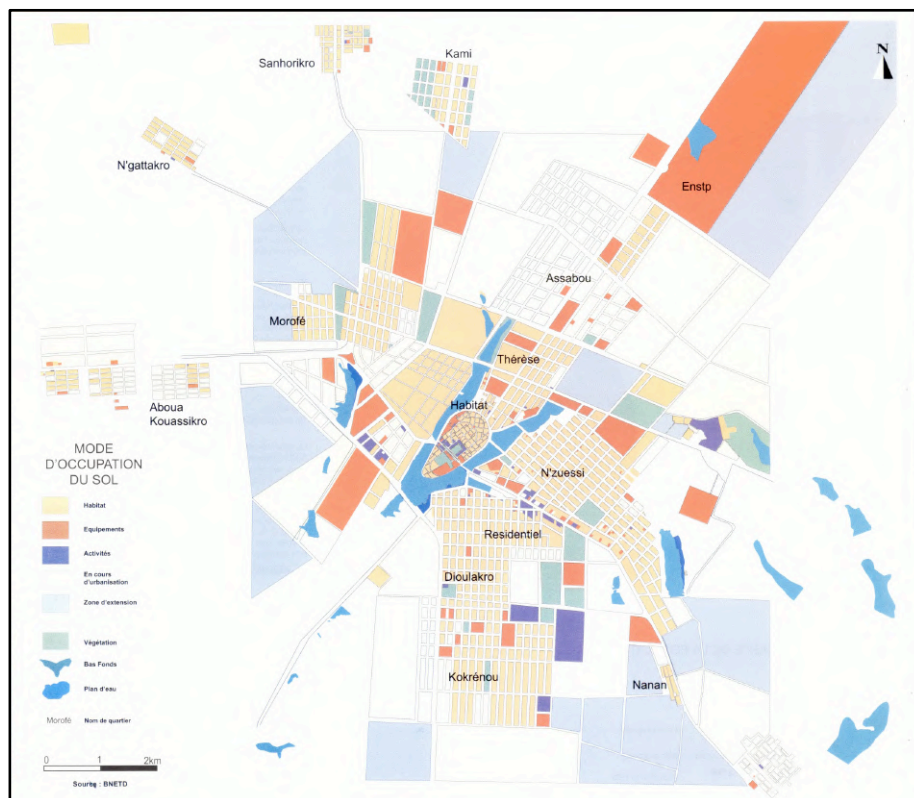


Figure 2 : La répartition des équipements

La qualité des équipements réalisés dans la ville a donné à A. Dubreson et S. Jaglin (1993, p.3), et K. Kouassi et P. Delanne (2014, p.) de conclure que Yamoussoukro est un geste du prince. En effet, elle constitue par ses équipements une exception dans l'urbanisation de la Côte d'Ivoire. La ville est unique de par ses infrastructures. La ville bénéficie de plusieurs gammes d'équipements de portée nationale et internationale. Il s'agit de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny, la fondation Houphouët Boigny pour la recherche de la paix, la basilique « Notre Dame » de la Paix, de l'aéroport international. Tous les services de l'administration déconcentrée et décentralisée sont représentés dans la ville. Yamoussoukro abrite un palais présidentiel. La présence du palais présidentiel a nécessité la construction de l'hôtel le Président et la maison de parti du PDCI RDA. La ville abrite trois châteaux d'eau et est raccordée au réseau électrique par la centrale de Kossou. La couverture du réseau électrique basse tension niveau A (BTA) s'évalue sur 75% des zones habitées avec plus de 998 km de ligne contre un linéaire de l'ordre de 718 km en 2007. La zone commerciale est située au cœur de la ville au quartier habitat autour du marché central avec les nombreux commerces. Les activités tertiaires se localisent le long de la voie principale (A3). Il s'agit des banques et commerces.

Pour répondre à ses prérogatives de capitale administrative et politique, le planificateur a initié à la fin des années 90, la zone administrative et politique (ZAP) sur plus de 250 ha à l'Est de la ville. Des travaux d'investissement prioritaires seront engagés au cours des années 2000 mais ne seront pas achevés. Seul l'hôtel des députés sera achevé sur le site. La ville est reliée aux principales agglomérations de la région par cinq routes nationales. A l'intérieur du périmètre urbain, ces cinq routes nationales affichent des emprises fortes (2X3 voies). Plus de 230 km de voirie urbaine ont été réalisés dont environ 170 km de chaussée revêtue et 60 km de voies en terre selon le service technique de la mairie. La ville dispose d'un important réseau de drainage d'environ 225 km de linéaire de caniveau et de dalots de traversée qui évacuent les eaux pluviales vers les exutoires qui sont les lacs et les thalwegs. L'assainissement individuel ou autonome est utilisé par 90% des habitants tandis que l'assainissement collectif concerne les 10% des habitations résidentiels. Sur 24 stations d'épurations que compte la ville, seuls sept d'entre elles sont en service (INPHB-Sud, INPHB-centre, INPHB-Nord, Centre Hospitalier Régional, Basilique, Maison des Députés, Hôtel Président). Le niveau d'équipement de la ville donne à la localité d'être attractive et de poursuivre son rôle de locomotive de la région.

2.1.3. Une juxtaposition de fonctions spécifiques

La ville de Yamoussoukro affirme la vocation de centre économique, de pouvoir politique, administratif et judiciaire auquel s'ajoute le pouvoir religieux, scolaire et universitaire ainsi que la vocation touristique. Mais c'est la fonction universitaire, touristique, religieuse et diplomatique qui sont les plus significatives. Yamoussoukro se distingue comme une ville diplomatique, une ville de rencontres et de congrès. En effet, l'agglomération de par ses nombreuses infrastructures de rencontre et de congrès accueille des sommets de chefs d'état, des ballets diplomatiques dans le cadre de la résolution des conflits, des conférences et congrès. La fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix avec sa salle de congrès de 2 500 places, ses deux amphithéâtres et ses vingtaine de salles de commission est le lieu sollicité pour les rencontres. A coté de la fondation, l'hôtel président dispose de 1 500 places et la maison du PDCI-RDA a en son sein une salle d'une capacité de 1 000 places.

A cet ensemble, il faut ajouter les infrastructures de rencontres des grandes écoles et les salles de conférences des autres hôtels de la ville. Le nombre d'équipement permet à la ville d'accueillir plusieurs réunions sur son sol. A titre d'exemple, Yamoussoukro a accueilli le 10 juin 2008, le 12 sommet du « Groupes des 77 plus la Chine ». Elle a abrité, le 27 juillet 2018, la Septième Conférence du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la République de Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sous la coprésidence des présidents Roch Marc Christian KABORE et Alassane

OUATTARA. En 2019, s’est tenu conjointement du 20 au 22 mars dans la ville, le 6^{ème} congrès de l’Association de Chirurgie d’Afrique Francophone (ACAF) et le 9^{ème} Congrès de l’Association Ivoirienne de Chirurgie (AIC). Ces grandes rencontres favorisent le développement du tourisme avec la fréquentation des hôtels, des restaurants et des maquis de la ville. Selon la Direction Régionale du Tourisme (DRT), la fréquentation hôtelière à Yamoussoukro pour l’année 2019 s’élève à 45% de nuitées comptabilisées avec une durée moyenne de séjour de deux (2) nuits, soit trois jours. Le flux de touristes enregistré en 2019 est de 80 300 dont 66 865 nationaux.

Yamoussoukro est une destination touristique grâce à ses monuments que sont : la fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, le lac aux caïmans, l’hôtel président, l’hôtel des parlementaires et la basilique Notre Dame de la Paix. Les photos 1 et 2 présente une vue des infrastructures touristiques.

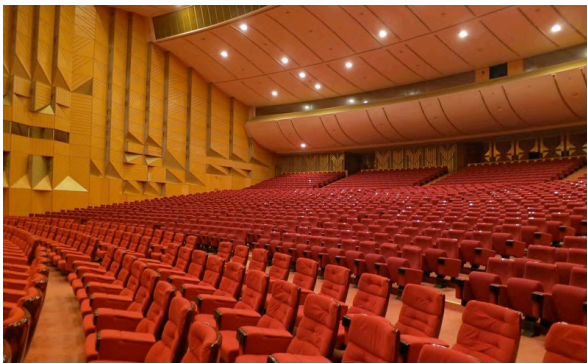


Photo 1: Une vue de la salle de réunion de la fondation Félix Houphouët-Boigny



Photo 2: Une vue de la face arrière de l’hôtel des parlementaires

Prise de vue : Memel Frédéric, Janvier, 2020

Grâce à la basilique, le centre urbain est aussi un lieu de pèlerinage. La basilique Notre Dame de la Paix, consacrée par le pape Jean Paul II, le 10 septembre 1990, permet le développement du tourisme religieux. En effet, cet édifice religieux, le plus grand du monde, attire touristes et croyants. Des quatre coins du pays et du monde entier, arrivent touristes et religieux pour admirer ce joyau architectural ou se recueillir dans cet espace. La basilique attire en moyenne, selon la Direction Régionale du Tourisme (DRT), 35 000 religieux et touristes chaque année.

Les activités touristiques jouent un rôle essentiel dans l’économie de la ville. Les recettes générées par les activités touristiques locales contribuent à plus de 35% de l’ensemble des recettes fiscales et environ 55% des recettes au titre de l’impôt foncier, collectées pour la ville de Yamoussoukro. L’industrie du tourisme génère près de 1 000 emplois directs dans le District de Yamoussoukro, soit plus de 45% de l’ensemble des effectifs salariés dans les activités du secteur tertiaire pour le District (DR/CNPS, 2019). La ville a une vocation touristique du fait de la multiplication d’hôtels de grande capacité et de standing international et d’un grand nombre de restaurants et maquis. La ville compte 22 restaurants et 37 maquis. La présence de réceptifs hôteliers participe à l’attractivité de ce secteur. Le tableau 1 présente l’offre hôtelière de la ville.

Tableau 1 : Capacités hôtelières par catégorie à Yamoussoukro

Catégorie	Nombre d’hôtels	Nombre de chambres
Hôtel de quartier	52	576
Hôtel moyen standing	30	397
Hôtel bon standing	29	717
Hôtel 3 étoiles	2	69
Hôtel 4 étoiles	1	300
Hôtel 5 étoiles	1	285
Total	115	2 344

Ce sont plus de 115 hôtels recensés dans le District Autonome de Yamoussoukro pour une capacité de 2 344 chambres. Les plus importants et remarquables sont l'hôtel président (285 chambres) et l'hôtel des parlementaires (300 chambres) classés respectivement cinq et quatre étoiles ainsi qu'un palais des hôtes réservés aux hôtes de marque de la république.

La capitale administrative et politique est une ville scolaire et universitaire. La ville dispose de 19 écoles préscolaires, 71 écoles primaires, 9 lycées et 12 collèges et d'un CAFOP supérieur. Parmi les lycées, le lycée scientifique et le lycée Mamie Adjoua se distinguent par leur architecture et infrastructure. Le lycée Mamie Adjoua dispose en plus de son complexe sportif d'un auditorium tandis que le lycée scientifique abrite une piscine olympique, un gymnase, et une salle de conférence. Yamoussoukro est une Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (DRENET). Cette Direction Régionale couvre le district autonome de Yamoussoukro et la région du Bélier.

Le chef-lieu de district dispose d'un pôle public d'enseignement supérieur et de recherche scientifique qui regroupe de grandes écoles dont les plus célèbres sont celles qui forment l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB). Il s'agit de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA), l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP), l'Institut Agricole de Bouaké (IAB) et l'Institut National Supérieur de l'Enseignement Technique (INSET). Dans le cadre du partenariat avec le Conservatoire National des Arts & Métiers (CNAM), l'INP-HB s'est doté de six grandes écoles spécialisées : l'École Supérieure d'Industrie (ESI), l'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAE), l'École Supérieure des Mines et de Géologie (ESMG), l'École supérieure des travaux publics (ESTP), l'École Supérieure d'Agronomie (ESA), et l'École de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres (EFCPC).

L'emprise occupée par les équipements scolaires et universitaires est importante. Selon le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et de Développement (2008, p.115), les superficies occupées par les établissements scolaires et universitaires sont de 953 hectares sur un total de 2 175 hectares, soit 44% des superficies occupées par l'ensemble des équipements de la ville. L'emprise spatiale des établissements scolaires et universités montre que ceux-ci sont nombreux et diversifiés. C'est cette particularité qui renforce la vocation scolaire et universitaire de la ville.

2.2. L'écriture spatiale des dysfonctionnements urbains

2.2.1. La vétusté des équipements

La ville dispose d'équipements structurants ayant une architecture audacieuse. La distribution de ceux-ci dans l'espace donne au paysage urbain un aspect ostentatoire. Mais depuis trois décennies ce pôle urbain perd de plus en plus son éclat. La splendide vue qu'offrait la ville n'est plus qu'une illusion. Les équipements et infrastructures sont frappés par l'effet dévastateur du temps. Ces bâtisses qui faisaient la fierté de ce centre urbain, se dégradent de plus en plus, chaque jour, par manque d'entretien. De la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix à la préfecture, en passant par l'hôtel « le Président », la maison du PDCI-RDA, le lycée classique, la résidence du Président Houphouët sont méconnaissables. Ces édifices sont vétustes et tombent en ruine. En effet, depuis la mort du président Félix Houphouët-Boigny (1993), les autorités municipales éprouvent des difficultés à assumer la gestion de l'héritage urbanistique. Le conseil municipal n'a ni les capacités techniques, ni financières pour assurer la conservation et l'entretien des équipements. La faiblesse de ses ressources du fait de l'étroitesse de sa base économique et l'absence d'une aide importante de l'Etat limitent ses actions. Les photos 3 et 4 présentent l'état de dégradation des équipements publics.



Photo 3: L'état de délabrement de la façade du palais des congrès de la maison du PDCI



Photo 4: L'état de dégradation de la piscine du lycée scientifique de la ville

Prise de vue : Memel Frédéric, Janvier, 2020

Les équipements hydrauliques sont affectés par le problème de vieillissement. La vétusté et la saturation des installations sont souvent la cause d'interruption du service public d'eau potable mais aussi une surexploitation pour compenser le déficit de la demande. Les pannes fréquentes des installations sont à l'origine des interruptions ou coupures d'eau potable. Selon la SODECI, 85% du réseau est âgé de plus de 25 ans. L'état des installations induit des dépôts qui réduisent les sections d'écoulement. Le phénomène de colmatage provoque des baisses de débit allant jusqu'au manque d'eau observé dans les quartiers habitat et Dioulakro.

La vétusté n'épargne pas l'aéroport international créé en 1974 et mis en service en 1976. Depuis le déclenchement de la crise militaro politique de 2002, l'aéroport international de Yamoussoukro a été l'une des cinq plateformes de transport aérien fonctionnelle en Côte d'Ivoire avec celles d'Abidjan, de San-Pedro, de Daloa et de Tabou. Selon la Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire Aéronautique et Métrologique (SODEXAM) près de 2 800 m sur les 3 000 m de longueur de la piste d'atterrissage ont subi les contrecoups des nombreuses rotations de gros porteurs dont ceux des forces impartiales. Cette situation couplée au manque de réhabilitation depuis sa mise en service a entraîné la dégradation de la piste d'atterrissage longue de 3 000 m, et large de 45 m. Celle-ci connaît une dégradation avancée caractérisée par des fissures, des épaufrures, des faièncages et des défauts de joint. Son utilisation présente des risques et a dû être limitée à des aéronefs plus légers. Les avions de plus de 45 tonnes n'étaient plus autorisés à atterrir à Yamoussoukro. Cette limitation a eu pour conséquence d'orienter les gros porteurs vers d'autres aéroports, notamment, celui d'Abidjan. A la faveur de l'investiture du président Ouattara en 2011, la piste d'atterrissage a été renforcée, facilitant ainsi la réalisation de plus de 300 rotations. Aussi dans le cadre de la coopération ivoiro-burkinabé, et du 5e Sommet Union Africaine /Union Européenne tenu les 29 et 30 novembre 2017, les travaux de réhabilitation de la plateforme de l'aéroport ont été engagé. Ces travaux supervisés par le Bureau National d'Étude Technique et de Développement (BNETD) ont concerné le revêtement et la mise à niveau de 2 500 m de piste, des bâtiments techniques et commerciaux.

L'autre indicateur qui montre la décadence urbaine de Yamoussoukro est l'état du réseau viaire. La capitale politique et administrative ivoirienne a mal de son réseau routier qui constituait jadis l'une des fiertés de l'agglomération. En effet, la ville a bénéficié d'une armature routière de première importance qui a profité d'entretien régulier durant les quatre décennies qui ont suivi l'indépendance. La présence du premier président de la république donnait aux structures en charge de l'entretien de porter une attention particulière à ce réseau. Cependant, 7 ans après la mort du père fondateur, les premiers signes de dégradation ont fait leur apparition. Le réseau viaire de la ville est en état de dégradation. Aujourd'hui, le confort de circulation a quasiment

disparu (F. A. Memel, 2019, p.135). Les rues et artères sont dans un piteux état. En dehors de la nationale A3 qui divise la ville en deux, à partir des corridors de Kpoussoussou en provenance d'Abidjan et de celui de Morofé, en direction de Bouaké, les larges voies de circulation sont truffées de profonds trous. Les voies en terre sont dans un état difficilement carrossable. L'absence d'ouvrage de drainage provoque à chaque pluie diluvienne, l'inondation et l'érosion des voies. Une situation difficilement vécue par les usagers et les populations qui ont le net sentiment d'un abandon. Les photos 5 et 6 présentent l'état de dégradation de la voirie de la ville.



Photo 5: Etat de dégradation d'une voie en terre au quartier Morofé



Photo 6: Une voie bitumée dégradée au quartier Assabou

Prise de vue : Memel Frédéric, Janvier, 2020

L'entretien du réseau routier pose problème. Les autorités locales en charge de la gouvernance de l'espace urbain (la mairie, le conseil régional, et le district) éprouvent des difficultés à gérer le réseau viaire. Ces acteurs n'ont pas les moyens techniques, humains et financiers pour assumer les attributions qui leurs sont confiées. Le manque de ressource aboutit à la situation où la maintenance des voies urbaines est de fait financée par de grands programmes nationaux théoriquement dédiés à l'investissement et non au fonctionnement. Les travaux de réhabilitation initiés par la mairie et le gouvernement permettent de limiter la dégradation totale et complète du réseau routier afin de sauver in fine l'héritage infrastructurel et de donner un confort de circulation. En effet, selon (F. A. Memel, 2019, p.133) au cours de la période 2010-2012, grâce aux subventions de l'Etat, la mairie a procédé à l'ouverture des voies du quartier périphérique de Kokrénou à hauteur de 7 000 000 de F CFA. En 2014, elle a engagé la somme de 3 000 000 de F CFA pour réaliser une étude sur la réhabilitation de la voirie communale. Cet effort de la mairie a été complété par celui de l'Etat. Yamoussoukro a bénéficié du programme présidentiel d'urgence. Cette politique a permis la réparation de 10 Km de voies revêtues et le revêtement de l'axe interurbain Yamoussoukro-Attiégouakro long de 15,6 Km. Malgré ces actions, des efforts restent à faire pour redonner au réseau routier son lustre d'antan.

2.2.2. Le dysfonctionnement de la production du sol urbain

La ville s'est développée sur un site plat légèrement vallonné avec des altitudes comprises entre 201 et 248 mètres. L'inexistence de contraintes majeures a entraîné un étalement considérable de la ville. Depuis les années 60, plus d'une centaine de lotissements ont été produits dans la ville. La production du sol urbain impacte sur la superficie de l'agglomération. Ainsi de 80 ha en 1952, la superficie urbanisée est passée à 175 ha en 1962 pour atteindre 1 750 ha en 1973. A cette époque, les initiateurs des lotissements étaient l'administration centrale, la mairie et les communautés villageoises. La production du sol urbain a favorisé l'étalement spatial de la ville. La figure 3 présente l'évolution des lotissements de la ville.

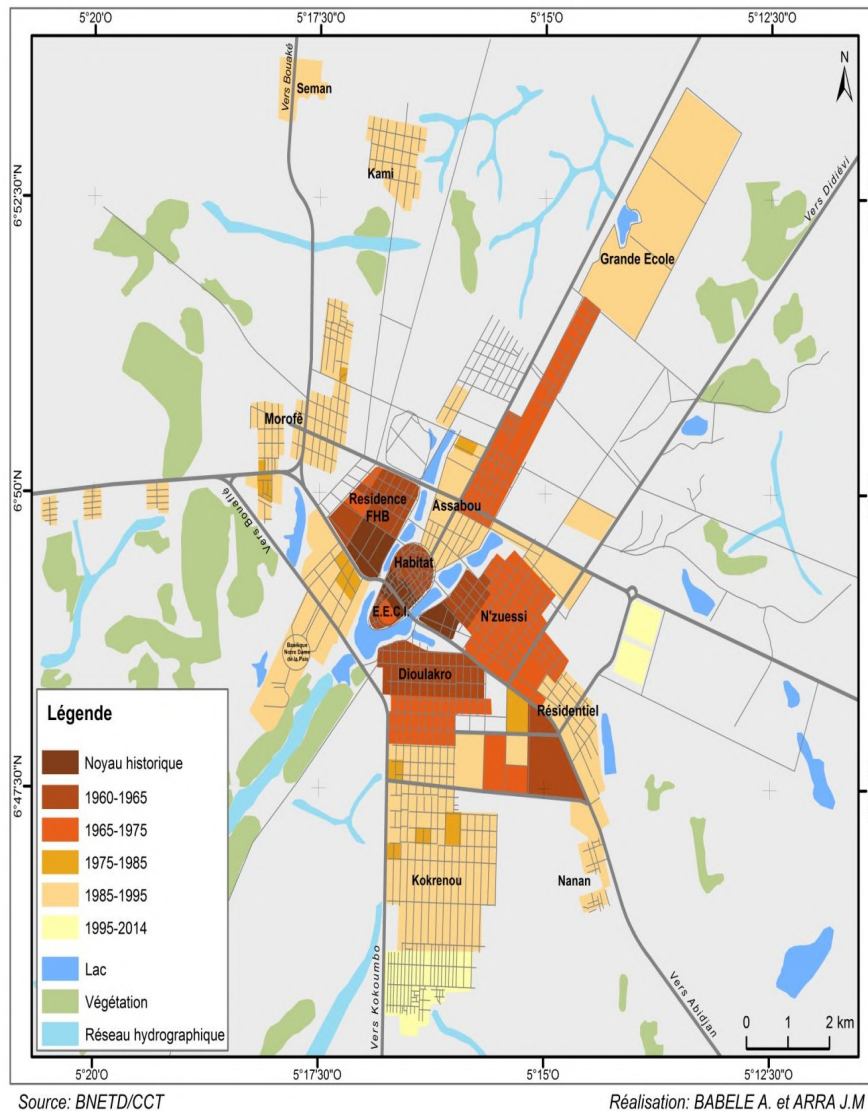


Figure 3 : Le plan de lotissement de la ville

Depuis le milieu des années 2000, les lotissements sont initiés par les communautés villageoises sur des parcelles de tailles et de dimensions extrêmement variables. Ces dix dernières années, la production foncière contient des irrégularités. En effet, selon le Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville, l'irrégularité des formes des zones de lotissement vient du découpage traditionnel des terrains (Ministère de la Construction, du Logement et de l'Assainissement et de l'Urbanisme, 2014, p63). Les lotissements villageois sont morcelés et commercialisés avant d'avoir obtenu la validation officielle du Ministère de la Construction, et de l'Urbanisme. Selon le Schéma Directeur d'Urbanisme de la ville, face à la multiplication des opérations de lotissements villageois dans la ville, une commission d'évaluation et de validation a été mise en place en 2012 pour examiner les différents documents produits par les aménageurs. Sur 74 dossiers de lotissements, 8 dossiers étaient approuvés, 58 dossiers de lotissements étaient non approuvés par la direction de l'urbanisme, 03 dossiers portent sur le morcellement des réserves foncières administratives et 5 dossiers portent sur des zones habitées (noyaux villageois) antérieurement à l'élaboration du schéma directeur de 1998.

Le dysfonctionnement des lotissements s'observe par le non respect du schéma directeur. En effet, les lotissements sont réalisés hors de la zone du schéma directeur. Dans les espaces lotis, on note l'absence de respect des réserves foncières qui ont été loties pour la production de terrain d'habitation. La production foncière se réalise sans vision d'ensemble hors des limites prévues.

Certains lotissements affichent des lots aux dimensions et géométries peu adaptées. De plus, on constate des chevauchements aux jointures des lotissements ou des empiètements sur les emprises non constructibles (lotissements sur l'emprise de l'aéroport, et de l'INPHB). Les autorités étatiques et locales sont impuissantes face à cet état de fait. Ces irrégularités entraînent des conflits inextricables.

Les lotissements ne prévoient que peu de réserves foncières pour abriter les futurs équipements publics (école, centre de santé, équipement marchand). En plus de leur sous dimensionnement, les réserves sont très souvent l'objet de morcellement. La plupart des lotissements sont réalisés par des bureaux de topographes et non de géomètres experts habilités à confectionner des plans de lotissement. Dans ces conditions, les documents produits par ces derniers ne respectent pas les servitudes non aedificandi (bas-fonds marécageux, sites protégés, couloirs de haute et moyenne tension du réseau électrique). En tout état de cause, la production de lotissements irréguliers et non approuvés est en nombre croissant dans la ville. Depuis les années 2000, plus de 100 lotissements non approuvés ont été produits pour un total de 12 200 ha, ce qui correspond à l'accueil de 1 500 000 habitants supplémentaires.

2.2.3. La dégradation du cadre de vie

Depuis trois décennies, l'espace urbain de Yamoussoukro présente des poches d'insalubrité qui ternissent sa propreté d'antan. Les quartiers renferment les marqueurs du désordre urbain. Les principales sources de pollution de l'agglomération sont les eaux usées des activités des ménages et économiques, les ordures ménagères, l'absence d'entretien des caniveaux. Les espaces de vie autrefois réglementés et gérés par une politique dirigiste, sombrent sous le poids de tas d'immondices du fait de l'incivisme des populations et de l'impuissance des autorités municipales à faire face à la gestion de l'environnement urbain. Le décor qui s'offre d'observer dans ces milieux aujourd'hui est déplorable au regard des investissements réalisés. Les voies de Yamoussoukro qui ont connu des temps de gloire sont en état de dégradation. Les photos 1 et 2 montrent l'état de dégradation de l'environnement urbain.



Photo 7: Le ruissellement d'eaux usées sur la voie au quartier Dioulakro



Photo 8: Un caniveau obstrué par les ordures au quartier Habitat

Prise de vue : Memel Frédéric, Janvier, 2020

Les rues et artères sont dans un piteux état. En dehors de la nationale A3, les larges voies de circulation sont jonchées par des nids-de-poule effrayants. Les servitudes et les emprises des voies sont colonisées par les activités informelles.

La ville dispose d'un important réseau de drainage composé de caniveaux et de dalots qui évacuent les eaux pluviales vers les exutoires naturels que sont les lacs et les thawegs. Cependant, si certains quartiers sont dotés de caniveaux de drainages bien fonctionnels cela n'est pas le cas pour d'autres. Dans les quartiers populaires, les eaux usées issues des douches et les eaux des vaisselles sont directement évacuées dans les rues, dans les caniveaux ou dans les

emprises non occupées. Cette pratique pose des problèmes d'hygiène et de salubrité. L'ensemble des quartiers évolutifs connaît un problème d'insalubrité notamment les quartiers Dioulakro, kokrenou, N'zuessy et Morofè. L'absence d'un système de draine dans certaines zones des quartiers pose le problème d'accessibilité de ces quartiers en raison de l'érosion importante de la chaussée en terre et de la stagnation des eaux de pluie. Cette situation contribue à isoler certains quartiers par ruptures de voiries ou l'impraticabilité de celles-ci.

L'état défectueux des caniveaux entraîne d'énormes problèmes d'environnement et affecte la santé des populations. L'entretien des canalisations est un souci pour les autorités locales. Dans les zones d'activités commerciales (la gare, le marché) et dans certains quartiers, l'accumulation des déchets solides à certains endroits contribue, en cas de pluie, à boucher les canalisations du fait du drainage des déchets et ordures de toutes sortes par les eaux de pluie. Ce phénomène s'observe notamment sur la voie principale «la A3» où les caniveaux sont remplis d'ordures; de déchets divers qui se mélangent aux eaux usées et dégagent des odeurs nauséabondes. La situation est plus inquiétante au niveau de la gare routière et également des caniveaux en face de la sous-préfecture. La gestion des ordures de la ville constitue l'un des défis que doit relever les autorités locales. Les voies inter quartier sont utilisées comme lieux de dépôt des ordures. Ce phénomène est plus visible dans les quartiers populaires comme Dioulakro et Habitat. L'emprise des voies est souvent encombrée par des ordures ménagères.

3. DISCUSSION

3.1.Un espace urbain planifié

L'un des résultats de cette étude montre que l'espace urbain de Yamoussoukro est le fruit d'une planification entreprise par les autorités ivoiriennes. Cette politique d'aménagement urbain a permis d'améliorer le niveau d'urbanisation de l'agglomération. En effet, le projet d'aménagement de l'agglomération débuté en 1960 permet l'édification de l'armature urbaine. Les investissements réalisés ont hissé ce centre urbain au rang de deuxième ville moderne du pays. Cette conclusion est conforme à celle de F.A. Memel et S. P. Tapé (2019, p.29); B. E. Koffi (2008, p.130), F. A. Memel (2019, p.160), T. Gogbé (2011, p.66), A. Olahan (2007, p.78). Ces auteurs soutiennent que l'aménagement de l'espace urbain résulte de la volonté politique. Les politiques menées par les États favorisent le développement des centres urbains.

Pour le cas de la ville d'Abidjan, F.A. Memel et S. P. Tapé (2019, p.28) affirment que la ville a une tradition de planification urbaine. La planification urbaine a joué un rôle primordial dans le processus d'aménagement de la ville. Cette volonté s'est traduite par l'aménagement des communes de la ville. S'agissant de la commune de Yopougon, A. Olahan (2007, p.78) confirme que l'urbanisation de la commune est ordonnancée par l'État promoteur. C'est l'État qui a impulsé le processus d'urbanisation de la collectivité décentralisée. Depuis l'époque coloniale, différentes politiques de planification ont été menées dans l'agglomération (F.A. Memel et S. P. Tapé, 2019, p.28).

Au regard de la conclusion de F. A. Memel (2018, p.160) on réalise que cette volonté politique a aussi touché les villes de l'intérieur. Il démontre que l'urbanisation de la ville de Soubré résulte de la volonté de l'Etat ivoirien. En effet, les actions entreprises par le gouvernement ont été les éléments catalyseurs de la configuration actuelle du territoire urbain. La décision de transférer la capitale politique dans la ville de Yamoussoukro a boosté son développement dès les trois décennies qui ont suivi l'indépendance du pays. Cette situation est comparable à celle vécue dans la ville de Daloa. Selon B. E. Koffi (2008, p.130), l'évolution administrative de la ville lui a conféré un statut de pôle régional. En considération de ce statut de centre de commandement, des équipements et infrastructures ont été mis en place dans la ville. Pour le cas de la ville de Soubré, F. A. Memel (2018, p.161) indique que l'un des faits marquants le développement de la ville est

l'évolution de son statut administratif. En effet, la configuration actuelle de sa trame urbaine est la résultante du dynamisme administratif que connaît la localité. Le constat fait sur l'état de l'environnement de l'espace urbain donne l'impression de cadres de vie inertes qui croupissent sous le poids du désordre.

3.2. Le désordre urbain

Cette étude a permis de mettre en exergue la question du désordre urbain qui découle de la non maîtrise de l'urbanisation de Yamoussoukro. Dans la capitale politique et administrative, depuis trois décennies, l'espace urbain renferme les marqueurs du désordre urbain. Ces sources de pollution contrastent avec la vision du planificateur de faire de la ville une agglomération moderne et futuriste. Cette conclusion rejoint celle de Memel F. (2018, p.168), K. Nyassogbo (2011, p.31), F.A. Memel et S. P. Tapé (2018, p.162), T. Gogbé (2011, p69). Ces auteurs confirment que la non maîtrise de l'urbanisation engendre des problèmes urbains.

Pour F. A. Memel (2018, p.168), dans l'espace urbain de Soubré, les problèmes de pollution et d'hygiène restent préoccupants. T. Gogbé (2011, p69) affirme que la croissance urbaine rapide de Bondoukou s'est accompagnée de différents problèmes environnementaux. Dans la ville de Lomé, K. Nyassogbo (2011, p.31) indique que l'un des problèmes importants rencontrés dans la ville est la pollution des espaces publics. Pour le cas de l'agglomération de Grand-Lahou, F.A. Memel et S. P. Tapé (2018, p.162) attestent que la ville connaît de nombreux problèmes environnementaux liés pour la plupart à la nature du site. De l'avis de K. Diby (2013, p.195), l'absence de coordination entre politique urbaine et politique environnementale dès les débuts de l'extension urbaine à Abidjan a largement contribué à l'accentuation de la désarticulation urbanisation-environnement.

Yamoussoukro présente des poches d'insalubrité qui se résument à l'épineux problème de l'assainissement, de la gestion des ordures et de la dégradation du réseau viaire. Cette réalité se vit dans toutes les villes du monde mais particulièrement dans les villes des pays en développement. Traitant du cas de Bondoukou, T. Gogbé (2011, p69) fait remarquer que la question des déchets solide et liquide est problématique. Les déchets liquides constituent l'une des sources importantes de la pollution de l'aire, de l'eau et des sols dans la ville de Soubré nous dit F. A. Memel (2018, p.169). Les insuffisances en matière de traitement et d'évacuation de ces déchets constituent l'une des préoccupations des autorités ayant en charge la gestion de la ville. Dans les quartiers informels, l'évacuation des déchets liquides est plus ressentie du fait du manque d'équipement. Le dysfonctionnement des systèmes d'assainissement des déchets liquides est perceptible dans la ville. Il laisse des séquelles dans l'espace urbain (G. F. Bechi 2013, p.171). F.A. Memel et S. P. Tapé (2018, p.163) révèlent que la question de l'assainissement est un problème suffisamment connu dans toutes les villes ivoiriennes malgré les efforts financiers et humains déployés par les municipalités pour assainir le cadre de vie des populations. L'insuffisance des infrastructures d'assainissement des eaux usées domestiques pose un réel problème d'environnement. En l'absence d'un réseau d'égout, les eaux de douche sont éliminées soit dans un puits soit dans des caniveaux ou soit dans la nature. Chaque ménage gère, selon ses moyens, les déchets liquides.

Parmi les préoccupations qui touchent la problématique de l'assainissement figure l'épineuse gestion des ordures ménagères (F.A. Memel et S. P. Tapé, 2018, p.164). A Grand-Lahou, le ramassage des ordures ménagères est déficient. De ce fait, on observe dans tous les quartiers de la ville, des dépôts sauvages, témoignage éloquent de l'impuissance des autorités communales à la bataille des ordures ménagères. Dans la plupart des villes ivoiriennes selon Y. Gnamba (2007, P58), les déchets solides, dont 40 à 70% ne sont pas ramassés, s'accumulent sur les terrains vagues et dans les ravins, les canaux, les drains et caniveaux. Du fait de la croissance

démographique, la ville produit des déchets qu'elle n'a ni les capacités techniques, ni financières pour collecter et traiter. Les amas d'ordures ménagères constituent selon K. Diby (2013, p.202), les lieux de prédilection pour les animaux et favorisent la propagation des infections parasitaires : typhoïdes, ascarides, etc.. La résurgence des problèmes environnementaux montre que la ville est un espace à risque nous dit F. A. Memel (2018, p.169). Elle apparaît aujourd'hui comme un espace moins sûr que par le passé. Face à l'absence d'une maîtrise de ce désordre urbain, les populations continuent de vivre dans la précarité totale et dans les difficultés d'accès aux équipements de base et sociaux.

Conclusion

La ville de Yamoussoukro a connu un aménagement qui diffère de celui des autres villes de l'intérieur. La ville a bénéficié d'une programmation des investissements grâce à l'embellie économique qu'a connu le pays au cours de la période 1960-1980 qualifiée de miracle ivoirien. Elle a connu plusieurs phases d'aménagement qui l'ont hissé au rang de la deuxième ville moderne du pays derrière Abidjan. Yamoussoukro renferme dans son aire urbaine les pôles de décisions économiques, politiques, scolaires.

Mais depuis le milieu des années 1990, la gestion des infrastructures et équipements est à désirer. La ville aux multifonctions sombre dans la dégradation. Les équipements et infrastructures qui faisaient la fierté et la renommée de l'agglomération sont délabrés. L'espace urbain présente des poches d'insalubrité. Le désordre s'installe dans tous les quartiers de la ville. Il se manifeste par la dégradation et l'occupation des voies de communication et la difficile gestion de l'environnement urbain. Les entités spatiales sont exposées aux problèmes d'hygiène et de salubrité. Les efforts des autorités locales pour gérer la question des ordures ménagères reste inefficace face la croissance de la production des déchets liés à la croissance de la population. Malgré l'élaboration de schéma d'urbanisme directeur, la production du sol urbain ne suit pas les orientations projetées. Il ne tient pas compte de l'adéquation entre l'offre et la demande et se fait au mépris des règles d'urbanisme.

Les acteurs institutionnels doivent conjuguer leurs efforts pour entretenir le paysage urbain de la ville érigée en capitale politique et administrative du pays. Les autorités doivent poursuivre la politique dirigiste qui a permis de lutter contre le désordre urbain dans cette localité au cours des trois décennies de l'indépendance du pays. La gestion de l'espace urbain va permettre à cette localité d'être attractive et continuer de jouer son rôle de pôle urbain et d'exercer ces fonctions spécifiques.

Références bibliographiques

Bechi G. F., 2013, La gestion des eaux usées dans les villes forestières ivoiriennes : des risques de marginalité, *In Revue de géographie du laboratoire Leïdi*, N°11, pp161-178.

Dandonougbo I., 2013, Dynamique urbaine et pré-collecte des ordures ménagères solides dans le canton d'Agoè-Nyivé au Togo, *In Revue de géographie du laboratoire Leïdi*, N°11, pp 103-118.

Diby K. M., 2013, L'impact de la politique de développement urbain sur l'environnement a Abidjan », *In AHOHO, Revue de Géographie du LARDYMES*, Université de Lomé, Togo, N°11-7^e Année, pp187-208.

Dubreson A. et Jaglin S., 1993, Gérer la ville du prince : le difficile exercice communal à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), ORSTOM, Paris, 68 p.

Gnamba Y., 2007, Le désarroi écologique, *In GEOTROPE, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, N°2, EDUCI, pp57-65.

- Gogbé T., 2011, Analyse de l'évolution de la ville de Bondoukou entre 1964 et 2008 : étude des impacts sur l'environnement urbain, *In GEOTROPE, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, N°1, EDUCI, pp60-72.
- Koffi B. E., 2008, Le transport de personnes et la structuration de l'espace urbain de Daloa , *In Le Journal des Sciences Sociales, Revue scientifique du groupement interdisciplinaire en sciences sociales*, N°5, pp123-142.
- Koffi B. E., 2010, La gestion et les risques sanitaires des friches dans les villes ivoiriennes, *In Annales de l'Université de Ouagadougou, Série A*, vol.011, pp 214-245.
- Kouassi K. et Delanne P., 2014, Histoire des Capitales Ivoiriennes d'hier à Aujourd'hui, Editions Sépia, 374 p.
- Memel F. A., 2019, Structuration du réseau routier et développement du transport à Yamoussoukro, en Cote d'Ivoire, *In Revue espace géographique et société Marocaine (EGSM)*, N° 28/29, pp129-144.
- Memel F. A., 2018, Processus d'urbanisation de la ville de Soubré en Côte d'Ivoire, *In La population ivoirienne d'hier à aujourd'hui : Regards croisés des sciences humaines et sociales*, CAPDEV-IGT, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire), Gcréa Abidjan, pp157-175.
- Memel F. A. et TAPE S. P., 2019, Disparités de développement des entités spatiales de la ville d'Abidjan, *In Regard Suds*; Premier numéro, pp25-41.
- Memel F. A. et TAPE S. P., 2018, Les défis de l'urbanisation et de l'aménagement de Grand-Lahou en côte d'ivoire, *In GEOTROPE, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, N°2, EDUCI, pp152-167.
- Ministère de la Construction, du Logement et de l'Assainissement et de l'Urbanisme, 2014, Yamoussoukro, Schéma Directeur et D'Urbanisme 2030, Groupement URBAPLAN-TRANSITEC-IOA, Lausanne et Yamoussoukro, 169 p.
- Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008, Atlas de la ville de Yamoussoukro, Atlas des Villes, pp109-119.
- Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, 2015, *Etudes monographiques et économiques du District des Lacs*, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional (DGATDR), 285 p.
- Nyassogbo K. G., 2011, Les activités informelles et l'occupation des espaces publics : les trottoirs de Lomé au Togo, *In GEOTROPE, Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, N°2, EDUCI, pp22-33.
- Olahan A., 2006, Urbanisation et dynamique des transports collectifs urbains : cas des wôrô-wôrô et gbakas dans la commune de Yopougon, *In GEOTROPE : Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, N°7, EDUCI, pp.83-102.

CONTRAINTES AU FONCTIONNEMENT ET A LA GESTION DES MARCHES DANS LA COMMUNE D'ADJARRA (SUD EST DU BENIN)

CONSTRAINTS TO THE OPERATION AND MANAGEMENT OF THE MARKETS IN THE MUNICIPALITY OF ADJARRA (SOUTH EAST OF BENIN)

¹KOUMAGNON D. Raymond W. Aurel, ²VIGNINOUS Toussaint
^{1,2}Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR)
raymondaurel79@gmail.com

Résumé

Au Bénin, le fonctionnement et la gestion des marchés relèvent des autorités communales. La présente étude de type qualitatif examine les contraintes au fonctionnement et à la gestion des marchés dans la Commune d'Adjarra. Elle se fonde sur la collecte des données au moyen de l'observation, d'entretiens individuels et de focus groupes auprès de 97 acteurs directs et indirects des huit marchés de la Commune. L'insuffisance d'infrastructures marchandes, d'équipements d'hygiène, d'assainissement et la non viabilisation des marchés et des voies d'accès sont les principales contraintes liées au fonctionnement des marchés. De plus, le refus de paiements des taxes et droits de places par les marchands, la faible prise en compte des besoins dans le plan de développement communal et la collecte parallèle de sous chez les marchands par les agents collecteurs de taxes figurent au nombre des contraintes à la gestion. Les mesures proposées ne pourront véritablement servir que si elles sont portées les autorités communales et les acteurs à divers niveaux.

Mots Clés : Commune d'Adjarra, contraintes, fonctionnement, gestion, marchés.

Abstract

In Benin, the operation and management of markets are the responsibility of the municipal authorities. This qualitative study examines the constraints to the functioning and management of markets in the Municipality of Adjarra. It is based on the collection of data by means of observation, individual interviews and focus groups with 97 direct and indirect players from the eight Commune markets. The inadequacy of market infrastructure, hygiene and sanitation equipment and the unsustainability of markets and access routes are the main constraints linked to the functioning of markets. In addition, the refusal to pay taxes and seat rights by the merchants, the low consideration of needs in the municipal development plan and the parallel collection of money from merchants by the tax collectors are among the constraints to management. The proposed measures can only be really useful if they are brought to the municipal authorities and actors at various levels.

Keywords : Municipality of Adjarra, constraints, functioning, management, markets.

Introduction

Depuis l'avènement de la décentralisation et la prise de la loi n°97-029 du 15 Janvier 1999, portant organisation des Communes en République du Bénin, les collectivités territoriales ont compétences à gérer elles-mêmes les ressources dont elles disposent. Au nombre des compétences transférées aux Communes figurent entre autres, l'aménagement du territoire, l'habitat, l'urbanisme, l'hygiène et la salubrité (MISD, 2002 cité par S. Vissoh, 2012, p. 21) de même que la gestion des marchés (L. Agossou, 2015, p.9). Ce transfert du pouvoir opéré par l'Etat central vise entre autres la mobilisation des ressources financières pour le développement local (S. Inoussa, 2011, p.12). Dès lors, la maîtrise de l'espace territorial des Communes par les acteurs locaux constitue une condition incontournable de l'exercice réel des compétences décentralisées. Malgré cette responsabilisation, lesdites collectivités font face à de nombreuses contraintes (B. S. Tchaou, 2014, p. 95) qui tirent leur source de l'insuffisance ou de l'absence d'outils de gestion et de planification adaptées et efficaces. C'est le cas par exemple pour la gestion des marchés (S. Zannou, 2014, p. 27).

Les marchés en République du Bénin tout comme dans les autres Etats de l'Afrique, revêtent une importance capitale pour l'économie des régions (M. D. Agossou-Vè, 2013, p. 9). En effet, c'est dans les marchés que se mènent des activités commerciales au niveau régional comme au niveau communal. Ils sont des endroits où s'approvisionne la très grande majorité de la population, aussi bien en produits vivriers et manufacturés qu'en produits de base de première nécessité.

Pour être véritablement fonctionnels, ces lieux d'échanges doivent disposer d'infrastructures marchandes et équipements d'assainissement et d'hygiène adéquats. Aussi, doivent-ils se doter de modes de gestions efficaces pour être compétitif, d'une bonne organisation des activités commerciales et de l'aménagement de leur aire de rayonnement ; ce qui malheureusement n'est pas toujours le cas. En effet, les infrastructures marchandes et ouvrages d'assainissement et d'hygiène de la quasi-totalité des marchés végètent dans un état de délabrement avancé. Ils constituent un handicap pour un bon développement de ces lieux d'échange, et s'il en est, témoigne de l'échec des politiques de gestion (A. H. Acacha, 2011, p. 42).

L'état des lieux des marchés de la Commune d'Adjara n'échappent pas aux constats supra, ce qui amène à s'interroger sur les contraintes à leur fonctionnement et à leur gestion dans le but de proposer des mesures palliatives. Pour ce fait, la présente étude part de l'hypothèse selon laquelle l'insuffisance d'infrastructures marchandes, l'état des d'équipements d'hygiène et d'assainissement et les modes de gestion en vigueur constituent les contraintes au fonctionnement et à la gestion des marchés dans ladite Commune.

Le terme "marchands" utilisé dans le présent texte regroupe à la fois les marchands de sexe masculin et de sexe féminin.

1. Matériel et méthodes

La Commune d'Adjara, cadre géographique de la présente étude est située au Sud-est du Bénin, plus précisément dans le Département de l'Ouémé. Elle participe fortement à la dynamique des échanges commerciaux dans le sud du Bénin car frontalière du Nigeria. Elle dispose de neuf marchés dont huit sont fonctionnels.

Au regard des objectifs poursuivis, l'étude est de type qualitatif. L'approche méthodologique utilisée comporte la collecte des données, le traitement des données puis l'analyse des résultats.

Les investigations en milieu réel ont porté sur tous les huit marchés fonctionnels dans la Commune d'Adjara. Les techniques de collecte des données sont l'observation directe, les entretiens individuels et focus groupe. L'observation directe a permis essentiellement

d'apprécier l'état des infrastructures et équipements marchands, de répertorier les réalisations faites dans les marchés et suivre les agents collecteurs des différentes taxes dans leurs tâches. Les entretiens individuels sont choisis pour apprécier, auprès de chacune des cibles, leurs perceptions des aspects abordés par le sujet, puisqu'acteurs directs du fonctionnement ou de la gestion des marchés. Par contre, le recours au focus groupe permet de rassembler en petits groupes ces mêmes acteurs pour une confrontation des perceptions.

Les matériels et outils utilisés : la grille d'observation, les guides d'entretien, un enregistreur et un appareil photo numérique.

Pour réaliser les entretiens et focus groupe, la population cible de l'étude a été préalablement identifiée. Celle-ci est composée :

- des autorités communales en charge de la gestion des marchés ;
- des membres du comité de gestion de chacun des marchés ;
- des marchands et
- des agents collecteurs de taxes.

Ainsi, des entretiens individuels sont réalisés avec le responsable du comité de gestion de chacun des marchés, un agent collecteur de taxes par marché s'il y en a, cinq marchands choisis aléatoirement par marché et le Chef du Service des Affaires Economiques/Marchandes de la Commune. Huit focus groupes regroupant au total 40 personnes (marchands, membres du comité de gestion et agents collecteurs de taxes) sont réalisés. Au total 97 personnes sont enquêtés dans le cadre de l'étude comme le présente le tableau I.

Tableau I : Total d'enquêtés par cible lors des entretiens individuels et focus groupe

Cibles	Effectifs total enquêté
Autorités communales en charge de la gestion des marchés	1
Membres du comité de gestion des marchés	17
Agents collecteurs de taxe	11
Marchands	68
Total	97

Source : enquête de terrain mai, 2019

Les échanges enregistrés lors des entretiens et focus groupes sont retranscrits et regroupés selon la nature des informations pour une analyse de leurs contenus. Pour l'analyse des résultats, deux modèles complémentaires sont utilisés : celui de l'analyse du contenu et le modèle FFOM (Force, faiblesses, Opportunités et Menaces).

L'analyse du contenu « vise à identifier les contenus significatifs d'une représentation, les liens qu'ils entretiennent entre eux, tout en permettant une articulation avec les conditions de production de ces contenus. » (L. Dany, 2016, pp. 7-8). Le processus analytique implique une progression allant de la description des données à leur interprétation.

A partir du contenu des représentations des différents acteurs et des données d'observations, le modèle FFOM a été utile pour l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces au fonctionnement et à la gestion des marchés de la Commune dans le but de faire des propositions de mesures.

2. Résultats

Les résultats de l'étude abordent séparément les contraintes liées au fonctionnement des marchés, à leurs gestions et les approches de solutions.

2.1. Contraintes au fonctionnement des marchés dans la Commune d'Adjarra

L'insuffisance des infrastructures marchandes, la quasi absence d'équipements d'hygiène et d'assainissement et la non viabilisation sont les principales contraintes liées au fonctionnement des marchés dans la Commune d'Adjarra.

2.1.1. Insuffisance d'infrastructures marchandes

Les infrastructures marchandes sont les emplacements qui permettent aux vendeurs présents dans les marchés d'exposer ou de stocker leurs marchandises. Elles se présentent sous plusieurs formes d'aménagements à savoir : hangars, appâtâmes, baraques, boutiques, magasins et étales. Dans les marchés de la Commune d'Adjarra, certaines infrastructures sont en matériaux définitifs ou semi définitifs et d'autres en matériaux précaires.

Les appâtâmes représentent l'infrastructure dominante, suivi des pailotes, des hangars et étales. Il n'existe que très peu de magasins (42), de boutiques (34) et de baraques (31) essentiellement retrouvés dans le marché de Kpétu. La majorité des appâtâmes sont des installations de fortunes, en pailles ou en feuilles de tôles soutenues par des piquets, servant juste d'abri.

L'inexistence des magasins et boutiques dans la quasi-totalité des marchés oblige les marchands à louer des chambres dans les maisons environnantes pour y stocker leurs produits. Dans chacun des marchés parcourus, l'on note une prédominance des infrastructures précaires (planche 1).



Photo 1 : Hangar moderne dans le marché de Kpétu

Photo 2 : Appâtâmes dans le marché de Hèvié-Kpota

Planche 1 : Quelques infrastructures dans les marchés de la Commune d'Adjarra

Prise de vues : Koumagnon, mai 2019

La photo 1 de la planche montre un hangar moderne dans le marché de Kpétu. Ce hangar est subdivisé et peut accueillir une quarantaine de marchands. L'espace réservé à chacun d'eux fait moins de 2,5m². Quant à la photo 2, elle présente des appâtâmes érigées de façon éparse au marché de Hèvié Kpota. Ces infrastructures faites en matériaux locaux sont pour certains dans un état délabré. En l'état actuel, ces infrastructures ne favorisent pas la bonne tenue des échanges commerciaux, ce qui transparait dans les propos des vendeurs (encadré 1) et acheteurs (encadré 2) de ces marchés.

Encadré 1 : Propos d'une vendeuse du marché de Salèti

« Depuis plus de six ans où je suis dans ce marché, aucune autorité communale n'a pensé venir s'enquérir des conditions dans lesquelles nous exerçons malgré nos multiples appels. Nous avons nous-même érigé les quelques infrastructures que vous voyez là, alors que dans d'autres marchés des réalisations sont faites par la Commune. Sans infrastructures est-ce qu'on peut encore parlé de marché ? Nous sommes exposés au soleil, à la pluie, au vent. Regarder l'état de mon hangar. Dans ces conditions, cela n'étonne pas que le marché soit peu fréquenté et que certaines vendeuses préfèrent rester à la maison pour vendre leurs produits ».

Source : Travaux de terrain, mai 2019

Ces propos montrent non seulement l'importance de la disponibilité et de l'influence des équipements marchands sur le fonctionnement des marchés mais aussi le rôle dévolu aux autorités communales. Bien que la création des marchés soit généralement des faits spontanés qui relèvent des populations elles-mêmes dans le but de satisfaire leurs besoins, l'implication des autorités pour la création des conditions optimales, notamment la construction des infrastructures est perçue des marchands comme indispensable. En effet, ceci participe à la viabilisation de ces lieux et à l'encadrement des activités.

Encadré 2 : Propos d'un acheteur rencontré au marché de Kpétu

« En comparaison avec certains marchés de la Commune, je peux dire que l'état des infrastructures de ce marché est acceptable. C'est pratiquement le seul où l'on retrouve des infrastructures en matériaux définitifs constituées de boutiques et de hangars même s'ils sont insuffisants au regard du nombre de marchands. L'étroitesse de ces infrastructures qui fait penser à des cachots oblige parfois les vendeuses à étaler leurs produits dans les allées réservées à la circulation, ce qui rend la circulation difficile ».

Source : Travaux de terrain, mai 2019

Dans le cas présent, l'on se rend compte que malgré la présence de différentes infrastructures (œuvre des autorités communales et des partenaires au développement), il est mis en relief leurs insuffisances mais aussi leurs caractéristiques. Il ne suffit pas seulement que les infrastructures soient disponibles mais, il faut aussi qu'elles soient aux normes et respectent des standards pour faciliter les échanges. Il faut qu'elles offrent aux vendeurs la possibilité d'étaler leurs produits tout en les préservant des différents aléas. De plus, les infrastructures doivent être disposées de manière à permettre une circulation aisée, surtout les jours de marché où l'affluence est importante. Les quelques interventions de la Commune ont permis un tant soit peu d'améliorer l'état des infrastructures disponibles sans pour autant satisfaire les attentes sur le plan qualitatif et quantitatif. En dehors de l'insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures marchandes, l'autre contrainte est la quasi absence d'équipements d'hygiène et d'assainissement et de viabilisation dans les marchés.

2.1.2. Quasi absence d'équipements d'hygiène et d'assainissement et de viabilisation

Les problèmes d'hygiène et d'assainissement se posent dans tous les marchés de la Commune d'Adjarra. Sur les huit marchés, seul celui de Kpétu dispose de deux blocs de quatre (04) cabines de toilettes fonctionnelles mais dont l'entretien laisse à désirer. Les conditions d'accès à ces toilettes, notamment le paiement d'une taxe de 25 FCFA ou 50 FCFA selon les besoins amènent les usagers à y renoncer et à se satisfaire à l'air libre, aux alentours du marché.

En ce qui concerne la gestion des déchets, aucun marché ne dispose de dépotoir aménagé. De ce fait, à côté ou en plein cœur des aires d'échanges déjà insuffisants, sont créés des dépotoirs de déchets de diverses natures (planche 2). Cet état de choses indispose les usagers des marchés, surtout à cause des odeurs nauséabondes qui s'y dégagent.



Photo 3 : Tas d'immondices au marché de Hèvié

Photo 4 : Cohabitation avec des déchets au marché de Kpétu

Planche 2 : Quelques problèmes d'assainissement dans les marchés de la Commune d'Adjarra

Prise de vues : Koumagnon, mai 2019

Les photos 3 et 4 montrent des déchets respectivement dans les marchés de Hèvié et de Kpétu. Ces déchets constitués d'invendus irrécupérables (fruits et légumes pourris), des sachets et des excréta d'animaux disputent l'espace aux usagers et résultent de l'absence d'une politique soutenue d'assainissement de ces lieux. Les quantités de déchets générés varient selon la taille des marchés et sont très importantes les jours d'animation de ces lieux. Au cas où ils existent, comme dans le marché de Kpétu, les quelques agents dédiés à l'assainissement ne s'occupent de la collecte des déchets que les lendemains des jours d'animations, soit deux fois par semaine.

L'état de l'hygiène et de l'assainissement dans ces lieux d'échanges est source de nuisances visuelles et surtout olfactives en fonction du temps et de l'espace, ce qui n'est pas sans conséquences sur les usagers, en témoigne les constats faits par les marchands eux-mêmes, principaux concernés (encadré 3).

Encadré 3 : Propos d'une vendeuse du marché de Gbangni

« Si vous faites le tour du marché, vous constaterez vous-même des dépotoirs spontanés de déchets. Ce n'est pas de notre faute. A chaque fois que nous balayons nos emplacements, on est confronté au problème de gestion de ces déchets. Au début les déchets n'étaient pas si importants mais avec le temps, les tas ont pris de l'ampleur et on s'arrange entre nous pour y mettre feu chaque semaine parce que les odeurs qui s'y dégagent ne sont pas bonnes à respirer, surtout lorsque le soleil est ardent ou quand il pleut. Cela peut nous donner des maladies respiratoires, à nous et aux acheteurs, nous en sommes bien conscients. Mais voilà, il n'y a aucune structure de collecte de déchet dans notre milieu à laquelle on pourrait s'abonner. La responsabilité est donc partagée entre les autorités en charge de la gestion du marché, désignés et la mairie qui devrait nous doter au moins de bac à ordures ».

Source : Travaux de terrain, mai 2019

Ces propos mettent en relief les causes et les effets de l'insuffisance des actions en faveur de l'hygiène et de l'assainissement dans les marchés, ce qui représente une faiblesse de la gestion des marchés et qui influence le fonctionnement de ces lieux. Le fait que la responsabilité soit partagée est un signe de prise de conscience des marchands qui sont les premiers acteurs de l'aménagement de leur espace de "travail". Mais pour que cet aménagement soit complet, il

est indispensable que les services communaux destinés à les accompagner suivent. Ce suivi doit se faire en amont, en identifiant des points de regroupement, et en aval en débarrassant par la suite les déchets collectés ; ce qui fait défaut dans la quasi-totalité des marchés.

Ces analyses sont partagées par tous les acteurs rencontrés dans le cadre de l'étude et montrent combien la question de l'hygiène et de l'assainissement environnemental est peu prise en compte. En effet, en l'absence de l'implication formelle des autorités locales, qui sont perçues comme principaux gestionnaires à l'amont et à l'aval de ces questions par les marchands, les actions de ces derniers se limitent au nettoyage des places occupées.

L'autre problème d'assainissement de l'espace marchand demeure l'absence totale dans tous les marchés de la Commune d'installations (caniveaux), ne serait-ce que sommaire pour le drainage des eaux pluviales. Combinée au relief de l'emprise des marchés, cette situation favorise par moment la stagnation des eaux. Pire, les voies et pistes rurales de la Commune d'Adjarra, essentiellement en terre de barre sont assez dégradées par endroit, ce qui rend difficile l'accès aux marchés comme Kpétu, Dégoè, Hounsa et Salènou.

Les conséquences de cette non viabilisation se font sentir, aussi bien sur le ravitaillement des marchés mais également au niveau des recettes effectuées par les marchands. Il en est de même du faible niveau ou de la quasi absence d'électrification des marchés qui réduit le temps d'animation en soirée. Par ailleurs, la présence des concessions au cœur des marchés, limite leurs aires d'extension.

Aux contraintes liées au fonctionnement, s'ajoutent des contraintes liées à la gestion qui sont toutes aussi importantes.

2.2. Contraintes liées à la gestion des marchés

Deux types de gestion des marchés se distinguent dans la Commune d'Adjarra : la gestion traditionnelle et la gestion moderne. Chacun de ces types de gestion a ses atouts et ses limites qui, dans le cas d'espèce constituent des contraintes.

2.2.1. Gestion traditionnelle

Le mode de gestion traditionnel caractérise presque la totalité des marchés de la Commune d'Adjarra. Il a pour principal pilier les sages de la localité où se situe le marché. Ceux-ci ont une autorité morale et sont chargés de régler les probables conflits qui peuvent subvenir dans les marchés. A chaque tenue de marché, les sages prélèvent symboliquement une partie des produits exposés par les marchands aux fins d'entretenir les divinités. Ce comportement est l'une des sources de conflits qui oppose les marchands au comité des sages. En effet, il n'est pas rare que certains marchands s'oppose catégoriquement au prélèvement de leurs marchandises car ayant déjà payé leurs droits de places.

Dans les marchés de Gbangni, Salènou et Hèvié, les emplacements sont attribués aux marchands par le comité des sages contre paiement d'un droit d'installation fixé à deux mille francs (2000 FCFA). Chaque marchand qui paye, est inscrit dans un cahier, mais sans reçu.

L'une des faiblesses de ce mode de gestion est l'absence de traçabilité dans les livres financiers et matériels de la Commune, ce qui favorise le détournement des fonds collectés à chaque tenue de marché.

2.2.2. Gestion moderne

La gestion moderne est un mode qui exige de la part des autorités communales, la mise en place d'un système efficace de collecte et de suivi afin d'optimiser les recettes. Au premier niveau de cette gestion figure le receveur percepteur de la Commune qui émet les valeurs inactives (tickets) à distribuer aux différents marchands sur les aires d'échanges par le truchement des agents collecteurs. Ensuite vient le Chef du Service des Affaires

Economiques/Marchandes représentant du maire qui réceptionne les tickets. Après comptage, il donne un lot de cent tickets à chaque agent collecteur en prenant soin d'enregistrer les bornes dans un cahier servant de livre comptable. Les agents à leur tour se chargent de les distribuer aux marchands contre paiement en fonction de la place qu'ils occupent.

De tous les marchés de la Commune, seul celui de Kpétu est soumis à ce mode de gestion où malheureusement une bonne partie des fonds collectés sont détournés par les agents collecteurs. Par exemple l'on a rencontré un agent collecteur à la fin de la journée, qui détient encore sur lui plus de la moitié des cent tickets du seul carnet qu'il a reçu, malgré le fort taux d'animation observé. En effet, il arrive que ces agents collectent les taxes auprès des marchands sans leur délivrer de tickets ou se fassent corrompre par ceux-ci qui leurs paient des montants en deçà de ce qui est retenu sans délivrance de tickets (encadré 4). Ces recettes ne sont pas comptabilisées et représentent un manque-à-gagner.

Encadré 4 : Propos d'un agent collecteur au marché de Kpétu

« Il arrive des fois où les vendeurs n'ont pas la somme nécessaire pour payer les taxes, dans ces conditions, certains nous disent de prendre quelque chose pour notre propre poche, ce que nous faisons et ne leur délivrons aucun ticket. On se retrouve ainsi avec au moins 2.000 à la fin d'une journée. Ces sous sont pour nos propres poches. Ce n'est pas bien mais nous sommes parfois obligés de procéder ainsi ».

Source : Travaux de terrain, mai 2019

Le comportement de cet agent collecteur est en partie favorisé par les marchands qui ne perçoivent pas toujours l'importance finale des taxes payés, puisque les réalisations ne sont pas toujours effectuées. La cause, est également à rechercher au niveau des autorités communales en charge de la gestion des marchés qui tardent à payer ces agents ou selon eux (les agents) ne les paient pas convenablement.

Ce dysfonctionnement est à la base d'un manque à gagner permanent pour les caisses de la municipalité. Pour s'en rendre effectivement compte, il est assisté certains membres du comité de gestion dans les opérations de décompte des souches des tickets vendus. A la fin de cette opération il est noté un écart entre les recettes effectuées et les souches disponibles.

Les causes sont nombreuses et concernent le système de rémunération des agents, leur peu de qualification, la complaisance et la familiarité de certains de ces agents collecteurs avec les marchands (surtout ceux des marchés Kpétu et Hèvié), l'insuffisance des agents conviés à la collecte et l'absence d'un système de contrôle. Les agents sont parfois soutenus dans cette besogne par certaines autorités municipales dans le but est de protéger leur électorat, d'où la politisation de la gestion des marchés.

Ce mode est aussi décrié dans l'ensemble par les responsables des marchands à cause de l'attribution partisane des places, magasins et boutiques, ce qui incite certains à refuser de s'acquitter des taxes, prétextant que la municipalité ne fait rien pour l'aménagement et l'assainissement des marchés. Le refus de payer engendre parfois des altercations entre agents collecteurs et marchands. Ces altercations aboutissent à la saisie des articles, au retrait du droit d'occupation de la place ou à la fermeture temporaire des boutiques et magasins.

L'une des faiblesses de ce mode est le manque de gestionnaires pouvant bien organiser le service de recouvrement des recettes sur les marchés, ce qui favorise l'émission des tickets parallèles par les agents collecteurs et autres agents de la collectivité locale. Les différentes limites des deux modes de gestion ne permettent pas la mobilisation correcte des recettes pour le développement de la Commune.

2.2.3. Absence d'une politique communale en faveur des marchés

Le Plan de Développement Communal (PDC) est l'outil par excellence qui décline la politique communale. Elle analyse les forces, faiblesses, menaces et opportunités de la municipalité dans différents secteurs et précise les orientations stratégiques de développement. Les différents PDC de la Commune d'Adjarra depuis l'avènement de la décentralisation ont accordé une infime place à la question des marchés ainsi qu'à leur perspective d'évolution malgré l'importance de ces lieux d'échanges pour la Commune eu égard à sa position géographique. Le diagnostic tient souvent en deux phrases, qui montrent le faible niveau d'équipement marchand et les quelques réalisations faites. A titre illustratif, le PDC de 2004 n'a pu identifier aucune opportunité sur ce volet.

Depuis plus de cinq ans, la Commune d'Adjarra bénéficie du fonds d'appui au développement des Communes (FADeC), ces fonds, chiffrés en dizaines de millions de francs CFA sont destinés au fonctionnement mais également aux investissements directs en termes de réhabilitation/construction d'infrastructures. Peu de ces fonds ont pu être investis par exemple dans la réhabilitation des marchés. Pire, certains marchés tels que celui de Alladako construit avec ces fonds connaît un fonctionnement mitigé alors que le besoin en infrastructures est très criard dans d'autres marchés. Tout ceci pose le problème de l'importance d'un diagnostic participatif et d'une planification judicieuse des investissements dans un contexte dans un contexte politique local marqué par la variation des priorités d'un conseil communal à un autre.

La figure 1 illustre l'application du modèle FFOM aux contraintes au fonctionnement et à la gestion des marchés dans la Commune d'Adjarra.

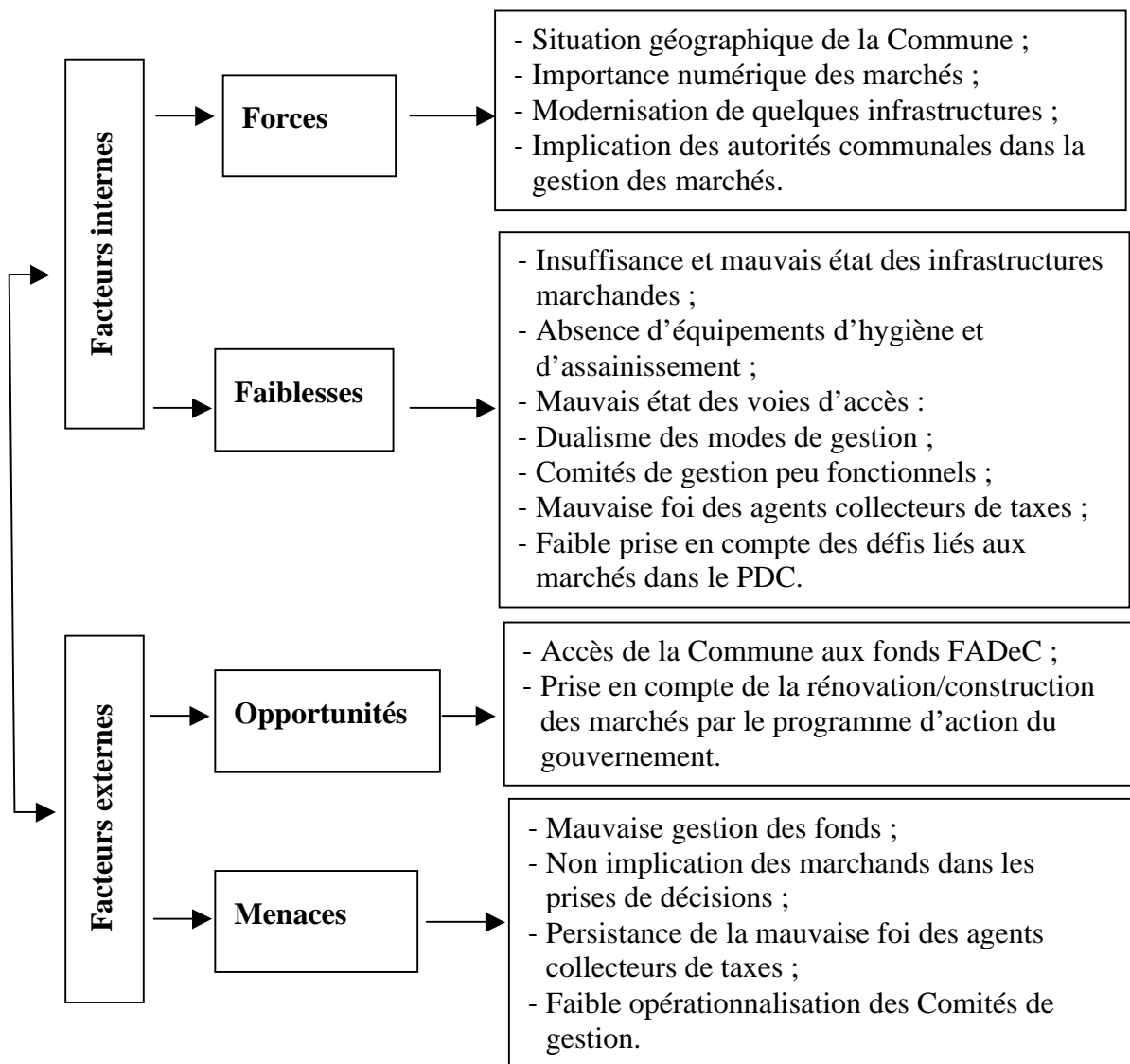


Figure 1 : Présentation des résultats de l'étude suivant le modèle FFOM

Source : Travaux de terrain, mai 2019

L'analyse de la figure 1 permet de constater qu'au nombre des facteurs internes, quelques forces sont identifiées. Toutefois, de nombreuses faiblesses notamment l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures marchandes, le dualisme des modes de gestion et la faible prise en compte des défis liés aux marchés dans le PDC fragilisent l'efficacité du fonctionnement et la gestion des marchés dans la d'Adjarra.

Les opportunités et menaces qui constituent les facteurs externes peuvent contribuer pour les premiers au renforcement du fonctionnement et de la gestion des marchés dans la Commune et pour les seconds, à l'échec des actions à mener. A titre illustratif, l'accès de la Commune aux fonds FADeC est une grande opportunité mais la mauvaise gestion de ces fonds, la non implication des marchands dans les prises de décisions et la persistance de la mauvaise foi des agents collecteurs de taxes sont quelques principales menaces. La connaissance de ces forces, faiblesses, opportunités et menaces permet d'élaborer des stratégies adéquates pour un fonctionnement et une gestion adéquate des marchés dans la Commune d'Adjarra.

2.3. Approches de solutions

Pour pallier les différentes contraintes qui entravent le bon fonctionnement et la gestion des marchés de la Commune d'Adjarra, de nombreuses attentes sont émises par les différents usagers et acteurs de ces lieux. Celles-ci sont discutées, analysées puis formulées sous forme d'approches de solutions.

2.3.1. Approches de solutions au plan infrastructurel

L'aménagement des marchés doit occuper une place prépondérante dans les politiques d'investissement et d'aménagement du territoire de la Commune. Les marchés d'Adjarra jouent un rôle capital dans les échanges commerciaux avec les marchés des autres départements du pays et ceux des autres Etats de la sous-région, notamment le Nigeria. Pour renforcer leur dynamisme afin de répondre aux exigences des usagers, il convient de doter ces marchés d'infrastructures et équipements modernes et en nombre suffisant. Ceci permettra d'augmenter la commodité et partant renforcerait la capacité attractive des marchés et par conséquent le revenu des marchands qui n'hésiteront pas à payer leurs différentes taxes et droits de places sur ces aires d'animation. Pour ce faire, les autorités locales ne doivent ni attendre, ni compter sur les recettes des marchés avant d'initier un quelconque aménagement car le retour sur investissement est probant. Le volet des infrastructures marchandes dans le PDC doit dorénavant faire l'objet d'un diagnostic participatif qui implique tous les acteurs concernés.

Une planification judicieuse des recettes réalisées dans les marchés contribuerait à réfectionner les infrastructures existantes qui peuvent l'être ou à remplacer progressivement les hangars dans un état défectueux par des constructions modernes. Pour cela, il faudra définir avec les comités de gestion et les marchands eux-mêmes un plan d'aménagement qui tient effectivement compte de leurs besoins. La construction de grands magasins et des entrepôts de stockage pour la bonne conservation des produits sont attendus, de même que le redimensionnement des hangars. Ils faciliteront la libération des vieux bâtis qui réduisent l'aire d'échanges des produits. L'aménagement des allées entre les rangées de hangars afin de faciliter une bonne circulation et d'assurer une meilleur fluidité est une nécessité.

Pour éviter l'encombrement des marchés amplifié par le stationnement anarchique des taximotos au sein des marchés, il faudrait aménager un parking de stationnement. L'accès au marché en toute saison devant être assuré, le reprofilage régulier des routes et pistes communales d'accès par la direction des services techniques sont importants de même que l'électrification des marchés afin de réduire l'insécurité.

L'amélioration de l'hygiène et de l'assainissement dans les marchés passe par la construction de points d'accès à l'eau, des lieux d'aisance, la reprise des campagnes de salubrité sans oublier la dotation de chacun des marchés en bacs à ordures localisés en des endroits précis.

2.3.2. Approches de solutions au plan de la gestion des marchés

Pour une gestion efficace, l'autorité communale doit redynamiser le fonctionnement des comités de gestion de chacun ces marchés. Ceci fait, il sera plus facile d'avoir une idée approximative du nombre de marchands dans les marchés. L'organe dirigeant du comité peut à la fois inclure un représentant de la mairie et un autre désigné par les marchands et un sage de la localité d'implantation du marché. Ceci permettra à la Commune d'avoir directement un regard sur chaque marché pour mieux organiser le recouvrement des taxes et droits de places d'une part, et d'éviter les évasions de recettes d'autre part. De même, les responsables conviés à la gestion devront organiser des séances de contrôle inopiné pour décourager et conscientiser les agents chargés de collecter les droits de places et autres taxes sur les marchés.

Pour accroître les recettes issues des marchés et lutter contre l'incivisme, une politique de communication axée sur la sensibilisation des marchands au paiement des taxes et droits de places doit se faire. De même, il est indispensable d'améliorer la situation sociale des agents collecteurs à travers le relèvement de leur traitement salarial. En contrepartie les autorités sont contraintes à la reddition des comptes. La gestion traditionnelle doit disparaître au profit de la gestion moderne plus sécurisée et qui offre des garanties en termes de traçabilité des ressources. Toutefois, présents dans les comités de gestion, les sages conservent leur autorité morale et leur utilité pour la gestion des conflits et l'intermédiation sociale.

3. Discussion

Le marché, connu de tous par son ambiance, est un lieu vivant qui anime la totalité des sens. Les systèmes de marchandage, de palabres et de conseils créent une atmosphère sonore bien particulière. Les marchés de la Commune d'Adjarra s'inscrivent bien dans ce cadre. Ils demeurent des centres d'échanges des produits entre acheteurs et marchands venus d'horizons divers et qui en sont de véritables acteurs économiques. Ils jouent un rôle important dans la collecte et la distribution des produits de tous genres.

Des observations faites en milieu réel, l'on remarque que les infrastructures existantes sont insuffisantes et ne répondent pas aux attentes des marchands. A Adjarra, les équipements marchands sont vétustes et n'arrivent plus à contenir les marchands et leurs différents produits et par ricochet ne satisfont pas l'ensemble des usagers. Ce qui n'est pas sans conséquences aussi bien sur les usagers que sur les produits. C'est dans cette logique que Michelin, cité K. Youssoufou (2009, p. 25) affirme que les grandes difficultés des marchés africains en général sont le manque d'infrastructures et équipements marchands de qualité et la mauvaise exploitation des aires réservées aux échanges. Cet aspect favorise la perte d'importance des marchés et occasionne le départ d'un nombre important de ces acteurs (marchands surtout) vers d'autres centres dont la commodité attire beaucoup d'acteurs. Aussi, note-t-on la quasi-absence des ouvrages d'assainissement et d'hygiène dans les marchés. Ce qui entraîne d'énormes problèmes dont l'occupation des couloirs de passage par des flaques d'eaux stagnantes. De même, la gestion des ordures occupant les aires d'échanges insuffisants constituerait un véritable casse-tête aussi bien pour les marchands que pour l'autorité communale. Il urge alors d'adopter une politique nouvelle afin de développer une gestion adéquate des déchets.

Les huit marchés de la Commune sont gérés par deux types de systèmes complémentaires. Mais, il apparaît que la gestion moderne semble plus efficace, car elle permet à la Commune de mobiliser des ressources pour amorcer le développement local. Il est donc nécessaire que les autorités communales fassent renforcer ce système par de nouvelles stratégies afin d'améliorer la contribution financière des marchés au budget de la municipalité d'Adjarra. De nombreux travaux ont montrés que ces deux modes de gestion sont communs aux différents marchés du Bénin et d'autres pays (L. Lalèyè, 2017, p. 64). A. C. Koukoui (2016, p. 57) compare la gestion traditionnelle à celle d'avant la décentralisation, période qui s'est écoulée depuis la révolution jusqu'à la démocratie, au cours de laquelle les marchés avaient une gestion autonome, chaque localité s'occupant de la gestion de son marché. Ainsi, les Maires d'alors (aujourd'hui chef d'Arrondissement) s'occupaient du prélèvement des taxes et rendaient compte au sous-préfet qui était le représentant de l'Etat dans les sous-préfectures, aujourd'hui Communes. Aussi, chaque marché avait un comité de gestion composé des sages qui ont pour rôle de régler certains problèmes du marché.

Les nombreux problèmes qui minent le fonctionnement adéquat des marchés de la Commune d'Adjarra annihilent les échanges au sein desdits marchés, et ceux-ci perdent peu à peu leur notoriété. Cet état de chose ne fait pas percevoir aux autorités l'importance de la prise en compte de leur aménagement dans le plan de développement communal, instrument de base des politiques à court, moyen et long termes. Si ces difficultés semblent également communes

à l'ensemble des marchés de la sous-région ouest africaine (S. Ligali et *al.*, 2019, p. 105), il urge alors que des actions urgentes et ciblées soient menées pour la réhabilitation et la modernisation de ces marchés pour qu'ils conservent leur notoriété d'antan sur le plan communal et extra communal. Il y va de l'intérêt de la municipalité car, comme l'affirme C. Adankon (2006, p. 44) « tout espace objet de nombreux problèmes d'aménagement et d'assainissement est répulsif et manque de toute attraction ».

Conclusion

La présente étude qui s'intéresse aux contraintes au fonctionnement et à la gestion des marchés dans la Commune d'Adjarra par de l'hypothèse selon laquelle, la situation qui prévaut dans ces lieux d'échanges est à l'insuffisance d'infrastructures marchandes, à l'état des d'équipements d'hygiène et d'assainissement et aux modes de gestion en vigueur. Pour vérifier cette hypothèse, une méthodologie tripartite axée autour de la collecte des données, du traitement desdites données et de l'analyse des résultats est adoptée.

Les résultats mettent en relief le fait que les contraintes au fonctionnement et la gestion des marchés dans la Commune d'Adjarra sont multiples et multiformes. Il est constaté dans ces marchés un manque d'infrastructures marchandes et d'équipements d'hygiène et d'assainissement. Les loges étant restreintes ou insuffisantes, les marchands s'installent anarchiquement dans les marchés ou sur les artères qui y mènent, encombrant ainsi l'espace. De plus, les marchés ne disposent pratiquement pas de lieux d'aisance ni de points de regroupement d'ordures, ce qui du point de vue environnemental pose problème. L'espace marchand est partagé à la fois par les tas d'immondices érigés à plusieurs endroits et les marchands. Cette situation met à mal le fonctionnement adéquat des marchés malgré que chacun d'eux soit doté d'un comité de gestion et la présence de structure communale dédiée à leur administration.

Les contraintes au fonctionnement trouvent en partie leurs explications dans celles liées à la gestion des marchés. D'abord, dans le PDC de la Commune considéré comme le document de politique locale, il est fait peu de place aux marchés. Et, sur le plan opérationnel, deux modes de gestions des marchés subsistent dans la Commune d'Adjarra : la gestion moderne et la gestion traditionnelle. Le premier est en vigueur uniquement dans le marché de Kpétu. Il oblige l'autorité communale à y intervenir. Cette intervention se traduit non seulement par la collecte de différentes taxes mais aussi la mise en place d'infrastructures adéquates pour le faciliter le déroulement des activités. Les constats à ce niveau sont peu reluisants : les agents préposés à la collecte des taxes adoptent des comportements peu recommandables, les quelques infrastructures réalisées ne satisfont pas les marchands et les équipements d'hygiène et d'assainissement disponibles sont insuffisants. De plus, la gestion traditionnelle qui elle, est présente dans le reste des marchés est caractérisée par une certaine opacité, ce qui ne favorise ni les investissements en termes de construction d'infrastructures, ni la collecte officielle des taxes par la Commune. De fait, les modes de gestion sont peu efficaces et il convient d'y pallier, tout comme les contraintes au fonctionnement.

A cet effet, des pistes de solutions discutées avec les différents acteurs en charge de l'animation et de la gestion des marchés sont proposées, mais, faudrait-il encore qu'elles soient mises en application. Ceci ne pourra se faire, sans une réelle volonté politique et la reconnaissance de l'importance des marchés.

Références bibliographiques

Acacha Acakpo Hortensia, 2011, Les Acteurs du développement, Cours du DESS/GPDL, FASEG/ UAC, 64 p.

Adankon Cyrille, 2005, Le marché d'Adjara : Problèmes d'aménagement et de gestion. Université d'Abomey-Calavi, 88 p.

Agossou Lazare., 2015, Réseau des marchés dans la Commune d'Akpro-Misséréte. Université d'Abomey-Calavi, 88 p.

Agossou-vè Maxime, 2013, Dynamique des marchés dans le développement local : Cas de La commune de Dangbo. Université d'Abomey-Calavi, 79 p.

Dany Lionel, 2016, Analyse qualitative du contenu des représentations sociales. Les représentations sociales. hal-01648424, 37 p.

Inoussa Souad, 2011, Le registre foncier urbain et la mobilisation des ressources fiscales locales : cas de la commune de Cotonou. Mémoire de maîtrise. Université d'Abomey-Calavi, 89 p.

Koukoui Cyrille, 2016, Effets socio-économiques du rayonnement des marchés de la Commune d'Akpro-Misséréte. Université d'Abomey-Calavi, 86 p.

Lalèyè Lucien Adjao, 2017, Réseau des marchés dans la Commune de Sakété. Université d'Abomey-Calavi, 91 p.

Ligali Soulaemann, Gonzallo Germain, Ehou Salvador Oscar Tadégla, 2019, Marché Gbègo de Porto-Novo: un exemple d'intégration des migrants ouest africain au Bénin. In Revue Scientifique en Sciences de l'Information et de la Communication. Actes du Colloque International « Migrations contemporaines et frontières de l'humanité : dynamiques communicationnelles et interculturelles », Université Félix Houphouët-Boigny (Cote d'Ivoire), 27-29 Mars 2019, pp. 97 - 109.

Loi n°97-029 du 15 Janvier 1999, portant organisation des Communes en République du Bénin.

Tchaou Brice Sèvègni, 2014, Dynamiques foncières en milieux urbains face aux enjeux de développement local dans les communes de Ouidah et Allada. Thèse de Doctorat Unique, EDP/UAC, 258 p.

Vissoh Sylvain, 2012, Accès et occupation du sol dans les villes de Dassa-Zounmè et de Savalou, une contribution à l'étude du foncier dans les villes secondaires du Bénin. Thèse de doctorat en géographie humaine au Bénin à Abomey Calavi, 313 p.

Youssoufou Koudous, 2009, Introduction du management de la qualité dans les marchés locaux du Bénin : Cas du marché de Ouando de Porto Novo. Mémoire de Master II, UPIB, 62 p.

Zannou Sandé, 2014, Gouvernance locale et stratégies de développement dans les Communes du département du plateau au Sud-est du Bénin. Thèse de Doctorat Unique, EDP/UAC, 323 p.

DU *DIAGOKÈLA* AU *DIAGOTIGUI* : L'ASCENSION SOCIALE DU COMMERÇANT MANDING A L'ÉPOQUE PRÉCOLONIALE

KAMARA ADAMA
Département d'histoire
Université Alassane Ouattara-Bouaké
kamara1804@gmail.com

RÉSUMÉ

Cette étude a pour objectif de rendre compte l'évolution sociale du commerçant manding. Pour l'atteindre, des prises de notes ont été effectuées dans les documents d'archives, de même que la compulsation des pages d'ouvrages portant sur le monde mandé en général, et particulièrement sur le commerce dioula. Ces recherches font dire que le cheminement pour atteindre l'échelon le plus élevé, celui de *diagotigui*, commençait par le colportage. Le dioula commençait donc colporteur. Appelé *diagokèla* ou *diagokèbaga* c'est-à-dire petit commerçant, il passait au fil du temps – en fonction de ses gains de portage – *diatigui*. Parvenu à ce deuxième palier il était courtier mais surtout correspondant – logeur des colporteurs qui passeraient dans la cité où il avait fini par s'installer. Détenant un capital confortable, il était désormais capable de confier des charges de marchandises à des *diagokèla* qui sillonnaient les différents marchés pour les écouler, moyennant une rémunération. Ceci lui permettait d'engranger davantage de capitaux qu'il convertissait en esclaves et ânes, véritables indices de la fortune du Dioula : il devenait ainsi *diagotigui* (maitre du négoce) et l'on appelait *naforotigui* (l'homme riche).

Mots-clés : Dioula, Colporteur, *Diagokèla*, *Diatigui*, *Diagotigui*.

ABSTRACT

The purpose of this study is to report on the social development of the Mandingo trader. To reach it, notes were taken in the documents of Archives, as well as the examination of pages of works relating to the Mandinka in general, and particularly on the Dioula trade. This research suggests that the path to the highest rung, that of *diagotigui*, began with peddling. The Dioula therefore began to be a hawker. Called *diagokèla* or *diagokèbaga* that is to say small trader, he passed over time - depending on his carrying gains - *diatigui*. Having reached this second level, he was a broker but above all a landlord - correspondent for the hawkers who would pass through the city where he had ended up settling. Holding a comfortable capital, he was now able to entrust loads of goods to *diagokèla* who crisscrossed the various markets to sell them, for a fee. This allowed him to garner more capital than he converted into slaves and donkeys, real indicators of the fortune of the Dioula: he thus became *diagotigui* (master of trading) and he was called *naforotigui* (the rich man).

Keywords : Dioula, Hawker, *Diagokèla*, *Diatigui*, *Diagotigui*.

INTRODUCTION

Le commerce précolonial en Afrique a été l'apanage des Dioula. Ces derniers furent en contact d'abord avec les caravaniers du commerce transsaharien en direction du nord (IXe-XIIIe siècle), puis à partir du XIIIe siècle ils descendirent vers le sud à la recherche de l'or et plus tard de la kola. Dans cette quête des noix, ils nouèrent des contacts et s'installèrent par vagues successives dans la Côte d'Ivoire précoloniale, surtout à partir du XIVe siècle. Détenant le monopole du commerce, certains parmi eux amassèrent de grosses fortunes, fruit du négoce.

Une fois cette fortune acquise, le Dioula devenait un personnage influent dans sa société ; il était désormais appelé *naforotigi* (le riche) ou *diagotigui* c'est-à-dire le « seigneur du négoce ». Mais pour atteindre ce stade, nombreux sont les *naforotigui* qui gravirent des échelons. Le cheminement pour atteindre l'échelon le plus élevé, celui de *diagotigui*, commençait par le colportage. Le Dioula commençait donc colporteur, appelé *diagokèla* ou *diagokèbaga*, c'est-à-dire petit commerçant, il passait au fil du temps – en fonction de ses gains de portage – *diatigui*. Parvenu à ce deuxième palier il était courtier mais surtout correspondant – logeur des colporteurs qui passeraient dans la cité où il avait fini par s'installer. Détenant un capital confortable, il était désormais capable de confier des charges de marchandises à des *diagokèla*, qui sillonnaient les différents marchés pour les écouler, moyennant une rémunération.

Dans la Côte d'Ivoire précoloniale, l'espace où s'exerçait le pouvoir et l'activité des commerçants dioula partait du nord-ouest, englobant le Kabadougou, le Worodougou et le Korodougou, au nord-est avec Bouna et Bondoukou comme principaux pôles, mais en passant par la célèbre cité de Kong, véritable plaque-tournante du commerce de la boucle du Niger précoloniale (N. Ouattara, 1992 :86). C'est sur cet espace que porte notre étude. Elle couvre la période entre le XVIIIe et le XIXe siècle, car c'est en cette période que le commerce à longue distance « semble avoir pris une grande ampleur et s'être véritablement organisé » (J-C. Arnaud 1987 :583).

L'objectif de notre article est donc de décrire l'évolution du Dioula, du petit commerçant à l'homme d'affaires réputé, le « maître du commerce ». La question principale est de savoir comment le commerçant manding passait-il de *diagokèbaga* à *diagotigui* ? Autrement dit, il s'agit de montrer le processus d'ascension sociale du Dioula dans son métier.

Pour atteindre notre objectif, nous avons effectué des prises de notes dans les documents d'archives, et nous avons compulsé des pages d'ouvrages portant sur le monde mandé en général, et particulièrement sur le commerce dioula. Les informations recueillies nous permettent de faire un travail en trois parties épousant les trois paliers de l'ascension du commerçant manding à l'époque précoloniale. La première séquence a ainsi trait au colporteur qui parcourait les différents marchés pour écouler les différentes marchandises ; la deuxième décrit le rôle central du *diatigui* et la dernière fait étalage du dernier palier, celui des *diagotigui*.

1. LE COLPORTAGE : POINT DE DÉPART DU MÉTIER DU DIOULA

Dans l'échelle de classification du commerçant dioula, le colporteur est au plus bas de la hiérarchie. Appelé *diagokèla*¹ (*diagokèbaga*) ou *kokodabi* ou encore *tèfè*, il est celui qui était chargé d'écouler la kola lorsque les courtiers l'avaient mis dans le circuit commercial. Ce commerce se faisait surtout sur la route Salaga, Bouna, Bondoukou, Kong, Bobo-Dioulasso et Djenné (L-G. Binger ; 1892 :317) pour ce qui concerne les Dioula du Nord-est². Le colportage entretenait l'échange et le propageait dans ces grands circuits d'échanges de la kola et du sel, principaux produits du commerce précolonial (F. Braudel, 1979 :58).

Le colporteur acquérait son capital de différentes manières. Il pouvait l'obtenir sous forme de capital – argent ou de capital – marchandise de la part du *Jula-ba*³ (B. Ouattara, 2010 :101). Pour cela, il pouvait engager ses services auprès des plus nantis pour un temps, jouant le rôle de porteur moyennant un salaire convenu. Cette rémunération lui permettait à moyen terme d'acquérir sa propre charge, et vu qu'il s'était lié de correspondance avec certains clients de son ex-employeur, il usait de ces réseaux pour écouler sa charge (A. Kamara 2012 :209). Il pouvait être un

commerçant d'occasion, assez peu islamisé, et il se faisait dyula pour quelques années afin d'amasser un capital. De tels hommes paraissent avoir été très nombreux. C'est grâce à leur agitation constante que les produits du commerce à longue distance, comme le sel et la kola, étaient présents sur les moindres marchés de brousse (Y. Person 1968 :113).

Par ailleurs, un couple dioula pouvait utiliser les pagnes de la dot de l'épouse comme capital – marchandise pour se mettre sur la route avec des caravaniers. Ces pagnes d'une certaine valeur étaient prisés sur les marchés de Tombouctou et Djenné. Une fois vendus, l'argent était utilisé par le couple pour acquérir du sel et ainsi s'insérer dans les circuits commerciaux (G. N. Kodjo 2006 :180).

Nagnin Ouattara (1992 :94) décrit ici le parcours d'un couple débutant comme colporteur à Kong :

le ménage quittant Kong avec une pacotille, ferronnerie ou étoffe par exemple, d'une valeur locale de 20 Frs, se procurera à Bondoukou environ 5000 colas, qu'il revendra à Bobo-Dioulasso. Avec le produit de la vente de ses colas, il achètera deux barres de sel. Il emportera seulement une barre et demie de sel à Kong, l'autre demi-barre lui servira à acheter quelques cadeaux à rapporter au pays et à subvenir à ses besoins en vivres pendant le voyage (...) La barre et demie de sel vendue à Kong représentera 240 Frs et le couple aura ainsi gagné 220 Frs c'est-à-dire exactement 2,20 par jour ou 1,10 par jour et par personne.

¹ De *diago* qui veut dire commerce et *kèla* ou *kèbaga* qui signifie celui qui fait, *diagokèla* ou *diagokèbaga* signifie celui qui fait le commerce, le commerçant. Mais ici encore il s'agit du petit commerçant, ou celui qui fait ses débuts dans le métier.

² Pour les commerçants du Nord-Ouest, nous avons d'abord pour le Kabadougou une voie caravanière qui partait de Man, passant par Touba puis Odienné (un gîte d'étape où sont reconditionnées les noix de kola) pour aboutir soit à Bougouni, autre point de rupture de charges et atteignait Bamako enfin, ou bien elle bifurquait plus à l'ouest pour finir à Kankan (D. Harre, 1993 : 222 et 224). Ensuite pour le Worodougou ou le Korodougou, les commerçants descendaient aussi dans le Mahou pour y prendre la kola et se diriger vers Bamako : de Touba ou Waninou, les colporteurs se dirigeaient vers la ville de Koro, traversaient Samatiguila et Gbaralo puis Bougouni pour atteindre les rives du Niger (Y. Person, 1968, 111).

³ Le *Jula-ba* était le chef de réseau marchand dioula, c'était aussi le courtier appelé *diatigui*.

Dans la catégorie des colporteurs mais un peu évolué, l'on avait le *tèfè*. C'était l'intermédiaire au service du grand commerçant appelé *diatigui*. Celui-ci le commettait à la tâche qui consistait à parcourir les différents marchés des grandes villes alentours pour lui rapporter quand des caravanes devraient arriver ou repartir ; mais aussi il devait faire un rapport sur la fluctuation des prix des marchandises. « Ce sont eux (les *tèfè*) qui servaient de relais entre les étrangers et les Dyatigi » (G. N. Kodjo, 2006 :175). Dans les régions forestières, les enfants et les neveux du *diatigui* jouaient le rôle de *tèfè*. Ils prospectaient les marchés et troquaient les tissus ; le sel, les esclaves contre l'or et les noix de kola (G. N. Kodjo, 2006 :177). Mais aussi les Dioula démunis préféraient louer leurs services, à des *diatigui* ou à des *diagotigui* en qualité de *tèfè* en espérant réunir les fonds qui leur permettraient de se lancer dans le négoce (G. N. Kodjo, 2006 :181).

Dans le Korodougou les intermédiaires étaient les Wan. Ils acheminaient leurs charges de Kola à Kong et Bobo, tandis que ceux de Mankono transportaient les leurs jusqu'à Tengrela.

Les colporteurs étaient des habitués des longs voyages ; allant de pays en pays, ils passaient de longs mois à rejoindre les différents marchés de l'ouest-africain. Le *diagokèla* était ainsi l'élément le plus mobile du dispositif des marchands dioula notamment dans la redistribution de la noix de kola et des autres produits du commerce à longue distance. On le rencontrait sur tous les marchés de la savane ou du Sahel et de la forêt (B. Ouattara, 2010 :102-103). Il avait la plus difficile des tâches, mais n'en tirait qu'un maigre revenu (Person, 1968 :108).

Les longues étapes, les intempéries, les chemins défoncés, les fleuves dangereux et, ce qui est pire, les exigences des roitelets dont il traverse les États, rien ne le rebute. Le « bakha » sur la tête, la lance à la main, il va de Djenné à la mer, du Ouorodougou en pays haoussa, cherchant toujours fortune. La guerre l'arrête-t-il, il en attend patiemment la fin. Le métier à tisser qu'il porte avec lui, sert de gagne-pain⁴.

Le rôle du *diagokèla* doit être appréhendé à un triple niveau. D'abord il est l'animateur du commerce local, celui qui achète les produits européens au marché de la capitale et les diffuse à travers les marchés des provinces, rapporte de ces marchés des produits locaux notamment de subsistance, celui qui s'attèle à « mettre en contact deux systèmes économiques fondés sur des valeurs différentes » (Y. Person, 1968 :92) où des produits d'origines différentes sont échangés. En second lieu il y a le colporteur, qui avec ce commerce qu'on pourrait dire local, amasse de quoi s'acheter des charges pour suivre les caravanes sillonnant les marchés du commerce à longue distance ; il est celui qui offre la marchandise au premier qui se charge de l'écouler, les jours de marché. Au troisième niveau nous avons ces satellites (*tèfè*) qui avaient pour rôle de sillonner les royaumes et même au-delà parfois, pour se faire une idée des prix en cours, des dates d'arrivée des caravanes, et aussi nouer des contacts avec lesquels ceux qui les emploient (les *diatigui*) pourront écouler des produits emmagasinés (Kamara, 2012 :211).

En somme, pour se faire colporteur, le jeune paysan malinké qui n'avait rien, louait dans un premier temps, ses services comme porteur à un Dioula solidement établi. Sa rémunération équivalait au dixième du coût de la charge qu'il portait. Petit à petit il faisait des économies jusqu'à acquérir sa propre charge et être indépendant. Désormais, c'est à son propre compte qu'il empruntait les routes du commerce à longue distance. Quand il accumulait quelques biens, il se mariait. Dorénavant il partait sur les routes avec deux charges, accompagné de son épouse. Lorsque son capital le permettait, il achetait un esclave, qui constituait une force de portage

⁴ Rapport Braulot

supplémentaire (J-C. Arnaud,1987 :592). Mais la dot de son épouse pouvait aussi servir de capital-marchandise pour le couple. Quant aux *tèfè*, comparés aux colporteurs *kokodabi*, ils ne fournissaient pas grand effort. Étant donné qu'ils appartenaient généralement à une famille de commerçants, ils bénéficiaient d'un soutien et cela leur permettait de vite gravir les échelons. Comme le dit Yves Person (1968 :106) « (...) ils affectaient volontiers une certaine indolence de parvenu, et n'intervenaient pas directement dans les transactions. S'ils finançaient de leurs deniers des voyages de petits colporteurs, ils devenaient dyago-tigi, « maitres du commerce » et il leur arrivait même d'organiser des caravanes armées ». Mais avant d'atteindre le stade de *diagotigui*, ils étaient d'abord *diatigui*, hôtes ayant accumulé des capitaux suffisants et recevant désormais des colporteurs qui sillonnaient les différents marchés de l'ouest africain.

2. LE *DIATIGUIYA*⁵ : L'ÉCHELON CENTRAL DU COLPORTAGE

Lorsque les colporteurs avaient eu les moyens de mettre plusieurs charges dans le circuit des caravaniers et qu'ils disposaient d'un ou deux captifs, ils finissaient par se sédentariser, n'effectuant les voyages de commerce que quand cela était nécessaire. Ils acquéraient une ou des concessions selon leurs moyens et s'établissaient dans un marché relais. Ils devenaient ainsi des *diatigui*. Les transactions les plus importantes, c'est-à-dire la vente ou l'achat de l'or, des esclaves, du bétail, du sel, des tissus mais surtout de la kola, se concluaient à l'intérieur de la case du *diatigui*. En tant qu'hôte des marchands de passage, il leur offrait le gîte et recevait en contrepartie une rente symbolique.

Le cas échéant, il met aussi à leur disposition un terrain où ils parqueront leurs bestiaux ; à Bondoukou au commencement du XXe siècle, il leur en coûte 1,25 franc par tête de bœuf et 0,60 franc par tête de mouton. Par ailleurs, le diatigi introduit ses pensionnaires auprès des autorités locales et remet à celles-ci les cadeaux qu'ils n'ont pas manqué d'apporter avec eux ; il s'efforce d'aplanir les difficultés qui risqueraient de faire échouer leurs entreprises (Terray, 1995 :745).

À Bondoukou, le *diatigui* jouait le rôle d'intermédiaire entre les caravaniers du nord et les marchands venus de l'Asante. Ces derniers, à en croire E. Terray (1995 :745), marquaient leur terminus dans cette cité et n'allaient pas vers le Niger ; tout comme eux, de nombreux Dioula préféraient quant à eux marquer l'étape du Gyaman sans s'aventurer plus au sud. Le rôle du *diatigui* ici était donc dans un premier temps de mettre en contact les meilleurs marchands entre eux. En outre, il se chargeait d'écouler la marchandise de ses hôtes venus du nord, sur les marchés de Wankyi, Takima, N'Koranza⁶ dans le Ghana actuel. Dans ces villes, les *diatigui* avaient des correspondants, des partenaires jouant sans nul doute le même rôle qu'eux. Ils les aidaient à écouler facilement ces marchandises et aussi à se procurer les noix de kola pour leurs hôtes restés à Bondoukou. Bien entendu, les *diatigui* prélevaient au passage un important pourcentage et comme ils s'entendent entre eux pour éviter la concurrence, on imagine l'importance des bénéfices réalisés. (E. Terray 1995 :745).

Au nord-ouest, le même procédé existait. Parvenu au stade de *diatigui*, le Dioula s'installait dans les marchés courtiers de la zone préforestière ou dans les villes étapes qui se trouvaient le long des pistes caravanières.

⁵ Le *diatigui* c'est le correspondant-logeur et le *diatiguiya* le métier de celui-ci.

⁶ ANCI, 1901, Monographie de Bondoukou

En effet, si une partie des Dioula voyageait du Sahel aux savanes préforestières, beaucoup se contentaient de vendre leurs charges dans les marchés relais établis sur les pistes kolatières. Le colporteur soudanais hésitait en effet à s'enfoncer trop loin vers le Sud car les pistes étaient longues (plus de 800 km de Séguéla à Djenné) ; de même le Dioula de Séguéla ou de Diorholé préférait souvent s'arrêter avant d'atteindre le Niger. C'est ainsi que toute une série de gros villages espacés d'une soixantaine de kilomètres les uns des autres (soit 2 jours de marche forcée, ou 3 jours de marche normale), jalonnaient les pistes (...) C'est le cas de Maninian, Samatiguila ou Tiémé (...) (J-C. Arnaud, 1987 :593).

Le *diatigui* n'était pas choisi au hasard. Le patronyme, le rang social et le prestige rentraient en ligne de compte pour son choix. Les liens matrimoniaux et l'amitié sont aussi des critères parmi les plus importants. Par exemple, dans l'Anno, la réputation des Baro était connue de tous, pour leur légendaire hospitalité en faveur des caravaniers des zones de production de la noix de kola et de l'or (G. N. Kodjo, 2006 :174). Il fallait alors aux Dioula s'organiser en réseaux marchands, et cela se faisait « sur la base de relations complexes de parenté, d'alliance, d'association, voire de clientèle, entre les petits commerçants et les gros négociants » (E. Mbokolo, 1992 :159).

Ces alliances matrimoniales avaient sans nul doute pour but d'éviter la concurrence qui entacherait la bonne marche du métier. Dans le Worodougou on peut citer les cas des Dosso de Djomanna à Mankono qui nouèrent des alliances matrimoniales avec des Monna de Soukrougban ou des Fofana de Tonalà (S. Fofana, 2014 :227). Un autre rôle des contacts matrimoniaux était le souci de sécurité. Avoir des membres de sa famille par alliance sur les routes (dans les villes relais), ou même des coreligionnaires, était en effet gage de sécurité car au fond les relations matrimoniales se prolongeaient en relations lignagères et cela était fondamental dans l'établissement de réseaux de communication humaine et marchande.

Ainsi entre Séguéla, Touba et Mankono vous aviez ce type de relations qui permettaient de sécuriser les agents des caravanes, bien que ces trois localités soient autonomes : Séguéla capitale du Mbèbala-Kounana, Mankono pour le Koyadougou et Touba dans le Mahou (S. Fofana, 2014 :229).

Le *diatigui* était donc d'abord l'hôte. Comme indiqué plus haut, on le choisissait parce qu'il disposait de capacité d'accueil en termes de logements, car les caravanes étaient composées de plusieurs personnes, quinze à vingt (R. Caillié, 1830 :10) et parfois même plus ; mais la capacité d'accueil se mesurait aussi en termes d'entrepôts, parce qu'il fallait conserver la marchandise ; aux dires de R. Caillié (1830 :10), chaque voyageur portait sur la tête « une charge de trois mille cinq cents colats ».

Le prolongement de tout ceci est l'autre corde qu'il avait à son arc : l'homme d'affaires. Parfois courtier, il s'entremettait entre les marchands et les potentiels acheteurs pour la vente ou l'achat des marchandises. C'était alors un véritable mandataire qui avait l'aval des deux clients (acheteur et vendeur) pour négocier le prix des produits moyennant une prime.

La confiance qu'il créait avec ses hôtes faisait qu'ils pouvaient vendre à crédit, d'autant plus qu'il en garantissait le paiement (Y. Person, 1968 :106). Par ailleurs, comme il érigeait sa ou ses concessions en gros entrepôts, celles-ci devenaient des lieux de spéculation où se faisait le gros des échanges. En fin de compte, l'action commerciale du *diatigui* ne se faisait pas sur le marché mais chez lui à la maison. Cependant, le gîte qu'offraient les *diatigui* n'était pas gratuit, ils prélevaient en général une commission qui correspondait à un dixième des marchandises écoulées (Y. Person, 1968 :106).

Parlant du rôle essentiel des *diatigui* au nord-ouest, J-C. Arnaud (1987 :590) rapporte qu'ils jouaient « un rôle doublement important ». Lorsque le colporteur quittait un des grands marchés tels que Kani, ou même Tengrela ou encore Samatiguila, pour le marché courtier de Diorholé, il descendait chez un *diatigui*. Ce dernier réceptionnait son chargement, généralement du sel, et rarement des tissus et autres marchandises diverses. Le *diatigui* était chargé de procurer à son hôte des noix de kola en échange. « Une concurrence féroce existe entre les différents *diatigui* (et même les différents marchés) pour s'attirer la clientèle des nouveaux colporteurs, ce qui a pour effet d'augmenter le volume de leurs transactions, mais aussi de faire baisser le prix du sel et monter celui des kolas. » (J-C. Arnaud,1987 :590).

Une fois que les *diatigui* avaient récupéré le sel, il fallait l'utiliser pour acheter les noix de kola chez les Gouro du sud, or ces derniers n'acceptaient que les *sompè*⁷ pour les échanges. Pour se procurer ces lingots de fer, les courtiers de Diorholé se trouvaient obligés de se rendre dans la région de Touba à l'ouest ou à Sarhala à l'est (N. Ouattara 1992 :87) où l'on produisait le fer. Ils y échangeaient une partie du sel contre les *sompè* car les zones de production du fer ne pouvaient absorber toute la quantité du sel, n'ayant besoin que d'une infime partie pour la consommation locale. L'autre partie était échangée le plus souvent contre des cotonnades confectionnées dans la région de Séguéla et très appréciées des populations qui produisent le fer.

Avec ces étoffes et les *sompè*, le courtier pouvait revenir acheter les noix de kola dans le pays gourou. Cependant, J-C. Arnaud (1987 :591) note que les Dioula s'arrêtaient juste à la lisière du pays gourou et ne s'aventuraient pas plus loin. Là ils échangeaient leurs marchandises (tissus traditionnels et barre de fer) contre les noix rassemblées par leurs homologues gourou. Ces derniers, à leur tour, descendaient plus au sud se procurer de la kola. En fait la zone gourou n'était pas une grande productrice de kola comparée à celle plus au sud des Bété. Mais,

les courtiers dioula ne pouvaient circuler en toute sécurité que dans les tribus gourou limitrophes des kafou malinké⁸(...). Au-delà de cette zone tampon, seule les Gouro pouvaient circuler sans risque⁹. Les achats se faisaient grâce aux *sompè* fournis par le courtier malinké chez les Gouro du sud, et grâce à des tissus chez les Bété, peuple qui ignorait le tissage (...) (J. C. Arnaud, 1987 :591).

La kola, que l'on trouvait sur les marchés du Worodougou et du Koyadougou, passait donc par plusieurs intermédiaires, et c'est à partir de ces marchés qu'elle était acheminée vers le Soudan.

Dans la zone de contact forêt-savane, il existait ainsi une chaîne de courtage malinké, surtout en sa bordure septentrionale. Ces marchés étaient le quasi-monopole des courtiers de la zone préforestière, c'est-à-dire les *diatigui*. Ce monopole faisait d'eux les intermédiaires obligés auxquels devaient recourir les acheteurs soudanais qui recherchaient la kola (N. Ouattara, 1992 :

⁷ Tiges de fer en forme d'épingle à cheveux servant de monnaie d'échange majoritairement en zone forestière. Elles étaient appelées « bro » par les Gouro.

⁸ « Des liens étroits, renforcés par des mariages, unissaient en effet Malinké et Gouro du contact-forêt-savane, liens qui se remarquent encore aujourd'hui par une malinkisation assez poussée des Gouro septentrionaux » (J. C. Arnaud 1987 :591), ces alliances sont l'une des raisons pour lesquelles les courtiers dioula s'arrêtaient en pays gourou pour ne pas empiéter sur les intérêts de leurs alliés.

⁹ La chaîne de transmission de la kola était très dense. Dans le pays bété, le peuple Balagé acquérait les noix par le truchement des population zablé de Daloa, qui à leur tour étaient ravitaillés par les femmes bakwé. Les Balagé transmettaient leurs charges aux Kouya de Vavoua et ceux-ci aux Gouro Netti. Ce sont ces derniers qui présentaient la kola aux Dioula du Worodougou. (Y. Person, 1968, :127, cf. note 64).

88). Ces *loghotigui*¹⁰, comme on les appelait, s'étaient entourés de producteurs-vendeurs de kola et rassemblaient ainsi toute la production puis se livraient une concurrence sur le marché. Avec l'accumulation de la production kolatière, ils avaient la possibilité de spéculer et faire baisser le prix des produits qu'apportaient les soudanais, surtout celui du sel. C'est ce qui ressort dans les rapports des administrateurs coloniaux : « Les Dioula, en général des musulmans, achètent en masse au moment où les prix sont les plus bas, les *sombè*, au moment de l'impôt, le sel et les bœufs en saison sèche, les colas entre septembre et janvier ; le tout est revendu avec un bénéfice énorme en pleine saison des pluies¹¹ ».

Le fruit de ses spéculations, les intérêts des charges qu'il mettait dans le circuit et les différentes commissions qu'il avait sur les marchandises écoulées pour ses hôtes permettaient à la longue au courtier d'avoir des ressources confortables. Il achetait alors un ou des ânes et quelques captifs, signes visibles de sa réussite. Les ânes et les captifs lui permettaient de multiplier ses charges et donc fructifier ses affaires. À ce stade il avait de quoi se sédentariser car ayant accumulé une relative richesse ; il se faisait relayer par ses fils et ses esclaves dans le commerce de la kola. Si ces derniers étaient aussi battants que lui, il engrangeait encore plus de richesse et devenait un *naforotigui* appelé aussi *diagotigui*¹².

3. LE *DIAGOTIGUIYA*¹³ OU L'ÉTAPE DE L'AISANCE MATÉRIELLE ET DE LA PUISSANCE FINANCIÈRE

Le *diagotigi* était, selon les mots de Person (1968 :117), le maître du négoce, l'organisateur en chef des caravanes¹⁴. Ce gros négociant dioula tirait son prestige du rôle de *diatigui* qu'il continuait de jouer. Cela lui conférait des liens solides avec les autorités coutumières et politiques. Avec l'évolution, l'activité commerciale procurait de gros intérêts aux *diagotigui*. Leur corporation était devenue si puissante « qu'elle a contrôlé pratiquement les activités politiques des chefferies (*mansaya*) du Worodougou » (S. Fofana, 2014 :253).

Les liens étroits qu'avait le *diagotigui* avec ses hôtes faisaient que par leur entremise, il avait toujours des informations sur les zones de provenance des marchandises prisées et échangées. Soit il y disposait des représentations, soit il s'arrangeait à y avoir des correspondants qui lui fournissaient des renseignements sur les récoltes, l'évolution des cours et la formation des caravanes. Une fois toutes les informations recoupées, il était à l'aise pour spéculer. Il avait soit

¹⁰ *Loghotigui* : de *logho* qui veut dire en Malinké marché et *tigui*, propriétaire, le *loghotigui* désigne en quelque sorte le chef du marché, responsable de l'organisation et du fonctionnement du marché, c'est lui qui était habilité à trancher les litiges qui étaient susceptibles de ternir le fonctionnement du marché (N. Ouattara, op.cit. :88, note 19).

¹¹ ANCI, 3EE2 (2)

¹² Cependant, Tous les *diatigui*, encore moins les colporteurs ne parvenaient pas à ce palier, car beaucoup d'obstacles sont à franchir trop souvent. Eu égard à la longueur de la distance parcourue (par exemple : 800 km de Séguéla à Djenné), les noix étaient souvent soumises à l'avarie due aux intempéries, mais aussi aux fluctuations des coûts sur les marchés, car trop souvent les courtiers sédentaires pouvaient accumuler beaucoup de marchandises et faire chuter les prix. Ainsi ils achetaient à vil prix pour spéculer plus tard lorsque la production devenait faible. Aussi le profit était-il très modéré.

¹³ C'est la condition ou la situation sociale du *diatigui* quand il avait acquis une grosse fortune lui permettant d'influencer de sa position sédentaire le commerce à longue distance mais aussi cette posture lui permettait d'influer sur des décisions politiques. Parvenu à ce niveau on l'appelait *naforotigui* c'est-à-dire l'homme fortuné.

¹⁴ Il était aussi appelé *Dioula-Ba (Jula-Ba)*, le gros Dioula, occupant le premier échelon de la hiérarchie des commerçants de kola. C'était le chef du réseau marchand.

la latitude de vendre vite avant que des colporteurs ne viennent inonder le marché de production et faire ainsi baisser les prix, ou encore (s'il y avait trop de marchandises sur le marché) stocker et attendre la période de pénurie pour faire de bonnes affaires. « Il pouvait ainsi acheter à bon compte, sous couleur d'aider des hôtes incapables d'écouler leurs marchandises, ou bien vendre à crédit aux colporteurs qu'il voulait favoriser ou qu'un de ses correspondants recommandait » (Y. Person, 1968 :118).

Mais comment distinguait-on le *diatigui* du *naforotigui* ? La différence entre le *diagotigui* et le *diatigui* c'est d'abord la fortune du premier. Il était tout puissant et disposait de nombreux esclaves. C'est grâce à ces derniers et certains membres de sa famille qu'il prospérait car ils lui permettaient d'agrandir sa fortune, parcourant tous les grands marchés avec sa marchandise. Parlant d'eux, L. G. Binger (1892 :298) écrit que « beaucoup de ces Dioulas vivent dans l'aisance. Leurs captifs peuplent quelques konkosou d'où ils reçoivent leurs approvisionnements. À côté de ces ressources, leurs enfants, accompagnés de deux ou trois captifs font un ou deux voyages par an, soit du Gottogo à Bobo-Dioulasso et Djenné, soit dans d'autres régions ». Ensuite le *diagotigui* disposait d'un grand nombre de correspondants, des collègues avec qui il pouvait s'associer.

Au début du XVIII^e siècle les *diagotigi* constituaient une puissante association connue sous le nom de conseil des riches ; celle-ci marqua de son empreinte la société dioula tout entière. C'était une sorte de club de riches qui organisait souvent des rencontres pour discuter des problèmes de négoce (G. N. Kodjo, 2006 :177).

Ils s'associaient pour mettre en route des caravanes portant des noix de kola ou de la poudre d'or en grande quantité vers de lointaines contrées. Ces associations s'apparentaient à de véritables compagnies de commerce et négociaient d'impressionnantes affaires que l'on aurait du mal à quantifier de nos jours. Lorsque les affaires étaient rentabilisées, chaque associé percevait un dividende proportionnel à son apport de départ (G. N. Kodjo, 2006 :178). C'étaient ainsi de véritables sociétés par actions.

Le portrait du *naforotigui* que dresse Braulot est assez éloquent :

(...) Il a des captifs de commerce sur toutes les routes, il en a d'autres qui travaillent dans les cultures. Sa vaste maison est un entrepôt des marchandises les plus diverses et un caravansérail d'étrangers. Il est renseigné sur tout ce qui se passe dans le pays. Fait-on la guerre sur tel ou tel point, il envoie des fusils et de la poudre à l'un des belligérants, aux deux s'il le faut. Les hommes lui ramènent les captifs qu'il échangera dans la forêt contre des kolas ou des produits européens. Il ne néglige aucune occasion de montrer à tous, son opulence. Il se couvre avec une joie d'enfant, des vêtements les plus somptueux et il les étale avec orgueil. Son goût n'est peut-être pas toujours sûr : il se pavane avec un burnous brodé d'or alors qu'il conserve un bonnet sordide et un pantalon en loques. Peu lui importe, pourvu que personne n'ignore qu'il est « *nafuloutigi* » (possesseur de richesses). Son existence est loin d'être désagréable. Il vit en maître au milieu de ses captifs et de ses femmes. Il est écouté quand il s'agit des affaires publiques et s'il sait par cœur quelques versets de Coran, c'est une puissance avec laquelle il faut compter¹⁵.

Mais à quoi reconnaissait-on la richesse du *diagotigui* ? R. Caillié (1830 :38) disait que « un Mandingue qui possède huit ou dix esclaves est réputé riche ». Acheter et posséder des esclaves

¹⁵ Rapport Braulot

semblait être en effet l'unique moyen d'amasser des capitaux chez les Dioula (J-L. Boutillier, 1975 :270). Ils ne considéraient la thésaurisation des cauris, de l'or ou du *sompè* qu'en tant que possession des moyens d'échange. Ce qui pour lui était signe de prestige et de profit, c'était l'acquisition de nombreux captifs, car au fond, ces derniers travaillaient à consolider la richesse du maître par leur ardeur dans ses champs, mais aussi par le fait qu'ils étaient souvent des *tèfè* pour lui : ils servaient ainsi aux travaux champêtres, au tissage et au colportage (N. Ouattara, 1992 :95).

L'esclave était donc la pierre angulaire de l'accumulation de richesse et aussi l'un des critères d'estimation de la fortune du *diagotigui*. Le nombre d'esclaves de ce dernier définissait la valeur de sa richesse, comparée à celle de ses semblables, et aussi le respect de toute la société. Cela amène L-G. Binger (1892 :390) à écrire que « Le Mandé (...) sait utiliser toutes ses forces pour augmenter le nombre de ses esclaves, ce qui dans ces régions équivalait à richesse ou au moins à aisance relative, car il ne faut pas oublier que le plus ou moins grand nombre d'esclaves fixe la richesse individuelle. ». Ainsi, avoir des esclaves était le plus grand indice de l'état de fortune d'un individu, et on était présenté comme un modèle de réussite lorsqu'on en possédait en grande quantité. Les *naforotigui* créaient ainsi des bourgades où ils disposaient les captifs qui s'occupaient de leurs plantations.

Les exemples de ce type de villages sont légions. À l'image des grandes cités marchandes de l'ouest africain à l'époque précoloniale, Bondoukou était entouré de hameaux de captifs. Ces derniers étaient la propriété des seigneurs du commerce installés dans la ville. Les produits qu'ils récoltaient dans les vastes plantations de leurs maîtres servaient d'abord à la consommation domestique puis une autre partie des récoltes était vendue aux caravaniers de passage. J. Holden (1969 :78) a reconnu, autour de Bondoukou, deux localités qui étaient par le passé habitées par des captifs. Il s'agit de *Grunsidugu*, jadis peuplé de captifs appartenant à un riche négociant du nom de Beima Garba, habitant le quartier *Komalasso* de Bondoukou. L'autre localité est *Darasakaye*, où vivaient les captifs du riche Kunadi Watara, un grand trafiquant (J. Holden, 1968 :70-71).

Tout comme l'esclave, l'âne faisait partie des critères attestant le statut de riche chez les Dioula. Son importance résidait dans son aptitude à porter de lourdes charges de marchandises des lieux de production vers les marchés de commercialisation et de consommation. Posséder plusieurs ânes se justifiait par le volume des affaires que l'on traitait (B. Ouattara, 2014 : 16). C'est après avoir acquis de la richesse que l'on achetait les ânes, mais ils permettaient de maximiser la richesse. En fait, la longueur des voies de commerce faisait que porter la marchandise sur la tête était pénible. Aussi les Dioula qui ne pouvaient transporter de grandes quantités vers les lointains marchés avaient-ils « des raisons valables de considérer leurs pairs riches en ânes comme de véritables Jula-ba (...) L'exploitation de la force de travail de cet animal contribuait dans bien des cas à la réussite économique des Jula » (B. Ouattara, 2014 :16).

Pour acquérir les ânes, les « maîtres du commerce » établis à Samatiguila, Tiémé et Odienné finançaient des caravanes qui achetaient la kola dans la région de Man et dans les zones frontalières des actuels Libéria et Guinée. Les caravanes odienneka l'acheminaient à Bougouni, autre point de rupture de charge dans la zone soudanienne, et jusqu'à Bamako. La kola était alors

vendue contre des chevaux et des ânes. Du nord vers le sud, ce mouvement commençait en décembre et du sud vers le nord, à la fin janvier ; il était à peu près terminé à la mi-mai¹⁶.

En plus des ânes, des esclaves et autres éléments de la fortune, on les reconnaissait à leur allure : leur style vestimentaire permettait de les distinguer (style arabe ou européen, les grands pagnes baoulés, les chaussures de cuire soudanaises). L'intérieur de leur habitation était garni d'objets de luxe : couteaux exotiques, parures orientales, vaisselle exotique. (S. Fofana, 2014 :253). Par ailleurs, ils accumulaient des pâturages et y possédaient des bovins, ovins, des chevaux. Avec toute cette richesse les *naforotigui* devenaient socialement influents.

CONCLUSION

Le commerce qu'ils exerçaient érigeait certains Dioula à une ascension sociale où ils étaient appelés *naforotigui* ou *diagotigui*. Ces chefs de réseaux marchands, maîtres du négoce, étaient détenteurs des capitaux nécessaires au bon fonctionnement du commerce de la kola et des autres négoce qui lui étaient associés. Le *diagotigui* était sédentaire, il s'embourgeoisait après avoir fait fortune et disposait d'autres personnes qui désormais s'occupaient de faire fructifier sa fortune. Ayant beaucoup de contacts à travers les marchés relais, il avait à sa solde des colporteurs qui faisaient la liaison entre lui et ses anciens collègues mais toujours ses correspondants. Parvenu à ce stade, il interférait même dans les décisions politiques. Sa fortune s'estimait en termes de nombre d'esclaves et d'ânes qu'il possédait.

En dessous des *naforotigui* on a les *diatigui*. Installés dans les différentes villes étapes et les lieux de productions ou de marchandage des différents produits du commerce à longue distance, ils étaient de loin les pièces-maîtresses (si l'on put dire) de tout ce système. Ce sont eux, en effet qui recevaient et logeaient les colporteurs, les abouchaient avec d'autres correspondants quand il le fallait, répondant des actes posés par leurs hôtes, allaient jusqu'à se porter garant lorsque ceux-ci devaient contracter des emprunts, mais prélevant des intérêts considérables des gains des colporteurs.

Colporteur était enfin le palier par lequel le Dioula commençait le métier de commerçant. Il ne demeurait pas moins un maillon essentiel de la chaîne de transmission de la marchandise. C'est à lui que revenait la tâche la plus difficile : marchand de longues distances la charge sur la tête, sillonnant les différents marchés et bravant toutes sortes d'intempéries, mais bénéficiant d'une rémunération assez modeste.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources d'archives

ANCI, 3EE2 (2) 1913, Colonie de Côte d'Ivoire ; circulaire, correspondance au sujet de l'envoi d'un programme d'enquête sur l'islam en Côte d'Ivoire (1913-1923).

ANCI, 2^e trimestre 1924, Cercle d'Odienné, rapport sur la situation économique et commerciale.

¹⁶ ANCI, 2^e trimestre 1924, Cercle d'Odienné, rapport sur la situation économique et commerciale

BRAULOT, Lieut. 1893. Mission dans l'hinterland de la Côte d'Ivoire (Rapport de mission), Archives FOM, Côte d'Ivoire, III, 3.

BENQUEY, Capit., ANCI, 1901, Monographie de Bondoukou, Colonie de la Côte d'Ivoire, cercle de Bondoukou. Les coutumes indigènes, documents relatifs à leur réunion et à leur codification. N'goulango ou (Pakhallas), 02 Août 1901.

Bibliographie

AMSELLE Jean-Loup, 1977, *Les négociants de la savane : histoire et organisation sociale des Kooroko, Mali*, Paris, Anthropos.

ARNAUD Jean-Claude, 1987, *Le pays malinké de la Côte d'Ivoire : aire ethnique et expansion migratoire*, thèse d'État, université de Rouen Normandie, 3 vol. + cartes.

BINGER Louis-Gustave., 1892, *Du Niger au golfe de Guinée. Par le pays de Kong et le Mossi*, Tome 1. Hachette, Paris.

BOUTILLIER Jean-Louis, 1975, « Les trois captifs de Bouna » : in MEILLASSOUX, C. (éd.), *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero, p 253-280.

BRAUDEL Fernand, 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVème-XVIIIème siècle. Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*, Paris, Armand Colin.

CAILLIÉ René., 1830, *Journal d'un voyage à Temboctou et à Jenné, dans l'Afrique centrale*, Tome 2. Imprimerie Royale, Paris.

FOFANA Sindou, 2014, *Le Worodougou, peuplements et mutations des origines à 1912*, thèse unique de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, 505p.

HARRE Dominique 1993, « Les hommes d'affaires en Côte-d'Ivoire. L'insertion des Malinkés du Kabadougou dans l'économie contemporaine » in Emmanuel GRÉGOIRE et Pascal LABAZÉE, *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Éditions Karthala et ORSTOM, p. 221-262.

HOLDEN Jeff, 1969, 1969. *Field notes: Bondoukou and Buna*, Institute of African Studies, University of Ghana.

KAMARA Adama, 2012, *Histoire des Dioula du royaume de Bouna, 1575-1880*, Université Felix Houphouët-Boigny, Thèse pour le doctorat nouveau régime.

KI-ZERBO Joseph, 1972, *Histoire de l'Afrique noire. D'hier à demain*, Paris, Hatier.

KODJO Georges Niamkey, 2006, *Le royaume de Kong (Côte d'Ivoire) des origines à la fin du XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan.

M'BOKOLO Elikia, 1992, *Afrique noire. Histoire et Civilisations, XIXe-XXe siècle*, t2, Paris, Hachette.

OUATTARA Brahim, 2010, *Le commerce de la kola dans les territoires de l'A.O. F : 1881-1960*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Université de Cocody-Abidjan, thèse de Doctorat unique en cotutelle.

OUATTARA Brahim, 2014, « Symboles, référentiels et idée de la richesse en milieu jula au XIXe et début XXe siècle », *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô*, n° 16, p. 7-23.

OUATTARA Nagnin, 1992, « Commerçants dyula en Côte d'Ivoire : permanences et ruptures dans un milieu socioprofessionnel (XIXe-XXe siècle) », in HARDING Leonhard et KIPRE Pierre, *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, p.75-117.

PERSON Yves, 1968, *Samori, une révolution Dyula*, T1, Dakar, IFAN.

TERRAY Emmanuel, 1995, *Une histoire du royaume Abron du Gyaman : des origines à la conquête coloniale*, Paris, Karthala.

**REACTIONS EMOTIONNELLES ET COMPORTEMENTALES CHEZ LES
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS VICTIMES DE VIOLENCES A L'UNIVERSITE
FELIX HOUPHOUET-BOIGNY D'ABIDJAN**

**EMOTIONAL AND BEHAVIORAL REACTIONS AMONG STUDENT-RESEARCH
TEACHERS VICTIMS OF VIOLENCE IN FÉLIX HOUPHOUET-BOIGNY
UNIVERSITY OF ABIDJAN**

KOUASSI Koffi Justin

Maitre-Assistant Des Universités du CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
UFR Criminologie
angeprestige@gmail.com

/

MENZAN Kouakou Rodolphe

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
UFR Criminologie
krmenzan@gmail.com

RESUME

Cette étude s'intéresse aux réactions émotionnelles et comportementales chez des enseignants-chercheurs victimes de violences à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Elle a pour objectif général de comprendre les réactions émotionnelles et comportementales des enseignants victimes d'atteintes en milieu universitaire. Elle postule dès lors que les types d'atteintes dont sont victimes les enseignants, suscitent chez ces derniers, des émotions et comportements spécifiques. L'étude s'appuie dès lors sur la théorie dynamique des émotions. Elle implique un échantillon de 63 enseignants-chercheurs issus de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Les techniques utilisées pour collecter les données sont la recherche documentaire et le questionnaire. Les données récoltées sont analysées suivant une approche mixte intégrant aussi bien des aspects qualitatifs que quantitatifs. Les résultats obtenus permettent de souligner une variété d'atteintes aux enseignants, qui développent subséquentement différentes émotions et comportements.

Mots-clés : Violences ; Réaction émotionnelle ; Réaction comportementale ; Enseignant-chercheur ; Université Félix Houphouët-Boigny.

ABSTRACT

This study focuses on the emotional and behavioral responses of teacher-researchers who suffer from academic abuse at Felix Houphouët-Boigny University of Abidjan. Its overall goal is to understand the emotional and behavioral responses of teachers who experience academic abuse. It therefore postulates that the types of harm suffered by teachers, arouse in them, specific emotions and behaviors. The study is based on the dynamic theory of emotions. It involves a sample of 63 lecturers-researchers from the University Felix Houphouët-Boigny of Abidjan. The techniques used to collect the data are the literature search and the questionnaire. The data collected are analyzed using a mixed approach integrating both qualitative and quantitative aspects. The results obtained highlight a variety of attacks on teachers, who subsequently develop different emotions and behaviors.

Keywords: Violences; Emotional reaction; Behavioral reaction; Student-research teachers; Felix Houphouët-Boigny University.

I. INTRODUCTION

Les multiples crises qui ont eu cours en Côte d'Ivoire depuis le début des années 1980, ont conduit à l'apparition et l'intensification des actes de violences. Vidal (2003) indique à cet effet que « *La violence qui envahit désormais la quotidienneté des ivoiriens ne date pas de septembre 2002, ni même de décembre 1999. La brutalisation des rapports de force politique a commencé, ou plus exactement recommencé, au début des années 1990, du vivant d'Houphouët-Boigny et les transgressions de ce qui semblait inacceptable se multipliant, le pire est advenu : des fractions de la population ont fini par tolérer que des actes de guerre civile soient commis par des groupes armés censés défendre leurs intérêts.* ». La prégnance des violences serait tributaire des grands bouleversements intervenus durant les années 1990. Ces violences se caractérisent selon Akindès (2001), par une croissance des mouvements sociaux collectifs et contestataires. Les jeunes sont les plus visibles, tout en étant les plus actifs lors de ces actions contestataires de rue.

Le champ scolaire et universitaire n'est pas en marge de la recrudescence des violences. Les archives du Ministère du Plan de Côte d'Ivoire (Ministère du Plan de Côte d'Ivoire, 2000) soutiennent que le système scolaire ivoirien connaît des fissures, au lendemain de l'indépendance. L'école est ainsi confrontée à des dysfonctionnements structurels (pénurie d'enseignants et d'encadreurs, inadaptation du contenu pédagogique aux évolutions

sociétales, démotivation des acteurs du fait du traitement salarial mitigé, etc.). A ces dysfonctionnements structurels, se cumulent des crises et grèves qui fragilisent l'institution scolaire. L'école est donc traversée par des convulsions violentes qui préfigurent sa lente agonie (MPD-Côte d'Ivoire, 2000 ; Dechi, 2006). Le problème de la violence n'apparaît que comme l'aboutissement « normal » de ces dérèglements, car elle n'est pas un vase clos, hermétique aux mutations sociales (Fontaine, 2007 ; Vanga et Sika, 2006).

Vanga, Kouakou, Sika (2006) et Goin Bi (2010) analysent la violence à l'école en Côte d'Ivoire sous l'angle de l'implication des syndicats des étudiants et élèves dans le développement de ce phénomène. Les meurtres d'étudiants et d'élèves, les brutalités sur enseignants, les coups et blessures, les insultes, les mises à nu, les viols, les tortures, les rackets, les expropriations, les pendaisons, les noyades, les enlèvements, les mises à feu, les dégradations de véhicules et de locaux de l'administration scolaire, les vitres brisées, les mutilations, les séquestrations, les harcèlements, les molestations, constituent les principales formes et manifestations des violences dans les écoles et universités de Côte d'Ivoire de 1990 à 2006. Dans une perspective historique, Vanga, Kouakou et Sika (2006) expliquent qu'avant le multipartisme¹, les élèves et étudiants jouaient leur rôle d'apprenants et respectaient les autorités académiques. Les enseignants étaient confortés dans leur statut de maîtres et assuraient une formation de qualité. L'administration et le politique, quant à eux, veillaient au bon fonctionnement du système éducatif et n'hésitaient pas à prendre des mesures disciplinaires selon les cas. C'était une situation relativement paisible dans un contexte où le seul Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (MEECI) était affilié au Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (le PDCI), parti unique d'alors. A partir de 1990, il y a eu une escalade de la violence en milieu scolaire et universitaire. Ainsi, les enseignants, les étudiants, les élèves sont impliqués dans la violence à l'école en Côte d'Ivoire (Koutou, 2010).

Au nombre des facteurs associés aux comportements violents des syndicats scolaires, Vanga, Kouakou et Sika (2006) rapportent que ce sont les conflits de leadership à l'intérieur et entre les syndicats qui expliquent la violence en milieu scolaire et universitaire en Côte d'Ivoire. A travers ces écrits, ceux-ci révèlent également l'implication du politique dans l'action syndicale en milieu scolaire et universitaire comme source de la violence en milieu scolaire. A côté de ces contextes politique et scolaire, ils mettent en exergue les données conjoncturelles du pays comme facteurs explicatives de la violence en milieu scolaire et

¹ Le multipartisme a été adopté par décret présidentiel le 30 Avril 1990 en Côte d'Ivoire.

universitaire. C'est le cas notamment de la dégradation progressive des conditions socioéconomiques des étudiants, (disparition de l'Etat providence, la réduction considérable de la bourse des étudiants, la sélectivité du système éducatif devenu producteur de futures chômeurs etc.)

En s'intéressant de plus près aux violences produites ou subies par les différents acteurs, l'on se rend compte de la diversité des situations. Ces situations mettent en exergue plusieurs types de rapports notamment des rapports de domination entre les étudiants et élèves en interne, et entre les différents syndicats (d'étudiants et élèves) eux-mêmes. Ainsi, de nombreux étudiants de l'université d'Abidjan Cocody, dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire, tout comme leurs camarades des autres universités, sont plus préoccupés par leur sécurité que par leurs études à l'université où un syndicat, la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire ((FESCI), a recours au viol et à la torture pour imposer sa loi sur le campus (Nations Unies, 2005). Par ailleurs, il y a un délit qui semble répandu, c'est le racket. Il est devenu un moyen de pression sur les élèves et étudiants.

En outre, des rapports d'hostilité entre les élèves ou étudiants et les responsables d'établissements secondaires et universitaires ont aussi été révélés, sans oublier des rapports de résistance ou de vengeance entre étudiants et l'autorité administrative. Ainsi, au niveau du personnel administratif, les responsables d'établissements secondaires et universitaires subissent très souvent de fortes pressions de la principale organisation syndicale d'élèves et d'étudiants. Apparaissant comme de véritables groupes de pression, les étudiants et élèves membres de cette organisation, influencent les politiques d'admission et d'attribution des chambres universitaires, etc. En dépit de cette collaboration, il arrive des fois où les responsables administratifs sont agressés physiquement par les étudiants.

En ce qui nous intéresse, il est relevé globalement des rapports d'hostilité entre le personnel enseignant et les syndicats d'étudiants et élèves. Les témoignages du personnel enseignant font ressortir la violence verbale ou incivilité comme forme de violence la plus exercée sur les enseignants (N'Goran, 2011). Elle se manifeste principalement dans un langage agressif. Lors des manifestations de colère ou de grève, l'enseignant est sommé par les étudiants ou par les élèves d'arrêter son cours sous peine d'agression physique. Dans la même perspective, Perrier (2003) montre que, parvenus en milieu d'année scolaire, 31 % des professeurs estiment que des actes de violence se sont produits dans leur établissement. Mais cette proportion s'élève à 27 % en lycée, à 30 % en lycée professionnel et à 34 % en collège.

Surtout, elle culmine à 47 % dans les établissements relevant de l'éducation prioritaire (Périer, 2003). Ces violences sont ressenties par l'ensemble du corps enseignant comme une humiliation condamnable, une remise en cause du sens, une crise affirmée des valeurs. Ainsi, la violence remet en cause l'identité professionnelle des enseignants : leur image de soi se dégrade. Il y a une perte de lisibilité du métier et les missions confiées à l'école sont en réalité impossibles à réaliser (Paty, 2004). Comme résultat, il y a la perte de confiance en l'autorité symbolique de l'enseignant et l'apparition de plusieurs formes de légitimité de cette fonction. Ainsi, tel enseignant privilégiera le seul enseignement de sa discipline, tel autre acceptera de " faire du social ", etc. Il en résulte selon Dubet (2002) qu'une très forte majorité des enseignants du secondaire a le sentiment d'exercer un métier comportant des risques (89 % estiment que leur métier comporte de plus en plus de risques et 95 % pour les professeurs de moins de 30 ans). Non pas le risque de nature physique (6 % des professeurs le citent en premier et 3 % pour les débutants), mais d'abord celui engendré par la crainte d'un conflit avec les élèves (41 % en moyenne et 40 % pour les débutants) et, pour les professeurs débutants en particulier, à l'agression verbale (37 % le redoutent contre 26 % en moyenne et 82 % le citent parmi les trois risques majeurs contre 70 % en moyenne).

Houffort et Sauvé (2010) concluent qu'un enseignant sur cinq travaille chaque jour dans un état de détresse psychologique, soit près du double de ce que l'on trouve dans la population en général, et près de 60% des enseignants éprouvent des symptômes d'épuisement professionnel au moins une fois par mois. La violence au travail a de nombreuses répercussions néfastes et ce, tant au niveau de la santé physique et psychologique qu'au niveau du fonctionnement social (Jeffrey et Sun, 2006 ; Lantheaume et Hélou, 2008).

L'objectif général de cette recherche est de comprendre les réactions émotionnelles et comportementales des enseignants victimes d'atteintes en milieu universitaire. Plus spécifiquement, cette étude vise à :

- Identifier les différentes formes d'atteintes rencontrées par les enseignants à l'UFHB.
- Décrire les réactions émotionnelles des enseignants victimes d'atteintes à l'UFHB.
- Décrire les réactions comportementales des enseignants victimes d'atteintes à l'UFHB.
- Vérifier les associations entre les atteintes subies et les émotions ainsi que les comportements développés en réaction chez les enseignants à l'UFHB.

En termes d'hypothèses, cette étude postule au plan général que les types d'atteintes dont sont victimes les enseignants, suscitent chez ces derniers, des émotions et comportements spécifiques.

La posture théorique adoptée par cette étude se base sur la théorie dynamique des émotions. Selon cette posture théorique, l'émotion subjectivement ressentie n'est rien d'autre que la relation causale exercée par l'objet (forme d'atteinte) sur l'enseignant. Varela (1999) précise que les différentes réactions des enseignants, qu'elles soient émotionnelles, cognitives ou corporelles, sont continuellement imbriquées et indissociables. Or, il est indubitable que les émotions peuvent avoir une influence sur l'activité de l'enseignant face aux élèves, comme se montrer plus distant et moins attentifs à eux (Martin, Morcillo & Blin, 2004) ; alors que l'on sait que « *le professeur est un adulte qui doit manifester sa disponibilité affective par son intérêt pour les comportements actifs ou passifs du corps de l'enseigné* » (Andrieu, 2003). Cette théorie propose donc d'intégrer dans cette étude, les composantes émotionnelles pour analyser l'impact des atteintes en milieu universitaires et questionner les manières dont les enseignants peuvent, en contexte réel faire face aux atteintes les visant.

II. METHODOLOGIE

1. Site de l'enquête et participants

Les résultats de cette étude ont été obtenus à partir d'une enquête menée sur le terrain, à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody. L'UFHB assure des missions d'enseignement et de recherche au sein de treize (13) unités de formation et de recherche (UFR), deux centres autonomes, une école de formation continue et des instituts.

Les participants à cette étude se comptent parmi le personnel des enseignants-chercheurs de l'UFHB. La procédure d'échantillonnage utilisée pour déterminer l'échantillon d'enquête est qualifié de commodité, car basé sur la disponibilité des répondants (N'da, 2015). La taille de l'échantillon est de 63 individus répartis comme suit dans le tableau :

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon d'enquête

Catégories	Sous-Catégories	Effectif (N)	Pourcentage (%)
GRADE	Rang A ²	19	30,2%
	Rang B ³	44	69,8%
<i>Sous-total</i>		63	100%
UFR D'origine	Biosciences	8	12,7%
	Langues Littérature Civilisation	13	20,6%
	Sciences de l'Homme et de la Société	20	31,8%
	Sciences Juridiques et de l'Administration Publique	8	12,7%
	Criminologie	8	12,7%
	Sciences Economiques et de Gestion	6	9,5%
<i>Sous-total</i>		63	100%

Source : enquête

2. Techniques de collecte des données

Pour atteindre les objectifs fixés, il a été fait recours aux techniques de la recherche documentaire et du questionnaire. La recherche documentaire a consisté à parcourir la littérature existante, afin de comprendre les enjeux liés à la présente étude et par conséquent de mieux orienter les travaux. Dans ce sens, des ouvrages méthodologiques, généraux, spécifiques, des documents juridiques, des statistiques ont été parcourus dans les bibliothèques et sur Internet.

² Professeur Titulaire, Maître de Conférences

³ Maître-Assistant, Assistant

En ce qui concerne le questionnaire, il a été construit autour de 03 axes reprenant l'identification du répondant, la description des situations problématiques vécues et le repérage des réactions émotionnelles, comportementales déclenchées. Il a fait l'objet d'une auto-administration aux enseignants.

3. Méthode d'analyse des données

Les données collectées dans cette étude ont été traitées sous un angle mixte, c'est-à-dire qualitatif et quantitatif. La dimension qualitative a été intégrée à l'analyse des données. Celle-ci a concerné les discours tenus par les participants face aux questions ouvertes dans le questionnaire. En procédant ainsi, elle a permis de mieux comprendre le vécu des enseignants face aux situations problématiques et de cerner leurs réponses émotionnelles et comportementales qui s'ensuivent.

Quant à l'analyse quantitative, elle a été également menée à partir des résultats issus des questionnaires et des statistiques obtenues. Elle avait pour objet la description et l'analyse des données collectées, au moyen de méthodes empruntées à la statistique, en les quantifiant afin de déterminer le sens et la force unissant les différentes variables. Dans ce cadre, le logiciel informatique SPSS version 20 a aidé dans l'analyse et le traitement de ces données.

III. RESULTATS

Les résultats présentés dans cette partie s'articulent autour de la description et de l'identification des types d'atteintes, des réactions émotionnelles et comportementales développées par les enseignants, ainsi que la mise en relation au travers d'une analyse factorielle de correspondance (AFC) des différentes variables étudiées.

1. Description des atteintes aux enseignants

Interrogés sur les formes d'atteintes rencontrées dans leur profession, les enseignants ont relevé dans les discussions, certaines formes d'atteintes résumées dans ce tableau. Les atteintes décrites ci-dessus ont été répertoriées, puis catégorisées selon le tableau suivant :

Tableau 2 : répartition des types d'atteintes vécus par les enquêtés.

Types Atteintes	Nb.cit.	Fréq.
atteintes verbales	63	100%
atteintes physiques	14	22,2%
atteintes aux biens	27	42,9%
atteintes sexuelles	0	0,0%
TOTAL OBS.	63	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

La lecture de ce tableau permet de souligner que les atteintes verbales ont été vécues par l'ensemble des personnes interrogées, soit 100%. Ces atteintes verbales concernent les bavardages et agitations en salle malgré le rappel à l'ordre de l'enseignant, les provocations et injures des étudiants et les menaces proférées lors de certaines situations.

Près de la moitié des sujets interrogés, soit 43%, a connu des atteintes à leurs biens. C'est le cas de AC qui a vu les vitres de sa voiture brisées à la suite d'une manifestation d'étudiants qui a dégénéré. BU explique quant à lui qu'il a eu les pneus de sa voiture dégonflés par les étudiants en guise de protestation contre les notes.

Les atteintes physiques constituent une part non négligeable des agissements subis par le personnel enseignant interrogé, puisque 22,2 % des enseignants ont déclaré en avoir été victimes. Les bousculades, les brutalisations et les coups et blessures subis constituent l'essentiel des atteintes physiques vécues par les enseignants.

Quant aux atteintes sexuelles, elles n'ont nullement été évoquées par les enseignants (0%).

Il convient à présent de décrire les réactions émotionnelles suscitées par ces atteintes.

2. Réactions émotionnelles

Face aux atteintes subies, les enseignants développent des émotions qui sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : répartition des réactions émotionnelles vécues par les enquêtés.

Réactions émotionnelles	Nb.cit.	Fréq.
Colère	26	41,3%
Peur	46	73,0%
Tristesse	25	39,7%
Surprise	36	57,1%
Dégoût	29	46,0%
Joie	0	0,0%
TOTAL OBS.	63	

Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (3 au maximum).

Ce tableau indique que la peur est l'émotion la plus ressentie par les enseignants face aux atteintes vécues. La surprise est une émotion ressentie également par plus de la moitié des sujets interrogés (57,1%). La colère (41,3%) et le dégoût (46%) constituent des émotions intermédiaires ressenties par les enseignants. La tristesse n'est ressentie que dans 39,7% des cas d'atteinte. Il faut souligner enfin, que la joie n'est pas une émotion ressentie par les enseignants face aux atteintes.

Toutefois, comment traduisent-ils ces émotions en comportements ?

3. Réactions comportementales

Les réactions comportementales décrites dans cette partie sont issues de la catégorisation des différentes attitudes et réponses comportementales développées par les enseignants dans les situations problématiques.

Table 4 : répartition des réactions émotionnelles vécues par les enquêtés.

Réactions comportementales	Nb.cit.	Fréq.
Comportement passif	32	50,8%
comportement assertif	17	27,0%
comportement agressif	14	22,2%
TOTAL OBS.	63	100%

Il ressort de la lecture de ce tableau, que le comportement passif demeure la conduite majoritaire développée par 50,8% des personnes interrogées. Le comportement passif fait référence dans le cas précis à la maîtrise de soi, au silence, au calme, face aux atteintes. Il

implique également d'ignorer, de se centrer sur la(es) tâche(s) en cours et de se dépasser, ou bien encore de sortir, d'abandonner la salle de cours.

En revanche 27% des enquêtés ont déclaré réagir avec agressivité puisqu'ils n'hésitent pas à « intervenir physiquement, à appeler des soutiens extérieurs en vue de procéder au rappel à l'ordre ou à l'exclusion du fauteur ».

Enfin, 22,2% des sujets enquêtés développent un comportement assertif qui consiste essentiellement à l'appel au calme, à la discussion, à l'explication, à l'écoute du groupe ou de l'individu, et aux sanctions disciplinaires en vigueur, le cas échéant.

4. Etude des relations

En vue de comprendre les réactions émotionnelles et comportementales développées par les enseignants face à un type précis d'atteinte, il a été procédé à une analyse factorielle de correspondance (AFC).

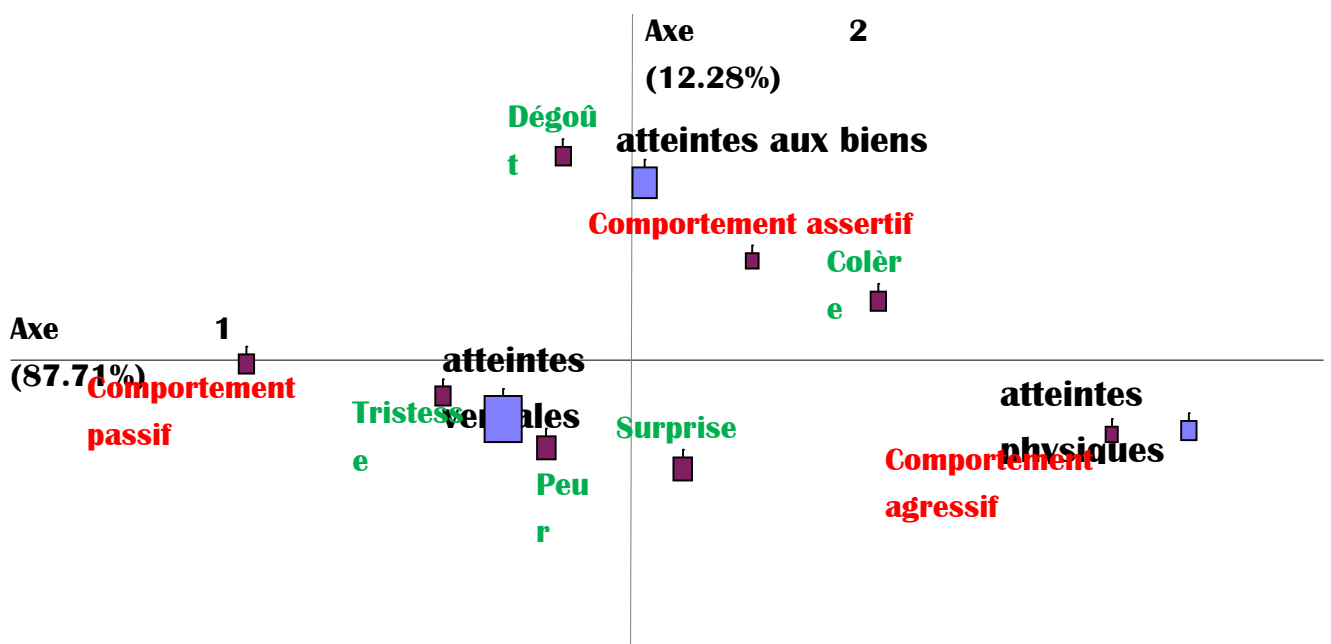


Figure 1 : Carte factorielle

L'observation de cette carte factorielle permet de postuler une certaine association entre les atteintes vécues et les émotions ainsi que les comportements développés par conséquent chez les enseignants.

Face à des atteintes aux biens, la carte factorielle indique que les enseignants développent davantage un comportement assertif couplé à des émotions de dégoût et de colère. Quant aux atteintes physiques, elles suscitent une colère et une surprise ainsi qu'un comportement agressif chez les enseignants. Enfin, cette carte factorielle permet de comprendre que face aux atteintes verbales, les enseignants tendent à adopter un comportement passif empreint des émotions de peur, de tristesse et de surprise.

Cette carte permet donc de supposer de l'existence de liens significatifs entre les émotions et les comportements selon les atteintes enregistrées. En approfondissant l'étude des relations avec le test de Khi deux d'indépendance, il est possible de conclure en la significativité statistique des relations suivantes : « *Types d'atteintes et Réactions comportementales* » et « *Réactions émotionnelles et Réactions comportementales* ».

Au niveau de la relation « *Types d'atteintes et Réactions comportementales* », l'étude révèle une dépendance significative au seuil de risque de 5% ($\chi^2 = 10,68$, ddl = 4, 1-p = 96,97%). Cette dépendance est toutefois relativement faible en raison de la faible variance expliquée avec le V de Carmer : 29,12%).

En ce qui concerne la relation « *Réactions émotionnelles et Réactions comportementales* », il est constaté une dépendance très significative au seuil de confiance de 95% ($\chi^2 = 23,81$, ddl = 8, 1-p = 99,75%). La relation unissant ces deux variables se révèle moyenne en raison du taux de variance expliquée par le V de Cramer qui s'élève à 43,47%.

Toutefois, l'étude ne permet de conclure en la significativité statistique de la dépendance entre les types d'atteintes et les réactions émotionnelles observées ($\chi^2 = 16,68$, ddl = 14, 1-p = 72,63%).

IV. DISCUSSION ET CONCLUSION

La question des violences subies en milieu scolaire se révèle avec acuité. Elle a fait l'objet de nombreuses réflexions et publications. Toutefois, celles affectant directement le personnel universitaire ont été peu explorées, et surtout celles qui se déroulent à l'UFHB. C'est dans ce sens que se situe la présente étude, qui s'est proposée d'investiguer les différentes atteintes subies par les enseignants à l'UFHB et de déterminer par ailleurs, leurs réactions émotionnelles et comportementales suite à ces atteintes. Après avoir présenté dans les lignes précédentes, les résultats obtenus, il convient de les soumettre à discussion. En cela, la présente discussion s'articulera autour de 2 points essentiels.

En premier lieu, les résultats obtenus soulignent que les enseignants dans leur totalité (100%), souffrent d'atteintes verbales à l'UFHB. *Dr KD, lors de notre enquête a révélé ceci : on est continuellement insultés par des étudiants des fois parce qu'on leur a demandé de continuer leur bavardage dehors.* Les étudiants se révèlent ainsi menaçants, agressifs, injurieux et incivils à l'égard du personnel enseignant de leur établissement. Il est également constaté une part non négligeable des atteintes contre les biens (42,9%) et des atteintes physiques (22,2%). Aucun enseignant n'a subi des atteintes sexuelles. Ces Résultats sont soutenus par les travaux de Debarbieux (1996), N'Goran (2009) qui ont recensé quasiment les mêmes formes de violences exercées sur le personnel enseignant en milieu scolaire ou universitaire.

Il est souligné également que les enseignants victimes développent des réactions émotionnelles et comportementales distinctes selon la forme d'atteinte subie. Ainsi, les atteintes aux biens déclenchent davantage un comportement assertif couplé à des émotions de dégoût et de colère. Quant aux atteintes physiques, elles suscitent des émotions de colère et de surprise ainsi qu'un comportement agressif chez les enseignants. Enfin, face aux atteintes verbales, les enseignants tendent à adopter un comportement passif empreint des émotions de peur, de tristesse et de surprise. *Prof. YT nous révèle qu'il a été agressé physiquement par des étudiants se réclamant d'un syndicat d'étudiant. Les faits portés aux yeux des premiers responsable de l'université n'a pas eu de suite.* Ces résultats sont en résonance avec les résultats de Martin, Morcillo & Blin (2004) qui indiquent le déclenchement d'une dynamique cognitivo-émotionnelle qui gère des comportements réponses, face à des perturbations scolaires. L'hypothèse selon laquelle, les types d'atteintes dont sont victimes les enseignants, suscitent chez ces derniers, des émotions et comportements spécifiques est ainsi confirmée dans cette étude. il importe de souligner également que ces réactions émotionnelles et comportementales s'expriment en termes de « souffrances » (Jeffrey et Sun, 2006) pour certains enseignants. Il faut par conséquent œuvrer à la mise en place d'un cadre de soutien, pour les enseignants victimes de violence. Car cette violence est le plus souvent vécue comme un manque de compréhension et d'engagement de la part des autres, mais aussi comme un manque de compassion et de reconnaissance (Jeffrey et Sun, 2006).

V. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDRIEU, B. (2003). *Corps, peau, silences, dans l'enseignement.* Nancy : CRDP Lorraine.

DEBARBIEUX, E. (1999). *La violence en milieu scolaire. Le désordre des choses (tome 2)*. Paris : ESF.

DECHI, A.G. (2006). « La lutte contre la violence en milieu universitaire ivoirien ». *Edit CERAP*, <http://www.memoireonline.com/a/fr/cart/show>.

DUBET F. (2002) *Le déclin de l'institution*, Paris : Le Seuil.

GOIN BI, Z.T. (2010). « *Déchaîner les libertés académiques en Côte d'Ivoire une responsabilité des universitaires* ». pp111.<http://www.codesria.org/>.

HOULFORT, N. ET SAUVE, F. (2010). *Santé psychologique des enseignants de la Fédération autonome de l'enseignement*. Montréal, Québec : École nationale d'administration publique. Lien internet : <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2010/03/30129826.pdf>

HUMAN, R.W. (2008). « La meilleure école: la violence estudiantine, l'impunité et la crise en Côte d'Ivoire», <http://hrw.org/french>.

JEFFREY, D. ET SUN, F. (2006). *Enseignants dans la violence*. Québec : Presses de l'Université Laval.

KOUTOU, N. C. (2010). Crises et violences en milieu universitaire : quelles actions pour des solutions durables. *Journal of Educational Research in Africa / Revue Africaine de Recherche en Education*, 2(2), 53-59.

LANTHEAUME, F. ET HELOU, C. (2008). *La souffrance des enseignants*. Paris : Presses Universitaires de France.

MARTIN, F., MORCILLO, A. & BLIN, J. (2004). Le vécu émotionnel des enseignants confrontés à des perturbations scolaires. *Revue des sciences de l'éducation*, 30 (3), 579–604. <https://doi.org/10.7202/012083ar>

N'GORAN, K.L. (2011). « violence scolaire : une stratégie de résolution des violences » pp64-75.<http://www.cdac-alpha.be>.

NATIONS UNIES (2005) : *Côte d'Ivoire : La violence politique touche le campus universitaire de Cocody*. Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) Réseaux d'Information Régionaux Intégrés (IRIN). http://www.africawaterjournalists.com/acsblog/entry.asp?ENTRY_ID=1149

PATY B. (2004). *La violence à l'école : étude d'une représentation sociale comme facteur de stress des enseignants*. [Thèse de Doctorat de Psychologie]. Reims: Université de Reims Champagne-Ardenne.

PÉRIER, P. (2003) « *Le métier d'enseignant dans les collèges et lycées au début des années 2000* » — Les Dossiers. Ministère de l'Éducation Nationale DPD, 145.

VANGA, A.F., KOUAKOU, A., & SIKA, C. (2006).« *La violence à l'école en Côte d'Ivoire, quelle implication des syndicats d'élèves et d'étudiants* ».

<http://www.rocare.org/vangga.pc>.

VARELA, F. (1999). Quatre phares pour l'avenir des sciences cognitives. *Théorie Littérature Enseignement*, 17, 7-21.

VECU PSYCHOLOGIQUE DE L'INFERTILITE FEMININE AU SEIN DU COUPLE A L'HOPITAL SAINT LUC DE COTONOU

KOUGBEAGBEDE Kuassigan Idriss Thierry
Laboratoire de Psychologie Appliquée/FASHS/UAC/Bénin
E-Mail : thierrykoug@yahoo.fr

Résumé

L'article aborde les dimensions psychologiques et répercussions de l'infertilité des femmes au sein des couples. L'objectif général est d'étudier le vécu psychologique et les représentations socioculturelles de la femme béninoise face à l'infertilité. La recherche est mixte et descriptive. L'entretien, l'observation et le questionnaire ont permis de recueillir des informations auprès de 64 femmes. Au vu des résultats, il ressort que pour 34,38% des femmes interrogées, l'enfant représente le bonheur de la famille ; pour 29,69%, une valeur sociale et 15,63% estiment que l'enfant redore l'image du couple. 35,94% des femmes infertiles vivent avec un sentiment de culpabilité ; 26,56% avec angoisse et 20,31% avec un sentiment de honte. Environ 48,44% des femmes interrogées ont affirmé vivre dans une atmosphère conjugale pesante. L'infertilité devient un enjeu sociétal car 25% des femmes sont rejetées par leurs entourages ; 23,44% reçoivent des suggestions de divorce et 21,88% sont sujettes à des moqueries.

Mots clés : vécu psychologique, infertilité féminine, couple, représentation socioculturelle, enfant.

Abstract

The article discusses the psychological dimensions and repercussions of female infertility within couples. The general objective is to study the psychological experience and socio-cultural representations of Beninese women in the face of infertility. The research is mixed and descriptive. The interview, observation and questionnaire collected information from 64 women. In view of the results, it emerges that for 34.38% of the women questioned, the child represents the happiness of the family; for 29.69%, a social value and 15.63% believe that the child improves the image of the couple. 35.94% of infertile women live with a feeling of guilt; 26.56% with anxiety and 20.31% with a feeling of shame. About 48.44% of the women questioned said they lived in a heavy conjugal atmosphere. Infertility becomes a societal issue because 25% of women are rejected by those around them; 23.44% receive suggestions for divorce and 21.88% are subject to mockery.

Keywords: psychological experience, female infertility, couple, socio-cultural representation, child.

Introduction

« Donner la vie reste un mystère, l'une des expériences les plus exaltantes de l'existence humaine » (Bafinamene Kisolokele, 1999, p. 7), le vœu de chaque couple. Dans le contexte culturel africain, l'enfant a une très grande valeur. Pour certains, il représente la réincarnation d'un ancêtre ou d'un parent décédé (Aboudou, 2006).

Par ailleurs, l'une des fonctions essentielles qui valorisent la femme et la font exister, c'est la maternité (Ahyi et Aguessy, 1980). Mais, certains couples mariés attendent involontairement plusieurs années sans voir ce rêve se réaliser ceci pour des raisons organiques et psychologiques. D'autres se retrouvent dans cette situation après avoir sillonné plusieurs cabinets médicaux. Dans tous ces cas, le spectre de l'infertilité, tel un épais nuage, vient assombrir l'horizon du couple. Cette infertilité est souvent vécue comme un drame social, entraînant des répercussions sur la vie du couple (Sow, 1992). L'infertilité menace tous les aspects de la vie du couple : elle affecte non seulement la relation entre les deux partenaires, mais aussi chacun individuellement, en affectant le sens du moi, les rêves d'avenir, les relations avec les parents, amis et collègues. Les conséquences psychologiques sont souvent ignorées et non traitées malgré que l'infertilité soit considérée comme une maladie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis novembre 2009. Ainsi, selon Valton-Jouffroy (2012), les couples qui traversent ces moments ont une vraie souffrance dans la solitude et le stress (<https://www.femininbio.com>) et ne bénéficient pas d'une assurance maladie.

Les technologies de la médecine de la reproduction restent rares, peu accessibles et coûteuses alors que la problématique du couple infertile s'y pose avec plus d'acuité (Horde, 2014). Les examens médicaux auxquels ils se soumettent pour déterminer la cause de leur infertilité, lorsqu'ils ont les moyens financiers, peuvent être exténuants et générateurs d'anxiété. La question de recherche formulée à cet effet se libelle comme suit : En quoi consiste le vécu psychologique de l'infertilité féminine au sein des couples à Cotonou ?

Cette question de recherche donne lieu à deux questions spécifiques :

- quelle est la dimension psychologique du vécu de la femme infertile ?
- comment se manifestent les répercussions de l'infertilité féminine dans la vie des couples et au sein de la société ?

Pour trouver des réponses aux questions posées, des objectifs de recherche ont été fixés.

- Objectifs de la recherche

L'objectif général est d'étudier le vécu psychologique et les représentations socioculturelles de la femme béninoise face au phénomène de l'infertilité.

Deux objectifs spécifiques se dégagent de l'objectif général. Il s'agit de :

- décrire la dimension psychologique du vécu de la femme infertile ;
- déterminer les répercussions de l'infertilité féminine dans la vie des couples et au sein de la société.

Pour mieux organiser cette recherche nous avons émis quelques hypothèses.

Les hypothèses de recherche sont constituées d'une hypothèse générale et de deux hypothèses spécifiques.

- **Hypothèses générale**

L'infertilité du couple est source de souffrance psychique chez les femmes concernées.

- **Hypothèses spécifiques**

- ✓ La dimension psychologique du vécu de la femme infertile s'explique par la perte de l'estime de soi, l'angoisse, la culpabilité, la honte, l'isolement social et les perturbations sexuelles.
- ✓ L'infertilité féminine crée une tension psychologique pouvant retentir dans la vie sociale, professionnelle et conjugale du couple.

Pour réussir le présent travail, il a été question du choix du matériel adéquat et de la méthode appropriée.

1- Matériel et méthodes

La présente étude opte pour une approche quantitative et qualitative. L'approche quantitative a été employée pour estimer l'ampleur de certains faits et variables relatifs au vécu de l'infertilité des femmes suivies à l'hôpital Saint Luc de Cotonou. Elle a servi à mesurer la quantité d'unités statistiques concernées par un certain nombre de facteurs parmi lesquels, les conflits au sein du couple, la stigmatisation, les émotions et sentiments négatifs, certaines représentations et distorsions cognitives. L'approche qualitative se traduit quant à elle par une lecture de la qualité de vie des femmes infertiles entrant dans le cadre de cette recherche. Il s'agit d'analyser d'un point de vue psychosocial et clinique, les témoignages, le vécu et les comportements des personnes ciblées. Elle a contribué en effet à expliquer et à comprendre le phénomène étudié ; à l'insérer dans un réseau des significations sociales et culturelles. Il faut noter que la présente étude s'inscrit dans une visée descriptive.

1.1- Groupe cible et échantillonnage

La recherche a porté sur un échantillon de la population cible. Cet échantillon a été obtenu grâce à des méthodes et techniques d'échantillonnage bien définies et propres à la nature de l'étude réalisée.

1.1.1- Groupe cible

Notre groupe cible est une population de 64 femmes dont 37 sont en couple, 17 sont divorcées et 10 célibataires, consultant pour désir de maternité ou pour plainte d'infertilité au service de gynécologie obstétricale au moment de l'enquête. Nous considérons comme femme infertile, toute femme qui n'avait pas conçu après 12 mois de rapports hétérosexuels réguliers et non protégés avec son partenaire. Nous avons considéré comme femmes en couple celles qui sont mariées à l'état civil et celles qui sont en union libre et qui habitent sous le même toit que leur partenaire sans acte de mariage établi à l'état civil. Les célibataires recensés étaient celles qui avaient un partenaire permanent mais qui ne vivaient pas sous le même toit que le partenaire. Les femmes divorcées sont celles qui ont déjà vécu un premier mariage et qui se sont séparées de leur partenaire à cause de l'infertilité.

1.1.2- Échantillonnage

La sélection des personnes interrogées entrant dans le cadre de cette étude a été faite grâce aux méthodes et techniques à la fois probabilistes et non probabilistes. Cet exercice a conduit à l'obtention d'un certain nombre de patientes qui sont celles disponibles pendant la période d'enquête. Le choix de ces méthodes et techniques s'explique par la nature des informations que nous souhaitions obtenir de chaque catégorie d'acteurs constituant le groupe cible.

Comme critères d'inclusion, nous avons les femmes qui ont consulté au cours de notre période d'enquête dans le cadre de notre étude et ayant rempli les critères suivants : avoir un désir de maternité ; avoir été diagnostiquée infertile par le gynécologue ; avoir au moins 18 ans ; avoir donné son consentement à la participation à l'étude.

1.1.3- Outils de recueil et de traitement des données

On décrit alors les faits, les membres des groupes familiaux concernés, les réseaux amicaux, les types de conduites adoptés. Pour ce faire, nous avons mis un accent particulier sur l'observation, l'écoute des femmes infertiles et la lecture du sens des contenus latents de leurs discours, à travers les entretiens. Un recours a été également fait au questionnaire pour le volet quantitatif.

L'outil d'analyse des données est l'analyse de discours de L. Bardin (2013). Les logiciels informatiques (Word et Excel) ont servi à faire des tableaux, des figures, des graphes.

1.2- *Considération éthique de la recherche*

Conformément au principe du secret professionnel, le respect de la personne humaine et de l'intimité familiale et individuelle a été rigoureusement observé tout au long de l'enquête. Au cours du traitement des données, l'anonymat a été strictement respecté. Nous avons obtenu le consentement des femmes infertiles à partir du moment où nous leur avons garanti la confidentialité et l'anonymat des données. Nous n'avons pas pu bénéficier de la collaboration de toutes les femmes infertiles enquêtées sur le parcours.

Après avoir balisé le terrain méthodologique, cap est mis sur la section suivante.

2. Résultats et analyse

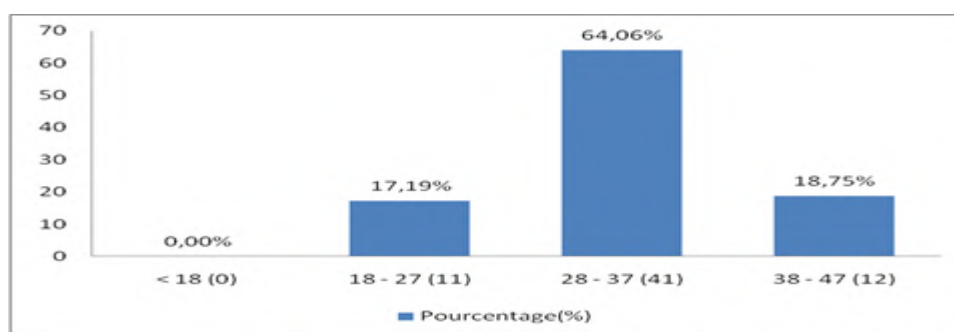
Cette section présente les résultats issus des données et leur analyse. Les résultats sont présentés, pour la plupart, en pourcentage ; l'effectif est marqué entre parenthèses à côté des séries sur certaines figures.

2.1- *Caractéristiques sociodémographiques et culturelles des enquêtées*

✓ Age des femmes enquêtées

Les détails des tranches d'âge des enquêtées sont mentionnés sur la figure 1.

Figure n°1 : Répartition des enquêtées selon la tranche d'âge



Source: Données de terrain, 2017.

L'âge moyen des femmes infertiles est de 32,97 ans soit environ 33 ans avec une prédominance dans le groupe d'âge de 28 à 37 ans (64,06%). En effet, l'âge moyen des femmes à la première naissance est en augmentation. Ceci s'explique par des facteurs socioprofessionnels, l'accès des femmes à un niveau d'études supérieur, majoré par le désir des couples à accéder à un certain confort matériel avant le premier enfant. L'âge est un

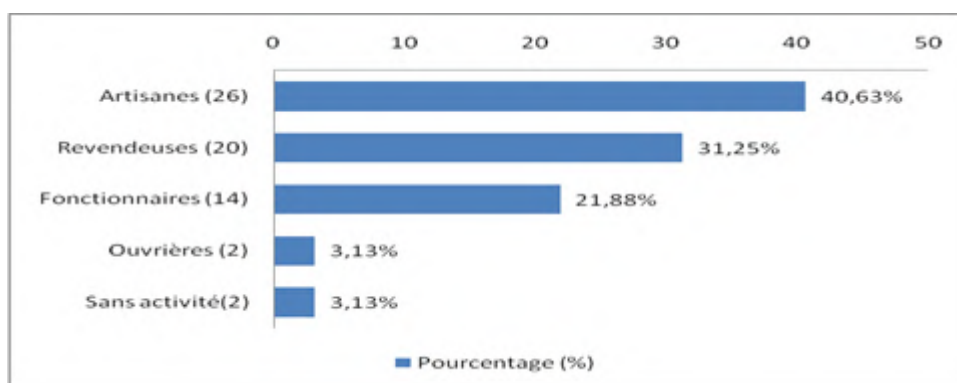
facteur reconnu qui influence fortement les chances pronostiques d'obtention d'une grossesse et par conséquent le vécu de la femme infertile.

A ce propos trois des femmes interrogées affirment presque la même chose. Voici l'une des affirmations : « *Quand on arrive à 35 ans, je pense que l'on n'est pas dans la même perspective et qu'on n'a pas les mêmes échéances que lorsqu'on a 23 ans* ». [Extrait d'entretien avec M^{me} M.A, 35 ans, ingénieur en informatique].

✓ Profession des femmes interrogées

La profession des interrogées est variée comme l'indique la figure 2.

Figure n°2 : Répartition des enquêtées selon leur profession



Source : Données de terrain, 2017.

Sur le plan professionnel, la population d'étude regroupe 40,63% de femmes ayant appris et exerçant un métier artisanal (couture, coiffure, tisserande), environ 31,25% sont revendeuses alors que 21,88% sont des fonctionnaires. Deux (02) des femmes interrogées soit 3,13% font un travail manuel moyennant un salaire et 3,13% sont sans activité. Ces résultats nous ont permis de nous faire une idée subjective du revenu des enquêtées. La plupart de ces femmes n'ont pas les moyens de faire recours à une assistance médicale pour la procréation. Les examens gynécologiques et analyses de bases auxquels elles ont accès sont les tests inflammatoires, l'échographie, le frottis vaginal et les dosages hormonaux. De plus ces femmes, salariées ou non, se retrouvent seules au cœur d'une imbrication de rapports de pouvoir, face au corps médical et face à leur employeur ou à leur activité professionnelle comme le dit l'une de nos interrogées.

Mathilde, 32 ans, cadre supérieure dans une banque d'investissement dit à ce propos :

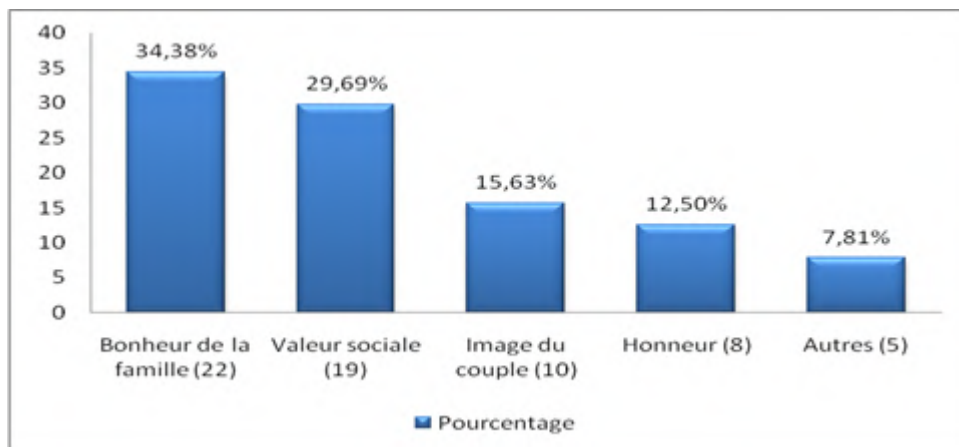
« Déjà, avoir des rendez-vous tous les deux jours à l'hôpital à 7 heures du matin, ça fait se lever très tôt. Expliquer aux gens : « désolée, je vais arriver tard », « désolée, j'en ai pour une minute, je reviens », c'est dur. [...] Pour eux, je ne m'implique pas, ça veut dire que je n'en ai rien à faire ».

2.2- Vécu psychologique de l'infertilité

✓ Valeurs de l'enfant pour le couple

La figure 3 en donne les valeurs de l'enfant pour le couple.

Figure 3 : Répartition des interrogées selon ce que représente pour elles l'enfant.



Source : Données de terrain, 2017.

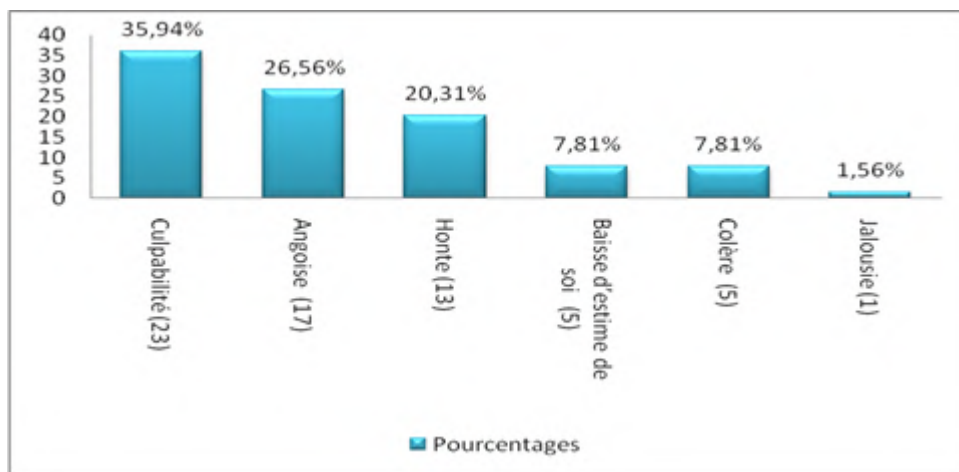
Le résultat relatif à la valeur de l'enfant pour les femmes enquêtées montre que pour 34,38% de ces femmes, l'enfant représente le bonheur de la famille ; pour 29,69% il a une valeur sociale et 15,63% estiment que l'enfant redore l'image du couple. Environ 12,50% des femmes considèrent l'enfant comme l'honneur de la famille. Ce résultat révèle qu'en Afrique, l'enfant est le but de tout mariage ; que la procréation est l'une des raisons voire la raison essentielle qui incite au mariage. L'on se marie pour avoir une descendance, perpétuer sa lignée et pour accéder à une pleine maturité comme en ont témoigné certaines des femmes enquêtées : « Un enfant est source de bonheur pour ses parents. L'enfant est un don de Dieu qui donne plus de sens à un mariage » [Extrait d'entretien avec Claudine, 40 ans, ménagère].

« Un enfant apporte le bien être dans le couple. L'intérêt d'avoir un enfant se situe dans la joie et l'animation qu'il procure au foyer. Il constitue un gage de sécurité pour l'entretien des parents quand ils auront atteint un âge avancé. Un enfant permet d'accroître le prestige et le respect d'une femme dans sa belle-famille. Avoir un enfant permet à un homme d'assurer la pérennisation du nom de famille. Un mariage sans enfant n'a pas réellement un sens car l'objectif recherché est la procréation » [Extrait d'entretien avec M^{me} M.A, 39 ans, revendeuse].

✓ Vécu personnel de l'infertilité

Les femmes interrogées ont eu plusieurs sentiments depuis le diagnostic de leur infertilité comme en fait état (figure 4).

Figure 4 : Répartition des enquêtées selon le vécu personnel de l'infertilité



Source : Données de terrain 2017

Nous avons constaté que 35,94% des femmes interrogées soit (23/64) vivent avec un sentiment de culpabilité ; 26,56% avec angoisse et 20,31% avec un sentiment de honte. 7,81% ont une baisse d'estime ; même pourcentage aussi pour les femmes qui manifestent le sentiment de colère. Mais 1,56% ont affirmé ressentir de la jalousie.

Ce résultat révèle que les impacts de l'infertilité dans la vie des femmes sont multiples et varient d'une femme à une autre. L'infertilité crée, chez ces femmes, une tension psychologique pouvant retentir dans leur vie sociale, professionnelle et conjugale. Elle crée pour de nombreux couples une situation anxiogène et occasionne une perte de l'estime de soi, une frustration, de la honte et la culpabilité, parfois la jalousie et de la colère pour elles-mêmes (les femmes) ou pour leur partenaire.

« Je suis constamment stressée et j'ai des difficultés d'endormissement » [Extrait d'entretien avec Claudine, 40 ans, revendeuse].

Dame Pauline, femme au foyer s'exprime en ces termes :

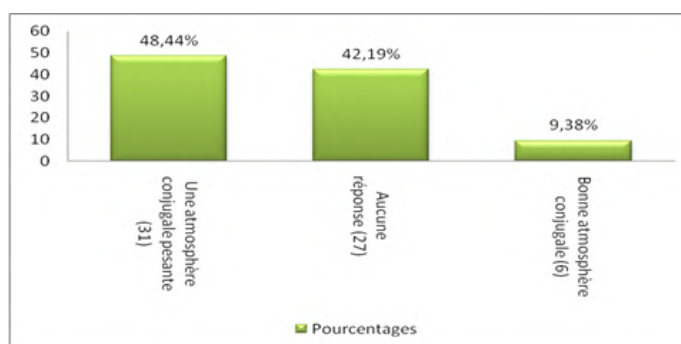
« Je suis désespérée, je me sens seule, dégoûtée par la vie parfois et gênée quand je suis avec mes copines. J'ai limité mes fréquentations et je me rends moins aux cérémonies familiales.

Depuis plusieurs mois je trouve difficilement le sommeil et je suis très pensive la nuit »
[Extrait d'entretien avec Pauline, 45 ans, femme au foyer].

✓ Répercussion de l'infertilité dans la vie de couple

Pour la population de femmes interrogées, les différentes réactions de leur entourage ont été répertoriées et présentées par la figure 5.

Figure 5 : Répartition des interrogées selon la répercussion de l'infertilité



Source : Données de terrain, 2017.

Environ 48,44% des femmes interrogées ont affirmé vivre dans une atmosphère conjugale pesante contre 9,38% qui ont dit que leur infertilité n'a pas affecté l'atmosphère conjugale. Mais 27 des femmes enquêtées, soit 42,19% ont choisi ne pas se prononcer sur la question. Cette attitude pourrait s'expliquer par la culture béninoise qui juge qu'une femme ne doit pas étaler toutes ses difficultés conjugales au regard d'autrui. Elle pourrait aussi s'expliquer par le caractère très sensible du sujet mais à défaut d'avoir leurs dires, elles nous parlent à travers leurs émotions quand nous les abordons. Dans tous les cas, ce résultat révèle l'ampleur des conséquences de l'infertilité sur le vécu de ces femmes au sein de leur couple. Le manque d'enfant fragilise les liens du couple au point de créer une situation de malaise entre les conjoints.

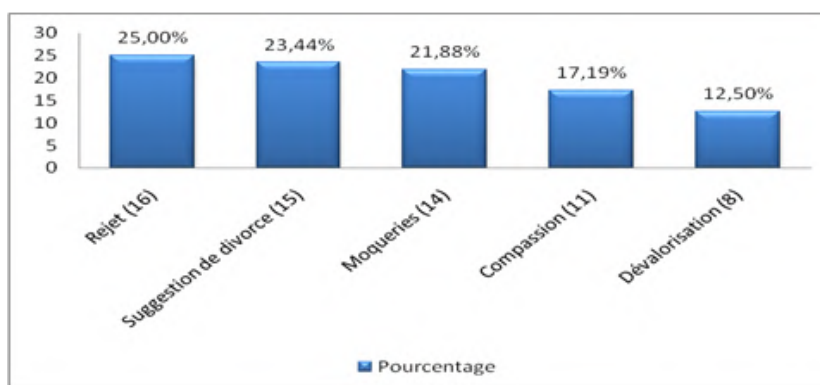
« Je souffre du comportement de mon mari. Il ne réagit pas quand ses sœurs me manquent de respect et je pense qu'il les encourage à le faire car il n'a jamais cherché à me protéger contre elles. De plus je suis convaincue que mon mari a des relations extraconjugales avec une de nos voisines. Il rentre tard le soir depuis quelques temps ce qui est contraire à ses habitudes. Le pire est que tout le quartier est au courant de cette relation et on m'en parle parfois ouvertement. Je suis persuadée que mon mari n'aurait pas eu un tel comportement si j'avais un ou des enfants dans notre foyer ». [Extrait d'entretien avec Mme E, 40 ans, revendeuse].

Il existe donc un isolement des femmes infertiles dans leur couple car elles sont souvent seules face à leur belle-famille et supportent toutes les critiques, les remontrances, les sous-entendus qui leurs sont adressés.

✓ Retentissement de l'infertilité sur la sexualité du couple

Les femmes enquêtées sont sujettes à diverses situations de la part de leur entourage comme l'indique la figure 6.

Figure 6 : Répartition des interrogées selon les réactions de l'entourage



Source : Données de terrain, 2017.

Environ 25% des femmes sont rejetées par leurs entoursages ; 23,44% reçoivent des suggestions de divorce et 21,88% sont sujettes à des moqueries.

Ces résultats révèlent que les femmes infertiles sont très influencées par leur entourage. Cette influence peut prendre diverses formes : elle est soit une stigmatisation de la femme, soit une immersion de l'entourage dans l'intimité du couple. C'est le cas de Mme N. qui a affirmé qu'elle vit « *une pression sociale qui vient surtout de ses parents et de ses connaissances qui ne se lassent pas de lui demander si elle suit un traitement* ».

C'est aussi le cas de Madame G. qui a dit que les gens lui donnent des conseils : « *allez voir tel marabout, il peut vous aider ; il peut le faire !* ».

Madame F. a dit : « *L'entourage veut venir dans l'intimité du couple. Ils te traumatisent ; si tu ne fais pas attention, tu peux péter les plombs !* ».

En plus des pressions familiales et sociales, les femmes infertiles sont confrontées à des représentations populaires qui menacent leurs identités.

3. Discussions de la recherche

La dite section aborde les discussions afin d'affirmer ou d'infirmer les résultats obtenus confrontés aux hypothèses posées et aux auteurs ayant leur opinion sur le sujet.

Les discussions s'articulent autour des caractéristiques sociodémographiques et de l'aspect psychologique du vécu de la femme infertile, y compris également les retentissements de l'infertilité dans la vie du couple et au sein de la société.

3.1- Caractéristiques sociodémographiques

L'étude a montré que l'âge moyen des femmes infertiles, au Bénin, est de 33 ans avec une prédominance de ces femmes dans la tranche d'âge de 28 à 37 ans (64%). Ce résultat se rapproche de la série de Fatemeh et *al.* (2004) qui était de 28 ans. Quoique divergents de ceux de Agoda Koussema et *al.* (2011) qui avaient trouvé comme tranche d'âge la plus représentée, celle allant de 25 à 34 ans à Lomé. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que l'âge de la première grossesse est de plus en plus tardif et estimé à 30 ans ; de même par la nette augmentation dans notre environnement du niveau de scolarisation pour la fille et qui fait que les femmes commencent la maternité un peu plus tard (Régnier-Loilier et *al.* 2011). De nombreuses études sur la fertilité ont montré que les femmes jeunes ont un meilleur taux de fécondité et donc conçoivent plus rapidement que les femmes plus âgées. Ainsi la fécondabilité d'une femme de 25 ans est de 25%, mais elle n'est plus que de 12 % à 35 ans, et de 6 % à 42 ans (Rémy, 2012). Pal (2003) a fait remarquer que le taux de fertilité diminue naturellement avec l'âge. Ford (1996) a expliqué cette prédominance de femmes infertiles dans la tranche d'âge de 28 à 37 ans par la brusque diminution du taux de fertilité au-delà de 30 ans jusqu'à 40 ans. Après l'âge de 37 ans, le taux de fertilité baisse de manière notable jusqu'à 6% à 40 ans (Schwartz, 1981) et même si elles ont les règles, les ovules de ces femmes ne sont plus fécondables. L'influence de l'âge des femmes interrogées sur leur vécu est très net, avec d'autant plus d'appréhensions et d'inquiétudes quant à la réussite des traitements médicaux suivis et au déroulement de la grossesse que l'âge augmente.

Selon Van Rooij et *al.* (2004), la décision de recourir à l'assistance médicale à la procréation varie selon les couples. En effet, certains couples ne tiennent toujours pas compte des préceptes religieux avant de s'engager dans une tentative d'assistance médicale à la procréation (Brochard, 2014). Ils estiment que c'est Dieu qui a donné l'intelligence pour pouvoir développer les nouvelles technologies de la reproduction. D'autres, par contre préfèrent suivre des traitements plutôt que de recourir à ces techniques car pour eux « cela n'est pas naturel » (Brochard, 2014).

Le fort taux de femmes vivant en couples observé soit 57,81% contre 26,56% de femmes divorcées et 15,63% de célibataires est révélateur de la pression que subissent ces dernières au sein de leur couple et surtout dans la société. Ces résultats se rapprochent de ceux trouvés par Nana et *al.* (2011) qui avaient trouvé au cours d'une étude réalisée au Cameroun que les

concubins et les monogames étaient les plus représentés respectivement 29 (47,5%) et 18 (29,5%). Papreen et *al.* (2002) ont également retrouvé l'instabilité conjugale comme conséquence de l'infertilité dans diverses régions de l'Afrique et de l'Asie.

3.2- *Aspects psychologiques du vécu de la femme infertile et retentissement de l'infertilité dans la vie du couple et au sein de la société*

✓ Répercussions psychologiques du vécu de la femme infertile

Notre étude a recensé 35,94% (23/64) des femmes enquêtées éprouvent de la culpabilité depuis le diagnostic de leur infertilité. Ceci s'expliquerait par le fait que plusieurs d'entre nos enquêtées associaient leur infertilité à des antécédents d'avortements. Eldmann et *al.* (1985) attestent que la culpabilité est associée à l'infertilité. 20,31% (13/64) de nos enquêtées éprouvent un sentiment de honte. Ceci confirme le fait selon lequel dans notre société, la femme qui n'a pas d'enfants se sent moins valorisée, elle développe un complexe d'infériorité et le sentiment de honte s'en suit. D'autres émotions telles que l'angoisse (26,56%), la baisse de l'estime de soi (7,81%), la jalousie (1,56%) et la colère (7,81%) ont été également recensées sur le plan du vécu individuel. Ces résultats sont en accord avec la configuration précise associée aux répercussions psychologiques négatives de l'infertilité.

✓ Retentissements de l'infertilité dans la vie du couple et au sein de la société

L'infertilité constitue un traumatisme voire un drame pour les couples. Elle occasionne des retentissements à différents niveaux de leur vie : familial, conjugal, professionnel, relationnel. Ce résultat corrobore ceux de Goëb et *al.*, (2006) et Smorti (2013) qui pensent que l'infertilité et sa prise en charge représentent une véritable épreuve, non seulement sur le plan individuel mais aussi au sein du couple et de son fonctionnement. Elles étaient 48,44%, les patientes dont les disputes avec le partenaire avaient augmentées. Elles ont affirmé qu'au fil des années l'atmosphère conjugale est devenue très pesante et que les sentiments de colère envers le conjoint sont très fréquents. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la chute de l'image de soi, l'accroissement du stress et de l'anxiété font naître chez la femme infertile la peur de perdre son partenaire à cause de son infertilité.

Conclusion

Cette étude a tenté de montrer les aspects psychologiques du vécu de la femme infertile, les retentissements du problème de l'infertilité dans la vie de la femme, de son couple et au sein de la société. Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs qui nous ont permis de retrouver certaines caractéristiques communes par rapport au vécu de l'infertilité et d'aboutir aux conclusions suivantes : les problèmes d'infertilité sont vécus par les femmes comme une véritable catastrophe. Les épouses sont les premières à s'inquiéter. L'infertilité est source de conflits conjugaux voire de divorce. De plus les femmes expriment mieux leur ressenti et semblent plus affectées que les maris qui ne se sentent pas directement concernés par le problème avec un refus pour certains de participer aux investigations. La douleur morale, la dévalorisation, le désinvestissement de certains pôles d'intérêt, le surinvestissement de l'activité professionnelle, l'isolement social, les perturbations sexuelles sont des signes qui sont fréquemment retrouvés ; L'ensemble de ces constatations amène à un certain nombre de réflexion. En Afrique, le mariage est synonyme de désir d'enfant. La procréation est l'une des raisons voire la raison essentielle qui incite au mariage. L'on se marie pour avoir une descendance, perpétuer sa lignée. Faire preuve d'être un homme ou d'être une femme fertile constitue dans certaines sociétés une condition essentielle pour accéder à une pleine maturité. Ainsi, l'infertilité du couple est difficilement vécue par les personnes qui en sont victimes. En Afrique elle n'est pas seulement un problème du couple, mais un problème de famille difficilement tolérée par la société. Les hommes ou les femmes qui en sont victimes sont soumis à une forte pression sociale après une année de mariage. Les conséquences de l'infertilité dans la vie des sujets sont multiples et varient d'un individu à un autre. Elle crée une tension psychologique pouvant retentir dans leur vie sociale, professionnelle et conjugale. L'infertilité crée pour de nombreux couples une situation anxiogène. Elle occasionne aussi une perte de l'estime de soi, une frustration, de la colère pour soi-même ou pour le conjoint. Les consultations ne doivent pas être mécaniques s'accordant simplement à rechercher une probable cause organique ou à prescrire des médicaments. Le volet psychologique doit être pris en compte. Qu'en ait-il du vécu psychologique de l'homme infertile ?

Références bibliographiques

- 1- Aboudou, J. (2006). *Infertilité dans le couple : Aspects socioculturels, psychologiques et économiques*. Thèse de médecine. Cotonou, N°1243.
- 2- Agoda-Koussema, L.K., Adjenou, K., Sonhaye, L., Anoukoum, T., N'timon B., Tchaou, M. (2011). « Apport de l'hystérosalpingographie (HSG) et de l'échographie pelvienne sus-pubienne dans le bilan d'infertilité chez la femme à Lomé », Dans *Journal Africain d'Imagerie Médicale*, 3(7) : 61-68.
- 3- Ahyi, R.G. et Aguessy, B. (1980). « Environnement et grossesse ». *Congrès de l'Association Scientifique de l'Ouest. Afrique-ASOA-WASA-ILE-IFE 1-4*
- 4- Bafinamene Kisolokele, C. (1999). *La stérilité du couple : Approche théologique et pastorale en milieu ecclésial négro-africain*. Mémoire de Maîtrise en Théologie. Faculté de théologie évangélique de Bangui.
- 5- Brochard, M. (2014). *Normes reproductives, infertilité et nouvelles technologies de reproduction au Sénégal*. Thèse de Doctorat. CEPED-UMR_D. Institut de Recherche pour le Développement, Université Paris Descartes-Paris 5.
- 6- Eldmann, R. G. et Connolly, K. J. (1985). « Psychological consequences of infertility », *Brit J Med psychol*, 59 pp. 202–219.
- 7- Fatemeh, R., Malek, M., Nasrin, A., Farid, Z., Navid, K., Mamak, S. et al. (2004). “A survey of relationship between anxiety, depression and duration of infertility”, *BMC Women's Health*, 4 (2004), 9.
- 8- Ford, D. et al. (1996). “Health Rep” *Cumulated Index Medicus*; 8(3), University of Illinois Library At Urbana-Champaign, 39-46.
- 9- Goeb, J.L. et al. (2006). « Vécus psychologiques des démarches d'assistance médicale à la procréation ». *Annales Médico Psychologiques, revue psychiatrique*, 164(9), 781–788.
- 10- Horde, P. (2014). *Infertilité psychologique*.
- 11- Nana, P. (2011). *Aspects Psycho-Sociaux chez Patients Infertiles à la Maternité Principale de l'Hôpital Central de Yaoundé, Cameroun*. Yaoundé.
- 12- Pal, L. et Santoro, N. (2003) “Endocrinol Metab Clin” *North Am*, 32(3) : 669-88
- 13- Papreen, N., Okonofua, J., Dyer, S., Abrahams, N. et Hoffman, M. (2002) “Men leave me as I cannot have children : women's experiences with involuntary childlessness”, *Hum Reprod*, 17/2002, pages 1663 à 1668.
- 14- Remy, S. (2012). « La fertilité des couples en France ». *BEH* n°7-8-9/2012, pp. 87-91.
- 15- Smorti, M., et Smorti, A. (2013). “Medical successes and couples psychological problems in assisted reproduction treatment: a narrative based medicine approach”, *The Journal of Maternal-Fetal & Neonatal Medicine*, 26(2), pp. 169–172.
- 16- Sow, F. (1992). *Un drame social*. Sénégal, Dakar.
- 17- Valton-Jouffroy, M. (2012). « Couple : Comment vivre l'infertilité », en ligne <https://www.femininbio.com> consulté le 17 mai 2020.
- 18- Van Rooij, F. B., Van Balen, F. et Hermanns, J. M. A. (2004) “A review of Islamic Middle Eastern migrants: traditional and religious cultural beliefs about procreation in the context of infertility treatment”, *Journal of Reproductive and Infant Psychology*, 22 (4), 321-331.

VULNERABILITE DES MOYENS DE SUBSISTANCE DES MENAGES AGRICOLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE: CAS DE BOUKOMBE ET DE KEROU AU BENIN

Dimon E. YAÏ¹, Baï J.GLIDJA², Gratien BONI³, Esobiyu, K.K. TCHALA⁴, Gauthier BIAOU⁵,

¹Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales (LARDES),
Parakou, Bénin, yaiemanuel2@gmail.com

²Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université dd'Abomey-Calavi, Laboratoire de Recherche en
Gouvernance des Organisations (LaRGO), judithglid@yahoo.fr

³Centre Interfacultaire de Formation et de Recherche en Environnement pour le Développement Durable
(CIFRED), bonigras@yahoo.fr

⁴Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Lomé, Centre de Recherche et de
Formation en Economie et Gestion (CEFREG), essobiyu2007@gmail.com

⁵Rectorat, Université Nationale d'Agriculture, Abomey-Calavi, Bénin, gbiaou@yahoo.fr

(*) Auteur correspondant : yaiemanuel2@gmail.com

Résumé

Cette étude permet d'analyser la vulnérabilité des moyens de subsistance des ménages agricoles au changement climatique des communes de Boukoumbé et de Kérou. Portée sur un échantillon de 240 ménages des deux communes, cette étude a permis de faire une analyse comparée de la vulnérabilité que subissent des ménages agricoles des communes de Boukoumbé et de Kérou. La méthode de normalisation a été utilisée pour calculer le niveau d'indice relatif à chaque sous composante. La base théorique de cette étude est l'approche de capacité appliquée aux moyens de subsistance durable. Il ressort de nos résultats que la commune de Boukoumbé est plus vulnérable aux conditions de vie, soit 0,381 contre 0,373. Elle est également plus vulnérable aux effets du changement climatique sur les conditions de vie, soit 0,028 contre 0,025.

Mots clés: *Changement climatique, conditions de vie, effet, ménage agricole*

Abstract

This study makes it possible to analyze the vulnerability to livelihoods on climate change in the district of Boukombe and Kérou. Based on a sample of 240 households in the two district, this study made it possible to make a comparative analysis of the deprivations suffered by agricultural households in the district of Boukombe and Kérou. The normalization method was used to calculate the index level for each subcomponent. The theoretical basis of this study is the capability approach applied to sustainable livelihoods. Our results show that the district of Boukombe is more vulnerable to livelihoods, 0.381 against 0.373. It is also more vulnerable to the impacts of climate change on livelihoods, 0.028 against 0.025.

Keywords: *Climate change, effect, household, livelihoods.*

Introduction

Au Bénin, la filière coton constitue la principale source de croissance de l'économie nationale. Elle représente 13 % à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB), 80% des recettes d'exportations officielles, 45% des rentrées fiscales et 60% du tissu industriel. Elle occupe plus de 14 000 producteurs de coton, une source de revenus monétaires pour plus de trois (03) millions de personnes chaque année selon les statistiques de l'Agence Interprofessionnelle de Coton (AIC, 2019, p: 2). Paradoxalement, la pauvreté et l'insécurité alimentaire ont plus touché les ménages agricoles malgré qu'ils encaissent totalement le fruit

de leurs efforts qu'est le revenu après la commercialisation du produit (L. Roudart, 2007, p : 2 ; A. Floquet, 2008, p: 11).

Face à ce constat, le gouvernement béninois a, dans le Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (DSCR, 2011-2015; p: 47), opté pour une agriculture diversifiée et valorisée par la promotion de nouvelles filières. Ces stratégies de diversification ne sont pas non plus sans risque, soit que le maïs lui-même subisse des variations d'offre et de prix, soit que les producteurs détournent trop d'intrants coton sur le maïs, au point où la recette du coton ne suffit plus à rembourser le crédit contracté.

Bien que des projets interviennent dans ses communes depuis les années 1980, le taux de pauvreté et d'insécurité alimentaire reste loin celui idéal théorique pour atteindre les objectifs de développement durable. Dans le département de l'Atacora 8 ménages sur 10 souffrent d'insécurité alimentaire et au moins 70 % des ménages vivent dans l'extrême pauvreté selon les statistiques de l'Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE, 2016, P: 25).

Les zones cotonnières sont composées principalement du centre, du nord et quelques communes au sud du Bénin. Le centre du pays est plus humide recevant environ 1000 à 1200 mm d'eau par an. Il est plus peuplé et l'agriculture y est bien diversifiée avec des cultures telles que le maïs, le manioc, le niébé, l'arachide et le coton. Le nord est semi-aride avec une seule saison de pluie allant du mois de mai au mois de septembre, et une pluviométrie d'environ 800 à 1000 mm d'eau par an. L'économie rurale y est basée sur le maïs, le sorgho, le mil, l'igname, le coton et l'élevage.

En outre, M. Boko *et al.* (2012, p. 17) ont prédit que les acteurs du secteur agricole seront les plus vulnérables au changement climatique. La plupart des travaux conduits sur la vulnérabilité au changement climatique sont analysés en termes de perception, de stratégie d'adaptation et d'estimation monétaire des coûts d'appropriation des nouvelles pratiques agricoles par les producteurs (R. N. Yegbemey *et al.* 2014, p: 1; Y. Y. Soglo *et al.* 2018, p: 2). Ses travaux ne se sont pas intéressés à la vulnérabilité aux conditions de vie du ménage agricole face aux effets du changement climatique. C'est cette insuffisance que ce papier vise à combler en testant l'hypothèse selon laquelle la commune de Boukoumbé est plus vulnérable aux effets du changement climatique que celle de Kérou.

1. Cadre analytique des conditions de vie durable

Les conditions de vie durables ont été mis en exergue dans les années 80 en tant que concept de réponse à l'insatisfaction grandissante à l'égard des théories de développement (C. Ashley et D. Carney, 1999, p : 4 ; L. Krantz, 2001, p: 8). Ce constat a été favorisé par un consensus pour passer des politiques de réajustement macroéconomique, en prenant en compte des facteurs et processus qui limitent ou améliorent la capacité du ménage à gagner sa vie (R. Chambers, 1988, p: 2; C. Donohue et E. Biggs, 2015, p: 3). Cela implique le changement du paradigme de concept de pauvreté, au concept de « conditions de vie durable » (L. Krantz, 2001, p : 8 ; ODD, 2015). Cette avancée conceptuelle, a englobé une approche inclusive de la prise de décision formulée à partir de l'idée que la pauvreté ne consiste pas simplement en un faible niveau de revenu mais représente une multitude dimensions complexes et floues (S. Chen et M. Ravallion, 2013, p: 25 ; F. A. Aminou, 2014, p : 1 ; G. Betti *et al.* 2015, p: 1).

Les conditions de vie durable constituent un concept, visant à améliorer notre compréhension des conditions de vie du ménage agricole (M. Casini *et al.* 2019, p: 5). Le cadre est composé des actifs (fig. 1), regroupés en sept grands types de capital. Le contexte de vulnérabilité peut être compris comme les influences externes sur les moyens de subsistance qui affectent la base des actifs du ménage agricole (GIZ, 2017, p: 20) qui sont : i) des chocs, tels qu'une inondation ou un décès dans la famille ; ii) les tendances, telles que la pression démographique, la déforestation ; et iii) la saisonnalité. La capacité d'un individu a gagné sa vie dépend de la diversité, de la quantité et de l'équilibre des moyens de subsistance qu'un

ménage agricole peut accumuler (P. Berti, 2015, p: 1) et utiliser pour mettre en œuvre diverses stratégies de subsistance (J. Farrington *et al.* 1999, p: 4 ; GIZ, 2017, p: 31).

Le cadre de vie durable examine également la manière dont les moyens de subsistance interagissent dans un système rétroactif (figure 1), avec les structures de transformations plus vastes, tels que l'influence des politiques du gouvernement ou des organisations à base communautaire. Les processus font références aux valeurs quotidiennes, dictées par les normes sociales et les coutumes (C. Donohue et E. Biggs, 2015, p: 3). Les stratégies de moyens de subsistance font référence à la combinaison d'activités que les individus entreprennent en fonction de leurs avoirs disponibles (I. Scoones, 2009, p: 8), en partant du principe que les individus adoptent les stratégies qui préservent et améliorent au mieux leurs actifs (O. Erenstein *et al.* 2007, p:5). Les stratégies et décisions de subsistance sont également motivées par une variété d'objectifs individuels, domestiques et communautaires, et aussi des objectifs sociaux qui emportent souvent sur les facteurs matériels (A. Bebbington, 1999, p: 9 ; E. R. Carr, 2013, p: 5 ; 2014, p: 4 ; B. King, 2011, p: 13). Cela est réalisé par la diversification des activités des ménages et des capacités de soutien social, et implique souvent de réduire leur dépendance aux actifs de capital naturel (S. Batterbury, 2001, p: 17).

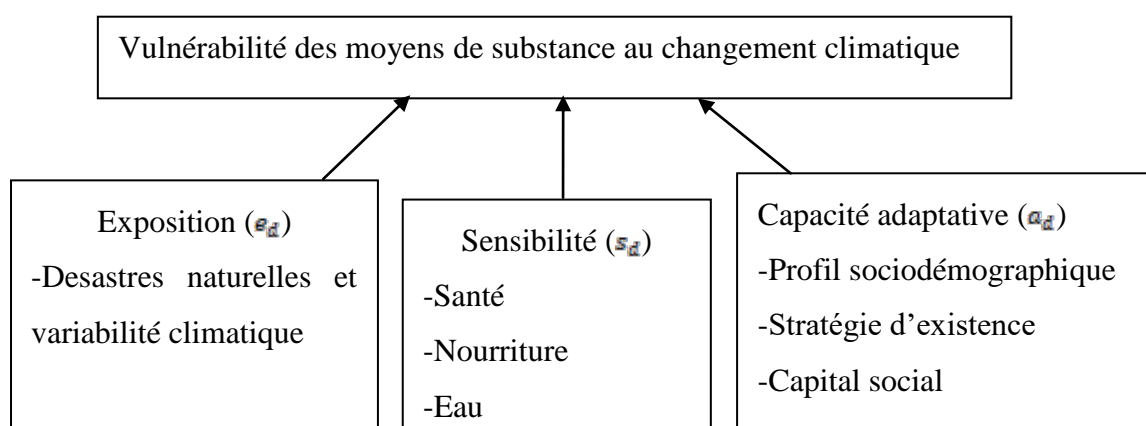


Figure 1: Cadre analytique de conditions de vie durable

2. Méthode d'analyse de l'étude

2.1. Site de l'étude

L'étude s'est déroulée dans les communes de Boukoubé et Kérou, situées dans le département de l'Atacora au Nord-Ouest du Bénin. Le département s'étend sur une superficie de 20 499 km² (INSAE, 2013, p: 17). Le choix de ces communes se justifie par le fait qu'elles sont les communes les plus touchées par la pauvreté multidimensionnelle, avec le taux de 70,8% à Boukoubé et de 70,4% à Kérou ; les taux un peu au dessus de la moyenne de 50% du département et largement au dessus de la moyenne nationale estimée à 40% (INSAE, 2016, p: 25). Le taux de l'insécurité alimentaire reste supérieur à 74,8 % dans chacune des communes et ce taux est au dessus de la moyenne estimée à 35%.

Située au Nord-Ouest du département de l'Atacora, la commune de Boukoubé est localisée entre 10° et 10°40' de la latitude Nord et 0°74' et 1°30' de la longitude Est et elle couvre une superficie de 1 036 Km² dont 342 km² sont cultivables, soit environ 33 %. Elle est limitée au Nord-Est par la commune de Tanguéta, au Nord-Ouest par celle de Cobyly, au Sud par la commune de Natitingou, à l'Est par la commune de Toucountouna et à l'Ouest par la République du Togo.

La commune de Boukoubé est caractérisée par une saison pluvieuse d'avril à octobre, d'une saison sèche allant de novembre à mars et est sous un climat de type soudano guinéen. La pluviosité moyenne est 1 100 mm et de précipitations irrégulièrement réparties tout au long de la saison pluvieuse, ce qui constitue une entrave pour le développement de l'agriculture. Le réseau hydrolique est composé de deux fleuves et vingt-deux sources et la commune compte une population de 82 450 habitants.

Située au Nord-Est du département de l'Atacora, la commune de Kérou est limitée au nord par la République du Burkina Faso, à l'Est par les communes de Banikoara et de Gogounou dans le département de l'Alibori, au Sud-Est par la commune de Sinendé dans le département de l'Alibori et au Sud par la commune de Péhunco (INSAE, 2016, p: 25). A l'Ouest, elle fait frontière avec la commune de Kouandé et au Nord-Ouest elle est limitée par la commune de Tanguiéta. La commune de Kérou est irriguée par deux rivières permanentes, le Mékrou et la Pendjari, avec de nombreux affluents. A l'Est les affluents de l'Alibori irriguent la commune (INSAE, 2013, : 15). La commune compte une population de 89 265 habitants distribués dans quatre arrondissements (Kérou centre, Brignamaro, Firou et Koabagou), 28 villages/quartiers de ville.

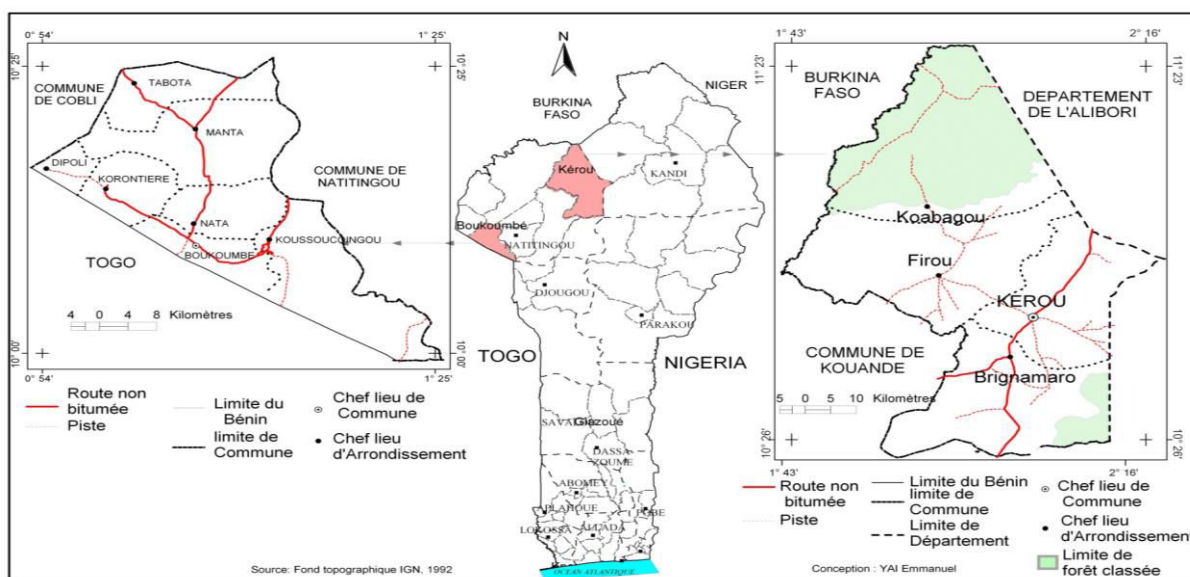


Figure 2: Carte de géolocalisation des ménages enquêtés
Source: Réalisé par les auteurs, 2018.

2.2. Méthode d'analyse de la vulnérabilité aux conditions de vie des ménages agricoles

La technique d'échantillonnage par choix raisonné a été adoptée à l'aide d'un quota de 120 ménages par commune, soit un total de 240 ménages. Elle est couplée à la technique de grappes à partir du nombre de ménages agricoles par arrondissement; les villages ont été sélectionnés au hasard selon la probabilité proportionnelle à la taille. Les ménages enquêtés sont choisis au hasard dans chacun des 28 villages visités.

Dans chaque village, le nombre de ménages a été proportionnellement réparti selon le nombre et la taille des hameaux (tableau 1). Dans chaque hameau, des concessions ayant au moins un responsable d'une unité de production comme chef de ménage ont été choisies selon la méthode de marche aléatoire. En outre, les points focaux de la mairie, de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) et de la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) ont été associés, pour avoir les informations précises sur la situation de la production agricole dans les différents villages sélectionnés. La collecte de données a été faite à l'aide d'une fiche monographique et d'un questionnaire modulaire.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par arrondissement

Communes	Arrondissement	Ménage agricole	Ménage enquêté	RUP village	Grappe
Kérou	Kérou	4 071	58	10	6
	Brignamaro	2 238	30	10	3
	Firou	1 739	16	10	2
	Koabagou	508	16	10	2
	Total	8 556	120	-	13

Communes	Arrondissement	Ménage agricole	Ménage enquêté	RUP village	Grappe
Boukoubé	Boukoubé	2 599	25	10	3
	Tabota	1 887	16	10	2
	Manta	1 836	16	10	2
	Dipoli	942	16	10	2
	Natta	1 547	16	10	2
	Korontière	946	16	10	2
	Koussoucoïngou	433	15	10	2
	Total	10 190	120	-	15
Total			240		28

Source : Réalisé par les auteurs à partir des statistiques de INSAE/RGPH4 (INSAE, 2016)

L'indice de la vulnérabilité du ménage agricole aux moyens d'existence a sept composantes principales : i) le profil sociodémographique ; ii) le capital social ; iii) la santé du ménage ; iv) la nourriture ; vi) moyens d'existence et vii) ; l'eau et les catastrophes naturelle et variabilité climatique. Chaque composante est composée des indicateurs ou sous composante (voir tableau 2 et tableau 3). L'indice de vulnérabilité aux conditions de vie est basé sur l'approche de capabilité de Sen, développé par C. Sullivan (2002, p. 9); puis approfondi M. Hahn *et al.* (2009, p.4), P. Etwire *et al.* (2013, p.3) et D. T. Adu *et al.* (2018, p.4). En effet, les moyens d'existence relèvent de plusieurs dimensions dont l'approche monétaire ne permet pas d'appréhender toutes leurs facettes. Ainsi, A. Sen (2003, p.3) démontre que les phénomènes complexes telles la pauvreté, les conditions de vie doivent être analysées selon les dotations initiales ou capacités dont l'approche monétaire à elle seule reste marginale pour l'expliquer. Par conséquent, cette approche de capabilité de Sen cadre bien avec les moyens de subsistance des ménages agricoles étudiés et elle constitue la base théorique de cette étude.

Chaque sous composante est mesurée sur différent niveau, nécessitant la normalisation de celle-ci en indice. La méthode de normalisation utilisée pour calculer le niveau d'indice relatif à chaque sous composante est celle développée par T. Rahman *et al.* (2005, p. 13) et M. Casini *et al.* (2019, p. 5) ; pour calculer l'indice de qualité de vie. La formule suivante permet de normaliser l'indice de chaque sous composante.

$$Indice_{S_d} = \frac{S_d - S_{min}}{S_{max} - S_{min}} \quad (1)$$

Où S_d est l'une des sous composante des 7 composantes pour chaque ménage ; S_{min} et S_{max} sont les valeurs minimum et le maximum respectives à chaque sous composante de l'ensemble des ménages.

Après avoir obtenu l'indice normalisé de chaque sous composante, il devient aisé de calculer l'indice de chaque composante. Il est défini par :

$$M_d = \frac{\sum_{i=1}^n Indice_{S_d}}{n} \quad (2)$$

où M_d est l'indice de chaque composante, n est le nombre d'indicateurs ou sous composante de la composante principale et $\sum_{i=1}^n Indice_{S_d}$ est la somme de chaque indice obtenue de chaque sous composante à partir de l'équation (1).

Un défi dans la construction d'indice composite réside dans le choix des pondérations. Les poids déterminent l'intensité avec laquelle une composante choisie contribue à expliquer la vulnérabilité aux conditions de vie du ménage. Les principales méthodes de pondération proposées dans la littérature comprennent des poids égaux, poids basés sur la fréquence, des poids statistiques multi variés, comme l'analyse en composantes principales développées par T. Rahman *et al.* (2005, p.14), D. Slottje (1991, p. 5) et R. Ram (1982, p. 3), ou l'analyse en correspondances multiples, poids basés sur la régression et les poids normatifs (K. Decancq et M. A. Lugo, 2009, p: 5). Aucune de ces méthodes n'a été prouvée meilleure et la plupart des approches de mesure des phénomènes multidimensionnels ne garantissent pas de méthodes appropriées pour résoudre le problème de pondération.

A défaut, la plupart des différentes approches prennent la latitude pour attribuer des pondérations à chaque dimension de façon normative (Y. M. Batana, 2008, p: 5). La vigilance est aussi avancée sur les arbitrages qui en découlent en utilisant différentes méthodes de pondération et de l'utilité de recourir aux tests de robustesse afin de déterminer l'impact de la valeur spécifique de poids sur les indices composites (A. Adetola et P. Olufemi, 2012, p: 17). L'approche la plus couramment utilisée dans le cadre de mesure de pauvreté multidimensionnelle est la pondération égale (K. Decancq et M. A. Lugo, 2008, p : 5). Bien que pratique, la pondération égale est loin d'être sans controverse (A. Atkinson, 2003, p : 1 ; K. Decancq et M. A. Lugo, 2008, p : 5 ; S. Alkire et J. Foster, 2009, p: 4). La nouvelle approche de mesure de vulnérabilité aux conditions de vie développée par D.T. Adu *et al.* (2018, p.4), contient en moyenne au moins trois indicateurs par composante. La technique de pondération appropriée est la pondération basée sur le poids de fréquence (A. S. Legese *et al.* 2016, p: 3 ; F. Shah *et al.* 2018, p: 5). Ainsi, dans le cadre de cette étude, la pondération égale au poids de fréquence est utilisée. Ainsi, l'indice de vulnérabilité est calculé à partir de la somme de l'indice de chaque composante pondérée au poids de fréquence à partir de l'équation 3 suivante :

$$IVME_d = \frac{\sum_{i=1}^n W_{Mi} M_{di}}{\sum_{i=1}^n W_{Mi}} \quad (3)$$

Où W_{Mi} est le poids de la composante principale i , M_{di} est la valeur des vecteurs de chaque composante principale pour le ménage i ou la commune i et $IVME_d$ indice de la vulnérabilité des moyens d'existence moyen pour chaque ménage ou commune i . Cet indice est compris entre 0 et 0,66 lorsqu'on analyse la vulnérabilité aux moyens de subsistance du ménage. Une valeur d'indice proche de 0, indique que le ménage moins vulnérable aux moyens de subsistance et une valeur d'indice proche de 0,66, signifie ménage plus vulnérable.

L'indice de la vulnérabilité aux conditions de vie a été décomposé par M. Hahn *et al.* (2009, p. 3), en trois composantes suivantes : i) exposition ; ii) capacité adaptative et iii) sensibilité.

Le processus du calcul de l'indice de l'exposition (e_d), de capacité adaptative (a_d) et de sensibilité (s_d) est identique à celui des autres composantes défini ci-haut (voir équations 1, 2 et 3). Ainsi, l'effet du changement climatique sur les moyens de subsistance du ménage/commune est estimé par :

$$IVME - IPCC_d = (e_d - a_d) * s_d \quad (4)$$

La valeur de l'indice $IVME - IPCC_d$ est comprise entre -1 et 1. Pour la valeur de l'indice proche de -1, le ménage est moins vulnérable au changement climatique et pour la valeur de l'indice proche de 1, alors le ménage est plus vulnérable.

Tableau 2: Indicateurs, seuils pondération de l'indice de vulnérabilité aux conditions de vie du ménage agricole

Composantes principales	Sous-composantes	Seuils
Profil socio démographique	Ratio de dépendance par ménage	Ratio de la population de moins de 18 ans et de plus de 65 ans sur une population de tranche d'âge comprise 18 et 64 ans.
	Femme chef de ménage	Ménage dirigé par la femme. Si le chef de ménage homme est en voyage pour une durée de plus de 6 mois, la femme est considérée comme chef de ménage
	Age du chef de ménage	Inverse de l'âge du chef de ménage
	Ménage où le chef de ménage n'a pas été à l'école	Ménage où le chef de ménage n'est pas instruit
	Ménage avec orphelins	Ménage qui a au moins un orphelin vivant sous son toit.
Moyens d'existence	Ménage ayant un membre de famille travaillant dans un autre village	Ménage qui a rapporté qu'au moins un membre de sa famille travaille en dehors de leur localité ou village
	Ménage ayant uniquement comme source de revenu la production agricole	Ménage ayant reconnu que la production agricole est la seule source de leur revenu
	Indice de diversification des moyens d'existence agricole (rangé = 0,20-1)	Inverse du nombre d'activité primaire utilisée comme moyens d'existence +1, déclaré par un ménage.
Santé	Temps moyen pour aller à un établissement de santé	temps moyen en minute pris par un membre pour atteindre un établissement sanitaire fréquenté
	Ménage où un membre de famille souffrant d'une maladie fréquente	Ménage ayant répondu avoir au moins un membre de famille souffrant d'une maladie chronique ou tombant régulièrement malade
	Ménage où un membre de famille a manqué le travail pour raison de maladie dans les deux dernières semaines	Ménage ayant répondu qu'au moins un membre de son ménage a manqué de travail/école pour défaut de santé ces deux dernières semaines avant l'enquête
	Indice moyen d'exposition et de prévention à la malaria (rang : 0-12)	Nombre de mois d'exposition au malaria*au moins un membre du ménage possède une moustiquaire (avoir de moustiquaire = 0,5 et pas de moustiquaire =1)
capital social	ratio moyen d'aide reçue sur aide donnée (rang : 0-15)	Ratio de nombres de type d'aide reçue par le ménage aux nombres d'aide donné par le ménage dans le mois passé
	Ratio moyen d'emprunt sur prêt (n+1/n'+1)	Rapport d'un ménage ayant emprunté de l'argent au cours du dernier mois à un prêt de ménage au cours du dernier mois
	Ménage n'ayant pas consulté son administration locale au cours des 12 derniers mois pour toute aide	Ménage ayant déclaré ne pas avoir demandé d'aide à leur administration locale/leader au cours des 12 derniers mois.
Nourriture	Nombre moyen de mois que le ménage a du mal à trouver de la nourriture (fourchette: 0-12)	Nombre moyen de mois que le ménage a réduit la quantité du repas pour défaut de nourriture
	Ménage dépendant d'une ferme familiale pour la nourriture	Ménage où leur nourriture provient principalement de leur ferme familiale
	Indice moyen de diversité des cultures (rang : 0-1)	L'inverse de culture plus 1 par ménage
	Ménage ayant décalé qu'il ne fait pas le stockage	Ménage qui ne fait pas de stocks des produits vivriers

Composantes principales	Sous-composantes	Seuils
	ménage qui n'épargne pas de semences	Ménage n'épargnant pas de semences d'une année à l'autre.
eau	Ménage déclarant des conflits liés à l'eau	Ménage ayant déclaré avoir entendu parler de conflits liés à l'eau dans leur communauté
	Ménage utilisant une source d'eau naturelle	Ménage déclarant un ruisseau, une rivière, un lac, une piscine ou un puits comme principale source d'eau.
	Temps moyen pour la source d'eau	Temps moyen nécessaire au ménage pour se rendre à leur principale source d'eau
	Ménage n'ayant pas un approvisionnement en eau constant	Ménage déclarant que l'eau n'est pas disponible à leur source primaire d'approvisionnement en eau tous les jours
	Inverse du nombre moyen de litres d'eau stockés par ménage (intervalle:> 0-1)	L'inverse de nombre moyen de litres d'eau stockés par chaque ménage + 1.
	Catastrophes naturelles et variabilité climatique	Nombre d'inondations ou de sécheresses au cours des 6 dernières années (extrêmes: 0-7)
Ménage n'ayant pas reçu d'alerte concernant les catastrophes naturelles en suspens		Ménage n'ayant pas reçu d'alerte concernant les inondations ou sécheresses les plus graves des six dernières années.
Ménage ou membre blessé ou décédé à la suite de la catastrophe naturelle		Ménage ayant déclaré avoir été blessé ou tué par l'un des membres de leur famille à la suite des inondation/sécheresses les plus graves des six dernières années.
Écart type moyen de la température maximale moyenne quotidienne par mois		L'écart-type de la température maximale par mois entre 2011-2017 a été calculée par arrondissement
Écart type moyen de la température minimale moyenne quotidienne par mois		L'écart-type de la température minimale moyenne quotidienne par mois entre 2011-2017 calculé par arrondissement
Écart type moyen des précipitations moyennes par mois		L'écart-type de la précipitation mensuelle moyenne entre 2011-2017 calculé par arrondissement

Source: Réalisé par les auteurs à partir de la synthèse de la revue de littérature, 2018

Tableau 3 : Composantes principales et sous-composantes utilisés dans l'indice de vulnérabilité aux conditions de vie pour deux communes – Boukoubé et Kérou-

Composantes principales	Sous-composantes	Seuils
Profil socio démographique	Ratio de dépendance	Ratio de la population de moins de 18 ans et de plus de 65 ans sur une population de tranche d'âge comprise 18 et 64 ans.
	Pourcentage des femmes chef de ménage	Pourcentage des ménages dirigés par la femme. Si le chef de ménage homme est en voyage pour une durée de plus de 6 mois, la femme est considérée comme chef de ménage
	Age moyen des femmes chef de ménage	Inverse de l'âge moyen des femmes chef de ménage
	Pourcentage des ménages où le chef de ménage n'a pas été à l'école	Pourcentage des ménages où le chef de ménage n'est pas instruit
	Pourcentage des ménages avec orphelins	Pourcentage des ménages qui a au moins un orphelin vivant sous son toit. Un orphelin est toute personne âgée de moins de 18 ans qui a perdu un des parents ou les deux
Moyens d'existence	Pourcentage des ménages avec membre de famille travaillant dans différentes communautés	Pourcentage des ménages qui a rapporté qu'au moins un membre de sa famille travaille en dehors de leur localité ou village
	Pourcentage des ménages dépendant uniquement de l'agriculture comme source de revenu	pourcentage des ménages qui ont reconnu que l'agriculture est la seule source de leur revenu
	Indice moyen de diversification des moyens d'existence agricole (rangé = 0,20-1)	l'inverse du nombre d'activité primaire utilisée comme moyens d'existence +1, déclaré par un ménage, exemple, un ménage qui fait la production agricole, l'élevage, et la collecte de ressources naturelles aura comme indice de diversification $=1/(3+1)=0,25$
Santé	Temps moyen pour aller à un établissement de santé	temps moyen pris par les ménages pour atteindre un établissement sanitaire
	Pourcentage des ménages où un membre de famille souffrant d'une maladie chronique	Pourcentage des ménages ayant répondu avoir au moins un membre de famille souffrant d'une maladie chronique ou tombant régulièrement malade
	Pourcentage des ménages où un membre de famille a manqué le travail/classes pour raison de maladie dans les deux dernières semaines	Pourcentage des ménages ayant répondu qu'au moins un membre de son ménage a manqué de travail ou l'école pour défaut de santé ces deux dernières semaines avant l'enquête
	Indice moyen d'exposition et de prévention à la malaria (rang : 0-12)	le nombre de mois d'exposition au malaria*au moins un membre du ménage possède une moustiquaire (avoir de moustiquaire = 0,5 et pas de moustiquaire =1); (exemple répondant ayant déclaré que les mois d'exposition à la malaria sont janvier, février et mars et qu'il n'a pas de moustiquaire dans son ménage = $3*1$)
Capital social	Ratio moyen d'aide reçue sur aide donnée (rang : 0-15)	Ratio de nombres de type d'aide reçue par le ménage aux nombres d'aide donné par le ménage dans le mois passé
	Ratio moyen d'emprunt sur prêt $(n+1/n'+1)$	Rapport d'un ménage ayant emprunté de l'argent au cours des 12 dernier mois à un prêt de ménage au cours des 12 derniers mois, par exemple, si un ménage a emprunté de l'argent mais n'a pas prêté, le ratio = 2: 1
	Pourcentage de ménages n'ayant pas consulté leur administration locale au cours des 12 derniers mois pour toute aide/soutien	Pourcentage de ménages ayant déclaré ne pas avoir demandé d'aide à leur gouvernement local au cours des 12 derniers mois.
Nourriture	Nombre moyen de mois où les ménages ont du mal à trouver de la nourriture (fourchette: 0-12)	Nombre moyen de mois que les ménages ont du mal à obtenir de la nourriture pour leur famille.
	Pourcentage de ménages dépendants d'une ferme familiale pour la nourriture	Pourcentage des ménages qui obtiennent leur nourriture principalement de leurs fermes personnelles.

	Indice moyen de diversité des cultures (intervalle:> 0-1)	L'inverse de (le nombre de cultures vivrières cultivées par un ménage +1). Par exemple, un ménage qui cultive du sorgho, du maïs, de niébé et du manioc aura un indice de diversité des cultures = $1 / (4 + 1) = 0,20$.
	Pourcentage de ménages ne qui font pas le stockage des produits vivriers pour autoconsommation	Pourcentage de ménages qui ne font pas de stocks par produits vivriers
	Pourcentage de ménages qui n'épargnent pas de semences	Pourcentage de ménages n'ayant pas de semences d'une année à l'autre.
eau	Pourcentage de ménages déclarant des conflits liés à l'eau	Pourcentage de ménages ayant déclaré avoir entendu parler de conflits liés à l'eau dans leur communauté
	Pourcentage de ménages utilisant une source d'eau naturelle	Pourcentage des ménages qui déclarent un ruisseau, une rivière, un lac, une piscine ou un trou comme principale source d'eau.
	Temps moyen pour la source d'eau (minutes)	Temps moyen nécessaire aux ménages pour se rendre à leur principale source d'eau
	Pourcentage de ménages n'ayant pas un approvisionnement en eau constant	Pourcentage de ménages déclarant que l'eau n'est pas disponible à leur source primaire d'approvisionnement en eau tous les jours
	Inverse du nombre moyen de litres d'eau stockés par ménage (intervalle:> 0-1)	L'inverse de nombre moyen de litres d'eau stockés par chaque ménage + 1.
Catastrophes naturelles et variabilités climatiques	Nombre moyen d'inondations, de sécheresses et de cyclones au cours des 6 dernières années (extrêmes: 0-7)	Nombre total d'inondations, de sécheresses et de cyclones déclarés par les ménages au cours des six dernières années.
	Pourcentage de ménages n'ayant pas reçu d'alerte concernant les catastrophes naturelles en suspens	Pourcentage de ménages n'ayant pas reçu d'avertissement concernant les inondations, sécheresses et cyclones les plus graves des six dernières années.
	Pourcentage de ménages blessés ou décédés à la suite de la catastrophe naturelle la plus grave des 6 dernières années	Pourcentage de ménages ayant déclaré avoir été blessé ou tué par l'un des membres de leur famille à la suite des inondations, des sécheresses ou des cyclones les plus graves des six dernières années.
	Écart type moyen de la température maximale moyenne quotidienne par mois	L'écart-type de la température maximale par mois entre 2011-2017 a été calculée pour chaque commune
	Écart type moyen de la température minimale moyenne quotidienne par mois	L'écart-type de la température minimale moyenne quotidienne par mois entre 2011-2017 a été calculé pour chaque commune/arrondissement
	Écart type moyen des précipitations moyennes par mois	L'écart type des précipitations mensuelles moyennes entre 2011-2017 a été calculé en moyenne pour chaque commune/arrondissement

Source: Réalisé par les auteurs à partir de la synthèse de la revue de littérature, 2018

3. Résultats et discussion

3.1. Résultats de l'étude

Le tableau 4 montre que le ménage dirigé par une femme est plus vulnérable aux conditions de vie par rapport au ménage dirigé par un homme. La valeur de l'indice de vulnérabilité aux conditions de vie du ménage dirigé par une femme est grande (0,3622) et elle est au-dessus de la moyenne (0,3120), tandis que cette valeur est relativement faible (0,3062) chez le ménage dirigé par un homme et en dessous de la valeur moyenne (0,3120). Ce constat statistiquement validé au seuil critique de 1%. En effet, il ressort de nos observations «*que les femmes chef de ménage sont majoritairement les veuves. En conséquence, elles ne disposent pas de main-d'œuvre familiale pour organiser les activités agricoles du ménage comparativement aux hommes polygames disposant d'importants actifs agricoles. A cela s'ajoute l'accès aux terres marginales des femmes par le fait que les droits d'accès coutumiers sont conférés aux hommes*». Cela pourrait expliquer la vulnérabilité accentuée dans le ménage dirigé par une femme que celui dirigé par un homme.

En outre, la décomposition de l'indice de vulnérabilité aux conditions de vie par zone d'étude de notre échantillon montre que le ménage agricole de la commune de Boukoumbé est plus vulnérable aux conditions de vie, toute chose étant égale par ailleurs, par rapport à son homologue de la commune de Kérou. Cette différence est positive et significative différente de zéro au seuil critique de 1% par le test de différence de moyenne entre les deux communes.

Tableau 4 : Indice de vulnérabilité aux conditions de vie par sexe du chef de ménage et par zones

Variable	Effectif	Moyenne	Erreur standard	Déviaton standard	t calculé	probabilité	dl
Indice de vulnérabilité aux conditions de vie du ménage selon le sexe du chef de ménage (IVCV)							
Chef ménage femme	25	0,3622	0,0111	0,0557	4,2361***	0,0000	238
Chef ménage homme	215	0,3062	0,0043	0,0633			
Indice de vulnérabilité aux conditions de vie du ménage selon les zones d'étude							
Boukoumbé	120	0,3237	0,0055	0,0604	2,8273***	0,0051	238
Kérou	120	0,3004	0,0061	0,0671			
Indice_vcvm	240	0,3120	0,0042	0,0647			
Légende : ***p<0,01, **p<0,05, *p<0,1							

Sources: Réalisé par les auteurs à partir des données de l'enquête du terrain, 2018

Il ressort des résultats que sur sept composantes principales de l'indice de la vulnérabilité aux conditions de vie, c'est seulement sur deux (moyens d'existence et capital social) que la commune de Kérou est plus vulnérable que la commune de Boukoumbé (Tableau 5 et figure 2). La vulnérabilité des ménages aux conditions de vie est élevée aussi à Boukoumbé (0,381) qu'à Kérou (0,371). A l'échelle communale, cela pourrait s'expliquer en partie par le poids du chef de ménage femme et leur exposition au changement climatique. Boukoumbé a un sol versant qui lui exposerait plus aux effets du changement climatique par rapport à Kérou.

La contribution des composantes principales à l'indice de vulnérabilité aux moyens d'existence variant de 0 à 0,6 (figure 2) est crescendo. La valeur 0 sur le radar de la vulnérabilité des composantes principales traduit la faible contribution de la composante principale à l'indice de la vulnérabilité aux conditions de vie. La valeur 0,7 explique, quant à elle, la forte contribution de la composante. En outre, les composantes responsables spécifiquement de la vulnérabilité aux conditions de vie sont les moyens d'existence et le capital social pour la commune de Kérou, tandis que le profil sociodémographique, la nourriture, l'eau, la santé et les changements climatiques sont celles responsables de la vulnérabilité aux conditions de vie dans la commune de Boukoumbé (figure 2).

Tableau 5 : Indices sous-composantes, composantes principales et indice de la vulnérabilité aux moyens d'existence des communes de Boukoumbé et Kérou

Indicateurs par composante	Boukoumb		Coposante principales	Boukoumb		Nombre sous- composantes
	é	Kérou		é	Kérou	
Ratio de dépendance	0,050	0,054				
Pourcentage des femmes chef de ménage	0,175	0,033	Profil socio- démographique	0,345	0,291	5
Age moyen des femmes chef de ménage	0,273	0,345				
Pourcentage des ménages où le chef de ménage n'a pas été à l'école	0,527	0,491				
Pourcentage des ménages avec orphelins	0,700	0,533				
Pourcentage des ménages ayant des membres travaillant dans différentes communautés	0,692	0,658	Moyens d'existence	0,351	0,478	3
Pourcentage des ménages dépendant uniquement de l'agriculture comme sources de revenus	0,250	0,650				
Indice moyen de diversification des moyens d'existence agricole (rangé = 0,20-1)	0,111	0,124				
Temps moyen pour aller à un établissement de santé (en minutes)	0,647	0,441				
Pourcentage des ménages où un membre de famille souffrant d'une maladie chronique	0,675	0,725	Santé	0,479	0,436	4
Pourcentage des ménages où un membre a manqué le travail/classes pour raison maladie les 2 dernières semaines	0,383	0,375				
Indice moyen d'exposition et de prévention au malaria (rang : 0-12)	0,209	0,203				
Ratio moyen d'aide reçue sur aide donnée (rang : 0-15)	0,153	0,109				
Pourcentage du ménage ayant emprunté de l'argent auprès d'un usurier	0,483	0,542	capital social	0,526	0,542	3
Pourcentage de ménages n'ayant pas consulté leur administration locale au cours des 12 derniers mois pour aide	0,942	0,975				
Pourcentage de ménages dépendants d'une ferme familiale pour la nourriture	0,292	0,183				
Nombre moyen de mois que les ménages ont du mal à trouver de la nourriture (fourchette: 0-12)	0,282	0,275				
Indice moyen de diversité des cultures (intervalle:> 0-1)	0,104	0,118	Nourriture/aliment s	0,229	0,205	5
Pourcentage de ménages qui ne font pas le stockage des produits vivriers pour autoconsommation	0,308	0,250				
Pourcentage de ménages qui n'épargnent pas de semences	0,158	0,200				
Pourcentage de ménages déclarant des conflits liés à l'eau	0,508	0,508				
Pourcentage de ménages utilisant une source d'eau naturelle	0,458	0,550	eau	0,323	0,311	5
Temps moyen pour la source d'eau (minutes)	0,200	0,099				
Pourcentage de ménages n'ayant pas un approvisionnement en eau constant	0,442	0,392				
Inverse du nombre moyen de litres d'eau stockés par ménage (intervalle:> 0-1)	0,009	0,005				
Nombre moyen d'inondations, de sécheresses et de cyclones au cours des 6 dernières années (extrêmes: 0-7)	0,667	0,667	Catastrophes naturelles variabilité climatique	0,464	0,454	6
Pourcentage de ménages n'ayant pas reçu d'alerte concernant les catastrophes naturelles en suspens	1,000	1,000				
Pourcentage de ménages blessés ou décédés à la suite de la catastrophe naturelle plus grave des 6 dernières années	0,000	0,000				
Écart type moyen de la température maximale moyenne quotidienne par mois	0,364	0,545				
Ecart type moyen de la température minimale moyenne quotidienne par mois	0,357	0,286				
Écart type moyen des précipitations moyennes par mois	0,397	0,224				
Indice de la vulnérabilité aux conditions de vie par commune				0,381	0,373	

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données de l'enquête du terrain, 2018

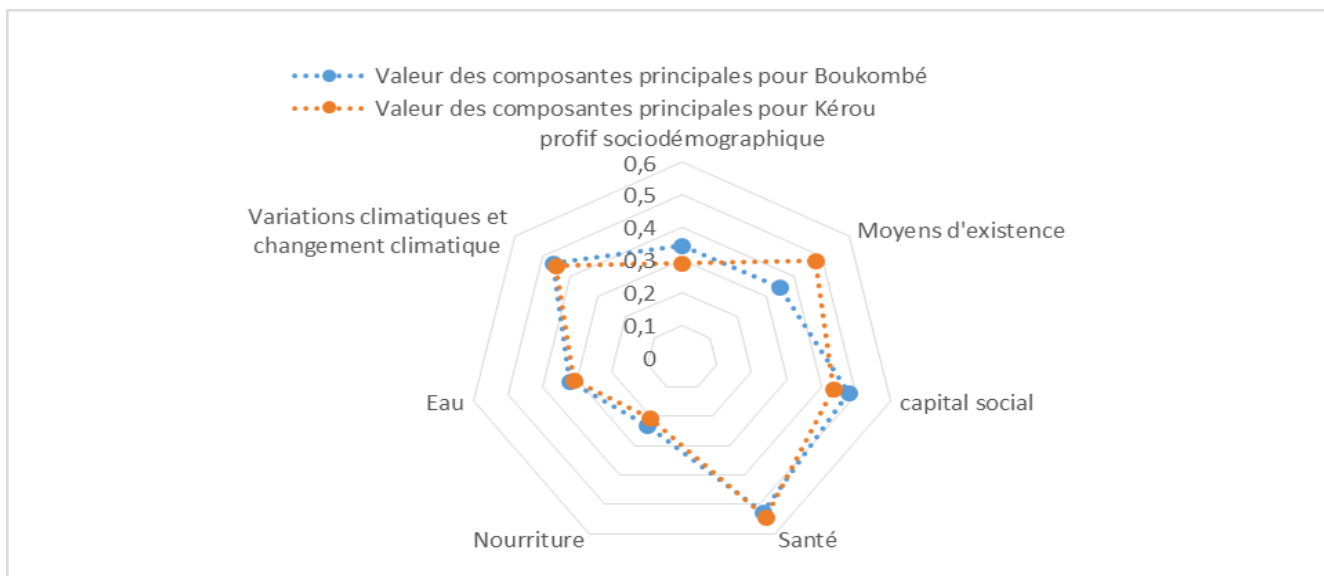


Figure 3: Radar de la vulnérabilité des composantes principales de l'IVM des communes de Boukoubé et Kérou

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données de l'enquête, 2018

Il ressort des résultats du tableau 6 que le ménage dirigé par une femme est moins vulnérable aux effets du changement climatique sur ses conditions de vie que son homologue homme. En effet, la valeur de l'indice d'effet du changement climatique sur les conditions de vie est de -0,0042 chez le chef de ménage femme et de 0,0238 chez le chef de ménage homme avec un test de différence de moyenne statistiquement significatif à 1%. Ce test indique que le ménage dirigé par une femme est moins vulnérable aux effets des changements climatiques que le ménage dirigé par un homme. Il ressort de nos observations que « les chef de ménages femmes de la communes de Boukoubé bénéficient d'appuis des projets en matières de bonnes pratiques agricole face au changement climatique comparativement aux femmes chef de ménage de la commune de Kérou n'ayant pas la chance d'avoir des appuis des projets de lutte contre le changement climatique ». L'effet du changement climatique plus faible sur les conditions de vie des femmes chef de ménage de la commune de Boukoubé pourrait s'expliquer par les externalités positives d'intervention des projets de lutte contre le changement climatique où 100% des femmes chef de ménages de la commune de Boukoubé développent la culture de contre saison et de riz bas-fonds ; bas-fonds aménagés par les projets dans les arrondissements de Korontière et de Natta.

Par ailleurs, au niveau communal, il ressort du test de différence de moyenne entre la commune de Boukoubé et la commune de Kérou que le ménage agricole de la commune de Boukoubé est plus vulnérable (0,0254), aux effets du changement climatique que celui de la commune de Kérou (0,0164). La valeur de l'indice d'effet du changement climatique sur les conditions de vie du ménage de la commune de Boukoubé (0,0254), est légèrement au-dessus de la moyenne (0,0209), de l'échantillon de l'étude.

Tableau 6 : Décomposition de l'indice d'effet des changements climatiques aux conditions de vie du ménage par sexe et zones

Variable	Effectif	Moyenne	Erreur standard	Déviation standard	t calculé	probabilité	dl
Indice d'effet des changements climatiques sur la vulnérabilité aux conditions de vie du ménage selon le sexe du chef de ménage							
Chef de ménage femme	25	-0,0042	0,0061	0,0309	-3,8337***	0,0002	238
Chef de ménage homme	215	0,0238	0,0024	0,0397			

Variable	Effectif	Moyenne	Erreur standard	Déviations standard	t calculé	probabilité	dl
Indice d'effet des changements climatiques sur la vulnérabilité aux conditions de vie du ménage selon les zones							
Boukoubé	120	0,0254	0,0033	0,0361	1,9819**	0,0486	238
Kérou	120	0,0164	0,0031	0,0346			
IVCVM-IPCC	240	0,0209	0,0023	0,0356			
Légende : ***p < 0,001, **p < 0,01, *p < 0,05							

Source: Réalisé par les auteurs à partir des données de l'enquête du terrain, 2018

Comme l'analyse a été faite au niveau de l'indice de vulnérabilité aux conditions de vie à l'échelle communale, elle a été reprise au niveau d'indice d'effet du changement climatique. Il ressort de nos résultats que l'ensemble des ménages de la commune de Boukoubé sont plus vulnérables aux différents facteurs de calcul de l'indice d'effet des changements climatiques sur les conditions de vie du ménage. Par conséquent, les ménages de Boukoubé sont plus vulnérables à l'effet des changements climatiques sur les conditions de vie des ménages, soit 0,028 contre 0,025 à Kérou (tableau 7).

Tableau 7: Contribution des facteurs au calcul de IVM-IPCC de Boukoubé et Kérou

Contribution des facteurs	Composantes principales	composantes principales Boukoubé	composantes principales Kérou	Sous-composante	Contribution de chaque facteur	IVM-IPCC Boukoubé (Kérou)
Capacité d'adaptation	profil socio démographique	0,345	0,291	5	0,383 (0,381)	0,028 (0,025)
	Moyens d'existence	0,351	0,478	3		
	capital social	0,479	0,436	3		
Sensibilité	Santé	0,526	0,542	4	0,347 (0,339)	
	Nourriture	0,229	0,205	5		
	Eau	0,323	0,311	5		
Exposition	Variations et changement climatiques	0,464	0,454	6	0,464 (0,573)	

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de l'enquête, 2018

3.2. Discussion des résultats de l'étude

Au niveau communal, Boukoubé est à la fois vulnérable aux moyens de subsistance et aux impacts du changement climatique. L'indice de la vulnérabilité aux conditions de vie est de 0,381 à Boukoubé contre 0,373 à Kérou. Les effets du changement climatique sur les conditions de vie du ménage sont estimés à 0,028 à Boukoubé contre 0,025 à Kérou. Les composantes responsables de cet indice sont la santé et les catastrophes naturelles et le changement climatique. Boukoubé a sol versant et peu de cours d'eau. Le sol est plus pauvre à Boukoubé qu'à Kérou. Ces résultats sont similaires à ceux de F. Shah *et al.* (2018, p. 14) en Hien Luong au Nord-Ouest de Vietnam. Ces résultats ont été confirmés par les résultats de nos entretiens où cent pour cent des acteurs rencontrés ont affirmé qu'en « *dehors du sorgho, du fonio, du petit mil et de voandzou, le ménage agricole de Boukoubé n'arrive plus à produire sans les intrants chimiques* ». Le sol étant très pauvre et une « *légère modification du calendrier agricole, soit par le retard de pluie, soit par la pluie mal répartie impacte négativement la production* » et par ricochet leurs conditions de vie.

Au niveau ménage, le ménage agricole dirigé par une femme est plus vulnérables aux moyens de subsistance. A ce même niveau ménage, la distribution d'indice de vulnérabilité aux conditions de vie a montré que le ménage agricole de la commune de Boukoubé est plus vulnérable aux conditions de vie par rapport à son homologue de Kérou. La valeur d'indice de vulnérabilité aux conditions de vie de chaque ménage dirigé par une femme est de 0,3622 contre 0,3062 chez le ménage dirigé par un homme. Cette différence de valeur d'indice de vulnérabilité entre le ménage femme et celui de l'homme est statistiquement différente de zéro au seuil critique de 1 %. Ces

résultats confirment les résultats des travaux de GIZ (2017, p.27) selon lesquels les femmes sont plus vulnérables aux conditions de vie par rapport aux hommes. En outre, chaque ménage de la commune de Boukoumbé a une valeur d'indice de la vulnérabilité aux conditions de vie estimée à 0,3237 contre 0,3004 à Kérou. Ces résultats sont similaires à ceux de D. T. Adu *et al.* (2018, p. 10) au Ghana.

Par ailleurs, la commune de Kérou a un sol relativement fertile, traversée par le fleuve Mékrou et la pendjari. La commune de Kérou profite également des externalités positives des réserves étatiques des faunes et forêts « Albibori supérieur » et « Parc Pendjari », où la plupart des producteurs des arrondissements de Firou, Kaobagou et Brignamaro s'attribuent des terres pour la grande production agricole. Elle développe plus les cultures d'exportation et celle exigeante en eau comme les racines et les tubercules. Ces avantages géographiques pourraient expliquer la vulnérabilité peu accentuée aux changements climatiques de la commune de Kérou (0,0164) par rapport à celle de Boukoumbé (0,0254). Ce résultat est similaire à ceux de J. Amuzu *et al.* (2018, p. 10), réalisés au sud du Kombo (0,023) et à Nimuni (0,002) en Gambie.

L'impact du changement climatique sur les conditions de vie du ménage montre que la femme chef de ménage est moins vulnérable (-0,0042) que l'homme chef du ménage (0,0238). Malgré que la femme soit plus vulnérable à l'exposition aux chocs, elle reste moins vulnérable aux impacts des changements climatiques à cause du choix des cultures mieux adapté au contexte. Ces résultats sont contraires à ceux de C. Nellemann *et al.* (2011, p. 21) et de GIZ (2017, p. 27). Il ressort de nos observations que « *les femmes de notre échantillon bénéficient d'appui des projets et appartiennent à des groupes d'entraide. Elles constituent donc des vectrices d'adoption à la diffusion des innovations et bonnes pratiques agricoles* ». Ces résultats sont proches de G. A. Gbetibouo (2009, p. 7) et S. A. Legese *et al.* (2016, p. 8) ; selon lesquels les femmes adoptent plus facilement les pratiques agricoles que les hommes et opèrent des stratégies en termes de choix de cultures pour amortir le choc climatique et survivre.

Conclusion

Cette étude a permis d'analyser la vulnérabilité des moyens de subsistance des ménages agricoles au changement climatique des communes de Boukoumbé et de Kérou. Elle est portée sur un échantillon de 240 ménages estimé par la technique de quota de 120 ménages par commune. Les ménages enquêtés ont été choisis au hasard. Cette étude a permis de faire une analyse comparée de la vulnérabilité que subissent des ménages agricoles des communes de Boukoumbé et de Kérou. La méthode de normalisation a été utilisée pour calculer le niveau d'indice relatif à chaque sous composante. La base théorique de cette étude est l'approche de capacité appliquée aux moyens de subsistance durable. Il ressort de nos résultats que la commune de Boukoumbé est plus vulnérable aux conditions de vie, soit 0,381 contre 0,373. Elle est également plus vulnérable aux effets du changement climatique sur les conditions de vie, soit 0,028 contre 0,025. Les ménages agricoles de Boukoumbé sont plus vulnérables aux moyens de subsistance. Les femmes chef de ménages sont plus vulnérables aux moyens de subsistance et moins vulnérables aux effets de changement climatique par rapport aux hommes chef ménages. Les composantes responsables de la vulnérabilité des moyens de subsistance des ménages agricoles identifiés sont principalement la santé, le capital social et la variabilité et le changement climatique. Les actions telles que l'accès aux soins de santé à moindre coût, la vulgarisation des stratégies d'adaptation au changement climatique et leur adoption en faveur des ménages agricoles pourraient réduire leur vulnérabilité au changement climatique et permettraient d'atteindre l'objectif de conditions de vie durable. L'analyse des déterminants de la vulnérabilité des ménages agricoles aux moyens de subsistance serait analysée dans un autre papier.

Références Bibliographiques

- Adetola Adeoti, and Olufemi Popoola, 2012, Determinants of Child Poverty in Rural Nigeria : A. *Global Journal of Hman Social Science Arts & Humanities*, 12(12), 17 p.
- Adu Derick Taylor, Kuwornu John, and Anim-somuah Henry, 2018, Application of livelihood vulnerability index in assessing smallholder maize farming households vulnerability to climate change in Brong-Ahafo region of Ghana. *Kasetsart Journal of Social Sciences*, 39(1), 22–32 p.
- AIC, 2019, *Cadrage Macroéconomique 2019-2020. Présentation sur la filière Coton par l'Agence Interprofessionnelle de Coton (AIC)*. Cotonou, Bénin 35 p.
- Alkire Sabina, and Foster James, 2009, *Counting and Multidimensional Poverty Measurement. OPHI Working Papers No.32*, 33 p.
- Aminou Fawaz Adéchinan, 2014, Déterminants de la pauvreté des enfants au Bénin : une approche multidimensionnelle. In *Conférence d'Association d'Economiste Théorique et Appliquée* (pp. 1–18). Bénin, Cotonou: AETA, actes de colloques, 18 p.
- Amuzu Joshua, Kabo-Bah Amos, Jallow Bubu Pateh, and Yaffa Sidat, 2018, Households' livelihood vulnerability to climate change and climate variability : A case study of the Coastal zone, the Gambia. *Journal of Environment and Earth Science*, 8(1), 35–46 p.
- Ashley Caroline and Carney Diana, 1999, *Sustainable livelihoods : Sustainable Livelihoods*, 64 p.
- Atkinson Anthony, 2003, Multidimensional deprivation : contrasting social welfare and counting approaches. *Journal of Economic Inequality*, 1, 51–65 p.
- Batana Yélé Maweki, 2008, *Multidimensional Measurement of Poverty in Sub-Saharan Africa* (No. 13). Oxford, 33 p.
- Batterbury Simon, 2001, Landscapes of Diversity : A local political ecology of livelihood diversification in South-Western Niger. *Cultural Geographies*, 8(4), 29 p.
- Bebbington Anthony, 1999, Capitals and Capabilities : A Framework for Analyzing Peasant Viability , Rural Livelihoods and Poverty, 27(12), 2021-2044 p.
- Berti Peter, 2015, Relationship between production diversity and dietary diversity depends on how number of foods is counted. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 112(42), 1 p.
- Betti Gianni., Gagliardi Francesca, Lemmi Achille and Verma Vijay, 2015, Comparative measures of multidimensional deprivation in the European Union in the European Union. *Empirical Economics*, 49(1), 1071-1100 p.
- Boko Michel, Kosmowski Frédéric, Vissin Expédit, 2012, *Les Enjeux du Changement Climatique au Bénin. Programme pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest*. (Konrad-Adenauer-Stiftung, Ed.) (Marina Zan). Cotonou, Bénin, 71 p.
- Carr Edward, 2013, Livelihoods as Intimate Government : Reframing the logic of livelihoods for development Livelihoods as Intimate Government : Reframing the logic of livelihoods for development. *Third World Quarterly*, 34(1), 77–108 p.
- Carr Edward, 2014, From description to explanation : Using the Livelihoods as Intimate Government (LIG) approach. *Applied Geography*, 52, 110–122 p.
- Casini Margherita, Bastianoni Simone, Gagliardi Francesca, Gigliotti Massimo, Riccaboni Angelo, and Betti Gianni, 2019, Sustainable Development Goals Indicators : A Methodological Proposal for a Multidimensional Fuzzy Index in the Mediterranean Area. *Sustainability*, 11(98), 2–25 p.
- Chambers Robert, 1988, Sustainable livelihoods, environment and development : putting poor rural people first. *Agriculture and Rural Problems*, 240, 35.
- Chen Shaohua, and Ravallion Martin, 2013, More relative-poor people in a less absolutely-poor world. *Review of Income and Wealth*, 59(1), 28 p.
- Decancq Koen and Lugo Maria Ana, 2009, *Setting Weights in Multidimensional Indices of Well-being and Deprivation* (No. 18). Oxford, 37 p.
- Donohue Caroline, and Biggs Eloise, 2015, Monitoring socio-environmental change for sustainable development : Developing a Multidimensional Livelihoods Index (MLI). *Applied Geography*,

- 62(2015), 391–403 p. <https://doi.org/10.1016/j.apgeog.2015.05.006>
- Erenstein Olaf, Hellin Jon, and Chandna Parvesh, 2007, *Livelihoods , poverty and targeting in the Indo-Gangetic Plains : a spatial mapping approach*. New Delhi, India, 9-12 September, 56 p.
- Etwire Prince, Al-Hassan Ramatu, Kuwornu John and Osei-Owusu Yaw, 2013, Application of Livelihood Vulnerability Index in Assessing Vulnerability to Climate Change and Variability in Northern Ghana. *Journal of Environment and Earth Science*, 3(2), 157–170 p.
- Farrington John, Carney Diana, Ashley Caroline and Turton Cathryn, 1999, Sustainable livelihoods in practice : Early applications of concepts in rural areas. *Naturel Resource Perspectives, Overseas Development Institue*, 1(42), 15 p.
- Floquet Anne, 2008, *Etat des indicateurs après trois années d'intervention du Projet d'Appui au Monde Rural dans les Départements de l'Atacora et de la Donga, Etude socio-économique de référence, MAEP, CBB, CTB, CEBEDES*. Cotonou-Bénin, 126 p.
- Gbetibouo Glwadys Aymone, 2009, *Understanding Farmers ' Perceptions and Adaptations to Climate Change and Variability : The Case of the Limpopo Basin, South Africa*. *International Food Policy Research Institue (IFPRI)-wide discussion paper series 00849*, Retrieved from April, 2013, 52 p.
- GIZ, 2017, *Guide de Référence sur la Vulnérabilité : concept et lignes directrices pour la conduite d'analyses de vulnérabilité standardisées*, 180 p.
- Hahn Micah, Riederer Anne, Foster, Stanley, 2009, The Livelihood Vulnerability Index : A pragmatic approach to assessing risks from climate variability and change-A case study in Mozambique. *Global Environmental Change*, 19(1), 74–88 p.
- INSAE, 2013, *Monographie des communes du Bénin, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)*. Cotonou, Bénin, 113 p.
- INSAE, 2016, *Cahier des villages et quartiers de ville Département de l'ATACORA, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)*. Cotonou, Bénin, 123 p.
- King Brian, 2011 Spatialising livelihoods : resource access and livelihood spaces in South Africa, 297–313 p.
- Krantz Lasse, 2001, *The Sustainable Livelihood Approach to Poverty Reduction : an introduction*. *Swedish International Development Cooperation Agency*, 44 p.
- Legese Solomon Addisu, Olutayo Adesola Olaleye, Sulaiman Hameed, and Rao Prasada, 2016, Assessing Climate Change Impacts in the Lake Tana Sub-Basin, Ethiopia Using Livelihood Vulnerability Approach. *Journal of Earth Science & Climate Change*, 7(9), 2157–7617 p.
- Nellemann Christian, Verma Ritu, and Hislop Lawrence, 2011, Women at the frontline of climate change. In *Gender risks and hopes. A rapid response assesement*. United Nations Environment Programme, GRID-Arendal, 68 p.
- ODD, 2015, *Objectifs de développement durable (ODD)* (Vol. 15), 404 p.
- Rahman Tauhidur, Mittelhammer Ron, and Wandschneider Philip, 2005, Measuring the Quality of Life across Countries : A Sensitivity Analysis of Well-being Indices. *World Institute for Development Economics Research*, 5(6), 34 p.
- Ram Ram, 1982, Composite indices of physical quality of life, basic needs fulfilment, and income : Aprincipal component' representation. *Journal of Development Economics*, 11, 227–247.
- Roudart Laurence, 2007, Alimentation et malnutrition dans le monde: situation et perspectives. *Economie & Humanisme*, 380 (1), 19-25 p.
- Scoones Ian, 2009, Livelihoods perspectives and rural development. *The Journal of Peasant Studies*, 36(1), 171–196 p.
- Sen Aematya, 2003, Development as capability expansion. *Lamont University Professor, Harvard University*, 1(1), 14 p.
- Shah Fahad, Nguyen Thi Lan Huong, and Shunbo Yao, 2018, Assessing household livelihood vulnerability to climate change : The case of Northwest Vietnam, Human and Ecological Risk Assessment. *An International Journal*, 1(1), 1–19 p.

- Slottje Daniel, 1991, Measuring the quality of life across countries. *The Review of Economics and Statistics*, 73(4), 684–693 p.
- Soglo Yao Yves, Amegnaglo Cocou Jorès, and Akpa Armand Frejuis, 2018, Analyse de la perception des changements climatiques par les producteurs de maïs au Bénin. *Cahiers Du CBRSI*, 13, 376–399 p.
- Sullivan Caroline, 2002, Calculating a Water Poverty Index. *World Development*, 30(7), 1195–1210 p.
- Yegbemey Rosaine Nérice, Yabi Jacob Afouda, Aïhounton Ghislain Boris, and Paraiso Armand, 2014, Modélisation simultanée de la perception et de l'adaptation au changement climatique: Cas des producteurs de maïs du Nord Bénin (Afrique de l'Ouest). *Cahiers Agricultures*, 23(3), 177–187 p.